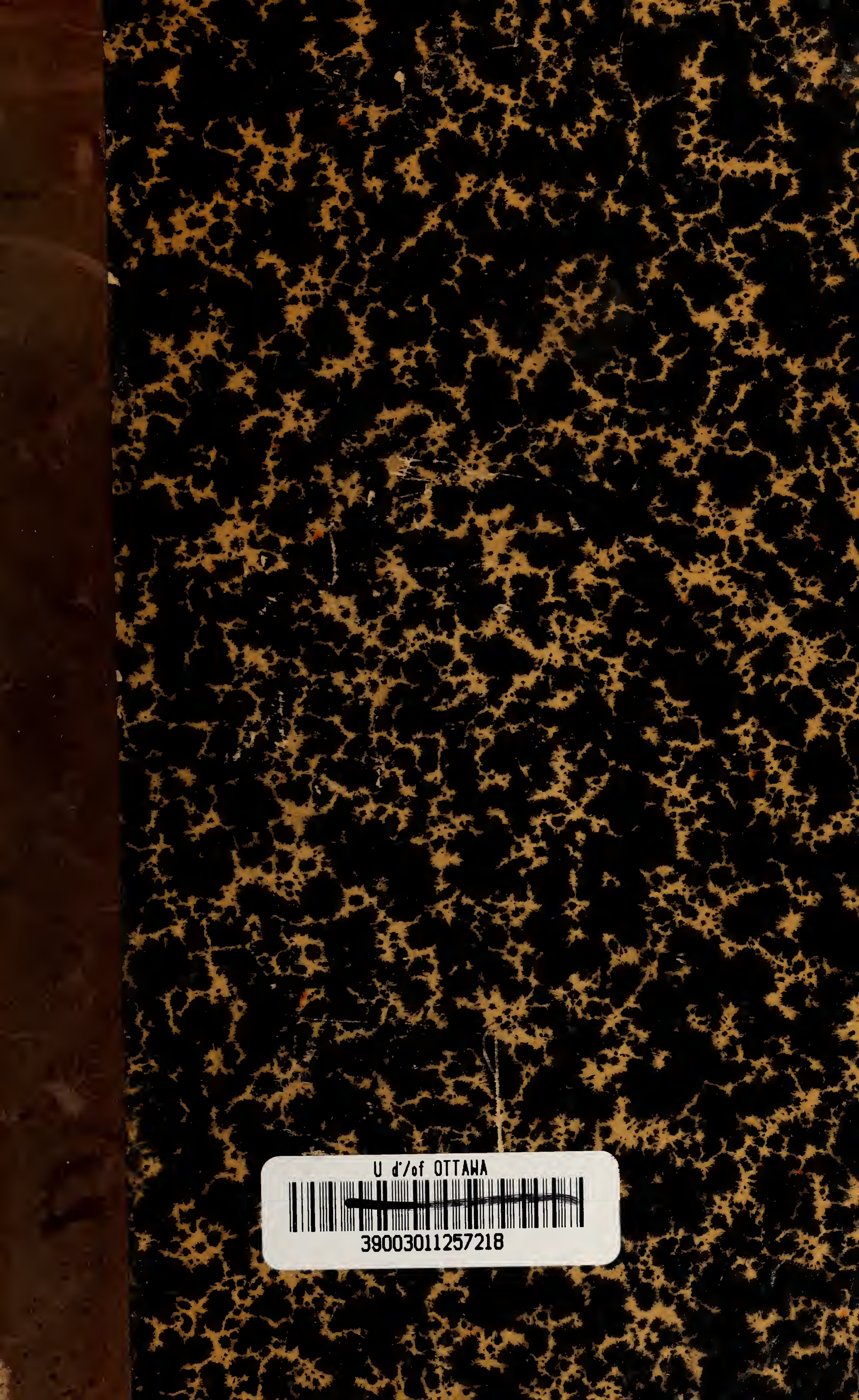
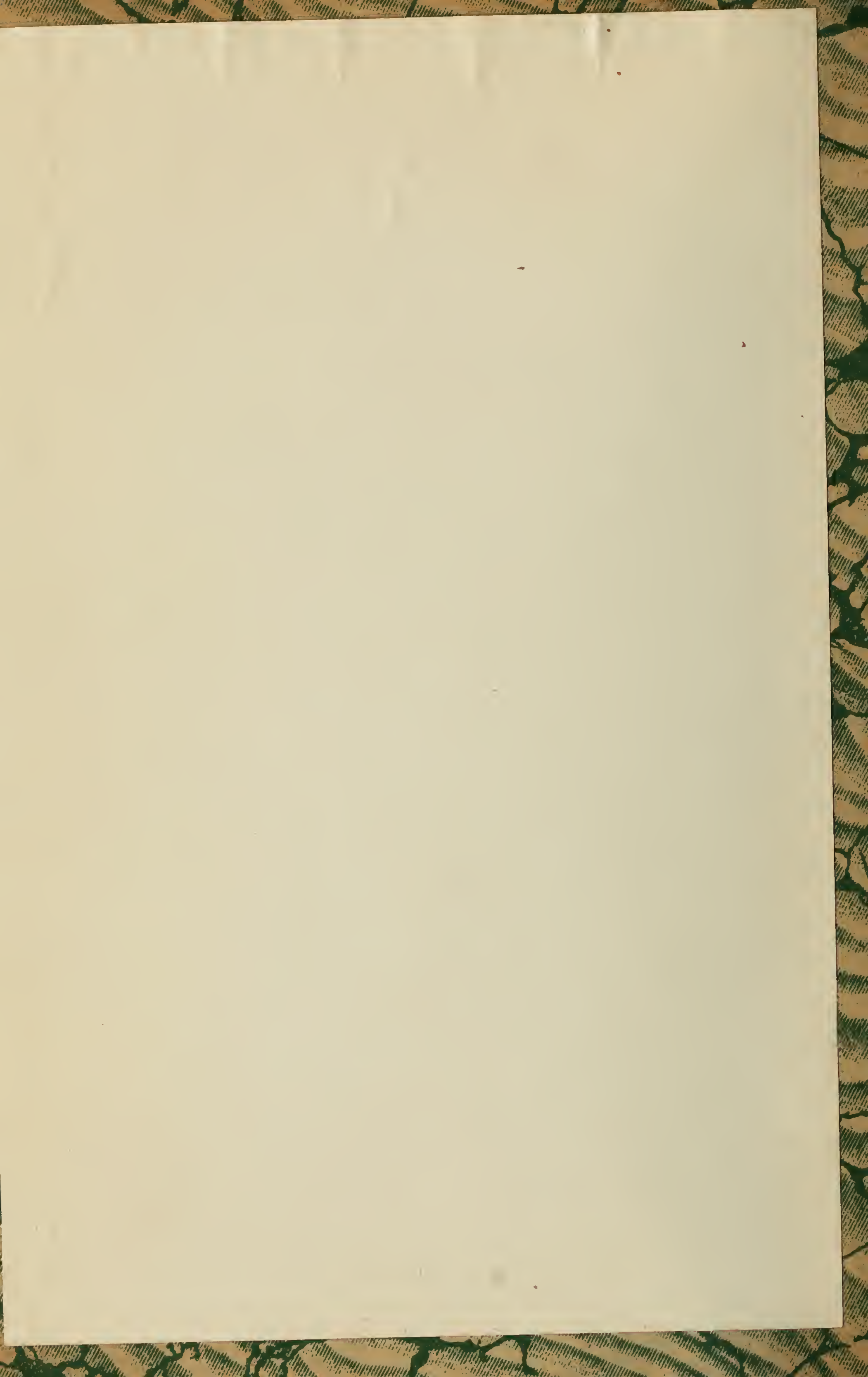
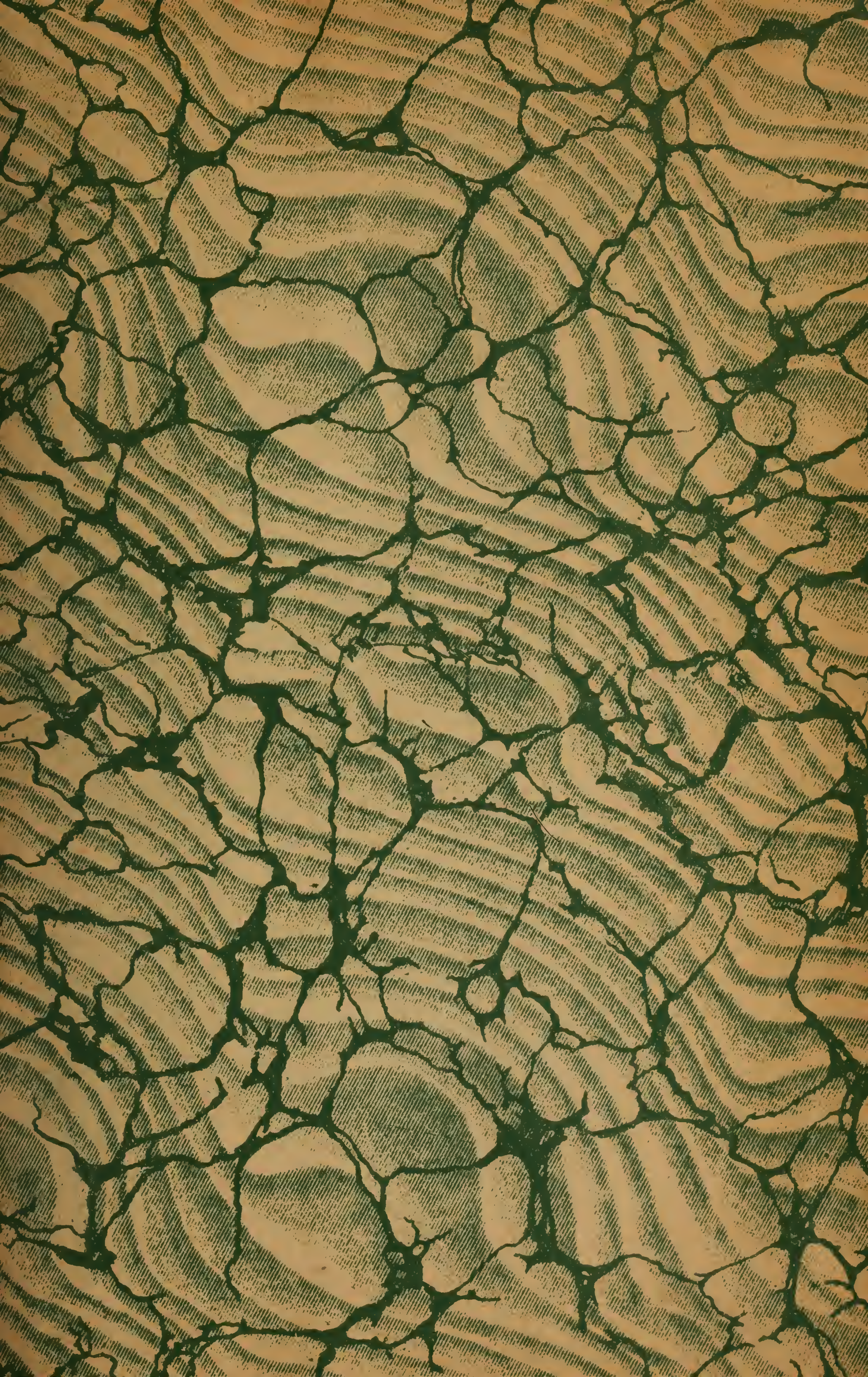

U d'/of OTTAWA
39003011257218





ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

ET

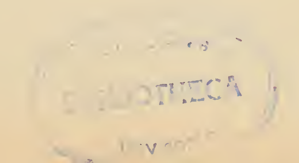
DOCTEUR DE L'ÉGLISE

TOME VINGT-ET-UNIÈME

LETTRES

XIme VOLUME

LETTRES SANS DATE ET SUPPLÉMENT



Annessi le xxvi Juillet 1607

A peu, que je ne me plains de vous ma tres chere, et tout vous cest plus tendre fille ; et comment que j'eusse retenu nostre seur superieure de Grenoble par surprise vrayment je ne suis pas de ces gens-la. Je ne frappe point sans dire : garde. Or sus vous l'aves donq et vous n'en doutes plus. Mays quand j'eusse eu une grande colere contre vous, elle eut esté toute apaysee, par le doux et gracieux presage que vre ame bienaymee, fait que nous aurons encor le bien de vous revoir avant mon depart po[ur] Romme ; car je le desire certes grandement et de plus je le croy, y voyant maintenant des tres grandes apparences puisque ce voyage comence d'estre douteux. Au demeurant vous estes tellement et si veritablement ma plus que tres chere fille que si j'eusse remarqué en vous quelque defaut, je vous l'eusse dit ingenuement. Mays en si peu de tems on ne les peut pas discerner. Ceux que vous ne connoisses pas ne vous nuiront pas puisque vous voudries bien sincerement les connoistre. Ceux que vous connoistres ne vous nuiront pas puisque cordialement vous desires de vous en corriger. Rien ne nuit a ceux qui sont tout a fait resolus d'aymer Dieu sur toutes choses et en toutes choses. Or vostre coeur est tel ma tres chere fille et Dieu le benisse a jamais ce coeur-la et le tienne tous jours en la tres ste humilité et douceur interieure. Je n'ay nul loysir d'escrire a la chere mere : mays je la salue de tout mon coeur par l'entremise de vostre tres cher ma fille que Dieu a uni au mien en sa sainte dilection.

Fac-simile d'une Lettre de saint François de Sales

(Voir les pages 125, 126)

+
A Madame

e de Gramieu

ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

ET

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

ÉDITION COMPLÈTE

D'APRÈS LES AUTOGRAPHES ET LES ÉDITIONS ORIGINALES

ENRICHIE DE NOMBREUSES PIÈCES INÉDITES

DÉDIÉE A SA SAINTETÉ LÉON XIII

ET HONORÉE DE DEUX BREFS PONTIFICAUX

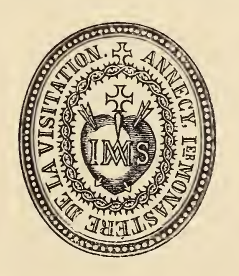
PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ANNECY

PAR LES SOINS DE RELIGIEUSES DE LA VISITATION

DU 1er MONASTÈRE D'ANNECY

TOME XXI

LETTRES — VOLUME XI



LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON | PARIS
3, Place Bellecour, 3 | 14, Rue de l'Abbaye, 14

ANNECY, IMPRIMERIE J. ABRY

MCMXXIII

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉTUDIÉ

DANS SES LETTRES

Après de trop longs délais imposés par les événements, la publication des *Lettres de saint François de Sales* s'achève enfin. Cinq ou six volumes devaient suivre le premier ; aujourd'hui le nombre en est presque doublé : c'est le onzième que nous sommes heureux de présenter au public en cette année des fêtes tricentenaires de la mort du grand Évêque.

Si volumineuse que soit cette collection, elle ne représente pas la dixième partie de la correspondance entière : en effet, tel témoin raconte, qu'entré un matin dans la chambre du Prélat, il vit « *une cinquantaine* de lettres, toutes fraischement escriptes de sa main, estendues dessus sa table [(1)]. » Un autre dépose qu'étant allé prendre congé de lui à une heure matinale, il le trouva « occupé à écrire des lettres à diverses personnes qui lui demandaient conseil pour la direction de leur conscience. *Quarante* environ » étaient déjà prêtes ; à quoi le Serviteur de Dieu faisant allusion : « Je ne bouge pas, dit-il, parce que je suis occupé

(1) Louis de Genève, *Process. remiss. Gebenn.* (1), ad art. 27.

dans mon atelier [1]. » François Favre, valet de chambre du Saint, parle de « *vingt* ou *vingt-cinq* lettres par jour [2]. » Qu'on juge par ces indications combien est incomplète cette Édition de 2.100 lettres et fragments.

Malgré tant de lacunes, on ne peut se méprendre sur l'intérêt d'un tel recueil. Au déclin d'un siècle de paganisme renaissant, de révolte et d'apostasie, François de Sales apparaît tout rayonnant de foi, de pureté et de paix, attirant ainsi à lui nombre d'âmes inquiètes qui viennent lui demander la parole qui sauve. Cette société troublée revit dans ces pages écrites au jour le jour : prélats et modestes curés de paroisses, Religieux mendiants, grandes dames, gentilshommes et commerçants. Une « marchande gantiere » de Paris reçoit des lettres du Prélat en même temps que la noble Mère de Chantal ou la fameuse Angélique Arnauld [3]. Ainsi le lecteur embrasse d'une seule vue les principaux événements de l'époque, les graves affaires qui l'agitent, prend contact avec la société elle-même et pénètre jusque dans le secret des consciences. Mais surtout, il y retrouve saint François de Sales entier et vivant.

La partie de cette correspondance, consacrée à la direction spirituelle, jette une vive lumière sur l'histoire du sentiment religieux à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, non moins que sur la méthode suivie par saint François de Sales dans la conduite des âmes. D'autre part, les lettres qui se rapportent à la fondation de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie nous découvrent l'idéal monastique du Fondateur et les aspirations de ces femmes généreuses qui, à la suite de la baronne de Chantal, se rangèrent si nombreuses sous ses lois.

Toutes ces Lettres ne le cèdent en rien à celles de Bossuet ou de Fénelon ; elles ont même sur ces dernières un immense avantage, car en les lisant on peut se dire : « Nous avons ici la parole d'un Docteur de l'Église et d'un Saint. »

(1) Chanoine Questan, Procès cité, ad art. 51.

(2) Voir au tome XI de cette Édition, l'Avant-Propos, p. XIX, et à l'Appendice du présent volume, la *Table générale des Lettres*.

(3) Voir tome XX, Lettre MDCCCXXXI.

Esquisser d'après cette correspondance le portrait de saint François de Sales jeune homme, apôtre, évêque, sans perdre de vue la sainteté ; le montrer dans son action tant privée que sociale, dans le don total de lui-même aux âmes et dans le développement de sa vie intérieure ; enfin, signaler quelques-unes des qualités de l'écrivain, c'est ce que nous allons tenter maintenant.

I

LA JEUNESSE

(1581-1593)

Nous croyons pouvoir comprendre sous ce titre, avec les années d'études de saint François de Sales à Paris (1581-1588) et à Padoue (1589-1592), les dix-huit mois qu'il passa en Savoie, se préparant à l'ordination sacerdotale (18 décembre 1593).

Issu d'une antique race, François tenait de sa naissance la distinction des manières, l'exquise courtoisie, le respect des hommes et de lui-même, l'ardeur chevaleresque, le sentiment profond du devoir et de l'honneur. Ame élevée, jugement droit, esprit perspicace et observateur, intelligence ouverte à tout ce qui est grand, bon et beau ; cœur affectueux et délicat, heureux mélange d'énergie et de tendresse, volonté soumise à la raison et illuminée par la foi ; pureté angélique, piété ardente et, par-dessus tout, l'amour de Dieu surnaturalisant et sanctifiant tous les actes d'une vie sans tache : c'est enrichi de ces dons multiples de la nature et de la grâce que les contemporains du gentilhomme savoyard nous l'ont dépeint à Paris et à Padoue, et qu'il se révèle lui-même dans les trop rares écrits de sa jeunesse.

Mais, pour l'étude de cette période, il nous manque un élément essentiel. En effet, toute la correspondance que, du collège et de l'université, le saint Étudiant adressait

à sa famille a disparu. Conservée longtemps dans les archives du château de Thorens, elle fut brûlée à la Révolution : treize lettres en tout, voilà ce qui nous reste pour ces huit années. Nous pouvons cependant recueillir dans ces épaves quelques traits de la physionomie morale du jeune gentilhomme ; mais comment regretter assez la perte des lettres à celle qu'il appelait dans son Analyse de Droit civil : *optima et prudentissima mater?*

Humaniste, François de Sales a le souci de bien dire ; de là ces ébauches, latines pour la plupart, qu'il rédige avec soin et dont la forme trop apprêtée parfois, nuit au naturel. Ces protestations réitérées de son indignité personnelle et de l'honneur qu'il porte à ses correspondants paraissent exagérées aujourd'hui, et volontiers on les taxe d'affectation ; alors, elles étaient de mise. D'ailleurs, ces formules quelque peu emphatiques sont néanmoins la manifestation sincère de ses sentiments. Qu'il traite avec un supérieur ou un égal, François est convaincu de son infériorité et du devoir qu'il a de rendre au destinataire le respect qui lui est dû. « Je ne fis jamais chose qui méri« tasse que vous prissies la peine de m'escrire avec tant de « caresses comme vous aves faict, » écrit-il de Padoue en 1590 [1] ; et encore : Parce « quil est fort aysé a oublier si « peu de chose comme je suys, » je « vous remercie de la « memoyre que vous eustes de moy... ce que cognoissant « ne venir de mes merites, j'en honnore d'autant vostre « bonté, delaquelle je reconnoys toutes ces faveurs [2]. » — A un gentilhomme qui l'a prévenu, le saint Étudiant exprime sa reconnaissance, et l'assure qu'il s'estimera heureux d'avoir « un lieu de mortepaÿe en » son « service [3]. » — En 1593, il s'étonne qu'un compatriote, son ancien condisciple, « homme très savant et accompli, » ait pu songer à lui dédier ses « thèses théologiques, » et à le gratifier, lui, « homme obscur, » du titre d'ami [4]. — Plus grande encore sera sa surprise, mêlée de joie, lorsque

(1) Tome XI, p. 4.
(2) Ibid., p. 6.
(3) Ibid., p. 8.
(4) Ibid., p. 13.

Antoine Favre lui offrira son amitié. Si le sénateur, déjà célèbre, a été le premier à écrire, cela prouve qu'il a « donné « le premier, ce qui est plus divin, et que, » ajoute François de Sales, « j'ai été le premier à recevoir, comme il sied à « mon infériorité... Je n'estimais pas convenable de vous « adresser mes hommages à distance, car je ne me croyais « pas un jeune homme assez important pour mériter que « mon nom fût prononcé ou entendu par quelqu'un des « membres de votre illustre corps (1). »

Le noble héritier de la maison de Sales ne se montre aussi obséquieux que parce qu'il est vraiment humble. On reconnaît bien à ces traits celui qui donnera plus tard ce conseil à *Philothée:* « Ou ne disons point de paroles d'humi- « lité, ou disons les avec un vray sentiment interieur... De « mesme de quelques paroles d'honneur ou de respect qui, « a la rigueur, ne semblent pas veritables ; car elles le sont « neanmoins asses, pourveu que le cœur de celuy qui les « prononce ait une vraye intention d'honnorer et respecter « celuy pour lequel il les dit ; car encor que les motz signi- « fient avec quelque exces ce que nous disons, nous ne « faisons pas mal de les employer quand l'usage commun le « requiert (2). »

Un jour, François apprend qu'un de ses amis parle de lui avec trop de bienveillance ; aussitôt, de le mettre en garde contre ses illusions (3). Et quand, plus tard, Mgr de Granier fera à tous l'éloge de son Prévôt : « Il ne faut pas, » écrira celui-ci, « trop ajouter foi aux paroles d'un père « aussi indulgent que l'est mon Évêque...; car bien souvent « les parents les plus prudents se persuadent trouver en « leurs enfants les qualités qu'ils désirent (4). »

Élève reconnaissant, bon et affectueux camarade, l'Étudiant de Padoue exprime avec délicatesse sa gratitude à un ancien professeur (5), loue avec complaisance un condisciple, et même l'assiste pendant une maladie (6). C'est

(1) Tome XI, pp. 22, 23.
(2) *Introduction a la Vie devote*, Partie III, chap. v.
(3) Tome XI, p. 11.
(4) Ibid., p. 15.
(5) Ibid., p. 1 *bis*.
(6) Ibid., pp. 11, 12.

que, déjà, notre Saint est l'ami tendre et dévoué qu'il sera toujours. L'amitié, il la faut à son cœur si aimant, à son âme si pure ; il en goûte les charmes, elle est une partie de sa vie. Nous le voyons appeler avec « impatience cette « heure de bonheur » qui lui permettra de serrer dans ses bras un ancien compagnon d'études (1) ; puis avouer au sénateur Favre que, s'il n'avait prévenu ses désirs, il n'aurait pas craint de le « provoquer à cette douce lutte d'ami- « tié... Très ardent par nature en ces sortes de luttes, » le jeune docteur défie le grave jurisconsulte de rester le dernier dans l'arène, lui qui, cependant, y est descendu le premier (2).

On a critiqué les lettres latines de saint François de Sales à son ami : « Elles sont ennuyeuses, » écrit M. Strowski, « avec leurs compliments et leurs plaisanteries de collège, » leurs périodes trop élégantes, leurs jeux de mots « sans grâce ni vivacité, » leurs superlatifs, leur admiration excessive (3) ; et M. Delplanque ajoute : « On y voit trop l'homme du XVIe siècle, l'humaniste bel esprit (4). » Malgré tous les défauts qu'on lui reproche, il n'en reste pas moins vrai que ce commerce épistolaire est l'expression d'une « amitié fraternelle que la divine Bonté » elle-même avait

(1) Tome XI, p. 14.

(2) Tome XI, p. 21, 22.

(3) *Saint François de Sales : Introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au* XVIIe *siècle* (Paris, 1898), liv. III, chap. 1er, p. 192.

(4) *Saint François de Sales humaniste et écrivain latin (Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille ;* Lille, 1907), pp. 19, 21. — Voir aussi, dans la Revue mensuelle : *Les Facultés catholiques de Lille* (janvier 1923, No 4), un article du même auteur sur *Saint François de Sales et l'humanisme.* Cet article résume l'ouvrage publié en 1907, mais avec quelques différences : il met plus en relief les qualités de saint François de Sales écrivain et semble témoigner moins de sévérité dans la critique du style.

M. Rébelliau, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de L. Petit de Julleville (tome III, p. 357), met les choses au point quand il écrit du saint gentilhomme : « Humaniste, helléniste..., il était familier de bonne heure avec Aristote, Platon, Épictète et Plutarque, comme avec Cicéron, Virgile et Sénèque. Rien de plus cicéronien que son commerce de lettres latines avec le « sénateur » Antoine Favre : Sadolet et Bembo en eussent signé les périodes harmonieuses et larges. Et l'expression chaleureuse, mais toujours curieusement travaillée, de l'affection des deux jeunes gens se mêle, dans ces lettres, — qu'ils composaient, ils l'avouent eux-mêmes, avec soin, — des réminiscences les plus doctes. »

« mise si vive et parfaitte [1] » entre deux hommes illustres, entre l'âme d'un grand chrétien et celle d'un grand Saint.

Revenu en Savoie, le seigneur de Villaroget fut bientôt mis en relations avec des personnages distingués qui lui témoignaient à l'envi leur sympathie. C'était pour lui « moins un sujet d'orgueil qu'un stimulant à mieux « faire [2] ; » et, tel un disciple auprès de ses maîtres, il se sentait excité par leurs exemples à se rendre « moins « indigne de leur amitié [3]. »

Seules, quelques lignes d'une lettre de décembre 1593 [4] nous disent ce qu'était pour sa mère le cœur de François de Sales : il faut les lire. Elles nous dépeignent son angoisse à la nouvelle du grave danger qui menace Mme de Boisy, son empressement à se rendre auprès d'elle, sa joie de la voir revenue à la vie. C'est bien le même cœur qui, à seize ans de là, dictera des pages si émues à la mort de sa mère [5] et répandra sur sa tombe des larmes abondantes, mais doucement résignées.

Le bon sens et la finesse d'esprit du jeune Étudiant percent aussi dans ses lettres. Il se garde bien de donner à un homme de cour, ami de son père, « des nouvelles... de « colleges ; » quant aux autres, « elles sont si incertaynes... « que, pour ce seul respect, » il se croit dispensé « d'en « escrire [6]. » S'il fait part à un seigneur de ce qu'il a ouï dire, il ajoute : « ce que n'estant asseuré, je m'en rapporte « a l'evenement [7]. » Plusieurs de ses lettres se sont perdues : « Nous payons le port avant qu'elles partent, » écrit-il plaisamment ; « et partant, besogne païee, malfaicte [8]. »

Dans quelques mots rapides seulement, on peut surprendre son âme :

« J'oseroys bien me promettre » que « mon entreprise en « l'estude reussira au bien que je desire, Dieu aydant, qui

(1) *Defense de l'Estendart de la sainte Croix*, Avant-Propos, 3e Partie, p. 29.
(2) Tome XI, p. 23.
(3) Ibid., p. 31.
(4) Ibid., p. 33.
(5) Voir tome XIV, Lettre DLXXXI.
(6) Tome XI, p. 2.
(7) Ibid., p. 6.
(8) Ibid., p. 3.

« est de le bien pouvoir servir [1]. » N'est-ce pas l'idéal qu'il poursuivra toute sa vie? — La « nouvelle navarraise », c'est-à-dire la victoire de Henri IV sur la Ligue, l'afflige au point de vue de la foi catholique, et il pousse un soupir de douleur : « Je ne sais ce que Dieu veut faire de la France, « car les péchés y sont très grands [2]. » — Le 25 mars 1591, il souligne ainsi le souvenir du mystère que l'Église célèbre : « Padoue, jour de l'annonce de notre salut et de la salu- « tation donnée à la Vierge [3]. »

Au surplus, les minutes de ses lettres portent l'empreinte de son soin, de son esprit d'ordre, de sa piété : caractères fins et réguliers, marges très nettes, quelques ratures, mais pas une tache. Essaye-t-il une plume, il trace, avec les noms de ses professeurs, ceux de ses grandes amours : « *Jesus Nazarenus*, Doux Jesus, *Maria Stella maris.* »

Mais voici François de Sales Prévôt du Chapitre de Genève et entré dans les saints Ordres ; avant de recevoir le diaconat (18 sept. 1593), il avait déjà prêché plusieurs fois et fondé la Confrérie des Pénitents de la Sainte-Croix. A l'occasion de prières publiques, son Évêque l'a chargé, au commencement de décembre, de prendre la parole pour stimuler l'ardeur du peuple « à fléchir la justice de « Dieu ; » et le jeune diacre dit ne pouvoir le faire « sans « avoir salué les Docteurs [4]. »

Quelques jours plus tard, le fils du seigneur de Boisy sera « promu à l'auguste dignité du sacerdoce ; » alors il confie à son meilleur ami, le sénateur Favre, ses émotions profondes et les sentiments divers qui affluent en son âme [5]. C'est un « honneur insigne, » un « bien excellent » qu'il va recevoir ; c'est aussi une « transformation » qui doit s'opérer en lui. « *La frayeur et le tremblement se sont* « *emparés de moi,* » écrit-il, car rien « de plus difficile et de « plus périlleux à l'homme que d'être appelé à tenir entre

(1) Lettre au baron d'Hermance, 26 novembre 1585, tome XI, p. 2.
(2) Ibid., pp. 1, 2 *bis*.
(3) Ibid., p. 12.
(4) Ibid., p. 33.
(5) Ibid., Lettre XIII.

« ses mains et à produire par sa parole... Celui que les « Anges... ne peuvent pas même embrasser par la pensée, ni « célébrer par de justes louanges. » Conscient de la dignité sublime du Prêtre, il en redoute les « effroyables responsa-« bilités ; » son esprit se trouble et son cœur souffre... Cependant, il « ne manque pas de courage, » loin de là : ses saintes frayeurs, fruit de son humilité, laissent une place très large à l'espérance et même « à une allégresse bien « supérieure à ce que pourraient » lui valoir ses « propres « mérites ; » dès lors il se réjouit, il exulte à la pensée de pouvoir offrir au Seigneur le sacrifice de la plus auguste des victimes.

Idée très haute du ministère sacerdotal, humble défiance de soi-même, inébranlable confiance en Dieu, zèle ardent pour sa gloire : telles sont les dispositions que le nouveau Prêtre apporte à l'autel. Il peut en approcher sans crainte ; la grâce divine et sa coopération personnelle l'ont merveilleusement préparé à sa grande mission d'apôtre et de conquérant des âmes.

II

L'APOSTOLAT

(1594-1602)

Neuf mois de ministère à Annecy et dans les environs, cinq ans d'apostolat dans le Chablais, un voyage à Rome, un séjour de plusieurs mois à Paris sont les grandes lignes de cette partie de la vie de François de Sales, couronnée par son sacre comme Évêque de Genève, le 8 décembre 1602.

Apôtre, notre Saint le fut toujours : il l'était déjà lorsque, à peine âgé de cinq ou six ans, il réunissait les enfants du voisinage pour leur enseigner la leçon de catéchisme que lui-même venait d'apprendre ; il le fut à Paris en 1619, à Turin en 1622, où, se livrant sans mesure au service des âmes, il faillit mourir à la peine. Toutefois, parce que c'est la conversion du Chablais surtout qui lui a valu le titre

glorieux d'*Apôtre* et que, d'autre part, ses négociations à Paris pour le rétablissement du culte catholique dans le pays de Gex ne sont que la suite de cette grande conquête, nous rechercherons dans la correspondance de ces huit années ce qui nous montre le Prêtre dans l'exercice de son apostolat. Déjà il nous apparaîtra comme un maître dans l'art de manier les hommes et un Saint qui veut à tout prix les gagner à Dieu.

§ I. — *Avant la mission du Chablais.*

La plupart des lettres de 1594, 1595 sont adressées au sénateur Favre ; de 1596 à 1599, la correspondance avec le Nonce de Savoie, Mgr Riccardi, tient la plus grande place. Bientôt, absorbé par la mission du Chablais, le jeune Prévôt renonce à écrire en latin ; c'en sera fait alors de ces ébauches qui nous ont permis d'entrer dans le secret de son intimité avec le grand jurisconsulte, intimité qui fut, jusqu'à la mort, une des plus douces joies de l'un et de l'autre.

En attendant, tous deux continuent leur commerce épistolaire, sans jamais se lasser de se redire combien ils en goûtent la douceur. Çà et là, des noms surgissent : ce sont des amis communs qui servent de porteurs ou dont l'on attend la visite ; ce sont encore des gens qui vont plaider à Chambéry et sollicitent un mot de recommandation de François, « l'ami le plus loyal », pour Antoine, « le juge le plus intègre » et le plus bienveillant (1). Avant le Carême, tous deux sont à l'espoir d'une prochaine rencontre. Comme les amis, dans l'antiquité chrétienne, ils s'accorderont « quelque honnête récréation... afin d'avoir, » écrit le Prévôt, « l'esprit plus libre pendant le temps de « pénitence pour s'asseoir dans la solitude, se taire et s'éle- « ver au-dessus de soi-même (2). » Quant aux réunions et aux festins, le Prêtre les redoute et proteste vouloir s'en abstenir, même à l'occasion de noces célébrées dans une

(1) Tome XI, p. 51.
(2) Ibid., p. 43.

famille amie [1]. — Un autre jour, « encore à jeûn de corps « et d'âme, » il promet au Sénateur d'offrir aussi en son nom, comme d'ailleurs il a coutume de le faire, la « victime « de choix » dont il va se nourrir à l'autel [2].

Veut-on savoir comment saint François de Sales comprenait les pèlerinages? En voici un organisé par lui pour les Pénitents de la Sainte-Croix, qu'il projette de conduire à Aix, où se vénérait une parcelle considérable du bois sacré. « Nous dirons les Litanies de Jésus crucifié, » mande-t-il à Antoine Favre ; « nous ôterons *les souliers de* « nos *pieds*, car nous regardons comme saint le lieu où nous « nous rendons... Toutefois, nous ne ferons pas tout le che- « min pieds nus, mais seulement quelques milles... » A Aix, « nous entendrons la Messe en l'église de la Sainte-Croix... « nous dînerons ensemble, modestement et frugalement, « écoutant la lecture de quelque livre de dévotion, afin que « nul discours profane ne se mêle aux entretiens pendant « ce saint voyage [3]. »

Une lettre à François Girard, Prévôt de la Collégiale de Bourg [4], est plus significative encore. Notre Saint, en une belle langue latine, le félicite chaleureusement d'avoir à « combattre sous l'étendart du très saint Crucifié ; » car, « suivre Jésus-Christ guérissant les infirmes, ressusci- « tant les morts » est « à la portée de tous ; » mais le suivre « souffrant et mourant, voilà ce qui n'est accordé qu'à un « fort petit nombre. Il n'est pas très pénible d'embrasser « la Croix lorsqu'elle est debout » et « que personne ne « l'ébranle ; mais la soutenir contre le choc des assaillants « pour qu'elle ne tombe pas, voilà le propre d'un courage « éprouvé. » Et le jeune Prêtre de s'écrier avec un saint enthousiasme : « O bienheureux combat, dans lequel à la « fois *nous mourons* et *nous vivons* pour le Christ ! »

C'est à ce rude mais glorieux combat que Dieu conviait François de Sales ; quinze jours encore, et il partait pour le Chablais où nous allons le suivre.

(1) Tome XI, p. 44.
(2) Ibid.,, p. 54.
(3) Ibid., pp. 66, 67.
(4) Ibid., Lettre xxxi.

§ 2. — *La mission du Chablais.*

a) *Historique de la mission.* — Le héros de cette difficile et périlleuse mission en a résumé l'histoire dans un compte-rendu envoyé au Pape Clément VIII, le 15 novembre 1603 (1) ; dans ses lettres écrites au jour le jour il en a laissé le détail vivant. Seules ces lettres peuvent nous donner une idée exacte de la situation, des obstacles rencontrés, de la tactique adoptée, des résultats obtenus ; mais, ce que la modestie de l'Apôtre nous cache trop souvent, ce sont les sarcasmes dont il fut l'objet, les souffrances de toutes sortes qu'il endura, les dangers qu'il courut. Quant à ses triomphes, il en fait une très large part à ses collaborateurs, bien que pendant les trois premières années il n'ait eu aucune aide.

La situation était dure !... François de Sales va nous en faire lui-même le tableau. Cette province du Chablais, pourtant si belle, lui apparaît enveloppée d'un « sombre « nuage auquel commande le prince des ténèbres » qui obscurcit « l'esprit de ces hommes. » Dès les premières tentatives pour attirer les paysans des environs de Thonon, les principaux de la ville ont « assemblé leur conseil » et « se « sont juré... que ni eux ni le peuple n'assisteraient jamais « aux prédications catholiques. — *Leur cœur est endurci,* » s'écrie douloureusement l'Apôtre ; « *ils ne veulent pas* nous « *écouter* parce qu'*ils ne veulent pas écouter* Dieu (2). » Et ils s'obstinent, prétextant « le mauvais traittement qu'ilz « recevroyent des Bernois et Genevois... s'ilz les voyoyent « seulement venir a nous d'autre façon qu'avec des injures « a la bouche ou des pierres a la main (3). » Ils ne rendront aucun bon office au Missionnaire, ils se garderont même de lui adresser la parole : c'est la loi qu'ils se sont faite (4).

(1) Tome XII, Lettre CCIV.
(2) Tome XI, pp. 90-92.
(3) Ibid., p. 94. — Ces dernières lignes sont à retenir ; seules elles font soupçonner les périls auxquels l'Apôtre se trouva exposé.
(4) Tome XI, p. 96.

Ainsi, François se heurte d'abord à « la mauvaise volonté « des adversaires ; » bientôt, ce sera la haine ouverte, et l'on apostera des assassins pour lui ôter la vie [1].

Si les uns, de parti pris, ne veulent pas venir au bon Pasteur qui leur tend les bras, les autres le « fuyent tant « quilz peuvent » par crainte d'une prochaine rupture de la trêve avec Genève ; ils devraient s'attendre aux pires représailles « silz avoyent faict tant soit peu semblant « de prendre goust aux raysons catholiques [2]. » Parmi ces craintifs, quelques-uns sont déjà convaincus, écrit le Saint au commencement d'avril 1595 ; mais « l'incertitude de « l'evenement de ceste trefve » les empêche d'abjurer. De remède à ce mal, hélas ! il n'y en a point ; « car, de leur « apporter en jeu l'enfer, la damnation, ilz se couvrent de « la bonté de Dieu ; si on les presse, ilz vous quittent tout « court [3]. »

Déjà sept mois d'apostolat, et « troys ou quatre huguenotz » seulement sont allés « au sermon quatre ou cinq « fois... a cachetes, par les portes et fenestres, » quoique François ait prêché à Thonon « ordinairement toutes les « festes, et bien souvent encor parmi la semayne. » — « Præ- « cher les murailles, » quel travail ingrat, quelle dure épreuve pour son zèle !... « Je m'y fascherois desja beaucoup, si ce « n'estoit l'esperance de mieux, » avoue l'Apôtre, qui s'encourage d'ailleurs, sachant « que le munier ne perd pas « tems quand il martelle la meule [4]. » La besogne entreprise est en effet de longue haleine, et le succès en paraît si éloigné, que le Prévôt écrit à la même époque à son Évêque, non sans une teinte de tristesse : « Ceste province « est toute paralytique, et devant qu'elle puisse marcher, je « pourray bien penser au voyage de la vraye patrie [5]. »

Faut-il poursuivre, ou abandonner le terrain?... Humainement parlant, le second parti semblerait le plus raisonnable au Missionnaire : son père le rappelle, ses amis le

(1) Cf. tome XI, pp. 117, 118.
(2) Ibid., p. 120.
(3) Ibid., p. 121.
(4) Ibid., pp. 120, 121.
(5) Ibid., p. 119.

pressent, Mgr de Granier lui-même va céder à leurs instances... mais, la gloire de Dieu, le salut des âmes !... Antoine Favre approuve la résistance de son intrépide ami ; il est « à peu près le seul, mais c'est assez. » L'athlète du Christ restera donc sur la brèche, à cette condition toutefois : « Si, dans quatre mois, c'est-à-dire mon année « achevée, chacun ne remplit pas fidèlement son devoir en « cette affaire, je ne souffrirai plus qu'aucun autre que vous « me retienne dans cette charge (1). » Au duc de Savoie et à ses ministres d'accomplir leur « devoir ».

Charles-Emmanuel avait lui-même demandé l'envoi de missionnaires en Chablais ; néanmoins, la plupart des habitants, ceux de Thonon surtout, s'obstinaient à croire que François de Sales prêchait à son insu, voire « contre sa « volonté. » Un mot du prince eût suffi... et il gardait le silence !... A ce « grand argument, » s'en ajoutait un autre : la « vie précaire » que ces hommes (2), sujets d'un souverain catholique, menaient « au milieu des domaines de « l'Église (3). » C'est que, presque tous les revenus ecclésiastiques étant aux mains des séculiers, il appartenait à Son Altesse de les leur faire relâcher — une partie du moins — pour l'entretien des prédicateurs (4). De belles promesses répondent aux pressantes requêtes, de pénibles déceptions succèdent aux espérances et l'attente se prolonge sans fin : « Bien que la mission ait été commencée par « l'ordre du Prince, » écrira le Prévôt le 21 juillet 1595, « il ne s'en occupe plus, absorbé qu'il est par d'autres « affaires (5). » A la fin de l'année, François prend la plume : il fait au duc un exposé de la situation, en indiquant les moyens qu'il « pense estre plus pregnans pour faire sortir « en effect le saint desir » qu'a Son Altesse « de voir ces « peuples de Chablaix reünis a l'Eglise catholique... Il y a « de la despence en ceste poursuite, » conclut-il, « mais c'est

(1) Lettre de la fin de mai 1595, au sénateur Favre, tome XI, p. 139.

(2) On sait que Louis de Sales, cousin du Saint, l'avait accompagné en Chablais. Après quelques mois de ministère, dans les campagnes surtout, l'Apôtre dut le renvoyer, faute de ressources.

(3) Tome XI, p. 139.

(4) Cf. ibid., p. 121.

(5) Minute de la lettre au P. Canisius, ibid., p. 146.

« aussy le supreme grade de l'aumosne chrestienne que de « procurer le salut des ames (1). »

Charles-Emmanuel ne cesse d'avoir les meilleures intentions, il manifeste même des sentiments très bienveillants à l'égard du jeune Prêtre que déjà il songe à nommer coadjuteur de l'Évêque de Genève (2) ; mais la guerre qui éclate ou qui menace, les calculs de la politique, les oppositions de ses ministres lui font toujours différer la réalisation de ses pieux projets. Et lorsque, après une entrevue avec l'Apôtre, au mois d'octobre 1596, il se décidera enfin à donner des ordres, ces ordres ne seront pas exécutés : « Le duc est très zélé, il est vrai, mais ne peut se faire obéir... » François de Sales écrivait ces mots en avril 1598 (3) ! — Revenu de son premier voyage à Turin sans les pièces nécessaires, il a « été la fable de ces mécréants, » tandis qu'à la cour on sème des calomnies sur son compte, on lui prête des vues intéressées et ambitieuses, lui qui, « par « ces quelques travaux, ne cherche à être bien vu de » ses « supérieurs qu'autant qu'il le faut pour remplir » sa « mis- « sion (4) ! » Il n'a, « humainement, autre refuge à la cour » que la « bonté et sollicitude » du Nonce ; c'est à ce « seul « protecteur et consolateur (5) » qu'il confie ses vœux ardents et ses déceptions ; c'est auprès de lui qu'il insiste à temps et à contretemps, au point de devenir importun. Parfois, un gémissement lui échappe, et il devient plus pressant encore...

Une grande consolation était cependant réservée à l'infatigable Apôtre — celle qu'il avait rêvée dès les premiers jours de son entrée en Chablais (6) : la nuit de Noël 1596, il célébra pour la première fois la Messe en l'église Saint-Hippolyte de Thonon ; « aux fêtes de sa Nativité, le « Christ, redevenant pour ainsi dire petit enfant, » naissait

(1) Tome XI, pp. 168, 171.
(2) Voir ibid., pp. 179, 180, 182.
(3) Lettre cviii, au Nonce de Turin, ibid., p. 332.
(4) Ibid., p. 204.
(5) Ibid., pp. 229, 333.
(6) Cf. ibid., p. 93.

«enfin de nouveau parmi ce peu de fidèles qu'il» avait dans la ville [1].

Désormais, la situation intellectuelle et morale va devenir bien meilleure, la victoire complète s'annonce. La conversion de personnages distingués, tels que l'avocat Poncet et le seigneur d'Avully, a fait sensation ; quatre paroisses, puis dix ou douze demandent des prêtres ; à Thonon même, « rendez-vous de toute la province, beau-«coup sont bien disposés, et presque tous les autres, si «ébranlés dans leur conscience, que s'ils voyaient » le culte catholique « rétabli, ils se rendraient facilement et en peu «de jours [2]. » Les possédés, très nombreux dans la région, ne trouvent de remède « que dans le signe de la Croix, «l'eau bénite, les *Agnus Dei :* » n'est-ce pas « une douce «invitation de la Providence » aux âmes encore rétives et à ceux qui doivent leur ménager les secours opportuns qui triompheront de leurs résistances [3] ?... Ces secours, les prêtres seuls pourront les leur apporter.

La moisson est mûre, mais il faut des moissonneurs ; et François les réclame, et il réclame en même temps les ressources matérielles pour leur entretien. Alors, l'avarice des Chevaliers des Saints Maurice et Lazare, détenteurs de la plupart des revenus ecclésiastiques du pays, met des entraves à son zèle. « Je suis bien aise, » écrit le Prévôt avec une petite pointe d'ironie, « que messieurs les Che-«valiers estiment peu considérables les biens ecclésiastiques «du Chablais, car étant d'ailleurs généreux, ils les céderont «volontiers pour le service de Dieu [4]. » Vain espoir ! ils se dérobent, au contraire, pour ne pas tenir leurs promesses, et de fait ils ne les tiennent pas. Des six pensions dont on a convenu pour être attribuées à autant de prêtres — et il en faudrait au moins dix-huit — François de Sales ne reçoit la première année (1597) que le payement de trois ; au début de l'année suivante, il présente des réclamations au duc [5], car la Milice ne s'inquiète pas même des trois

(1) Tome XI, p. 217.
(2) Ibid., p. 190.
(3) Ibid., p. 191.
(4) Ibid., p. 221.
(5) Ibid., Lettre CIV.

pensionnés ! Une telle insouciance arrache une plainte à l'Apôtre : « A ce que je vois, » dit-il au Nonce au mois d'avril 1598, « rien ne manquera du côté de MM. les Che-« valiers pour ruiner les affaires du Chablais, puisqu'ils « ne se mettent nullement en peine de faire payer les pen-« sions promises, sans lesquelles on ne peut continuer l'exer-« cice du culte commencé dans les trois paroisses, et moins « encore l'augmenter (1). »

Dans sa correspondance de 1597-1601 avec Mgr Riccardi, l'homme de Dieu reviendra souvent sur ce triste sujet. Rien, semble-t-il, ne lui fut aussi pénible comme d'avoir à dépendre de la « Religion de Saint-Lazare » pour l'entretien de ses collaborateurs : sa fierté de gentilhomme y répugnait autant que sa grandeur d'âme et la magnanimité de son zèle. Lui, toujours si bon, si miséricordieux aux coupables, à ses ennemis eux-mêmes, ne peut se défendre d'un mouvement d'indignation en présence du mauvais vouloir de « ces clercs armés » dont il n'entend pas que ses auxiliaires, pas plus que lui-même, aient à « devenir les « courtisans et pensionnaires (2). » Qu'ils « sachent, » écrivait-il, « que notre pauvreté ne recherche pas leurs biens « pour s'enrichir et devenir opulente, » car « dans ce pays, « les prêtres souffriront disette de toutes choses, si ce n'est « de procédés désobligeants ; » au premier appel, ils viendront, mais pour « s'exercer ici à la patience et à la morti-« fication (3). »

D'autre part, il n'y a ni logement pour les curés, ni églises restaurées, ni autels dressés, tous les objets indispensables au culte font défaut ; Thonon même n'a qu'un pauvre autel en bois (4) : dès lors, faut-il s'étonner de voir François de Sales tendre sans cesse la main? En ce qui le concerne personnellement, peu lui importe la pauvreté ! il a « dépensé de son bien et de celui de ses amis dans la « mission du Chablais, » sans tirer « un seul liard » du bénéfice obtenu par concours en 1595 ; aussi dit-il plaisamment

(1) Tome XI, p. 330.
(2) Ibid., pp. 244, 238.
(3) Ibid., pp. 265, 242.
(4) Ibid., p. 243.

et avec une fine malice : « Sur cinq prêtres, je n'en connais qu'un qui ne soit pas molesté par les Chevaliers... » C'est lui-même [1]. Mais, ce qui le tourmente, ce sont ses *enfants* qui *demandent du pain, et personne* n'est là *pour le leur rompre...* ce sont les fruits merveilleux qu'on pourrait recueillir, si les excellentes dispositions des populations étaient secondées, encouragées par le rétablissement du culte : voilà pourquoi « *l'espérance différée afflige* incroya« blement *l'âme* » du saint Missionnaire qui n'a « d'autre « pouvoir que celui des soupirs et des désirs [2]. »

Cet état de choses durera jusque vers la fin de 1601. Alors seulement, après des difficultés inouïes et malgré mille intrigues, Mgr de Granier pourra obtenir — en partie du moins — l'exécution du Bref de Clément VIII, rapporté de Rome par son Coadjuteur (1599), qui enjoignait aux Chevaliers de restituer à l'Évêque de Genève, pour l'entretien des prêtres et prédicateurs, tous les revenus qu'ils possédaient sur les paroisses converties [3].

Bien avant cette restitution, Dieu allait ménager de grandes joies à son Serviteur : le secours de précieux auxiliaires, tels que les PP. Chérubin de Maurienne et Esprit de Baume, Capucins, en 1597, suivis plus tard de plusieurs Jésuites et de prêtres aussi dévoués que savants ; la fondation, grâce aux libéralités du Souverain Pontife, d'une mission de six Religieux de la Compagnie de Jésus à Thonon où, de son côté, le duc de Savoie projetait l'établissement d'un collège. « Une consolation incroyable » fut aussi le succès inespéré des Quarante-Heures célébrées à Annemasse les 7 et 8 septembre 1597 [4], et celui plus splendide encore des Quarante-Heures de Thonon les 20 et 21 septembre, et les 1er et 2 octobre de l'année suivante. Pendant les secondes, sous le regard ému du cardinal de Médicis, Légat du Saint-Siège, et en présence de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, une « heureuse moisson de « plusieurs milliers d'âmes » se fit dans le bailliage, une foule

(1) Tome XI, pp. 302, 303.
(2) Ibid., pp. 207, 340.
(3) Voir tome XII, p. 10.
(4) Tome XI, p. 311, et voir au tome II la Préface, Ire Partie, et les pp. 25, 26.

d'enfants prodigues vinrent se jeter entre les bras du vénérable Évêque de Genève, qui, de concert avec l'Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, n'avait rien épargné pour rendre plus magnifique cette manifestation de foi [1].

A la fin de cette année mémorable, saint François de Sales partit pour Rome où il demeura environ quatre mois (janvier-avril 1599). Il put s'y délasser de ses travaux et y noua d'intimes relations avec les plus éminents personnages de la Cour pontificale, qui l'honorèrent depuis lors de leur amitié [2]. La paternelle bienveillance que lui témoigna Clément VIII, tout en confondant l'humilité du jeune Coadjuteur, ne dut pas être une petite joie pour son cœur si profondément attaché au Pontife infaillible et à la Chaire de Pierre ; pourtant, lorsque après l'examen si brillamment subi devant le Pape il en écrit le résultat en Savoie, c'est avec une extrême modestie qu'il annonce ce succès : « Dieu n'a pas permis que nous ayons esté « confus, » dit-il, « quoy qu'en ne regardant que moy mesme « je n'attendis que cela... Souvenes vous que nos amis exa« gerent aussi souvent nostre bien que nos ennemis exa« gerent nos maux, et qu'en fin nous ne sommes que ce que « nous sommes devant Dieu [3]. »

Mais voici de nouvelles angoisses : au mois d'août 1600, Henri IV envahit la Savoie ; Bernois et Genevois font courir des rumeurs menaçantes ; les missionnaires, par prudence, se dispersent ; quelques curés plus timides se retirent « pour voir comment finiront les choses. » Tout est à craindre pour la persévérance des convertis ; rien, cependant, ne peut ébranler leur courage, ils restent fermes dans la foi [4]. Quelle consolation pour le bon Pasteur qui les y avait conquis !

A cette consolation, vint s'en ajouter une autre l'année suivante. Le bailliage de Gaillard, rentré dans le domaine du duc de Savoie, ouvrit ses portes aux ministres de l'Évangile. Deux Jésuites et deux curés du Chablais y

(1) Tome XI, pp. 356, 360.
(2) Voir tome XII, Avant-Propos, p. VI, et la Lettre CXXI.
(3) Ibid., p. 6.
(4) Ibid., pp. 50, 51.

prêchèrent aux fêtes de la Pentecôte avec un succès tel, que François de Sales y trouva le lendemain cent familles catholiques et toutes les autres bien disposées. En décembre, Mgr de Granier rendra à leur ancienne destination huit églises ; « plusieurs milliers d'âmes » auront déjà abjuré l'hérésie (1).

Presque en même temps, trois paroisses furent érigées dans le pays de Gex, gouverné jusqu'alors par les Genevois et maintenant soumis au roi de France. Mais, qu'était ce nombre sur vingt-six qu'on avait à rétablir, vu surtout les conversions obtenues et celles qui s'annonçaient ?... L'Évêque et son Coadjuteur ne s'en contenteront pas, et le second ira traiter à la cour de Henri IV cette affaire épineuse, à laquelle déjà le Saint-Siège s'est intéressé. Elle était « de si delicate conduitte et bigearre poursuitte, » qu'après huit mois de persévérantes négociations, « M. de Geneve » dut s'en « retourner sans autre expedition que « d'esperances (2). » Longtemps, bien longtemps encore il faudra espérer : dix années se passeront avant que l'Apôtre, devenu Évêque, puisse voir le résultat définitif et consolant de sa mission préliminaire dans la capitale en 1602 (3). Nous n'insisterons pas sur cette mission dont le jeune Coadjuteur s'acquitta avec une prudence si avertie et un zèle si désintéressé ; on aura l'occasion d'y revenir lorsque les documents qui s'y rapportent seront publiés parmi les *Opuscules*, dernière Série de notre Édition. Il suffit d'avoir mentionné ce voyage qui devait avoir une influence profonde sur le reste de la vie de notre Saint (4).

A Paris, François de Sales prêcha devant la cour et même devant le Roi ; il vit de plus près le monde et les mondains et, de plus près encore, de saints personnages, des chrétiens et des chrétiennes d'élite ; au contact de cette société mêlée, il se rendit mieux compte des besoins de son temps et des aspirations des âmes. Dès lors, son génie se transforme, son existence reçoit une orientation

(1) Tome XII, pp. 64, 65, 90.
(2) Ibid., pp. 107, 108.
(3) Cf. tome XV, Avant-Propos, pp. v, vi.
(4) Cf. tome XII, Avant-Propos, pp. vii, viii.

nouvelle, sa vocation se précise : marteau de l'hérésie, défenseur intrépide de la vérité et de l'Église, il le sera toujours ; désormais, cependant, il sera surtout le Maître de la vraie piété dans le monde, le Guide éclairé des consciences, le Directeur sans égal qui les conduit à Dieu.

b) *La tactique et les armes de l'Apôtre.* — « Quatre ou « cinq petites personnes » formaient l'auditoire du saint Missionnaire lorsque, le 27 novembre 1594, il entreprit à Thonon les prédications de l'Avent (1) ; à la fin d'octobre 1602, l'Évêque élu de Genève écrira au Pape, en parlant de son prédécesseur : « Par son propre travail, aussi « bien que par celui de ses coopérateurs, il a ramené vingt-« cinq mille brebis errantes au bercail du Seigneur (2). » Nous savons ce qu'il faut penser des réticences de sa modestie : le bon Pasteur qui a couru à la recherche de ces « brebis errantes », c'est lui ; l'instrument d'une si étonnante conquête, c'est lui encore ; François de Sales portera à jamais, en face des générations futures, le titre glorieux d'*Apôtre du Chablais.*

Comment réalisa-t-il un pareil triomphe? Quelle fut sa tactique et quelles furent ses armes?

Se jeter sur l'ennemi, lui livrer des combats de vive force n'est pas la méthode de notre Saint ; sa politesse exquise le lui interdit autant que sa bonté compatissante. Il parle bien, un jour, sur un ton chevaleresque, d'une « lance très excitée par l'ennui du retard, » on dirait qu'il va la rompre avec l'adversaire et prendre d'assaut la citadelle : il n'en est rien pourtant, et en voici la preuve. Dans une lettre qu'il vient de recevoir, le P. Chérubin lui recommande cet expédient : l'invitation d'un premier, d'un deuxième, d'un troisième serviteur est-elle refusée par ces hommes, « il faut en appeler un quatrième qui les force à « entrer » dans la salle des noces. L'Apôtre, en plaisantant, semble d'abord agréer l'avis du fougueux Capucin, mais il ajoute aussitôt : « Ce n'est pas en comptant sur la force « de mon esprit, ni sur aucune science, mais sur la patience,

(1) Tome XI, p. 102.
(2) Tome XII, p. 129.

« que je suis descendu dans l'arène ; » et, au lieu de brandir cette « lance » qu'il semblait avoir aiguisée, il conclut : « *Attends, attends encore* [1]... »

Notre athlète, en effet, ne connaît d'autres armes que la patience, la longanimité, la douceur. Il ne prétend pas s'imposer, mais s'insinuer ; puis, avec le *triple cordon* de la prière, de la charité, de la pénitence, il essayera de lier l'ennemi [2] qu'il ambitionne bien moins de confondre que de gagner à force de bonne grâce, de procédés obligeants, de courageuse obstination. Les gens de Thonon persistent à ne pas vouloir l'entendre ; lui, au contraire, « ne perd point d'occasion de les accoster [3]. » Ainsi se charge-t-il de présenter aux principaux de la ville un livre de sonnets sacrés composés par Antoine Favre, et tous admirent le poète et son œuvre. Seul, un ministre crie au blasphème ; François, « avec toute la modération possible, » et « par un tiers, » remet « à la raison cet effronté [4]. » — L'avocat de Prez, enfoncé dans l'hérésie, prie le Prévôt d'envoyer au jurisconsulte une pièce de vers qu'il a faite à sa louange ; en s'acquittant de la commission, l'Apôtre demande à son ami de faire, dans sa prochaine lettre, une aimable allusion au poème de cet homme qui, obstinément, « fuit le Christ qui le poursuit, » et à qui lui-même a « témoigné beaucoup d'affection [5]. » Favre est plus intransigeant, il ne peut se « commander de croire qu'un heretique puisse rien avoir de bon ; » il attendra donc que de Prez soit converti, pour « l'embrasser et recueillir avec plus de demonstration l'amitié que sa poesie » lui « presente [6]. » Mais notre Saint, comme son Maître Jésus-Christ, va au devant de tous, à tous aussi il ouvre ses bras et son cœur ; aux outrages il répond par un sourire, aux menaces, par un regard bienveillant. S'il hait à mort l'hérésie, il reste toujours plein de pitié pour ceux qui en sont les malheureuses victimes.

(1) Tome XI, pp. 114-116.
(2) Ibid., p. 103.
(3) Ibid., p. 120.
(4) Ibid., p. 162.
(5) Ibid., p. 163.
(6) Ibid., Appendice A, Lettre d'Antoine Favre, 25 octobre 1595, p. 408.

Les avances affectueuses du Missionnaire, sa parole apostolique demeurent-elles sans succès? Il prend la plume et, en des feuilles volantes qu'il fera placarder sur les murs ou distribuer dans les maisons, il expose la vérité, réfute le mensonge avec netteté et vigueur, avec charité surtout. Ces pages immortelles, commencées en janvier 1595 et qui formeront plus tard le livre des *Controverses* (1), porteront peu à peu la lumière dans les esprits les plus obstinés et les disposeront à « ouyr en fin les ray- «sons catholiques. »

Pendant qu'il lutte par la plume, le saint polémiste ne néglige pas la prédication. La connaissance des Œuvres des réformateurs lui est indispensable ; il demande la permission de les lire, car chaque fois qu'il les réfute on exige ses références : « dequoy, » écrit-il au P. Possevin, « j'ay desja «receu deux affrontz que je n'eusse pas eu si ne me fusse «pas fié aux citations... je suis es lieux ou chacun sçait ses «*Institutions* par cœur (2). » Pour n'être pas pris en défaut, il prie un jour Antoine Favre de lui envoyer « en français » l'explication d'un axiome de droit (3), et le P. Canisius de lui interpréter un texte de la Genèse sur lequel les Œuvres de Bellarmin ne lui fournissent pas une lumière suffisante (4).

Parfois, pour attirer les plus réfractaires, qui se targuent de sagesse, de bon sens et de courage, François de Sales usait d'un stratagème : il annonçait un sermon où il mettrait le « dogme en plus grande lumière que le plein midi ; » à coup sûr, personne, à moins d'avoir « renoncé à la raison, » ne pourra s'empêcher de reconnaître son aveuglement. «Ils savent bien,» écrit le Missionnaire, « que ces espèces «de rodomontades les invitent à descendre dans l'arène, » sous peine d'être « tenus pour gens tout à fait pusillanimes, «qui redouteraient de se mesurer même » avec « je ne sais «quel homme de rien (5). »

Le projet d'une conférence contradictoire avec les ministres de Genève souriait à l'Apôtre ; il en est question

(1) Voir tome I, pp. CVII seqq., Préface des *Controverses*.
(2) Tome XI, p. 166.
(3) Ibid., p. 165.
(4) Ibid., p. 143.
(5) Ibid., pp. 158, 159.

plus d'une fois dans ses lettres de 1597 au Nonce. En mai et juin, croyant l'entreprise près d'aboutir, on s'occupait du choix des conférenciers ; mais les choses traînèrent en longueur et les ministres protestants finirent par se dérober.

La troisième fête de Pâques (8 avril) de la même année, le Prévôt, chargé par Clément VIII de s'aboucher avec Bèze, avait eu un entretien secret avec l'hérésiarque qui se montra d'abord « d'un accès assez facile ; » mais, ajoute François dans sa lettre au Pape (1), « je trouvai en lui un « *cœur de pierre*, jusqu'ici immobile... un vieillard endurci, « plein de *jours mauvais*... S'il était possible de l'aborder « et plus fréquemment et avec plus de sécurité, peut-être « pourrait-on le ramener au bercail du Seigneur...» Pour cette brebis perdue, notre Saint n'avait pas craint d'exposer sa vie ; il l'eût volontiers exposée mille fois encore pour introduire à Genève le culte catholique. « Une grande porte » semble s'y ouvrir au Crucifix en 1597, pourvu, observe l'Apôtre, « qu'il y soit porté secrètement, par des personnes « humbles, patientes et familiarisées avec les mœurs des « hérétiques. Il faut faire comme nous faisons pendant la « Semaine Sainte : découvrir un bras de la Croix, puis « l'autre, et ainsi peu à peu la Croix tout entière, en chantant « doucement : *Ecce lignum Crucis, venite adoremus* (2). »

Dans ces lignes, le soldat du Christ nous a dit à la fois son plan de bataille et le secret de ses victoires. Aussi, aux « rodomontades » et aux conférences publiques préférait-il les discussions particulières en « des entretiens familiers (3). » Ceux-ci lui permettaient de gagner d'abord les cœurs par son aimable urbanité, les charmes de sa personne, les convictions de sa foi, l'ascendant de son génie ; dès lors, il lui était facile de persuader en réfutant, de convaincre, de convertir. Son triomphe fut, en réalité, le triomphe de l'amour.

Cependant, on reproche à saint François de Sales d'avoir invoqué l'appui du bras séculier ; lui-même, dans le rapport

(1) Tome XI, Lettre XCIII.
(2) Ibid., p. 259.
(3) Ibid., p. 159.

adressé au Pape Clément VIII [1], ne cache pas que le pouvoir politique eut une part dans la grande œuvre de conversion qui venait de s'achever. Il suffit de lire les lettres écrites par le Saint au cours de sa mission, pour se convaincre que cette part fut très restreinte et que les démarches de l'Apôtre auprès du souverain furent toujours empreintes de modération et de charité. Si, le 29 décembre 1595, il suggère au duc de Savoie d'envoyer à Thonon un sénateur pour inviter de sa part les habitants à prêter l'oreille aux prédications catholiques, il ajoute que cela devra se faire « en termes qui ressentent la charité et l'au-« thorité d'un tres bon Prince... » Cette « douce violence » triomphera peut-être de leur obstination [2]. — Six ans plus tard, les populations sont revenues en masse à la foi de leurs ancêtres ; la plupart des églises sont rendues au culte, et les curés, établis dans les paroisses. Quelques obstinés demeurent à Thonon, où François de Sales est resté pour essayer de les gagner : ce sont des gens « qui « suyvent le huguenotisme plus tost comm'un parti que « comme une religion. » A bout de ressources, le Prévôt consulte les autres missionnaires, les officiers de Son Altesse, et d'abord le marquis de Lullin. Tous sont d'avis que le duc, « par un edit paysible, commande que tous ses sujetz « ayent a faire profession de la foy catholique... ou de « vuider ses Estatz, avec permission de vendre leurs biens... « La douceur d'iceluy, » conclut le Saint, « forcera tous ses « adversaires d'en reconnoistre la clemence, » et fera éviter aux réfractaires « le bannissement du Paradis [3]. »

Étant données les circonstances et les coutumes de l'époque, il faut reconnaître que ces mesures n'ont rien que de très modéré, et qu'en les proposant, saint François de Sales n'a pas failli à sa mission de bon Pasteur et de conquérant pacifique des âmes.

c) *La physionomie morale de l'Apôtre.* — L'étude de la situation morale et matérielle faite au saint Missionnaire

(1) Tome XII, Lettre CCIV.
(2) Tome XI, p. 170.
(3) Tome XII, pp. 78, 79.

en Chablais, des obstacles qu'il eut à surmonter, de la tactique adoptée par lui nous a déjà permis de préciser quelques traits de sa noble et séduisante figure d'Apôtre : regardons-la maintenant de plus près encore.

François de Sales eut des heures de profonde tristesse, presque de découragement : ses yeux étaient fatigués « par « la vue des temples déserts et en ruines, » ses « oreilles, « continuellement étourdies par d'horribles blasphèmes [1] ; » son cœur se brisait lorsque, faute de ressources, il ne pouvait rassasier de la sainte doctrine des paroisses entières [2], et « ce demain, ce sempiternel demain » lui causait « une « vive douleur, » car il compromettait le succès de la mission et le salut d'un grand nombre d'âmes [3]. A ces heures angoissantes, « une image de la Vierge Mère adorant l'En-« fant Jésus qui dort, » et une « charmante berceuse de » Marie « au Christ enfant » le récréent et « impriment plus « profondément Jésus-Christ dans son cœur [4]. » C'est sur ce *fort armé* qu'il s'appuie ; et, tandis qu'il avoue : « La « moisson de Thonon est un fardeau qui dépasse mes forces, » il est « résolu de ne l'abandonner qu'avec l'agrément » de son ami le sénateur, et continue à préparer de nouveaux ouvriers pour cette grande œuvre [5].

Parmi des catastrophes menaçantes, le saint Missionnaire est « tourmenté » de ce qu'il lui « reste à peine un « moment pour cultiver la dévotion, dont » il a « un si « pressant besoin ; » mais, comptant « sur la miséricorde de « Notre-Seigneur, » il élève son cœur « à de meilleures espé-« rances » et il termine ainsi une de ses lettres : « Alors que « nos yeux, ne rencontrent que des sujets de tristesse, « fixons plus attentivement nos regards sur notre patrie « céleste, et souvenons-nous toujours qu'Hélie n'est monté « *au ciel* que *dans un tourbillon* [6]. »

Et l'Apôtre reste fort ; au milieu de ses déboires il garde sa belle humeur et sait encore sourire ; il a parfois des

(1) Tome XI, p. 126.
(2) Ibid., p. 203.
(3) Ibid., p. 193.
(4) Ibid., p. 126.
(5) Ibid., pp. 95, 153.
(6) Ibid., pp. 154, 156.

mots joyeux, de fines reparties, une allure martiale. On se souvient du fameux billet à son père [1], alarmé d'une tentative d'assassinat dont le Prévôt avait été l'objet : « Si « Roland estoit vostre filz aussi bien qu'il n'est que vostre « valet, il n'auroit pas eu la coüardise de reculer pour un si « petit choc que celuy ou il s'est trouvé, et n'en feroit pas le « bruit d'une grande bataille... aussi vous faict on tort « quand on doute de nostre courage. » En dépit de son mécontentement, le vieux soldat dut être fier de l'héritier de son nom !

Fort, parce qu'il met toute sa confiance en Dieu ; fort aussi parce qu'il est sincèrement humble. Cet héroïque Apôtre ne cesse de dire qu'il est un « petit homme », un « *pecheur*, et rien plus, indigne tout a faict des graces que « Dieu espanche sur » lui [2]. A l'entendre, il « est moins un « ouvrier qu'un avant-coureur d'ouvriers [3] ; » il a été envoyé dans le pays par son Évêque, « non comme mé- « decin capable de guérir tant d'infirmités, mais comme « explorateur et fourrier... d'un grand nombre de prédica- « teurs, » seulement chargé de conserver sa « Sparte » — comme il appelle Thonon — « à de meilleurs » soldats [4]. Le duc de Savoie manifeste dans ses paroles « de magni- « fiques sentiments » à l'égard du Prévôt ; celui-ci se fâche aimablement de ce que son meilleur ami lui en témoigne de la joie [5]. Qu'on le blâme, ou même qu'on le calomnie à la cour de Turin, qu'il devienne « la fable » des adversaires quand ils le voient toujours seul à Thonon, il s'en soucie peu ; cependant, il élève des protestations, parce qu'on méprise son ministère « dont il doit être jaloux [6]. » — Le succès de l'affaire de la coadjutorerie à l'évêché de Genève, en train depuis 1597, ne le tiendra pas davantage en peine ; « de quel costé qu'aille la barque, le port » lui « en sera « aggreable [7]. » Même après son brillant examen à Rome, il

(1) Lettre XLVI, tome XI, p. 117.
(2) Ibid., p. 119.
(3) Ibid., p. 142.
(4) Ibid., pp. 186, 233, 155.
(5) Lettre à Antoine Favre, ibid., pp. 178, 179.
(6) Ibid., p. 203.
(7) Tome XII, p. 100.

refuse « un titre qui, » dit-il, « ne lui convient pas ; » et lorsque, à Paris, on le traitera « en Evesque, mal gré » qu'il « en aÿe, » il le souffrira parce que « ceste prætendue « qualité me sert de beaucoup a la negociation que je fay, » écrit-il, « si bien il me desplait d'en estre servi avant le « tems (1). »

Le zèle de l'Apôtre est ardent, mais sans fougue ni impétuosité. Au début de sa mission, l'on en surprend parfois dans ses lettres les saintes impatiences ; plus tard, celles-ci feront place à un plus complet abandon à la Providence, à laquelle il « remet entierement le succès de tous » ses « projets ; » car « en fin, en faysant nostre devoir, il faut « subir les effectz que la providence de Dieu a establis (2). » Optimiste, il ne cesse d'avoir confiance ; son bon sens lui défend de s'appuyer sur des espoirs chimériques, mais sa maxime est celle-ci : s'agit-il d'affaires « importantes, « mieux vaut tenter et espérer beaucoup, lorsque l'échec « ne peut apporter grand dommage, que de perdre par trop « de discrétion les occasions de faire le bien (3). »

De ces occasions, l'homme de Dieu n'en perd pas une seule ; il se livre à un travail intense, augmenté par de continuels déplacements, et accomplit sa tâche jusqu'à extinction de forces. Pour faire face à tout, il sacrifie ses consolations les plus légitimes ; c'est ainsi que nous le verrons renoncer à une entrevue avec le P. Possevin, de passage à Chambéry (4) — et combien elle lui eût été douce ! — rendre plus rare sa correspondance avec Antoine Favre, se priver d'une rencontre avec des amis (5). Il ne négligera pas, toutefois, le devoir de la piété filiale, et lorsque son père avancera « a grans pas a l'autre vie, » François sera auprès de lui dans la douloureuse attente d'une prochaine séparation (6).

« Dans le service de Dieu, les moindres choses sont

(1) Tome XII, pp. 57, 115.
(2) Ibid., pp. 74, 108.
(3) Tome XI, p. 277.
(4) Ibid., pp. 121, 123.
(5) Tome XII, p. 69.
(6) Ibid., p. 53.

« importantes, » écrivait un jour l'Apôtre [1]. Aussi a-t-il l'œil sur les petites comme sur les grandes ; de loin ou de près, il se rend compte de tout avec une sagacité, une prudence qui ne le cèdent en rien à son activité. Les initiatives des missionnaires, la valeur de ses prêtres, les ressources matérielles, les rumeurs qui circulent, les négociations diplomatiques où le sort de la mission peut être engagé, rien n'échappe à sa vigilance. C'est même peu pour lui de s'occuper du salut général, et, père autant qu'apôtre, il prend souci des intérêts de chacun de ses enfants. Ceux-ci le savent si bien que, lorsqu'il est absent, ils lui « font « part a toutes heures... de leurs ennuis [2]. » — N'est-il « point demeuré de scrupule » à deux nouvelles converties qui, peut-être, n'auront pas « esté instruittes a plein « fons [3] »? — « Six ou sept pauvres gens, vieux et impuys- « sans a gaigner leur vie... ont vescu avec une admirable « constance en la foi catholique ; » de « petitz vilages » sont revenus à l'Église : François de Sales recommande les uns et les autres à la libéralité du duc de Savoie [4]. Une autre fois, ce sera le tour d'un « ministre qui se recatholise [5] ; » ou bien encore, de « bons paisans, deputés de plusieurs « parroisses, » que le Saint présentera à Son Altesse, lui demandant de leur faire bon accueil, car c'est « l'ordinaire « que les pauvres et simples embrassent plus vollontiers le « Crucifix que les riches et sages mondains [6]. »

Bon sens pratique, justesse et largeur de vues, promptitude et fermeté dans l'exécution, sentiment profond de ses responsabilités, sont encore des traits de cette belle physionomie d'Apôtre, à travers laquelle on aperçoit toujours le gentilhomme. Il n'accepte pas, sans la relever, une accusation de déloyauté portée contre les Savoyards : c'est, dit-il, « une impertinence telle qu'elle ne mérite pas de « réponse [7]. » Dans ses rapports avec les grands, il se

(1) Tome XI, p. 290.
(2) Ibid., pp. 326, 327.
(3) Ibid., p. 200.
(4) Ibid., pp. 251, 252.
(5) Ibid., p. 281.
(6) Ibid., p. 320.
(7) Ibid., p. 294.

montre respectueux, mais digne, il a même de fiers accents lorsque le salut des âmes est en jeu ; à l'occasion il protestera au duc de Savoie : Je « supplie tres humblement » Votre Altesse « croire, quoy que peut estr'on luy die le con- « traire, que je ne luy escris qu'avec la realité et conscience « en laquelle il faut servir son sauverain Prince et Dieu « mesme [1]. » La correspondance de François de Sales avec le Nonce est empreinte à la fois d'une profonde déférence à l'égard du représentant du Saint-Siège, d'une confiance affectueuse, presque filiale, et d'une aimable familiarité. La franchise du fils de M. de Boisy ne blesse personne, tempérée qu'elle est par un tact exquis et une délicatesse parfaite ; son désintéressement, sa loyauté, son dévouement à toute épreuve ne peuvent d'ailleurs être méconnus, pas plus que ses vues surnaturelles qui, seules, le font parler et agir.

Le jeune Prévôt de Genève avait terminé son apostolat en Chablais ; âgé de trente ans à peine, il venait d'accomplir une œuvre gigantesque dont toute sa vie désormais portera la trace. Sept années de labeur ardu, d'épreuves multiples, de négociations de toutes sortes ont mûri son caractère, développé ses talents ; l'expérience acquise en a fait un maître dans l'art d'exposer la vérité, de manier les hommes, de gouverner les consciences ; il sait traiter les affaires, dominer les événements et attendre, dans une paix sereine, les moments de Dieu. François de Sales est prêt pour de plus grandes choses : le fardeau de l'épiscopat va lui être imposé. Il sera sacré le 8 décembre 1602, « jour « de la Conception de la Vierge Marie, *entre* les *mains* de « laquelle, » écrit-il, « j'ai remis *mon sort* [2]. » En ce jour d'impérissables souvenirs, Dieu ôtera l'Apôtre « au monde et a » lui « mesme, pour » le « prendre a luy et » le « donner « au peuple, a son Eglise et a ses brebis [3]. »

(1) Tome XI, p. 189.
(2) Tome XII, p. 160.
(3) Tomes XIV, p. 91, et XV, p. 312.

III

L'ÉPISCOPAT

(8 décembre 1602 — 28 décembre 1622)

Riches en travaux, en vertus, en épreuves, les vingt années de l'épiscopat de saint François de Sales ne furent pas moins fécondes, pour la gloire de Dieu, en œuvres immortelles qui aujourd'hui encore sanctifient les âmes et réjouissent l'Église.

A peine le jeune Évêque a-t-il pris la houlette, qu'il se consacre tout entier à ses fonctions pastorales : il administre son diocèse, veille sur ses prêtres, visite les paroisses, s'occupe activement de la réforme ou de la sanctification des Monastères, distribue à ses ouailles le pain de la divine parole. A ces charges déjà lourdes, il ajoutera bientôt la prédication au dehors et la direction des consciences ; il composera de petits écrits ascétiques, des lettres admirables, l'*Introduction a la Vie devote,* le *Traitté de l'Amour de Dieu;* il fondera l'Ordre de la Visitation.

Mais puisque la correspondance de l'Évêque nous montre aussi François de Sales dans le courant de la vie quotidienne et dans son commerce avec le monde, nous l'envisagerons d'abord sous ce double aspect ; nous parlerons ensuite des travaux, des consolations, des souffrances de son épiscopat, réservant pour la IV[e] Partie, l'étude du *Directeur* et du *Fondateur.*

§ I. — *Saint François de Sales dans sa vie privée et dans sa vie sociale.*

Saint François de Sales fut homme et homme parfait, mais il fut, pour ainsi dire, « divinement » humain. Sans le vouloir, il a tracé dans ses Lettres, son portrait original ;

aussi, en les parcourant, on peut apprendre du Saint lui-même ce qu'il fut personnellement et ce qu'il fut dans les relations avec ses semblables.

a) *L'homme privé.* — Je « suis extremement amy de la « simplicité, » écrivit-il un jour (1) ; tout en lui, en effet, est marqué de ce caractère. Depuis qu'il se voua au service divin, il ne voulut « jamais porter des bas d'estame, ni « gans lavés ni musqués (2), » pas même à la cour, lorsqu'il fut contraint d'y paraître. Faire « toutes les annees des « habitz, » c'eût été un luxe, et il écrit nettement à la baronne de Chantal qui avait filé pour lui une pièce de serge violette : « Soit pour une fois... pour les autres annees, nous « treuverons moyen de bien loger vos travaux selon vostre « desir (3). » Sa « petitesse en mayson, en train, en tout (4), » dut contraster souvent avec la magnificence dont s'entouraient la plupart des évêques de son temps et la longue suite de domestiques qui les accompagnait. Les siens devaient être des « enfans bons a tout ; » non pas qu'il voulût les « traitter indiscrettement, » mais s'il s'agissait, par exemple, d'un jeune secrétaire, il désirait pouvoir le « faire servir non seulement a la plume, mais a la cham-« bre et a beaucoup de petitz services, et le tenir humble... « En tout, » ajoutait-il, « j'employe le premier que je treuve, « horsmis les ecclesiastiques (5). » Pour ceux-ci, l'Évêque eut toujours les plus grands égards et n'admettait pas qu'on les traitât comme des serviteurs (6).

Avec des goûts aussi simples, notre Saint, sans être très fortuné, jouissait d'« une certaine suffisance (7) » qu'il appréciait bien plus que les trésors des riches ; d'ailleurs il aima toujours la pauvreté, quoiqu'il ne l'eût, disait-il, jamais vue « de bien pres (8). » Les « viles prattiques » des

(1) Tome XIX, p. 89.
(2) Ibid.
(3) Tome XIII, p. 185.
(4) Ibid., p. 287.
(5) Ibid., p. 359.
(6) Cf. ci-après, p. 146.
(7) Tome XIV, p. 10.
(8) Tome XIX, pp. 102, 106.

enfants du monde lui inspiraient une suprême aversion : « Certes, je ne voudrois nullement estre en estime d'un « homme qui attire l'argent et l'or, » écrivait-il, « non pas « mesme pour les œuvres pies, car je ne suis pas appellé « a cela [1]. » Aussi redoutait-il de se mêler de telles affaires, et il fallait, en cas de procès, se méfier de sa « trop grande « condescendance ; » lui-même conseille à la Mère de Chantal de profiter de son absence pour en « accommoder » un, intenté à la Visitation à propos d'un héritage [2].

Mais laissons François de Sales continuer d'esquisser son portrait : « Je ne suis pas d'humeur mesprisante... Rien « ne m'est plus a contrecœur que l'ambition des tiltres... Je « ne me mesle que de mon breviaire... j'ignore les affaires « d'Estat, et les veux ignorer a tel point qu'elles ne soyent « ni en ma pensee, ni a mon soin, ni en ma bouche. » — Je « suis ennemy juré des cours... car mon ame est toute con- « tournee a la vie contraire et ne sçauroit s'amuser a... un « objet qui luy revient si peu [3]. » Tel était son mépris du monde et son dégagement des choses de la terre, qu'au moment où il se voit l'objet des bonnes grâces des princes, il écrit : « Je n'auray non plus de difficulté de me desprendre « maintenant des faveurs que je reçoy, qu'auparavant « qu'elles me fussent donnees [4]. » Et il se « taste par tout « dans le cœur pour voir si la viellesse » le « porte point a « l'humeur avare... » Loin de là ! il « treuve au contraire « qu'elle » l' « affranchit de tout souci » et lui fait absolument « negliger toute chicheté, prævoyance mondaine et « desfiance d'avoir besoin [5]. »

Lorsque, à propos d'une question de préséance, le Prélat assure qu'il n'entend « rien a toutes ces considerations cere- « moniales, car » il n'y a « jamais pensé [6], » on peut l'en croire ; mais quand il se dit un « pauvre villageois » à « l'esprit fort lourd, » ou qu'il s'accuse de beaucoup de

(1) Tome XIX, p. 290.
(2) Tome XVI, p. 7.
(3) Tomes XIX, p. 126 ; XVI, p. 9 ; XIV, p. 258 ; XVII, p. 108 ; XIV, p. 176 ; XIX, p. 173.
(4) Tome XIX, p. 76.
(5) Ibid., p. 152.
(6) Ibid., p. 103.

« manquemens es civilités, complimens et autres choses « de bienseance [1], » comment se ranger à son avis? Non, avec les hommes de la société il savait parler leur langage, et chez François de Sales, le Prêtre, l'Évêque, le Saint ne firent jamais tort au parfait gentilhomme.

La constitution assez robuste de « Monsieur de Geneve » lui permettait de soutenir une grande somme de travail, mais il en abusa. Dans les premières années de son épiscopat, il ne tenait « point de regle, » comme il l'avoue lui-même ; ses repas, son lever, son coucher étaient la dernière chose à quoi il songeait. Sur les instances de la baronne de Chantal, il consentit à avoir un peu plus de soin de sa santé, « a manger a certaines heures, » à ne veiller très tard que « par vive force [2] ; » mais ces ménagements, il les prenait parce qu'il l'avait promis à sa Fille spirituelle et bien « plus pour cela que par inclination [3]. » Au reste, combien de fois manqua-t-il à ses promesses ! Emporté par son zèle, par le flot des affaires, par son amour des âmes, François de Sales ne savait pas compter avec ses forces ; aussi le voyons-nous souvent excédé de fatigue, saisi par « une fievre continue » qui lui laisse de grandes « lassitudes » et « une foiblesse extraordinaire [4], » et contraint au repos par l'ordre des médecins. Presque chaque année, il fait une maladie, et l'été lui apporte des indispositions sérieuses. Celles-ci augmentent sur la fin de sa vie et, dit-il, « il est force qu'en suite j'escrive le « moins que je puis [5]. » Ses jambes s'engourdissent, il se sent « chargé d'aage et d'incommodités, qui, » avoue-t-il, « m'empeschent de pouvoir ce que je veux [6]. »

Lorsque Jean-François, frère de l'Évêque, revint de Turin à Annecy en 1621, il voulut mettre ordre à une vie qui se consumait rapidement par l'excès du travail : « Nous vivons de regle quant au manger, » mandait le

(1) Tome XVII, pp. 25, 82.
(2) Tome XIII, pp. 312, 367.
(3) Tome XIV, p. 68.
(4) Tomes XIII, pp. 2-5 ; XVI, pp. 51, 55, 62.
(5) Tome XIX, p. 302.
(6) Tomes XVIII, pp. 333, 349 ; XX, p. 25.

Saint à la Mère de Chantal, « et je n'escris plus le soir, « parce que mes yeux ne le peuvent pas porter, ni certes « mon estomach (1). » Hélas ! c'était trop tard !... une année après, il succombait. Au lieu de « diminuer la charge a « mesure que le tems » amoindrissait « les forces, » comme il le conseillait à un ami (2), François de Sales accumula ses travaux sans mesure et finit ainsi d'user sa trop courte vie.

b) *Relations de famille et d'amitié.* — Époux de l'Église de Genève, chef et Pasteur d'un vaste et très éprouvé diocèse, notre Saint leur consacra ses premières pensées, ses écrasants labeurs, sa vie tout entière ; cependant, il resta toujours très affectueusement attaché à sa famille. Dans ses relations avec elle, domine un amour profond, une tendresse toute surnaturelle. Pour sa mère, il est le fils le plus aimant, le conseiller le plus sûr, le père aussi, puisqu'elle lui avait confié la conduite de son âme. Avec quel tact, dans la seule lettre de direction adressée à elle qui nous reste (3), il l'engage à se défaire « de ces petites « pensees lesquelles sont entierement inutiles et infruc- « tueuses, » à mettre son « esprit un petit plus au large avec « Nostre Seigneur, » à laisser toutes choses et elle-même aussi entre les bras de la Providence ! Ne songeait-il pas à Mme de Boisy, si « esperduement amoureuse » de son fils, lorsqu'il écrivait à la comtesse de Dalet (4) : « O mon « Dieu, qu'il faut faire des choses pour les peres et meres, et « comme il faut supporter amoureusement l'exces, le zele « et l'ardeur, a peu que je die encor l'importunité de leur « amour ! Ces meres, elles sont admirables tout a fait : elles « voudroyent, je pense, porter tous-jours leurs enfans... Elles « ont souvent de la jalousie, si on s'amuse un peu hors de « leur presence ; il leur est advis qu'on ne les ayme jamais « asses et que l'amour qu'on leur doit ne peut estre mesuré « que par le desmesurement. » — Le 1er mars 1610, la très bonne mère de l'Évêque mourut, et alors il traça des pages

(1) Tome XX, p. 155.
(2) A M. Arnauld, tome XIX, p. 31.
(3) Lettre du 29 novembre 1609, tome XIV, p. 212.
(4) Lettre du 25 avril 1621, tome XX, p. 54.

admirables qui mettent en plein jour la sensibilité exquise du cœur de l'homme et l'intensité de l'amour filial dans le cœur d'un Saint [1].

François ne se contente pas de donner à ses frères et sœurs le meilleur de ses affections ; il est tour à tour, et même tout à la fois, le confesseur, le guide, le protecteur de tous. Il prend soin de leurs affaires, s'intéresse à leur établissement, se préoccupe de leur santé, les défend avec énergie quand les envieux les attaquent, et lorsque Dieu lui ravit l'un ou l'autre, il verse des larmes qu'il ne se reproche pas.

Jeanne, sa « petite seur » et sa « petite fille », eut une place à part dans ses tendresses fraternelles. C'était l'enfant de son jeune sacerdoce, il se promettait « d'en faire un jour « quelque chose de bon, » lorsque la mort faucha cette fleur à peine éclose. Ce que l'adolescente fut à son frère et l'attitude de sa mère lors de ce décès, François l'a résumé de sa plume émue dans la très touchante lettre du 2 novembre 1607 [2].

Il pleura surtout Bernard, baron de Thorens, qu'il avait doublement chéri : « en qualité de mon frere et de vostre « filz, » écrivait-il à sainte Jeanne de Chantal, « qui veut « dire excessivement [3]. » N'était-ce pas lui qui avait formé le gentilhomme, qui l'avait marié avec Marie-Aimée de Rabutin, la charmante fille de la Baronne? Ne savait-il pas aussi la tendresse et l'élévation de cet amour conjugal qu'il bénit un jour avec tant de joie? Les lettres écrites après ce grand deuil, qui nous montrent François de Sales encore plus préoccupé de la douleur de la « pauvre petite « vefve » que de la sienne, nous laissent deviner aussi quel rang tint en son cœur celle qui lui était « plus que seur et « plus que fille, » et dont il se disait « le cher frere et le Pere « tout ensemble, mais le plus affectionné [4]. »

Après la famille, les amis. Notre Saint en eut beaucoup, et dans toutes les situations, en Savoie et en France : pour

(1) Lettre du 11 mars 1610 à la baronne de Chantal, tome XIV, p. 260 ; cf. l'Avant-Propos du même volume, p. XVIII.

(2) A la baronne de Chantal, tome XIII, p. 328.

(3) Tome XV, p. 108.

(4) Tomes XIV, p. 117, et XVIII, p. 35.

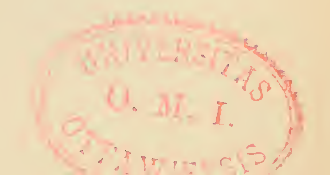
tous, il fut l'ami incomparable. Une étude sur *Saint François de Sales ami* ne serait ni des moins belles, ni des moins attrayantes : quel intéressant sujet pour le psychologue et pour l'écrivain !

Nous avons dit plus haut que l'âme de François était prédestinée à l'amitié ; nous avons rappelé aussi celle qui, dès sa jeunesse, l'unit à Antoine Favre [1]. Depuis lors, ses relations se sont étendues : évêques et prêtres, abbés et religieux, hommes de robe ou d'épée, vieux courtisans, jeunes seigneurs, simples bourgeois, combien nombreux sont les hommes qui, l'ayant « provoqué en la contention « d'amitié, » ont expérimenté qu'il a « l'affection fort tenante « et presque immuable » — supprimons le « presque » — « a « l'endroit de ceux qui » lui « donnent le bonheur de la « leur [2]. » Suivant le mot de l'Écriture [3], ils ont trouvé en sa fidélité *une protection puissante*, en sa tendresse *un trésor*, en sa loyale franchise et en sa miséricordieuse charité *un remède de vie*.

Mais comment François de Sales comprenait-il l'amitié? Il l'a dit en plusieurs chapitres de l'*Introduction à la Vie dévote* [4] ; très souvent encore, et avec beaucoup de charme, il le redit dans ses Lettres. Selon lui, la vraie amitié doit avoir un « fondement eternel ; » dès lors elle vit et règne « glorieusement, nonobstant l'absence et division des « sejours, » parce que « son autheur n'est point lié ni au « tems ni au lieu ; » elle « est exempte de tout autre change- « ment que de celuy de sa continuelle croissance [5] ; » la mort même n'en saurait briser le lien, car, dit ce parfait ami, « bien que les personnes que j'ayme soyent mortelles, « ce que j'ayme principalement en elles est immortel ; » aussi est-ce « une qualité des amitiés que le Ciel fait en « nous, de ne perir jamais, non plus que la source dont elles « sont issues [6]. »

Lorsque notre Saint énumère les caractères de « la vraye

(1) Voir pp. X, XI, XIV.
(2) Tome XII, pp. 328, 294.
(3) Eccli., VI, 14-16.
(4) Partie III, chap. XVII, XIX, XX, XXII.
(5) Tomes XIII, p. 288 ; XVII, p. 129 ; XVIII, p. 280.
(6) Tomes XV, p. 94, et XIX p. 343.



« amitié de charité, » il nous dépeint la sienne : vraiment « cordiale, sincere et sans flatterie ; ronde, franche, ouverte, « sans fierté, sans finesse, toute simple, point jalouse, point « affectee [1]. » Ailleurs il affirme que « les amitiés fondees « sur Jesus Christ ne laissent pas d'estre respectueuses pour « estre un peu fort simples et a la bonne foy, » et que « les « desfiances n'ont point de lieu ou l'amour est parfait [2]. » Les manières de voir différentes gâteront-elles celui-ci? « Non certes, » répond François de Sales, « je ne pense pas « que ni mon sentiment, ni mes opinions, ni mes interestz « doivent servir de regle a pas un homme du monde, et parti- « culierement a mes amis ; trop obligé que je leur seray si, « reciproquement, ilz ne m'estiment rien moins leur affec- « tionné et veritable amy quand je seray d'autre opinion « qu'eux [3]. » Bien plus : à son avis, « une amitié un peu « forte » doit savoir supporter certaines offenses « qui pro- « viennent de negligence, de foiblesse, d'inconsideration, « voire mesme de quelque soudaine passion d'ire, de cour- « roux et de haine, » et cela « en consideration de nostr'huma- « nité qui est sujette a ces accidens [4]. »

Tel fut François de Sales à l'égard de ses amis : toujours prêt à dissimuler, excuser, pardonner, oublier. Non pas, certes, que son amitié fût molle ou flatteuse ; surnaturelle avant tout, elle avait, au besoin, de saintes hardiesses. Et puisque « l'amour ne se peut taire ou il y va de l'interest « de celuy qu'on ayme [5], » notre Saint n'aurait jamais pu cacher la vérité. Il la disait naïvement et sans fard ; car parler ainsi, c'est « parler comme il faut entre les amis « parfaitz, » assure-t-il à M. Milletot dont il va blâmer, avec autant de franchise que de délicatesse, un opuscule récemment paru [6]. A ce point de vue, la lettre de l'Évêque au magistrat de Dijon est remarquable ; celle du 9 septembre 1610 à la comtesse de Tournon [7] l'est peut-être plus

(1) Tome XIV, pp. 104, 108.
(2) Tomes XII, p. 327, et XVII, p. 271.
(3) Tome XVI, p. 114.
(4) Ibid., p. 204.
(5) Tome XII, p. 324.
(6) Lettre DCCXI, tome XV, p. 93, et voir note (1), p. 95.
(7) Ibid., p. 1.

encore. « Pourveu que vous me permetties de me defendre « un peu librement contre vous, » écrit-il, « je vous diray « que si le nœud du devoir que j'ay a monsieur vostre mari « et a vous se pouvoit desfaire, vous m'auriez grandement « des-obligé en deux occasions ; » désobligé, non pas François de Sales, notons-le bien, mais l'Évêque, en portant atteinte à son autorité.

Amitié surnaturelle encore, qui lui faisait aimer « l'es- « prit au dessus de tout le reste (1). » De là, ces frémissements, ces angoisses, ces larmes pour les âmes de ceux qu'il chérissait : « L'amour que je porte à mes amis me fait « herisser les cheveux quand je sçai qu'ilz sont en tel peril, » mandait-il à Mme de la Fléchère à propos d'un « duel des- « seigné et non commis » par son mari ; « et ce qui me tour- « mente le plus, » ajoutait-il, « c'est le peu d'apparence qu'il « y a qu'ilz ayent le vray desplaysir qu'il faut avoir de « l'offense de Dieu, puisqu'ilz ne tiennent conte de s'en « empescher a l'advenir (2). » — De là, cette manière d'envisager les épreuves de ses amis, leurs maladies, leurs deuils, et ces paroles de consolation où l'esprit de foi se mêle à l'expression d'une pitié émue et de la plus délicate tendresse. Apprend-il simultanément la maladie et la guérison d'un cousin, il écrit : « Je loüe Dieu de l'un et de l'autre, puisque « sans doute c'est sa main paternelle qui nous abbat pour « nous faire rentrer en nous mesme, et nous releve pour nous « faire regarder a luy (3). » Et sur un décès : « Quand nous « verrons mourir nos amis, pleurons les un peu, regrettons les « un peu par compassion et tendreté, mais avec tranquillité « et sans impatience ; et faysons valoir leur deslogement « pour nous preparer tout doucement et joyeusement au « nostre (4). » — De là encore ces lignes, toutes empreintes du mépris du monde et de l'esprit de Dieu, qu'il adresse à des seigneurs disgraciés : « Pour moy qui suis ennemi « juré des cours, » dira-t-il à l'un d'eux, « j'appreuve tout ce « que Dieu dispose, comme le meilleur (5). » Et à un autre :

(1) Tome XV, p. 235.
(2) Tome XVI, pp. 185, 186.
(3) Lettre à M. de Vallon, ci-après, p. 106.
(4) Tome XIII, p. 382.
(5) Tome XIV, p. 176.

« Que vous seres heureux si ce reste de vos jours... vous « appliques de plus prez vostre ame a son Principe, dans le « repos d'une vie a moytié solitaire, telle qu'est celle que « vous faites de deça en comparayson de Paris et de la « cour [1]. » Et tout en gémissant de n'avoir pu, malgré d'actives démarches, prévenir l'emprisonnement d'un ami : « Les tribulations ne seroyent pas tribulations si elles n'af- « fligeoyent, » conclut-il, « et les serviteurs de Dieu n'en sont « gueres exempts ; leur bonheur est reservé pour la vie « future [2]. »

Assurer cet éternel bonheur à ceux qu'il aime, est le premier des soucis de notre Saint ; alléger les leurs est le second. Inlassable dans son dévouement, rien de ce qui les touche ne le laisse indifférent : familles, mariages, affaires, il s'intéresse à tout. Leurs enfants ont une large place dans ses affections paternelles ; on trouve semés çà et là dans ses Lettres des mots charmants à leur sujet. Il écrit au père d'un écolier [3] : « Sachés que cet enfant m'est cher comme « mes yeux, et que, de son costé, il paternise excellemment « a m'aymer... Il ne se peut dire combien nous sommes « grans amis. »

La plume comme le cœur de François de Sales est au service de tous ; c'est presque chaque jour que ce grand Évêque, déjà débordé par les devoirs de sa charge et par une correspondance qui grossit incessamment, trace des lettres de recommandation pour l'un ou pour l'autre de ses chers amis. Aux moins familiers de même qu'aux plus intimes, il eût pu dire ce qu'il assurait à l'un de ceux-ci : « Mon ame » est « tellement affectionnee a la vostre qu'elle « a tous-jours des ressentimens de vos sentimens, et des « complaysans en vos playsirs, et des condoleances a vos « douleurs [4]. »

Des mots exquis expriment parfois la tendresse et la force de l'amitié du « plus affectif » des hommes : « Je me « ressouviens tous-jours de ceux que j'aime. — Je me porte

(1) Tome XVI, p. 215.
(2) Tome XVIII, p. 376.
(3) A son ami des Hayes, tome XVII, p. 28.
(4) Tome XIX, p. 134.

« tous-jours bien et vous porte tous-jours bien en mon « cœur. — Selon mon sentiment, c'est tout dit quand je dis « que je suis tout vostre, et peu dit si je dis moins que cela. « — Il me semble que nostr'amitié est sans limites, et qu'es- « tant si fort naturalisee en mon cœur, ell'est aussi ancienne « que luy. — Je vous cheris et honnore bien fort... je l'escris « ainsy de ma main et de mon cœur [1]. »

Ce cœur de François de Sales est un vrai « cœur d'homme », mais doublé d'un cœur de prêtre, d'apôtre, de saint, du Cœur du Christ lui-même qui aima tant ses amis. Aussi excelle-t-il en l'art de consoler : comme Jésus, il comprend la douleur et ne s'étonne pas de voir couler des larmes. « Cette imaginaire insensibilité de ceux qui « ne veulent pas souffrir qu'on soit homme, » lui sembla « tous-jours une vraye chimere ; » mais il voulait pourtant, qu'après avoir « rendu le tribut a cette partie inferieure, » on rendît « le devoir a la superieure, en laquelle sied, comme « en son throsne, l'esprit de la foy qui doit nous consoler en « nos afflictions, ains nous consoler par nos afflictions [2]. »

En vérité, ce dut être « un'heureuse et souefve rencontre » pour les hommes de ce temps-là — pour les cœurs meurtris surtout — « de pouvoir se communiquer a un cœur si doux, « si gratieux, si cher, si pretieux et tant amy [3] » tel que celui de François de Sales !

c) *Le patriote et le citoyen.* — Comme chez toutes les âmes nobles et élevées, l'amour de la patrie fut très intense et profond en celle de notre Saint. « Je suis essentiellement « Savoysien, » disait-il, « et moy et tous les miens, et je ne « sçaurois jamais estre autre chose [4]. » Il aima son cher pays de Savoie, il aima son souverain avec une fidélité inviolable et leur prouva son attachement d'une manière non équivoque. S'il entend parler « d'une rude guerre » pour son prince, il en a « le cœur a demi gasté [5], » et

(1) Tomes XIII, p. 197 ; XV, p. 78 ; XIV, pp. 388 et 92.
(2) Tome XIV, p. 163.
(3) Ibid., p. 258.
(4) Tome XVII, p. 91.
(5) Tome XIV, p. 370.

ordonne des prières publiques pour le succès de ses armes. Avec une légitime fierté il se réjouira de ce que l'ennemi a été battu, et plus encore de la conclusion de la paix, non toutefois sans s'attendrir sur le sort des veuves et des orphelins [1]. — Il souhaite une heureuse alliance au prince de Piémont dont il se plaît à vanter la sagesse, la bravoure, la piété et la vertu, « l'amour de son peuple, » mais « sur tout, la crainte de Dieu [2] ; » et lorsque son mariage avec Christine de France est enfin conclu, il en ressent une vive joie, comme le prouvent ses lettres de cette époque.

Courtisan, François de Sales ne le fut jamais ; alors même qu'il témoigne de sa soumission et de sa déférence à l'égard de Charles-Emmanuel ou de Henri de Nemours, il sait élever le ton quand sa conscience le lui dicte ou son devoir le lui impose. Jamais il ne brigua ni faveurs ni fortune ; mais que la calomnie ose « entreprendre sur » son « inno-« cence et candeur [3] » et le fasse passer pour un sujet déloyal, il proteste énergiquement, se « plaint fort par une « lettre » à Son Altesse même [4] et ne cache point sa douleur. « On nous ravit le bien le plus pretieux que nous ayons, « qui est la bonne grace de nos Princes, » écrivait-il dans une de ces pénibles conjonctures, « et puis on dit : Quel « mal vous fait-on [5]? »

Fervent patriote et citoyen d'Annecy, l'Évêque de Genève eut toujours à cœur les intérêts de sa patrie et de sa petite ville. Quelle part active ne prit-il pas à l'introduction des Barnabites au Collège chappuisien « presque « en friche, » non seulement pour l'utilité des âmes, mais encore parce qu'elle était « propre pour le proffit publiq « temporel » de ses compatriotes [6] ! Que de sollicitudes, que de démarches pour maintenir l'union entre cet établissement et le Collège de Savoie à Louvain, ou pour assurer

(1) Tomes XVI, p. 355, et XVII, p. 26.
(2) Tome XVII, p. 273.
(3) Ibid., p. 109.
(4) Tome XIV, p. 227.
(5) Tome XVI, p. 320.
(6) Ibid., p. 146.

les places des boursiers savoyards en celui de Saint-Nicolas d'Avignon [1] !

Nous voyons tour à tour notre Saint demander pour Annecy la continuation des privilèges ou l'exemption des impôts, dresser des suppliques pour l'introduction de l'art de la soie, s'affliger extrêmement des misères de son pays ; alors, touché de compassion, il ne se borne pas à prier « Nostre Seigneur quil soulage » le « peuple de sa grace « et le divertisse du desespoir [2], » mais il implore la pitié de Son Altesse, car, dit-il, sa « bonté est trop grande pour « laisser perir dans le malheur d'une ruine toutale un peuple « si fidele a son Prince [3]. »

Signalons ici le grand nombre de lettres de recommandation qui s'échelonnent d'année en année dans les onze volumes de la correspondance de saint François de Sales. Déjà nous avons mentionné celles écrites pour ses amis ; mais combien de gens, connus ou inconnus de lui, recoururent à sa bienveillante entremise !... Longue et attristante procession de miséreux, de besogneux, victimes du malheur, de l'injustice, de la persécution et même du péché ; intéressant et non moins long défilé de prêtres, de religieux, d'étudiants, de prétendants au cloître ou aux charges publiques, à la cour ou à l'armée, de pauvres endettés, de plaideurs, de créanciers... et parmi ceux-ci, apparaît vers la fin, le duc de Nemours [4] ! Le Prélat qui se fait suppliant ne se contente pas d'écrire pour ses protégés une lettre quelconque ; il a soin de le faire dans les termes qui en assureront le succès. S'il s'agit, par exemple, d'une « pauvre femme chargee d'une multitude de petitz enfans » qui demande au gouverneur de Savoie quelque secours pour son mari, notre Saint fait valoir la bonté et la fidélité de ce sujet du prince [5]. — Recommandant à un ami de prendre à cœur les affaires d'un de ses prêtres, il lui

(1) Voir tome XVII, pp. 294, 298, 299.
(2) Tome XV, p. 35.
(3) Tome XX, p. 379.
(4) Tome XVIII, p. 410.
(5) Tome XIII, p. 132.

dira : elles « sont siennes et miennes tout ensemble, puisque « luy mesme est mien par une longue et bonn'amitié [1]. » — Les habitants d'un village situé aux portes de Genève ont besoin de protection : « Ilz recourent a moy, » écrit-il, « en qualité de mes enfans les plus exposés a la persecution « de leurs freres rebelles [2]. » — Et lorsqu'il réclame la délivrance d'un prisonnier injustement détenu, après avoir affirmé qu'il n'a reconnu en ce pauvre homme « qu'un « esprit franc, candide et vrayement chrestien, » il ajoute cet argument propre à toucher un souverain catholique : « Ce saint tems de Caresme » est favorable, « auquel le « divin Aigneau d'innocence a si bonteusement delivré nos « ames coulpables de la perdition [3]. » Nous pourrions multiplier sans fin les exemples.

Tel est François de Sales, cet homme au grand cœur où vibrent tous les sentiments nobles et profonds, où toutes les misères trouvent un refuge, où toutes les tendresses sont réunies avec les nuances les plus variées et les plus délicates. Étranger aux ruses de la politique et aux calculs mesquins de la prudence humaine, il ignore les intrigues et les « mesnages d'Estat [4] ; » mais dès que les affaires de la terre peuvent être tournées au profit des intérêts de Dieu et de la charité, jamais il ne refuse le concours de son appui, de son influence, de son dévouement.

§ 2 — *Les travaux de l'Évêque.*

« Je pense estre a la plus fascheuse charge qu'aucun « autre de cette qualité [5], » écrivait le nouvel Évêque six mois après son sacre ; et un peu plus tard : elle « porte par « tout son martyre avec soy [6]. » François de Sales paraît d'abord comme écrasé sous le fardeau ; à maintes reprises il demande des prières, « dont j'ay a la verité bon besoin, »

(1) Tome XV, p. 6.
(2) Ibid., p. 31.
(3) Ibid., p. 196.
(4) Ibid., p. 66.
(5) Tome XII, p. 188.
(6) Ibid., p. 332.

dit-il [1], « pour estre embarqué en l'endroit le plus tem-«pestueux et tourmenté de toute cette mer de l'Eglise ; » et le 14 août 1604 il confie à un ami [2] : « J'ay esté perpetuel-«lement parmi les travaux et traverses que le monde fait «naistre en ma charge, et me semble que cette annee m'a «esté encor plus aspre que celle du noviciat. »

C'est que « vaste et dévasté » est le diocèse [3], composé de diverses provinces, soumises en grande partie au duc de Savoie, et pour une partie moins considérable — le Bugey et le pays de Gex — au roi de France. François de Sales doit traiter, sans leur donner aucun sujet de soupçon, avec deux souverains jaloux qui se guettent, tandis que Genève, toujours en éveil, ne laisse échapper aucune occasion d'user de représailles à l'égard des catholiques et de jeter la terreur dans les terres qui l'avoisinent. « L'abandonnement de cent «eglises... presque desolees, » conséquence des « volleries et «pilleries » des Genevois [4], attrista les débuts de l'épiscopat de notre Saint. Le bailliage de Gex, presque tout entier protestant, était d'une difficile conquête ; l'Évêque avait « pour adversaires un grand nombre d'hommes qui » tenaient « la doctrine du diable [5] ; » jusqu'à la fin de sa vie ils lui suscitèrent mille entraves.

D'autre part, la nature même des lieux, l'éloignement des paroisses, l'aspérité des chemins, les « mons espouvan-«tables couvertz » de glaciers [6] ajoutaient aux difficultés de l'administration. Au surplus, François n'était « guere «richement accommodé de moyens [7] ; » la mense épiscopale, petite et grevée de lourdes charges, ne lui fournissait que de maigres ressources ; grandes étaient la pauvreté des prêtres, l'indigence des populations, et nombreuses partout les ruines accumulées par les guerres ou par la haine fanatique des « huguenotz ».

Si notre Saint nous a paru d'abord accablé sous le poids

(1) Tome XII, p. 183.
(2) Mgr de Revol, ibid., Lettre CCXXVII, p. 295.
(3) Tome XIII, p. 232.
(4) Tome XII, pp. 198, 185.
(5) Tome XIII, p. 240.
(6) Ibid., p. 199.
(7) Tome XIX, p. 152.

de sa charge, son courage n'a point fléchi ; il a « un extreme « desir d'estre tout a Dieu et de bien servir son peuple [1], » et il se met à l'œuvre.

a) *La réorganisation des paroisses.* — Elle fut un des premiers soucis de l'Évêque. En Chablais, faute de ressources, bon nombre étaient encore privées de pasteurs [2] ; Thonon même n'avait en 1605 que des vicaires sans curé, et plusieurs localités ne recevaient « autre assistence que « d'une visitation toutes les semaynes » par les prêtres plus proches [3]. Cette « privation de gens d'Eglise » tourmentait cruellement François de Sales ; quels inconvénients n'en résulterait-il pas pour les âmes !... Sans cesse il plaidait leur cause auprès du gouverneur de Savoie. Il « seroit bien plus raysonnable, » lui écrivait-il, « que mes« sieurs les Chevaliers de Saint Maurice fussent sans biens « ecclesiastiques que non pas les peuples destitués de l'office « requis a leur salut [4]. » Enfin, après « un terrible embar« rassement, » il put au mois d'août 1605 achever le règlement des affaires pendantes : trente-trois paroisses étaient désormais établies là où, onze ans auparavant, il n'y avait que des ministres. Tout joyeux, l'Apôtre de la province devenu son Pasteur pouvait écrire [5] : « Dieu m'a fait « voir a ce voyage une consolation entiere ; car, au lieu que « je n'y treuvay » en 1594 « que cent Catholiques, je n'y ay « pas maintenant treuvé cent huguenotz. »

Au pays de Gex, la lenteur des conversions, les résistances des ministres installés dans les presbytères ou détenteurs des revenus, les bruits de guerre, les fausses nouvelles et les soupçons calomnieux rendirent la restauration bien plus malaisée ; après neuf ans, cinq paroisses seulement étaient rendues au culte. Cette restauration exigea de la part du saint Évêque de pénibles négociations et de nombreux voyages sur lesquels ses Lettres nous fournissent des

(1) Tome XIV, p. 164.
(2) Cf. tome XII, p. 402.
(3) Tome XIII, pp. 43, 44.
(4) Lettre à M. d'Albigny, ibid., p. 43.
(5) A la baronne de Chantal, ibid., p. 88.

renseignements assez précis. Il fait un court séjour au bailliage en revenant de Dijon en 1604 ; il y retourne en mai 1609, et non sans quelque appréhension. « Aller hors « l'Estat » à une heure où la situation était très tendue entre les deux couronnes lui semblait « mal a propos ; » mais d'autre part, ne voyant « pas de suffisant pretexte « pour » s'« excuser de ce service de Dieu et des ames, » il partit (1). Un nouveau voyage en mai 1611, « fertile en « consolations, » ne le fut pas moins « en soupçons et calom- « nies (2) ; » ce qui n'empêcha pas l'inlassable Évêque d'en faire un second en décembre. L'année suivante il arrachait enfin vingt-cinq églises aux hérétiques (3). Ceux-ci, plus effrontés que jamais, redoublèrent de menaces ; seules, « certaines dispositions » promettaient mieux pour l'avenir. « Mays il faut louer Dieu, » écrivait alors François de Sales, « car aussi bien ne meritons-nous pas qu'il face une transmu- « tation momentanee de ces cœurs là, qui seroit un miracle... « Je m'essayeray de faire que rien ne manque de ma part, « autant que mon pouvoir s'estendra (4). » Il ne fallait rien moins que la ténacité de son zèle pour triompher de tant d'obstacles accumulés ; en juillet 1613 il dut encore retourner à Gex, et cette fois il y trancha, à la satisfaction des catholiques et de leurs prêtres, les difficultés suscitées par les adversaires (5).

Tout n'était pas fini pourtant ; aussi l'Apôtre avouait-il que le culte rétabli en ce « petit quartier » le mettait « plus en exercice e disputer contre les ministres pour les « biens temporelz de l'Eglise..., que de leur persuader, ni au « peuple, la verité des biens spirituelz (6)... » Dès lors, quel souci pour l'entretien des curés, la célébration des offices divins, la réparation des édifices sacrés ! Louis XIII donne en 1614 trois cents écus d'aumône ; l'Évêque, en le remerciant, espère que sa « royale bonté regardera » encore « de son « œil propice la misere a laquelle l'heresie a reduit ce pauvre

(1) Tome XV, p. 48, et cf. l'Avant-Propos du même volume.
(2) Ibid., pp. 71, 72.
(3) Ibid., p. 275.
(4) Ibid., p. 296.
(5) Tome XVI, p. 49.
(6) Ibid., p. 70.

« balliage [1]. » A quatre ans de là, il exprime un double vœu : que les « Prestres de l'Oratoire, bons a toutes sortes « de services spirituelz et qui plus aysement peuvent se « mesler parmi les adversaires, » soient introduits à Gex ; qu'on y place des magistrats catholiques, pour faire « con« trepoids a la multitude et malice des ennemis de la religion « du Roy et du royaume, » qui ne cessent « d'empescher « par toutes sortes de moyens violens le progres de la con« version des ames [2]. »

Entravé à la fois dans l'exercice de son autorité épiscopale par les protestants, le régime du pays et la diversité des coutumes, le Saint voulait cependant établir la discipline ecclésiastique dans cette partie de son diocèse comme ailleurs, et mieux que partout ailleurs, parce que les adversaires de l'Église y étaient plus puissants. Tact, fermeté, sainte adresse : il mit tout en œuvre pour en venir à bout, plusieurs de ses lettres en font foi.

b) *Le Clergé.* — A mesure qu'il réorganisait les paroisses, François de Sales n'avait rien plus à cœur que d'y placer de vrais ministres du Seigneur : le choix, la formation, la sanctification de ceux-ci furent l'objet de ses constantes sollicitudes, comme leur entretien matériel la cause de lourdes préoccupations.

Présider les concours pour la collation des bénéfices ; se défendre de certains personnages qui s'arrogent le droit de nomination, ou bien de l'ingérence de seigneurs puissants, de princes même qui protègent des candidats ignorants ou indignes ; s'opposer aux prétentions de tel jeune ecclésiastique qui, au mépris de l'autorité épiscopale et « sans « tiltre ni vray ni coloré, se tient dans une cure par force [3] ; » trancher les différends entre bénéficiaires, ou entre curés et paroissiens : autant d'affaires absorbantes pour l'Évêque.

Rien de ce qui intéresse son clergé ne lui est étranger. Un pauvre prêtre qui « rendoit fort bien son devoir » a été fait prisonnier de guerre par les Genevois ; le Saint recourt au

(1) Tome XVI, p. 193.
(2) Tome XVIII, pp. 155, 199.
(3) Tome XIX, p. 119.

gouverneur de Savoie pour obtenir sa délivrance [1]. Il adresse à Henri IV une requête pour que ses « cinquante ou « soixante curés du Beugey » soient exemptés du payement des décimes, « puisque presque tous sont si chetifz en « moyens qu'ilz n'en ont que pour vivre miserablement [2]. » Il écrit aux princes de Savoie et à leurs officiers — et combien de fois ! — en faveur de deux autres qui, depuis quatre ans, « n'ont jamais peu retirer un seul liard » des pensions promises ; en 1618, ils auraient quitté leur poste si le bon Pasteur ne les eût soulagés ; mais en 1620, « acca- « blés de pauvreté et de dettes dont je suis respondant, » dit François de Sales, « par force » ils se retirent [3]. Quel métier pour un Évêque, surtout quand il doit constater qu'après six années de prières, de « sousmissions, d'impor- « tunités, » il n'a rien obtenu !...

A ces désagréments s'ajoutent les tristesses. Ici, c'est une paroisse « des plus indevotement servie de tout le « pays [4] ; » là, un pasteur dont « la residence est plus « nuysible aux brebis que l'absence [5], » ou un prêtre coupable que le Saint essaye en vain de « ramener a la bergerie « et sous la houlette [6] ; » ailleurs, c'est un doyen qui fait « des levees de gens de guerre » et qui, malgré ses « scan- « daleux deportemens, » obtient « par surprise des lettres de « Son Altesse » pour jouir des revenus de son décanat [7] ; à Gex, c'est la désunion et « l'esprit de contrarieté » qui « se fourre » parmi les ecclésiastiques, « ou l'unité et confor- « mité seroit de plus grande edification. Desplaysir sensible » pour l'homme de Dieu qui s'écrie avec saint Paul : *Quis infirmatur, et ego non infirmor* [8] ?

Heureusement, ces cas sont rares, et François de Sales exerce plus souvent à l'égard de ses prêtres le rôle de père que celui de censeur et de juge. Avec quelle tendresse ne les

(1) Tome XII, pp. 179, 180.
(2) Tome XIV, p. 6.
(3) Tomes XVIII, pp. 267, 200 ; XIX, p. 245.
(4) Tome XVI, p. 258.
(5) Ibid., p. 202.
(6) Tome XV, pp. 2, 3.
(7) Tome XVII, p. 391, et cf. pp. 342, 355.
(8) Tome XVIII, pp. 328, 329.

encourage-t-il pas à cultiver leur vigne, à ne pas s'étonner si les fruits sont tardifs, à faire ce qu'ils peuvent moralement, à demeurer inébranlables dans la confiance ! « *Si* « *vous croyes,* » leur dit-il, « *vous verres la gloire de Dieu.* » Qu'ils aident — c'est la volonté du Maître — « a la reedifi- « cation des *murs de Hierusalem,* ou en portant des pierres, « ou en brassant le mortier, ou en martelant ; » s'ils font dans la patience l'œuvre du Seigneur, leur labeur ne sera pas inutile (1).

Il recommande à un jeune ecclésiastique de se tenir toujours occupé et d'élever fréquemment son cœur (2) ; à un autre, de veiller à ce que quelques « brebis errantes... « ne fassent errer le cher et bienaymé troupeau. — Travaillés « doucement a l'entour de cette bergerie, » écrit le vigilant Pasteur, « et dites leur souvent : *Charitas fraternitatis* « *maneat in vobis;* et sur tout, priés Celuy qui a dit : *Ego* « *sum Pastor bonus,* affin qu'il anime nostre soin, nostre « amour et nos paroles (3). »

Chaque année, le Synode était pour les prêtres l'occasion d'un grand renouveau dans l'esprit sacerdotal et l'accomplissement des devoirs de leur vocation. Quatre ou cinq cents se réunissaient à Annecy ; le saint Évêque, pour se donner à eux tout entier, prévoyait d'avance les affaires qui auraient pu le détourner de celle-là qu'il estimait être de la plus haute importance.

c) *Les visites pastorales.* — Après les pasteurs, les brebis auront les pensées et les visites de leur Évêque. « Detenu « par un monde de cuisantes affaires, » il ne put entreprendre ses tournées pastorales qu'en octobre 1605 ; à la veille de son départ, il entrevoyait « a chaque bout de champ des « croix de toutes sortes (4). » Dans quelques lignes adressées à la baronne de Chantal il a esquissé sa vie en temps de visite : « J'arrivay icy samedy au soir, » 26 novembre, « apres avoir battu les chams six semaines durant, sans

(1) Tome XIV, pp. 66, 67.
(2) Tome XVII, p. 119.
(3) Tome XV, p. 169.
(4) Tome XIII, p. 113.

« arrester en un lieu, sinon au plus demi jour. J'ay presché « ordinairement tous les jours, et souvent deux fois le jour. « Hé, que Dieu m'est bon ! je ne fus jamais plus fort. Toutes « les croix que j'avois preveues, a l'abord n'ont esté que « des oliviers et palmiers... J'ay confirmé un nombre innom- « brable de peuple (1)... »

Loin d'être un repos, les mois qui suivirent le retour du Saint à Annecy lui apportèrent « du travail sans mesure ; » mais, toujours « plus amoureux des ames, » c'est aussi sans mesure qu'il se livrait à elles, comme de leur côté elles se donnaient à lui : « Le cœur de mon peuple est presque tout « mien, » confiait-il ; et un peu plus tard : « Mon peuple « commence fort a m'aymer tendrement, et cela me con- « sole (2)... »

Trois cents paroisses restaient encore à visiter, « les bonnes « gens » attendaient « avec bien de l'affection » leur Évêque ; le 17 juin 1606 il monta à cheval pour sauter « de rocher en « rocher » pendant cinq mois environ (3). Plusieurs de ses lettres nous révèlent les impressions reçues « au païs des « glaces » où il avait vu « des merveilles, » où les monts à pic, avec leurs neiges éternelles, l'avaient singulièrement frappé, mais bien plus encore la foi des populations qui les habitaient. « Que j'ay treuvé un bon peuple parmi tant de « hautes montaignes ! » s'écrie-t-il. « Quel honneur, quel « accueil, quelle veneration a leur Evesque !... » Et il répète avec saint Augustin : « Que faysons-nous? Les ignorans et « les grossiers se levent, et, se levant devant nous, ilz ra- « vissent les cieux ; et nous croupissons dans nostre negli- « gence (4) !... »

L'année suivante, en octobre, nous retrouvons François de Sales « bien avant parmi » les « montagnes, en espe- « rance » toutefois, mandait-il à un ami (5), « de me retirer « pour l'hiver dans nostre petit Annessy, ou j'ay appris a « me plaire, puisque c'est la barque dans laquelle il faut que

(1) Tome XIII, p. 125.
(2) Ibid., pp. 139, 237.
(3) Ibid., pp. 143, 191, 192.
(4) Ibid., pp. 224, 199, 221, 213.
(5) A des Hayes, ibid., p. 324.

« je vogue pour passer de cette vie a l'autre. » — En septembre-octobre 1611, ce fut le tour des paroisses aux environs de Genève, rétablies « seulement des douze ou quinze ans « en ça au giron de la sainte Eglise » et qui, depuis plus de cent ans, n'avaient pas été visitées (1). Plusieurs genevois « venus aux vendanges, » virent l'Évêque en l'exercice de ses fonctions et témoignèrent d'en être édifiés ; quelques-uns allèrent même jusqu'à vouloir l'entendre, et furent « estonnés dequoy leurs ministres leur descrivoyent nostre « creance tout autrement (2) ; » quant à notre Saint, il emporta de cette dernière tournée l'« esperance de quelque « fruit pour les ames (3). »

d) *La réforme des Monastères et les Ordres religieux.* — Une grave préoccupation hantait l'esprit de François de Sales depuis 1596 : la réforme des Monastères (4). Évêque, cette préoccupation ne le quitta plus. Il savait la puissance d'une vie d'immolation et de prière ; or, dans la plupart des couvents de son diocèse, jadis asiles de sainteté, il ne voyait que relâchement, dissolution, scandales !... Si, comme il le disait lui-même, « les desvoyés ne sont pas « moins attirés a la connoissance du bon chemin par les « bons exemples que par les bonnes instructions (5), » par contre, quel argument pour eux dans la conduite de ces moines qui auraient dû être l'élite de l'armée du Seigneur !... En effet, remarquait François de Sales en 1604, c'est la tactique des adversaires « de profiter de la dépravation « des nôtres pour s'en prendre à la pure doctrine de « l'Église et démoraliser les esprits faibles (6). » A un mal aussi invétéré, écrivait-il l'année précédente au Nonce de Turin (7), « un remède ordinaire » ne saurait suffire ; « il « faudrait un réformateur de grande autorité et prudence, « muni de très amples pouvoirs. » D'autre part, il ne restait

(1) Tome XV, p. 115.
(2) Ibid.
(3) Ibid., p. 101.
(4) Voir tome XI, p. 223.
(5) Tome XVIII, p. 154.
(6) Tome XII, p. 371.
(7) Ibid., p. 240.

guère d'espoir de voir refleurir l'antique ferveur dans ces Monastères trop nombreux où la discipline monastique était foulée aux pieds. Le Saint proposait donc de substituer aux anciens moines, dans quelques-uns, des Religieux de Congrégations récemment réformées, et en d'autres, des prêtres ou des chanoines (1). Œuvre difficile, épineuse, qui exigeait autant de tact que de prudence ; œuvre de longue haleine aussi : François de Sales la poursuivra pendant tout son épiscopat, et à sa mort elle sera loin d'être terminée.

Ses projets et ses espérances, ses succès et ses échecs, ses ardents désirs et ses douloureuses attentes, nous les trouvons contés ou rappelés dans ses Lettres ; d'après elles, on peut même donner un aperçu général de ses initiatives en faveur des Ordres religieux. Il commence et achève la réforme à Sixt, l'introduit à Talloires ; remplace par les Feuillants, les Chanoines de Saint-Augustin, dégénérés, au Monastère d'Abondance ; prépare l'introduction des Chartreux à Ripaille, multiplie ses efforts pour réaliser celle des Oratoriens à Rumilly et à la Sainte-Maison de Thonon : la première de ces tentatives ne réussit qu'en 1652, la seconde échoua. Plus heureux dans l'établissement des Barnabites, François de Sales leur confiait en 1614 le collège d'Annecy et, en 1616, les voyait officiellement installés à Thonon. C'est encore sous son épiscopat que la vie érémitique refleurit au Mont-Voiron, que les Capucins s'établissent à Gex, Rumilly, La Roche, Sallanches, et que leur hospice de Thonon est érigé en couvent régulier. Il ne s'intéresse pas moins aux Cordeliers de Savoie et aux Clarisses ; à celles-ci, restées ferventes malgré quelques abus, il donne des preuves d'un amour tout paternel ; quatre années durant il insiste et redouble d'efforts pour réduire leurs Supérieurs et confesseurs, adversaires obstinés de l'exécution des décrets du Concile de Trente. — Les Monastères de Cîteaux avaient grand besoin de réforme ; l'abbaye de Sainte-Catherine, près Annecy, expérimenta surtout combien inlassable était l'affectueuse sollicitude de l'Évêque : visites fréquentes, exhortations publiques et

(1) Tome XII, pp. 240, 241, 372.

particulières, procédés pleins de délicatesse, il mit tout en œuvre pour gagner les Cisterciennes récalcitrantes et leur Abbesse qui n'était pas « de mesme humeur » que lui [1]. Des oppositions des premières, de la direction du second et de l'élan imprimé par lui à une jeunesse fervente, naquit en 1622 la Congrégation des Bernardines réformées qui franchit bientôt les confins de la Savoie pour essaimer en France.

Rappelons encore en passant l'action bienfaisante de François de Sales en bon nombre de Monastères du royaume. Plusieurs durent à ses conseils le succès des réformes projetées ; et si d'autres essais n'aboutirent pas, il reste vrai néanmoins que ses persévérants efforts, joints à ses larges et surnaturelles initiatives, furent pour beaucoup dans le renouveau de la vie monastique en Savoie et en France au XVIIe siècle.

Parmi les Ordres d'hommes, l'Évêque de Genève donnait ses préférences à ceux qui, par l'activité de leur zèle, se dévouaient au salut des âmes. Il eût voulu avoir les Jésuites à Annecy et les garder à Thonon ; du moins, il leur témoigna toujours son estime et sa confiance et choisit dans leurs rangs son directeur. M. de Bérulle fut son ami, et sa Congrégation, « des plus fructueuses et apostoliques qui ayt esté « faite il y a long tems [2], » l'objet de son intérêt autant que de ses convoitises.

Des liens intimes l'attachaient au Carmel : n'avait-il pas été, « six mois durant, presque » le « confesseur ordi- « naire » de celle qui l'introduisit en France et le « Pere « spirituel » de ses filles [3]? Ses lettres témoignent de sa vénération pour cet Ordre ; en 1609 il caressait le projet d'une fondation à Annecy, de même qu'il encouragea plus tard celui de l'établissement des Ursulines à Chambéry et à Thonon : « C'est une des Congregations que mon « esprit ayme, » disait-il, et « si j'estois digne de contribuer « a son advancement, personne au monde ne s'y employe- « roit plus volontier [4]. »

(1) Tome XIX, p. 411.
(2) Tome XV, p. 154.
(3) Tome XX, pp. 47, 248.
(4) Tome XVI, pp. 237, 18.

Plus intéressante encore serait l'étude de la ligne de conduite qu'aurait tenue François de Sales dans la réforme des Monastères. Pour but unique, « la plus grande gloire de «Dieu et le plus grand service de son Eglise [1] ; » peu importent les moyens qu'on emploiera pour l'atteindre. Quant à lui, il n'est « point homme extreme, » ni « un «entrepreneur d'authorité [2] ; » s'il s'agit de femmes, il ne veut pas en faire « des enfermees, » mais « des Reli-«gieuses, » non des « prisonnieres, » mais « de vrayes amou-«reuses de Jesus Christ [3]. » A force de bonté et de gracieux support, il commencerait par « rendre les cœurs «doux, traittables et desireux de la perfection, » puis à «bien establir l'interieur, » et à cet intérieur il appliquerait toutes ses pensées [4]. Il rappelle combien puissant est l'exemple, et recommande surtout « l'esprit de douceur «qui ravit les cœurs et gaigne les ames [5]. » — « Le soin «le plus parfait, » écrit-il, « c'est celuy qui approche du «plus pres au soin que Dieu a de nous, qui est un soin plein «de tranquillité et de quietude, et qui, en sa plus grande «activité, n'a pourtant nulle esmotion et, n'estant qu'un «seul, condescend neanmoins et se fait tout a toutes «choses [6]. » Cette condescendance ne sera pas de la faiblesse ; parfois, il faudra savoir « mesler la justice avec la «bonté, a la façon de nostre bon Dieu, a fin que la charité «soit exercee et la discipline observee [7]. » Contradictions et difficultés arriveront sans doute ; alors, « ne vous essayes «pas de les rompre, » conseille ce maître consommé en l'art de manier les hommes, « mais gauchisses dextrement et «pliés... ne tesmoignes pas de vouloir vaincre » à tout prix ; « ayes un cœur grand et qui dure, » car « les grans «desseins ne se font qu'a force de patience et de longueur «de tems [8]. »

(1) Tome XVI, p. 113.
(2) Tomes XIV, p. 39, et XVII, p. 58.
(3) Tomes XIX, p. 158, et XVI, p. 207.
(4) Tomes XII, p. 343, et XIII, p. 33.
(5) Tome XII, p. 272.
(6) Ibid., p. 173.
(7) Ibid., p. 340.
(8) Ibid., pp. 339, 336.

Comme on reconnaît bien dans ce programme l'esprit de saint François de Sales ! Ceux qui, à son exemple, voulurent le suivre, comprirent qu'il était le meilleur.

e) *Le service des âmes et les menues affaires.* — A cette somme de travaux d'une si haute importance, le Saint ajoutait la confession et la direction des âmes. Les matinées du dimanche et des jours de fête étaient employées à ce ministère ; puis venaient des époques où la foule des pénitents l'arrachait à « la mer de ses affaires pour » le tenir « occupé, mais consolé, a la reception de plusieurs confes- « sions generales et changemens de consciences [1]. » C'était, par exemple, pendant le Carême, ou lorsqu'on célébrait des Jubilés soit à Annecy, soit à Thonon. Semeur de la divine parole, il moissonnait alors « avec des larmes partie « de joye et partie d'amour [2]. » Ses Lettres nous font connaître quelques-uns de ses diocésains — des femmes surtout — devenus ses enfants spirituels ; mais combien plus en eut-il dont l'histoire n'a pas conservé les noms !...

Quand l'Évêque de Genève sortait de son diocèse, c'était partout la même affluence à son confessional ; ce qui lui fit écrire un jour de Baume-les-Dames : « J'ay ouÿ grande « quantité de penitens qui, avec une extreme confiance, se « sont addressés a moy pour recevoir le doux Jesus en leurs « ames pecheresses [3]. »

Parfois, des brebis égarées venaient de bien loin se jeter aux pieds du bon Pasteur qui, ensuite, ne les revoyait plus. Voici « un gentilhomme de vingt ans, brave comme le « jour, vaillant comme l'espee, » dont il reçoit l'abjuration et entend la confession avec une consolation telle qu'il en est tout hors de lui [4] ; une autre fois, c'est un « pauvre « garçon » qui, s'il n'eût rencontré François de Sales à Annecy, « s'en alloit a Rome, ne treuvant personne a qui « ouvrir a son gré confidemment son ame [5] ; » et un autre

(1) Tome XIII, p. 236.
(2) Ibid., p. 275.
(3) Tome XIV, p. 211.
(4) Tome XIII, p. 84.
(5) Tome XV, p. 40.

jour l'inlassable Prélat écrit : « Je m'en vay confesser un «homme estranger, dire la Messe, desjeuner et monter le «plus tost que je pourray a Sainte Catherine [1]. »

Cette dernière phrase est un crayon de l'emploi d'une matinée du saint Évêque ; mais il arrivait souvent que celle-ci s'en allait « en tracas » tout entière et que le reste de la journée n'était pas davantage à lui. Écoutons-le : « Sou-«dain apres disner, qui estoit le tems que j'avois reservé «pour nostre cœur, » — il écrit à la Mère de Chantal — «monsieur de Charmoysi m'est venu treuver jusques a troys «heures, qui estoit le terme que j'avois promis d'aller parler «en particulier avec les bonnes Dames de Sainte Claire, d'ou «je viens maintenant [2]. » Puis, comme en Savoie « on ne «fait jamais bien les payemens,... ains tout se revoque en «proces [3], » François de Sales sera « pressé et empressé a «faire des appointemens, » il aura son logis « plein de play-«deurs » qui gaspilleront son temps en exerçant sa patience ; mais « il ni a remede, » écrira-t-il alors, « il faut ceder a la «necessité du prochain » qui, au reste, se retirait satisfait [4].

Trancher les grands et les petits différends fut une de ses tâches presque quotidienne ; il avait beau dire qu'il n'entendait rien aux choses du monde, qu'il n'était « ni bon «demandeur ni bon defendeur [5] ; » de tous côtés on recourait à lui comme à un arbitre de paix. Telle était sa réputation sur ce point, que le Pape lui-même le délégua en Bourgogne pour régler, avec l'Évêque de Bâle, une contestation que les comtes et le clergé avaient au sujet des salines [6]. Cette délicate mission exigea une absence de plusieurs semaines ; d'autres affaires demandaient un déplacement qui, pour être plus court, ne laissait pas de déranger le saint Évêque. Ainsi, pour « accommoder «certaine grande querelle » entre soldats français, il s'en va aussitôt après sa Messe à deux lieues d'Annecy [7] ; un

(1) Tome XVI, p. 62.
(2) Tome XV, p. 138.
(3) Tome XIV, p. 328.
(4) Tome XIII, p. 264.
(5) Tome XVIII, p. 413.
(6) Voir tome XIV, p. 215.
(7) Tome XV, p. 32.

autre jour, il finit en toute hâte une lettre et part « pour « l'accommodement d'une querelle chaude qu'il faut empes- « cher [1], » ou monte en bateau pour se rendre à Talloires.

Accablé ou « tracassé d'encombriers, tyrannisé de visites « et entretiens importuns, » poursuivi par toutes sortes de gens qui envahissent sa chambre et qui le « tirent [2], » il écrit ses lettres à neuf et dix heures du soir, voire même à minuit, parce qu'il n'a « presque peu respirer » et ne sait pas même s'il a vécu [3] ! C'est ainsi, dit-il en souriant, que « tous les jours j'apprens a ne point faire ma volonté et a « faire ce que je ne veux pas [4]. »

§ 3. — *La Prédication.*

La charge si lourde, les sollicitudes sans nombre pour le diocèse et les âmes, les exigences ou les importunités des hommes, les embarras, les tracasseries et ces « infinités de « petites niaiseries que le monde par force » apportait « tous « les jours » au saint Évêque et lui faisaient « de la peyne et « de la fascherie [5], » ne lui permirent jamais d'oublier que l'Église lui avait dit lors de son sacre : « Reçois l'Évangile, et va, prêche au peuple qui t'a été confié [6]. » La prédication occupa, en effet, une très large place dans la vie de François de Sales. Avec l'attrait, Dieu lui avait donné pour ce ministère de merveilleuses aptitudes ; la consécration épiscopale ajoutant à ses talents des grâces abondantes, il eut sans cesse à cœur de les rendre fructueuses.

Dès le premier Carême (1603), le nouvel Évêque prêche à Annecy cette station dont il écrira quelques années plus tard : « On me regardoit pour voir ce que je ferois ; et « j'avois asses affaire a prendre contenance [7]. » Lorsqu'il est en sa « chere ville », il ne se passe guère de jour qu'il ne

(1) Tome XV, p. 270.
(2) Tomes XIV, p. 235, et XV, p. 139.
(3) Tome XVI, pp. 172, 249.
(4) Tome XV, p. 376.
(5) Tome XVI, p. 130.
(6) *Pontificale Romanum*, « De Consecratione Electi in Episcopum ».
(7) Tome XIII, p. 275.

monte en chaire, ou pour de vrais sermons, ou pour des entretiens familiers et « petites exhortations » aux Communautés religieuses et aux Confréries ; tous les dimanches, outre le sermon du matin ou du soir, c'est le Catéchisme qu'il fait lui-même avec un charme inimitable et qu'il ne termine jamais sans une allocution à son jeune auditoire. Que les devoirs de sa charge l'appellent hors de sa résidence ordinaire, qu'il soit au fond d'une vallée ou au sommet d'une montagne, dans une « petite vilette » ou dans un pauvre hameau, parmi ses chers convertis de Thonon ou ses ennemis du pays de Gex, partout il dispense la parole de vérité avec un zèle qui n'a d'égal que son onction. Ce n'est pas une, mais trois, quatre fois par jour, et davantage encore, qu'il rompt à ses brebis ce pain substantiel dont elles se montrent si avides.

Les Lettres de François de Sales mentionnent un grand nombre de ses sermons ; parfois même elles nous y font assister, si bien elles nous dépeignent l'orateur et son auditoire : comme lorsqu'il parle de celui de la Passion donné à Sainte-Claire d'Annecy, au cours duquel, contemplant le Sauveur qui embrasse sa croix et baise avec elle toutes les nôtres, il eut « peyne de contenir » ses « larmes [1] ; » ou quand il écrit de Rumilly, qu'il « presche si jolyment » et que « ces bonnes gens » l'« entendent si bien [2] ; » ou encore cette autre fois que, descendant de chaire, il fait tenir tout son sermon en cinq lignes : « J'ay presché sur les paroles « de Dieu recitees par Hieremie : *Je pense des pensees de « paix et non point d'affliction.* Or voyes vous, il me semble « que j'ay dit de belles choses pour monstrer que ce souve- « rain Bon, quoy qu'il fasse le courroucé et qu'il ne semble « respirer qu'ire et indignation, il pense tous-jours des « pensees de douceur et de consolation [3]. »

Presque chaque année, l'Évêque donnait la station de l'Avent à ses annéciens ; trois fois il fut leur prédicateur du Carême. Plus ils l'entendaient, plus ils voulaient l'entendre ; et lui s'étonnait presque de leur assiduité : « J'eus

(1) Tome XIII, p. 281.
(2) Ibid., p. 377.
(3) Ibid., p. 340.

« bien d'auditeurs hier ; c'estoit chose prodigieuse !... » écrivait-il le lendemain de Noël 1611 (1) ; et plus tard : « Je suis merveilleusement escouté, mais aussi je presche « de tout mon cœur (2). »

Avec le prestige de sa sainteté, voilà bien le secret de l'ascendant irrésistible exercé par l'orateur sur les foules : il prêchait *de tout son cœur* et *avec son cœur*, « affectionne« ment et devotement, simplement et candidement (3) ; » car les sermons d'un Évêque, disait-il, « doivent estre des « choses necessaires et utiles, non curieuses ni recher« chees (4) ; » aussi, prêcher « utilement », c'était pour lui le faire à son gré (5). A certaines fêtes, le feu de l'amour divin qui le consumait forçait les barrières, et alors le Bienheureux parlait « hardiment et passionnement, » ou faisait « un sermon tout de flammes (6). » Parfois, cependant, il lui arriva d'expérimenter son impuissance : comme ce jour à Chambéry où, après avoir eu la « nuit, parmi ses « resveilz, mille bonnes pensees pour la predication, les « forces » lui manquèrent au moment de les développer. Il s'en consolait facilement : « Dieu sçait tout, » disait-il, « et j'addresse tout a sa plus grande gloire, et, adorant sa « providence, je demeure en paix (7). »

Nous venons de mentionner Chambéry : saint François de Sales — on le sait — y prêcha deux Carêmes, en 1606 et 1612. Des talents si exceptionnels firent, en effet, de lui un prédicateur de renom et des plus recherchés ; les premiers à l'inviter furent les échevins de Dijon pour le Carême de 1604. Se douterait-on des immenses succès obtenus dans leur ville par le Prélat, lorsqu'on lit ces lignes (8) : « Je ne rencontray jamais un si bon et gratieux « peuple, ni si doux a recevoir les saintes impressions. Il « s'y est fait quelque fruit, nonobstant mon indignité...

(1) Tome XV, p. 135.
(2) Tome XIX, p. 72.
(3) Tome XII, p. 321.
(4) Ibid., p. 193.
(5) Tome XIV, p. 230.
(6) Tomes XV, p. 312, et XIV, p. 254.
(7) Tome XIII, p. 146.
(8) A Mgr de Revol, tome XII, p. 295.

« Quelques huguenotz se sont convertis ; quelques gens dou« teux et chancelans se sont affermis ; plusieurs ont fait des « confessions generales, mesme a moy, tant ilz avoyent de « confiance en mon affection ; plusieurs ont pris nouvelle « forme de vivre, tant ce peuple est bon. Encor vous diray-je « cecy : j'y ay reconneu plusieurs centaines de personnes « laïques et seculieres qui font une vie fort parfaitte, et, « parmi le tracas des affaires du monde, font tous les jours « leur meditation et saintz exercices de l'orayson mentale. » — Mais la Providence avait amené François de Sales en Bourgogne pour de plus grandes choses ; six ans plus tard, la Visitation Sainte-Marie devait être « le fruit du voyage « de Dijon [(1)]. »

Les magistrats de Salins, ravis d'un sermon du saint Évêque (octobre 1609), lui offrirent la chaire de Saint-Anatoile pour le Carême suivant. Il se disposait à partir lorsqu'on lui apprit que l'Archevêque de Besançon avait refusé son autorisation aux salinois. François reçut cet humiliant contre-ordre avec sa paix accoutumée ; il allait de bon cœur, et de meilleur cœur encore il resta dans sa « pauvre « petite coquille [(2)]. »

Mais voici que de Paris lui arrivent des invitations pressantes, multipliées : la paroisse Saint-Gervais le réclame pour 1611 ; celles de Saint-Benoît et de Saint-Médéric, simultanément avec le Sénat de Chambéry, pour 1612 ; la première renouvelle ses instances pour 1613 et 1614, la seconde pour 1616 ; et cette fois, M. Le Mazuyer, maître des requêtes au Conseil du Roi, qui veut à tout prix persuader à l'Évêque de Genève d'aller à Paris, lui laisse le choix entre Saint-Médéric ou Saint-Germain, la paroisse royale [(3)]. Hélas ! il ne put répondre que par des refus à de si nombreuses avances ; Charles-Emmanuel, toujours méfiant et par politique, tantôt s'opposait nettement à sa sortie de Savoie, tantôt éludait la question en disant « quil y failloit penser [(4)]. » François de Sales souffrit

(1) Tome XIV, p. 307.
(2) Voir ibid., note (1), p. 209, et pp. 257, 247 ; tome XVI, p. 2.
(3) Voir tome XVI, note (1), p. 307.
(4) Tome XV, p. 79.

de ces oppositions. « Je vous asseure, Monsieur, » répondait-il à son ami des Hayes, « que je vous escris sans « sçavoir presque que je fay, tant il me fasche de ne pou- « voir pas... vous dire : Je vay... Dieu sçait bien que je « præparois un cœur tout nouveau, plus grand, ce me semble, « que le mien ordinaire, pour aller-lâ prononcer ses saintes « et divines paroles... Et si, je me promettois, par un certain « exces d'amour a ce dessein, que preschant maintenant un « peu plus meurement, solidement et, pour le dire tout en « un mot entre nous, un peu plus apostoliquement que je ne « faysois il y a dix ans, vous eussies aymé mes prædications « non seulement pour ma consideration, mais pour elles « mesmes (1). »

Ce « cœur tout nouveau » qu'il avait préparé dès 1612, le saint Évêque put enfin l'apporter à ses amis et aux âmes de la capitale lorsqu'en novembre 1618 il y accompagna le cardinal Maurice de Savoie. Les dix mois de son séjour à Paris furent une suite ininterrompue de sermons, d'exhortations, de conférences. La cour, les églises et les monastères entendirent cette parole si apostolique, toute vibrante de l'amour de Dieu, qui tour à tour instruisait, éclairait, enflammait, touchait, convertissait ; et là comme à Dijon, à Chambéry, à Grenoble, ce fut le même entraînement vers sa chaire, la même persévérance à y revenir, la même sympathique attention. « Je me porte fort bien, » écrivait le saint orateur en janvier 1619, « quoy qu'accablé du « travail des prædications qu'il me faut faire a tous propos, « et devant les peuples et devant la cour (2). » Et le 31 juillet, arrêté par la maladie : « J'ay contremandé par tout ou « j'avois promis de prescher (3)... » — Son départ de Paris approchait ; le long du chemin de son retour en Savoie, il jeta encore dans les âmes, particulièrement dans les monastères, la précieuse semence de la parole de Dieu.

L'année précédente, Grenoble, déjà gratifié en 1616 et 1617 des prédications de François de Sales, le disputait à la capitale. Simultanément (avril 1617), il reçut de Charles-

(1) Tome XV, pp. 271-273.
(2) Tome XVIII, p. 342.
(3) Ibid., p. 414.

Emmanuel l'ordre de se préparer à donner dans cette dernière les stations de l'Avent et du Carême, avec la nouvelle que le Duc l'avait une seconde fois accordé au Parlement du Dauphiné (1). Curieuse situation qui obligea l'Évêque à réclamer de son souverain la solution définitive ; les instances de Lesdiguières auprès de Son Altesse obtinrent pour Grenoble la préférence. Les lettres écrites de cette ville au cours de ses prédications nous montrent le Saint commençant d'abord (3 décembre 1616) à « s'apprivoyser « parmi ce peuple, » puis assez satisfait de ses sermons et entrevoyant « un peu de fruit pour le Caresme de 1617 (2). » Dès le début de celui-ci il peut écrire : « J'ay commencé « aujourd'huy, aussi heureusement que jamais je fis, les præ- « dications, hormis que sur le milieu j'ay pensé estre un peu « enroüé (3) ; » et un mois après il n'a qu'à se louer de la docilité de la population grenobloise (4), émue, subjuguée autant par le charme et la puissance de sa parole que par le rayonnement de ses hautes vertus (5). — « Receu avec « joye » à Grenoble pour les deux dernières stations, il y fut « accablé de sermons et de mill'autres surcharges (6), » comme il devait l'être quelques mois après à Paris.

C'est à Lyon qu'il se fit entendre pour la dernière fois. Il y avait déjà été invité dès 1602 par les « Messieurs de Sainte Croix, » mais il ne put répondre à leur désir (7). En 1612, les « Comtes de Saint Jean » l'avaient « conjuré de leur « accorder » ses « prædications pour l'Advent et Caresme ; » malgré « la qualité de cett'eglise-lâ » et « une si affectionnee « et digne recherche, » le duc de Savoie se montra inflexible, et l'Évêque dut prier le vénérable Chapitre de la Primatiale de « colloquer son choix en quelqu'autre qui » eût « plus de liberté... pour l'accepter. » Il ajoutait que les Chanoines ne pouvaient « que beaucoup gaigner au change, » puisqu'il était « inferieur a tous les predicateurs qui hantent

(1) Voir tome XVII, p. 392.
(2) Ibid., pp. 317, 318.
(3) Ibid., p. 343.
(4) Ibid., p. 356.
(5) Voir ibid., Avant-Propos, p. XIV.
(6) Tome XVIII, pp. 124, 193.
(7) Voir ci-après, p. 61.

« les bonnes villes et montent es grandes chaires [1]. » Tel n'était pas le sentiment des lyonnais ; aussi revinrent-ils à la charge pour les stations de l'Avent 1620 et du Carême 1621 [2]. Cette fois encore la réponse fut un refus ; le voyage projeté du cardinal Maurice à Rome, où notre Saint devait le suivre, ne lui permit pas d'accepter des offres si obligeamment réitérées. Il prêcha cependant à Lyon durant un court séjour qu'il y fit à la fin de mars 1621, et l'année suivante, alors que, sans aucun ménagement, il donnait à Dieu et aux âmes tout ce qui lui restait de forces et de vie.

Parler ici des qualités de l'orateur, de ses principes, de sa méthode, de ses pensées touchant le ministère de la prédication serait sortir de notre cadre ; le savant et regretté Dom Mackey a d'ailleurs presque épuisé le sujet dans sa remarquable Étude sur *Saint François de Sales Prédicateur*, placée en tête du tome X de cette Édition. Au surplus, le Saint lui-même a consigné dans plusieurs de ses lettres, ses avis et ses réflexions personnelles, résultat de l'étude et de l'expérience acquise ; dans celle surtout du 5 octobre 1604 à Mgr Frémyot, archevêque de Bourges [3], il a traité la question de l'éloquence de la chaire avec une incontestable maîtrise, y laissant à la fois l'empreinte de son génie et de sa sainteté : nous y renvoyons nos lecteurs.

§ 4. — *Consolations et souffrances.*

Les consolations qui lui furent ménagées, les tristesses qu'il éprouva dans l'exercice de sa charge, saint François de Sales nous les conte souvent dans sa correspondance. En 1605, par exemple, « parmi mille traverses et tout plein « d'impuissances..., un mouvement extraordinaire » de conversion se produit chez les calvinistes ; les bourgeois de Genève « sortent a la file de l'heresie pour entrer en la « sainte Eglise, » et « tous presque de jeunes gens, comme « si c'estoit, » écrit gracieusement le bon Pasteur, « un essaim

(1) Tome XV, pp. 217, 242.
(2) Voir tome XIX, p. 199.
(3) Tome XII, p. 299.

« qui cherchast une meilleure ruche [1]. » — A Thonon, deux « habiles hommes ecclesiastiques » et Religieux, après avoir apostasié « par desbauche, » reviennent au bercail, non sans « grande violence qu'ilz se sont faite pour cela. » Au récit de leur chute, deux sentiments se partagent le cœur du Saint : une profonde pitié et une immense joie [2].

« Plein de douleur » au début de son épiscopat, « de voir « que tant de devotion se perd,... que tant d'ames se relaschent » et que les Communions diminuent « de la moytié » pendant le carnaval [3], l'homme de Dieu aura ensuite la consolation de constater que la piété augmente un peu à Annecy [4], et deux ans après (1610) il pourra écrire : « Que je suis content que nous avons retranché les aisles « a Caresme prenant en cette ville et qu'on ne le connoist « presque plus ! Quelles congratulations en fis-je Dimanche « a mon cher peuple, qui estoit venu en nombre extraordi- « naire pour ouyr le sermon sur le soir et qui avoit rompu « toutes conversations pour venir a moy [5] !... » C'était le dimanche de la Quinquagésime.

Au tribunal de la Pénitence — nous l'avons dit plus haut [6] — ce vrai Père des âmes versa souvent des larmes de joie sur les prodigues revenus, tandis qu'à leur tour, la ferveur et les progrès des brebis fidèles le consolaient à tel point qu'il ne pouvait plus se « fascher d'estre Pasteur de » son « affligé diocese [7]. » — Pour le cœur qui aime, c'est « un grand contentement de publier la bonté » de l'objet aimé : combien de fois François de Sales le goûta-t-il lorsque, du haut de la chaire et avec une ardeur de séraphin, il prêchait « au monde les loüanges de Dieu [8] ! »

Les souffrances de l'Évêque : les unes lui vinrent de certains membres de son clergé, nous en avons dit quelque

(1) Tome XIII, p. 73.
(2) Tome XIV, pp. 36, 37, et cf. p. 46.
(3) Tome XIII, p. 356.
(4) Ibid., p. 362.
(5) Tome XIV, p. 253.
(6) Page LX.
(7) Tome XVII, p. 143.
(8) Tome XVIII, p. 335.

chose ; rappelons encore les larmes amères qu'il versa sur l'apostasie de Denis de Granier, ce jeune chanoine qui avait si souvent expérimenté l'étendue de son dévouement. — Souffrances causées par ses diocésains : lorsque, par exemple, les syndics et les habitants de Seyssel se mutinent et font, à propos de certaines dîmes qu'ils refusent de payer au Chapitre, une émeute inquiétante. Depuis que François de Sales occupe le siège de Genève, rien ne lui est arrivé qui l'ait « tant affligé que ce mouvement... contre la « pieté et la justice ; » lui-même en fait la confidence à un ami de Dijon (1). — Tristesse de ne pouvoir suffire à quantité de devoirs qui se présentent à la fois, de ne pouvoir se donner à tous comme il le voudrait ; cette souffrance lui fit écrire un jour : « La multitude des occasions de bien « faire tient quelquefois lieu de croix, mais c'est pourtant « la croix la plus douce (2). »

On se représente d'ordinaire l'Évêque de Genève comme ayant eu peu à souffrir de la part des hommes : une vertu si consommée, une nature si franche et si loyale, une bonté si compatissante et délicate, prête à tous les dévouements, un tel homme, en un mot, et un tel Saint, pouvait-il rencontrer des contradicteurs et des ennemis?... Hélas ! la lecture de ses Lettres nous le montre attaqué par ceux-ci, tracassé par ceux-là ; ses plus beaux desseins sont traversés, ses actions les plus généreuses censurées, ses meilleures intentions calomniées. Mauvais conseillers et ambitieux parvenus l'accusèrent auprès de ses princes comme un sujet dangereux et déloyal, lui si invariablement attaché à son souverain et si « savoyard » par sa naissance autant que par toutes les fibres de son cœur. Les ducs de Nemours et de Savoie, dont les oreilles se remplissaient « tous les « jours de persuasions contraires (3), » s'ouvrirent facilement au soupçon ; ombrageux, inquiets, ils affligèrent le saint Évêque par leurs inquisitions fréquentes et plus encore par la rigueur exercée contre ses frères, ses amis et des magistrats très intègres. On est douloureusement surpris

(1) A M. Milletot, tome XVI, p. 333.
(2) Tome XVIII, p. 49.
(3) Tome XIV, p. 184.

en suivant dans la correspondance de François de Sales l'histoire de cette persécution qui, depuis son voyage à Dijon en 1604 jusqu'à celui de Paris en 1618, semble s'être attachée à ses pas ; « mille liens » le tinrent dès lors « si court « et serré » qu'il ne pouvait « remuer pieds ni mains » sans un secours spécial de la toute-puissance divine et une manifestation évidente de la volonté de Dieu (1).

Lorsque, rétabli dans les bonnes grâces des princes, notre Saint fut comblé de leurs faveurs à l'occasion du mariage de Christine de France avec Victor-Amédée de Savoie, il se trouva cependant encore des gens assez vils — François les appelle « gens de bien » — pour le desservir à la cour, lui et son frère, nommé son coadjuteur, afin de « ravaler le « peu de faveur qu'ilz voyent naistre pour nous, » écrivait le saint Évêque à Mgr Jean-François, alors à Turin ; « mais il « ne faut pas, » ajoutait-il, « que vous vous en remuies, ains « que vous respondies seulement par bienfaitz a leur mes- « dire (2). » C'était là toute sa vengeance !

A la même époque, sa réputation était violemment attaquée à Paris, où peu de mois auparavant on l'avait porté si haut ! Le mariage de M. de Foras, son ami intime, avec Mme de Vaulgrenant, était la cause très innocente de ce « souslevement de tant de passions. » Bien que l'Évêque se fût borné à rendre témoignage de la vertu du gentilhomme et à donner un « conseil conforme aux decretz de l'Eglise, » on jetait sur lui blâmes et censures, dont il se serait fort peu soucié, n'eût été l'offense de Dieu (3).

Quand ce n'étaient pas des calomnies, c'étaient des « contrerollemens » et des contradictions. Quelle large part en fut faite au saint Réformateur des Monastères de Sixt, Talloires, Sainte-Catherine, et au Fondateur de la Visitation ! Ses Lettres nous disent combien cher la naissance, les progrès, le développement de l'humble Congrégation lui coûtèrent, ainsi que la construction du premier couvent. Il arriva même qu'à l'occasion d'un échange de terrains proposé par François de Sales pour cette construc-

(1) Tome XIII, p. 142.
(2) Tome XIX, pp. 81, 82.
(3) Voir ibid., pp. 67, 70.

tion, les Pères Barnabites, prévenus contre lui, témoignèrent à son égard une certaine froideur ; peine bien sensible au cœur de l'Évêque, si sincèrement dévoué à ces Religieux et qui n'eut « jamais desir de » se « rendre conten-« tieux, ni de blesser l'esprit de personne [1]. »

Parfois, des amis s'arrogent le rôle de censeurs et ne lui ménagent pas les critiques : telle cette noble châtelaine qui, n'ayant eu jusque-là que de l'estime pour son Évêque, se raidit contre l'autorité épiscopale obligée de citer à son tribunal un prêtre coupable ; elle accuse le Saint de s'être « ombragé contre son mari, » affirme « que beaucoup d'in-« dices ne luy en ont donné que trop de connoissance » et prétend que son Pasteur soit « condamné de rigueur et « d'infidelité. » Il faut lire la réponse du 9 septembre 1610 à la comtesse de Tournon [2] — car c'est d'elle qu'il s'agit —; à travers ces pages d'une courtoisie impeccable et d'une inflexible fermeté, on devine la blessure faite à l'âme de l'Évêque et au cœur de l'ami.

§ 5. — *Physionomie et caractéristiques de l'Évêque.*

Inflexible fermeté, avons-nous dit ; c'est, en effet, avec une bonté débordante, l'un des traits saillants de cette grande figure d'Évêque, lorsqu'on l'étudie dans ses Lettres. Six mois à peine après son sacre, nous trouvons sous sa plume ces mots qui nous étonnent : « Je veux absolument « et sans replique... Je le commande a vostre Chapitre et a « vous, en vertu de la sainte obedience et *sub pœna excom-« municationis latæ sententiæ* [3]. » Le très doux François de Sales écrivait sur ce ton à un ancien condisciple de Padoue, au Doyen de la Collégiale d'Annecy !... C'est qu'il s'agissait d'en finir avec une vieille querelle entre le Chapitre de Notre-Dame et celui de la Cathédrale, de faire respecter à la fois les prérogatives du second et sa propre autorité [4] ; le jeune Prélat montrait dès le principe qu'on

(1) Tome XVIII, pp. 121, 212, 213.
(2) Tome XV, p. 1.
(3) Tome XII, p. 186.
(4) Voir ibid., note (2), p. 211.

ne lui résisterait pas impunément. — A propos d'une ordonnance relative à une distribution d'aumônes, il mandait à l'un de ses curés : « Il faut que cela se face sans « replique, et partant je desire que vous vous y employes « vivement [1]. » — Une autre fois : « Je veux estre obei « absolument, sachant combien il importe a l'honneur de « l'Eglise ; » et il proteste que « les Evesques ne sont pas « moins Evesques en France qu'ailleurs, » et que lui n'est « rien moins dela le Rosne » — au pays de Gex — « que « deça, » en Savoie [2].

On croirait voir deux personnages distincts : le gentilhomme et l'Évêque. Le premier n'est « nullement delicat, « amant les ceremonies, les complimens ; non, pas mesme les « offences ne gastent rien avec » lui [3] ; quant au second, il entend faire honorer le caractère qu'il porte et le mandat qu'il exerce. La lettre, deux fois citée, à la comtesse de Tournon [4], en est un exemple frappant : si les raisons alléguées « sont telles que je me doive humilier, je le feray « de bon cœur, » dit-il ; « mais si aussi il se treuve rayson- « nable » que ce prêtre « s'humilie sous la justice que je fay « exercer, je vous supplieray de ne point employer l'autho- « rité de vostre bienveuillance pour l'en exempter, contre la « necessité de ma charge [5]. »

Pendant que le saint Prélat demande qu'on l'appelle simplement « Monsieur [6], » il donne aux autres évêques le titre de « Monseigneur » ; il soutient même qu'il a raison de le faire et qu'il « seroit bon que cela se fist par tous les « Evesques... Puisque nous ne pouvons refuser aux princes « mondains ce tiltre d'honneur, » écrit-il à Mgr de Villars, « ne ferions-nous pas bien de nous esgaler a eux, tant qu'en « nous est, pour ce regard, » nous « que le Seigneur a établis « *princes de son peuple?* » Et répondant à l'objection « qu'il « ne faut pas porter le langage de l'Italie en France, » il conclut par cette belle sentence : « Le langage, non pas de

(1) Tome XII, p. 250.
(2) Tome XVIII, p. 2.
(3) Tome XVI, p. 203.
(4) Voir ci-dessus, pp. XLIII, LXXII.
(5) Tome XV, p. 3.
(6) Tome XIII, p. 59.

« la cour, mais de l'Eglise de Romme, est bon par tout en la « bouche des ecclesiastiques [1]. »

Ce sens très net de son autorité et cette estime profonde de la dignité épiscopale le rendent intransigeant lorsqu'il s'agit des droits de Dieu et de l'Église : celle-ci doit avoir le dernier mot, et François de Sales le lui assure. Que le pouvoir spirituel soit soumis au pouvoir temporel, il ne peut l'accepter, et il appelle cela une « abjection » [2]. Il n'a égard ni aux hommes ni aux puissances de la terre ; le cas échéant, il ne dissimulera point, il ne se dérobera point, mais fera entendre aux uns et aux autres des remontrances énergiques ou de fières protestations [3].

Volontiers ce modèle des Prélats s'entourait des conseils de ses chanoines avec lesquels il demeura toujours étroitement uni. Il se plaisait à faire leur éloge, et même à vanter la beauté de leurs Offices à la cathédrale. Prêt à toute heure à leur rendre service, il écrit jusqu'à douze lettres dans une matinée au Parlement de Dijon pour défendre leurs droits ; il recommande à ses amis leurs affaires comme les siennes propres, « puisque Dieu, » dit-il, « m'a joint plus particu- « lierement a eux, » et que, « par un asses rare exemple, » ils « ne sont qu'*un cœur et* qu'*une ame* avec moy au soin de « ce diocæse [4]. »

Très souple et condescendant aux avis d'autrui en toute autre question, l'Évêque ne fléchissait pas quand, à l'égard de son diocèse ou de ses prêtres, il avait adopté une manière de penser ou d'agir. Il « ne sert de rien de » lui « alleguer « des exemples » d'autres Prélats qui autorisent ce qu'il défend ; ils ont sans doute leurs bonnes raisons ; pour lui, seul responsable de ses actes, il s'« arreste a » son « de- « voir [5]. » Dans les cas douteux, il s'adressera au Saint-Siège et, soit pour le gouvernement de son Église, soit pour la disposition de sa vie, il attendra les décisions du

(1) Tome XIV, pp. 144, 145.
(2) Tome XVI, p. 217.
(3) Voir, à titre d'exemple, la Lettre CMLXXXIII, au baron de Villars, bailli de Gex, ibid., p. 195.
(4) Tomes XIX, p. 372, et XVIII, p. 282.
(5) Tome XVII, p. 33.

Pontife infaillible qu'il se plaît à nommer « le cœur et le « soleil de l'état ecclésiastique tout entier (1). »

Cette attitude si ferme de l'Évêque ne nuit en rien à la bonté du Père ; « Monsieur de Geneve » ne fut jamais ni un despote ni un tyran. « Encor que selon le monde c'est « aux inferieurs a rechercher la bienveuillance des supe- « rieurs, » écrivait-il (2), « si est ce que selon Dieu et les « Apostres, c'est aux superieurs a rechercher les inferieurs « et les gaigner ; car ainsy fait nostre Redempteur, ainsy ont « fait les Apostres, ainsy ont fait, font et feront a jamais « tous les Prælatz zelés en l'amour de leur Maistre. » Ainsi fit toujours saint François de Sales. Il alla au devant des âmes défaillantes, se pencha avec une indicible tendresse sur celles déjà tombées, et jamais n'usa de rigueur envers les coupables qu'il n'eût d'abord, et longtemps, essayé de les ramener par l'amour. « L'experience m'a appris, » disait-il encore, « de ne point estre dur aux ames revesches, tandis « quil y avoit esperance de les gaigner par douceur (3). » Il ne lui suffisait pas de leur être un père ; il avait pour elles « l'amour des meres, » parce que cet amour « est tous- « jours plus tendre envers les enfans. — Soyons-le pourtant « l'un et l'autre, » écrivait-il à un de ses prêtres, « car c'est « le devoir que le Souverain nous a imposé (4). »

Avec quelle perfection le saint Évêque de Genève s'acquitta de ce devoir, nombre de ses lettres le témoignent. D'autres nous révèlent aussi sa douleur quand il dut châtier des enfants qu'il eût mille fois voulu presser sur son cœur.

Son amour et son attachement profond pour le troupeau que Dieu lui avait commis égalèrent sa constante sollicitude. Il ne s'en éloignait qu'à regret ; absent, il lui tardait de retourner en son « petit bercail, » auprès de ses « cheres « brebis (5). » Ce n'est pas qu'ailleurs il ne reçût de bien

(1) Tome XIII, p. 72.
(2) Tome XIV, p. 360.
(3) Ibid., p. 205.
(4) Tome XVIII, p. 5.
(5) Ibid., pp. 342, 319.

grandes consolations au service de tant de belles et saintes âmes ; mais enfin, disait-il en son langage charmant, « ma femme, mes enfans, mon devoir, mes affaires sont icy, « puisque Dieu a voulu que j'y fusse pere de famille et son « oeconome [1]. » Et en effet, le cœur de l'Évêque et du Père était là tout entier ; sa vigilance ne fut jamais trouvée en défaut ; jamais non plus le nombre et la variété de ses occupations ne l'empêchèrent d'entrer dans les plus menus détails de l'administration diocésaine, ni d'examiner par lui-même toutes les questions. Il indique la marche à suivre, les écueils à éviter, les solutions à donner, et cela avec une lucidité telle qu'elles ne laisseront de place à aucune hésitation.

François de Sales Évêque de Genève fut, dans toute la force du terme, *la sentinelle* toujours debout *sur les murs de Jérusalem* [2], qui veille, garde et défend. A tous ceux qui essayèrent d'en franchir les barrières et d'attenter à sa propre autorité, fussent-ils princes ou rois, il sut dire : On ne passe pas ! et maintenir intact, envers et contre tous, le dépôt que le Seigneur lui avait confié.

IV

DÉVOUEMENT SANS BORNE
POUR LES AMES

« J'ay sacrifié ma vie et mon ame a Dieu et a son Eglise, » écrivit un jour François de Sales ; « qu'importe-il que je « m'incommode, pourveu que j'accommode quelque chose « au salut des ames [3]? » Voilà jusqu'à quel point il s'était livré. Selon l'énergique expression d'un contemporain [4], « il n'estoit point a soy mesme, mais *se donnoit en proye* a ceux qui le vouloyent. »

(1) Tome XVIII, p. 106.
(2) Isaïe, LXII, 6.
(3) Tome XV, p. 40.
(4) André de Sauzéa, *Process. remiss. Parisiensis*, ad art. 27.

Les besoins et les aspirations des âmes, autant que les circonstances ménagées par la Providence divine, amenèrent notre Saint à s'occuper de la direction des consciences, pour laquelle il avait reçu des dons exceptionnels. Hors de son diocèse, il débuta dans ce ministère à Paris, en 1602 ; il le continua à Dijon en 1604, et depuis lors il vit sans cesse croître le nombre de ceux qui se rangeaient sous sa conduite. Du haut de la chaire, ou même devant un auditoire plus restreint, le prédicateur ne pouvait donner que des conseils généraux ; au confessional et dans ses Lettres, son action plus intime, plus directe, plus appropriée aux besoins de chacun, lui permit d'exercer une influence grandissante sur cette portion privilégiée qui eut l'immense avantage de l'avoir pour Directeur.

§ 1. — *Les Lettres spirituelles et les destinataires.*

Les *Lettres spirituelles* de saint François de Sales composent la majeure et la plus précieuse partie de sa correspondance : elles s'adressent à toutes les catégories d'âmes. Les unes sont déjà avancées en la perfection ; d'autres y aspirent, mais n'en connaissent pas la route, ou bien s'y acheminent par une voie détournée et peu sûre. Il en est de fortes et courageuses, de faibles et craintives ; celles-ci trop empressées ou toujours en quête d'une sainteté imaginaire ; celles-là, toujours hésitantes, n'ont point de volonté ou redoutent l'effort. La plupart sont inquiètes ou troublées, endolories ou souffrantes, tourmentées par des scrupules ou broyées par la douleur. L'Évêque de Genève s'offre à elles comme un ange consolateur et un messager de paix.

Les divers genres d'âmes auxquelles s'adresse notre Saint, la variété de leurs états intérieurs augmentent l'intérêt et le charme de ses Lettres de direction. Quel est le lecteur un peu attentif qui, en lisant telle ou telle page, n'a pas eu la douce illusion de croire qu'elle fut écrite pour lui?... Il y a rencontré la réponse à un doute, l'encouragement à une heure de défaillance, la révélation d'un mal

secret ou d'une faiblesse non avouée, la fine malice qui, en le faisant sourire, lui a dévoilé un de ses travers ; surtout, il y a lu le mot qui a calmé ses angoisses, adouci ses chagrins. Que d'âmes trouvèrent jadis dans cette correspondance merveilleuse l'apaisement, la force, la consolation ! Celles de notre temps les y trouveront aussi. Elles verront un consolateur incomparable s'associer à leurs souffrances, ou plutôt les faire siennes ; elles sentiront tomber sur leurs cœurs meurtris le baume de sa tendre compassion ; elles comprendront qu'il sait pleurer avec ceux qui pleurent parce qu'il a connu les mêmes tristesses, éprouvé les mêmes déchirements ; et si elles portent des blessures intimes trop souvent agrandies et envenimées par une main moins délicate, il leur semblera qu'à l'attouchement de François de Sales elles sont presque guéries.

Partout, comme à Grenoble en 1617 — et ils en font de même aujourd'hui —, les hommes laissaient « aux femmes « le soin du mesnage et de la devotion [1] ; » ce furent donc elles surtout qui recherchèrent la direction de l'Évêque de Genève et nous conservèrent les trésors que, depuis trois siècles, les guides des consciences et les âmes elles-mêmes n'ont cessé d'exploiter.

Parmi les femmes de toutes conditions et de tout âge, destinataires de ces Lettres immortelles, il en est que nous pouvons accompagner jusqu'à la fin : combien est-il intéressant de les suivre dans leurs progrès, d'assister à leurs combats, à leurs défaites ou à leurs victoires ; d'examiner à fond la direction de saint François de Sales, l'impulsion qu'il leur donne, la méthode qu'il emploie, les résultats qu'il obtient. Il est d'autres correspondantes dont le nom se présente à un certain moment, revient deux ou trois fois, mais pour disparaître trop tôt à notre gré, car déjà leur physionomie morale avait excité notre intérêt. D'autres, enfin, ne font que passer.

Au premier rang de cette pléiade d'élite, figure Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, cette femme admirable

(1) Tome XVII, p. 356.

qui devint la fille de prédilection du grand Évêque et le chef-d'œuvre de sa direction : nous en parlerons plus loin [1]. — Tout près de la future Fondatrice de la Visitation et avant que ses premières filles spirituelles viennent se ranger à ses côtés, nous trouvons à Dijon la présidente Brûlart, dont François de Sales regrettera la mort quelques mois à peine avant son propre décès. Unies par les liens d'une sainte amitié, aspirant toutes deux à la perfection, elles ne l'atteignirent pas à un même degré ni par les mêmes moyens ; mais déjà en 1606, grâce aux conseils du sage Directeur et à leur docilité, « madame la « Presidente... et madame de Chantal » avaient « emporté « le prix entre toutes les devotieuses [2]. » La comparaison des lettres échangées par saint François de Sales avec l'une et l'autre met en plein jour sa haute sagesse, sa pondération, sa clairvoyance merveilleuse. Les principes sont les mêmes, l'application en est différente, parce que différents sont les devoirs et les situations.

Les divers Carêmes prêchés par l'Évêque de Genève en Savoie et en France amènent à son confessional de nouvelles pénitentes qui seront ensuite ses correspondantes et ses dirigées. C'est ainsi qu'à La Roche (1605), il rencontre Mme de Limogeon ; à Chambéry (1606 et 1612), Mme d'Aiguebelette, Mme de la Valbonne, les demoiselles Clément et de Chastel, sans compter la présidente Favre déjà rangée sous sa conduite ; à Rumilly (1608), Mme de la Fléchère, « cette parfaite brebis » du bercail de François de Sales qui, à elle seule, le dédommageait de ses souffrances d'Évêque et le faisait douter si, « apres Mme de Chantal, » il avait « fait rencontre d'une ame plus forte en un cors feminin, « d'un esprit plus raysonnable et d'une humilité plus sin- « cere [3]. » A Grenoble (1616-1618), ce sont les filles de Mgr de la Croix de Chevrières [4] ; Mme de Granieu, âme d'une rare vertu et d'une piété ardente ; l'originale présidente

(1) Au § 4, pp. CII-CV.
(2) Tome XIII, p. 164.
(3) Tome XVII, p. 143.
(4) Resté veuf, Jean de la Croix de Chevrières avait embrassé l'état ecclésiastique ; il était évêque de Grenoble depuis 1607. (Voir ibid., note (1), p. 357.)

Le Blanc, et beaucoup d'autres. A Paris enfin, les Arnauld, Mme de Villeneuve et sa sœur — la fondatrice du monastère de la Visitation dans la capitale, — la jeune présidente de Herse et la charmante dame de Villesavin. Nous indiquons seulement les principales ; combien de noms pourraient être encore prononcés, combien aussi ne figurent dans notre Édition que sous ce titre : *Destinataire inconnue !...*

Des femmes du monde et des Religieuses viennent au Prélat savoyard attirées par sa renommée ou par la lecture de l'*Introduction a la Vie devote;* c'est ainsi qu'en 1613 apparaît la figure complexe de Mme des Gouffiers, cette transfuge du Paraclet, dont la vie mouvementée et l'étrange tempérament moral nous ont valu des lettres non moins touchantes, viriles et paternelles que celles à la maladive Abbesse du Puits-d'Orbe et à l'impétueuse Angélique Arnauld. — Trop tard pour en jouir, mais assez tôt pour nous la faire aimer, arrive la jeune comtesse de Dalet, dont les tristes aventures rappellent un peu celles de sainte Élisabeth de Hongrie.

Quelques Cisterciennes de l'abbaye de Sainte-Catherine et l'Abbesse de Sainte-Claire d'Évian correspondent avec leur Évêque, aussi bien que plusieurs de ses filles de la Visitation. Diverses de caractère et appelées à un genre de vie différent, mais toutes aspirant à l'union avec Dieu, elles reçoivent conseils, encouragements, consolations.

Les années s'écoulent, les relations s'étendent et la correspondance de l'Évêque de Genève prend de telles proportions qu'elle devient écrasante. Il parle une fois — c'est en 1620 — d' « une milliasse de lettres » qu'il vient de recevoir (1), et une autre fois — la dernière année de sa vie — d'un « deluge de lettres » qu'il est en train d'écrire (2). Sa charité ne sait pas refuser, elle se donne et se donne encore ; mais l'homme de Dieu s'avoue parfois vaincu et à bout de forces : alors il trace — bien à regret sans doute — ces mots par lesquels il achève, voire commence une lettre qu'il finira malgré tout : « J'ay tant escrit que je n'en puis plus (3). »

(1) Tome XIX, p. 353.
(2) Tome XX, p. 245.
(3) Tome XIX, pp. 183, 310.

Étudier en détail la direction de saint François de Sales dépasserait les bornes que nous nous sommes prescrites [1] ; nous voudrions du moins signaler quelques traits distinctifs de ce « roi des directeurs [2], » et de la méthode qu'il employa avec un si magnifique succès.

§ 2. — *Le Directeur et la direction.*

Appelé par la Providence à guider les âmes dans les voies de la piété et de la perfection chrétienne, l'Évêque de Genève leur tend la main et leur ouvre son cœur si pur, où l'amour unique de Dieu tient à distance la créature pour n'envisager que le Créateur en elle. Avec une délicatesse infinie, il les prend là où elles se trouvent — à terre, à mi-côte, ou proches des sommets, — il les guide, les éclaire, les manie, les réconforte et donne à chacune la nourriture appropriée à son tempérament. Rien n'est admirable comme la souplesse de sa direction : il adapte ses conseils à la situation, aux affaires, à l'entourage ; l'âme qui les suivra ne sera jamais à charge à personne et accomplira parfaitement tous ses devoirs de famille et de société, si elle est appelée à vivre dans le monde, ou de Communauté, si elle est marquée pour le cloître.

Saint François de Sales aima immensément les âmes qui se rangèrent sous sa conduite ; la mesure de sa tendresse à leur égard était celle que Dieu lui-même leur portait et des grâces qu'il répandait en elles. Guide, certes il le fut, — et quel guide ! — mais avant tout il fut Père et préférait cette appellation à toute autre. « Je ne veux plus dans vos « lettres, » écrivait-il à la baronne de Chantal, « d'autre « tiltre d'honneur que celuy de Pere : il est plus ferme, plus « aymable, plus saint, plus glorieux pour moy [3]. » Et plus tard, à l'Abbesse de Port-Royal : « Il n'y aura donq plus

(1) Depuis que ces pages sont écrites, un remarquable ouvrage a paru sur ce sujet : *Saint François de Sales Directeur d'âmes*, par M. l'abbé Francis Vincent (Paris, Beauchesne, 1923).

(2) Gonon, *Le Saint moderne*, Panégyrique de saint François de Sales, prononcé dans la chapelle de la Visitation de Paray-le-Monial, 29 janvier 1905.

(3) Tome XIII, p. 85.

« en moy de *Monsieur* pour vous, ni en vous de *Madame* « pour moy ; les anciens, cordiaux et charitables noms de « Pere et de Fille sont plus chrestiens, plus doux et de plus « grande force pour tesmoigner la dilection sacree que Nostre « Seigneur a voulu estre entre nous [1]. »

Ses sollicitudes paternelles s'étendaient non seulement à ce qui rentrait dans le domaine de la direction intérieure, mais encore à la famille, à la santé, aux affaires matérielles de ses dirigées. Combien de fois le voyons-nous, dans ses lettres à Mme de la Fléchère, s'occuper de la succession très embrouillée de son mari ! Ne va-t-il pas jusqu'à s'intéresser à la vente de « chevaux vieux » dont la pieuse veuve voulait se défaire [2]? — Il a dit en deux mots ce que son cœur était pour les âmes que Dieu lui avait confiées : « Les bons enfans pensent souvent en leurs peres ; mays ce « n'est pas souvent, c'est tous-jours que les peres ont leurs « espritz en leurs enfans [3]. »

Toutefois, on peut distinguer des nuances dans cette profonde « dilection » du Directeur pour ses enfants spirituels : « Notre-Seigneur, » dit la Mère de Chantal [4], « avait *ordonné la charité* en cette sainte âme, car autant d'âmes qu'il aimait particulièrement (qui étaient en nombre infini), autant de divers degrés d'amour il avait pour elles. Il les aimait toutes parfaitement et purement, selon leur rang, mais pas une également ; il remarquait en chacune ce qu'il pouvait connaître de plus estimable, pour leur donner le rang en sa dilection selon son devoir et selon la mesure de la grâce en elles. »

Sans parler de l'âme de la Sainte, qui lui fut chère entre toutes, laissons François de Sales nous dire lui-même le *pourquoi* de son amour pour les autres : « J'ay bien de la « consolation, » écrivait-il à une débutante, « de vous voir « recevoir si doucement les essais que je fay au service de « vostre chere ame, laquelle voyant marquee de plusieurs

(1) Tome XVIII, p. 388.

(2) Tome XVII, p. 170.

(3) Ibid., p. 129.

(4) Lettre à D. Jean de Saint-François, *Sainte J.-F. Frémyot de Chantal, sa Vie et ses Œuvres*, tome III (Paris, Plon, 1876), p. 256, et *L'âme de saint François de Sales révélée par sainte Jeanne de Chantal* (Annecy, Abry, 1922), p. 13.

« graces celestes, je ne puis que je n'ayme tendrement et « puissamment [1]. » Et à une autre : « Je vous cheris et « honnore parfaitement, puisqu'il a pleu a Nostre Seigneur « de me faire voir vostre cœur, et au milieu d'iceluy, le sacré « desir d'aymer invariablement cette divine Bonté [2]. » — A Mme de Granieu, plus avancée dans la vie intérieure : « Entre les souvenirs que j'ay des ames que Dieu m'a fait « aymer, » disait-il, « celuy de la vostre m'est de tres grande « consolation ; car j'ay veu un certain despouillement des « creatures et de leurs vanités, qu'il m'est impossible de « n'aymer pas passionnement [3]. » — A la fin d'une année et à l'occasion d'une mort, il rappelle la brièveté de la vie présente et l'éternité de la future ; puis il ajoute : « C'est « cett'eternité que sur tout je vous souhaitte tres heureuse, « et *a cause d'elle* vous vivés tous-jours presente a mon « cœur, qui se res-jouit de voir que vous perseveres a vou- « loir de tout le vostre servir sa divine Majesté en sainteté « et pureté [4]. »

Lorsqu'en 1614 François de Sales entamera une correspondance avec l'Abbesse des Clarisses d'Évian, il lui dira ces « deux ou trois motz de preface : 1. Que ni vous ni moy « n'y fassions plus aucune preface ; car l'amour de Dieu que « vous aves sera ma preface envers vous, et le desir que j'ay « de l'avoir sera vostre preface envers moy. 2. En vertu de « ce mesme amour, où possedé ou desiré, asseurés vous, ma « chere Seur, que vous et toutes vos filles treuveres tous- « jours mon ame ouverte et dediee au service des vostres. « 3. Mays tout cela sans ceremonies, sans artifice, d'autant « qu'encor que nos vocations soyent differentes en rang, « ce saint amour auquel nous aspirons nous esgale et unit « en luy [5]. » Cette préface, l'Évêque de Genève eût pu la mettre en tête de toutes celles de ses lettres qui étaient un début de correspondance spirituelle.

Voilà bien le saint Directeur : l'amour divin qu'il possède

(1) Tome XIV, p. 345.
(2) Tome XVIII, pp. 368, 369.
(3) Tome XVII, p. 395.
(4) Tome XIV, p. 394.
(5) Tome XVI, p. 206.

et qui le possède — quoi qu'il en dise d'ailleurs — est son inspirateur et son guide ; c'est toujours cet amour qui lui donne des entrailles de Père pour l'âme qui désire l'amour de Dieu et qui vient à lui. Pour elle, il oublie tout : affaires, fatigues, tracas, il est à elle tout entier ; et quand elle recevra une de ces lettres où l'à-propos des conseils, la finesse de l'observation, l'élévation des pensées s'allieront à la clarté du style, au tour gracieux et à la belle humeur, cette âme ne se doutera pas que ces pages qui la ravissent furent écrites par lambeaux, « emmi la presse » et sous le poids de graves soucis. Directeur admirable — volontiers nous dirions unique —, il est toujours présent à lui-même parce qu'il vit sous le regard de Dieu, ou plutôt, parce que Dieu seul vit en lui.

Les préférences de François de Sales allaient aux âmes « independantes, vigoureuses, » hardies [1] : « Je n'ayme nul- « lement, » écrivait-il un jour, « certaines ames qui n'affec- « tionnent rien, et a tous evenemens demeurent immobiles... « faute de vigueur et de cœur [2]. » Il les portait, cependant, et supportait « sur les espaules de » sa « charité, » comme « les foibles et languissantes [3] ; » à l'une de celles-ci, il disait : « J'ayme vostre esprit fermement parce que je pense « que Dieu le veut, et tendrement parce que je le voy en- « cores foible et jeune [4]. » Aussi bien, Notre-Seigneur lui donnait-il pour ces âmes-là des « affections paternellement « maternelles, » afin qu'il ne se dégoutât « point de servir « ces enfans emmi leurs enfances [5]. »

Toujours guidé par l'esprit surnaturel dans la conduite des consciences comme en tout le reste, François de Sales sait allier à la douceur et à la tendresse, une vigueur qui d'ordinaire n'est pas assez remarquée. Au milieu des pages les plus pénétrées d'onction, vous tombez sur des phrases dont l'accent rappelle l'allure de l'intrépide Apôtre du

(1) Tome XX, p. 216.
(2) Tome XIV, p. 82.
(3) Tome XIII, p. 34.
(4) Tome XII, p. 163.
(5) Tome XVIII, p. 48.

Chablais : « Il ne faut plus estre femme, il faut avoir un « cœur d'homme (1)... » — « Que nous mourions, que tout « renverse, il ne m'importe, pourveu que cela subsiste (2), » c'est-à-dire, les résolutions prises. — « Trois croix sans « plus, et rangés-vous » sur le Calvaire « a celle du Filz, « ou a celle de la Mere..., ou a celle du Disciple(3). » — « Non, « on n'offroit point d'holocauste en l'ancienne Loy qu'elle « ne fust du tout escorchee ; il faut que vostre cœur soit « escorché tout vif pour estre offert en holocauste vivant « a nostre Dieu (4). » C'est à la baronne de Chantal, torturée par des peines intérieures, que notre Saint parlait ainsi.

Écoutons-le encore : « Ou il n'y a pas de danger de peché « mortel, il ne faut pas fuir, mais vaincre... et s'y opinias- « trer (5). » — A une correspondante portée à la méfiance et aux soupçons : « J'impose silence a vostre esprit, ma tres « chere Fille, et ne veux pas quil die, non pas mesme, s'il se « peut, qu'il pense que ces advis luy soyent donnés avec « aucun degoust... Je dis ainsy ce que je croys estre a propos, « sans autre prætention que de vous conforter au bien (6). » — A une orgueilleuse qui ne voulait pas céder : « Tesmoignés « que vous estes fille de Nostre Seigneur crucifié... car en fin, « il faut avoir la paix, et la paix naist de l'humilité... Il « faut amollir et briser ce cœur, ma tres chere Fille, et « convertir nostre fierté en humilité et resignation (7). » — Et à une pauvre veuve embarrassée dans les poursuites scabreuses d'un procès, le plus doux des Saints écrit sans ménagements : « Quand voulons nous tenir en bride nostre « langue, sinon en ces pas si raboteux et proches des preci- « pices ?... Pour Dieu, ma tres chere Fille, ne laissés pas passer « une sayson si favorable a vostre avancement spirituel... » Puis, rappelant à cette âme l'exemple du silence du Sauveur jugé et condamné, le ferme Directeur ajoute : « Et « nous, nous jugeons nos juges et nos parties, nous nous

(1) Tome XIII, p. 75.
(2) Ibid., p. 114.
(3) Ibid., p. 203.
(4) Voir ci-après, p. 152.
(5) Tome XIV, p. 29.
(6) Tome XVII, p. 346.
(7) Tome XVIII, pp. 161, 162.

« armons de plaintes et de reproches ! Croyés-moy, ma tres « chere Fille, il faut estre forte et constante en l'amour du « prochain ; et je dis cecy de tout mon cœur, et sans avoir « esgard ni a vos parties, ni a ce qu'ilz me sont, et m'est « advis que rien ne me touche en ces rencontres que la « jalousie de vostre perfection [1]. »

Est-ce de la mollesse ? est-ce de la flatterie ?... Mille fois non ! François de Sales n'affadira pas les âmes ; ce n'est pas lui non plus qui les laissera se repaître de chimères et d'illusions. Au besoin, il saura dire à cette femme de haute piété qu'était la présidente Brûlart : « Ce petit « esbranlement de cœur » éprouvé dans une contrariété, « vous doit servir d'advertissement que l'amour propre est « grand et gros dedans vostre cœur, et qu'il faut faire bon « guet, de peur qu'il ne s'en rende le maistre [2]. »

Pour que la leçon soit mieux acceptée, l'habile Directeur la donnera parfois en souriant ou la dissimulera sous une fine ironie. « C'est un mot de merveilles, » écrit-il à la même, « que celuy que vous me dites : Que Dieu me mette en quelle « saulse qu'il voudra, ce m'est tout un, pourveu que je le « serve. Mais prenés garde de bien le mascher et remascher « en vostre esprit ; faites le fondre en vostre bouche et ne « l'avalés pas en gros... Or sus, vous sçaves bien en quelle « saulse il vous a mise, en quel estat et condition ; et dites « moy, vous est il tout un ? Vous n'ignores pas non plus qu'il « veut que vous payes cette dette journaliere de laquelle « vous m'escrives, et neanmoins ce ne vous est pas tout un. « Mon Dieu, que l'amour propre se fourre subtilement parmi « nos affections, pour devotes qu'elles semblent et parois- « sent [3] ! »

Les Dames de Sainte-Catherine élevaient des pensionnaires ; voici avec quelle souriante malice François remontre à une de celles-là sa prétendue vaillance : « Or, « parlons un peu de ce cœur de ma tres chere Fille : s'il estoit « a la veuë d'une armee d'ennemis, ne feroit-il pas des mer- « veilles, puisque la veuë et le rencontre d'une petite fille

(1) Tome XIV, p. 347.
(2) Ibid., p. 278.
(3) Tome XIII, p. 20.

« maussade et escervelee le trouble si fort?... » Et il enfonce la pointe pour mettre au jour les petits retours d'amour-propre : « Que dira-on d'une fille telle qui n'a point... bien « dressé ni donné bonne action a cette petite fille? Et puis, « qu'est ce que nos Seurs diront de voir que pour la moindre « importunité qu'une creature nous fait, nous nous desbat- « tons, nous nous plaignons, nous grondons?... La fille de « saint Athanase eust acheté cette condition au prix de l'or, « mais ma fille n'est pas si ambitieuse : elle aymeroit mieux « que l'occasion luy fust ostee que d'entreprendre de la « faire valoir [1]. » Le fin Directeur a découvert le mal, il a mis le doigt sur la plaie ; mais celle qui la portait cachée, loin de gémir a souri, reconnaissant que cette main paternelle qui montre si bien les blessures, les panse mieux encore et n'en fait jamais.

La méthode. — Quelles sont les grandes lignes de cette direction si forte dans sa suavité, si riche dans ses résultats?

L'amour de Dieu, avons-nous dit, en est le principe ; cet amour sera aussi le but à atteindre et le moyen d'y parvenir, car « la perfection de la charité c'est la perfection « de la vie, » et « la vie de nostre ame c'est la charité [2]. » Qu'il s'agisse d'âmes qui débutent, qui poursuivent ou qui achèvent, les dirigées de saint François de Sales marchent à la faveur de l'amour et n'ont pour but que l'amour. Purifiée de ses péchés passés, chacune d'elles a dit : « *Tout « maintenant je commence* a bien aymer mon Dieu [3] ; » et cette résolution, elle la renouvellera chaque jour. Toutes les créatures crieront aux oreilles de son cœur : « Amour ! « amour [4] !... » Dans ce cœur, elle entretiendra le « courage « d'aggrandir perpetuellement en la dilection » divine : « Il « faut tenir ferme, » lui dira son Guide, « a pretendre la « perfection du saint amour, affin que l'amour soit parfait, « l'amour qui cherche moins que la perfection ne pouvant

(1) Tome XVIII, p. 184.
(2) Tome XIII, p. 150.
(3) Tome XII, p. 368.
(4) Tome XV, p. 73.

« estre qu'imparfait [1] ; » et il répondra du bon état de cette âme quand il la verra vouloir, et *bien vouloir*, « s'avancer « au saint amour de Nostre Seigneur [2]. »

Donc, désirer d'abord cet amour ; puis, y rapporter toutes choses, les actions les plus vulgaires comme les plus nobles. « Ne faites rien sans amour... manges et beuvés pour cela, » fut un des premiers avis de saint François de Sales à Jeanne de Chantal [3]. « Amassons de ce saint amour a toutes occa« sions, » dira-t-il encore, et, malgré les « perpetuelz tracas « domestiques, » faisons « valoir la dilection, comme le cou« rage es batailles. » Ces tracas, appliqués « a la gloire de « la divine Majesté, » seront « utiles au saint amour, » car « tout ce qui se fait pour l'amour est amour ; le travail, ouy « mesme la mort n'est qu'amour, quand c'est pour l'amour « que nous les recevons [4]. »

Tout, dans la direction de l'Évêque de Genève, converge vers ce but unique ; aussi veut-il qu'après avoir « departi « aux creatures ce que nous leurs devons d'amour et de « charité, » nous rapportions « tout a ce premier amour « magistral que nous devons au Createur [5]. » Les âmes seront-elles pour cela dans la contrainte ? Pas le moins du monde ; François de Sales veut pour elles « l'esprit de « liberté » qui distingue les enfants, des esclaves, et, dès le début, il écrit « en grosses lettres » pour Mme de Chantal cette règle qui toujours fut la sienne : « Il faut tout faire « par amour et rien par force [6]. » Puis, descendant jusqu'aux moindres détails de la vie quotidienne, il y applique ce principe avec une largeur de vues qui épanouit l'âme et lui imprime un généreux élan. Quand le saint Directeur lui trace un règlement, il a soin de l'avertir qu'il sera lettre morte si ses prescriptions ne sont vivifiées par l'amour ; cet amour devra même suppléer aux exercices spirituels, lorsque quelque « occasion juste ou charitable » l'obligera à les omettre [7].

(1) Tomes XIV, p. 59, et XVIII, p. 35
(2) Tome XV, pp. 301, 302.
(3) Tome XII, p. 368.
(4) Tomes XV, p. 73 ; XVIII, p. 369 ; XV, p. 101.
(5) Tome XVII, p. 8.
(6) Tome XII, p. 359.
(7) Ibid.

Ne faut-il donc pas travailler à l'amendement de sa vie? Oui sans doute, répond François de Sales, « corrigés-vous « tous-jours de quelque chose ; mais ne faites pas ce bon « office par force, ains taschés d'y prendre playsir, comme « font les amateurs des exercices champestres a esmonder « les arbres de leurs vergers [1]. » Et à une fille spirituelle trop inconstante et négligente dans le travail de sa perfection, il écrivait : « Marqués ces quatre paroles que je « vous vay dire : vostre mal vient dequoy vous craignés « plus les vices que vous n'aymés les vertus. Si vous pouvies « provoquer un peu profondement vostre ame *a l'amour* « de la prattique de la douceur et de la vraye humilité, vous « series brave ; mais il faut y penser souvent, » desavouer les sentiments contraires et, à l'heure de la tentation, protester de « vouloir *aymer* » ces vertus, « non obstant toute repu« gnance [2]. » — Dans sa clairvoyance, le Directeur s'est rendu compte des « entortillemens » de l'esprit subtil d'Angélique Arnauld en des « pensees de vanité : Ma Fille, » lui écrit-il, « une petite, simple prononciation de quelque « parole de la Croix chassera toutes ces pensees, du moins « leur ostera toute nuysance. » Et il ajoute : « Je dis qu'il « faut faire ces rejetz tout doucement,... et comme si on les « disoit *par amour* et non pour la necessité du combat [3]. » — Les sécheresses, les « langueurs et engourdissemens de « cœur, » les fautes mêmes serviront « a l'amour divin, » pourvu qu'on veuille « en advoüer, accepter et aymer la « sainte abjection ; » ainsi « le plomb » de nos « pesanteurs » sera changé en or [4].

« Saint François de Sales, » a-t-on dit [5], « exige si peu d'actes ! il se contente si vite d'un sentiment du cœur ! » Cependant, c'est lui qui écrit : « Tandis que nous sommes au « monde, nous ne pouvons aymer qu'en bien faysant, parce « que nostre amour y doit estre *actif*... » et, « il n'est rien de

(1) Tome XV, p. 319.
(2) Ibid., p. 358, et tome XVI, p. 131.
(3) Tome XIX, pp. 124, 125.
(4) Ibid., p. 341.
(5) Strowski, *Saint François de Sales* (Paris, 1898), liv. VI, chap. IV, p. 381 ; répété par Cagnac, *Saint François de Sales, Lettres de direction* (Paris, 1905), Introduction, p. II.

« si pressant a la prattique du bien que l'amour celeste [1]. » Quiconque a étudié à fond la direction de notre Saint, quiconque surtout l'a suivie, affirmera que les « sentimens » ne sont rien pour lui s'ils ne sont suivis de bons effets. « Le sentiment que vous aves d'estre toute a Dieu n'est « point trompeur, » répondait-il à une de ces âmes facilement portées à prendre le change ; « mais il requiert que vous vous « amusiés un peu plus a l'exercice des vertus et que vous « ayés un soin special d'acquerir celles esquelles vous vous « treuves plus defaillante... Les sentimens de l'orayson sont « bons, mais il ne faut pas pourtant s'y complaire tellement, « qu'on ne s'employe diligemment aux vertus et mortifi- « cation des passions [2]. »

Ainsi François de Sales pose, comme tous les maîtres, le fondement de la mort à soi ; mais il n'y emprisonne pas l'âme, et lui donne aussitôt des ailes pour s'envoler en plein amour.

En quoi donc le saint Directeur fait-il consister l'amour? — « En la resolution du cœur, qui veut a jamais et inse- « parablement demeurer uni de toutes partz a la volonté « divine [3]. » Voilà son grand mot ; si l'âme qu'il conduit est docile, c'est à cette union qu'il la fera arriver. Et d'abord, il s'applique à lui faire connaître la volonté de Dieu : elle n'est pas dans les oraisons ni dans les voies extraordinaires ; elle est dans les chemins battus, dans ces contradictions, ces petites tracasseries, ces menus devoirs, ces souffrances de chaque jour. C'est pourquoi, « ne regardés nullement, » dit-il, « a la substance des choses que vous feres, mais a « l'honneur qu'elles ont, toutes chetifves qu'elles sont, d'estre « voulues de sa volonté divine, ordonnees par sa providence, « disposees par sa sagesse ; » si elles sont « aggreables a « Dieu, a qui doivent elles estre desaggreables [4] ? »

Plus de doute, la volonté divine est là : toute la perfection consistera donc à la vouloir, à l'accomplir, à l'aimer.

(1) Tome XIX, p. 250.
(2) Tome XV, p. 165.
(3) Ibid., p. 318.
(4) Tome XIII, p. 53.

Et voici cet admirable éducateur de la volonté qu'est François de Sales, qui, avec autant de sagesse que de tact, s'applique à façonner la volonté humaine d'après cet idéal. Il ne la brisera pas — ce n'est pas sa méthode —, mais avec quelle persévérance il s'attachera à la dépouiller, la plier, l'assouplir, la « desengager », pour la conduire par degrés, de la simple résignation à l'acquiescement, et de celui-ci jusqu'aux sommets de la sainte indifférence et du parfait abandon. Écoutons-le :

« Il faut regarder ce que Dieu veut, et, le reconnoissant, « il faut s'essayer de le faire gayement, ou au moins coura- « geusement ; et non seulement cela, mais il faut aymer « cette volonté de Dieu et l'obligation qui s'en ensuit en nous, « fust ce... de faire les choses les plus abjectes du monde... « C'est la le blanc de la perfection auquel nous devons tous « viser, et qui plus en approche, c'est celuy qui emporte le « prix. Mais, courage, je vous supplie ; accoustumés petit a « petit vostre volonté a suivre celle de Dieu ou qu'elle vous « mene ; faites qu'elle se sente fort piquee quand vostre « conscience luy dira : Dieu le veut ; et petit a petit, ces « repugnances que vous sentes si fortes, s'affoibliront et « bien tost apres cesseront du tout (1). » Un peu plus tard, le Directeur insiste et accentue : « Embrassés avec since- « rité ses saintes volontés, quelles qu'elles soyent, et ne « pensés jamais avoir atteint a la pureté de cœur que vous « luy deves donner, jusques a ce que vostre volonté soit non « seulement du tout, mais en tout, et mesme es choses plus « repugnantes, librement et gayement sousmise a la sienne « tres sainte (2). » Partant, se méfier de ces désirs qui embarrassent et inquiètent si souvent les âmes ; elles aspirent à une perfection chimérique et croient qu'elles l'atteindront par des moyens qui ne sont pas en leur pouvoir ; alors elles s'attristent et se troublent : « C'est une rude tentation, » assure le Saint, et « le mal des maux entre ceux qui ont des « bonnes volontés, qu'ilz veulent tous-jours estre ce quilz ne « peuvent pas estre, et ne veulent pas estre ce qu'ilz ne

(1) Tome XIII, p. 21.
(2) Ibid., pp. 38, 39.

« peuvent n'estre pas [1]. » On fait des châteaux en Espagne quand il faut vivre en France ; on voudrait pratiquer des mortifications extraordinaires, au lieu de bien employer celles fournies à chacun par sa vocation [2] ; on s'amuse à souhaiter de quitter le monde quand Dieu veut qu'on y demeure... Avec quelle vigueur François de Sales s'élève contre ces illusions et les stigmatise ! « Je suis ennemi « conjuré de ces desirs inutiles, dangereux et mauvais ; car « encor que ce que nous desirons est bon, le desir est nean- « moins mauvais, puis que Dieu ne nous veut pas cette sorte « de bien, mais un autre, auquel il veut que nous nous exer- « cions [3]. » Que chaque âme donc, quelle que soit sa condition, s'efforce de se rendre « *tendrement amoureuse* de » son « estat et des exercices d'iceluy, *pour l'amour* de Celuy « qui le veut ainsy [4]. »

Dans les souffrances intérieures et extérieures, les maladies, les deuils et jusque dans les « petites tricheries quoti- « diennes, » François de Sales conseille « un particulier « exercice d'acquiescement a la volonté de Dieu [5]. » A la baronne de Chantal, dont le « cœur vigoureux ayme et « veut puissamment, » il écrit : « Il faut que nous fassions « un exercice particulier, toutes les semaines une fois, de « vouloir et d'aymer la volonté de Dieu plus vigoureusement, « je passe plus avant : plus tendrement, plus amoureusement « que nulle chose du monde ; et cela, non seulement es occur- « rences supportables, mais aux plus insupportables ; » car c'est trop peu d'« aggreer que Dieu nous frappe, mais il « faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il luy plaira... « le choix luy appartient [6]. » — Haute leçon que le saint Directeur ne cessera d'inculquer à cette âme héroïque, pour lui faire atteindre les dernières limites du dépouillement d'elle-même et, par « l'heureux trespas de la volonté, » les hauteurs sereines de l'amour divin. Il guide aussi beaucoup d'autres âmes, chacune par la voie qui convient le mieux ;

(1) Tomes XIV, p. 120, et XIII, p. 160.
(2) Cf. tome XIII, pp. 291, 54.
(3) Tome XIV, p. 121.
(4) Ibid., p. 40.
(5) Ibid., p. 122.
(6) Tome XIII, p. 331.

nous ne pouvons ici entrer dans tout ce détail, qu'il nous suffise d'indiquer encore quelques-unes des caractéristiques de cette incomparable direction.

« Quicomque n'est pleinement resigné, » écrivait un jour François de Sales, « qu'il tourne deça et dela, il n'aura « jamais repos (1). » Le repos, la paix, il les voulait pour les âmes. En rencontrait-il d'inquiètes ou de troublées — ce qui arrivait souvent —, son premier soin était de les établir dans la paix, ou du moins de leur indiquer les moyens d'y parvenir. Sa direction est extrêmement pacifiante ; non pas, certes, qu'elle favorise l'inertie ou une béate quiétude : les âmes guidées par notre Saint connaîtront l'effort, elles sauront combattre avec un courage viril et ne devront pas désirer « une perfection trop douce (2). » — « Je ne veux « point, » dit-il à la baronne de Chantal, « que vous desiries « d'un desir volontaire cette paix inutile, et peut estre nuy- « sible (3) ; » et à une autre fille spirituelle : « La tranquillité « qui n'est pas exercee par la tempeste est une tranquillité « faineante et trompeuse (4). »

Si, d'une part, le saint Directeur apprend aux âmes à soutenir vaillamment la lutte, de l'autre il leur défend les tristes retours sur elles-mêmes, les arrache aux soucis inquiets, modère l'empressement, même dans l'acquisition des vertus et la poursuite de la perfection, les met en garde contre les soubresauts d'une volonté inconstante, les écarts d'une imagination volage, les impressions ou les « tendretés » de la partie inférieure, afin que, débarrassées de toutes ces « superfluités, » elles soient plus complètement sous l'action du *Dieu de paix* et en dépendance de sa volonté ; car, « par tout ou il est maistre absolu, il tient « tout en paix (5). »

En quelques lignes, François de Sales résume sa direction sur ce point : « Il faut en tout et par tout vivre

(1) Tome XII, p. 349.
(2) Tome XIII, p. 306.
(3) Ibid., p. 304.
(4) Tome XIV, p. 365.
(5) Tome XIII, p. 29.

« paysiblement. Nous arrive il de la peyne ou interieure ou « exterieure, il la faut recevoir paysiblement. Nous arrive il « de la joye, il la faut recevoir paysiblement, sans pour cela « tressaillir. Faut-il fuir le mal, il faut que ce soit paysi- « blement, sans nous troubler ; car autrement, en fuyant « nous pourrions tomber et donner loysir a l'ennemy de « nous tuer. Faut-il faire du bien, il le faut faire paysible- « ment ; autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous « empressant. Jusques mesme a la penitence, il la faut faire « paysiblement. *Voyci*, disoit ce Penitent, *que ma tres amere « amertume est en paix* (1). » — Quelle force et quelle pleine possession de soi-même ne faudra-t-il pas pour se maintenir dans un tel équilibre !... La confiance, une large confiance viendra au secours.

Dieu est si bon ! — le « souverain Bon. » — et il nous aime tant !... C'est ce que saint François de Sales ne se lasse pas de répéter, pour inspirer aux âmes cette confiance filiale qui doit les libérer des scrupules, les affranchir de la crainte, les jeter, épanouies et heureuses, entre les bras de leur Père des cieux. « Qui a Dieu pour object de ses « intentions, » leur dit-il, « et qui fait ce qu'il peut, pourquoy « se tourmente il? pourquoy se trouble il? qu'a il a craindre? « Non, non, Dieu n'est pas si terrible a ceux qu'il ayme ; il « se contente de peu, car il sçait bien que nous n'avons pas « beaucoup... Nous ne nous sçaurions confier a des mains « plus amies (2). »

Cette assurance en la Bonté divine rendra l'âme vaillante, elle la remplira de courage, « puisque par tout le « secours du Ciel est prest a ceux qui ont confiance en Dieu « et qui, avec humilité et douceur, implorent sa paternelle « assistance (3). » La vue de sa misère, de ses imperfections, de ses défaillances ne la fera pas être moins sûre de Dieu ; car « il sçait qui nous sommes, et nous tendra sa main pa- « ternelle es mauvais pas, affin que rien ne nous arreste (4). »

(1) Tome XIII, pp. 30, 31.
(2) Ibid., p. 29, et tome XII, p. 398.
(3) Tome XIV, p. 339.
(4) Tome XVIII, p. 343.

Remettez donc tout, continue ce vrai Maître de la confiance, « a la douce misericorde de Celuy la qui *met la* « *main au dessous* de ceux qui tombent sans malice, affin « qu'ilz ne se froissent point, et les releve si vistement et « doucement qu'ilz ne s'apperçoivent pas, ni d'estre tombés, « parce que la main de Dieu les a recueillis en leurs cheutes, « ni d'estre relevés, parce qu'elle les a retirés si soudain « qu'ilz n'y ont point pensé[1]. » — Comment dépeindre plus délicatement les tendresses de la Bonté divine et donner plus de confiance aux âmes les plus craintives?...

Confiance poussée jusqu'aux dernières limites, parce qu'elle s'appuie sur Dieu seul, miséricorde infinie ; mais confiance qui ne sera jamais présomption, parce qu'elle sera toujours accompagnée de la défiance de soi-même. A ce sujet, le Saint donnait cet avis à une nouvelle Supérieure[2] : Cette « desfiance est bonne tandis qu'elle servira « de fondement a la confiance que vous deves avoir en Dieu ; « mais si jamais elle vous portoit a quelque descouragement, « inquietude, chagrin et melancholie, je vous conjure de la « rejetter comme la tentation des tentations. »

François de Sales vient de nommer quelques-uns des ennemis qui guettent les meilleures âmes, celles surtout qui ont plus à cœur leur sanctification : « descouragement, « inquietude, chagrin, melancholie... » A ces ennemis, il oppose — nous venons de le voir — la « paysible vaillance » avec l'indéfectible et « courageuse confiance » en Dieu ; il y ajoute la joie et le regard sur Notre-Seigneur.

Combien souvent ces mots reviennent sous la plume de l'aimable Saint : « Vives joyeuse et courageuse... car Dieu « est le Dieu de joye. — Vostre cœur est a Dieu, vivés heu- « reuse d'estre si bien logee. — Vivés joyeuse et soyés gene- « reuse; Dieu que nous aymons et a qui nous sommes voüés, « nous veut en cette sorte la. — Tenés vostre cœur bien « large devant Dieu ; allons tous-jours gayement en sa pre- « sence. Il nous ayme, il nous cherit, il est tout nostre, ce

(1) Tome XVIII, p. 136.

(2) La Mère de Bréchard, tome XVII, p. 259.

« doux Jesus [1] ; » n'est-ce pas assez pour remplir l'âme d'une sainte allégresse?... — S'adressant à une fille spirituelle très portée à la mélancolie : « Je ne puis penser, » lui écrit son Guide, « comme vous pouves admettre ces « desmesurees tristesses dans vostre cœur, estant fille de « Dieu, remise il y a long tems dans le sein de sa misericorde « et consacree a son amour [2]... » Et à une autre qui avait fait quelques progrès sous ce rapport : « Je suis consolé « dequoy vous aves l'esprit plus gay que ci devant... Je « m'asseure que cette gayeté et consolation d'esprit s'estend « et rend son odeur pretieuse sur toutes vos conversations « et particulierement sur la domestique [3]... »

Encore un point sur lequel le sage Directeur aime à revenir, notamment dans ses conseils aux femmes du monde : faire honneur à la devotion, la rendre aimable, attrayante et, par cette douce joie « modestement respan- « due sur toutes » les « actions et paroles, » donner « de la « consolation » à ceux qui en sont témoins, « *affin qu'ilz en « glorifient Dieu* [4]. » Il ne veut point, en effet, d'« une devo- « tion fantasque, brouïllonne, melancholique, fascheuse, cha- « grine ; mais une pieté douce, souëfve, aggreable, paysible « et, en un mot, une pieté toute franche et qui se fasse aymer « de Dieu premierement, et puis des hommes [5]. » Il affirme que les « tristesses sont ennemies de la devotion, » et ajoute : « Dequoy se doit attrister une fille, servante de Celuy qui « sera a jamais nostre joye? Rien que le peché ne nous doit « desplaire et fascher, et au bout du desplaysir du peché, « encor faut il que la joye et consolation sainte soit atta- « chee [6]. » Ce grand partisan de la joie spirituelle va jusque là ! Aussi, l'âme qu'il dirige saura s'humilier joyeusement, parce qu'ayant posé pour base l'humilité de cœur et l'amour de sa propre abjection, elle prend « playsir de « voir et connoistre sa misere » qui la ravale à ses propres yeux et aux yeux des hommes [7].

(1) Tomes XIII, pp. 16, 89, 193, et XIV, p. 123.
(2) Tome XVIII, p. 417.
(3) Ibid., p. 39.
(4) Tome XIV, p. 57.
(5) Tome XIII, p. 59.
(6) Tome XX, p. 31.
(7) Tome XIV, p. 7.

Le regard sur Notre-Seigneur Jésus-Christ est, avons-nous dit, l'un des remèdes préférés de cet incomparable médecin des âmes. « Je voudrois, » écrit-il, « que tenant « les yeux sur Nostre Seigneur, nous fissions nos œuvres » uniquement pour lui plaire, « sans regarder que c'est que le « monde en pense, ni quelle mine il en fait [1]. » — « Voyés « le souvent, » dit-il ailleurs, « qui vous regarde, pauvre « petite creature que vous estes, et vous voit emmi vos « travaux et vos distractions ; il vous envoye du secours « et benit vos afflictions [2]. »

A l'heure de la souffrance surtout, François de Sales ramène sans cesse le regard de l'âme sur Jésus, et Jésus crucifié ; il l'engage à approfondir « de plus en plus » sa « consideration dans les playes de Nostre Seigneur ; » à considérer ses vertus « l'une apres l'autre et en detail, » au lieu « de les admirer en gros et en bloc [3] ; » à se tenir, pendant la maladie, « a l'ombre de la sainte Croix, » pour contempler « souvent le pauvre Sauveur languissant ; » ou encore, à prendre tous les jours par la méditation « une « goutte ou deux du sang qui distille des playes des pieds « de Nostre Seigneur, » pour l'appliquer sur le mal, « avec « l'invocation du doux nom de Jesus [4]. »

Mais cet amant du Christ crucifié ne peut approuver qu'on demande d'être délivré de l'affliction par le mérite des souffrances divines : « A il enduré affin que nous n'en-« durions point? » s'écrie-t-il [5]. Plutôt, « vivés toute entre « les espines de la couronne du Sauveur, et comme un rossi-« gnol dans son buisson, chantés : VIVE JESUS [6] ! »

François de Sales voudrait que l'âme qu'il conduit à Dieu chantât toujours le cantique de l'amour, mais surtout dans les heures d'angoisse, puisque c'est « a ses mieux « aymés » que le Sauveur « donne ordinairement l'honneur « de souffrir beaucoup et de porter leur croix apres luy [7]. »

(1) Tome XIII, p. 151.
(2) Tome XV, p. 247.
(3) Tome XIII, pp. 147, 290.
(4) Tomes XVI, p. 310, et XII, p. 392.
(5) Tome XVII, p. 340.
(6) Ibid., p. 341.
(7) Tome XIX, p. 298.

A ces « mieux aymés », notre Saint montre le Cœur de Jésus : il les invite, tantôt a « bayser son costé, » tantôt à reposer sur sa « poitrine amoureuse, » tantôt à pénétrer dans « la playe de cette amoureuse poitrine du Sauveur, » pour « vivre, comm' un heureux hermite, *dans la caverne* « sainte de la dilection infinie [1]. » C'est ainsi qu'il initie ses enfants spirituels à la grande dévotion dont il est un des précurseurs, et qu'il prélude aux miséricordieuses manifestations du Sacré-Cœur à une humble fille de la Visitation : sainte Marguerite-Marie.

Il est deux « petites vertus qui ne sont jamais sans le « saint amour, non plus que le saint amour sans elles : la « sacree humilité et la douceur de cœur [2]. » Vertus du Cœur même de Jésus, elles ont les prédilections de saint François de Sales qui, indistinctement et avec une égale insistance, les recommande à toutes les âmes qui s'adressent à lui. — Viennent ensuite la « simplicité, qui est si jolie « et si aggreable a l'Espoux,... la pauvreté d'esprit, la pa- « tience, le support des prochains, l'affabilité. Ce sont, » dit le saint Directeur, des « vertuz propres pour nostre « petitesse... qui s'exercent plus en descendant qu'en mon- « tant [3] ; » mais, qu'elles sont sanctifiantes et chères à Dieu !

Telle est, en résumé, la méthode suivie par l'Évêque de Genève dans cette œuvre des œuvres : la direction des âmes. L'amour de Dieu, voilà le but ! Sa volonté acceptée, accomplie, aimée par-dessus tout et au mépris de tout, premier moyen en même temps que pierre de touche du véritable amour et des progrès réalisés. La paix, la confiance, la joie, le regard sur Jésus-Christ, sur sa Croix, sur son Cœur ; la pratique des « petites vertus » : autres moyens pour arriver à « cet amour essentiel, fort et impliable [4] » où ce Maître des directeurs était parvenu et où il voulait entraîner tous ceux que Dieu lui avait donnés.

(1) Tomes XIV, pp. 8, 214, et XIX, p. 193.
(2) Tome XV, p. 287.
(3) Tomes XIII, pp. 307, 92, et XII, p. 205.
(4) Tome XIII, p. 306.

§ 3. — *Les Œuvres spirituelles.*

A la correspondance spirituelle de saint François de Sales se rattachent divers écrits destinés à initier ses dirigés à l'oraison, à les aider dans la réception des Sacrements, à leur apprendre la manière de pratiquer telle ou telle vertu et à sanctifier leurs devoirs d'état. Déjà, pendant son séjour à Paris en 1602, « Monsieur de Geneve » — lui-même nous l'apprend — en avait rédigé un sur *la paix*, pour une Religieuse ; il donne à ce document le nom de « traitté » (1). Il composa maintes pièces de ce genre pour la baronne de Chantal et plusieurs de ses amies placées, comme elle, sous la conduite de l'éminent Prélat. Ce qui nous reste de ces sortes de directoires entrera dans les *Opuscules*, dernière Série de notre Édition. D'autres, écrits entre 1607 et 1608 pour Mme de Charmoisy, la *Philothée* bien connue, formèrent ensuite une partie de l'*Introduction a la Vie devote.*

Sur l'origine, la publication, la révision du « petit livret » et sur les quatre éditions corrigées par l'Auteur, de copieux renseignements ont été donnés par Dom Mackey dans la Préface de notre tome III. Il suffit donc de rappeler ici que la correspondance du Saint en a fourni les détails, et que souvent les lettres de direction antérieures à la fin de 1609 sont une sorte d'ébauche de plusieurs chapitres de la deuxième édition de l'*Introduction.* On y entend aussi les échos de l'accueil enthousiaste fait à l'ouvrage, et même des rares critiques qui s'y mêlèrent.

Par sa parole et par sa correspondance, l'Évêque de Genève s'était donné à un grand nombre d'âmes ; mais il y en avait beaucoup qu'il ne pouvait atteindre, malgré son zèle. Désormais, il pourra se livrer à toutes et pour toujours ; car son charmant petit livre deviendra le manuel des âmes chrétiennes désireuses de pratiquer au milieu du monde la solide piété et d'acquérir ce « vray amour de Dieu « qui fait operer » le bien « soigneusement, frequemment

(1) Tome XIII, p. 31.

« et promptement [1]. » Ainsi, François de Sales aura fait plus qu'il ne pensait.

Avant même de coordonner les matériaux qui devaient composer l'*Introduction a la Vie devote*, notre Saint avait commencé à écrire la « vie admirable d'une sainte ; » quand il pouvait « avoir quelque quart d'heure de relay, » il l'employait à ce travail [2]. C'est en ces termes que pour la première fois, le 11 février 1607, il parle à Mme de Chantal du *Traitté de l'Amour de Dieu* qu'il avait en projet. Il lui fallut dix ans avant de le mettre en lumière ; dans les premiers jours de mai 1616, il confiait ses « pauvres cahiers » à son aumônier Michel Favre qui devait les porter à Lyon et en surveiller l'impression, achevée le 31 juillet.

On peut suivre dans les Lettres du Saint les diverses phases de l'élaboration de ce chef-d'œuvre. Si déjà il le méditait en 1607, ses occupations multiples et l'administration du diocèse qui l'absorbaient ne durent pas lui permettre d'en entreprendre réellement la composition avant 1610 ; car le 5 février de cette année il mande à la baronne de Chantal : « Je vay mettre la main au livre de « l'*Amour de Dieu*, et m'essayeray d'en escrire autant sur « mon cœur comme je feray sur le papier [3]. » Mais il ne pouvait « en chevir qu'avec un grand effort, » avouait-il ; et cela se comprend. L'élévation du sujet, les questions théologiques à traiter ou à éclaircir, les ouvrages à consulter, et surtout les « continuelles distractions » que lui apportaient hommes et affaires, augmentaient les difficultés du travail. Les billets à la Mère de Chantal nous font à cet égard plus d'une révélation.

Souvent, pour tel et tel chapitre, le saint Auteur attend l'inspiration d'En-haut ; à la suite d'une oraison extraordinaire, une illumination soudaine irradie son intelligence et embrase son cœur ; il se met alors à écrire. Mais voici qu'il doit s'interrompre, et quand il veut reprendre sa

(1) *Introduction a la Vie devote*, Ire Partie, chap. 1er ; tome III de notre Édition, pp. 14, 15.

(2) Tome XIII, p. 265.

(3) Tome XIV, p. 247.

rédaction il ne retrouve plus ni les pensées ni les sentiments qui l'avaient inspiré [1]. C'est, pour ainsi dire, lambeaux par lambeaux que François de Sales arrache de la multitude de ses occupations cette admirable histoire de la « sainte Dilection » où il s'est mis lui-même tout entier, où il a dépeint ses états d'âme et ceux de ses premières Filles de la Visitation. La Mère de Chantal en particulier y est pour une large part ; la confidence de ses dispositions intérieures à son Bienheureux Père, ses pressantes et affectueuses sollicitations, les prières ardentes qu'elle faisait sans cesse monter au Ciel furent à la fois une collaboration précieuse et un secours très efficace pour notre Saint ; lui-même d'ailleurs l'a déclaré dans sa Préface. Sans elle, peut-être, il lui eût été impossible de mener à bonne fin l'« insigne et incomparable *Traité de l'Amour de Dieu* [2]. »

Saint François de Sales nous apprend dans ses Lettres qu'il avait d'autres ouvrages en projet ; si Dieu lui eût laissé quelque loisir, il l'eût employé à écrire, disait-il, « je ne sçai quoy du divin Amant, » puis « de l'amour du « prochain » et d'autres choses encore [3]. La mort prématurée du grand Évêque a privé la postérité des trésors dont il aurait voulu l'enrichir ; toutefois, il nous en reste assez pour que le mot de l'Écriture se vérifie en lui : *Defunctus adhuc loquitur* [4] !... Bien plus, non seulement *il parle encore,* mais il se survit dans une œuvre, couronnement de toutes les autres : nous avons nommé la *Visitation Sainte-Marie.*

§ 4. — *Le Fondateur.*

Lorsqu'au mois d'août 1603 les échevins de Dijon invitèrent l'Évêque de Genève à prêcher le Carême de 1604 en leur ville [5], tout sembla conspirer contre ce voyage : amis,

(1) Cf. tome XVI, p. 20.

(2) *Bref du Doctorat de saint François de Sales.* — Pour plus d'informations, voir au tome IV de notre Édition, la magistrale Introduction de D. Mackey.

(3) Tome XIX, pp. 142, 321.

(4) Heb., XI, 4.

(5) Voir tome XII, Appendice, p. 480, E.

ennemis, difficultés, soupçons, prudence humaine. François de Sales passa outre, contraint, pour ainsi dire, par une puissance supérieure : « Je ne peus jamais regarder les « choses en leur face naturelle, » avoua-t-il six ans plus tard, « et mon ame estoit secrettement forcee a penetrer « un autre succes qui tumboit si directement sur le service « des ames, que j'aymois mieux m'exposer a l'opinion et a « la mercy des bons qu'a la cruauté de la calomnie des mau- « vais [1]. » C'est à Dijon, en effet, qu'il devait rencontrer — il l'ignorait encore — cette femme « habillée en veuve » que Dieu lui avait montrée dans une vision, comme la pierre fondamentale de l'Ordre nouveau dont lui serait le Fondateur.

a) *Formation de la Fondatrice.* — On connaît la très touchante histoire de Jeanne de Chantal et le détail de ses premières entrevues avec notre Saint, nous n'avons pas à les conter ici ; mais il faut rappeler le billet écrit par l'Évêque à sa « premiere disnee au partir de Dijon » : « Dieu, ce me « semble, m'a donné a vous ; je m'en asseure toutes les « heures plus fort. C'est tout ce que je vous puis dire [2]... »

Le Seigneur lui-même avait, en effet, donné ces deux belles âmes l'une à l'autre pour sa gloire et l'accomplissement de très hauts desseins. Telle une pierre de grand prix est remise aux mains de l'artiste le plus habile pour être finement polie et travaillée, ainsi Dieu confia-t-il à François de Sales l'âme de la pieuse Baronne. Lui, de son côté, accepta cette mission et s'y consacra tout entier.

La correspondance de l'Évêque de Genève avec Jeanne de Chantal est de toutes la plus riche en étendue, en qualités littéraires, en profondeur et élévation de pensées ; elle donne aussi d'intéressants aperçus sur la vie intérieure et extérieure des deux Saints. Là surtout on peut étudier la méthode de direction de François de Sales, voir de près comment il en applique les principes, suivre presque jour par jour son travail patient et admirer la docilité, la constance de l'âme mise par Dieu en ses mains.

Avec quel tact et quelle délicatesse, mais aussi avec quelle

(1) Tome XIV, p. 308.
(2) Tome XII, p. 262.

énergie, il tempère les ardeurs, réprime les élans, modère les empressements de cette âme de feu ! Avec quelle inflexible maîtrise il mâte, façonne, dirige cette volonté puissante, pour l'amener jusqu'à son total « engloutissement » en celle de Dieu !... Qu'on lise, par exemple, la lettre du 21 novembre 1604, où le saint Directeur déclare à sa fille spirituelle, obsédée par une multitude de désirs, que ce « pantelement de cœur, » ce « debattement d'aysles, » cette « agitation de volonté, » cette « multiplication d'es-« lancemens » sont chez elle « un defaut de resignation [1]. » Que l'on compare ensuite ces pages avec celles qu'il lui écrivit douze ans plus tard, pendant sa retraite du mois de mai 1616, alors que, assouplie, dépouillée, transformée, la volonté de Jeanne de Chantal était « si simplement unie » au bon plaisir divin qu'il n'y avait plus d'entre-deux [2]; et l'on verra quel chemin cette âme vaillante a parcouru sous la conduite d'un tel Guide !...

Les grandes lignes de la direction de saint François de Sales sont ici les mêmes que celles indiquées plus haut ; il semble toutefois — au moins durant les deux premières années — insister sur l'humilité. On est presque surpris de voir avec quelle vigueur il se plaît à rabaisser sa pénitente, avec quelle sorte d'apparent mépris il traite sa « chetifve condition » de veuve, qu'elle doit néanmoins aimer d'autant plus qu'elle est abjecte et misérable [3] !... A cette femme d'une si belle intelligence, d'un esprit si élevé, d'une vertu si mâle, François de Sales ne craint pas d'écrire : « Ne soyés pas si jalouse de vostre esprit. Et bien, « sur des nouvelles scabreuses, il ressent du trouble. Ce n'est « pas grande merveille qu'un esprit d'une pauvre petite « vefve soit foible et miserable. Mais que voudries vous qu'il « fust? Quelqu'esprit clairvoyant, fort, constant et subsis-« tant? Aggreés que vostre esprit soit assortissant a vostre « condition : un esprit de vefve, c'est a dire vil et abject de « toute abjection, horsmis celle de l'offense de Dieu [4]. »

(1) Tome XII, p. 385.
(2) Tome XVII, p. 218.
(3) Tome XIII, pp. 392*b*, 392*c*.
(4) Ibid., p. 82.

L'ardente Baronne a soif de Dieu, elle veut à tout prix s'approcher de Lui ; mais le Maître la laisse à la porte... elle en souffre et s'en plaint. Alors, son Guide de répondre : « Demeurés la. Il ne messied point aux vefves d'estre un « petit reculees ; il y a une trouppe d'honnestes gens qui « attendent aussi bien que vous, il est raysonnable qu'ilz « vous soyent preferés [1]. » Qu'elle fasse, en attendant, ses « petitz ouvrages, » qu'elle se contente de cueillir « l'hyssope « des vallons, » ou les humbles fleurettes qui croissent au pied de la Croix ; elle n'a « pas encor les bras asses larges « pour atteindre aux cedres du Liban [2]. » — Pendant trois années, la sainte veuve confiera à son Directeur ses véhéments attraits pour le détachement absolu et la vie religieuse ; et lui, pour la réduire à une parfaite indifférence, la tiendra dans l'attente, sans répondre ni par un *oui*, ni par un *non*, sans lui révéler sa pensée, qui est celle de Dieu.

Par cette austère et ferme direction, qui n'exclut pourtant ni la douceur ni la tendresse, François de Sales prépare son chef-d'œuvre. Il le travaille en artiste et, en lisant ses Lettres, nous voyons peu à peu se dessiner ces traits qui bientôt nous apparaîtront dans toute leur beauté. C'est un Saint qui façonne une Sainte.

Mais le plan de Dieu est plus vaste, l'Évêque de Genève l'a entrevu ; aussi, en formant à la sainteté Jeanne de Chantal, il pose en même temps les bases de sa future Congrégation. C'est dans cette vue que Dieu avait uni leurs âmes par ce lien que Lui seul pouvait former. Baignées dans sa lumière, dépendantes de sa grâce, dociles à l'action de l'Esprit-Saint, elles se laissent transformer en Jésus-Christ par son amour ; et à mesure que cet amour les possède, leur union devient plus forte et plus intime, jusqu'à ce qu'elle ait atteint ce degré suprême où elle n'est pas seulement une fusion des cœurs, des esprits, des volontés, mais l'*unité* parfaite : c'est le Sauveur, écrivait le Saint à sa chère Fille, qui « a voulu que nous fussions si « inseparablement *un* en Luy [3]. »

(1) Tome XIII, p. 83.
(2) Ibid., p. 92.
(3) Ibid., p. 267.

Lorsqu'on étudie dans les Lettres de l'Évêque de Genève la genèse et les accroissements de cette incomparable amitié, on s'étonne que des hommes intelligents et sérieux — nous ne parlons pas des impies ni des pamphlétaires — aient pu voir en elle un amour purement humain et, dans la correspondance échangée, l'expression de sentiments où le surnaturel n'aurait tenu presque aucune place. Rien de plus faux ni de plus injurieux pour les deux Saints ; et d'autre part, rien de plus pur que leur « tres unique unité. » Celle-ci, au témoignage de François de Sales, devait « rendre a jamais gloire a l'amour divin, qui porte le sacré « nom d'unissant [1], » et, pour atteindre ce but, elle fut dès l'origine « toute consacree a la souveraine unité [2] » de Celui qui l'avait voulue.

En effet, créer, pour se communiquer et se répandre, est à la fois le besoin et la gloire de l'amour de Dieu ; aussi, après avoir par son intensité fondu en une seule l'âme des deux Saints, cet amour créateur devait nécessairement les faire participer à la fécondité même de l'Unité divine. De là naquit la Visitation.

b) *La Visitation.* — Pendant que le saint Évêque de Genève, secondant les opérations transformantes de l'amour céleste dans l'âme de la baronne de Chantal, préparait en elle la pierre fondamentale du nouvel édifice, il mûrissait dans le silence et la prière son projet. Le jour vint enfin où il parla à sa Fille du « choix » qu'il avait fait pour elle : ce fut le lundi de la Pentecôte, 4 juin 1607. Depuis lors, il revient souvent dans ses Lettres sur ce sujet; il s'affermit dans les résolutions prises et en éprouve, dit-il, « une suavité extraordinaire [3], » parce qu'il y voit « tous-jours plus la gloire de Dieu ; » mais en même temps, il semble ne pas se faire illusion sur les difficultés qui l'attendent : c'est « en la seule providence » divine qu'il en espère l'heureuse issue [4].

(1) Tome XVII, p. 270.
(2) Tome XIII, p. 147.
(3) Ibid., p. 295.
(4) Ibid., p. 303.

A mesure que son plan se dessine, le Fondateur en fait part à la Baronne. Déjà il l'avait avertie que, comparée à « l'excellence des autres vocations, » la sienne serait « plus basse et moins digne, mais plus propre a » sa « suffi- « sance et plus digne de » sa « petitesse [1] ; » quelques semaines plus tard il déclare que ses filles consacreront « la « meilleure partie » de leur temps à « la contemplation [2]. »

Entre 1608 et 1610, les idées maîtresses se précisent, les premières recrues se présentent, tandis que les événements dirigés par la Providence contribuent à hâter la naissance de l'humble Congrégation. Celle-ci devient la grande préoccupation de François de Sales ; il y rêve la nuit, « contre « ma coustume, » écrit-il le 5 mai 1610, et « la treuve « comme une idee a mon resveil [3]. » Il aura pour elle la tendresse d'une mère avec la prévoyante sollicitude d'un père. Les « choses temporelles » de la « future Mayson » lui donneront du souci avant même qu'elle soit fondée ; mais « quant aux spirituelles, » il est sûr « que Nostre « Seigneur en aura le soin, et qu'il y respandra mille benedic- « tions [4]. » Pendant qu'il écrivait ces lignes — le 28 mai — notre Saint voyait « dans le Cœur de Nostre Seigneur, » aussi clairement que jamais, combien Jeanne de Chantal était sa fille ; et il ajoutait : « Que j'ay de desirs que nous « soyons un jour tout aneantis en nous mesmes... et que « nostre *vie* soit *cachee avec Jesus Christ en Dieu!*... Quand « sera-ce que Jesus Christ vivra tout en nous ? Je m'en vay « un peu faire d'orayson sur cela, ou je prieray le Cœur « royal du Sauveur pour le nostre [5]. »

Chose frappante : en un simple billet, tracé huit jours avant la date mémorable du 6 juin 1610, il y a deux allusions à l'adorable Cœur du Sauveur, dont le nouvel Institut allait devenir, par les prédilections divines, le dépositaire et l'héritier.

(1) Tome XIII, p. 293.
(2) Ibid., p. 311.
(3) Tome XIV, p. 296.
(4) Ibid., p. 312.
(5) Ibid., p. 313.

Deux lettres de 1610 — celle du 24 mai au P. Polliens, Jésuite, et celle écrite vers le 20 juillet à M. Philippe de Quoex [1] — contiennent « le sommaire et premier crayon « de l'ouvrage » de l'Évêque de Genève et nous disent quelle était la vie de ses premières filles réunies « par maniere « d'essay, sous des petites Constitutions pieuses [2]. » Huit ans plus tard, la « petite assemblee » se sera considérablement accrue ; elle aura essaimé à Lyon, à Moulins, à Grenoble, et sera à la veille de s'établir à Bourges et à Paris. D'une « Congregation simple, » elle va devenir un Ordre religieux à vœux solennels, avec la clôture perpétuelle, sous la Règle de Saint-Augustin.

Ce que furent les débuts, les progrès, les péripéties, les épreuves du jeune Institut et des onze Maisons érigées du vivant de saint François de Sales, sa correspondance de 1610 à 1622 nous l'apprend ; elle nous parle aussi de bon nombre de fondations en projet qui ne s'effectuèrent qu'après sa mort : il serait superflu d'en redire ici le détail. Nous ne nous étendrons pas non plus sur les modifications successives faites par le Fondateur à son plan avant de le rendre définitif : les unes, suggérées par l'expérience des premières années, les autres — à coup sûr les plus importantes — presque imposées par Mgr de Marquemont qui ne voulait ni d'une clôture flexible, ni d'une Congrégation sans vœux, ou à vœux simples. Grâce à la condescendance du Saint qui, d'ailleurs, considérait ces points comme accessoires, l'avis de l'Archevêque de Lyon prévalut.

Quand les divers manuscrits des Constitutions seront publiés, on pourra mieux se rendre compte de ce qu'était à sa naissance l'œuvre de l'Évêque de Genève et de ce qu'elle fut lorsque, en 1620-1622, il y eut mis la dernière main. Il sera aussi plus facile d'étudier, dans son ensemble et dans ses détails, cette œuvre admirable, et de préciser les changements qui modifièrent dans sa forme extérieure la vie des Religieuses. Nous disons, la « forme extérieure, » car celle-ci seule subit des retouches : la fin, le caractère original, la vie intérieure, en un mot, l'idéal conçu et réalisé par le

(1) Tome XIV, pp. 304, 328.
(2) Ibid., p. 306.

Fondateur ne varièrent jamais. C'est sur cet idéal, tel qu'il apparaît dans ses Lettres, que nous voudrions nous arrêter un instant.

Fruit de l'amour intense de deux grandes âmes pour Dieu, efflorescence de l'amitié toute surnaturelle de deux Saints, la « petite Congregation » ne pouvait être qu'une œuvre d'amour. Une année à peine après sa fondation, François de Sales assurait qu'elle était « un ouvrage du « Cœur de Jesus et de Marie » et que « le Sauveur mourant » l'avait enfantée « par l'ouverture de son sacré Cœur (1) ; » d'autre part, au témoignage d'un déposant (2), le saint Fondateur se plaisait à appeler ses Religieuses : « les filles de l'amour divin. » Cet amour sera leur loi unique ; il sera aussi le lien qui les attachera indissolublement à Dieu et les unira entre elles, comme le Saint lui-même l'a écrit : « Nous n'avons aucun lien que *le lien de la dilection qui* « *est le lien de la perfection;* car *la dilection est forte comme* « *la mort* et *le zele d'amour ferme comme l'enfer.* Comme donq « pourroit on avoir des liens plus fortz que les liens de la « dilection?... » L'idéal de François de Sales, la pensée maîtresse qui l'a guidé, le caractère de sa Congrégation tiennent tout entiers dans ces lignes qu'en juin 1611 il traçait, de sa plus belle écriture, en tête du gros livre où ses filles devaient inscrire leur « oblation » d'abord, et plus tard leurs vœux (3) ; puis il les conjurait « de sentir toutes un mesme « amour et de vivre toutes en un mesme accord de cette « vocation, en Jesus Christ Nostre Seigneur et en sa Mere « Nostre Dame. »

Ainsi, née de l'amour divin, la Visitation ne vivra que de lui, ne subsistera que par lui, elle sera un foyer d'amour de Dieu. Dans cette création du génie de François de Sales on retrouve son caractère original : tout y converge vers le même but, qui est d'aimer Dieu par-dessus tout ; et le Fondateur estime que les filles de sa Congrégation, dont

(1) Tome XV, p. 64.

(2) François de Longecombe, *Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 26.

(3) Ce précieux volume, dit le *Livre du Couvent*, se conserve encore au premier Monastère d'Annecy.

il prétend faire de vraies « amoureuses de Jesus Christ, » n'auront nullement besoin de vœux pour demeurer à tout jamais unies à leur Époux céleste. Voilà pourquoi à leur « establissement ou dedicace, » il leur prescrit non pas la profession solennelle, mais une simple « oblation » de leur âme, de leur corps et de « l'usage de leurs biens a Dieu et « a Nostre Dame, pour estre le tout employé a son hon- « neur [1]. » — Ce fut une conception magnifique, un dessein hardi, que d'appeler des jeunes filles et des femmes à une vie si parfaite, sans les y astreindre par aucune autre force que celle de la « dilection » ; dessein vraiment digne du Docteur de l'amour.

Il appartenait aussi à sa charité compatissante et toujours ingénieuse d'ouvrir un asile aux âmes généreuses et vaillantes qui, parce qu'enfermées dans un corps faible, ou sans attrait pour les austérités du Carmel et de Sainte-Claire, demeuraient exclues du « festin nuptial de l'Epoux » immaculé. Combien en avait-il rencontré de ces âmes ardentes, consumées du désir de se consacrer tout à Lui et retenues, malgré elles, au milieu du tracas du monde, exposées même au danger de se perdre ! C'est donc vers celles-ci que s'incline François de Sales ; c'est à elles qu'il va se donner comme peut-être il ne s'est jamais donné encore ; c'est pour elles avant tout qu'il prépare « un doux « et gracieux refuge » où elles « se retireront aupres de Nostre « Seigneur, treuveront un peu de refrigere et glorifieront le « saint nom du Sauveur » par « leur vie amoureuse, interieure, « paysible, » et « par leur abbaissement [2]. » Tel est le but essentiel de la nouvelle Congrégation.

Toujours mû par sa charité, le Fondateur voulut encore offrir une retraite aux veuves désireuses d'entrer en Religion, mais empêchées par leurs affaires domestiques d'effectuer aussitôt leur pieux dessein ; admisés dans la Congrégation sans y être définitivement établies, elles en suivaient les exercices, et échappaient ainsi aux provocations mondaines, tout en mettant à l'abri le trésor de leur chasteté. Enfin, il ouvrait les portes de la Visitation aux veuves

(1) Tome XIV, p. 330.
(2) Tomes XV, p. 39 ; XIV, p. 307 ; XVII, p. 17.

et aux femmes mariées qui, « voulant entreprendre une « nouvelle vie dans le Christ » et faire pour cela une confession générale, avaient besoin de quelques jours de prière et de recueillement, mais ne savaient où se retirer (1). — De là, cette clôture mitigée, quoique sévère — les grilles existaient comme aujourd'hui — ; de là, ces sorties extraordinaires, autorisées jusqu'à l'érection de la Congrégation en Ordre religieux (1618). La visite des malades et des pauvres — on l'a déjà fait remarquer dans l'Avant-Propos du tome XIV, et nous tenons à le répéter ici — ne fut jamais le but du nouvel Institut ; elle fut plutôt un exercice de charité surajouté en quelque sorte aux autres — et avec combien de restrictions ! — pour satisfaire à la fois la piété de celles qui commencèrent et pourvoir aux besoins de la petite ville où la Congrégation prit naissance (2).

Si, en faveur des infirmes, le Fondateur écarte de la Visitation les « aspretés et rigueurs exterieures, » il y veut, pour compensation, une vie intérieure plus intense. Ses filles « vacqueront a toute sorte de bons exercices, » écrit-il, « notamment a celuy de la sainte et cordiale union inte-« rieure (3) ; » ce qui revient à dire, à cette union intime à Notre-Seigneur que produit l'amour. Pour l'entretenir, deux heures d'oraison mentale, et comme « une sainte et « divine recreation, » le petit Office de Notre-Dame. — Avec cela, le « desnuement de proprieté extremement strict et « autant qu'en monastere du monde (4) ; ... les pieds bien « chaussés, mais le cœur bien deschaussé et bien nud des « affections terrestres ;... la teste bien couverte, et l'esprit « bien descouvert, par une parfaitte simplicité et despouille-« ment de la propre volonté (5) ; » la vie obscure, silencieuse, cachée dans ce « *trou de la pierre* » où les filles de François de Sales donneront « a leur Bienaymé vivant et mourant,

(1) Voir tome XVII, pp. 243-245.

(2) Mémoire de saint François de Sales à Mgr de Marquemont ; il sera inséré dans l'un des volumes des *Opuscules*.

(3) Tome XIV, p. 306.

(4) Ibid., p. 330.

(5) Ibid., p. 232.

« des preuves de la douleur et de l'amour de leurs cœurs, « par leur bas et humble gemissement [1]. »

Ainsi : le détachement des choses de la terre, le dépouillement du cœur jusqu'à l'« escorchement » — le mot est du Saint —, la mortification intérieure, la simplicité, l'obéissance, l'humilité surtout, sont les vertus qui doivent fleurir dans la Congrégation. L'Évêque de Genève a « mis « des holocaustes sur l'autel de Dieu ; » pour qu'ils jettent devant Lui « une odeur de suavité, » il faut qu'ils soient consumés [2]. Le cœur devra demeurer, « par une soi-« gneuse mortification, tous-jours environné de la couronne « d'espines » du Sauveur [3] ; le corps sera crucifié « par la « mortification des sens et appetitz des passions ; » il faudra « apprendre a bien porter la croix de Nostre Seigneur, par « abnegation, renoncement de » soi-même, « resignation de « toutes volontés, » car c'est l'esprit surtout qui doit être cloué à la croix [4]. Aussi François de Sales veut-il que les aspirantes prennent « un cœur d'enfant, une volonté de « cire et un esprit nu et despouillé de toute sorte d'affections, « hormis de celle d'aymer Dieu ; quant aux moyens de « l'aymer, ilz doivent » leur « estre indifferens [5]. »

« Le Bienheureux heust desiré, » dépose la Mère de Mouxy [6], « qu'en noz Maisons il n'y heust que trois reigles, sçavoir : l'amour de Dieu, l'amour du prochain et l'amour de la propre abjection ; et cette derniere estant bien practiquee, attireroit la practique des deux aultres en perfection. » Il insiste, en effet, sur l'esprit de petitesse, sur la basse opinion que ses filles doivent avoir d'elles-mêmes et de leur Institut ; ce qui ne les empêchera pourtant pas de le préférer en affection — non en estime — à tous les autres. « Vous vous representeres, » écrivait-il en 1613 à Mme des Gouffiers qui demandait son admission au monastère d'Annecy, « que la mayson en laquelle vous « venes est une petite Congregation encor mal logee, et en

(1) Tome XVII, p. 17.
(2) Tome XV, p. 39.
(3) Ibid., p. 64.
(4) Ibid., p. 159, et cf. p. 253.
(5) Tome XVII, p. 360.
(6) *Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 27.

« laquelle toutes choses sont basses, humbles et abjectes, « hormis » — l'exception est à noter — « la pretention de « celles qui y sont, qui n'est rien moins que de parvenir a la « perfection de l'amour divin (1). » Une fois de plus nous trouvons, résumés en deux mots, et l'idéal du Père et les aspirations de ses filles. Pour les réaliser, il faudra du courage et de la générosité.

François de Sales veut que ses Religieuses aient un « cœur fort » dans une chair infirme ; il les forme avec une bonté incomparable, mais aussi avec une mâle énergie ; il les arrache aux « tendretés, » aux « douilletteries, » aux regards attristés sur elles-mêmes qui rapetissent les âmes et leur ôtent le repos (2). A mesure que l'Institut se propage, il recommande « d'y enraciner les grandes et par- « faites vertus de l'abnegation de son amour propre, l'amour « de son abjection, la mortification des humeurs naturelles, « la sincere dilection (3) ; » car c'est ainsi que Notre-Seigneur sera glorifié en lui et par lui. Tel est le désir du Fondateur d'avoir des filles vaillantes, qu'un jour, donnant ses derniers conseils à la Mère de Bréchard qui allait fonder à Moulins, il semble un instant oublier son idéal de douceur : « Vous alles assembler, ma tres chere Fille, plusieurs ames « en une Congregation, pour les conduire, comme une nou- « velle bande, a la guerre spirituelle contre le monde, le « diable et la chair, en faveur de la gloire de Dieu... » Mais bien vite il se reprend : « ou plustost, » dit-il, « vous alles « former un nouvel essaim d'abeilles qui, en une nouvelle « ruche, fera le mesnage du divin amour (4). »

Ce « mesnage », les humbles « avettes » de François de Sales le firent si bien, que, cinquante-deux ans après sa mort, c'est dans une de leurs ruches que le Sauveur descendit pour manifester les secrets de son Cœur et ses désirs immenses d'enrichir tous les hommes des trésors de miséricorde dont il est la source. Le Père, qui sonda les abîmes de la charité infinie, qui en pénétra le mystère, qui fit sa

(1) Tome XV, p. 344.
(2) Cf. tome XVII, pp. 102, 103.
(3) Tome XVIII, p. 313.
(4) Tome XVII, pp. 258, 259.

demeure dans le Cœur adorable du Christ Jésus, avait appris à ses filles à se cacher dans le creux de ce Rocher divin pour y faire « le miel de la dilection ; » la révélation du Sacré-Cœur à Marguerite-Marie et, en sa personne, à la Visitation tout entière, fut à la fois un témoignage rendu et une récompense accordée à celui qui, en la fondant, avait accompli une œuvre toute d'amour.

Ce que cette œuvre coûta à saint François de Sales, ses Lettres nous le laissent deviner en partie ; le reste est le secret de Dieu et de la Mère de Chantal, témoin et confidente intime de son Bienheureux Père. Soucis, démarches, contradictions, critiques, railleries, sarcasmes même et calomnies ne lui furent pas épargnés. « A son commencement, » dépose Georges Rolland [1], « l'Ordre de la Visitation estoit si petit et avec si peu d'apparence de progres, que ce Bienheureux en estoit mesestimé et sa reputation quasi ternie. » François Favre, domestique du Saint, affirme à son tour [2] : « Il a souffert de grandes censures, traverses et mocqueries ; » tel témoin parle de « grands mespris [3], » et un autre raconte qu'après que trois ou quatre Religieuses se furent assemblées à la *Galerie*, « des personnes insolentes » allèrent jusqu'à dire « que c'estoit une mauvaise mayson, pour estouffer la devotion de plusieurs autres fillies [4] !... »

Rien ne put ébranler la constance du Fondateur ; sûr de la volonté divine, il traversait « toutes les difficultés a teste levee, » témoigne la Mère Fichet [5], et lui-même écrivait : « J'ay tant a cœur cette entreprise, qui ne vient « que d'En haut, que rien ne m'estonne en sa poursuite ; « je me sentiray bien heureux de m'y employer constam« ment, joyeusement et, Dieu aydant, utilement, mais avec « tant d'affection, que rien ne m'en sçauroit destourner [6]. » Il s'y employa, en effet, avec sa vigueur et sa tendresse ; il

(1) *Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 42.
(2) Ibid., ad art. 28.
(3) Déposition de la Mère Fichet, ibid.
(4) Déposition d'Antoine Perrin, ibid., ad art. 43.
(5) Ubi supra.
(6) Tomes XV, p. 20 ; XIV, p. 294.

entoura sa chère Congrégation des soins les plus délicats et paternels ; pour elle, il fut tout : Fondateur et Père, Législateur et Maître, Directeur et souvent aumônier, voire même parfois le secrétaire de ses filles et leur homme d'affaires. Mais, ce qui importe plus encore, en les formant à la vie religieuse il incarna en elles son esprit, il leur inspira les sentiments de son cœur. Ceux-ci et celui-là, jalousement conservés par la Mère de Chantal et transmis par elle avec les traditions de famille, ont passé de génération en génération jusqu'à nos jours ; ils s'y sont tellement conservés, que si l'on veut avoir saint François de Sales tout entier, on pourrait dire qu'il faut le chercher à la Visitation.

L'Évêque de Genève, en fondant son Ordre, a rendu un immense service à l'Église et aux âmes. Selon sa prophétie, « la violette a respandu par tout sa bonne odeur, » et la « main souveraine de Nostre Seigneur » a fait « plus « pour ce petit et humble Institut que les hommes ne » pouvaient « penser [1]. »

V

LA VIE INTÉRIEURE

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Dieu seul connaît les voies de l'homme et pénètre les profondeurs de son âme ; aussi n'appartient-il qu'à Lui de voir toute la beauté de celles des Saints. Comment elles s'entr'ouvrent aux premiers rayons de sa grâce, comment elles s'épanouissent sous ses divines influences, les ascensions progressives ou les vols rapides par lesquels elles s'élèvent jusqu'au faîte de la sainteté : tout cela resterait à jamais caché à l'œil humain, si Dieu n'avait permis, pour notre édification et profit, qu'ils se soient eux-mêmes révélés parfois, et presque à leur insu, dans leurs entretiens intimes et leur correspondance. Par ces mots échappés de

(1) Tomes XIX, p. 60, et XVII, p. 151.

leurs lèvres ou tombés de leur plume, ils ont, pour ainsi dire, laissé l'empreinte de leurs pas sur les sentiers qu'ils parcoururent et nous ont permis de les suivre dans leur montée vers Dieu.

Ainsi en est-il pour saint François de Sales, et c'est l'une des plus grandes jouissances que nous offre la lecture de ses Lettres, de pouvoir pénétrer un peu dans ce merveilleux dedans que le Seigneur enrichit de tant de grâces et où elles furent sans cesse augmentées par une constante coopération à son amour.

Elle était déjà rayonnante d'une beauté céleste l'âme du Prêtre et de l'Apôtre ; mais depuis le jour où François de Sales, avec des ardeurs indicibles, sacrifia « en esprit « toute » sa « vie à la gloire de Notre-Seigneur et au salut de » son « peuple [1], » sa beauté intérieure alla toujours grandissant. Au milieu de ses labeurs immenses, l'œuvre de sa propre sanctification restait pour François de Sales au premier plan ; sans cesse il avait devant les yeux « le grand « et espouvantable vœu de la charge des ames et de mourir « pour elles, s'il estoit expedient [2], » et il s'appliquait avec une ferveur soutenue à correspondre aux dons de l'Esprit-Saint, afin de réaliser en lui-même l'idéal sublime d'un Pasteur selon le cœur de Dieu. Sa correspondance nous le montre inlassable dans ce travail, réalisant des progrès rapides et s'élevant jusqu'à la sainteté consommée.

§ I. — *Écueils, combats, épreuves.*

Un « extreme desir » pressait le saint Évêque ; il l'exprime en ces termes : « O Dieu ! mon Dieu me face tel, « que tout ce que j'employe a mon usage soit rapporté a « son service, et que ma vie soit tellement sienne, que ce « qui sert a la maintenir puisse estre dit servir a sa divine « Majesté [3]. » L'amour divin, disait-il, devait seul entrer en son cœur, et celui-ci ne s'ouvrir que par la charité [4].

(1) Voir ci-après, p. 109.
(2) Tome XII, p. 388.
(3) Tome XIII, p. 185.
(4) Tome XV, p. 40.

Cependant, il rencontrait des obstacles, essuyait des combats, subissait des épreuves ; à tout, il mit bon ordre.

Malgré ses travaux, ses voyages, ses prédications, la conduite des âmes et les continuels imprévus qui morcelaient son temps, notre Saint eut toujours l'œil ouvert sur sa vie intérieure. Pour d'autres, ces mille affaires eussent été un écueil ; pour lui, elles étaient une sorte d'appel qui le ramenait au dedans. Qu'on l'environne et qu'on le tire en tous sens, son « cœur est solitaire et plein de desir « de vivre... tout pour ce saint amour, qui est » son « unique « pretention [1]. » Bien plus : « tout plein de petites traverses « et secrettes contradictions qui sont survenuës a ma tran- « quillité, » dit-il, « me donnent une si douce et suave tran- « quillité que rien plus, et me presagent le prochain esta- « blissement de mon ame en son Dieu [2]. »

Pourtant, son corps sent la fatigue et son âme n'échappe pas à une certaine lassitude. Au cours de ses tournées pastorales, par exemple, il avoue à la baronne de Chantal : « Si ce n'a esté a cheval ou en quelques resveilz de la nuit, « je n'ay point eu de loysir de repenser a moy et considerer « le train de mon cœur... Tous les soirs, quand je me retire, « je ne puis remuer ni mon cors ni mon esprit, tant je suis « las par tout ; et le matin, je suis plus gay que jamais [3]. » Il s'en tire avec sa charmante belle humeur ; mais le corps s'épuise et l'esprit risque de perdre son recueillement dans ce surmenage où, de son propre aveu, l'Évêque ne tient « point du tout d'ordre, de mesure, de rayson [4]. » — Aussi quand, à son retour, il veut revoir son âme, elle lui « fait « grande compassion ; » il la trouve « si maigre et desfaitte « qu'elle » ressemble « a la mort. » Et la raison de ce dépérissement la voici : « Je croy bien, elle n'avoit presque « pas eü un moment pour respirer quattr'ou cinq mois « durant [5]. » Grande souffrance pour un homme si puissamment attiré à la vie intérieure !...

(1) Tome XIV, p. 235.
(2) Voir ci-après, p. 91.
(3) Tome XIII, pp. 125, 221.
(4) Ibid., p. 221.
(5) Ibid., p. 223.

François de Sales — certains passages de ses Lettres le prouvent — ne goûta pas toujours les consolations divines ; il connut les délaissements de Dieu, la lutte, la tentation. Le 30 janvier 1606 il écrit : « J'ay souffert des grandes « secheresses et derelictions, non toutefois longues, car mon « Dieu m'est si doux, qu'il ne se passe jour qu'il ne me « flatte pour me gaigner a luy. » De là, il prend occasion de s'humilier : « Miserable que je suis ! je ne correspons point « a la fidelité de l'amour qu'il me tesmoigne [1]. » — Bien des années plus tard, il confessera un jour que son âme est « plus sterile que le desert, » quoiqu'elle ait « un certain « petit, insensible sentiment de ne vouloir plus vivre selon « la nature, mais... selon la foy, l'esperance et la charité [2]. »

L'esprit infernal, « qui va par tout... furetant et brouil- « lant pour voir s'il pourroit treuver quelque porte ouverte, » poursuivit parfois notre Saint de ses suggestions ; lui-même le confie à Mme de Chantal en la rassurant au sujet de ses « tentations contre la foy et l'Eglise. » Ce « malin for- « geron de semblables besoignes » a fait cela avec plusieurs Saints « et avec une infinité de bonnes ames que je connois, « et avec la mienne qui ne vaut rien et que je ne connois « pas [3]. » — Tel jour, après deux mois « de suavité » malgré des incessantes « traverses et grosses et petites, » son esprit se couvre soudain de nuages ; le lendemain, il célèbre « la sainte Messe » et, aussitôt, « tout est serein et clair [4]. » — Il lui arriva de redouter la souffrance et de trembler à la vue des croix qui se dressaient devant lui ; alors, que dira-t-il? « Ma chair fremit, mais mon cœur les adore [5]. » — Un peu plus tard, « mille vaines apprehensions et tris- « tesses » le hantèrent « durant plusieurs jours, lesquelles « neanmoins ne touchoyent que la peau de » son « cœur et « non point l'interieur ; » il les comparait aux « frissonne- « mens qui arrivent au premier sentiment de quelque froi- « dure [6]. » — C'est encore « une petite inquietude pour

(1) Tome XIII, p. 139.
(2) Tome XVIII, p. 395.
(3) Tome XIII, p. 9.
(4) Ibid., p. 83.
(5) Ibid., p. 113.
(6) Ibid., p. 192.

« un affaire qui ne meritoit » pas une pensée et qui cependant le tourmenta jusqu'à lui faire « perdre deux bonnes « heures de sommeil. » Inquiétude « d'un vray petit enfant, » et dont il se moque ; « mais de treuver le chemin d'en « sortir, nulle nouvelle. » L'humilité en fait son profit : « Apres cela, » écrit le Saint, « je me sens consolé de cette « connoissance experimentale que Dieu me donne de moy « mesme (1). »

Voilà maintenant François de Sales aux prises avec les impuissances de la volonté. Il veut consoler la baronne de Chantal de celles dont elle se plaint : « Vous n'aves pas « seule cette croix, » lui dit-il. « C'est la verité ; hier tout le « jour et toute cette nuit, j'en ay porté une pareille, non « pas en ma teste, mais en mon cœur ; mais maintenant « elle m'est ostee par la confession que je viens de faire. Il « est vray, hier tout le jour j'avois une volonté si impuissante « que je crois qu'un ciron l'eust abbatue (2). » — Le vent de l'orgueil ne l'aurait-il pas quelquefois secoué? car un jour il s'écrie : « *O Seigneur, sauves-nous ;* commandés a ces vens « de vanité, et *une grande tranquillité* se fera ! » Quand son « ame est a recoy » au pied de la Croix, mille suavités lui arrivent de la « rosee vermeille » qui en découle ; mais, à peine s'en éloigne-t-il « d'un pas, que le vent recommence... » C'est que, dit-il, « moy, qui suis logé un peu bien haut en « cette charge d'Evesque, j'en reçois plus d'incommodi- « tés (3). »

Une autre confidence à sa chère Fille nous le montre en proie à une tentation assez violente à la suite d'une conversation. Il y avait protesté que, fût-il « heritier d'un « duché, » il choisirait l'état ecclésiastique, tant il l'aimait. Sur ce, il lui « arriva un desbat dans l'ame, que si, que non, « qui dura quelque tems. Je le voyois, ce me sembloit, » ajoute-t-il en souriant, « la bas, bien bas, au fin fond de la « partie inferieure de l'ame, qui s'enfloit comme un crapaud. « Je m'en mocquay, et ne voulus pas seulement penser si « j'y pensois ; il alla tost en fumee et je ne le vis plus. La

(1) Tome XIII, p. 318.
(2) Ibid., p. 82 ; voir aussi ci-après, p. 183.
(3) Tome XIV, p. 253.

« verité est que je cuiday m'en importuner, et j'eusse tout « gasté ; mais en fin je pensay en moy mesme que je ne « meritois pas d'avoir une paix si haute que l'ennemy « n'osast pas regarder de loin mes murailles (1). »

La voilà bien cette âme vaillante de François de Sales ! et voilà bien aussi sa tactique en présence de la tentation : il ne lutte pas corps à corps avec elle, il ne « s'entortille » pas ; mais, usant de « diversions », il s'en moque et passe outre (2).

Lutte contre les tentations du démon, lutte aussi contre lui-même. Sa douceur inaltérable, François la conquit à la pointe de l'épée. Cet homme si tranquille, si modéré, si courtois, insensible, semblait-il, aux injures, souriant aux affronts comme aux témoignages de bienveillance, avait un tempérament bouillant, un cœur chaud, une nature délicate et impressionnable : s'il fut si doux, c'est qu'il fut un héros. Écoutons un de ses aveux — il fait si bon entendre ceux d'un tel Saint ! — à l'Archevêque de Bourges : « Il ne faut point tesmoigner de mescontente- « ment » en chaire, « s'il est possible ; mais au moins point « de cholere, comme je fis le jour de Nostre Dame, » à Dijon, « quand on sonna avant que j'eusse achevé. Ce fut « une faute, sans doute avec plusieurs autres (3). » Ailleurs il écrit : « Je ne me suis mis en cholere, pour justement que « ç'ayt esté, que je n'aye reconneu par apres que j'eusse « encores plus justement fait de ne me point courroucer (4). » Et lorsque, en 1617, des insolents munis de haches s'acharnaient contre la bâtisse du monastère de la Visitation, le Fondateur, appelé sur les lieux, confia ensuite à un ami : « Je fus esmeu a la verité, mais je retins toute mon esmo- « tion, et confessay ma foiblesse a nostre Mere (5)... »

Précieuses confidences ! elles prouvent que François de Sales ne parvint à maîtriser ses premiers mouvements qu'au prix d'efforts soutenus, d'une volonté magnanime et d'une résistance héroïque.

(1) Tome XIII, p. 368.
(2) Cf. ibid., p. 369.
(3) Tome XII, p. 323.
(4) Tome XIV, p. 105.
(5) Tome XVIII, p. 6.

La souffrance et la croix — ces agents les plus actifs de la sanctification des âmes — accompagnèrent notre Saint tout le long de sa vie apostolique et de son épiscopat. La « contradiction domestique » due à ses plus familiers venait fréquemment s'ajouter à celle du dehors et aux traverses, aux calomnies, aux soupçons rappelés plus haut (1). « Je « ne fay que m'en rire quand je m'en resouviens, qui est fort « peu souvent, » disait-il. Mais s'il était « insensible aux « injures et mauvaises opinions qu'on » avait de lui (2), il souffrait de la malice des hommes.

Le grand tourment des Saints fut celui de toute sa carrière de Prêtre et d'Évêque : l'offense à Dieu, l'obstination des hérétiques, la perte des âmes lui arrachent des gémissements. Les larmes lui montent aux yeux quand il considère sa « babilonique Geneve calviniste » qui lui ferme ses portes pendant qu'il lui tend les bras, et de son cœur d'apôtre s'échappe ce cri angoissé : « *Domine, aut conver-* « *tatur, aut evertatur ; sed, pro tua pietate, potius converta-* « *tur* (3) !... » — Son horreur du péché, sa connaissance de la Bonté divine, en attisant les ardeurs de son zèle ajoutent à l'acuité de son intime souffrance : « Que de douleurs a « mon ame ! » s'exclame-t-il en apprenant une apostasie ; et il ajoute : « Toutes les eaux de la mer d'Angleterre n'estein- « dront jamais les flammes de ma dilection, tandis qu'il me « pourra rester quelque esperance » du retour de ce malheureux « a l'Eglise et a la voye de son salut eternel (4). »

Dieu, de son côté, activait le travail par les déchirements du cœur, les deuils parfois inattendus et accompagnés de circonstances qui les rendaient plus cruels ; le cœur si délicat de François de Sales, frappé dans ses affections les plus chères, souffrait plus encore du chagrin de ceux qu'il aimait. A la mort de sa jeune sœur, il songe aussitôt à la douleur de Mme de Boisy et de la baronne de Chantal ; au decès de Bernard, objet de ses prédilections fraternelles, il redoute surtout, au milieu de ses larmes, le coup terrible

(1) Pages LXX-LXXII.
(2) Tome XIII, p. 280.
(3) Tomes XVIII, p. 8, et XV, p. 238.
(4) Tome XIX, pp. 382, 383.

qu'il va porter à la « pauvre petite veuve » et à sa mère. Mais à mesure que Dieu tirait « a soy, piece apres piece, les « thresors » que notre Saint avait ici-bas, il l'y tirait toujours plus lui-même [1] ; jamais François ne se retournait vers Lui « avec plus de sentiment d'amour » que lorsqu'il se sentait « frappé [2], » et de ses lèvres comme de sa plume ne sortait qu'un mot : « *Ouy, Pere, car ainsy il a esté « aggreable devant vous.* Et, » ajoutait-il, « nous n'avons « aussi a dire autre chose en tout ce que Dieu fait, sinon : « *Amen,* » car « Dieu est bon et fait toutes choses en sa « bonté [3]. » Doux et harmonieux refrain de l'amour, jouissant ou souffrant, que François de Sales chanta au Seigneur toute sa vie.

§ 2. — *Les moyens.*

Pour parer aux écueils d'une vie de surmenage, pour vaincre les tentations et triompher de lui-même, pour se posséder dans une imperturbable paix et garder la sérénité dans la contradiction et la souffrance, l'Évêque de Genève employa plusieurs moyens. Un règlement fixait ses principaux exercices, sans toutefois le gêner en celui de la charité ; en l'envoyant à Mgr Frémyot, il lui écrivait : « Je vous confesse que je n'ay point de scrupule de me « desregler de mon reglement quand c'est le service de mes « brebis qui m'occupe... Nous devons dire avec le grand « Evesque d'Hippone : « *Amor meus, pondus meum* [4]. »

Chaque année, pendant plusieurs jours, le saint Prélat avait recours à la retraite « pour rasseoir » son « pauvre « esprit tout tempesté de tant d'affaires, se revoir par tout et « remettre toutes les pieces de » son « cœur en leur place [5]. » C'est ce qu'il projetait de faire en 1606 à Chambéry, avant d'y prêcher le Carême, sous la direction du P. Fourier, Recteur des Jésuites. Quelques jours plus tard, il rend

(1) Tome XIX, p. 123.
(2) Voir ci-après, p. 33.
(3) Tome XVIII, pp. 13, 15, 16.
(4) Tome XII, p. 403.
(5) Tome XIII, p. 139.

compte de cette retraite à la baronne de Chantal : « Vraye-« ment, j'ay eu de grans sentimens ces jours passés, des « infinies obligations que j'ay a Dieu, et, avec mille douceurs, « j'ay resolu derechef de le servir avec le plus de fidelité « qu'il me sera possible et de tenir mon ame plus continuel-« lement en sa divine presence ; et avec tout cela, je me « sens une certaine allegresse, non point impetueuse, mais, « ce me semble, efficace pour entreprendre ce mien amende-« ment [1]. » — L'année suivante, au mois d'août, il fait avec le même Père une revue de sa « pauvr'ame, a prendre, » dit-il, « despuis que je suis en cette charge ; mais il me sem-« ble que je ne me confondis pas asses selon le merite de la « cause. Sans doute j'ay bien besoin de la sainte humi-« lité [2]. »

La fin de l'année, les grands anniversaires de son ordination ou de son sacre sont encore pour François de Sales l'occasion de se ressaisir, de s'humilier, de se renouveler. Il se met en face de ses devoirs, se rappelle ses résolutions et, sous le regard de son divin Maître, il scrute son âme jusque dans ses profondeurs ; alors, aux sentiments de confusion, se joint toujours celui d'une immense confiance : « Dieu « est bon, » écrivait-il en un anniversaire de sa consécration épiscopale, « il void la grandeur de ma charge et la vanité « de mes forces ; c'est pourquoy je dis : Je ne crains pas « d'une crainte qui oste le courage, parce que j'ay un bon « Maistre [3]. »

L'humilité, qui lui fut si chère, allait de pair avec une très exacte vigilance. Sans scrupule, mais avec cette délicatesse de conscience qu'inspire l'amour, il surveillait les moindres mouvements de son cœur et discernait les plus légères imperfections ; aussitôt, il profitait de celles-ci pour s'abaisser : « Mon exterieur et, ce qui est le pis, mes depor-« temens sont pleins d'une grande varieté d'imperfections, » avouait-il à Mme de Chantal, « *et le bien que je veux, je ne le « fay pas* [4]. » Sa volonté, cependant, reste « inviolable ; »

(1) Tome XIII, p. 147.
(2) Ibid., p. 308.
(3) Tome XX, p. 203.
(4) Tome XIV, p. 178, et ci-après, p. 91.

dès lors, il ne s'attriste ni ne s'inquiète : « Je ne sçai comme « je suis fait, » confia-t-il un jour à la sainte Baronne ; « encor « que je me sens miserable je ne m'en trouble point, et quel- « quefois j'en suis joyeux, pensant que je suis une vraye « bonne besoigne pour la misericorde de Dieu [1]. » — Avec la même loyauté, il reconnaît que dans l'administration du diocèse il fait « des fautes par ignorance et imbecillité, « parce » qu'il ne sait « pas tous-jours bien rencontrer le « bon biais [2] ; » et il prend occasion de sa prétendue « insuf- « fisance » pour se mettre plus bas encore.

L'oraison fut l'un de ses exercices préférés : par elle il tenait son âme à distance du créé et toujours plus étroitement unie à Dieu ; c'est par elle surtout qu'il entretint sa vie intérieure et y fit de si merveilleux progrès. Son esprit sérieux et réfléchi, sa foi sereine et sans raisonnement, sa pénétration des divins mystères, son cœur ardent et tendre, son habitude du recueillement, sa droiture, sa simplicité dans ses rapports avec Notre-Seigneur et sa filiale confiance en Lui, rendaient notre Saint très apte à faire oraison. Dans son *Règlement épiscopal*, il s'en prescrivit une heure chaque matin avant sa Messe; plus d'une fois, sans doute, il dut l'abréger, l'omettre même pour servir les âmes qui venaient à lui. C'était à regret ; n'estimait-il pas son plus grand « bonheur d'estre la, seul a seul « avec Dieu, sans que personne » sût ce qui se passait « entre « Dieu et son cœur [3]? »

Depuis le premier voyage de Mme de Chantal en Savoie (mai 1605), le saint Évêque semble s'être adonné plus encore à l'oraison ; sa Fille spirituelle dut l'y engager, car le 21 juillet, il lui dit quelques-unes des pensées qui l'ont occupé « en l'heure du matin que vous voules, » écrit-il, « que je reserve pour ma chetifve ame [4]. » Plus tard — en 1607 — la Baronne lui demande s'il fait l'oraison, et voici sa réponse : « Ouy, ma Fille, par la grace de Dieu,

(1) Tome XIII, p. 366.
(2) Ibid., p. 139.
(3) Ibid., p. 104.
(4) Ibid., p. 76.

«je puis dire maintenant mieux que ci devant, que je fay «l'orayson mentale, parce que je ne manque pas un seul «jour sans cela, si ce n'est quelquefois le Dimanche pour «satisfaire aux confessions. Et si, Dieu me donne la force «de me lever quelquefois devant le jour pour cet effect, «quand je prevoy la multitude des embarrassemens du «jour, et tout cela gayement ; et me semble que je m'y «affectionne, et voudrois bien pouvoir en faire deux fois le «jour, mays il ne m'est pas possible (1). » En mai 1609, il écrit à sa chère Fille qu'il est « un peu plus a l'orayson «qu'a l'ordinaire, » et quelques mois après il l'assure qu'il «ne manque point a la promesse faite de l'orayson (2). »

Quelle fut la méthode de François de Sales pour cet exercice, on peut assez facilement le déduire de celle qu'il enseignait à ses enfants spirituels et de ses confidences à Mme de Chantal. Très fidèle à préparer le sujet de son oraison, il ne craignait pas, aux heures d'aridité, d'user d'un livre. En novembre 1604, il encourage ainsi l'Abbesse du Puits-d'Orbe : « Serves-vous du livre quand vous verres «vostre esprit las ; c'est a dire, lises un petit et puis medités, «et puis relises encor un petit et puis medités, jusques a la «fin de vostre demie heure... Je l'ay ainsy essayé et m'en «suis bien treuvé (3). »

A la baronne de Chantal, il recommande en 1606 de ne pas se départir du « grand chemin » et de « nostre me- «thode » : elle se servira de l'imagination et de l'entendement, mais seulement « pour esmouvoir la volonté ; » la première sera « fort simple, et comme servant d'esguille «pour enfiler dans nostre esprit ses affections et resolu- «tions (4). » Quelques mois plus tard, le saint Directeur revient là-dessus et confirme ce qu'il a écrit précédemment : « Si vostre volonté, » ajoute-t-il, « sans violence, court avec «ses affections, il n'est pas besoin de s'amuser aux conside- «rations ; mais parce que cela n'arrive pas ordinairement «a nous autres imparfaitz, il est force de recourir aux

(1) Tome XIII, p. 318.
(2) Tome XIV, pp. 164, 247.
(3) Tome XII, p. 391.
(4) Tome XIII, p. 162.

« considerations encor pour un peu. » Et il résume : « Vous « deves vous abstenir... des imaginations violentes, particu- « larisees et longues... » elles seront comme un « simple « passage de la distraction au recueillement. Et tout de « mesme des applications de l'entendement, car aussi ne se « font-elles que pour esmouvoir les affections, et les affec- « tions pour les resolutions, et les resolutions pour l'exercice, « et l'exercice pour l'accomplissement de la volonté de Dieu, « en laquelle nostr'ame se doit fondre et resoudre [1]. »

Cependant, la sainte veuve, qui fréquentait le Carmel de Dijon, y recevait souvent des « preceptes de l'orayson » qu'elle soumettait ensuite à son Guide. On lui avait suggéré, paraît-il, de se mettre devant Dieu « sans præparation ni « dessein, » d'en « sortir sans action de grace, sans offrande, « sans priere expresse. » François de Sales répond le 11 mars 1610, que tout cela lui « est un peu dur. » Il lui est bien arrivé deux ou trois fois, sans préparation préalable, de se trouver « extremement bien aupres de sa Majesté, avec une « seule tres simple et continuelle affection d'un amour « presque imperceptible mais tres doux ; » il n'oserait pas, néanmoins, en faire une règle générale : il aime le « grand « chemin » et « le train des saintz devanciers. » Toutefois, il demande des renseignements plus précis et se déclare prêt à se « demettre de son sentiment, » pour « suivre, » dit-il, « celuy de ceux qui en doivent par toute rayson plus « sçavoir que moy [2]. »

Une lettre écrite deux mois auparavant (16 janvier 1610) est particulièrement intéressante pour le sujet qui nous occupe [3]. Le Saint y approuve la « façon d'orayson » de sa Fille spirituelle, qui depuis quatre ans s'est beaucoup simplifiée : « Soyes seulement bien fidelle, » lui dit-il, « a « demeurer aupres de Dieu en cette douce et tranquille « attention de cœur, et en ce doux endormissement entre les « bras de sa providence et en ce doux acquiescement a sa « sainte volonté. » Un peu plus loin, il reprend sa pensée et la développe en deux belles pages qui nous éclairent sur sa

(1) Tome XIII, p. 184.
(2) Tome XIV, p. 266.
(3) Voir tome XV, Lettre DCCCXXXVIII, et ci-après, p. 92.

manière propre de faire oraison, non moins que sur celle de sainte Jeanne de Chantal : on les retrouve en partie dans le *Traitté de l'Amour de Dieu* [1]. François de Sales, sûr de l'attrait du Saint-Esprit en cette âme si étroitement unie à la sienne, ne cessera plus de lui recommander cette « façon d'orayson » et de l'y affermir, insistant toujours plus, malgré les doutes qui la troublaient parfois, sur la simplicité du regard et « l'abandonnement » total d'elle-même à Dieu [2].

Son oraison à lui fut toujours cordiale, « amoureuse », faite beaucoup plus d'affections ardentes que de considérations prolongées. Notre-Seigneur s'y communiquait à son Serviteur d'une façon très intime et pénétrante, l'inondait de ses lumières, lui faisait voir et goûter *combien il est doux à ceux qui le cherchent.* Les Lettres du saint Évêque à Jeanne de Chantal sont souvent des esquisses ou la prolongation de son entretien avec Dieu : son cœur s'épanche en colloques affectueux, son âme monte pour se plonger dans la contemplation de tel ou tel mystère, son esprit semble oublier tout le reste pour s'absorber dans l'Infini. C'est toujours l'amour qui domine, mais un amour qui ne se contente pas de douces effusions : François de Sales se sent pressé « de nouveaux et puissans desirs de servir le tres saint « amour de Dieu avec tout le zele qui luy sera possible [3] ; » il fait des « exercices de resignation nonpareilz » et accepte la volonté divine « avec toutes les croix qu'elle pre- « sente [4] ; » il se dépouille toujours davantage de ce qu'il découvre en lui de terrestre et d'humain, pour laisser sa vie et tout ce qu'il est « a la pure disposition de la divine « Providence [5]. »

A mesure qu'il avance, l'oraison du bienheureux Évêque se simplifie : c'est l'entretien de l'enfant avec son Père, ou le silencieux cœur à cœur avec Lui. Il estime, en effet, qu' « il n'est pas besoin d'user de paroles, mesme interieures;

(1) Livre VI, ch. VIII ; tome IV de cette Édition, p. 332.
(2) Cf. tome XVI, p. 331, et ci-après, les pp. 159-175.
(3) Tome XVI, p. 361.
(4) Ibid., p. 364.
(5) Tome XIX, p. 3.

« il suffit, » dit-il, « d'eslancer son cœur ou de le reposer sur « Nostre Seigneur ; » ou encore, « de regarder amoureuse- « ment ce divin Amoureux de nos ames, car entre les amans, « les yeux parlent mieux que la langue [1]. » A certains jours, François plonge dans « le costé ouvert de Nostre « Seigneur, » et voyant « son Cœur » sacré, tantôt il souhaite l'échange de celui-ci contre le sien, tantôt il veut aller prendre dans la « poitrine ouverte » du Sauveur ce Cœur adorable [2], tantôt il veut s'y loger à jamais « de cœur, « d'intention et de confiance ; » alors, concentrant son regard et s'abîmant en ce Foyer de charité, il conclut : « Tout en luy, tout par luy, tout avec luy, tout pour luy, « tout luy [3]. » Dès sa jeunesse, François de Sales avait, comme saint Jean, pris sur le Cœur de Jésus un tranquille et doux repos : comment ce Cœur sacré aurait-il pu ne pas se révéler à lui?

Vers la fin de sa vie, les attributs divins et l'éternité semblent devenir l'occupation intérieure habituelle de notre Saint. Le regard sur Dieu le « ravit a la dilection « souveraine [4]; » la contemplation de son incompréhensible grandeur lui cause d'ineffables joies, il y cache sa « petitesse... ; comme un petit poussin tout couvert des aisles « de sa mere demeure en asseurance et tout chaudement, » il repose son cœur « sous la douce et amoureuse providence « de Nostre Seigneur. » Là, dans la cessation de tout acte, de toute opération, de toute pensée, l'oraison du grand Évêque devient un « escoulement de cœur en l'eternité « et en l'Eternel [5]. »

La « retraitte spirituelle » et les retours fréquents de l'âme vers Dieu, que François de Sales recommande si fort à sa *Philothée*, étaient à la fois pour lui une préparation à l'oraison et l'un des moyens les plus efficaces pour sauvegarder sa vie intérieure. « Ces trois jours passés, » écrivait-il

(1) Tome XV, p. 326.
(2) Ibid., p. 47.
(3) Ibid., p. 289.
(4) Tome XVIII, p. 395.
(5) Tome XX, p. 134.

en 1607, « j'ay eu un playsir non pareil a penser au grand « honneur qu'un cœur a de parler seul a seul a son Dieu, a « cet Estre souverain, immense et infini. Ouy, car ce que « le cœur dit a Dieu, nul ne le sçait que Dieu mesme... Ne « voyla pas un merveilleux secret [1]?... »

Dans « cette solitude mentale, » notre Saint converse avec son Hôte divin ; toutes les créatures ont pour lui un langage, l'aident à monter jusqu'au Créateur, ou l'invitent à descendre au dedans de lui-même. S'il est en tournée pastorale parmi les « plus hautes et aspres montaignes » de son diocèse, il entend « les chevreuilz et chamois » qui, courant « ça et la parmi les effroyables glaces, annoncent « les louanges » divines et disent « de belles choses [2]. » Si on lui raconte la mort d'un berger tombé dans un précipice « pour recourir une sienne vache qui s'estoit esgaree, » il s'écrie : « Quelz esguillons pour moy !... Ces glaces « me devoyent elles pas ou geler de crainte ou brusler « d'amour [3]?... » S'il traverse le Léman « en une petite « barquette, » il se réjouit de n'avoir, sur cet « ais de trois « doigtz, » d'autre sûr appui que la Providence [4]. — François de Sales est un Voyant dont le regard plonge en Dieu et dont l'amour va de toutes choses à Lui.

C'est assurément dans ce commerce habituel avec l'Invisible et dans son union avec Lui toujours croissante et toujours plus profonde, qu'il faut chercher l'origine des ardeurs conquérantes de notre Saint, de son courage indomptable, de sa patience à toute épreuve, de cette charité qui ne se lassait jamais, de cette activité qui le consuma. Là aussi est le secret de son influence et de son ascendant sur les âmes : il exerçait un charme divin ; son regard, sa personne, ses paroles respiraient Dieu et donnaient Dieu ; le voir, l'approcher, lui parler ou l'entendre, c'était recevoir quelque chose de ce Dieu tout amour dont il était si pleinement possédé.

(1) Tome XIII, p. 311.
(2) Ibid., p. 223.
(3) Ibid., p. 224, et cf. p. 199.
(4) Ibid., p. 297.

§ 3. — *Une aide à la sainteté.*

Le 8 décembre 1613, dans un billet à la Mère de Chantal, le saint Évêque rappelait les souvenirs de son sacre, et après s'être humilié d'avoir, disait-il, si peu correspondu aux résolutions prises alors, il ajoutait : « J'y réfléchis « cependant sans perdre courage ; au contraire, j'en ai « beaucoup, et d'autant plus que Notre-Seigneur m'a donné « *une aide qui* non seulement m'est *semblable*, mais qui est « une même chose avec moi, de telle sorte qu'elle et moi ne « sommes qu'un en un seul esprit [1]. » En ces lignes, nous avons, clairement indiquée, la mission — si l'on peut ainsi dire — de sainte Jeanne-Françoise de Chantal auprès de son Bienheureux Père.

Celle-ci lui doit tout, nous l'avons vu ; mais, dans les desseins du Seigneur, elle aussi devait avoir une large part dans la sanctification de François de Sales qui, dès le début, ne craint pas de l'assurer que son affection pour elle lui « est extremement prouffitable [2]. » Au contact de cette âme de choix, il s'élève jusqu'au suprême degré de l'amour divin ; tous deux s'entr'aident, se soutiennent, s'excitent, se rapprochent de l'éternel Foyer de leur amitié, dont ils étaient l'un pour l'autre un pur rayonnement. Comme ils se donnent réciproquement à Notre-Seigneur ! Que de souhaits pour leur avancement au saint amour !... « J'ay le cœur bon, » lisons-nous à la date du 14 septembre 1605, « et j'espere de le rendre encores meilleur selon « vostre desir. Mon Dieu, que je lis avec beaucoup de conso- « lation les parolles que vous m'escrivistes, que vous desiries « de la perfection a mon ame presque plus qu'a la vostre : « c'est une vraye fille spirituelle, cela. Mais faites courir « vostre imagination tant que vous voudres, elle ne sçauroit « atteindre ou ma volonté me porte, pour vous souhaitter « de l'amour de Dieu [3]. »

(1) Voir ci-après, p. 109.
(2) Tome XII, p. 354.
(3) Tome XIII, p. 100.

Ce souci de la perfection de son Directeur est si grand chez la Baronne, qu'elle va jusqu'à lui recommander tantôt l'humilité, tantôt l'assiduité à l'oraison ; et le Saint, encourageant ces prévenances filiales, en témoigne sa reconnaissance : « Je fay et feray ce que vous m'aves demandé « pour » mon âme, « n'en doutes point ; et vous remercie « du zele que vous aves pour son bien, qui est indivis « avec celuy de la vostre, si vostre et mien se peut dire « entre nous pour ce regard [1]. »

Ainsi, tout est mis en commun : ils ne prient jamais l'un sans l'autre, ils ne font aucune bonne œuvre sans que chacun y ait une part égale de mérite. Ils se réjouissent ensemble de leurs consolations, ensemble aussi ils portent leurs croix ; le Père aime surnaturellement celles de sa Fille et veut qu'en retour, celle-ci aime les siennes ; tous deux, à l'heure de la souffrance surtout, se remettent à Dieu. « Je ne veux pas nier que je ne sois marri de vostre « fievre, » écrivait le Saint en mai 1615, pendant que la santé de la Mère de Chantal, alors à Lyon, lui inspirait des inquiétudes angoissantes ; « mays ne vous mettes nulle- « ment en peyne de ma peyne, car vous me connoisses : je « suis homme pour souffrir, sans souffrir, tout ce qu'il plaira « a Dieu faire de vous comme de moy. Helas ! il ne faut point « de replique ni de fleschissement. Je confesse devant le « Ciel et les Anges que vous m'estes pretieuse comme moy « mesme ; mays cela ne m'oste point la tres resolue resolution « d'acquiescer pleinement en la volonté divine. Nous vou- « lons servir Dieu en ce monde, icy et la, de tout ce que nous « sommes ; s'il juge mieux que nous soyons en ce monde ou « en l'autre, ou tous deux, sa tressainte *volonté soit faite* [2]. »

L'un des deux cœurs se sent-il porté par une inspiration extraordinaire et soudaine à plus de pureté et de perfection, l'autre reçoit aussitôt la même grâce : « pour nous « faire connoistre, » assure le Saint, « qu'il ne faut qu'une « inspiration d'une mesme chose a un mesme cœur, et que, « par l'unité de l'inspiration, nous sçachions que » la « sou- « veraine Providence veut que nous soyons une mesme ame,

(1) Tome XIV, p. 178, et ci-après, p. 91.
(2) Tome XVI, p. 365.

« pour la poursuite d'une mesme œuvre et pour la pureté « de nostre perfection [1]. »

Par cette admirable fusion, l'« unique cœur » du Père et de la Fille devient, comme l'avait pressenti François de Sales, « extraordinairement hardi, brave, courageux, con- « stant et amoureux en son Createur et son Sauveur [2] ; » il fait de continuels efforts pour se sanctifier « et rendre des « grans services a Dieu et au prochain [3] ; » se livrant sans cesse à « ce feu sacré qui change tout en soy, » il se transforme tout en amour ; alors, ce vœu du saint Evêque est accompli : Que « nous ne soyons plus aymans, mais « amour ; non plus deux, mais un seul nous mesme, puisque « l'amour unit toutes choses en la souveraine Unité [4]. »

Dieu comme point de départ, Dieu comme but, Dieu pour objet unique : c'est en Lui que cette amitié idéale et sublime ira s'abîmer, car François de Sales et Jeanne de Chantal aspirent « incessamment » à être « unis au Cœur « souverain de nostre Sauveur » et au triomphe de son amour sur toutes leurs « affections et pensees [5]. » Mais, comme « la gloire de ce saint amour consiste a brusler et « consumer tout ce qui n'est pas luy mesme » et qu'« il « s'exalte sur nostre aneantissement [6], » l'heure semble venue de « faire une plus entiere circoncision » du cœur, pour « l'appliquer a recevoir » plus « purement et parfait- « tement l'amour sacré [7]. » Grâce à Celui qui l'a faite, l'*unité* entre le Père et la Fille est « indivisible ; » elle subsiste dans l'absence, et la présence n'y peut rien ajouter : « Combien de fois vous ay je dit, » écrivait le Saint en 1615, « que le ciel et la terre ne sont pas en asses grande « distance pour esloigner les cœurs que Nostre Seigneur « a jointz [8] ?... »

Pour lui, son dégagement est complet ; mais quelques

(1) Tome XV, p. 102.
(2) Tome XIV, p. 313.
(3) Tome XV, p. 41.
(4) Ibid., p. 62.
(5) Tome XVI, p. 20.
(6) Voir ci-après, p. 2.
(7) Tome XVII, p. 127.
(8) Tome XVI, p. 359.

passages de ses Lettres laissent entrevoir chez celle qu'il voulait « tout angelique [1], » un besoin de pousser plus loin encore la « circoncision ». Le séjour de plusieurs mois à Lyon, où elle a souffert de l'éloignement de son Directeur et Père, lui a montré que son indifférence n'est pas absolue ; elle-même le reconnaît, et Dieu l'invite à un plus entier dépouillement. Pour tous deux, d'ailleurs, se préparent, après des douleurs poignantes, de nouveaux et nombreux travaux ; le service de la gloire divine les tiendra éloignés l'un de l'autre, puis viendra pour la Mère de Chantal le suprême sacrifice. — Pendant la neuvaine de la Pentecôte 1616, ils s'absorbent dans la retraite. L'Évêque, malade, ne peut qu'à distance suivre celle de la Fondatrice ; mais l'Esprit d'amour, sans intermédiaire, opère et triomphe en l'un et en l'autre : celle-ci sort de sa solitude dépouillée de tout ; celui-là, transformé en Dieu. Désormais, ce sera toujours la même confiance affectueuse, le même intérêt réciproque, la même « indivisible unité, » mais unité qui s'affirmera dans le sacrifice toujours plus complet de tout eux-mêmes à l'amour et au bon plaisir divins. Ainsi totalement immolés et vides de toute multiplicité, ils n'ont plus « au cœur que la souveraine unité « de la tressainte Trinité, » car Dieu a tiré « tout a soy, en « soy et pour soy [2]. » Ensemble, le Père et la Fille poursuivent leur route vers le Ciel, et tandis que la seconde continue de gravir l'âpre montée du Calvaire, le premier achève sa consommation en sainteté.

Dans les dernières années de sa carrière ici-bas — exceptionnellement laborieuses et tourmentées —, François de Sales semble ne plus vivre sur la terre, rien ne paraît plus le toucher, il se sent « invincible aux evenemens de ce « monde [3], » son âme est établie dans une paix toute céleste. La Bonté divine l'inonde de ses grâces et lui inspire un amour croissant pour les « maximes du christianisme ; » leur beauté le transporte, « m'estant advis, » écrit-il,

(1) Voir Chaugy, *Mémoires sur la Vie et les vertus de sainte J.-F. de Chantal*, Partie II, chap. XIV.

(2) Tomes XVIII, p. 235, et XIX, p. 337.

(3) Tome XX, p. 226.

« que la haut on chante avec une joye incomparable : « *Bienheureux les pauvres d'esprit, car a eux appartient le* « *Royaume des cieux* [1]. » Ce Royaume des cieux, qui pour lui est si proche, il l'entrevoit déjà. En janvier 1620, il fait une « reveuë pour un renouvellement extraordinaire « que Nostre Seigneur, » dit-il, « m'invite de faire, affin qu'a « mesure que ces annees perissables passent, je me prepare « aux eternelles [2]. » Ses pensees sont toutes tournées du côté de l'éternité ; par charité et par devoir, il se prête aux hommes et aux affaires, mais son regard perce les voiles et son cœur vit au delà. Il voit Dieu qui, par toutes « ces alternatives, » le « conduit a la ferme et invariable « tranquillité de l'eternel sejour [3] » où il allait entrer, le 28 décembre 1622, pour s'abîmer à jamais dans cet Amour infini pour lequel il avait vécu, agi, souffert, et pour la gloire duquel il s'était sacrifié en se donnant sans mesure aux âmes.

VI

L'ÉCRIVAIN

Les Lettres de saint François de Sales sont un fonds inépuisable de doctrine. S'il y est surtout le maître consommé de l'ascétisme et, çà et là, de la mystique, on y retrouve aussi le parfait théologien, par la sûreté de ses décisions et l'exposé lumineux et limpide de quelques-uns de nos dogmes catholiques. Cette lettre où le saint Docteur répond avec autant de clarté que d'aisance à la question : « Qu'est-ce que Dieu [4] ? » et celle où il explique, à l'aide de comparaisons familières, l'insondable mystère de l'auguste Trinité [5], en sont un exemple. Telle autre, sur la manière d'interpréter l'Écriture [6], rappelle le vaillant

(1) Tome XIX, p. 73.
(2) Ibid., p. 100.
(3) Tome XX, p. 171.
(4) Ibid., Lettre MDCCLXXXI, p. 60.
(5) Voir ci-après, Lettre MMV, p. 49.
(6) Tome XVIII, Lettre MDXXXI, p. 403.

polémiste des *Controverses;* tandis que celle où il trace avec une rare sagesse les relations mutuelles de l'autorité religieuse et du pouvoir civil est, par anticipation, un « merveilleux commentaire de l'Encyclique de Grégoire XVI, *Mirari vos*, du *Syllabus* et des allocutions et Encycliques de Pie IX [1]. »

Ascète, mystique, théologien, l'Évêque de Genève ne se montre pas moins, dans sa correspondance, profond psychologue, par sa pénétration jusqu'aux plus intimes replis des âmes ; moraliste original, par ses fines observations, ses délicates analyses des sentiments et de la conscience et la manière pittoresque avec laquelle il les décrit ; écrivain charmant et inimitable, au style plein de couleur, d'émotion et de vie. Dans ses Lettres surtout, François de Sales est vraiment lui-même ; il s'y fait voir tel qu'il est, et il peut le faire avec avantage, car rien de plus noble, de plus pur, de plus attachant que sa personnalité.

Sa pensée, conçue en pleine lumière, se dégage sans effort, sereine et paisible ; son style est transparent comme sa pensée et chaud comme son cœur. Or, le cœur de François de Sales vit dans une atmosphère divine, l'amour de Dieu est son élément ; c'est, le plus souvent, pour lui qu'il écrit, ou pour l'amour des âmes : comment pourrait-il écrire autre chose que ce qu'il pense et ce qu'il aime? Aussi, sa langue est tendre et suave, mais non moins puissante et pleine d'énergie. Elle a tous les tons et prend toutes les nuances : langue unique dont un mot explique tout le charme et toute la force : c'est la langue de l'amour de Dieu.

Nul artifice dans son style, nul souci non plus de bien dire : sa pensée jaillit spontanée, fruit de ses méditations, de ses observations ou de son expérience ; il la confie au papier avec une égale simplicité, soit qu'il traite des affaires du temps, soit qu'il parle des profonds secrets de l'éternité, ou qu'il révèle quelque chose des ineffables opérations de l'amour divin. Sa grande âme tressaille et palpite dans les moindres billets, toujours vivement éprise du vrai, du

(1) Desjardins, S. J., *Saint François de Sales Docteur de l'Église* (Paris, Lecoffre, 1877), p. 40.

beau, du bien et uniquement soucieuse de gagner d'autres âmes à son Maître ou de servir le prochain ; âme vivante et parlante, qui résonne et nous apporte je ne sais quel écho attendrissant; on n'y perçoit jamais l'accent d'une voix qui s'élève pour intimider, pour commander, pour s'imposer, ni celui de la nature qui cède à l'impatience ou à l'indignation. Sa méthode est toujours la même : inspirer, à la façon des Anges ; attirer, à la manière de Dieu.

Le style de François de Sales ne manque cependant ni de nerf ni d'énergie. On pourrait citer certaines lettres aux ducs de Savoie et de Nemours (1) — vrais modèles du genre — où, contraint de donner une leçon à ses princes, l'Évêque le fait avec une impeccable sûreté de touche, sans que la vigueur ôte rien au respect ; ou encore cette autre à une fille spirituelle qui, au lieu d'écouter ses paternels avis, s'obstinait à suivre les conseils de la sagesse humaine, ennemie des maximes de l'Évangile (2).

Ce ton haut et ferme que le Prélat ou le Directeur sait prendre au besoin, n'est jamais cassant ni autoritaire, de même que son style n'a jamais rien de brusque, de surexcité, d'impétueux. Qu'il traduise les sentiments de la joie ou de la douleur, il reste calme, paisible, reflétant la sérénité d'une âme pleinement soumise à la volonté divine, encore que vibrante des plus profondes émotions. Sa phrase, tour à tour alerte et vive, longue et pleine d'onction, pittoresque et gracieuse, grave et élevée, rend à merveille le discours intérieur : elle dit ce qu'elle veut dire.

Les portraits d'âmes tracés par la plume de François de Sales sont si vivants, il a su leur donner tant de coloris, que d'instinct on se sent pris de sympathie pour telle de ses dirigées, pendant que d'autres nous laissent indifférents. Il est impossible de ne pas entrer avec lui dans les intérêts de ses correspondants, de ne pas partager ses soucis ou ses sollicitudes, de ne pas sourire avec lui, de ne pas pleurer aussi avec lui et avec les cœurs brisés auxquels il apporte les consolations de sa foi, de sa piété, de sa tendresse.

(1) Voir, par exemple, tomes XIV, Lettre DCIV ; XV, Lettre DCXCV ; XVI, Lettres CMII, MXI, MLII.

(2) Tome XX, Lettre MDCCLXXXVII, à Mme des Gouffiers.

Voici, par exemple, une jeune femme frappée en plein bonheur par un deuil cruel : en lisant la lettre de condoléance que notre Saint lui adresse [1], on est ému de compassion comme lui, aux « tristes nouvelles » de cette « viduité si prompte, si inopinee, si lamentable !... »

Dans cette correspondance, comme dans l'*Introduction a la Vie devote* et le *Traitté de l'Amour de Dieu*, apparaît le poète non moins que le peintre. Toutefois, le luxe d'images et de comparaisons qu'on lui reproche dans ces ouvrages ne se trouve pas dans ses Lettres, il y est rarement trop fleuri ou trop métaphorique ; cependant, il aime toujours la nature et la regarde de près, parce qu'il y perçoit le surnaturel et l'expression de ce qui est en Dieu, ou de ce qui devrait être dans le cœur de l'homme. Ainsi, l'imagination riche et riante de François de Sales se promène à travers les forêts et les prairies, au bord des grands fleuves ou des lacs bleus, dans les plaines verdoyantes et ensoleillées, ou sur les montagnes éblouissantes de neiges éternelles. Il entend le « tintamarre » de l'orage, le « frifillis des feuilles, » le bourdonnement des abeilles, le gazouillement des ruisseaux. Les pigeons lui donnent une leçon de charité ; les petits oiseaux qui viennent manger leurs restes lui enseignent la discrétion [2] ; et les alcyons, avec leur nid ouvert du côté du ciel, lui disent d'aspirer sans cesse vers Dieu pour ne pas être secoué par les flots des passions humaines [3]. Il voit ses chères « avettes » faire le miel et la cire, tandis que les « guespes et mouches libertines vont « par tout furetant, succçant et picorant [4] ; » parfois, pendant qu'il respire le parfum de la violette, du lis ou de la rose, il se détourne pour regarder la « blanche colombelle » qu'il aime tant, parce qu'elle lui parle d'innocence, de candeur, de simplicité, ou pour contempler le petit enfant endormi sur le sein de sa mère, symbole du repos qu'il veut prendre sur le Cœur de Jésus.

Ajoutez à toutes ces qualités, le bon sens piquant, l'esprit,

(1) Tome XVI, Lettre CMXIX, à Mme de Murat de la Croix, p. 78.
(2) Voir tome XVI, p. 314.
(3) Voir tome XIII, p. 127.
(4) Tome XV, p. 206.

une franche bonhomie, une douce malice, une belle humeur constante. A court de nouvelles, il écrira à un ami qui en désire : « Toutes nos nouvelles consistent en ce que nous « n'en avons point [1]. » Un autre l'invite à descendre chez lui à Paris : « Quant au logis, » répond-il, « il me faut laisser « ou le fourrier du Roy me fourrera [2]. » On s'inquiète autour de lui du départ soudain d'un favori du prince de Nemours : « Mays moy, qui n'ay ni le benefice de la pro- « phetie ni le malefice de la curiosité, » écrit-il, « je le laisse « aller et luy souhaite bon voyage et bonheur [3]. » Ses amis le supplient de se défendre contre la calomnie qui l'attaque ; il s'y refuse : « Que gaigne-on de s'opposer aux « vens et aux vagues, sinon de l'escume [4]? » — Il engage sa sœur à regarder le Ciel, car aussi bien, « en cette terre, il « n'y a que des vaines beautés et belles vanités [5] ; » et à une fille spirituelle quelque peu présomptueuse il lance ce petit trait : « Je suis bien ayse que mes livres « ont treuvé de l'acces en vostre esprit, qui estoit si « brave que de croire quil se suffisoit a soymesme ; mays « ce sont les livres du Pere [6]... » — Des visiteuses désirent voir de près la Congrégation naissante ; le Fondateur les présente à la Mère de Chantal : « Ces dames de Chamberi « m'ont demandé permission » d'entrer ; « je leur ay dit « qu'oüy, pourveu qu'elles ne trainassent pas leur grande « quëue... Elles sont bien bonnes femmes, la vanité sauve [7]. »

Que de mots profonds, éloquents, pleins de sève dans leur laconisme, pourraient aussi être cités ! « Ces jours « s'escoulent, l'eternité s'approche : passons si droit qu'elle « nous soit heureuse [8]. » — « Pour vivre content au pele- « rinage, il faut tenir presente a nos yeux l'esperance de « l'arrivee en nostre patrie [9] » — « Dieu parlera pour

(1) Tome XV, p. 201.
(2) Tome XVIII, p. 304.
(3) Voir ci-après, p. 114.
(4) Tome XIX, p. 72.
(5) Tome XIV, p. 338.
(6) Tome XVII, p. 389.
(7) Tome XVI, p. 249.
(8) Tome XVIII, p. 69.
(9) Ibid., p. 343.

« ceux qui se taisent, il triomphera pour celles qui endure-
« ront, et il couronnera la patience d'un evenement salu-
« taire (1). » — « O qu'il est quelquefois bon d'estre affligé
« pour estre consolé, d'estre privé de ce que l'on ayme pour
« treuver ce que l'on doit aymer (2) ! »

Concluons. Dans ses Lettres, François de Sales atteint à la véritable éloquence, parce que, sortant du cœur, elle va droit au cœur. On y trouve également la couleur et le trait : ici, c'est un tableau qu'il fait sans y penser ; là, une prière ou une élévation ; plus loin, la claire exposition d'un mystère, les conseils affectueux d'un père ou d'un ami ; et, mêlés un peu partout, les accents émus d'une voix aussi caressante que virile, qui s'attendrit sur la douleur, mais soulève en même temps les âmes vers l'idéal du sacrifice et la pensée des éternelles récompenses. Un grand Évêque (3) l'affirme : « L'éloquence et la belle âme de François de Sales éclatent dans ses Lettres comme dans tous ses écrits : l'écrivain et l'homme restent pour nous ce que nous les avons vus partout ailleurs ; et c'est à mon avis un grand fait, dans l'histoire des monuments de l'esprit humain, qu'un millier de lettres » — il faudrait aujourd'hui dire deux mille — « toutes destinées par leur auteur à rester ensevelies dans le silence de l'intimité, et au milieu desquelles on chercherait en vain, pour maintenir sa renommée intacte, pour laisser debout toute sa grandeur, un souvenir à éteindre, une ligne à retoucher. »

Nous avons trop dit, et pourtant, nous n'avons donné qu'une idée bien imparfaite de cette correspondance. Il faut la lire, et la lire tout entière dans les onze volumes de son Édition complète et authentique, sous peine de voir François de Sales amoindri, sinon défiguré. Là seulement on trouvera sa physionomie vraie et complète : raison ferme et lumineuse, jugement pénétrant, simplicité de cœur unie au bon sens pratique, largeur de vues, franchise

(1) Tome XIX, p. 412.
(2) Tome XVI, p. 348.
(3) Mgr Freppel, *Bossuet et l'éloquence sacrée au* XVIIe *siècle* (Paris, Retaux, 1893), tome I, Leçon VIIe, p. 160.

tempérée par une souriante bienveillance, fine bonhomie si heureusement alliée à la haute distinction du gentilhomme et du Prélat, fidélité au sol natal, dévouement à la famille, indéfectible tendresse dans les amitiés, légitime fierté du nom et de la race, amour sans limite de Dieu et des âmes, le tout vivifié et sanctifié par la surabondance de la grâce : en un mot, un rare et superbe exemplaire d'humanité et de sainteté.

La puissante influence que saint François de Sales a exercée de son temps n'a rien perdu de sa force, et, à lire cette correspondance on s'apercevra que la société moderne peut y trouver toujours son guide et son maître.

Les Éditeurs.

Annecy, en la Fête
de Saint François de Sales,
29 janvier 1923.

SOURCES

HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES

I

IMPRIMÉS

ABRAM, *L'Université de Pont-à-Mousson; Histoire extraite des Manuscrits du P. Nicolas Abram, de la Compagnie de Jésus, publiée par le P. A. Carayon;* Paris, 1870.

ACHARD, *Histoire des Hommes illustres de Provence,* tome Ier ; Marseille, 1786.

Acta Sanctorum; Romæ, 1867.

ALÈS (d'), *Dictionnaire d'apologétique,* fascicule III ; Paris, 1910.

ALLARD, *Dictionnaire historique, chronologique, généalogique... du Dauphiné, de Guy Allard,... publié pour la première fois par H. Gariel;* Grenoble, 1864.

Aller des Heiligen Römischen Reichs gehaltenen Reichstage, Abschiede und Satzungen; Francfort am Mayn, 1720.

ALLIER, *L'ancien Bourbonnais, continué par A. Michel et L. Batissier;* Moulins, 1835-1838.

Almanach général et historique du Dauphiné, de l'an 1788.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique; Louvain, 1881, 1882, 1886. Cf. REUSENS.

ANDREAS VAL, *Bibliotheca Belgica;* Louvain, 1643.

Annales Franciscaines; Paris, octobre 1887-juillet 1889. Cf. ÉDOUARD D'ALENÇON.

Année Dominicaine, tome Ier ; Lyon, 1895.

Annee Sainte des Religieuses de la Visitation de Sainte Marie, tome Ier et unique ; Anneci, 1689.

Année Sainte des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, 12 vol. ; Annecy, 1867-1871.

ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, des pairs, grands de la couronne et des anciens barons du royaume*, etc. ; 4e éd., Paris, 1868-1890.

ANTOINE DE SAINT-PIERRE (Dom), *Vie du R. P. D. Eustache de Saint-Paul Asseline ;* Paris, 1646.

ARBAUMONT (d'), *Armorial de la Chambre des Comptes* [*de Dijon*]; Dijon, 1881.

ARNAULD, *Honorat de Bueil, seigneur de Racan ;* 2e éd., 1901.

ARPAUD, *Vie de Mgr Don Juste Guérin, religieux Barnabite de la Congrégation de Saint Paul, Évêque et Prince de Genève ;* Annecy, 1837, et trad. ital., Milan, 1859.

AULAGNE, *La Réforme catholique du XVIIe siècle dans le diocèse de Limoges ;* Paris, 1906.

AUVERGNE, *Chronologie des Évêques de Grenoble ;* Grenoble, 1900.

AVENET. Voir RICHELIEU.

AVET, *Éloge historique d'Antoine Favre, premier Président du Sénat de Savoie ;* Chambéry, 1824.

AZOR, *Institutions morales ;* Cologne, 1602.

BACCI, *Vita del Beato Giovanni Giovenale Ancina, della Congregazione dell'Oratorio, Vescovo di Saluzzo ;* 2da ed., Roma, 1890.

BARTHÉLEMY (de). Voir HÉROARD.

BATISSIER. Voir ALLIER.

BATTANDIER, *Annuaire pontifical catholique*, année 1899.

BATTEREL, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire, publiés par A. M. P. Ingold ;* Paris, 1902.

BAUDIAU, *Le Morvand ;* Nevers, 1854.

BAUDRIER, *Bibliographie Lyonnaise du XVIe siècle ;* Lyon, 1895-1921.

BAUDRY, *Le véritable esprit de saint François de Sales ;* Lyon, 1846.

BAÜMER-BIRON, *Histoire du Bréviaire, par Dom Suitbert Baümer, Bénédictin de l'abbaye de Beuron ; traduction française mise au courant des derniers travaux sur la question par Dom R. Biron, Bénédictin de Farnborough ;* Paris, 1905.

BAUNARD, *La Vénérable Louise de Marillac, Mademoiselle Le Gras ;* Paris, 1898.

BAUX, *Histoire de la réunion à la France des Provinces de Bresse, Bugey et Gex, sous Charles-Emmanuel Ier* ; Bourg, 1852.

BAVARD, *L'Hôtel-Dieu de Beaune*, etc. ; Beaune, 1881.

BAYLE, *Dictionnaire historique et critique ;* 1730 ; 4e éd., Amsterdam, 1736.

BECQUET, *Gallicæ Cœlestinorum Congregationis Ord. S. B. monasteriorum fundationes, virorumque vita aut scriptis illustrium elogia historica ;* Parisiis, 1719.

BENOIT, *Histoire de l'abbaye et de la Terre de Saint-Claude ;* Montreuil-sur-Mer, 1890-1892.

BENTIVOGLIO, *La Nunziatura di Francia del Cardinale Guido Bentivoglio, Lettere a Scipione Borghese... publiées par De Stefani ;* Firenze, 1863-1870.

BERNARD, *Les d'Urfé, souvenirs historiques et littéraires au XVIe et XVIIe siècles ;* Paris, 1889.

BÉRODY, *Chronique de Gaspard Bérody, publiée par le chanoine Bourban ;* Fribourg, 1894.

BÉRULLE (de), *Œuvres complètes,... publiées par M. l'abbé Migne ;* Paris, 1856.

BESSON, *Mémoires pour l'Histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne, et du Decanat de Savoye ;* Nancy, 1759 ; 2e éd., Moûtiers, 1871.

BEZIN. Voir CAPECELATRO.

Bible Clémentine ; 1592.

Bible royale ou Polyglotte d'Anvers. Voir MONTANUS.

Bibles d'Anvers. Voir ibid.

Biblia latina ; 1547-1594.

BINAGO, *Instructiones fabricæ et supellectilis ecclesiasticæ, Libri II ;* anno 1576.

Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, tome IV ; Bruxelles, 1873.

BIRON. Voir BAÜMER.

BLANCHARD, *Histoire de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie ;* Chambéry, 1874.

BOCCARD, *Histoire du Valais ;* Genève, 1844.

BONNEFOY, *Vie d'Anastase Germonio ;* Lyon, 1835.

BONNEFOY (G. de), *Notice généalogique sur les familles Bonnefoy et Pons de Pouzol ;* Clermont-Ferrand, 1894.

BORGEAUD, *Histoire de l'Université de Genève*, 1559-1798 ; Genève.

BOSIO, *Historiæ patriæ monumenta Scriptores ;* 1863.

I Predicatori quaresimalisti della Real Casa di Savoia ; Torino, 1874.

BOUCHAGE, *Le Prieuré de Contamine-sur-Arve* (Haute-Savoie) ; Chambéry, 1889.

BOUCHER, *Histoire de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation dite dans le monde madame Acarie... nouvelle édition, revue, considérablement augmentée et publiée par Mgr l'Évêque d'Orléans* [*Dupanloup*] ; Paris, 1854.

Vie de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, éd. du P. Bouix ; Paris, 1873.

BOUGAUD, *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation*, 7e éd. ; Paris, 1870.

Histoire de saint Vincent de Paul ; Paris, 1889.

BOUILLART, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés ;* Paris, 1724.

BOUILLET, *Nobiliaire de l'Auvergne ;* Paris, 1847-1852.

BOUIX. Voir BOUCHER.

BOURBAN. Voir BÉRODY.

BOYVIN, *Relation fidèle du miracle de Faverney ;* Besançon, 1839.

BRASIER, *Étude sur saint Germain, moine bénédictin, d'abord prieur de Talloires, ensuite solitaire ;* Annecy, 1879.

BREUNOT, *Journal de Gabriel Breunot, publié pour la première fois par Joseph Garnier ;* Dijon, 1864-1866.

BRIÈLE, *Délibérations de l'Hôtel-Dieu de Paris*, tome Ier ; Paris, 1881.

BROSSARD, *Histoire politique et religieuse du pays de Gex et lieux circonvoisins, depuis César jusqu'à nos jours ;* Bourg-en-Bresse, 1851.

Regeste ou Mémorial historique de l'Église Notre-Dame de Bourg ; Bourg-en-Bresse, 1897.

BRUCHET, *Inventaire sommaire des Archives départementales de*

la Haute-Savoie: Archives civiles, Série E, Nos 1 à 1060 ; Annecy, 1904.

Bullarium seu litteræ Romanorum Pontificum pertinentes ad sacram Religionem et Ordinem militarem D. D. Mauritii et Lazari, necnon ad ædem Thononiensem Deiparæ Virgini Compassionis, seu septem Dolorum sacram, eidem Religioni adjectam, quæ Domus Sancta, vel Albergamentum scientiarum et artium nominatur; Augustæ Taurinorum, ex Typographia Regia (s. d., mais postérieur à 1776).

Bulletin de la Société Gorini: Revue d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Belley; Bourg, avril 1908.

Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon; décembre 1892.

Burnier, *Histoire de l'Abbaye de Tamié en Savoie ;* Chambéry, 1865.

Histoire du Sénat de Savoie et des autres Compagnies judiciaires de la même province (tome VI des *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie) ;* Chambéry, 1864.

Busnes (de). Voir Saint-Martial.

Bussy (de), *Histoire généalogique de la Maison de Rabutin;* Dijon, 1866.

Caffaro, *Notizie e documenti della Chiesa Pinerolese;* Pinerolo, 1893.

Caillère (de), *Le Courtisan predestiné, ou l'Histoire du Duc de Joyeuse, Capucin;* Paris, 1661.

Camus, *Eloge de pieté à la benite memoire de Mire Claude Bernard, appellé le pauvre prestre;* Paris, 1641.

La Memoire de Darie, où se voit l'idée d'une devotieuse vie et d'une religieuse mort; Paris, 1620.

L'Esprit du Bien-Heureux François de Sales ; Paris, 1639-1641.

Capecelatro, *Vie de saint Philippe Néri, traduite sur la seconde édition par le P. Pierre-Henri Bezin, prêtre de l'Oratoire;* Paris, 1889.

Capré de Mégève, *Traité historique de la Chambre des Comptes de Savoye;* Lyon, 1662.

Carayon. Voir Abram.

Carutti, *Cariche del Piemonte e Paesi uniti*, etc. ; Torino, 1798.

Storia della diplomazia della Corte di Savoia ; Torino, 1875-1876.

CELOT, *Harangue funebre sur le Trespas de tres haute et puissante dame Anne de Bueil, duchesse de Bellegarde, prononcée en la ceremonie de ses obseques, le 27 de novembre* 1631 ; Paris, 1632.

CHABROL, *Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne;* Riom, 1786.

CHANTAL (sainte Jeanne-Françoise de), *Lettres* (tomes IV-VIII de *Ste J.-F. Frémyot de Chantal, sa Vie et ses Œuvres);* Paris, 1877-1879.

CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi;* Paris, 1882.

CHARAVAY, *Bulletin d'autographes;* Paris, juillet 1897.

CHARLES DE GENÈVE (P.), *Histoire abrégée des Missions des PP. Capucins de Savoye;* Chambéry, 1867.

CHARPIN-FEUGEROLLES. Voir LE LABOUREUR.

CHAUGY, *Mémoires sur la Vie et les Vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal;* Paris, 1874.

Les Vies de IV des premieres Meres de l'Ordre de la Visitation Sainte Marie; Annessy, 1659 ; et éd. Paris, 1892.

Les Vies de VII Religieuses de l'Ordre de la Visitation Sainte Marie; Annessy, 1659.

Les Vies de VIII venerables Veves Religieuses de l'Ordre de la Visitation Sainte Marie; Annessy, 1659.

CHAZAUD, *Inventaire sommaire des Archives de l'Allier*, tome Ier; Moulins, 1883.

CHÉROT, *Une grande Chrétienne au XVIIe siècle, Anne de Caumont, Comtesse de Saint-Pol*, etc. ; Paris, 1896. *(Études religieuses*, novembre.)

CHERUEL. Voir SAINT-SIMON.

CHESNAYE-DES-BOIS (de la), *Dictionnaire de la Noblesse;* Paris, 1770-1786.

Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine... des premières maisons de France, des maisons souveraines et principales de l'Europe, etc. ; Paris, 1757-1765.

CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, tome III ; Valence, 1909.

CHEVILLARD, *Armorial de Bourgogne et de Bresse;* Paris, 1726.

CHIFFLET, *De Linteis sepulchralibus Christi Servatoris;* Paris, 1624.

Chiuso, *Istoria del Ven. Alessandro Ceva, fondatore dell'Eremo di Torino;* Torino, 1877.

Chorier, *L'Estat politique de la province de Dauphiné;* Grenoble, 1671.

Histoire généalogique de la Maison de Sassenage; Lyon, 1672.

Histoire générale du Dauphiné; Lyon, 1672 ; réimprimée à Valence, 1869.

Supplement a l'Estat politique du pays de Dauphiné; Grenoble, 1672.

Choupin, *Valeur des décisions doctrinales et disciplinaires du Saint-Siège;* Paris, 1907.

Chroniques de l'Ordre des Carmélites; Troyes, 1846.

Chroniques de l'Ordre des Ursulines; Paris, 1673.

Ciaconius, *Historiæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium*, tomi III, IV ; Romæ, 1677.

Clairambault, *Généalogie* [*des Frémyot*], *dressée le* 1er *avril* 1729, *par Clairambault, généalogiste des Ordres du Roi.*

Claparède, *Histoire des Églises réformées du pays de Gex;* Genève, 1856.

Claretta, *Storia della Reggenza di Cristina de Francia;* Torino, 1868-1869.

Claude d'Abbeville (P.), *Histoire de là Mission des Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoysines, ou est traicté des singularitez admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens habitans de ce pais, avec les missives et advis qui ont esté envoyez de nouveau;* Paris, 1614.

Cocheris. Voir Lebœuf.

Colladon, *Journal d'Esaïe Colladon: Memoires sur Geneve, 1600-1605* ; Genève, 1883.

Colombo, *Intorno alla vita ed alle opere del P. Redento Baranzano, scienziato di Serravalle-Sesia;* Torino, 1878.

Conrart. Voir Motteville.

Constantin, *La Vie du Reverendissime et Illustrissime Evesque Claude de Granier, religieux de Sainct Benoist et Predecesseur du B. François de Sales en l'Evesché de Geneve;* Lyon, 1640.

Coste (de), *Les eloges et les vies des Reynes, des Princesses, des Dames et damoiselles illustres en piété, en courage et en doctrine;* Paris, 1630-1647.

COUDERC, *Le Vénérable Cardinal Bellarmin;* Paris, 1893.

COURTÉPÉE, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne;* Dijon, 2e éd., 1847-1848.

CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire de la Compagnie de Jésus;* Paris, 1859.

CROISOLLET, *Histoire de Rumilly;* Chambéry, 1869.

CROSET-MOUCHET, *Le Comte Antoine de Toulongeon, histoire des trois dernières années de sa vie;* Rome, 1875.

CROZES, *Notice historique et descriptive sur l'église métropolitaine de Sainte-Cécile d'Albi, suivie de la biographie des évêques... d'Albi, de Castres et de Lavaur;* Toulouse, 1841.

DALLOZ, *Répertoire méthodique et alphabétique de Législation, de Doctrine et de Jurisprudence;* Paris, 1897 (date du dernier volume paru, XIXe des *Suppléments).*

DALLOZ (Abbé), *Vie de Marguerite Borrey... en Religion, Françoise de Besançon;* Besançon, 1881.

DAVY. Voir DU PERRON.

DE CRUE, *Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge;* Genève-Paris, 1901.

DELARC. Voir HEFELE.

DELAVAUD, *Le Marquis de Pomponne, ambassadeur et secrétaire d'État,* 1618-1699 ; Paris, 1911.

DELLA CHIESA, *Corona Reale di Savoia, o relatione delle provincie e titoli ad essa appartenenti,* etc. ; Cuneo, 1657.

DE STEFANI. Voir BENTIVOGLIO.

DIONISETTI, *Notizie biografiche dei Vercellesi illustri;* Biella, 1862.

Directoire pour les Sœurs de la Congrégation de la Croix, etablie dans le diocese de Treguier; Treguier [1727], date de l'Approbation.

DORIGNY, *Vie d'Antoine Possevin;* Paris, 1712.

DOUGLAS et ROMAN. Voir LESDIGUIÈRES.

DUBOIS, *Histoire de l'Abbé de Rancé et de sa réforme;* Paris, 1869.

DUC, *Histoire de l'Église d'Aoste,* tome VII ; Aoste, 1912.

DUCIS, *Annecy et les Ducs de Genevois et de Nemours;* Annecy, 1883.

DUFAYARD, *Le connétable de Lesdiguières;* Paris, 1892.

DUFOUR, *Les Maillard, Seigneurs et Barons du Bouchet, comtes de Tournon, etc. Notes généalogiques et documents par Auguste Dufour, édités et annotés par François Mugnier ;* Chambéry, 1889.

DUFOUR et RABUT, *Montmélian, place forte* (dans les *Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie,* tome XX) ; Chambéry, 1882.

DU MESNIL, *Catalogue des Prieurs, Chanoinesses régulières et Chanoinesses Comtesses de Neuville-les-Dames ;* imprimé dans la *Revue du Lyonnais,* 1889.

DUNOD DE CHARNAGE, *Mémoires pour servir à l'histoire du Comté de Bourgogne, contenant l'idée générale de la noblesse et le nobiliaire dudit Comté ;* Besançon, 1740.

DUPANLOUP. Voir BOUCHER.

DU PERRON, *Harangue de Jacques Davy, cardinal Du Perron, aux Estats, sur l'article du Serment ;* Paris, Estienne, 1615.

DUPLAN, *Arrêt criminel du* 26 *mai* 1611 ; Évian-les-Bains, 1897.

DU TEMPS, *Le Clergé de France ;* Paris, 1774-1775.

DU VAL, *La Vie admirable de la Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation, appelée dans le monde Mademoiselle Acarie ;* Paris, 1893.

ÉDOUARD D'ALENÇON (P.), *Deux saints François* (articles publiés dans les *Annales Franciscaines,* 1887-1889).

Essai sur les origines monastiques dans le diocèse de Valence: L'Ordre de la Visitation Sainte Marie — Les Visitandines de Valence, Crest, Romans, Montélimar ; Valence, 1880.

ESTOILE (de l'), *Mémoires-Journaux ;* Paris, 1879.

Études religieuses, Revue fondée en 1856 *par les Pères de la Compagnie de Jésus ;* 5 mars 1903, et 20 avril 1907.

EUGÈNE DE BELLEVAUX (P.), *Nécrologe et Annales biographiques des FF. Mineurs Capucins de la Province de Savoie,* 1611-1902 ; Chambéry-Paris. (s. d.)

ÉVERAT, *La Visitation Sainte Marie de Riom et Jeanne-Charlotte de Bréchard ;* Riom, 1901.

FAILLON, *Vie de M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, accompagnée de notices sur un grand nombre de personnages contemporains ;* 2e éd., Paris-Lyon, 1853.

FALCONNET, *La Chartreuse du Reposoir* (tome XVIII des *Mémoires de l'Académie Salésienne)* ; Montreuil-sur-Mer, 1895.

FAVRE (Antoine), *Correspondance.* Voir MUGNIER.

FAVRE DE LA VALBONNE, *Le Bien public pour le fait de la justice ;* Annecy, 1646.

FEIGE, *Histoire de Mélan* (tome XX des *Mémoires de l'Académie Salésienne) ;* Montreuil-sur-Mer, 1898.

FÉLIBIEN, *Histoire de la ville de Paris, revue, augmentée et mise au jour par Gui Alex Lobineau ;* Paris, 1725.

FELLER, *Dictionnaire historique, ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs..., depuis le commencement du monde ;* Lyon-Paris, 1867.

FENOUILLET, *Histoire de la ville de Seyssel (Ain et Haute-Savoie) depuis son origine jusqu'à nos jours ;* Annemasse et Seyssel, 1891.

FENOUILLET (Mgr Pierre), *Discours funebre sur la mort de Henry le Grand, Roy de France et de Navarre ;* Paris, Rolin Thierry, 1610.

FERDINAND DE SAINTE THÉRÈSE (P.), *Ménologe du Carmel ;* Lille, 1879.

FÉRET, *La Faculté de théologie de Paris ;* Paris, 1900.

Le Cardinal du Perron, orateur, controversiste, écrivain. Étude historique et critique ; Paris, 1879.

FERRARIS, *Prompta Bibliotheca, canonica, juridica, theologica,* etc. ; Lutetiæ Parisiorum, 1856.

FINOT. Voir ROUSSET.

FLEURY, *Histoire de l'Église de Genève depuis les temps les plus anciens jusqu'en* 1802 ; Genève, 1880-1881.

Saint François de Sales, le Père Chérubin et les Ministres de Genève ; Paris, 1864.

FODÉRÉ, *Narration historique et topographique des Convens de l'Ordre de Saint François,* etc. ; Lyon, 1619.

FORAS et MARESCHAL (de), *Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie, continué par le Comte de Mareschal de Luciane (au tome V, en cours de publication, avec la collaboration du Comte de Viry) ;* Grenoble, 1863-1910.

FONTENAY (de), *Épigraphie Autunoise, Inscriptions du Moyen-Age et des temps modernes, pour servir à l'histoire d'Autun ;* Autun, 1886.

FRANCLIEU (de), *Jeanne Baile et les Clarisses de Grenoble, 1468-1887*; Lyon, 1887.

FRANQUEVILLE (de), *Histoire de Bourbilly;* Paris, 1907.

FYOT, *Histoire de l'Eglise abbatiale et collegiale de Saint Estienne de Dijon;* Dijon, 1696.

GABEREL, *Histoire de l'Église de Genève depuis le commencement de la réformation jusqu'à nos jours;* Genève, 1858-1862.

GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours;* Genève, 1830-1895, et 2e éd. *complétée et entièrement remaniée*, tome IV, Genève, 1908.

GALLI, *Cariche del Piemonte e paesi riuniti, colla serie delle persone che le hanno occupate dal fine del secolo X°;* Torino, 1798.

Gallia Christiana [*nova*]; Lutetiæ Parisiorum, 1715-1785 ; autre éd., Paris, 1870-1877.

GALLICIO, *Idea Divinæ benignitatis, in Serva sua Anna Margarita Clemente, sanctimoniali Visitationis Beatæ Mariæ...;* Lugduni, 1669.

GALLIZIA, *La Vita di San Francesco di Sales, Vescovo e Prencipe di Geneva;* Venezia, 1712, 1720, 1743.

GARIEL. Voir ALLARD.

GARNIER. Voir BREUNOT.

GAULTIER, *Table chronographique de l'estat du Christianisme, depuis la naissance de Jésus-Christ jusques à l'année* 1612, *reveüe et de beaucoup augmentée par l'autheur;* Lyon, Jacques Roussin, 1613.

GAUTIER, *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle;* Genève, 1906.

GAVARD, *Peillonnex: le Prieuré, la paroisse, la commune* (tome XXIV des *Mémoires de l'Académie Salésienne);* Annecy, 1901. — Voir REBORD.

Gazette de France, 1633, 1634.

GAZIER. Voir RACINE.

GERMAIN, *Étude sur l'origine de l'Université de Montpellier*, dans l'*Histoire du Languedoc*, tome VII; 1879. — Voir VIC-VAISSETTE.

GERMONIO, *Anastasii Germonii Opera omnia : Epistolarium;* Romæ, 1623.

GIOVANNINI, *Le Donne di Casa Savoia;* Milano, 1903.

GIRAUD, *Aymar du Rivail et sa famille;* 1849.

GIRAULT, *Essais historiques et biographiques sur Dijon;* Dijon, 1814.

GODEAU, *Oraison funèbre de Messire Jean-Pierre Camus, ancien Evesque de Belley, par Messire Antoine Godeau, Evesque de Grasse et de Vence;* Paris, 1653.

GONTHIER, *La Mission de saint François de Sales en Chablais;* Annecy, 1891.

L'Archevêque de Gribaldi et sa parenté; 1896 (*Œuvres historiques*, tome III ; 1903).

Œuvres historiques; Thonon-les-Bains, 1901-1903.

Saint François de Sales, Évêque: Son journal; Annecy, 1893.

GOSCHLER. Voir HEFELE.

Grande (La) Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une Société de savants et de gens de lettres; Paris, 1886-1892.

GRASSI, *Memorie storiche della Chiesa vescovile di Mondovì;* Torino, 1789.

GRENAT, *Dissertation sur l'existence de saint Théodule;* Fribourg, 1880.

Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815, *publiée par M. Lavallaz;* Genève, 1904 (date de l'Avant-Propos).

GRILLET, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départemens du Mont-Blanc et du Léman, contenant l'Histoire ancienne et moderne de la Savoie*, etc. ; Chambéry, 1807.

Histoire de la Bonne Fontaine auprès de La Roche; 1630.

Histoire de la Ville de La Roche, contenant les principaux événemens arrivés depuis sa fondation en l'an 1000, *jusqu'à présent;* 1790.

GRISEL, *Oraison funebre de Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, prononcée... le* 19 *mai* 1647, *dans la chapelle des Jésuites de Dijon;* Dijon, 1647.

GROBEL, *Notre-Dame de Savoie;* Annecy, 1860.

GROSEZ, *La Vie de la Mere Anne de Xaintonge;* Lyon, 1691.

GROSSI, *La Vie de la Venerable Mere Louise-Blanche-Terese de Ballon, Fondatrice et premiere Superieure de la Congrégation des Bernardines réformées en Savoïe et en France;* Annecy, 1695.

GUÉRANGER, *Institutions liturgiques;* Paris-Bruxelles, 1878-1885.

GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey..., avec les fondations des Abbayes, Prieurés... et Genealogies de toutes les Familles Nobles;* Lyon, 1650.

Histoire de la souveraineté de Dombes; Paris, 1873.

Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie; Turin, 1778.

GUIGUE, *Topographie historique du département de l'Ain;* Trévoux, 1873.

GUILLAUME, *Inventaire sommaire des Archives des Hautes-Alpes;* Gap, 1897.

GUILHERMY (de), *Ménologe de la Compagnie de Jésus: Assistance de France, d'Italie, de Germanie;* Paris, 1892, 1894, 1899.

GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes;* Rennes-Paris, 1880-1886.

HAAG, *La France protestante;* 2e éd., Paris, 1884.

HABERT, *La Vie du Cardinal de Berulle, instituteur et premier Superieur general de la Congregation de l'Oratoire de J.-C. N.-S.;* Paris, 1646.

HAMY, *Chronologie biographique*, etc., *de la Compagnie de Jésus, Province de Lyon* (1582-1762); Paris, 1900.

HAUTEVILLE (de), *La Maison naturelle, historique, et chronologique de saint François de Sales, Évêque et Prince de Genêve;* Paris, 1669.

HEFELE, *Histoire des Conciles d'après les documents originaux, traduite par Goschler et Delarc;* Paris, 1869-1878.

HÉROARD, *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII* (1601-1628), *publié par Eud. Soulié et Ed. de Barthélémy;* Paris, 1868.

Histoire généalogique; 1678.

Histoire veritable de ce qui s'est passé de nouveau entre les François et les Portugais en l'isle de Maragnan au pays des Toupinambous; Paris, 1615.

Historiæ patriæ Monumenta, edita jussu regis Caroli Alberti; Augusta Taurinorum, 1836-1884.

HOGAN, *Distinguished Irishmen of the XVIth century;* London, 1894.

HOUSSAYE, *Monsieur de Bérulle et les Carmélites de France*, 1575-1611; Paris, 1872.

Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus, 1611-1625; Paris, 1874.

HOZIER (d'), *Armorial général ou registres de la noblesse de France;* Paris, 1865-1870; Table, 1884.
Généalogie de la maison d'Amanzé, etc.; Dijon, 1659.

Index Librorum prohibitorum; Romæ, 1900.

INGOLD. Voir BATTEREL.

Institutum Societatis Jesu; Florentiæ, 1886-1891.

JOLY. Voir PAPILLON.

JUNÉA. Voir ROUSSET.

JUSSIE, *Le Levain du Calvinisme;* Chambéry, 1611.

La Chapelle du Grand-Séminaire de Toulouse, notice... par un prêtre de Saint-Sulpice; Toulouse et Paris, 1893.

LACROIX, *Le Collège de Chabeuil;* 1891.

LA CUISINE (de), *Le Parlement de Bourgogne depuis son origine;* Dijon, 1857.

LADISLAS DE MARLIOZ (P.), *Les Clarisses d'Évian-les-Bains;* Abbeville-Montreuil, 1885.

LA FAYE (de), *Replique Chrestienne à la response de M. F. de Sales, se disant Evesque de Geneve, sur le Traicté de la vertu et adoration de la Croix, par Antoine de la Faye, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Geneve;* Geneve, Jacob Stœur, 1604.

LAFRASSE, *Étude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève;* Genève, 1904.

LALANNE. Voir MALHERBE.

LANOVIUS, *Chronicon generale Ordinis Minimorum,* 1417-1627, etc.; Parisiis, 1635.

La Révérende Mère Françoise de Bermond et l'établissement des Ursulines en France (1572-1628), *par une Religieuse du même Ordre;* Paris-Lyon, 1896.

LAVALLAZ. Voir GRENAT.

LAVANCHY, *La Sainte Maison de Thonon (diocèse d'Annecy, Haute-Savoie),* 1599-1793 (tome XXXIII des *Mémoires de l'Académie Salésienne);* Annecy, 1919.

LAVIROTTE, *Annales de la Ville d'Arnay-le-Duc.*

LAVOREL, *Cluses et le Faucigny* (tome XI des *Mémoires de l'Académie Salésienne);* Annecy, 1888.

LEBŒUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris; nouvelle édition... annotée et continuée par Hippolyte Cocheris;* 1863-1867, et 1883.

LEFEBRE, *Saint Bruno et l'Ordre des Chartreux;* Paris, 1883.

LE FEBVRE DE SAINT-MARC, *Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, Ordre de Cîteaux, institut du Saint-Sacrement;* première Partie, [Paris], 1735.

LE GRAND, *Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du XIVe siècle;* Paris, 1899.

LE LABOUREUR, *Les Masures de l'Ile-Barbe, supplément à la nouvelle édition. Œuvres diverses de Claude Le Laboureur, ancien Prévôt de cette abbaye... suivies de Notes inédites de l'Auteur, publiées par le comte de Charpin-Feugerolles;* Lyon, 1895.

Les Cries faites en ceste cité de Geneve, l'an mille cinq cens soixante. Avec Privilege. Chez Artus Chauvii . (Réimprimées à Montpellier, 1879.)

Les dernieres paroles de Monsieur le Baron de Thermes tenues à Sa Majesté; Bourdeaux et Paris, 1621.

LESDIGUIÈRES, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières, publiés sur les manuscrits originaux par le comte Douglas et J. Roman;* Grenoble, 1878-1884.

LESÊTRE, *La sainte Eglise au siècle des Apôtres;* Paris, 1896.

Les Pauvres-Dames de l'Ordre de Sainte-Claire, ou les Clarisses dans la Cité Lyonnaise (1269-1501 et 1598-1898) ; Lyon, 1898.

Recueil de documents pour servir à l'Histoire des Pauvres Dames de l'Ordre de Sainte-Claire, ou les Clarisses dans la Cité Lyonnaise; Lyon, 1899. (Ce volume fait suite au précédent.)

Les Vies de plusieurs Supérieures de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, revuës et corrigées par un Père de la Compagnie de Jésus; Anneci, 1693.

LETOURNEAU, *Les saints Prêtres français du XVIIIe siècle...* 3e Série, *Prêtres Angevins;* Angers, 1898.

Lettre d'un gentil-homme Savoysien à un gentil-homme Lyonnois, sur la fausse allarme que Th. de Beze s'est donnée de la nouvelle de sa mort et conversion à la religion catholique, ou est aussi découverte la diversion que les Ministres de Geneve font pour fuyr la Conférence que leurs auditeurs avoyent demandée y estre faicte touchant la Religion, ayant esté à leur sollicitation acceptée

par les prédicateurs Catholiques l'année passée. Discours fort gratieux; 1598. (Bibliothèque de Geneve, Ba 1614*.)

LEU, *Lexicon helveticum (Allgemeines eidgenössisches Lexikon;* Zurich, 1747-1765).

LEYMONT (de), *Vie de Madame de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris,* 1562-1630 ; Lyon, 1890.

LIVET, *Cospéau;* Paris, 1854.

LOBINEAU. Voir FÉLIBIEN.

LOCHE (de), *Histoire de Grésy-sur-Aix;* Chambéry, 1874.

LOYE, *Histoire de l'Église de Besançon;* Besançon, 1902.

LONGUETERRE, *La Vie de tres-illustre Messire François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, dediée a Sa Sainteté;* Lyon, 1624.

LUGO, *De Eucharistia;* Venetiis, 1751.

MACKEY (Dom), *Notice sur Benoît-Théophile de Chevron-Villette, Archevêque de Tarentaise;* Chambéry, 1904.

MAILLET, *Le pèlerinage de Notre-Dame de Myans;* Chambéry, 1900.

MALETO, *Historia del Beato Amadeo, terzo Duca di Savoia;* Torino, 1613.

MALHERBE, *Œuvres... recueillies et annotées par M. Lalanne, ancien élève de l'École des Chartes. Nouvelle édition revue sur les autographes,* etc., *Lettres,* tome III ; Paris, 1862.

MANGENOT. Voir VACANT.

MARCO DE LISBONNE (P.), *Chronique et Institution de l'Ordre du Pere Sainct François, composée premierement en Portugais par R. P. Marco de Lisbonne... maintenant en nostre langue Françoise par D. S.* (Santeuil), *Parisien;* Paris, 1600.

MARESCHAL DE LUCIANE (de), *Quelques vieux papiers des Pingon* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Savoie);* Chambéry, 1893. — Voir FORAS.

MARTIN, *Le Chapitre primatial de Lyon;* Lyon, 1903.

MAYNARD, *Saint Vincent de Paul: sa vie, son temps, ses œuvres, son influence;* Paris, 1874.

MAZELIN, *Histoire du P. Honoré de Paris;* Paris, 1882.

MAZOLINI, *Summa Summarum ou Sylvestrina Summa;* éd. Lyon, 1553.

M. D. P. V., *Les Chroniques de l'Ordre des Ursulines, recueillies pour l'usage des Religieuses du même Ordre;* Paris, 1773.

Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome. — Voir Pératé.

Melville Glover, *L'Abbaye du Beton en Maurienne;* Chambéry, 1858.

Mémoire sur la fondation, le gouvernement et l'observance des Carmélites déchaussées, publié par les Carmélites du premier Monastère de Paris; Reims, 1894.

Mémoires de la Société royale académique de Savoie; Chambéry, 1830. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie;* Chambéry, 1864. — *Mémoires de l'Académie des sciences de Savoie;* Chambéry, 1879. (Publications de l'*Académie de Savoie* de Chambéry, qui ont porté divers titres aux dates suivantes : 1825-1859 ; 1861-1869 ; 1872 ; 1875 jusqu'à nos jours).

Mémoires de la Société Éduenne, tome XIII ; Autun, 1884.

Mémoires de Richelieu sous le règne de Louis XIII, publiés par Michaud et Poujoulat, 2e Série, tome VII ; Paris, 1837.

Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XIX ; Genève, 1877.

Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne; Annecy, 1879-1922.

Ménenc, *Sauvegarde pour les disciples de Jean Ménenc, moderne regent à Cluses, et autres à qui plaira; dediée « a tres noble et tres vertueux François de Sales »;* Lyon, 1601.

Menestrier, *Vie de Laurence de Ferrus, dame de Granieu, Dauphinoise;* Lion, 1888.

Menthon (Ctesse de), *Les deux filles de Sainte Chantal;* Paris, 1re éd. 1870 — 7e éd. 1913.

Mercier, *L'abbaye et la vallée d'Abondance* (tome VII des *Mémoires de l'Académie Salésienne);* Annecy, 1885.

Souvenirs historiques d'Annecy jusqu'à la restauration; Annecy, 1878.

Mercure (Le) français, ou la suite de l'histoire de la paix, tomes III (1612-1615) et VII (1621) ; Paris, 1617 et 1622.

Meyranesius, *Pedemontium sacrum;* Taurini, 1784.

Meyret, *Généalogie de la famille Palierne;* Moulins, 1685.

MICHAUD, *Biographie universelle — Supplément*, tome LXVI ; Paris, 1839. — Voir *Mémoires de Richelieu.*

MICHEL. Voir ALLIER.

MIGNE. *Troisième Encyclopédie théologique*, tome XVI, *Dictionnaire des Abbayes et des Monastères ;* Paris, 1856. — Voir BÉRULLE.

MILLETOT, *Traicté du Delict commun et cas privilegié : ou de la puissance legitime des Juges seculiers sur les personnes Ecclesiastiques, par B. M. C. ;* Dijon, 1611. (Bibl. de Dijon, 5278.)

Miracles ; in-12, s. d. (Bibliothèque Mazarine, N° 32126.)

MONLAUR, *Angélique Arnauld ;* Paris, 1901.

MONMERQUÉ (de). Voir SÉVIGNÉ et TALLEMANT DES RÉAUX.

MONTANUS, *Biblia Sacra, Regia, sive Antverpiensa dicta, hebraice, chaldaice, græce et latine, Philippi II, Regis Catholici, pietate ac studio ad sacrosanctum Ecclesiæ usum, cum Præfatione Benedicti Ariæ Montani et apparatu ;* Christophorus Plantinus excudebat Antverpiæ, ab anno 1569 ad annum 1572.

MORAND, *Les Bauges ;* Chambéry, 1890.

MOREY, *Anne de Xainctonge et les Ursulines au Comté de Bourgogne*, 1567-1890 ; Besançon, [1892], date de l'Approbation de l'Évêque.

MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica ;* Venezia, 1840-1861.

MOROTIUS, *Cistercii reflorescentis... chronologica Historia ;* Taurini, 1690.

MOTTEVILLE (de), *Mémoires de Madame de Motteville sur Anne d'Autriche et sa cour. Nouvelle édition d'après le manuscrit de Conrart, avec... des éclaircissements et un index par M. F. Riaux ;* Paris, (s. d.)

MUGNIER, *Histoire documentaire de l'Abbaye de Sainte-Catherine près d'Annecy — L'Abbaye de Bonlieu* (Appendice) ; Chambéry, 1886.

Histoire et correspondance du Président Favre ; Paris, 1902-1903.

Les Évêques de Genève-Annecy depuis la Réforme (1535-1879) ; 2e édition, revue et augmentée, Paris, 1888.

Les Registres des Entrées à l'audience du Sénat de Savoie. Première Partie : octobre 1559 *à mai* 1629. (Extrait du tome XXXVII des *Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie) ;* Chambéry, 1898.

L'État-civil de Rumilly-l'Albanais, 1607-1793; Chambéry, 1899.

Petites Annales d'Annecy (1598-1628), *publiées et annotées;* Annecy, 1885.

Saint François de Sales, Docteur en droit, Avocat, Sénateur; sa Correspondance inédite avec les frères Claude et Philippe de Quoex; son sacre, ses funérailles, etc. (Extrait du tome XXIII des *Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie);* Chambéry, 1885. — Voir DUFOUR.

NOUVELLET, *Les Divinailles;* Lyon, 1578, Chambéry, 1893.

OLIVET (d'). Voir PELLISSON.

Ordonnances de la Cité de Geneve, sus la Reformation, l'Estat, et Police d'icelle, reveues par nos Treshonnorés Seigneurs, le XVII de Decembre mil cinq cens huictante huit, et publiees le premier de Janvier, 1589; Geneve, Le Preux, 1589.

ORLANDINI, *Vita Petri Fabri, qui primus fuit sociorum B. Ignatii Loyolæ, Societatis Jesu, conscripta a Nicolao Orlandino ex eadem Societate;* Lugduni, 1617.

ORLÉANS (d'), *La Vie du Père Pierre Coton, de la Compagnie de Jésus;* Paris, 1688.

PALLIOT, *Le Parlement de Bourgogne, son origine, son établissement, ses progres, avec les noms... des présidents, chevaliers, avocats*, etc.; Dijon, 1649.

PALLOTTINI, *Collectio omnium conclusionum et resolutionum quæ in causis propositis apud S. Congreg. Cardinalium prodierunt ab anno* 1564 *ad annum* 1860; Romæ, 1868 et seqq.

PAPILLON, *Bibliothèque des auteurs de la province de Bourgogne, avec le catalogue de leurs ouvrages et des remarques, publiée par Ph. L. Joly;* Dijon, 1742 et 1745.

PAULIN. Voir TALLEMANT DES RÉAUX.

PÉLISSIER, *Article sur l'École de médecine de Montpellier*, dans *La Grande Encyclopédie*. (Voir à ce titre.)

PELLISSON et d'OLIVET, *Histoire de l'Académie française;* Paris, 1745.

PELLIZZARI, *De Monialibus;* Romæ, 1755.

PÉRATÉ, *La Mission de François de Sales dans le Chablais — Documents inédits tirés des Archives du Vatican*. (Extrait des *Mélanges*

d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome); Rome, 1886.

PÉRICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*; Lyon, 1846.

PERRAUD, *L'Oratoire de France au XVIIe et au XIXe siècle*; Paris, 1866.

PERRENS, *L'Église et l'État en France sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis*; Paris, 1872.

PETRIGNI, *Oraison funebre sur le trespas de Monseigneur de Thermes, prononcée en l'église des R. Peres Jésuites de Dijon le* 28 *aoust* 1621 ; Dijon, 1621.

PIAT DE MONS (P.), *Prælectiones Juris Regularis*; 3e éd., Tournai et Paris, 1907.

PICCARD, *Histoire de Thonon et du Chablais dès les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française* (tome V des *Mémoires de l'Académie Salésienne)*; Annecy, 1882.

L'Université Chablaisienne ou la Sainte-Maison de Thonon. (Extrait du tome XXVII des *Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne)*; Thonon-les-Bains, 1915.

Saint François de Sales et sa famille; Paris, 1911.

PIERALISI, *Rimedio alle dispute de' Cattolici in Francia, proposto nel MDCXII da S. Francesco di Sales e commentato dal sacerdote Sante Pieralisi, bibliotecario della Barberiniana, aggiunte tre Lettere del medesimo Santo*; Roma, 1878.

PLANCHER (Dom), *Histoire générale et particulière de Bourgogne*; Dijon, 1739.

POIRSON, *Histoire du règne de Henri IV*; Paris, 1865-1866.

POSTEL, *Histoire de sainte Angèle Mérici*; Paris, 1878.

POUJOULAT. Voir *Mémoires de Richelieu.*

PRAT, *Recherches sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton* (1564-1626) ; Lyon, 1876-1878.

PRUDHOMME, *Histoire de Grenoble*; Grenoble, 1888.

Inventaire sommaire des Archives départementales de l'Isère, tome II ; Grenoble, 1884.

PRUNEL, *Sébastien Zamet, Évêque de Langres* (1588-1655), *sa vie et ses œuvres — Les origines du Jansénisme*; Paris, 1912.

QUESVERS et STEIN, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, publiées d'après les estampages d'Edm. Michel*; Paris, 1897.

RABUT, *Documents relatifs au couvent de Saint-Dominique de Chambéry — Livre de la Communauté*, etc. (publiés dans le tome Ier des *Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie)* ; Chambéry, 1856. — Voir DUFOUR.

RACINE, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal, d'après un Manuscrit préparé pour l'impression... avec un Avant-Propos, un Appendice et un Essai bibliographique par A. Gazier ;* 2e éd., Paris.

RAMEAU, *Notice biographique sur noble Antoine Quartery ;* Fribourg, 1880.

RAUNIÉ, *Épitaphier du vieux Paris : recueil général des inscriptions funéraires depuis le moyen-âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, tome Ier ; Paris, 1891.

REBORD, *Dictionnaire du Clergé séculier et régulier du Diocèse de Genève-Annecy dès* 1535 *à nos jours... avec la collaboration de l'Abbé A. Gavard, Supérieur du Séminaire d'Annecy;* Bourg, 1920 (Ier vol.) ; Annecy, 1921 (IIe vol. et Complément).

REUSENS, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, 1425-1797 (publiés dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tomes XVII, XVIII, XX); Louvain, 1881, 1882, 1886.

Revue Savoisienne, publication mensuelle de la Société Florimontane (aujourdhui, *Académie Florimontane d'Annecy) ;* Annecy, 1860-1922.

RIAUX. Voir MOTTEVILLE.

RICHELIEU, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État, publiés par M. Avenet*, tome Ier, 1608-1624 ; Paris, 1853.

RIVIÈRE (P. de la), *La Vie de l'Illme et Rme François de Sales, de tres-heureuse et glorieuse memoire, Evesque et Prince de Geneve, et Fondateur de l'Ordre des Dames de la Visitation, où sont contenuës ses principales Actions, Vertus et Miracles ;* Lyon, Rigaud, 1625. — *Quatriesme edition, reveuë et augmentee;* Rouen, Loudet, 1631.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial du Dauphiné ;* Lyon, 1867.

RIVOLA, *Vita del Cardinal Federico Borromeo ;* Milano, 1656.

ROCHAS, *Biographie du Dauphiné, contenant l'histoire des hommes nés dans cette province qui se sont fait remarquer dans les lettres, les sciences, les arts*, etc. ; Paris, 1856-1860.

ROCHETTE (de la), *Histoire des Évêques de Mâcon ;* Mâcon, 1867.

ROLLIN, *Monographie de Viuz-en-Sallaz, diocèse d'Annecy* (tome XIX des *Mémoires de l'Académie Salésienne)*; Annecy, 1896.

ROSIGNOLI, *Vita et Virtù della Contessa di Guastalla, Ludovica Torella, Fondatrice dell'insigne Monistero di San Paolo et del Regio Collegio di Maria Vergine detto della Guastalla;* Venezia, 1713.

ROTT, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie — La lutte pour les Alpes* (1598-1610) ; Paris, 1882.

ROUSSET, JUNÉA et FINOT, *Inventaire sommaire des Archives du Jura — Archives civiles, Séries C. D. E.;* Paris, 1870.

Sainte Jeanne-Françoise Frémyot du Chantal, sa Vie et ses Œuvres. — Voir CHANTAL et CHAUGY.

SAINT-MARTIAL (de), *Généalogie de la famille d'Arloz, avec Notes historiques,* extraite du *Panthéon biographique universel, Revue mensuelle...* etc., *par Albéric de Busnes;* Lyon, 1879.

SAINT-SIMON, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon, collationnés sur le manuscrit original par M. Cheruel;* 2e éd., Paris, 1873-1875.

SALES (de), *I. E. R. D. Caroli-Augusti Salesii Tulliani, Doctoris theologi, Præpositi, Canonici, Vicarii generalis et Officialis Ecclesiæ Gebennensis; De Vita et rebus gestis Servi Dei eximiæ sanctitatis viri, Patris ac Patrui sui, Francisci Salesii, Episcopi et Principis Gebennensis, Libri decem.* Lugduni, apud Franciscum La Bottiere et Joannem Juillard, 1634.

Histoire du Bien-Heureux François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, Instituteur et Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation saincte Marie; composée premierement en latin, par son neveu Charles Auguste de Sales... etc., *divisée en dix Livres.* Lyon, 1634.

Le Pourpris historique de la Maison de Sales; Annessy, Jacques Clerc, 1659.

Métanie, petit traicté Mystique de la Penitence; Annessy, André Leyat, MDCXL (*sic*, pour 1645).

San Filippo Neri, Periodico mensuale del Comitato esecutivo per le feste centenarie del Santo; Roma, 1894, 1895.

SANNA SOLARO, *La S. Sindone che si venera a Torino, illustrata e difesa;* Torino, 1901.

SANTEUIL (de). Voir MARCO DE LISBONNE.

SAULLAYE (de la), *Abrégé de la vie et de la mort de Messire Charles de la Saussaye... Curé de Sainct Jacques de la Boucherie;* Paris, 1622.

SELLENET, *La Sainte Hostie de Dijon;* Dijon, 1894.

Semaine catholique de Lyon, 14 décembre 1877.

SÉNAULT, *La Vie de la Mère Magdeleine de Saint-Joseph;* Paris, 1670.

La Vie de Madame Catherine de Montholon, veuve de Monsieur de Sanzelles... fondatrice des Ursulines de Dijon; Paris, 1653.

SENS DE SAINTE-CATHERINE (Dom), *Les exercices spirituels distribuez en vingt méditations;* Paris, Jean Henquetille, 1619.

Points notables pour un Religieux désireux d'acquérir une profonde humilité, et utiles, par voye d'exemple, aux séculiers qui en leur condition ont besoin d'estre humbles, afin qu'ils se sauvent; reveus, corrigés et augmentés par l'autheur. Paris, chez Michel Soly, 1631.

SERVIÈRE (de la), *De Jacobo I, Angliæ Rege, cum Cardinali Roberto Bellarmino, S. J., super potestate cum regia... tum pontificia disputante;* Paris, 1900.

SÉVIGNÉ (de), *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. de Monmerqué, membre de l'Institut. Nouvelle édition revue sur les autographes*, etc., tome IV; Paris, 1862.

SEYSSEL-CRESSIEU (de), *La Maison de Seyssel, ses origines, sa généalogie, son histoire d'après les documents originaux;* Grenoble, 1900.

SOCOLARO, *De Consecratione Episcopi, auctore Stanislao Socolorio, sacræ Theologiæ Doctore. Opusculum vere aureum, in quo ritus, vetustas, mysteria, usus consecrationis Episcopi, functio item et dignitas Episcopalis explicantur ex sententiis et auctoritate Sanctorum Patrum;* Romæ, apud hæredes Nicolai Mutii, MDCII. (Exemplaire portant une dédicace à saint François de Sales et lui ayant appartenu.)

SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, tomes V, VI; Paris, 1894, 1895.

SOULIÉ. Voir HÉROARD.

SPONDE (de), *Declaration des principaux motifs qui ont induit le sieur de Sponde, conseiller et Maistre des Requestes du Roy, à s'unir à l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, adressée à*

ceux qui se sont separez et distinguée en trois Parties. Melun, 1593 ; 5e éd., Lyon, 1595.

STEIN. Voir QUESVERS.

SUFFREN, *L'Année Chrestienne ;* Paris, 1641.

SULLY (de), *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully ;* Londres, 1778.

TALON, *Vie du Bien-Heureux François de Sales ;* Paris, 1640.

TALLEMAND DES RÉAUX, *Historiettes, troisième édition entièrement revue sur le manuscrit original par MM. de Monmerqué et Paulin ;* Paris, 1854-1860.

TARDIEU, *Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne ;* Moulins, Clermont-Ferrand, 1865.

TAVERNIER, *Histoire de Samoëns ;* Chambéry, 1892.

THÉVENAZ, *Histoire du Collège de Genève,* première Partie ; Genève, 1896.

TIRABOSCHI, *Biblioteca Modenese, o notizie della vita e delle opere degli scrittori natii degli stati del... duca di Modena ;* Modena, 1781-1786.

TRÉMOILLE (de la), *Les Trémoille pendant cinq siècles ;* Nantes, 1895.

TREPIER, *Sainte Claire hors Ville et Hôpital militaire de Chambéry* (tome III de la 4e Série des *Mémoires de l'Académie des Sciences de Savoie) ;* Chambéry, 1892.

TRONSON DE CHENEVIÈRE, *La Vie de la Venerable Mere Marguerite Acarie, dite du Saint-Sacrement, Carmelite ;* Paris, 1689.

TROUILLAT, *Vie de Marie de Valence ;* Valence-Lyon, 1873.

TRUCHET, *Vie du Père Chérubin de Maurienne, de l'Ordre des FF. Mineurs Capucins ;* Chambéry, 1880.

UGHELLI, *Italia Sacra, sive de Episcopis Italiæ et insularum adjacentium, rebusque ab iis præclare gestis deducta serie ad nostram usque ætatem ;* Romæ, 1644-1662.

UNGARELLI, *Bibliotheca scriptorum e Congregatione Clericorum regularium S. Pauli ;* Romæ, 1836.

VACANT-MANGENOT, *Dictionnaire de Théologie Catholique ;* Paris, 1903 (en cours de publication).

VACCARONE, *I Challant e loro questioni per la successione ai feudi dal XII° al XIX° secolo;* Torino, 1893.

VACHET, *Les anciens Couvents de Lyon;* Lyon, 1895.

VAISSETTE. Voir VIC.

VALLADIER, *L'auguste Basilique de Saint-Arnould de Metz;* Paris, 1615.

VARIN, *La vérité sur les Arnauld;* Paris, 1847.

VAUBERT, *Le saint Exercice de la présence de Dieu;* Paris, 1750.

VAULLET, *Histoire de la ville de La Roche en Faucigny, département de la Haute-Savoie;* Paris-Annecy, 1874.

Vera e succinta relatione de i successi tra le due armate di Spagna e Savoia quest'anno 1615 *sino che fù conclusa la pace;* Torino, Pizzamiglio, 1615.

VEZZONI, *I scrittori dei Chierici Regolari detti Teatini;* Roma, 1780.

VIC (de) et VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc;* Toulouse, 1872-1892.

Vie du Cardinal de Richelieu; Cologne, 1695.

VIGNON, *Le linceul du Christ;* Paris, 2e éd., 1902.

VILLEIN, *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie;* Paris, 1758.

VIRY (de), *Maison de Viry, Notice généalogique;* Sedan, 1892.

VITTOZ, *Saint François de Sales à Thonon;* Lyon, 1865.

VUŸ, *La Philothée de saint François de Sales: Vie de Mme de Charmoisy;* Genève, 1878-1879.

WERRO, *Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro, Prévôt et Curé à Fribourg au XVIe siècle;* Fribourg, 1841.

II

SOURCES MANUSCRITES

1. — *Archives et Bibliothèques publiques.*

Annecy. — Archives communales : *Registres des Délibérations du Conseil de Ville d'Annecy*, 1586-1622 (vol. 23-35) ; Série GG, *Fonds du Collège Chappuisien.*

— Archives départementales de la Haute-Savoie : *Minutaires de Duret; Registres de l'ancien Évêché de Genève* (Série G, non classée) ; Série E.

— Archives des Hospices : Documents divers.

Belleville (Rhône). — Archives communales : *Registres de l'état civil.*

Besançon. — Archives départementales du Doubs : *Inventaire de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, dressé par les Bénédictins au XVIIIe siècle.*

— Bibliothèque de la ville : *Nobiliaire de Varin.*

Bourg-en-Bresse. — Archives départementales de l'Ain : Série D. 17, *Procès-verbal du 23 mars 1688 pour les Carmes de Gex.* — Séries E. 503 ; G. 165, 167, 305, 307, 308, 312, 317, 318, 334, 344 ; H. 533, 689, 699.

Chambéry. — Archives de l'ancien Sénat de Savoie : *Édits-Bulles*, vol. XXIX, XXXI, XXXIII, XXXIV ; Registres des *Arrêts criminels*, des *Arrêts d'audience* et des *Entrées du Sénat.*

Clermont-Ferrand. — Archives communales : *Fonds de Montferrand.*

Dijon. — Archives communales : *Comptes du patrimoine*, 1605-1606, M. 140 ; D. 16, 57 ; M. 136, 466. — *État civil de Dijon : Registres de la Paroisse Saint-Jean*, B. 459, 490 ; *Paroisse Saint-Pierre*, B. 504, 506. — *Registre des Délibérations de la Chambre de Ville*, B. 241, 243.

— Archives de la Chambre des Notaires : *Minutes d'Andoche Morel, d'Aubert Gelliot* et autres.

— Archives départementales de la Côte-d'Or : *Arrêts du Parlement ;* Série B 32, 39, 40, 1286, 1292, 7967, 12069ter, 12072, 12086, 12092.

Mss. de M. Vaillant de Meixmoron, E 1666, 2166bis ; *Puits-d'Orbe*, H 1026.

Séries C 2098, 2261, 2262, 2552, 3077 ; E 348, 647, 1111, 1368, 1455, 2024, 2166ter, 2166[4], 2211, 2232, 2569, 2817 ; G 2471, 2511 ; H 1071.

Provisions à toutes sortes d'offices, vol. V ; *Recueil de Peincedé*, « *Minutes de Notaires* », tomes IV, V, VII-XI, XVI, XIX, XXVIII ; *Fiefs du principal bailliage* (de Dijon), vol. VII ; *Inventaire des fiefs des pays du Bugey, Valromey et Gex*, vol. XV ; *Inventaire des protocoles de Notaires* (analyse des minutes), vol. XIX ; *Extraits des plus anciens registres de Semur-en-Auxois, faits par Peincedé en* 1786, vol. XXVIII.

— Bibliothèque publique : *Ancien fonds*, n° 481 : PALLIOT, *Mémoires généalogiques.*

Armorial ms. de la Chambre des Comptes de Bourgogne.

Fonds Baudot, n° 12 : PALLIOT, *Familles de Bourgogne.*

Fonds Juigné, Ms. 456[2] : *Fatras généalogiques* et *Titres généalogiques*, du baron de JUIGNÉ.

Ms. 620 : *Mémoires du couvent des Carmes de Besançon*, 1768 ; *Miscellanea atque Collectanea Fr. Roberti Bulle*, Dijon, 1771.

— Greffe de la Cour d'appel : *Registres du Parlement de Bourgogne* : B. 12087-12092, 12094, 12095, 12234.

Genève. — Archives d'État : *Nouveau recueil de Reglemens*, où se trouvent *Les Cries de* 1550.

Portefeuilles des Pièces historiques, n°s 2267, 2443. — *Procès criminels*, 2me Série. — *Registres des baptêmes* : *Paroisse Saint-Gervais*, n° 15, et *Paroisse Saint-Pierre.*

Registres des fiefs de Bellerive, n° 9. — *Registres du Conseil*, vol. 95-130.

— Archives de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Ms. 200 : *Procès-verbal du rétablissement du culte catholique dans le pays de Gex* (copie faite en 1643).

— Bibliothèque du Consistoire : *Registres du Consistoire.*

— Bibliothèque publique et universitaire : *Notes de M. Cramer, syndic, faites en* 1853 *sur les Registres du Consistoire* ; *Obituaire de l'abbaye de Sixt.*

Grenoble. — Archives de l'Hôpital : H. 356.

— Archives départementales de l'Isère : *Clergé régulier, Ordres de femmes, Religieuses de la Visitation Sainte-Marie d'en-haut*, H. 938-941. — *Liasses des familles anciennes.*

— Archives communales : *Registres paroissiaux*, G. G. 21, 52, *de Saint-Hugues* et *de Saint-Jean*, 1600-1640.

— Bibliothèque de la ville : *Recueil des Mss. de* CHORIER *et de* GUY ALLARD, R.80.

Londres. — Musée Britannique, Ms. 22495 : *Talloires Martyrogium et Obituarium.*

Lons-le-Saunier. — Archives départementales du Jura : Série G, *Délibérations du Chapitre de Saint-Anatoile.*

Lyon. — Archives départementales du Rhône : *Actes capitulaires de la Collégiale de Saint-Nizier,* 1595-1630 ; item, *de la Collégiale de Saint-Paul,* 1603-1654 ; item, *de Fourvière,* 1616-1629.

Fonds Belleville, Série G ; *Fonds de l'Oratoire ; Fonds Malte ; Fonds Savigny. — Reg. Prov.*

— Archives communales : *Registres de la paroisse Sainte-Croix.*

— Bibliothèque publique : Mss. n° 1422 *(Fonds général),* PIQUET CLAUDE, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Province des Cordeliers, dite de Saint-Bonaventure.*

Orléans. — Archives communales : Série GG.

Padoue. — Archives de l'Evêché et de l'Université.

Paris. — Archives Nationales : LL 1657, *Nécrologe de Fontevrault rédigé au XVIIe siècle.* — LL 686, *Registres des Délibérations de Saint-André-des-Arcs,* 1589-1627. — LL 936, *Règlement pour l'église et la fabrique de Saint-Séverin.*

Séries E 42^a^, n° 233 ; J 934 ; L 708, 772, 1043 ; LL 410, 1503, 1639 ; P 72, n° 3343 ; 2631, 2632, 2680 ; S 4623, 4740 ; X^1a^ 1811, 1849, 8652 ; Y 1117.

— Bibliothèque Nationale, *Cabinet des titres :* CHERIN, vol. 62, dossier 1350; *Pièces originales :* vol. 216; 409, n° 9124 ; 616 ; 1508; 1509 ; 1721, n° 119 ; 2567, n° 29 ; 2830, d^r^ 58471 ; 2720 ; 2755, n°s 226, 228 ; 2790.

Carrés de d'Hozier : vol. 109, 213, 252.

Dossiers bleus : vol. 32, n° 731 ; 158, n° 29703 ; 222 ; 352, n°s 9074, 9067 ; 618.

Fonds français, 3650 et 3803 : *Memoires soubs les regnes de Henry IV et Louis XIII.* — Ibid., Ms. 32588. Ms. Fr., 3492, 16919, 25075.

— Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. 2005-2006 : LEFÈVRE DE LEZEAU, *Histoire de la vie de messire Michel de Marillac.*

Rome. — Archives des Évêques et Réguliers : *Posizioni,* vol. 1618; *Regesta* (Moniales), vol. 1618 ; *Regulares,* G.

— Archives Vaticanes : *Borghese,* 1605-1622 ; *Nunziatura di Francia,* 1600-1622 ; *Nunziatura di Savoia,* 1595-1622.

Salins. — Archives communales : *Registres des Délibérations du Conseil de Ville.*

Seyssel. — Archives communales : *Délibérations du Conseil de Ville,* registre n° 3 ; liasses n°s 2 et 74.

Toulouse. — Archives de la Faculté de Droit.
— Archives du Parlement : Ms. LOMBARD, *Histoire du Parlement.*

Turin. — Archives de l'Archevêché.
— Archives de la Grande Maîtrise de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.
— Archives de l'État : Vol. 86, ABBAZIE : *Abondance, Talloires.* — Vol. 85, *Collèges de Savoie à Avignon et Louvain.* — BÉNÉFICES DEÇA ET DELA LES MONS : *Genevois, Annecy et Thonon.*

Carteggio Savoia-Nemours. — LETTERE MINISTRI : *Francia, Milano, Roma, Spagna, Svizzera.* — *Lettere particolari ; Lettere Principi.*

Materie ecclesiastiche e protestanti. — *Negotiazioni con Francia.*

Storia della Real Casa di Savoia, Ms. cat. 3ª, Mazzo 5º.
— Archives de l'État, 3ᵉ section : ARCHIVES CAMÉRALES : *Arrestz ; Categorie ; Comptes Card. Maurice,* 1623-1627 ; *Controllo finanze ; Lettres de la Cour à la Chambre des Comptes de Savoie ; Patentes ; Registres des « Pareri Camerali » ; Vescovado di Ginevra.*
— Archives de l'*Opera pia Barolo :* Mazzi 140 et 221.
— Bibliothèque Royale : Ms. *Notizie di famiglie nobili piemontesi.*

Sion. — Archives d'État du Valais.

2. — *Archives capitulaires et paroissiales.*

Annecy. — Paroisse Saint-Maurice.

Arnay-le-Duc. — *Registres mortuaires.*

Ayse (Haute-Savoie) : *Registres paroissiaux.*

Chambéry. — *Registres paroissiaux de Lémenc, Saint-Léger* et *Saint-Pierre.*

Gex. — *Registres paroissiaux.*

La Roche. — *Idem.*

Lorette. — Archives capitulaires.

Massongy (Haute-Savoie). — *Registres paroissiaux et succession des Curés.*

Rumilly. — *Registres paroissiaux.*

Thonex (canton de Genève). — *Idem.*

Thonon. — *Registre de la Confrérie de Notre-Dame de Compassion ; Registres paroissiaux.*

3. — *Maisons religieuses.*

ANNONCIADES

Langres. — *Annales des Religieuses Annonciades de Langres.*

BARNABITES

Milan. — *Acta Collegii, de Saint-Alexandre.*

Rome. — Archives de *San Carlo a'Catinari : Acta Capituli generalis* 1617 ; *Liber I Professionum; Stato personale della Congregazione.*

CAPUCINS

Chambéry. — Documents divers.

CARMEL

Chalon-sur-Saône. — *Lettre-circulaire sur le décès de la Mère Madeleine de Saint-Joseph* (Brûlart).

Paris (avenue de Saxe, exilé à Natoye, Belgique) : *Chroniques du Carmel de la rue Chapon.*

CHARTREUX

Farneta (Lucques, Italie). — *Chartes des Chapitres généraux de l'Ordre; Nécrologe,* etc.

CISTERCIENS

Rome (Saint-Bernard aux Thermes). — *Acta Monasterii Sancti Bernardi.*

JÉSUITES

Archives domestiques et Archiv. Rom. : *Articles nécrologiques, Notices,* etc.

FILLES DE LA CROIX

Guingamp. — *Constitutions de la Visitation* (copie de l'époque, d'une rédaction primitive).

GRAND-SÉMINAIRE

Annecy. — *Inventaire raisonné des titres des Barnabites d'Annecy, dressé par D. J.-B. Greyfié et commencé en* 1753. — *Registres capitulaires de Notre-Dame de Liesse d'Annecy,* 3 *septembre* 1621-25 *février* 1628, et 1633-1637.

ORATORIENS DE SAINT PHILIPPE NERI

Rome. — Ms. *Vallicell.* O. 58, *Vite dei Padri dell'Oratorio.*

VISITATION

Annecy. — CHAUGY (Mère de) : *Année Sainte de la Visitation; Histoire des Fondations des Monastères de l'Ordre; Mémoires sur la vie et les vertus de la vénérable Mère de Chantal; Notices de Religieuses de la Visitation; Vies des quatre premières Mères, de la Mère Rosset,* et autres.

CHEVALIER (Rd Cl.-Gaspard) : *Memoire sur les vertus du B. H. François de Sales.*

Collection des Lettres-circulaires des Monastères de l'Ordre et Notices des Religieuses.

Collection J. Vuÿ.

Constitutions de la Visitation (Mss. des diverses rédactions).

FICHET (Sœur) : *Histoire de la Galerie.*

GREYFIÉ (Mère) : *Petit recueil touchant quelques particularités de la vie de saint François de Sales.*

Histoires des Fondations écrites par diverses annalistes, et *Annales des Monastères.*

Livre des contrats permanents du 1er *Monastère.*

Livre du Chapitre; Livre du Couvent; Livre du Noviciat.

Livres des Comptes, 1612-1616 et 1617-1628.

Procès de Béatification de saint François de Sales: Ier et IId Procès de Genève; Procès de Paris, et *d'Orléans* (en partie). Originaux et copies.

Procès de Béatification de sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

Répertoire des Registres de l'ancien Évêché de Genève, dressé par M. le chanoine Gonthier.

Vie de la Mère Anne-Marguerite Clément.

Le Mans. — *Lettre de la Mère Favre à saint François de Sales.*

Le Puy. — CAMBIS, *Vie manuscrite de saint François de Sales.* — *Lettre de Sœur Marie-Xavier du Plessis, de la Visitation de Paris* (rue Saint-Antoine), 20 *septembre* 1729, citée par le même.

Nevers. — *Annales de l'ancien Monastère de Moulins; Livre du Chapitre* et *Livre du Couvent,* du même.

Paris (1er Mtère). — *Livre du Noviciat; Vie de la Mère Hélène-Angélique Lhuillier.*

Périgueux. — *Histoire* (incomplète) *de la Fondation du* 1er *Monastère d'Annecy, écrite par la Mère de Bréchard.*

Thonon. — *Constitutions de la Visitation* (Ms. autographe d'une rédaction primitive).

Valence. — *Annales* et *Livre du Couvent,* du Monastère.

Venise (aujourd'hui Trévise). — *Livre du Chapitre* et *Livre du Couvent de l'ancien* 1er *Monastère de Lyon* (transféré à Venise).

4. — *Archives particulières.*

ALDORANDINI, Rome.

CHEVRON-VILLETTE (de), château de Giez (Haute-Savoie).

DAMAS D'ANLEZY (de), château d'Anlezy (Nièvre).

FAVRE (Dr), Faverges (Haute-Savoie) : *Mss. Besson.*

FONTENAY (de), château de Fontenay (Nièvre).

LAGRANGE (de), château de Prémery (Haute-Savoie).

MENTHON (de), château de Menthon (Haute-Savoie).

MORANDI, Plaisance (Italie).

RICHARD (M.), secrétaire de la *Société de Géographie de Lyon.*

ROUSSY DE SALES (de), château de Thorens-Sales (Haute-Savoie).

SAINT-SEINE (de), château de Saint-Seine (Côte-d'Or).

VIDART, Divonne (Ain).

VINCENT DE FÉSIGNY, château de Veyrier (Haute-Savoie).

VUŸ (Mlle A.), Carouge (Genève).

5. — *Notes d'origines diverses.*

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour les érudits obligeants qui ont bien voulu nous communiquer les résultats de leurs recherches et qui nous ont été d'un précieux secours :

Mgr PELLIZZARI, Évêque de Plaisance.

MM. AGLIANO (Cte d'), Turin.

ALLOING, chanoine archiviste du diocèse de Belley.

AURELLE-MONTMORIN (Cte d'), château de La Barge (Puy-de-Dôme).

BAUDRIER, érudit lyonnais.

R. P. BECDELIÈVRE (de), Jésuite.

MM. BERZETTI DI MURAZZANO (Mis), Turin.

BEYSSAC, érudit lyonnais.

BOILLOT, curé de Liesle (Doubs).

BOUSQUET, de Montpellier.

R. P. CALENZIO, Oratorien de Rome.

MM. CARBON, de Montpellier.

CHATELAN, sous-conservateur de la Bibliothèque publique de Genève.

R. P. CHÉROT, Jésuite, ancien rédacteur des *Etudes*.

MM. CHEVRON-VILLETTE (Cte de), château de Giez (Haute-Savoie).

CHOMTON, chanoine de Dijon.

R. P. CHOUPIN, Jésuite, Hastings (Angleterre).

MM. COCHARD, chanoine d'Orléans.

CORDERO DI PAMPARATO (Mis), Turin.

DUMAY, membre de l'Académie de Dijon.

R. P. ÉDOUARD D'ALENÇON, ex-archiviste général des FF. MM. Capucins.

ESSER Thomas, Dominicain, Secrétaire de la Congrégation de l'*Index*.

EUGÈNE DE BELLEVAUX, archiviste des FF. MM. Capucins de Savoie.

MM. FALLETTI, Turin.

FLORISOONE, professeur au Lycée *Janson de Sailly*, Paris.

FORAS (Cte Amédée de), château de Thuyset (Haute-Savoie).

GAZIER (A.), Paris.

GAZIER (G.), conservateur de la Bibliothèque de Besançon.

R. P. GOBAUD, Lazariste, Albi.

MM. GONTHIER, chanoine et aumônier des Hospices d'Annecy.

GRELLET DE LA DEYTE, Allègre (Haute-Loire).

R. P. HAFNER, Jésuite, archiviste général de la Compagnie de de Jésus.

MM. LAVANCHY, curé-archiprêtre de Thonon et chanoine de la cathédrale d'Annecy.

LAVOREL, chanoine de la cathédrale d'Annecy.

LE CACHEUX, chanoine, Montebourg (Manche).

LE GRAND, archiviste aux Archives Nationales, Paris.

LEMOINE, bibliothécaire-archiviste du Ministère de la Guerre, Paris.

LETONNELIER, ex-archiviste de la Haute-Savoie, actuellement archiviste de l'Isère.

LEVESQUE, bibliothécaire de Saint-Sulpice, Paris.

Lurion (de), érudit franc-comtois.

Dom Mackey, Bénédictin de Douai, premier collaborateur des *Œuvres de Saint François de Sales* (1889-1902).

MM. Manno (B^{on}), Turin.

Marcieu (Cte de), dauphinois.

Mareschal de Luciane (Cte de), château de Billième (Savoie).

R. P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur, Carme déchaussé, aumônier du Carmel de Corioule (Belgique).

M. Martin (Abbé), érudit lyonnais.

Dom Médard, Chartreux, archiviste général de l'Ordre.

M. Menthon (Cte de), château de Menthon.

R. P. Mileta, Assistant général des FF. MM. Conventuels.

MM. Monteynard (Mis et Cte de), dauphinois.

Morel, archiviste de l'Ain.

R. P. Mothow, Dominicain, ancien archiviste de l'Ordre.

M. Mugnier, Président honoraire à la Cour d'appel de Chambéry et Président de la *Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.*

Dom Müller, Cistercien de l'abbaye de Mehrerau, rédacteur de la *Chronique Cistercienne allemande.*

M. Musy, érudit de Dijon.

R. P. Navatel, Jésuite, collaborateur des *Œuvres de Saint François de Sales* (1902-1910).

MM. Oursel, archiviste de la Côte-d'Or.

Pérot, membre de plusieurs Sociétés savantes, Moulins.

Pérouse, archiviste de la Savoie.

Dom Piscicelli Taeggi, Abbé Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, Bari.

R. P. Premoli, Assistant général des Barnabites, Rome.

MM. Provana di Collegno (Cte), Turin.

Prudhomme, ancien archiviste de l'Isère.

Raemy-Deveck, archiviste de l'État de Fribourg.

Mgr Rameau, érudit mâconnais.

M. Rannaud, ex-curé de Saint-Julien (Haute-Savoie) et chanoine de la cathédrale d'Annecy.

Mgr Rebord, Protonotaire apostolique, Vicaire général du diocèse d'Annecy et Prévôt du Chapitre.

R. P. Riganti, Barnabite de Milan.

MM. Ritter, érudit genevois.

Rivière, conservateur de la Bibliothèque publique de Douai.

Rivoire, Genève.

Roupioz, curé d'Arlod (Ain).

Roux de Bézieu, érudit lyonnais.

Saint-Olive, Grenoble.

R. P. Salinis (de), Jésuite.

M. Seyssel (Cte de), Directeur de la Revue *Le Bugey*.

R. P. Siveton, Jésuite.

Tacchi-Venturi, Jésuite, professeur au *Collegio Americano*, Rome.

M. Terrebasse (Cte de), château de Terrebasse (Isère).

R. P. Tournier, Jésuite.

Van Meurs, Jésuite, ancien archiviste général de la Compagnie de Jésus.

Van Ortroy, Jésuite, de la *Société des Bollandistes*, Bruxelles.

MM. Varnoux, chanoine, Directeur de la *Semaine religieuse de Grenoble*.

Vernisy (de), Grenoble.

Vicquéry, ancien curé-plébain de Flumet (Haute-Savoie), chanoine de la cathédrale d'Annecy.

Viry (Cte de), château de Viry (Haute-Savoie).

Dom Wilmar, Bénédictin de Solesmes, exilé en Angleterre, Abbaye de Farnborough.

AVERTISSEMENT

Les cent trente-cinq Lettres et fragments contenus dans ce volume sont partagés en trois groupes : Lettres sans date, presque toutes tirées de l'Edition princeps des *Epistres spirituelles* (1626); — Lettres découvertes après l'impression des tomes précédents et dont une vingtaine sont inédites (1); — Fragments de Lettres à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, extraits de plusieurs recueils, notamment d'un manuscrit emporté jadis par elle d'Annecy à Pont-à-Mousson, et conservé aujourd'hui à la Visitation de Nancy. Nombre de ces fragments paraissent pour la première fois (2).

Pour mettre un certain ordre dans le classement des pièces du premier groupe, nous les avons rangées de la manière suivante : d'abord, les Lettres qui portent une adresse; ensuite, celles écrites à des hommes, à des dames et demoiselles, renfermant des conseils variés ; puis, les Lettres de condoléance et de consolation sur des deuils, suivies de celles relatives au choix d'un état de vie; enfin, les Lettres à des Religieuses.

Ayant retrouvé l'Autographe de deux lettres données dans notre Edition d'après un texte tronqué, nous en publions le texte authentique dans le second groupe. A la fin de celui-ci sont ajoutés quatre fragments adressés à Mgr Camus, empruntés à son ouvrage *Les Diversitez;*

(1) Nous ne comptons pas dans ce nombre les menus fragments.

(2) Voir plus loin, note (1), p. 140.

bien qu'on en puisse fixer approximativement la date, nous n'avons pas cru devoir les mélanger avec les textes d'une authenticité incontestable, parce que l'Evêque de Belley, en les citant, y a peut-être mis du sien : dès lors, on ne saurait assurer qu'il n'y a aucune interpolation.

La méthode suivie dans ce volume pour l'indication de la provenance des originaux, pour les adresses, les dates, l'annotation, etc., est celle-là même qui fut adoptée dès le principe; pour tout renseignement utile, le lecteur n'a qu'à se reporter à l'*Avis* du tome XX, p. XVIII. Il trouvera également dans celui que nous lui offrons aujourd'hui, le *Glossaire des locutions et des mots surannés*, l'*Index* où les noms des destinataires sont fondus avec les titres des principales notes historiques et biographiques, et la *Table de correspondance* de notre Edition avec les précédentes.

Saint François de Sales parle fréquemment dans ses Lettres de quantité d'autres déjà écrites ou qu'il se propose d'écrire, mais qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous; bon nombre aussi sont mentionnées par les anciens auteurs de sa *Vie*, les déposants à son Procès de Béatification, par quelques-uns de ses contemporains dans leur propre correspondance, et ailleurs encore. Dates et destinataires sont pour l'ordinaire indiqués dans ces textes; assez souvent même, ceux-ci nous renseignent sur l'objet de telle ou telle lettre et parfois ils la résument. Pour conserver le souvenir de tant de pièces à jamais perdues, on a jugé intéressant de donner à l'Appendice du présent volume une Table générale des Lettres du Saint, qui réunit à la fois, suivant l'ordre chronologique, celles que renferme notre Edition et celles dont il nous a été permis de découvrir la trace lointaine. Le passage du texte qui fait mention de ces dernières est ajouté, avec ses références, à la date et au nom du destinataire, quand il est possible de les désigner ou de les suggérer.

Ainsi, ne pouvant établir, fût-ce même d'une manière approximative, le nombre des Lettres écrites par l'Evêque de Genève, nous mettrons au moins sous les yeux du

lecteur un tableau assez complet [1] qui lui permettra de mieux constater les grandes lacunes qu'il faudrait encore combler. Peut-être, les indications fournies, tout en excitant la curiosité et le zèle des chercheurs, amèneront-elles la découverte de plus d'un Autographe enfoui dans un fonds d'Archives, inexploré jusqu'ici, ou même dans quelque galetas.

L'occasion est opportune pour adresser un nouvel appel aux amis de saint François de Sales et à tous ceux qui s'intéressent à l'achèvement de cette Edition complète de ses Œuvres : si, par bonne fortune, ils possédaient ou découvraient quelque Autographe du saint Docteur, qui n'aurait pas encore été communiqué aux éditeurs, ces nouveaux documents pourront enrichir la série des *Opuscules*, dernière partie de la publication.

(1) Manque cependant à ce tableau l'indication des réponses du Saint à plusieurs lettres qu'il dit avoir reçues de diverses personnes, sans toutefois ajouter qu'il va leur écrire. Il était trop courtois pour ne pas le faire ; mais n'ayant pas la preuve qu'il l'ait fait en réalité, c'eût été trop arbitraire de notre part de mentionner dans la Table en question ces réponses supposées.

LETTRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

LETTRES SANS DATE

MCMLXV

A LA SŒUR FICHET
RELIGIEUSE DE LA VISITATION D'ANNECY

Étrennes et souhaits pour la nouvelle année.

Annecy, 31 décembre (1).

. . . .

Qui a moins de propre volonté a plus de Dieu. — Qui mortifie plus ses inclinations naturelles attire plus les inspirations surnaturelles. — A qui Dieu est tout, le monde n'est rien. — La douceur et l'humilité sont les bases de la sainteté.

O ma tres chere Fille Marie Adrienne, qui nous fera la grace de participer a l'enfance sacree de nostre tres doux, tres humble et tres obeissant Sauveur ? Oh ! quel tresor de vertus !

Ce sont mes souhaitz pour cette annee que nous allons commencer pour l'eternité.

FRANÇs, E. de Geneve.

(1) On lit dans la biographie de la Sœur Fichet *(Annee Sainte des Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie,* Anneci, 1689, tome Ier, p. 4) : « Ce grand Saint lui envoia une fois pour étrennes ces belles maximes... et il ajoute à la fin de son billet : O ma tres chere Fille... » etc. Il n'est pas possible de dire à quelle date le saint Fondateur lui adressa ces souhaits : mais ils durent être écrits un 31 décembre, entre 1611 et 1621. (Voir au tome XV, p. 12, la note de la destinataire.

MCMLXVI

A LA MÈRE DE CHANTAL (1)

(FRAGMENT)

Une résolution des deux Saints. — En quoi consiste la gloire du divin amour. Souhait.

. . . .

O Dieu, quelle benediction de rendre toutes nos affections humblement et exactement sujettes a celles du plus pur amour divin ! Ainsy l'avons nous dit, ainsy a il esté resolu, et nostre cœur a pour sa souveraine loy la plus grande gloire de l'amour de Dieu. Or, la gloire de ce saint amour consiste a brusler et consumer tout ce qui n'est pas luy mesme, pour reduire et convertir tout en luy. Il s'exalte sur nostre aneantissement, et regne sur le throsne de nostre servitude. Mon Dieu, ma tres chere Mere, que ma volonté s'est treuvee dilatee en ce sentiment ! Playse a sa divine Bonté continuer sur moy cette abondance de courage, pour son honneur et gloire, et pour la perfection et excellence de cette tres incomparable unité de cœur qu'il luy a pleu nous donner. *Amen.*

VIVE JESUS !

(1) Dans les anciennes éditions, ces lignes faisaient partie d'un texte daté du 22 octobre 1622, où se trouvent plusieurs passages interpolés. (Voir le tome précédent, note (2), p. 385.) Indiquer la date de celui-ci n'est guère possible ; peut-être se trouve-t-elle comprise entre l'année 1615 et le départ des deux Saints pour la France, octobre 1618.

MCMLXVII

A MADAME DE CHARMOISY (1)

(FRAGMENT)

Les grandeurs que désire le saint Evêque de Genève.

. . . .

Mon Dieu, que me souhaites vous, ma chere Cousine, au bas de vostre lettre? de la grandeur et prosperité, ce dites vous. Oh! il ne faut point parler d'en avoir, et, par la grace de Dieu, je n'en attens ni n'en desire autre en ce miserable monde, que celle que le Filz de Dieu a voulu prattiquer dans la cresche de Bethlehem. . . .

. . . .

Revu sur le texte inséré dans le Ier Procès de Canonisation.

(1) Louise du Chastel, dame de Charmoisy, cite ces lignes dans sa déposition, ad art. 40, sans leur assigner aucune date. Faudrait-il les rapprocher de quelqu'une des tentatives faites pour élever l'Evêque de Genève à une dignité plus haute? Il est très possible aussi que le souhait de Philothée ne fût qu'un souhait banal, ne se rapportant à rien de précis et d'actuel. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce fragment ne remonte pas au-delà de 1606. (Voir au tome XIII, p. 179, la note de la destinataire.)

MCMLXVIII

A M. CLÉRIADUS DE GENÈVE-LULLIN (1)

(FRAGMENT)

Influence de la sainteté des grands.

. . . .

Mon Frere, qu'y a il qui vous empesche d'estre saint? et qu'est ce que vous voules que vous ne puissies pour ce

(1) Ces lignes, que le P. Talon donne dans *La Vie du bien-heureux François de Sales* (1640), furent, d'après l'historien, adressées à un *grand seigneur de Savoye;* Albert de Genève, déposant au Procès de Béatification, les rapporte à son tour: « J'ay retenu, » dit-il, « ce qu'il escrivit une fois a un seigneur de ce pays, en cette maniere: Mon Frere, » etc. *(Process. remiss. Gebenn.* (II), ad art. 58.) Ce « grand seigneur » pourrait bien être le père

sujet ? Un pauvre homme peut bien, a la verité, estre saint; mais un seigneur puissant, comme vous estes, peut non seulement l'estre, mais faire tout autant de saintz qu'il y a de tesmoins de ses actions. . . . .

. . . .

Revu sur le texte inséré dans le II[d] Procès de Canonisation.

même d'Albert, Clériadus de Genève. Le Saint se plaisait à appeler « Mere » l'Abbesse de Baume, Marguerite de Genève ; pourquoi n'aurait-il pas nommé son « Frere » le neveu de cette vénérable Religieuse ? Nous connaissons fort peu, il est vrai, les rapports de François de Sales avec Clériadus, mais nous savons dans quelle intimité il vécut avec son père Gaspard (voir tome XI, note (2), p. 285) et son fils Albert (voir le tome précédent, note (1), p. 224) ; c'est assez pour nous éclairer à ce sujet.

Le second marquis de Lullin et Pancalier, conseiller du Conseil privé de Son Altesse, gentilhomme de la Chambre, etc., après avoir été gouverneur du duché d'Aoste, exerça cette charge dans les bailliages de Chablais, Ternier et Gaillard. Homme d'épée surtout, il accompagna pourtant son père dans quelques-unes de ses ambassades et devint chevalier de l'Annonciade le 2 février 1618. La date de sa mort nous est inconnue, mais Sabine de Hornes, sa femme, était veuve en 1636. (Voir ibid., note (1), p. 3.)

MCMLXIX

AU PÈRE CLAUDE-LOUIS-NICOLAS DE QUOEX
PRIEUR DU MONASTÈRE DE TALLOIRES

(FRAGMENT INÉDIT)

Que faire en attendant la joie d'un revoir ? — Ardeur et pureté de l'amour de François de Sales pour Dieu.

. . . .

(1) Tempus et locum ignoro, dilectissime Frater, quando dabit Dominus ut nos invicem possimus invisere; sed,

---

. . . .

(1) J'ignore, très aimé Frère, le temps et le lieu où le Seigneur permettra que nous puissions nous voir ; mais, très doux Frère dans

(1) Le P. de Quoex (voir tome XIV, note (1), p. 172), citant ce fragment dans sa déposition latine faite au second Procès de Genève (ad interrog. 14), déclare en même temps que la lettre d'où il est tiré lui fut écrite en français. A défaut du texte original, nous donnons celui du déposant, y joignant la traduction.

Frater in Christo suavissime, interim et semper, et in æternum et ultra, unice amemus ac diligamus Deum. Libenter dicam charitati vestræ, quod si vel minimum suspicarer in corde meo dilectionis motum qui ad Deum non tenderet, aut alteri quam divino consecraretur amori, infidelem ac spurium hunc animi mei fœtum, omni conatu, cum ipsis visceribus evellere satagerem, nec in mente mea abhortivum illud vel uno momento patierer. . .

. . . .

Revu sur le texte inséré dans le II[d] Procès de Canonisation.

---

le Christ, en attendant, et toujours, et pour l'éternité, aimons et chérissons Dieu uniquement. Je dirai en confiance à votre charité, que si je soupçonnais qu'il y eût dans mon cœur un seul mouvement d'amour qui ne tendît pas à Dieu, ou qui fût consacré à un autre amour qu'à l'amour divin, ce sentiment infidèle et illégitime de mon cœur, je ferais tout pour l'arracher avec mes entrailles, et je ne le tolèrerais pas un seul instant. . . . .

MCMLXX

A M. RENÉ GROS DE SAINT-JOYRE (1)

(FRAGMENT)

Encouragement à favoriser la fondation d'une Maison religieuse.

. . . .

Vous le deves faire, car cette action est purement pour Dieu, et c'est pour une devote et tressainte Religion, qui fera beaucoup de fruit en vos quartiers (2). . . .

. . . .

(1) Voir tome XVII, note (1), p. 314.

(2) Quelle Maison religieuse s'agissait-il de fonder à Lyon ou dans le Lyonnais, nous ne saurions le dire. L'Oratoire y fut établi à la fin de 1616, mais ce n'est pas à cette Congrégation, nous semble-t-il, que François de Sales aurait donné le titre de « Religion ».

MCMLXXI

A UN GENTILHOMME DE DIJON[1]

Une « favorable inspiration. » — Comment s'éprouver soi-même sur sa vocation. — Avis pour le lever et la nourriture. — Demander la lumière à Dieu. — A quels passetemps s'adonner. — La Communion hebdomadaire et les pieux pèlerinages.

Alles et benisses Nostre Seigneur de la favorable inspiration qu'il vous a donnee, pour vous retirer de ce grand et large train que ceux de vostre aage et de vostre profession ont accoustumé de suivre, et par lequel ilz arrivent ordinairement a mille sortes de vices et d'inconveniens, et de la, bien souvent, a la damnation eternelle. Au demeurant, pour rendre cette divine vocation fructueuse, et pour plus clairement apprendre l'estat que vous deves choisir, pour la plus grande satisfaction de cette Misericorde infinie qui vous semond a son parfait amour, je vous conseille de prattiquer ces exercices pour ces troys moys suivans :

Premierement, que vous retranchies quelques satisfactions sensuelles que vous pourries autrement prendre sans offencer Dieu, et que, pour cela, vous vous levies tous-jours a six heures du matin, soit que vous ayes bien dormi ou mal dormi, pourveu que vous ne soyes pas malade, car alhors il faudroit condescendre au mal ; et pour faire quelque chose de plus les vendredis, vous vous levies a cinq heures. Ce point icy vous donnera plus de loysir de faire l'orayson et la lecture.

Item, que vous vous accoustumies a dire tous les jours, apres ou devant l'orayson, quinze *Pater noster* et quinze *Ave Maria* les bras estendus en guise de crucifix.

(1) François de Sales, dans cette lettre, conseille la visite « des lieux saintz « des Capucins, Saint Bernard, les Chartreux, » ce qui désigne assurément Dijon pour résidence du jeune aspirant à la vie religieuse. Celui-ci serait-il Celse-Bénigne de Chantal? Il avait eu des velléités de vocation vers 1612 (voir tome XV, Lettre DCCCXXXV, p. 317), et l'on peut raisonnablement supposer que sa mère pria le saint Evêque de lui donner quelques conseils à ce sujet.

Davantage, que vous renoncies aux playsirs du goust, mangeant les viandes que vous pourres avoir a table lesquelles vous seront les moins aggreables, pourveu qu'elles ne soyent pas malsaines, et laissant celles ausquelles vostre goust aura plus d'inclination. Encor voudrois je que quelques fois la semaine vous couchassies vestu.

Or, ces petites et foibles austerités vous serviront a double fin : l'une, pour impetrer plus aysement la lumiere requise a vostre esprit pour faire son choix; car la deperition du cors en ceux qui ont les forces et la santé entiere, esleve merveilleusement l'esprit. L'autre, pour essayer et taster l'aspreté, affin de voir si vous la pourries embrasser et quelle repugnance vous y aures; car cet essay vous est requis pour l'espreuve de la foible inclination que vous aves a la retraitte du monde. Et si vous estes fidele en la prattique du peu que je vous propose, on pourra juger quel vous series en beaucoup*, qui s'exerce aux Religions. * Cf. Matt., xxv, 21, 23.

Pries instamment Nostre Seigneur qu'il vous illumine, et luy dites souvent la parole de saint Paul* : *Seigneur, que voules vous que je fasse? Domine, quid me vis facere?* Et celle de David* : *Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu* (*). Sur tout, si emmi la nuit vous vous esveilles, employes bien ce tems la a parler seul a seul a Nostre Seigneur sur vostre choix; protestés souvent a sa Majesté que vous luy resignes et laisses en ses mains la disposition de tous les momens de vostre vie et qu'il luy playse les employer a son gré. * Act., ix, 6. * Ps. cxlii, 10.

Ne faites point de faute de faire l'orayson le matin, et le soir, quand vous pourres, une petite retraitte avant souper pour eslancer vostre cœur en Nostre Seigneur.

Faites les passetems qui seront plus vigoureux, comme de monter a cheval, sauter et autres telz, et non pas les molletz, comme de joüer aux cartes et danser. Mais si de ceux la vous estes touché de quelque gloire : Helas ! dires vous, que me sert tout ceci a l'eternité?

(*) *Enseignez-moi à faire votre volonté, car vous êtes mon Dieu.*

Communies tous les dimanches, et tous-jours avec prieres pour impetrer la lumiere requise; et ces jours la de feste, vous pourres bien visiter, par maniere d'exercice, les lieux saintz des Capucins (1), Saint Bernard (2), les Chartreux (3).

Si vous sentes l'inspiration prendre force du costé de la Religion et que vostre cœur en soit pressé, conferes avec vostre confesseur; et en cas que vous prenies resolution, alles disposant le grand pere a cela (4), affin que, moins qu'il sera possible, l'ennuy et le desplaysir de vostre retraitte ne tombe sur la Religion, et vous seul en soyes chargé. (5)

Dieu vous veuille donner sa paix, sa grace, sa lumiere et sa tressainte consolation.

(1) Ce couvent, fondé en 1602 par Joachim de Damas, seigneur de Fontaine-les-Dijon, était situé entre la porte Saint-Nicolas et l'église ou chapelle de Saint-Martin-des-Champs. La place où il fut bâti s'appelait le *Jardin d'Eleve*. (Bibl. publique de Dijon, Ms. 1616, pp. 92-99.)

(2) A Fontaines-les-Dijon, dans la chapelle du château où naquit saint Bernard. (Voir tome XVI, note (3), p. 218.)

(3) Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et Marguerite de Flandre, sa femme, firent construire cette Chartreuse dans le faubourg d'Ouche. La première pierre fut posée le 20 août 1383, et l'église fut consacrée le 20 mai 1388, sous le vocable de la Très Sainte Trinité. Elle servit de sépulture au prince fondateur et à ses descendants. (*Histoire de l'eglise... de Saint Estienne de Dijon*, Dijon, Ressayre, 1696, Partie II, chap. XVII, pp. 187, 188.)

(4) Si ces pages sont bien adressées à Celse-Bénigne, le grand-père est Guy de Rabutin, baron de Chantal (voir tome XIII, note (1), p. 341). Le président Frémyot était mort en 1611.

(5) Suivent, dans l'édition de 1641, deux méditations sur le choix d'un état de vie; elles ont pu être écrites pour le destinataire de cette lettre, mais rien ne le prouve. Nous les renvoyons aux *Opuscules*.

MCMLXXII

A UN AMI (1)

Condoléances et sympathies.

Monsieur,

Ces quatre lignes vous asseureront que j'ay autant participé a vostre desplaysir qu'amy que vous puissies avoir, et ay infiniment regretté la perte du bon exemple de vertu que cette chere ame donnoit en sa famille et en son voysinage. Et quant a moy, qui l'estimois et avois une particuliere dilection pour elle, je n'ay pas manqué ni ne manqueray de la recommander souvent a Nostre Seigneur, comme aussi tout ce qu'elle a laissé de plus cher en ce miserable monde.

Que si je pouvois, par quelque bonne rencontre, vous tesmoigner en effect ce que je vous suis, vous auries grand sujet de vous asseurer de la veritable profession que je fays d'estre,

Monsieur,

Vostre plus affectionné amy et serviteur,

Franç^{s}, E. de Geneve.

(1) L'Evêque de Genève avait trop d'amis qui passèrent par l'épreuve du veuvage pour que nous puissions désigner à coup sûr celui qu'il console par ces lignes. Tout au plus oserons-nous, en écartant ceux qu'il appelait *frères* ou *cousins*, en nommer deux ou trois : François Paquellet de Moyron, dont la femme, Isabelle de Tardy, mourut en 1608 (voir tome XIX, note (2), p. 295) ; Claude Marin, de Thonon, veuf le 19 avril 1618 de Françoise du Crest (tome XI, note (1), p. 312) ; Jacques Pelard du Noyret, qui perdit en juin 1618 sa femme, Lucrèce de Lambert (tome XVI, note (3), p. 23).

MCMLXXIII

A UN ÉTUDIANT (1)

Que nous apprend la vraie science de Dieu. — Consolations sur un décès.

Mon cher Filz,

La vraye science de Dieu nous apprend, sur toutes choses, que sa volonté doit ranger nostre cœur a son obeissance et a treuver bon, comme en effect il est tres bon, tout ce qu'elle ordonne sur les enfans de son bon playsir. Vous seres, je m'asseure, de ceux la, et selon ce principe, vous acquiesceres doucement et humblement, quoy que non sans sentiment de douleur, a la misericorde dont il a usé envers vostre bonne mere, qu'il a retiree dans le sein de sa bienheureuse eternité, ainsy que les dispositions precedentes nous donnent tout sujet de croire avec autant de certitude que nous en pouvons justement prendre en tel sujet.

Or sus, c'est fait : voyla ce que j'avois a vous dire. Pleures maintenant, mais moderes vos pleurs et benisses Dieu ; car cette mere vous sera propice, comme vous deves esperer, beaucoup plus ou elle est, qu'elle n'eust sceu l'estre ou elle estoit. Regardes la donq la, avec les yeux de vostre foy, et accoyses en cela vostre ame.

Vostre bon pere se porte bien et se comporte encor

(1) La première édition adresse cette lettre *A un Docteur*, ce qui fait supposer que le Saint écrit à un jeune homme savoyard, étudiant peut-être à Louvain, qui serait plus tard arrivé au doctorat. Sous toutes réserves, nous avancerons le nom de Jean-Baptiste Gard (voir tomes XIV, note (2), p. 385, et XX, note (1), p. 29) ; quelques indices sont en sa faveur, toutefois nous ne pouvons rien affirmer, ignorant s'il fut docteur et ne sachant pas sûrement la date de la mort de sa mère. Dans les Registres paroissiaux de Saint-Maurice d'Annecy, est inscrite au 14 mai 1609, la sépulture de « la Jeane Gard, pastissiere » : ne serait-ce pas la mère de Jean-Baptiste, puisque Antoine son père était non seulement officier domestique du duc de Nemours, mais encore son pâtissier? (Cf. tome XX, Lettre MDCCLXV.) Quant au jeune homme, il devait, à cette date, être en effet à Louvain, au collège de Savoie, car l'année suivante, 1610, il y rentre de nouveau, grâce à l'intervention de l'Evêque de Genève. (Voir tome XIV, Lettre DCXL, p. 385.)

Si Gard est le destinataire, ces lignes pourraient être de mi-juin 1609.

mieux. Il y a environ un moys qu'il porte son deuil entremeslé de tristesse et de consolation, selon les deux portions de son ame.

Estudies tous-jours de plus en plus, en esprit de diligence et d'humilité, et je suis

Tout vostre,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMLXXIV

A UN GENTILHOMME (1)

La mélancolie et le retour de la santé. — Un étrange tourment. — Pourquoi le Saint compatit à ceux qui en sont affligés. — De quelle crainte faut-il craindre les fins dernières ? — Défiance et présomption dans le service de Dieu. — Il n'est pas besoin de sentir toujours de la force et du courage. — L'espérance et la prière nous assurent le secours de Dieu. — Des essais trompeurs.

Monsieur,

Me voyci certes en une grande peine de sçavoir combien vous en aves eu parmi cette forte et fascheuse maladie de laquelle, comme j'espere, vous releves, et dont j'eusse eu infiniment plus de desplaysir, si de toutes partz on ne m'eust asseuré que, graces a Dieu, vous n'aves esté en nulle sorte de danger, et que vous commencies a reprendre les forces et le chemin de la guerison.

Mais ce qui me donne plus d'apprehension maintenant, c'est ce qu'on crie, qu'outre le mal que vous aves par les accidens corporelz, vous estes surchargé d'une violente melancholie; car je m'imagine combien cela retardera le retour de vostre parfaitte santé et engendrera de dispositions contraires. Or, c'est icy, Monsieur, ou mon cœur

(1) Le personnage auquel s'adresse le saint Prélat devait être assez marquant, puisque sa maladie est connue de « toutes partz. » On pourrait songer au duc de Bellegarde qui, au souvenir de son passé mondain, avait sujet de trembler en face « de la mort » et des « jugemens de Dieu ; » mais l'absence du titre de « Vostre Grandeur » qu'emploie habituellement avec lui François de Sales, fait hésiter à le regarder comme destinataire.

est grandement pressé, et selon la grandeur de la vive et extreme affection dont il vous cherit plus qu'il ne se peut dire, il a aussi une extraordinaire compassion aux vostres.

Et s'il vous plaist, Monsieur, dites moy, je vous supplie, quel sujet aves vous de nourrir cette triste humeur qui vous est si prejudiciable? Je me doute que vostre esprit ne soit encor embarrassé de quelque crainte de la mort soudaine et des jugemens de Dieu. Helas! que c'est un estrange tourment que celuy la! Mon ame qui l'a enduré six semaines durant (1), est bien capable de compatir a ceux qui en sont affligés. Mais, Monsieur, il faut que je vous parle un peu cœur a cœur, et que je vous die que quicomque a un vray desir de servir Nostre Seigneur et fuir le peché ne doit nullement se tourmenter de la pensee de la mort, ni des jugemens divins; car encor que l'un et l'autre soit a craindre, si est ce que la crainte ne doit pas estre de ce naturel terrible et effroyable qui abat et deprime la vigueur et force de l'esprit, ains doit estre une crainte tellement meslee avec la confiance en la bonté de Dieu, que par ce moyen elle en devienne douce.

Et ne faut pas, Monsieur, que nous revoquions en doute si nous sommes en estat de nous confier en Dieu, quand nous sentons des difficultés a nous garder du peché, ni quand nous avons desfiance ou peur qu'es occasions et tentations nous ne puissions pas resister. Oh! non, Monsieur, car la desfiance de nos forces n'est pas un manquement de resolution, ains une vraye reconnoissance de nostre misere. C'est un sentiment meilleur de se desfier de pouvoir resister aux tentations, que non pas celuy de s'en tenir pour asseuré et asses fort, pourveu que ce qu'on n'attend pas de ses forces on l'attende de la grace de Dieu : en sorte que plusieurs qui, avec grande consolation, se sont promis de faire des merveilles pour Dieu, quand c'est venu au point ont manqué; et plusieurs qui

(1) Tout le monde connaît l'histoire de la terrible épreuve intérieure qu'endura le jeune étudiant de Paris. Sa vie même fut en danger; la délivrance vint à François par l'intercession de la Sainte Vierge, dans l'église de Saint-Etienne-des-Grès.

ont eu grande desfiance de leurs forces et une grande crainte qu'a l'occasion ilz ne manquassent, sur le champ ont fait merveilles, parce que ce grand sentiment de leur foiblesse les a poussés a rechercher l'ayde et le secours de Dieu, a veiller, prier et s'humilier pour ne *point* entrer *en tentation* *. * Matt., xxvi, 41.

Je dis, qu'encor que nous ne sentions en nous ni force, ni mesme courage quelcomque pour resister a la tentation si elle se presentoit maintenant a nous, pourveu que nous desirions neanmoins de resister, et esperions que si elle venoit Dieu nous ayderoit et luy demanderions son secours, nous ne devons nullement nous contrister, d'autant qu'il n'est pas besoin de sentir tous-jours de la force et du courage, et suffit qu'on espere et desire d'en avoir en tems et lieu. Et n'est pas besoin qu'on sente en soy aucun signe ni aucune marque qu'on aura ce courage la, ainsil suffit qu'on espere que Dieu nous aydera. Samson, qui estoit appellé *le fort,* ne sentoit jamais les forces surnaturelles dont Dieu l'assistoit sinon es occasions; et pour cela il est dit * que quand il rencontroit les lions ou les ennemis, l'Esprit de Dieu le saysissoit pour les tuer. Et Dieu, qui ne fait rien en vain, ne nous donne pas ni la force ni le courage quand il n'est besoin de l'employer, mais es occasions jamais il ne manque ; et partant il faut tous-jours esperer qu'en toutes occurrences il nous aydera, pourveu que nous le reclamions. Et nous devons tous-jours servir des paroles de David * : *Pourquoy es tu triste, mon ame, et pourquoy me troubles tu? Espere* au Seigneur ; et de l'orayson dont il usoit * : *Quand ma force defaillira*, Seigneur, *ne m'abandonnes point.*

* Judic., xiv, 6, 19, xv, 14.

* Pss. xli, 6, 12, xlii, 5.

* Ps. lxx, 9.

Et bien donq, puisque vous desires d'estre tout a Dieu, pourquoy craindres vous vostre foiblesse, en laquelle, aussi bien, vous ne deves pas mettre aucune sorte d'appuy? N'esperes vous pas en Dieu? Et qui espere en luy sera il jamais confondu? Non, Monsieur, jamais il ne le sera *. * Cf. Eccli., ii, 11.

Je vous conjure Monsieur, d'appayser toutes les repliques qui se pourroyent former en vostre esprit, ausquelles il n'est besoin de respondre autre chose sinon que

vous desires d'estre fidele en toutes occurrences, et que vous esperes que Dieu fera que vous le seres, sans qu'il soit besoin d'essayer vostre esprit s'il le seroit ou non, car ces essays sont trompeurs, et plusieurs sont vaillans quand ilz ne voyent point l'ennemi, qui ne le sont pas en sa presence; et au contraire, plusieurs craignent avant l'escarmouche, ausquelz le danger present donne le courage. Il ne faut pas craindre la crainte. Voyla pour ce point, Monsieur. (1)

Au demeurant, Dieu sçait ce que je voudrois faire et souffrir pour vous voir entierement delivré. Je suis

Vostre tres humble et affectionné serviteur,

FRANÇs, E. de Geneve.

(1) Le texte de l'édition princeps paraît tronqué ici.

MCMLXXV

A UN INCONNU (1)

(FRAGMENT)

La variété des exercices et l'amour. — Pourquoi le Sauveur fut, dans tous les mystères de sa vie, « le Bienaymé de son Pere. » — Comment rendre parfaites nos actions les plus ordinaires.

. . . .

Ces fonctions, a la verité, sont diverses, mais l'affection avec laquelle on y doit vaquer est unique. L'a-

(1) En plaçant ce fragment au cours de la mission du Chablais, Mgr de Maupas du Tour, évêque du Puy (*La Vie du Venerable Serviteur de Dieu François de Sales,* Paris, 1657, Partie II, chap. IX, p. 109), n'affirme pas qu'il est tiré d'une lettre de cette époque: « Un jour,» dit-il, « écrivant de la varieté des emplois qui l'occupoient sans cesse dans ces commencemens, il marque ces paroles: Ces fonctions, » etc.

Si on en juge par le style, les lignes citées sont non seulement postérieures aux années 1594-1600, mais encore aux premières de l'épiscopat de notre Saint; toutefois il serait aussi téméraire de proposer une date que d'avancer un nom. François de Sales a pu évoquer les souvenirs de sa laborieuse mission, avec Mme de Boisy, sa mère; avec sainte Jeanne-Françoise de Chantal, avant ou après la fondation de la Visitation, et même avec une de ses premières filles, par exemple avec la Sœur de Blonay; cependant, un de ses prêtres les plus intimes pourrait également avoir reçu les confidences dont l'historien ne nous a conservé que la conclusion pratique.

mour seul est celuy qui diversifie le prix de nos exercices.

Le divin Sauveur est le Bienaymé de son Pere dans le fleuve du Jourdain ou il s'humilie*, aux noces de Cana ou il est exalté*, sur le mont de Thabor ou il paroist transfiguré* et sur la montagne du Calvaire ou il est crucifié; parce qu'en toutes ses œuvres il honnore son Pere d'un mesme cœur, d'une pareille sousmission et d'une esgale affection. Essayons de mesme d'avoir une dilection exquise et noble, qui nous face rechercher l'unique aggreement de Nostre Seigneur; et il rendra nos actions belles et parfaites, pour petites et communes qu'elles puissent estre.

* Matt., III, ult.
* Joan., II, 1-11.
* Matt., XVII, 15.

. . . .

MCMLXXVI

A UNE DAME (1)

Une liberté que le saint Evêque n'a pas. — Désir de son humilité et de son amour de Dieu. — Le sceau du Roi sur nos affections. — Echange de prières.

Madamoyselle,

Pleust a Dieu que j'eusse autant de liberté que ce porteur en a, pour aller ou je voudrois! vous me verries au moins toutes les annees une bonne fois aupres de vous, avec le contentement que les plus tendres enfans ont d'estre en la presence de leur bonne mere; car vostre

(1) Les trois lettres suivantes sont, d'après la première édition, adressées à la même personne. Le souhait du Saint de revoir la destinataire « toutes les « annees une bonne fois, » l'allusion au « dernier voyage » pendant lequel s'est fort accrue « l'entiere confiance » entre le cœur de l'Evêque et celui de sa correspondante, font présumer que celle-ci était de Dijon. Or, nous trouvons dans la capitale de la Bourgogne M[me] de Villers que François de Sales appelle « Madamoyselle ma tres chere Mere » (voir tome XIII, note (1), p. 23), et la présidente Le Grand (voir le tome précédent, note (2), p. 386), ancienne et chère Philothée, à qui son âge pouvait bien mériter le même titre, qui lui est donné d'ailleurs par sainte Jeanne de Chantal. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, la date de la seconde lettre serait 1609.

bienveuillance et mon affection me rendent cela en vostre endroit. Mais puisque Dieu m'a voulu entraver comme les mauvais chevaux, affin que je demeurasse en ce champ, c'est bien la rayson que je m'y accommode et que sa divine *volonté soit faite* *. Encor voudrois je bien la mienne plus souple a m'humilier sous cette souveraine Providence, affin de non seulement incliner mes affections au vouloir de mon Dieu, mays aussi d'aymer tendrement et affectueusement son sacré vouloir.

*Matt., VI, 10, XXVI, 42.

Continués, Madamoyselle ma chere et bonne Mere, continués a servir cette supreme Bonté en sincerité et douceur d'esprit, puisqu'avec tant d'amour et de suavité elle vous y a invitee, et de si bonne heure. Tenes bien rangees vos affections sous celle de ce grand Sauveur, et vous gardés d'en nourrir aucune, sous quel pretexte que ce soit, qui ne soit battue au sceau du Roy celeste. N'aymes point, s'il se peut, la volonté de Dieu parce qu'elle est selon la vostre ; mais aymes la vostre quand et parce qu'elle sera selon celle de Dieu.

Je suis bien esloigné de cette pureté : pour y parvenir, secoures moy en ce dessein, je vous supplie, par vos prieres et oraysons, ainsy que, de mon costé, je ne presente jamais le tressaint Sacrifice au Pere eternel que je ne luy demande pour vous abondance de son saint et sacré amour et ses plus desirables benedictions, et pour vostre famille.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMLXXVII

A LA MÊME

La posture de l'âme pendant les exercices extérieurs et intérieurs. — Liberté d'allure à l'oraison. — Confiance mutuelle. — Un conseil difficile à donner.

Ma tres chere Mere,

Puisque vous m'aves dit que mes lettres vous consoloyent tous-jours beaucoup, je ne veux perdre nulle occasion de vous en faire avoir, pour vous tesmoigner en quelque

sorte l'affection que j'aurois de me rendre utile a vostre ame; a vostre ame, dis je, que je cheris extremement.

Tenes la tous-jours assise et en repos devant Dieu pendant les exercices exterieurs, et levee et mouvante pendant les interieurs : comme font les abeilles, qui ne volent point dans leur ruche et faysant leur mesnage, mais seulement a la sortie. Pendant que nous sommes emmi les affaires, il se faut estudier a la tranquillité de cœur et a tenir nostre ame douce. En l'orayson, si elle veut voler, qu'elle vole; si elle se veut remuer, qu'elle se remue; bien qu'encor la, la tranquillité et simple repos de l'ame a voir Dieu, a vouloir Dieu et a savourer Dieu est extremement excellent.

Quand je commence a vous escrire, je ne pense pas a ce que je vous escriray; mais ayant commencé, j'escris tout ce qui me vient, pourveu que ce soit quelque chose de Dieu, car je sçay que tout vous est aggreable, ayant de beaucoup fortifié l'entiere confiance que mon cœur avoit au vostre en ce dernier voyage, ou je vis bien, ce me semble, que vous avies toute asseurance en moy.

J'escris a cette bonne D. N., laquelle m'escrit que je la conseille sur sa vie future; en quoy j'ay de la peyne, pour n'avoir guere veu son esprit, et le mien estant trop commun et trivial pour considerer une vie si singuliere comme est la sienne; toutefois, je luy dis simplement ce que je pense.

Dieu vous tienne en sa sainte protection et vous comble de ses graces.

Franç^s, E. de Geneve.

MCMLXXVIII

A LA MÊME

Douceur et tranquillité. — Quel regard jeter sur le monde.
Adorer la volonté de Dieu en tout temps.

Ma tres chere Mere,

Que vous diray je? Rien qu'un mot, faute de tems. Exercés fort vostre cœur a la douceur interieure et

exterieure, et le tenés en tranquillité parmi la multiplicité des affaires qui se presentent a vous. Gardes vous bien fort des empressemens, qui sont la peste de la sainte devotion, et continues a tenir vostre ame en haut, ne regardant ce monde que pour le mespriser, ni le tems que pour aspirer a l'eternité. Sousmettes souvent vostre volonté a celle de Dieu, estant preste a l'adorer autant quand elle vous envoyera des tribulations comme au tems des consolations.

Dieu soit tous-jours au milieu de nos cœurs, ma tres chere Mere. Je suis en luy, sans reserve et d'une affection toute filiale,

Vostre bien humble filz et serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMLXXIX

A UNE DAME (1)

Les vertus fortes et les meilleurs vins. — Ce qui rend les tribulations précieuses.

Ma tres chere Mere,

Je participe, par compassion, a tant d'aigres douleurs que vous souffres, et ne laisse pas de recevoir beaucoup de consolation dequoy vous les souffres en esprit de resignation. Ma chere Mere, les vertus qui croissent entre les prosperités sont ordinairement floüettes et imbecilles, et celles qui naissent entre les afflictions sont fortes et fermes, ainsy qu'on dit que les meilleurs vins croissent entre les pierres.

Je prie Dieu qu'il soit tous-jours au milieu de vostre
*Cf. Ps. XLV, 6, et alibi. cœur, affin qu'il ne soit point esbranlé * parmi tant de

(1) Parmi les dames que François de Sales honorait du nom de « Mere », Françoise de Dizimieu, veuve de M. de Longecombe de Peyzieu, est celle que l'on peut suggérer avec plus de probabilité pour destinataire, et par suite, la date de ces lignes serait antérieure au mois d'octobre 1617, époque de la mort de la respectable aïeule. (Voir tomes XV, note (1), p. 181, et XVIII, Lettre MCCCLXV, p. 104.)

secousses, et que, vous faysant part de sa Croix, il vous communique sa sainte tolerance et ce divin amour qui rend si pretieuses les tribulations.

Je ne cesseray jamais de reclamer le secours de ce Pere eternel sur une fille que j'honnore et cheris comme ma Mere.

Je suis, ma chere Mere,

Vostre en Nostre Seigneur,

FRANÇs, E. de Geneve.

MCMLXXX

A UNE DAME (1)

Demander à Dieu la douceur d'esprit dès le matin, et s'en souvenir cent fois le jour. — Se relever après ses fautes, sans perdre courage.

Je prie Dieu qu'il benisse vostre cœur, ma chere Fille, et vous dis ces trois motz, selon ma promesse.

Vous devries tous les matins, avant toute chose, prier Dieu qu'il vous donnast la vraye douceur d'esprit qu'il requiert es ames qui le servent, et prendre resolution de vous bien exercer en cette vertu la, sur tout envers les deux personnes a qui vous aves le plus de devoir. Vous deves faire cette entreprise de vous bien commander en cela, et vous en souvenir cent fois le jour, recommandant a Dieu ce bon dessein ; car je ne voy pas que vous ayes beaucoup a faire pour bien assujettir vostre ame a la volonté de Dieu, sinon de l'addoucir de jour en jour, mettant vostre confiance en sa bonté.

Vous seres bienheureuse, ma chere Fille, si vous faites ainsy, car Dieu habitera au milieu de vostre cœur et y regnera en toute tranquillité. Mais s'il vous arrive de commettre quelque manquement, ne perdes point courage, ains remettes vous soudain, tout ne plus ne moins

(1) S'il fallait proposer un nom, nous avancerions celui d'Isabeau d'Aspres, femme de Denis Cottin, à qui le ton de ces lignes et les avis qu'elles contiennent semblent convenir. Dans ce cas, on pourrait les dater de 1617 ou 1618. (Voir tomes XVII, Lettre MCCXCVI et note (1), p. 376; XVIII, Lettre MCDXXII et note (1), p. 214.)

que si vous n'esties point tombee. Cette vie est courte et elle ne nous est donnee que pour gaigner l'autre; et vous l'employeres bien si vous estes douce envers ces deux personnes avec lesquelles Dieu vous a mise.

Pries pour mon ame, que Dieu la tire a soy. Je suis tout vostre.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMLXXXI

A UNE DAME

L'ombre nécessaire pour conserver les fruits des résolutions.

Je vous supplie, ma chere Fille, n'abandonnes jamais le train des saintes resolutions que vous aves faites, car Dieu qui les a donnees a vostre cœur luy en demandera le conte. Et pour les bien conserver, tenes vous pres du Sauveur, car son ombre est salutaire pour la naissance et conservation de telz fruitz. Je le supplie qu'il vous tienne de sa sainte main, affin que jamais vous ne vous esgaries de la sainte et droitte voye qu'il vous a monstree*. A cœur vaillant, rien impossible.

*Cf. Pss. LXXII, 24, CXXXVIII, 10.

Par tout, je vous honnoreray de tout mon cœur, vous souhaitant incessamment la grace, paix et consolation de Nostre Seigneur, selon lequel je suis,

Ma tres chere Fille,

Vostre humble serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMLXXXII

A UNE DAME

Le but divin des afflictions. — Recevoir avec amour ce que Notre-Seigneur nous envoie par amour. — Assurance de prières.

Qu'est ce que fait vostre cœur, ma tres chere Fille? Nostre frere m'escrit que vous aves receu quelque sorte

d'affliction qu'il ne me nomme point. Certes, quelle qu'elle soit, elle me donne bien de la condoleance, mays aussi quant et quant de la consolation, puisqu'il dit que Dieu vous l'a envoyee ; car, ma tres chere Fille, rien ne sort de cette main divine que pour l'utilité des ames qui le craignent, ou pour les purifier, ou pour les affiner en son saint amour. Ma tres chere Fille, vous seres bienheureuse si vous receves d'un cœur filialement amoureux ce que Nostre Seigneur vous envoye d'un cœur si paternellement soigneux de vostre perfection. Regardes souvent a la duree de l'eternité, et vous ne vous troubleres point des accidens de la vie de cette mortalité. Ainsy soit il.

Ma tres chere Fille, vous aves tous-jours part a mes chetifves prieres, et tout maintenant je m'en vay offrir vostre cœur bienaymé au Pere celeste, en l'union de celuy de son Filz tres aymé, en la tressainte Messe ; qui suis invariablement, ma tres chere Fille,

Vostre tres affectionné serviteur en Nostre Seigneur,

FRANÇS, E. de Geneve.

MCMLXXXIII

A UNE DAME (1)

Le secours de Dieu ne manque jamais aux âmes confiantes. — Porte royale du temple de la sainteté. — Comment regarder ses afflictions. — Croix d'or ornée de pierres précieuses.

Madame,

Si Dieu vous a rendue plus forte et vaillante a supporter vos adversités, la gloire en soit a sa Bonté, laquelle est tous-jours prompte au secours des ames qui esperent en luy. Esperes donq tous-jours en luy, Madame, et,

(1) On « dit un jour au Bien-Heureux, » raconte Mgr Camus *(L'Esprit du B. Fr. de Sales*, Paris, 1639-1641, tome VI, Partie XVII, sect. XI, p. 270), « qu'une de ses devotes, d'une enseigne de diamans, qui estoit un estendard de vanité, en avoit fait faire une croix de diamans qu'elle portoit » sur « sa poictrine, et que quelques personnes s'en scandalisoient. — Voylà, reprit-il, « comme la Croix sert de scandale aux uns et d'edification aux autres. Je ne « sçay pas qui luy a donné ce conseil ; mais, de ma part, j'en suis extreme- « ment edifié, et aurois à souhaitter que tous les affiquets et bagatelles des « femmes fussent aussi sainctement changées. — Je fus consolé ces jours

pour esperer en luy, soyes tous-jours toute sienne. Immolés souvent vostre cœur a son amour sur l'autel mesme de la Croix en laquelle il immola le sien pour l'amour de vous. La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté; qui en cherche ailleurs n'en treuvera jamais un seul brin.

Madame, je ne vous diray pas que vous ne regardies point vos afflictions, car vostre esprit, qui est prompt a repliquer, me diroit qu'elles se font bien regarder par l'aspreté de la douleur qu'elles donnent; mais je vous diray bien que vous ne les regardies pas qu'au travers de la Croix, et vous les treuveres ou petites, ou du moins si aggreables, que vous en aymeres plus la souffrance que la jouyssance de toute consolation qui en est separee. Et me resouvenant de cette croix exterieure que vous porties, quand j'eus le contentement de vous voir, sur vostre cœur, aymés bien vostre croix, ma chere Dame, car elle est toute d'or si vous la regardes de vos yeux d'amour. Et bien que d'un costé vous voyes l'Amour de vostre cœur mort et crucifié entre les cloux et les espines, vous treuverés de l'autre un assemblage de pierres pretieuses pour en composer la couronne de gloire qui vous attend, si, en attendant de l'avoir, vous portés amoureusement celle d'espines, avec vostre Roy qui a tant voulu souffrir pour entrer en sa felicité *.

* Cf. Luc., ult., 26.

Vous connoistrés bien que mon cœur se dilate en vous parlant, et que c'est une saillie de l'amour qu'il a pour le vostre, que je conjure d'en faire aussi souvent devant Dieu pour impetrer sa misericorde sur moy, qui suis en verité,

Vostre tres humble serviteur,
FRANÇ[s], E. de Geneve.

passez, » ajoute l'Evêque de Belley, « rencontrant dans ses Epistres une lettre que je pense avoir esté escrite à cette dame; » et il cite les lignes 15-25 de cette page de notre texte.

Ces indications sont trop vagues pour nous faire deviner le nom de la destinataire; l'absence de l'appellation de « Mere » ne nous permet pas de proposer M[me] de Peyzieu, très connue de M[gr] Camus, et à qui ces encouragements, aussi bien que le ton de ces lignes, feraient volontiers songer. (Voir tome XV, note (1), p. 181.)

MCMLXXXIV

A UNE DAME

Permission accordée de renouveler un vœu.

VIVE + JESUS

Madame,

S'il vous plaist de renouveller le vœu de continence a la Messe, ainsy que j'offriray le saint Sacrifice, offrés le a mesme tems a Dieu le Pere; et moy, en vostre nom, je [le] luy offriray aussi avec son Filz, le chaste Aigneau, auquel je le recommanderay, pour le garder et proteger envers tous et contre tous, comme aussi le propos de vœu d'obeissance; et l'ayant mis par escrit, vous me le donneres apres la Messe.

Dieu veuille recevoir vostre sacrifice et benir vostre saint holocauste*. Que la Vierge, les Anges et tous les Saintz le veuillent accompaigner et recommander a leur Maistre; et priés vostre bon Ange d'estre pres de vous quand vous le feres.

* Cf. Ps. L, ult.

MCMLXXXV

A UNE DEMOISELLE (1)

Quand les « empressemens d'amour » en l'oraison sont bons. — La différence entre les « abnegations mentales » et les réelles. — N'ouvrir la bouche que de par Dieu. — Une superfluité à retrancher.

Je respons a vostre derniere lettre, ma bonne Fille. Les empressemens d'amour en l'orayson sont bons, s'ilz vous

(1) Cette lettre, publiée dès 1626, a été donnée comme inédite dans la *Semaine catholique de Lyon*, 14 décembre 1877, et reproduite dans l'ouvrage de l'abbé Edouard : *Un nouveau Docteur de l'Eglise* (Lyon, 1878), p. 483. Le texte inséré dans ces deux publications est emprunté à un manuscrit apocryphe, œuvre d'un faussaire, qui, après plusieurs retouches aussi ridicules que maladroites, y a ajouté les clausules, la date du *23 juin 1602* et l'adresse suivante : *A Mademoiselle Jehanne de Budo, au chateau d'Alland, pres Cossonay-Berné (Vaux).*

La vraie destinataire est peut-être une future Religieuse de la Visitation, mais il serait téméraire de suggérer un nom.

laissent des bons effectz et qu'ilz ne vous amusent point a vous mesme, mais a Dieu et a sa sainte volonté ; et en un mot, tous les mouvemens interieurs et exterieurs qui affermissent vostre fidelité envers cette volonté divine seront tous-jours bons. Aymés donq bien les desirs celestes, et desires aussi fort les amours celestes. Il faut desirer d'aymer et aymer a desirer ce qui jamais ne peut estre asses ni desiré, ni aymé.

Dieu vous face la grace, ma Fille, de bien absolument mespriser le monde qui vous est si inique : qu'il nous crucifie, pourveu que nous le crucifiions ! Aussi les abnegations mentales des vanités et commodités mondaines se font asses aysement ; les reelles sont bien plus difficiles. Et vous voyla donq emmi les occasions de prattiquer cette vertu jusques a l'extremité, puisqu'a cette privation est joint l'opprobre, et qu'elle se fait en vous, sans vous et pour vous, mais plus en Dieu, avec Dieu et pour Dieu.

Je ne suis pas satisfait de ce que je vous dis l'autre jour, sur vostre premiere lettre, de ces reparties mondaines et de cette vivacité de cœur qui vous pousse. Ma Fille, prenes donq a prix fait de vous mortifier en cela ; faites souvent la croix sur vostre bouche, affin qu'elle ne s'ouvre que de par Dieu. Il est vray, la joliveté de l'esprit nous donne quelquefois bien de la vanité, et on leve plus souvent le nez de l'esprit que celuy du visage ; on fait les doux yeux par les paroles aussi bien que par le regard. Il n'est pas bon, vrayement, d'aller sur le bout du pied, ni d'esprit ni de cors ; car si on choppe, la cheute en est plus rude. Or sus donq, ma Fille, prenes bien du soin pour retrancher petit a petit cette superfluité de vostre arbre, et tenes vostre cœur la, tout bas, tout coy, au pied de la Croix.

Continues a me dire bien franchement et souvent des nouvelles de ce cœur la, que le mien cherit d'un grand amour, pour Celuy qui est mort d'amour affin que nous vescussions par amour en sa sainte et vitale mort.

VIVE JESUS !

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMLXXXVI

A UNE DEMOISELLE

(FRAGMENT)

Les amitiés les plus solides. — Béatitude du désert.

Vers le 8 septembre.

. . . .

O Dieu, que les amitiés fondees sur le solide fondement de la charité sont bien plus constantes et fermes que celles desquelles le fondement est en la chair et au sang et aux respectz mondains !

Ne vous troubles point pour vos secheresses et sterilités, ains consoles vous en vostre esprit superieur, et vous souvenes de ce que Nostre Seigneur a dit * : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit ; bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de justice.* Quel bonheur de servir Dieu au desert, sans manne, sans eau et sans autres consolations que celle qu'on a d'estre sous sa conduitte et de souffrir pour luy !

* Matt., v, 3, 6.

La tressainte Vierge puisse bien naistre dedans nos cœurs pour y apporter ses benedictions. Je suis en elle et en son Filz, tout entierement vostre.

MCMLXXXVII

A UNE DEMOISELLE (1)

Mauvaise vengeance que celle d'un procès. — Le vrai courage consiste à mépriser le mépris. — Manœuvre de la Providence pour ramener au port et préserver du naufrage.

Que je suis marry, ma tres chere Fille, dequoy je n'ay point receu vos dernieres lettres ! Mais nostre chere M[me] N.

(1) Cette lettre et la suivante sont évidemment adressées à une même destinataire, qui cependant se dérobe à toutes nos recherches, avec les personnes mentionnées dans ces pages.

m'ayant communiqué l'estat de vos affaires, je vous dis de tout mon cœur, c'est a dire de tout ce cœur qui cherit uniquement le vostre, que vous ne vous opiniastries point a plaider. Vous y consommeres vostre tems inutilement, et vostre cœur encor, qui est le pis. On vous a rompu la foy donnee ; celuy qui l'a rompue en a le plus grand mal. Voules vous, pour cela, vous occuper d'une si fascheuse occupation comme est celle d'un mauvais proces ? Vous ne seres que tres mal vengee si apres avoir receu ce tort vous perdes vostre tranquillité, vostre tems et le train de vostre interieur. Vous ne sçauries tesmoigner plus de courage que de mespriser le mespris.

Bienheureux sont ceux que l'on laisse en liberté, au prix des moins infortunés. Exclames comme saint François * (son pere le rejetta) : Hé ! dit il, « je diray donq avec tant plus de confiance : *Nostre Pere, qui estes au ciel**, puisque je n'en ay plus en terre. » Et vous : Hé ! je diray donq tant plus confidemment : Mon Espoux, mon Amour, qui est au Ciel.

* S. Bonav., Legend. S. Franc. Assis., c. II.

* Matt., VI, 9.

Conservés vostre tranquillité, et sçachés bon gré a la Providence divine qui vous ramene au port duquel vous vous esloignies, comme vous pensies faire ; en lieu de navigation, vous eussies peut estre fait un grand naufrage.

Receves cest advis d'une ame qui vous cherit tres purement et sincerement, et je prie Dieu qu'il vous comble de benedictions.

En haste, je salue nostre chere seur.

MCMLXXXVIII

A LA MÊME

Aversion du Saint pour les procès, surtout pour ceux qui se font à la suite de « manquemens de promesses. » — Le meilleur remède contre les gens qui rompent la foi donnée. — Comment obtenir une constante tranquillité de cœur.

Sur la premiere partie de la lettre que vous aves escritte a madame N., et que vous aves desiré m'estre

communiquee, ma tres chere Fille, je vous diray que si monsieur N. ne vous faysoit point d'autres allegations que celle que vous marques et [s'] il avoit affaire devant nous, nous le condamnerions a vous espouser sous des grosses peynes ; car il n'y a pas rayson que, pour des considerations qu'il a peu et deu faire avant sa promesse, il veuille maintenant rompre parole. Or, je ne sçai pas comme ces choses passent par dela, ou souvent on ne suit pas les regles que nous avons en nos affaires ecclesiastiques.

Au demeurant, ma tres chere Fille, le desir que j'ay eu de vous dissuader [de] la poursuitte de ce mauvais proces n'avoit pas son origine de la desfiance de vostre bon droit, mays de l'aversion et mauvaise opinion que j'ay pour tous les proces et toutes les contentions. Certes, il faut que l'issue d'un proces soit merveilleusement heureuse, pour reparer les frais, les amertumes, les empressemens, la dissipation du cœur, l'odeur des reproches et la multitude des incommodités que les poursuittes ont accoustumé d'apporter. Sur tout, j'estime fascheux et inutiles, ains dommageables, les proces qui se font pour les paroles insolentes et manquemens de promesses, quand il n'y a point d'interest reel ; parce que les proces, en lieu de suffoquer les mespris, ilz les publient, dilatent et font continuer, et en lieu de reduire a l'observation des promesses, ilz portent a l'autre extremité.

Voyes vous, ma tres chere Fille, j'estime qu'en vraye verité le mespris du mespris et le tesmoignage de generosité que l'on rend par les desdains de la foiblesse et inconstance de ceux qui rompent la foy qu'ilz nous ont donnee, c'est le meilleur remede de tous. La pluspart des injures sont plus heureusement rejettees par le mespris qu'on en fait que par aucun autre moyen ; le blasme en est plus pour l'injurieux que pour l'injurié.

Avec tout cela, neanmoins, ce sont mes sentimens generaux, lesquelz peut estre ne sont pas propres pour l'estat particulier auquel vos affaires se treuvent ; et suivant un bon conseil pris sur la consideration des particulieres circonstances qui se presentent, vous ne pouves pas faillir.

Je prieray donq Nostre Seigneur qu'il vous donne une bonne et sainte issue de cest affaire, affin que vous abordies au port d'une solide et constante tranquillité de cœur, qui ne se peut obtenir qu'en Dieu, au saint amour duquel je souhaitte que de plus en plus vous fassies progres.

Dieu vous benisse de ses grandes benedictions, ma tres chere Fille ; c'est a dire, Dieu vous rende tres parfaitement toute sienne. Je suis en luy

Vostre tres affectionné et plus humble serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

Je salue de tout mon cœur monsieur vostre pere, que je cheris avec un amour et honneur tres particulier, et madame vostre chere seur.

MCMLXXXIX

A UNE INCONNUE (1)

Pourquoi Notre-Seigneur permet les petites disettes spirituelles. — Un prédicateur dont il fait bon ouïr les paroles. — Le cœur et la volonté au temps de la sécheresse.

Continues a souffrir ces petites disettes et pauvretés spirituelles que Nostre Seigneur en sa bonté permet arriver en vostre ame, car ce n'est que pour l'affermir et rendre solide, tandis que, par resolution, vous vous attachés a sa divine Majesté, sans entremise d'aucune sorte de consolation. Faites donq bien ainsy, ma chere Fille, en toute sorte d'evenement.

Tenes vous bien pres de Nostre Seigneur et le supplies qu'il soit vostre predicateur luy mesme ce Caresme. Ah, qu'il fait bon ouÿr ces sacrees paroles qu'il dit a nos cœurs quand nous les mettons aupres du sien !

Vrayement, ma chere Fille, je n'ay nul soucy de vostre cœur, pourveu que vostre volonté soit en asseurance, toute

(1) On ne peut guère décider si la destinataire de cette lettre et de la suivante est une femme du monde ou une Religieuse.

resignee en celle de Nostre Seigneur. Laisses le la, ce cœur chetif, s'il veut demeurer immobile, pourveu que la volonté qui est en luy tire et meuve en son Dieu.

. . . .

MCMXC

A UNE INCONNUE

On connaît la fidélité dans les occasions. — Ce qui donnera « les rangs » parmi les enfants de Dieu. — Ne pas s'attrister des répugnances, mais les surmonter. — La vraie force du cœur.

(1) . . . .

Au demeurant, ma tres chere Fille, humilies vous souvent devant Dieu et a toute creature pour l'amour de Dieu. Et par ce que le cœur fidele se connoist es rencontres, employes bien toutes les occasions qui se presenteront de vous associer doucement aux personnes moins relevees; traittes les amiablement, uses envers elles de paroles courtoyses et de cordialité. Helas ! ma tres chere Fille, les qualités de cette vie sont en effect peu considerables, nous sommes telz en verité que nous sommes devant les yeux de Dieu; l'humilité sera seule consideree lhors que l'on donnera les rangs aux enfans de Dieu. Vous seres bienheureuse si vous aves quelque repugnance a vous apprivoyser, esgaler et associer a quelques personnes, car en surmontant la repugnance, vostre humilité en sera plus excellente.

Soyes vaillante, et tenes vostre cœur haut et eslevé en Dieu; ne vous estonnes point de vous sentir foible, car moyennant que vous invoquies Dieu, il sera vostre force pour bien et diligemment executer le desir que vous aves de ne vivre qu'en luy. J'espere *que l'œuvre* de sa divine Majesté *encommencee en* vostre cœur sera

(1) Le commencement de la lettre a sans doute été supprimé.

* Philip., I, 6. parfaitte un jour *, et qu'eternellement vous luy en rendres gloire.

Et tandis, a jamais je cheriray et honnoreray vostre cœur de tout le mien, vous souhaitant toute sainteté et benediction. *Amen.*

Revu sur une ancienne copie conservée au 2[d] Monastère de la Visitation de Rouen.

MCMXCI

A UNE DAME

L'arbre planté en ce monde, et le Cultivateur céleste. — Suivre la volonté de Dieu et marcher dans ses voies. — Un mort auquel on porte plus d'envie que de compassion.

Madame,

Dieu vous a visitee pour preuve de vostre constance et fidelité. L'homme n'est en ce monde que *comme un arbre planté* de la main du Createur, cultivé par sa sagesse, arrousé du sang de Jesus Christ, affin qu'il porte des fruitz * propres au goust du Maistre, qui desire estre servi en ceci principalement, que, de plein gré, nous nous laissions gouverner a sa Providence qui mene les volontaires et traisne a force les refractaires.

* Cf. Pss. I, 3, XCI, 14; Jerem., XVII, 8.

Madame, vous estes sa fille, vous protestes tous les jours et le pries que sa *volonté s'accomplisse en la terre comme au ciel *;* que vous reste il a faire, qu'a vous resoudre courageusement a consoler monsieur vostre espoux et a vous conduire en ce pelerinage par les voyes qu'il plaira a la Majesté divine de vous tracer ?

* Matt., VI, 10.

Luy vous doit estre pour filz, pour pere, pour mere, pour frere, pour tout, en la presence duquel si vous vives tous-jours en innocence, au moyen de la grace vous obtiendres un jour le Paradis auquel regne cette ame bienheureuse de ce petit innocent, auquel je porte plus d'envie que de compassion, sachant qu'il void la face de

Dieu, comme fait son Ange qui avoit esté commis a sa tutelle *. Attendant donq ce bonheur que de le voir un jour en cette felicité eternelle, je prie Dieu pour vostre confort d'aussi bon cœur que je suis

* Cf. Matt., XVIII, 10.

Vostre tres affectionné serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMXCII

A UNE DAME

L'unique et parfait Consolateur. — En quel temps il fait bon mourir. — Pleurer sur la perte des nôtres, mais non désordonnément. — Faire de bonne heure nos adieux à ce monde.

Helas ! ma chere Fille, nous sommes miserables de sçavoir par tant d'experiences combien cette vie est mortelle, et de nous affliger neanmoins si fort quand, ou nous ou les nostres passons de la vie a la mort. Dieu soit au milieu de vostre cœur, ma Fille, et vous soit unique et parfait Consolateur en cest inopiné accident de cette bonne et vertueuse seur, laquelle, sans aucun esbranslement precedent de sa santé, est tombee en un moment a la mort, mais, comme nous devons esperer, entre les mains de la misericorde de son Sauveur. O Dieu, qu'il fait bon mourir, puisqu'il le faut, autour de ces bonnes festes ! car on se prepare, par les Sacremens, a l'advantage.

Vous series trop temeraire, ma tres chere Fille, si vous pretendies d'estre exempte des secousses que l'inconstance et misere de cette vie donne de tems en tems aux hommes. Je veux bien que vous pleuries pour cette perte, car c'est la rayson ; mais je desire bien aussi que vous ne pleuries pas desordonnement, et qu'en cette occasion vous tesmoignies que vous aves des-ja tant proffité en la vertu, que vous aves plus de fondement sur l'eternité que sur *l'image de ce monde**. Voyes cette si soudaine mort, qui n'a pas donné le loysir a la deffunte

*I Cor., VII, 31.

de dire les adieux d'honneur a ceux qu'elle cherissoit; et, en esperant qu'elle est passee en la grace de Nostre Seigneur, disons nos adieux de bonne heure, renonçant affectionnement au monde et a toute sa vanité, et colloquons nos cœurs en la bienheureuse eternité qui nous attend.

Hé, ma pauvre Fille, mon cœur compatit au vostre, et le conjure d'estre tout a Celuy qui nous resuscitera de mort a vie et qui nous a preparé ses eternelles benedictions. Qu'a jamais son saint Nom soit beni !

Je suis en luy, vostre tout entierement,

FRANÇs, E. de Geneve.

MCMXCIII

A LA MÊME (1)

Consolations sur la mort subite de la sœur de la destinataire. — Après une secousse de notre cœur, recourir à Notre-Seigneur, et loger nos espérances en lui. — Une confidence de Saint. — La planche pour passer à l'éternité.

Or sus, ma chere Fille, il faut donq bien reprendre courage apres cette secousse. Helas ! ce sont des accidens naturelz que l'apoplexie et cheute de catarrhe ; et Nostre Seigneur, voyant arriver nostre fin, nous prepare doucement par ses inspirations affin que nous ne soyons pas surpris, ainsy qu'il a fait cette bonne seur.

Je ne m'estonne point que vous ayes esté estonnee et que vous n'ayes pas si tost sceu retreuver vostre cœur pour le rapporter a son Sauveur. O Dieu, ma chere Fille, il se faut bien preparer a mieux faire pour la premiere occasion qui se presentera ; car a mesure que nous voyons ce monde et les liens que nous y avons se rompre devant nos yeux, il faut recourir plus ardemment

(1) D'après l'édition princeps, cette lettre et la précédente auraient eu une même destinataire; la première dut être écrite aussitôt après la nouvelle du décès de « cette bonne seur », et la seconde quelques jours ou quelques semaines plus tard.

a Nostre Seigneur et advoüer que nous avons tort de loger nos esperances et esperer nos contentemens ailleurs qu'en luy et en l'eternité qu'il nous a destinee.

Il faut que je die ce petit mot de confiance : il n'y a homme au monde qui ayt le cœur plus tendre et affectionné aux amitiés que moy, et qui ayt le ressentiment plus vif aux separations; neanmoins je tiens pour si peu de chose cette vanité de vie que nous menons, que jamais je ne me retourne a Dieu avec plus de sentiment d'amour que quand il m'a frappé, ou quand il a permis que je sois frappé. Ma Fille, portons bien nos pensees au Ciel, et nous serons fort exemptz des accidens de la terre.

Cette bonne seur avoit bien prié Dieu ; sur cela, elle a esté ravie devant luy : il faut esperer que ç'a esté pour son mieux que Nostre Seigneur ayt ainsy disposé. Demeurons en paix, en attendant qu'il dispose de nous.

Ma Fille, tenons peu de conte de ce monde, sinon en tant qu'il nous sert de planche pour passer a l'autre meilleur. Et moy je suis tout vostre en Celuy qui se rendit tout nostre, mourant sur l'arbre de la croix.

Franç[s], E. de Geneve.

MCMXCIV

A UNE DEMOISELLE

Imperfection du désir de la mort. — Espérance sur une trépassée. — La parole de saint François d'Assise.

Il faut bien vrayement, ma chere Fille, qu'avec un peu de loysir vous taschies de soulager ce cœur paternel, comme une fille nourrie en l'eschole de Jesus Christ doit faire. Je ne veux pas, ma chere Fille, que vous desiries nullement la mort, car vous n'estes plus vostre, ains a Celuy qui, pour vous avoir faite sienne, s'est rendu

tout vostre; et partant il ne vous appartient pas de desirer ni de sortir de ce monde, ni d'y demeurer, ains vous deves laisser ce soin au Seigneur.

Au reste, cette mere tesmoigna tant la presence de la grace de Dieu en son trespas, que nous devons tenir qu'elle est presente, ou du moins asseuree d'estre bien tost presente a sa gloire eternelle. Que si, selon la fragilité de cette vie, elle a besoin de suffrages, ma chere Fille, elle n'en manquera pas, Dieu aydant.

A mesure que Dieu tire nos plus chers a soy, il veut attirer nostre cœur, et, comme disoit saint François * : A qui n'a point de pere en terre, il est plus aysé de dire : *Nostre Pere, qui estes aux cieux**. Et [a] qui n'a point de mere en terre, il est plus aysé [de dire] a la Bonté divine : Nostre dame, nostre mere qui estes au Ciel. En somme, ma chere Fille, releves le plus que vous pouves vostre cœur en Dieu, et il vous consolera.

Je suis en luy, tout parfaitement tout vostre.

* Ubi supra, p. 26.

* Matt., VI, 9.

MCMXCV

A UNE DAME

Condoléances et consolations. — Pour qui toute mort est-elle heureuse. — Vivre avec des pensées généreuses et magnifiques. — Etre doux et paisible ce n'est pas être insensible.

Or sus, ma tres chere Fille, il faut donq que vostre cœur souffre l'absence des maintenant de monsieur vostre bon pere, puisque en fin la Providence divine l'a retiré a soy et mis hors de cette chetifve vie mortelle en laquelle nous vivons en mourant et mourons continuellement en vivant.

Pour moy, ma tres chere Fille, je ne veux point vous presenter d'autre consolation que Jesus Christ crucifié, a la veuë duquel vostre foy vous consolera; car apres cette mort du Sauveur, toute mort est heureuse a ceux qui, comme le deffunt duquel je parle, meurent au

giron et avec le secours de la sainte Eglise; et quicomque se glorifie en la mort de Nostre Seigneur, jamais il ne se desolera en la mort de ceux qu'il a rachetés et receus pour siens.

Ma Fille, qui aspire a l'eternité se soulage aysement des adversités de cette vie, qui ne dure que de legers, chetifs et courtz momens*. En cette eternité, nous jouirons de rechef de la societé des nostres, sans jamais en craindre la separation.

*Cf. II Cor., iv, 17.

J'ay accoustumé de dire a toutes les ames qui s'addressent a moy, mays je vous le dis tres particulierement a vous qui estes si particulierement ma fille, qu'il faut eslever le cœur en haut, ainsy que dit l'Eglise au saint Sacrifice*. Vives avec des pensees genereuses et magniques qui vous tiennent attachee a cette eternité et a cette sacree Providence, qui n'a disposé ces momens mortelz que pour cette vie eternelle. Ce cœur ainsy genereusement relevé est tous-jours humble, car il est establi en la verité et non en la vanité; il est doux et paysible, car il ne tient conte de ce qui le peut troubler. Mais quand je dis qu'il est doux et paysible, je ne veux pas dire qu'il n'ayt point de douleur ni de sentiment d'affliction. Non certes, ma chere Fille, je ne dis pas cela; mais je dis que les souffrances, les peines, les tribulations sont accompaignees d'une si forte resolution de les souffrir pour Dieu, que toute cette *amertume*, pour amere qu'elle soit, *est en paix** et tranquillité.

* In Præfat.

* Is., xxxviii, 17.

Je vous escris bien pressé et avant qu'avoir veu pas un de messieurs vos parens; et ce sera presque ordinairement que je vous escriray de mesme façon, puisque je ne veux perdre l'occasion. Je suis, d'une affection incomparable,

Vostre

Françs, E. de Geneve.

MCMXCVI

A UNE DAME

Le Jourdain et la Terre promise. — Comment la bonté de Dieu disposa une âme à son passage à l'éternité. — La couronne d'épines gage de la couronne de roses. — Admirable et touchante tendresse du Saint. — Pourquoi ne peut-il « vouloir mal a la mort. »

Voyla donq, ma chere Fille, comme rang a rang nous passons le fleuve Jourdain pour entrer en la Terre de promission ou Dieu nous appelle les uns apres les autres. O vive Jesus! il n'y a pas dequoy en ce monde pour faire souhaiter que les amis y demeurent beaucoup.

Je connoissois cette bonne seur deffunte, non seulement de veuë exterieure, mais encor par quelque communication de son ame qu'elle me fit en ma visite; et n'y a qu'environ une annee que je luy envoyay l'habit du Tiers Ordre des Carmes, qu'elle m'avoit mandé requerir pour sa devotion, et, a la reception, elle fit une confession generale a un homme fort capable, qui me l'escrivit ou me le dit, je le sçai bien. Eh bien, ma chere Fille, n'estoit ce pas une disposition que la bonté de Dieu faisoit en elle pour la tirer une annee apres a soy? Gloire soit donq au Pere et au Filz et au Saint Esprit.

Ouy, tres chere Fille, pleurés un peu sur cette trespassee, car et Nostre Seigneur pleura bien un peu sur son cher Lazare *; mais que ce ne soyent pas des larmes de regret, mais d'une sainte compassion chrestienne et d'un cœur qui, comme celuy de Joseph, pleure de tendreté *, et non pas de fierté comme celuy d'Esaü **. C'est en ces occasions esquelles, avec un saint amour, il faut soüefvement acquiescer au bon playsir du doux Jesus.

* Joan., XI, 35.

* Gen., XLIII, 30, XLV, 2, XLVI, 29.
** Ibid., XXVII, 38.

Mais dites moy, ma Fille, et nous, quand irons nous en cette patrie qui nous attend? Helas! nous voyci a la surveille de nostre despart, et nous pleurons ceux qui y sont allés! Bon presage pour cette ame, qu'elle ayt souffert beaucoup d'afflictions, car ayant esté couronnee

d'espines, il faut croire qu'elle aura la couronne de roses. Qu'elle aille donq, cette bonne seur, qu'elle aille posseder son eternel repos au giron de la misericorde de Dieu. Que si mes prieres luy peuvent accelerer ce bien, je les luy prometz de bon cœur, et si je pouvois tenir son rang en vostre amitié, je le vous demanderois de bon cœur aussi. Au moins me permettres vous que je tienne celuy que j'y ay, et qu'a mesure que ces parens temporelz vous vont manquant, l'affection plus que paternelle que je vous porte et que je vous ay dediee fort fidelement s'aggrandisse en tendreté et ardeur sainte.

Prenes, ma Fille, les bandelettes de Nostre Seigneur, ou son suaire duquel il fut enveloppé au sepulchre, et essuyes vos larmes avec cela. Vrayement, je pleure aussi bien, moy, en telles occasions, et mon cœur, de pierre es choses celestes, jette des eaux pour ces sujetz ; mais, Dieu soit loüé ! tous-jours doucement et, pour vous parler comme a ma chere fille, tous-jours avec un grand sentiment d'amoureuse dilection envers la providence de Dieu; car despuis que Nostre Seigneur a aymé la mort et qu'il a donné sa mort pour objet a nostre amour, je ne puis vouloir mal a la mort ni de mes seurs, ni de personne, pourveu qu'elle se fasse en l'amour de cette mort sacree de mon Sauveur. Qu'a jamais il vive et regne en nos cœurs. *Amen.*

Je suis en luy, tres veritablement

Tout vostre,

FRANÇˢ, E. de Geneve.

MCMXCVII

A UNE DEMOISELLE

La valeur de la vie ; bonheur de la destinataire de connaître à quoi Dieu veut qu'elle l'emploie. — Persévérer dans sa voie, tout en appréciant les autres.

Cette vie est courte, ma tres chere Fille, mais elle est pourtant de grande valeur, puisque par icelle nous

pouvons acquerir l'eternelle : bienheureux sont ceux qui la sçavent employer a cela.

Mais vous, ma tres chere Fille, vous aves un grand sujet de loüer Dieu qui, avec une providence fort speciale, ne vous a pas seulement donné la volonté de rapporter vos jours mortelz a celuy de l'immortalité, mais vous a marqué le lieu, les moyens et la façon avec laquelle vous deves appliquer le reste de ces momens perissables a la conqueste de la tressainte eternité. N'en doutes jamais, ma tres chere Fille, la vraye lumiere du Ciel vous a fait voir vostre chemin; elle vous conduira par iceluy fort heureusement. Il y a sans doute des chemins plus excellens, mais non pas pour vous; et l'excellence du chemin ne rend pas excellens les voyageurs, ains leur vistesse et agilité. Tout ce qui vous voudra destourner de cette voye, tenes le pour tentation d'autant plus dangereuse que peut estre elle sera specieuse. Rien n'est si aggreable que la perseverance, a la divine Majesté, et les plus petites vertus, comme l'hospitalité, rendent plus parfaitz ceux qui perseverent jusques a la fin, que les plus grandes qu'on exerce par change et varieté.

Demeures donq en repos et dites : O combien de voyes pour le Ciel! benis soyent ceux qui marchent par icelles; mais puisque celle ci est la mienne, je marcheray en icelle avec paix, sincerité, simplicité et humilité. Ouy sans doute, ma tres chere Fille, l'unité de cœur est le plus excellent moyen de la perfection. Aymes tout, loües tout; mais ne suives, mais n'aspires que selon la vocation de cette Providence celeste, et n'ayes qu'un cœur qui sera pour cela.

Dieu le comble de son saint amour, ce cœur, que le mien cherit et cherira eternellement. *Amen.* Ma tres chere Fille,

Vostre tres affectionné serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MCMXCVIII

A UNE DEMOISELLE (1)

Quel avis François de Sales eût donné à sa correspondante s'il avait trouvé son esprit dans l'indifférence. — Les raisons contre le mariage doivent céder devant une forte inclination. — Délicats et francs conseils sur les vertus à pratiquer pour couvrir « la tare du cors. » — Le miel tiré du thym.

Je respons a vostre lettre du 2 de ce mois plus tard que je ne desirois, attendu la qualité de l'advis et du conseil que vous me demandes ; mais les grandes pluyes ont empesché les voyageurs de se mettre en campagne, au moins n'ay je point eu de commodité asseuree jusques a celle ci.

L'advis que la bonne cousine vous donna si constamment, de demeurer en vous mesme au service de monsieur vostre pere et en estat de vous consacrer par apres cœur et cors a Nostre Seigneur, estoit fondé sur une grande quantité de considerations tirees de plusieurs circonstances de vostre condition ; c'est pourquoy, si vostre esprit se fust treuvé en une pleine et entiere indifference, je vous eusse sans doute dit qu'il failloit suivre cet advis la, comme le plus digne et le plus propre qu'on vous sceust proposer, car, sans difficulté, il eust esté tel. Mays puisque vostre esprit n'est nullement en l'indifference, ains totalement penché au choix du mariage, et que nonobstant que vous ayes recouru a Dieu vous vous y sentes encor attachee, il n'est pas expedient que vous facies violence a une si forte impression par aucune sorte de consideration ; car toutes les circonstances, qui d'ailleurs seroyent plus que suffisantes pour me faire conclure avec la chere cousine, n'ont point de poids au prix de cette forte inclination et propension que vous aves ; laquelle, a la verité, si elle estoit foible et debile,

(1) Cette lettre et la suivante ont, très probablement, la même destinataire que rien n'a pu nous faire découvrir. Il faut, selon toute apparence, la chercher en Savoie, et peut-être dans la parenté de Mme de Charmoisy, si celle-ci est la « bonne cousine » dont les sages avis ne purent prévaloir tout d'abord sur la forte inclination au mariage de la pauvre disgrâciée.

seroit peu considerable, mais estant puissante et ferme, elle doit servir de fondement a la resolution.

Si donq le mary qui vous est proposé est d'ailleurs sortable, homme de bien et d'humeur compatissante, vous pouves utilement l'accepter. Je dis : s'il est d'humeur compatissante, parce que ce manquement de taille requiert cela ; comme il requiert de vous que vous contreschangies ce defaut par une grande douceur, par un sincere amour et par une humilité fort resignee, et bref, que la vraye vertu et perfection de l'esprit couvre universellement la tare du cors.

Je suis fort pressé, ma chere Fille, et ne puis pas vous dire beaucoup de choses. Je finiray donq, vous asseurant que je vous recommanderay tous-jours a Nostre Seigneur, affin qu'il addresse vostre vie a sa gloire. L'estat de mariage est un estat qui requiert plus de vertu et constance que nul autre ; c'est un perpetuel exercice de mortification, il le sera peut estre a vous plus que l'ordinaire : il faut donq vous y disposer avec un soin particulier, affin qu'en cette plante de thym vous puissies, malgré l'amertume naturelle de son suc, en tirer et faire le miel d'une sainte conversation.

Qu'a jamais le doux Jesus soit vostre sucre et vostre miel, qui rende suave vostre vocation ; qu'a jamais il vive et regne en nos cœurs. Je suis en luy,

Vostre tres affectionné serviteur,

F.

MCMXCIX

A LA MÊME

Heureux vent qui mène au port. — Sous quelle condition nous donner à Dieu. — Un sentiment qu'il faut faire croître jusqu'à maturité. — Les merveilles des noces de Cana.

J'ay donq appris, par la bouche de la chere cousine, en combien de façons Nostre Seigneur avoit tasté vostre cœur et essayé vostre fermeté, ma tres chere Fille. Or

sus, il se faut saintement animer et renforcer entre toutes ces vagues. Beni soit le vent, d'ou qu'il vienne, puisqu'il nous fera surgir a bon port.

Voyla, ma tres chere Fille, les conditions avec lesquelles nous nous devons donner a Dieu : c'est que, soudain, il fasse sa volonté de nous, de nos affaires et de nos desseins, et qu'il rompe et desfasse la nostre ainsy qu'il luy plaira. O qu'heureux sont ceux que Dieu manie a son gré et qu'il reduit sous son bon playsir, ou par tribulation ou par consolation ! Mais pourtant, les vrays serviteurs de Dieu ont tous-jours plus estimé le chemin de l'adversité, comme plus conforme a celuy de nostre Chef, qui ne voulut reuscir de nostre salut et de la gloire de son nom que par la croix et les opprobres.

Mais, ma tres chere Fille, connoisses vous bien en vostre cœur ce que vous m'escrives, que Dieu, par des voyes espineuses, vous conduit a une condition qui vous avoit esté offerte par des moyens plus faciles ? car si vous avies cette connoissance, vous caresseries infiniment cette condition que Dieu a choysie pour vous, et l'aymeries d'autant plus que non seulement il l'a choysie, mais il vous y conduit luy mesme, et par un chemin par lequel il a conduit tous ses plus chers et grans serviteurs. Suppliés le que ce sentiment qu'il vous donne ne perisse point, mais qu'il croisse jusques a sa parfaite maturité.

Pour moy, je benis vostre chere ame que Nostre Seigneur veut pour soy, et ay pour vous tout le saint amour qui se peut dire. La chere cousine est tendre en cette affection, et a un cœur parfaitement vostre.

Cet espoux de Cana en Galilee fait le festin de ses noces, et croit d'estre l'espoux ; mais il est trop plus heureux, car Nostre Seigneur luy donne le change, et convertissant son eau en tres bon vin, il se rend Espoux luy mesme et fait l'ame de ce pauvre premier espoux son espouse ; car, soit que ce fust saint Jean l'Evangeliste ou quelque autre, estant non a la veille, mais au jour de son mariage, Nostre Seigneur l'emporte a sa suite, il ravit a soy sa chaste ame et le rend son disciple ; et l'espouse, voyant que ce Sauveur pouvoit avoir plusieurs espouses, voulut

estre du nombre. Et pour une seule noce de vin failly, en voyla deux excellentes ; car les ames, tant de l'un que de l'autre, s'espousent a Jesus Christ. C'est ainsy qu'on lit cet
* Joan., II, 1-10. Evangile *, et il m'est venu au cœur de vous dire cette pensee. Bienheureux sont ceux qui changent ainsy leurs eaux en vin ! mais il faut que ce soit par l'entremise de la tressainte Mere.

Je la supplie de vous donner a jamais sa douce et maternelle protection. Je suis en elle,

Vostre tres affectionné serviteur,

FRANÇˢ, E. de Geneve.

MM

A UNE DEMOISELLE (1)

En quel temps se donner à Dieu. — Rapidité des années ; leur prix infini. La prière d'un Saint pour sa fille spirituelle.

31 décembre.

Madamoyselle,

Je prie Nostre Seigneur d'avoir aggreable que vous le servies uniquement, parfaittement, et en l'estat auquel vous n'ayes point necessité de partager vostre cœur. Je pense qu'en fin vous en viendres la et que cette resolution vous arrivera ; mays je voudrois que ce fust bien tost, affin que vous eussies la consolation d'avoir fait vous mesme l'eslection en un tems auquel probablement vous en pourries faire une autre.

Or sus, ma Fille, me treuvant au fin bout de cette annee avec cette commodité de vous escrire, je l'ay voulu employer pour vous tesmoigner que, commençant la prochaine annee suivante, je supplieray sa divine Majesté

(1) Le premier alinéa de cette lettre tranche, pour le ton, avec les suivants, et, fort probablement, nous avons ici un texte composé de divers fragments. Sont-ils tous adressés à la même correspondante ? Il est permis d'en douter, comme il est impossible d'avancer un nom quelconque.

qu'elle la vous rende toute pleyne de ses sacrees benedictions. Que les annees sont courtes, ma chere Fille ! les voyla qu'elles s'enfuyent toutes l'une apres l'autre et nous emportent avec elles a nostre fin. Qu'elles sont neanmoins pretieuses, puisque nous pouvons, en la moindre partie d'icelles, acquerir la tressainte eternité.

Vives joyeuse, ma Fille, et conserves a ce Sauveur vostre cœur, pour lequel, des sa tendre enfance, il a respandu son sang salutaire. Je persevere a prier Nostre Seigneur pour vostre consolation, ou plustost, que luy mesme soit et vostre consolation et vostre Consolateur, et que luy seul possede vostre cœur, et vostre cœur son saint amour.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MMI

A UNE INCONNUE (1)

La considération de Jésus crucifié pour l'âme chrétienne. — Combien fades les niaiseries des amours profanes. — La guerre et la paix. — En quoi consiste la vraie paix. — Pourquoi le Fils de Dieu a voulu naître en ce monde.

Mon Dieu, ma tres chere Fille, que j'ayme vostre cœur, puisqu'il ne veut plus rien aymer que son Jesus et pour

(1) D'après le texte, la destinataire était, semble-t-il, une veuve vivement sollicitée de se remarier. Serait-ce Marie de Mouxy, dame d'Escrilles, qui, ayant pris l'habit de la Visitation le 2 juillet 1614, avait eu à se débattre contre des sollicitations de ce genre ? (Voir tome XV, note (1), p. 278.) La « chetifve lettre » viendrait du gentilhomme qui fit tant d'éclat à son sujet sous les fenêtres du monastère (voir l'*Année Sainte de la Visitation,* tome V, p. 196). Toutefois, il est difficile de savoir si les poursuites dont il s'agit dans ces lignes ont précédé ou suivi la vêture de la Sœur de Mouxy.

On peut se demander encore si la seconde partie du texte n'est pas empruntée à une lettre d'une date postérieure, et même adressée à une autre personne ; aussi en est-on réduit à de simples conjectures.

« La fille fascheuse » pourrait être Christine Austrain. (Cf. le tome précédent, note (1), p. 35). Son père, Pierre Austrain, prévôt des marchands en 1614 et en 1615, qui avait été député du tiers état aux Etats Généraux de 1614, rendait de grands services au monastère de Lyon. La Mère de Chantal, qui

son Jesus ! Helas ! se pourroit il bien faire qu'une ame qui considere ce Jesus crucifié pour elle, peust aymer quelque chose hors d'iceluy, et qu'apres tant de veritables eslancemens de fidelité qui nous ont si souvent fait dire, escrire, chanter, aspirer et souspirer : VIVE JESUS ! nous
* Matt., XXVII, 23. voulussions, comme des Juifz, crier : *Qu'on le crucifie**, qu'on le tue en nos cœurs ? O Dieu, ma Fille, je dis ma vraye Fille, que nous serons fortz si nous continuons a nous entretenir liés l'un a l'autre par ce lien teint au sang vermeil du Sauveur ! car nul n'attaquera vostre cœur qu'il ne treuve de la resistance et de vostre costé et du costé du mien, qui est tout dedié au vostre.

Je l'ay veuë cette chetifve lettre. *Les iniques,* dit Da-
* Ps. CXVIII, 85. vid *, *m'ont raconté* leurs niaiseries ; *mais cela n'est point comme vostre loy.* O Dieu, que cela est fade au prix de ce sacré divin amour qui vit en nos cœurs !

Vous aves rayson : puisqu'une fois pour toutes vous aves declairé les resolutions invariables de vostre esprit, et qu'il fait le fin a ne les vouloir pas advoüer, ne respondes plus pas un seul mot jusques a ce qu'il parle autrement ; car il n'entend pas le langage de la Croix, ni nous aussi celuy de l'enfer.

Vous aves rayson encor de recevoir ce peu de paroles que je vous dis avec tendreté d'amour ; car l'affection que j'ay pour vous est plus grande et plus forte que vous ne penseries jamais.

Vous vous res-jouisses dequoy la fille fascheuse vous a laissee. Il faut qu'un soldat ayt beaucoup gaigné en la guerre quand il est bien ayse de la paix. Jamais nous n'aurons la parfaite douceur et charité si elle n'est exercee entre les repugnances, aversions et desgoustz. La vraye paix ne gist pas a ne point combattre, mais a vaincre : les

ne se laissait jamais vaincre en délicatesse, accepta sa fille comme pensionnaire et l'amena à Annecy à son retour de Lyon, fin octobre 1615. Le 19 septembre 1616, elle écrivait : « C'est une enfant terrible que cette petite ; » et le 28 du même mois : « C'est chose effroyable à ouïr que ce que cette enfant dit... Je l'ai aujourd'hui fouettée moi-même et la vais réentreprendre de nouveau. » *(Lettres,* vol. I, pp. 143, 147.) Ni la douceur, ni l'énergie ne vinrent à bout de l'intraitable adolescente ; à son grand regret, la Sainte dut la rendre à ses parents.

vaincus ne combattent plus, et neanmoins ilz n'ont pas la vraye paix. Or sus, il se faut grandement humilier dequoy nous sommes encor si peu maistres de nous mesmes et aymons tant l'ayse et le repos.

L'Enfant qui nous va naistre n'est pas venu pour se reposer ni avoir ses commodités, ni spirituelles ni temporelles, ains pour combattre et pour se mortifier et mourir. Or sus donq, de rechef, puisque nous n'avons point de courage, ayons au moins de l'humilité.

Je vous verray bien tost. Tenes bien prest sur le bout de vos levres ce que vous aures a me dire, affin que, pour peu de loysir que nous ayons, vous le puissies respandre dans mon ame. Ce pendant, presses bien ce divin Poupon sur vostre cœur, affin de pouvoir, avec cette ame outree de l'amour celeste, souspirer ces sacrees paroles d'amour : *Mon Bienaymé est a moy, et je suis* toute *a luy ; il demeurera emmi mes mammelles**. *Cant., II, 16, I, 12.

Ainsy soit il, ma tres chere Fille ; que ce divin Amour de nos cœurs soit a jamais sur nostre poitrine, pour nous enflammer et consommer de sa grace. *Amen.*

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MMII

A UNE DAME

Réciprocité d'affection. — « Un cœur de pere qui tient un peu du cœur de mere. » — En quelle école se perfectionnent nos âmes. — Rosiers spirituels.

Si Nostre Seigneur vous donne quelque contentement, ma tres chere Fille, en la veritable et nompareille dilection qu'il a mise dans mon cœur pour le vostre, j'en benis son saint nom et en remercie sa Providence, vous asseurant fort fidelement que ce m'est une consolation toute particuliere de sçavoir que, reciproquement, vostre ame cherisse puissamment la mienne de cet amour sacré que la divine Bonté peut donner ; et si, pour tout cela, je ne

veux pas vous prier de le me continuer, sçachant bien qu'il est imperissable, comme le motif duquel il prend sa force.

Or sus, mais parmi tout cela, je ne suis pas sans estre touché de sçavoir que vous n'estes pas sans varietés d'amertumes interieures, bien que je sache aussi, qu'estant ce que vous estes a Nostre Seigneur, vostre *amertume* ne peut estre qu'*en paix* * et que l'amour soulage vostre douleur ; car vrayement j'ay un certain cœur de pere, mays qui tient un peu du cœur de mere. J'ayme vostre avancement en la solide pieté, et cet avancement requiert des difficultés, affin que vous soyes exercee en l'eschole de la Croix, en laquelle seule nos ames se peuvent perfectionner ; mais je ne me puis empescher des tendretés maternelles qui font desirer les douceurs pour les enfans. Soyes seulement courageuse, ma tres chere Fille. Il n'est pas des rosiers spirituelz comme des corporelz : en ceux ci, les espines durent et les roses passent ; en ceux la, les espines passeront et les roses demeureront.

* Is., XXXVIII, 17.

Je remercie infiniment madamoyselle N. de la charité qu'elle me promet. O qu'elle sera genereuse si elle s'unit a Celuy qui, pour s'unir a nous, descendit du Ciel en terre, et, pour nous tirer a sa gloire, embrassa nostre abjection !

Ma tres chere Fille, le porteur qui m'a apporté vostre lettre ne me donne que des momens pour vous escrire ; c'est pourquoy je finis, vous dediant en Nostre Seigneur tout mon cœur et mes affections.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MMIII

A UNE COUSINE (1)

Le courage vaut mieux que la consolation. — Exemple de Rébecca.
Vocation divine et guide céleste.

Ma tres chere Seur,
ma Cousine et ma plus chere Fille,

Venes *en* la *montaigne que* Dieu *vous monstrera* *, pour y consacrer ces petitz momens de vie qui vous restent, en faveur de la tressainte eternité qui vous est preparee. * Gen., XXII, 2.

Ne vous mettes point en peyne dequoy vous n'aves pas les sentimens de devotion et consolation presentement ; car le courage fort que vous aves vaut mieux que tout cela. Penses vous pas que la pauvre jeune et belle Rebecca pleura bien fort lhors qu'elle se separa de son pere, sa mere et son païs ? mais, parmi tout cela, elle ne laissa pas de dire courageusement : *J'y iray* *; et elle fut digne d'estre espouse d'Isaac. Quittés ces empressemens et achevés vos affaires en tranquillité, comme voyant Nostre Seigneur a vostre costé qui vous ayde a les faire. * Ibid., XXIV, 58.

Je prieray, quoy que indignement, pour N. N. (2), et les serviray par tout ou je pourray.

Dieu, de sa main toute puissante, vous veuille retirer a soy et vous amener au lieu auquel il vous a appellee; l'Ange qui vous a assistee en vos resolutions soit luy

(1) Marie de Mouxy, dame d'Escrilles (voir tome XV, note (1), p. 278), recevait de François de Sales l'appellation de « Fille » et de « Seur ». Il est vrai qu'il ne la nomme jamais « Cousine, » bien qu'il se signe son « parent ». Cependant, les particularités du texte lui conviennent assez pour qu'on puisse la proposer comme destinataire. Cette lettre daterait alors des environs de son entrée à la Visitation, c'est-à-dire de mai 1614.

(2) Si la correspondante du Saint est Mme d'Escrilles, il n'est pas invraisemblable de suggérer ici les noms de ses frères : Balthazard, seigneur de Travernay (voir tome XIV, note (1), p. 333), et Melchior, baron de Saint-Jeoire (cf. tome XVII, note (5), p. 170).

mesme vostre guide en l'execution. Je suis sans fin, ma tres chere Fille,

Vostre plus humble cousin et serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MMIV

A UNE NOVICE DE LA VISITATION

Reconnaissance envers Dieu pour le bienfait de la vocation religieuse. — Une affection puisée au Calvaire par la Sainte Vierge, et par elle répandue dans le cœur de ses vraies filles.

Dieu veuille recevoir en sa main dextre vostre esprit que vous luy presentes, ma tres chere Fille, et vous face saintement continuer a le servir en cette Congregation a laquelle il luy a pleu vous faire entrer. C'est a luy, ma tres chere Fille, que vous en deves le remerciement, qui vous y a puissamment attiree, et a tourné les cœurs de ces cheres Seurs devers le vostre et le vostre devers le leur, et tous ensemble devers la Croix et sa Mere tressainte.

Vives ainsy, ma tres chere Fille ; demeures en ce point, et aymes cette sainte simplicité, humilité et abjection que la divine Sagesse a tant estimee, qu'elle a laissé pour un tems l'exercice de sa royauté pour prattiquer celuy de la pauvreté et abbaissement de soy mesme jusques au signe et periode de la croix *, ou sa Mere ayant puisé cette affection, elle l'a respandue par apres dans le cœur de toutes ses vrayes filles et servantes. Pour cela, ma tres chere Fille, vostre gloire soit a jamais en la Croix de Celuy sans la Croix duquel nous n'aurions jamais la gloire *.

* Cf. Philip., II, 6-8.

* Cf. Galat., ult., 14.

A Dieu soyons nous a jamais. *Amen*. Je suis parfaitement tout vostre.

MMV

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION

Exposé dogmatique sur le mystère de la Sainte Trinité. — Exemple tiré de l'âme humaine. — L'Incarnation : suite de la précédente comparaison. — Universalité de la présence divine. — Notre-Seigneur sur la route d'Egypte. — Les deux natures du Christ. — Le fer enflammé. — Un peu de jour sur un abîme.

Vers le 25 décembre (1).

Ma chere Fille,

Le premier, principal et fondamental article de foy, c'est de croire qu'il n'y a qu'un tres unique et tres vray Dieu. Le second article principal, c'est que ce seul vray Dieu est Pere, Filz et Saint Esprit : dont le Pere est la premiere Personne de la tressainte Trinité, le Filz la seconde et le Saint Esprit la troysiesme ; en sorte que les troys Personnes ne sont pas plusieurs dieux, ains un seul vray Dieu, bien que l'une des Personnes ne soit pas l'autre. Car le Pere n'est pas le Filz, ni le Filz n'est pas le Saint Esprit : d'autant que, encor que le Pere ne soit pas un autre Dieu que le Filz et le Saint Esprit, il est neanmoins une autre Personne ; et de mesme, le Filz n'est pas un autre Dieu que le Pere et le Saint Esprit, ains seulement une autre Personne ; et le Saint Esprit n'est pas un autre Dieu que le Pere et le Filz, ains seulement une autre Personne.

La difficulté consiste a bien entendre ceci, et il se peut aucunement comprendre par cet exemple : vous n'aves qu'une ame, ma chere Fille, et neanmoins cette ame est entendement, memoire et volonté. Vostre entendement n'est pas memoire, car il y a beaucoup de choses que vous entendes, desquelles vous ne vous resouvenes pas quelque

(1) Ce que nous savons de la trempe d'esprit de la Sœur Marie-Aimée de Blonay (voir tome XV, note (1), p. 290) nous permet de l'indiquer comme destinataire probable de ces belles pages. De plus, la dernière phrase laisse supposer que le Saint écrit à une de ses Filles d'Annecy ; la date serait donc comprise entre 1612 et 1614. Au mois de janvier 1615, la « cadette » partait pour Lyon.

tems apres ; vostre entendement et vostre memoire ne sont pas vostre volonté, car il y a beaucoup de choses que vous entendes et desquelles vous aves memoire, lesquelles vous ne voules pas, comme sont les pechés, que vous detestes. Vostre ame donq est une toute seule ; ses puissances sont troys : entendement, memoire, volonté. Et bien que l'une des puissances ne soit pas l'autre, si est ce que toutes troys ne sont qu'une seule ame : l'entendement estant ame, la memoire ame, la volonté ame, et non troys ames, ains une ame ; et bien que ce ne soit qu'une ame, si est ce que cette ame, en tant qu'entendement n'est pas memoire, en tant que memoire n'est pas volonté.

Ainsy, il n'y a qu'un seul Dieu en troys Personnes, desquelles troys l'une n'est pas l'autre, et toutes troys ne sont qu'un seul Dieu ; en sorte que le Pere est Dieu, le Filz est Dieu, le Saint Esprit est Dieu, et non troys dieux, mais un seul Dieu ; parce que, encor qu'il y ayt troys Personnes, toutes troys ensemble n'ont qu'une seule et unique Divinité : comme, encor qu'il y ayt troys puissances en nostre ame, toutes troys neanmoins ne sont qu'une seule ame.

Or Dieu, qui n'est qu'un en Divinité ou nature divine, apres avoir creé le monde, et long tems apres, c'est a dire environ cinq mille ans apres la creation, prit la nature humaine, joignant l'humanité a sa Divinité au ventre de la Vierge, et par ce moyen il se rendit homme ; car, comme ayant la Divinité il est Dieu, aussi ayant l'humanité il est homme. Mais il faut noter, qu'encor que ce soit le seul unique vray Dieu qui ayt pris nostre humanité, si est ce qu'il ne l'a prise en la Personne du Pere, ni en la Personne du Saint Esprit, ains seulement en la Personne du Filz. Comme si je disois que vostre ame a pris la connoissance d'escrire, je ne dirois pas pour cela que c'est vostre volonté qui a pris cette connoissance, car ce n'est pas la volonté qui connoist, c'est l'entendement ; et neanmoins, l'entendement et la volonté ne sont qu'une seule ame. De mesme, je dis vray quand je dis que vostre ame agit dedans vostre cœur et dedans vostre cerveau ;

et neanmoins, au cœur elle agit par la volonté et l'amour, et au cerveau elle agit par l'entendement et la connoissance. Et encor que ce ne soit qu'une seule ame, neanmoins l'une des facultés agit en un endroit ou l'autre n'agit pas. Ainsy, le seul Filz est incarné, et non le Pere ni le Saint Esprit, bien que le Pere, le Filz et le Saint Esprit ne soyent qu'un Dieu.

Il faut encor sçavoir que le Pere, le Filz et le Saint Esprit, un seul vray Dieu, sont par tout et totalement par tout le monde, comme vostre ame est par tout vostre cors; mais parce qu'au Ciel sa divine Majesté se manifeste plus clairement, nous imaginons plus facilement sa presence au Ciel.

Maintenant donq, ma chere Fille, quand vous vous representies Nostre Seigneur revenant d'Egypte, vous consideries Dieu le Filz, lequel, bien qu'il fust par tout, selon qu'il est Dieu, estoit neanmoins par les chemins, en travail, selon qu'il est homme. Quand vous vous representies Dieu le Pere au Ciel, vous le consideries selon la commune imagination qui le represente plustost au Ciel qu'en terre. Et quand vous vous representies que le Pere et le Filz estoyent deux, vous pensies la verité ; car ce sont deux Personnes, encor qu'ilz ne soyent qu'un seul Dieu ; quand vous disies qu'ilz n'estoyent qu'un, vous disies bien aussi, car ilz ne sont qu'un seul Dieu et tres unique, bien qu'ilz soyent deux Personnes.

Mais il y a de plus : c'est que vous consideries Nostre Seigneur en tant qu'homme, et, en cette sorte, il est vrayement different d'avec le Pere en nature; car le Pere n'est pas homme, ains seulement Dieu. Et le Filz est Dieu, et un mesme Dieu avec le Pere et le Saint Esprit; mays, outre cela, il est vray homme, ayant deux natures : l'une divine, qui est celle-la mesme du Pere et du Saint Esprit, l'autre humaine, qu'il a prise au ventre de la Vierge; comme nous avons deux natures, l'une spirituelle qui est nostre ame, l'autre corporelle qui est la chair. Et comme le fer enflammé a la nature du fer et celle du feu, et peut estre dit fer et feu tout ensemble, ainsy Nostre Seigneur ayant saysi la nature humaine comme le feu

saysit le fer, il est vrayement Dieu a rayson du feu de la Divinité, et vrayement homme a rayson du fer de l'humanité. Et comme le fer ne laisse pas d'estre fer, et pesant, et massif, et ferme, et dur, pour estre enflammé, et que le feu ne laisse pas d'estre feu, chaud, lumineux, ardant, pour estre enferré, ainsy l'humanité de Nostre Seigneur ne laissa pas d'estre petite, et tendre, et gemissante, et frileuse en la cresche de Bethlehem, encor qu'elle fust jointe a la Divinité ; et la Divinité ne laisse pas d'estre toute puissante, toute glorieuse, pour estre jointe a l'humanité.

Ma chere Fille, je ne pense pas, non, vous avoir declairé l'affaire ; car c'est un abisme lequel il faut regarder simplement et humblement, sans se beaucoup tourmenter pour l'entendre. Il suffit que vostre meditation alloit bien, et que Nostre Seigneur a plus aggreable vostre simplicité que la science de ceux qui pensent beaucoup estre. Si vous n'entendes pas cette lettre, ne vous fasches pas : je l'ay seulement escritte pour vous donner un peu de jour, et non pas le jour du midy que nous aurons en Paradis.

Bon soir, ma chere Fille ; faites devotement les festes aupres de ce vray Dieu petit Enfant, auquel je suis tout vostre.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MMVI

A UNE RELIGIEUSE (1)

Quel sujet de lettres entre le saint Directeur et sa fille spirituelle. — D'où viennent les larmes de dévotion et la sécheresse. — Le bouquet à odorer le long du jour. — Ne pas souhaiter les persécutions, mais exercer sa fidélité dans les occasions présentes.

Mon Dieu, ma chere Fille, je ne treuve nullement estrange que vous desiries de mes lettres ; car, outre ce

(1) Cette Religieuse est peut-être une Sœur de la Visitation d'un des monastères de France ; dès lors, la présente lettre ne serait pas antérieure à l'année 1616.

que Dieu le veut bien (qui est le grand mot de nostre commerce), je sens tant de consolation de vostre communication que je croy aysement que vous en aves un peu de la mienne. Et ne faut point attendre d'autre sujet, ni pour vous ni pour moy, que celuy d'une sainte conversation spirituelle entre nos ames et de la contribution que nous nous devons les uns aux autres de nos consolations.

Je ne dis rien, ma bonne Fille, de vostre cœur en ce que vous n'aves pas des larmes. Non, ma Fille, car le pauvre cœur n'en peut mais, puisque cela n'arrive pas faute de resolutions et vives affections d'aymer Dieu, mays faute de sensible passion, laquelle ne depend point de nostre cœur, mais d'autre sorte de dispositions que nous ne pouvons procurer ; car tout ainsy, ma chere Fille, qu'en ce monde il n'est pas possible que nous puissions faire pleuvoir quand nous voulons, ni empescher qu'il ne pleuve quand nous ne voulons pas qu'il pleuve, aussi n'est il pas a nostre pouvoir de pleurer quand nous voulons, par devotion, ni de ne pleurer pas aussi quand l'impetuosité nous saysit. Cela ne vient pas de nostre faute le plus souvent, mays de la providence de Dieu, qui nous veut faire faire nostre chemin par terre et par desert, et non par eaux, et veut que nous nous accoustumions au travail et a la dureté.

Tenés vostre bouquet en main (1), mais s'il se presente quelque autre odeur souëfve et proffitable par rencontre, ne laissés pas de l'odorer avec action de grace ; car le bouquet ne se prend sinon que pour ne vous laisser pas le long du jour sans confort et playsir spirituel. Tenes bien ferme sur cette posture, que vostre cœur soit bien entierement a Dieu ; car il n'y en a point de meilleure.

Pour tout, ne souhaites pas des persecutions pour l'exercice de vostre fidelité, car il vaut mieux attendre celles que Dieu vous envoyera que d'en desirer ; et si, vostre fidelité a mille sortes d'autres exercices : en l'humilité, douceur, charité au service de vostre pauvre malade, mays

(1) Allusion au « bouquet spirituel » que le Saint conseille à *Philothée* de cueillir à la fin de la méditation du matin. (Voir *Introduction a la Vie devote,* Partie II, chap. VII.)

service cordial, amoureux et affectionné. Dieu vous donne un peu de loysir pour faire vos provisions de patience et vigueur, puis le tems viendra de les employer.

O ma Fille, ostés bien toutes les robbes de vostre captivité par des continuelz renoncemens a vos affections terrestres ; et ne dites point que le Roy ne vous en donne des royales pour vous tirer a son saint amour. VIVE JESUS ! ma tres chere Fille ; c'est le mot interieur sous lequel il nous faut vivre et mourir, et avec lequel je proteste d'estre tous-jours tout vostre.

MMVII

A UNE RELIGIEUSE

Dieu, bon à tous. — Nos souffrances comparées à celles de Notre-Seigneur. — Mourir pour que Jésus vive. — Courage et sainte joie. — Regard sur l'éternité.

Dieu vous est donq bon, ma chere Fille, n'est il pas vray ? mais a qui ne l'est il pas, ce souverain Amour des cœurs ? Ceux qui le goustent ne s'en peuvent assouvir *, et ceux qui s'approchent de son cœur ne peuvent contenir les leurs de le benir et loüer a jamais.

* Cf. Eccli., XXIV, 29.

Gardés ce saint silence que vous me dites, car vrayement il est bon d'espargner nos paroles pour Dieu et pour sa gloire. Dieu vous a tenue de sa bonne main en vostre affliction ; or sus, chere Fille, il faut donq tous-jours faire ainsy. Mon Dieu, disoit saint Gregoire a un Evesque affligé *, comme se peut il faire que nos cœurs, qui sont meshuy au Ciel, soyent agités des accidens de la terre ? C'est bien dit : la seule veuë de nostre cher Jesus crucifié peut addoucir en un moment toutes nos douleurs, qui ne sont que des fleurs en comparayson de ses espines. Et puis, nostre grand rendes vous est en cette eternité, au prix de laquelle que peut sur nous tout ce qui se finit par le tems ?

* S. Greg. Mag., lib. XI, epist. XLV, circa init. (Cf. tom. XIV hujus Edit., not. (4), p. 163.)

Continues, ma Fille, a vous unir de plus [en plus] a ce Sauveur ; abismés vostre cœur en la charité du sien, et disons tous-jours de tout nostre cœur : Que je meure, et

que Jesus vive ! Nostre mort sera bien heureuse si elle se fait en sa vie. *Je vis,* dit l'Apostre * ; mais il s'en repent : *non, je ne vis plus* en *moy, mais* mon Jesus *vit en moy.* * Galat., II, 20.

Benite soyes vous, ma chere Fille, de la benediction que la Bonté divine a preparee aux cœurs qui s'abandonnent en proye a son saint et sacré amour. Et courage, chere Fille, Dieu nous est bon ; que tout nous soit mauvais, que nous en doit il chaloir ? Vivés joyeuse aupres de luy ; c'est en luy que mon ame est toute dediee a la vostre. Les annees s'en vont et l'eternité s'approche de nous : que puissions nous tellement employer ces ans en l'amour divin, que nous ayons l'eternité en sa gloire ! *Amen.*

MMVIII

A UNE RELIGIEUSE

(FRAGMENT)

Suivre les attraits de Dieu dans l'oraison. — Quelle est la plus fructueuse.

Ma tres chere Fille,

Si vous savoures vostre point en l'orayson, c'est un signe que Dieu veut que vous suivies cette methode, du moins alhors. Que si neanmoins Dieu nous tire, au commencement de l'orayson, a la simplicité de sa presence et que nous nous y treuvions engagés, ne la quittons pas pour retourner a nostre point ; estant une regle generale que tous-jours il faut suivre ses attraitz et se laisser aller ou son Esprit nous mene.

Les bouillonnemens et dilatemens du cœur ne peuvent quelquefois estre evités ; mais quand on s'apperçoit de leur venue, il est bon d'addoucir ces mouvemens et les appayser, en debandant un peu l'attention ou les eslans, d'autant que l'orayson, plus elle est tranquille, simple et delicate, c'est a dire, plus elle se fait en la pointe de l'esprit, plus elle est fructueuse.

. . . .

FRANÇ[s], E. de Geneve.

MMIX

A UNE RELIGIEUSE (1)

Les communications spirituelles plus aisées de vive voix que par écrit. — Pourquoi nos inclinations naturelles sont précieuses. — Dresser ses batteries du côté où l'ennemi nous attaque. — Comment vivre devant Dieu, avec le prochain et avec nous-même.

Une autre fois, il vous faut bien tenir vostre cœur ouvert et sans aucune sorte d'apprehension, car il vous sera bien plus utile de conferer bouche a bouche que par escrit.

Ces inclinations que vous aves sont pretieuses occasions que Dieu vous donne de bien exercer vostre fidelité en son endroit, par le soin que vous aures de les reprimer. Faites aboutir vos oraysons es affections qui leur sont contraires, et soudain que vous sentires d'avoir fourvoyé, repares la faute par quelque action contraire de douceur, d'humilité et de charité envers les personnes ausquelles vous aves repugnance d'obeir, de vous sousmettre, de souhaitter du bien et d'aymer tendrement ; car en fin, puisque vous connoisses de quel costé vos ennemis vous pressent le plus, il vous faut roidir et vous bien fortifier et tenir garde en cet endroit la. Il faut tous-jours baisser la teste, et vous porter au rebours de vos coustumes ou inclinations, recommander cela a Nostre Seigneur, et en tout et par tout vous addoucir, ne pensant presque a autre chose qu'a la pretention de cette victoire.

De ma part, je prieray Nostre Seigneur qu'il la vous donne et le triomphe de son saint Paradis. Il le fera, ma chere Fille, si vous perseveres a la poursuite de son saint amour, avec le soin que vous aves de vivre humblement devant luy, amiablement envers le prochain et doucement envers vous mesme. Et moy je seray tous-jours fort cordialement vostre.

Franç^s, E. de Geneve.

(1) Les premières lignes de cette lettre indiquent qu'elle s'adresse à une Religieuse qui pouvait voir facilement le saint Evêque. C'est donc parmi ses Filles de la Visitation d'Annecy ou parmi les Cisterciennes de l'abbaye de Sainte-Catherine qu'il faut chercher sa correspondante ; mais il n'est guère possible de la désigner.

MMX

A UNE RELIGIEUSE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CATHERINE (1)

Les aulx et les oignons du monde, et la délicieuse manne de notre Sauveur. — A quelles conditions François de Sales approuve « le peu parler. » — L'exercice de l'abnégation spirituelle. — Contemplation du mystère de la Présentation de Jésus au Temple. — Mettre le Sauveur « sur son *throsne d'ivoyre* ». — Une obédience imposée au saint Évêque.

3 février.

Vous me dites, ma tres chere Fille, que ces attendrissemens au grand et irrevocable adieu que nous avons dit au monde sont passés. C'est bien dit, ma Fille : laissons-le la, ce monde, pour rien qui vaille. Ah ! qu'a jamais cette Egypte, avec ses aulx, ses oignons et ses chairs pourries nous soyent a desgoust, pour savourer tant mieux la delicieuse manne que nostre Sauveur nous donnera emmi le desert ou nous sommes entrés *. Et, vive donq, et regne Jesus ! * Cf. Exod., XVI ; Num., XI.

Vous desires de ne mentir point : c'est un grand secret pour attirer l'Esprit de Dieu en nos entrailles. *Seigneur, qui habitera en vos tabernacles ?* dit David *. *Celuy,* respond il, *qui parle la verité* de tout *son cœur.* J'appreuve bien le peu parler, pourveu que ce peu que vous parleres se face gratieusement et charitablement, et non point melancholiquement ni artificieusement. Ouy, parles peu et doux, peu et bon, peu et simple, peu et rond, peu et amiable. * Ps. XIV, 1, 3.

Ma Fille, il faut de tems en tems vous exercer a cette abnegation et nudité, et la demander a Dieu en tous vos exercices ; mais quand il vous arrivera quelque autre trait d'amour, d'union envers Dieu et de confiance, il faut les

(1) D'après l'édition de 1626, cette lettre a été écrite *A une Religieuse de Saint Bernard*, et sans doute à l'une des Cisterciennes de Sainte-Catherine. Bernarde de Vignod peut être désignée avec quelque vraisemblance ; le « grand et irrevocable adieu que nous avons dit au monde » serait une allusion à sa conversion récente, qui eut lieu en 1605 (voir tome XIII, notes (1), pp. 103, 241), et la date de ces lignes devrait alors se fixer au 3 février 1606.

bien exercer, sans les troubler par l'abnegation, a laquelle vous laisseres sa place a la fin et en son lieu.

Que de douceurs hier, a considerer cette belle accouchee, avec le petit Poupon pendu a sa mammelle, qu'elle va presenter au Temple, et avec cette paire de colombes *, plus heureuses, ce me semble, que les plus grans princes du siecle, d'avoir esté sacrifiees pour le Sauveur. Ah ! qui nous fera la grace que nos cœurs le soyent aussi un jour ! Mais ce Simeon n'est il pas bien glorieux d'embrasser cet Enfant divin ? Ouy, mais je ne luy peux sçavoir gré du mauvais tour qu'il nous vouloit faire, car estant hors de soy mesme, il le vouloit emporter avec soy en l'autre monde : *Maintenant,* dit il, *laisses aller vostre serviteur en paix* *. Helas ! ma Fille, mais nous en avions encor besoin, nous autres. Embrassons le, vivons et mourons en ses doux embrassemens.

* Luc., II, 22, 24.
* Ibid., ℣℣. 28, 29.

Mettes ce doux Jesus sur vostre cœur comme un Salomon sur son *throsne d'ivoyre* * ; faites souvent aller vostre ame aupres de luy, comme une *reyne de Saba* *, pour oüyr les sacrees paroles qu'il inspire et respire perpetuellement. Mais voyes vous, ce cœur doit estre d'ivoyre en pureté, en fermeté, en secheresse ; desseché des humeurs du monde, ferme en ses resolutions, pur en ses affections.

* III Reg., X, 18 ; II Par., IX, 17.
* Ibid., ℣℣. 1-7.

Je ne vay pas, ma tres chere Fille, la part ou l'on vous avoit dit, car je vis encor en obedience qui m'est imposee, non de la part de Dieu, mais du monde, permise neanmoins de sa divine Providence : c'est pourquoy j'y acquiesce.

Vives toute pour Celuy qui, pour estre tout nostre, s'est fait petit Enfant. Je suis en luy, tout vostre.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

LETTRES
DÉCOUVERTES APRÈS L'IMPRESSION DES VOLUMES PRÉCÉDENTS

MMXI

A UN COUSIN (1)

(INÉDITE)

François de Sales se rappelle au souvenir de son cousin sans se reconnaître d'autre titre à ce bonheur que son affection.

Thonon, 19 mars 1596.

Monsieur,

Je ne vivrois pas a mon gré par deça si je ne vis par dela en vostre souvenance. Si aurois je occasion de craindre que n'y languissies, si vous n'avies infiniment plus de courtoisie que je n'ay de merite. Au moins ay je asses de discretion pour me contenter si vous vous en souvenes par fois, a tems perdu. Et, a parler realement, encores aves vous quelque devoir de priser l'affection que j'ay, aussy grande que la valeur des plus grans, de meriter d'estre ce que ne pouvant meriter je ne laisse pas,

Monsieur,

Vostre tres humble cousin et serviteur,

François De Sales, prestre.

Le 19 mars 96.

Revu sur une ancienne copie qui se conservait à Belley, chez les RR. PP. Maristes.

(1) Ce cousin serait-il Louis de Sales, le compagnon d'apostolat du saint Missionnaire? (Voir tome XII, note (1), p. 6.) A cette date, il pouvait être momentanément à Annecy, ou encore auprès de sa famille, au château de Brens.

MMXII

A MONSIEUR CLAUDE MARIN
PROCUREUR FISCAL EN CHABLAIS (1)

(FRAGMENT)

Audience et promesses du duc de Savoie.

Chambéry, 3 août 1598 (2).

. . . .

La bonté de Son Altesse Serenissime a esté si grande qu'elle a desrobbé un moment de loysir pour me donner une petite audience. Elle m'en a promis une plus grande a Thonon (3), et d'estre favorable a tous nos convertis, notamment aux pauvres. . . . .

Revu sur un ancien Manuscrit de l'*Année Sainte de la Visitation*, conservé au Monastère d'Annecy.

(1) Voir tome XI, note (1), p. 312. C'est sur la foi du Ms. auquel nous empruntons ces lignes que nous leur attribuons cette adresse ; elle y est indiquée en ces termes : « Nous avons veu une lettre ecrite de la propre main de ce Saint a *M. Marin, procureur fiscal en Chablais,* où il lui dit ces mots : La bonté... » etc. Il faut remarquer toutefois, qu'à la fin de sa lettre du 6 août au même destinataire (voir tome XI, p. 344), saint François de Sales fait mention de l'audience reçue du Prince comme s'il ne lui en avait pas encore parlé ; dès lors, doit-on supposer qu'il y a erreur dans le Ms. pour l'attribution de ces lignes et qu'elles furent adressées à un autre ami de Thonon ?

(2) Charles-Emmanuel était alors à Chambéry et y reçut, le lundi 3 août, la visite de l'Apôtre du Chablais.

(3) Le souverain comptait s'y rendre pour les Quarante-Heures ; il arriva à Thonon le 28 septembre.

MMXIII

AU CHANOINE JACQUES DE MÉDIO (1)

(inédite)

Une station d'Avent et de Carême à Lyon que le Saint ne peut accepter. — Bulles attendues. — Difficulté pour faire parvenir à Paris deux mille écus ; prière au destinataire de s'employer à cette affaire.

Sales, 26 octobre 1602.

Monsieur,

Je receuz nagueres un billiet de vous par lequel vous m'advertissies de la reception de nostre coffre et du moyen que vous estimies propre pour le nous faire tenir (2) ; dequoy je vous remercie affectionnement.

Vous m'escrivies aussi que Messieurs de Sainte Croix persistoyent a me desirer pour l'Advent et Caresme (3) ; mais la necessité de ma præsence de deça persiste tellement a m'obliger, que non obstant l'extreme desir que j'aurois de rendre service a ces seigneurs, je ne puis neanmoins m'en promettre la commodité et ne sçaurois le leur rendre en ceste occasion.

J'attens de jour a autre ce quil me faut de Romme

(1) Voir tomes XI, note (3), p. 49, et XVII, note (1), p. 89.

(2) On se rappelle que François de Sales avait passé à Paris la plus grande partie de l'année 1602 ; à son retour, il s'arrêta à Lyon où diverses affaires le retinrent plusieurs jours. C'est là qu'il apprit, le 29 septembre, la mort de Mgr de Granier, arrivée le 17 ; vers le 10 octobre il rentrait en Savoie.

(3) Accolée au flanc gauche de la cathédrale de Lyon, se trouvait l'église Saint-Etienne, ou du Chapitre, et, tenant à cette dernière, l'église Sainte-Croix servait de paroisse. Elle était gouvernée par deux custodes du Chapitre faisant les fonctions curiales. (Voir Martin, *Le Chapitre primatial de Lyon*, 1903.)

A deux différentes reprises, en 1612 et 1620, le Saint devait recevoir de pressantes invitations pour les stations de l'Avent et du Carême, mais sans pouvoir répondre aux désirs des Lyonnais. (Voir tomes XV, Lettres DCCLXXVIII, DCCXCII, et XIX, pp. 199, 233.)

pour prendre la possession de l'Evesché (1), et tout aussi tost que je l'auray receu, vous en aures, Dieu aydant, advis.

Maintenant, voyci un autre affaire auquel je vous supplie de vous employer soigneusement a vostre accoustumee. Nous devons faire tenir a Paris deux mille escus pour une partie du payement de Thorens (2). Icy nous avons si peu de commodité quil nous a fallu partager la somme pour la faire tenir a Lion ; de maniere que pour cest'heure nous faisons tenir cinq cens escus par une commodité, et dans trois jours, Dieu aydant, le reste par un' autre commodité. Je vous supplie donques de prendre la peyne d'aller treuver la femme de monsieur Mermet, contrerolleur de la maison de Monseigneur de Nemours (3), et de l'assister en ce qu'elle fera delivrer cinq cens escus au seigneur Mascarani (4) pour faire tenir

(1) Ce sont ses Bulles que le futur Evêque attendait depuis le commencement de l'année; elles arrivèrent enfin, datées du 15 juillet 1602, et le sacre eut lieu, comme on le sait, le 8 décembre.

(2) Voir tomes XII, Lettre CLXIV et note (1), p. 125, et XV, note (1), p. 364.

(3) Le contrôleur de la maison du duc de Nemours était Mamert Vulliat (voir tome XV, note (4), p. 285) ; c'est lui sans doute qui est appelé ici M. *Mermet,* car aucun personnage de ce nom ne se trouve parmi les officiers du prince. Le nom de Mme Vulliat nous est inconnu (voir tome XVI, note (2), p. 188).

(4) Les Mascranni (1), originaires de Chiavernes, au canton des Grisons, s'établirent à Lyon vers 1580, comme marchands de soieries et banquiers; ils possédaient également une maison à Paris. Paul, sieur de la Verrière, marié en 1597 à Françoise Pollalion, contracta avec Jean-André Lumague (voir la note suivante) « societé et compagnie de negoce de soie et de change » dans les deux premières villes du royaume. Il figure à l'Assemblée réunie à l'Hôtel de Ville le 26 janvier 1623, mais ne fut pourtant naturalisé qu'en 1624 ; il mourut avant juin 1635, date des patentes par lesquelles Louis XIII confirme ses fils dans leur noblesse, et les relève des dérogations résultant de leur trafic. (Archiv. Nat., X 1 A 8652, fol. 479 v° et 481.) L'un d'eux, Alexandre, eut la gloire de signer le premier, comme prévôt, avec les échevins, le vœu qui relie à la Vierge de Fourvière la chrétienne ville de Lyon. (D'après des *Notes de M. Léon Le Grand,* archiviste aux Archiv. Nat., et de *M. Claudius Roux,* bibliothécaire-archiviste de l'Académie des Sciences de Lyon.)

(1) Ce nom a été écrit de différentes façons ; il se peut que la graphie primitive soit celle qu'emploie saint François de Sales, et qu'on retrouve dans l'ouvrage de Collin : *Vie de la vénérable Servante de Dieu Marie Lumague veuve de M. Pollalion* etc., Paris, 1744.

a Lumagues dans Paris (1). Faittes moy cest office, sil vous plait, en attendant d'en faire bien tost apres tout autant pour les quinze cens escus qui restent.

Je vous sallue bien humblement, et prie Nostre Seigneur quil vous doint, Monsieur, en santé, heureuse et longue vie.

Vostre bien humble serviteur,

FRANÇ^s DE SALES, Esleu Ev. de Geneve.

De Sales, le 26 octobre 1602.

(2) A Monsieur
Monsieur de Medio, chanoyne de St Nisier.
A Lyon.

Revu sur l'Autographe appartenant à Mme la baronne de Bleul, à Wiesbaden (Allemagne).

(1) L'épitaphe de ce personnage, inhumé au cimetière de Saint-Merry en 1637, commençait ainsi : « Très illustre personne, messire Jean-André Lumague, seigneur de Villiers-sous-Saint-Leu et autres lieux, né à Pleurs (1564), devint chef d'une noble et ancienne maison du pays des Grisons. Rome, dont ses ancêtres étoient originaires, l'a reconnu pour citoyen et pour patrice. Il passa la plus grande partie de sa vie à Paris, où il fut employé par les Rois très chrétiens dans les plus importantes négociations : il s'en acquitta avec tant de zèle et de fidélité qu'il se rendit également agréable aux François et aux étrangers. »

Compatriotes, associés et alliés des Mascranni, les Lumague avaient été anoblis en 1603. De son mariage avec Marguerite de Drouart, qui ne lui cédait en rien ni pour la naissance ni pour la piété, Jean-André eut de nombreux enfants. Une de ses filles, Cornélie, épousa Alexandre Mascranni (voir la note précédente) ; mais la plus célèbre fut Marie, dame de Pollalion, qui, de concert avec saint Vincent de Paul, ami intime de son père, fonda les Filles de la Providence de Dieu. (D'après les *Notes de MM. Le Grand* et *Roux.*)

(2) L'adresse est de la main de Georges Rolland, serviteur du Saint ; mais celui-ci a écrit au bas de la première page le nom du destinataire : *Monsr de Medio.*

MMXIV

A L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, RODOLPHE II (1)

(INÉDITE)

Accusé de réception d'une lettre de l'Empereur. — L'Eglise de Genève dépouillée de toutes ses ressources par les hérétiques. — Un vœu de son Prince-Evêque.

Sales, 21 novembre 1602.

Invictissimo et potentissimo Rudolpho secundo,
Imperatori Romanorum augustissimo,
Jesu Christi salutem et gratiam.

Accepi litteras quibus me sacra Vestra Cæsaræa Majestas dignata est, non sine ea quam tanto culmini debeo reverentia. Ac sane, si meum erga sacram Coronam Vestram animum æquarent vires et census, non committerem quin omnes cæteros Imperio addictos Principes et Episcopos factis pariter et opere æquarem.

Verum, cum hæreticorum tirannide factum sit, ut hæc Ecclesia nostra omnibus sit destituta viribus et opibus quibus antiqui Cæsares, pro sua erga Christum gratitu-

---

Au très invincible et très puissant Rodolphe second, très auguste Empereur des Romains, salut et grâce en Jésus-Christ.

J'ai reçu avec tout le respect que je dois à une si haute dignité, la lettre dont m'a honoré Votre Majesté impériale et sacrée. Certes, si mes forces et mes biens égalaient mes sentiments envers votre Couronne sacrée, j'égalerais aussi par les actions et par les œuvres tous les autres princes et Evêques soumis à l'Empire.

Mais, victime de la tyrannie des hérétiques, notre Eglise se trouve dépouillée de toutes les ressources et les richesses dont les anciens Empereurs, dans leur reconnaissance envers le Christ, l'avaient

(1) Voir tome XIII, note (1), p. 220. — L'Evêque de Genève répond, par cette lettre, à l'invitation qui lui avait été adressée pour la Diète de 1603.

dine, eam ornaverant et cumulaverant, nihil mihi superesse videtur, præter rectam in Deum spem fore ut brevi veniat fœlix ille dies, quo Cæsares, item quorum tot beneficiis Ecclesia hæc constituta fuit, iidem eamdem authoritate et imperio, antiquo splendori restituant.

Interim autem dum hæc eveniant, Christum optimum maximum impensissime, cum clero et populo nobis commisso præcabimur, ut sacram Cæsaream Majestatem Vestram quam diutissime servet incolumem, et inimicorum ejus elidat superbiam.

Sacræ Cæsarææ Majestatis Vestræ,
Obsequentissimus et addictissimus servus,
Françs De Sales,
Eps et Princeps Gebennensis.

Thorencii Salesiorum, in agro Gebennensi, 21 Novembris 1602.

Sacræ Cæsareæ Majestati.

Revu sur une copie authentique de l'Autographe conservé à Vienne, Archives Impériales.

---

ornée et comblée. Il ne me reste donc rien, sinon la ferme espérance que Dieu fera lever bientôt le jour heureux où les Empereurs, après avoir autrefois fondé cette Eglise par leurs nombreux bienfaits, sauront de nouveau, par leur autorité et leur puissance, la rendre à son antique splendeur.

En attendant que ce désir se réalise, nous prierons instamment le Christ très bon et très grand, avec le clergé et le peuple à nous confiés, qu'il conserve longtemps saine et sauve Votre Majesté impériale et sacrée, et qu'il confonde l'orgueil de ses ennemis.

De Votre Majesté impériale et sacrée,
Le très obéissant et très dévoué serviteur,
François de Sales,
Évêque et Prince de Genève.

Thorens-Sales, en Genevois, 21 novembre 1602.

A la sacrée Majesté impériale.

(CLXVIII)

AUX RELIGIEUSES DU MONASTÈRE DES FILLES-DIEU

(MINUTE) (1)

L'amour pour leur Ordre ne doit pas empêcher les Religieux de reconnaître les défauts qui s'y trouvent. — Dieu n'abandonnera pas ses servantes, si elles observent la pauvreté qu'elles ont vouée. — Le centuple promis. — Une bonne méthode, mais qui n'est pas celle de François de Sales. — Remonter à la source pour revenir à la ferveur primitive. — L'ennemi doit être combattu pendant qu'il est petit. — Isaac et Ismaël. — Sans la pauvreté, pas de vrai Religieux. — C'est « un grand mal » d'entretenir des imperfections dans une Maison religieuse.

Sales, 22 novembre 1602.

. . . .

(Tome XII, p. 145.) Ce n'est pas bien d'être tellement affectionné à son Ordre que l'on en perde les yeux pour voir les choses évidentes. L'amour mondain est aveugle, et s'il ne

---

. . . .

Non è bene di essere tant'affezionato alla propria Religione sicchè si perdan gl'occhi per non vedere le cose manifeste. L'amore del mondo è cieco, e se non fosse tale non amerebbe il mondo che

(1) Les pages qui suivent représentent la moitié environ d'une minute de la longue lettre adressée par saint François de Sales *aux Religieuses du Monastère des Filles-Dieu*, le 22 novembre 1602 (voir tome XII, p. 136, Lettre CLXVIII). A défaut du texte original, nous devons nous contenter de donner une traduction de la version italienne, assez littérale semble-t-il, insérée par le chanoine Hyacinthe Gallitia, dans *La Vita di S. Francesco di Sales, Vescovo e Prencipe di Geneva, e Fondatore dell' Ordine della Visitazione di Santa Maria* (Venezia, MDCCXII), lib. III, cap. XVI, p. 231. « Il m'est tombé entre les mains, » dit l'auteur, « un écrit du Saint, par lequel il exhorte un Monastère à vivre en commun... Bien que le commencement, le milieu et la fin manquent, on voit par ce qui a échappé aux injures du temps, qu'il s'agissait d'une réforme. » Le chanoine Gallitia n'avait donc pas eu connaissance de la leçon définitive qui, d'ailleurs, ne fut imprimée qu'en 1758. Nous reproduisons au bas des pages celle qui figure dans la *Vie* italienne, deuxième édition (1720), lib. III, cap. XVI, p. 208. En la comparant avec le texte de notre tome XII, on y remarque des variantes considérables; de plus, l'ordre des idées est plus d'une fois interverti. Pour faciliter au lecteur la confrontation des deux leçons, nous indiquons en marge les pages du tome XII.

l'était pas, il n'aimerait pas le monde qui n'a rien de beau ou de bon ; mais l'amour céleste n'est pas aveugle, car il a des *lampes* et des *flammes* brillantes, comme dit le Cantique*, parmi lesquelles il donne l'esprit de discernement pour séparer le bien du mal. Il faut manger *le beurre et le miel* pour savoir *choisir le bien et rejeter le mal* *. Les abeilles aiment leurs ruches, mais elles ne laissent pas pour cela de remarquer par le menu ce qui s'y trouve, et de les nettoyer et purger. *Rien n'est si constant sous le* ciel qui ne fléchisse*, ni rien de si pur à quoi la poussière ne s'attache. Est-il quelqu'un qui puisse justement se fâcher contre celui qui lui dit de se laver après avoir été quelque temps sans le faire ? Pourquoi ne pourra-t-on pas dire : réformez-vous, à une Maison qui a passé bien des années depuis sa dernière réforme ? On se garde bien de laisser longtemps une maison sans l'approprier extérieurement ; pourquoi n'en fera-t-on pas de même à l'intérieur ?

* Cap. ult., 6.
* Is., VII, 15.
* Eccles., II, 11.

Certes, l'on ne doit pas, sans quelque utilité, dire les manquements qui se voient dans les Maisons (1), ni

---

nulla ha di bello o di buono ; ma l'amore celeste non è cieco, havendo *lampadi* e *fiamme* chiare, come dice il Cantico, tra mezzo alle quali dona lo spirito di discrezione per separare il bene dal male. Conviene mangiare *il butiro ed il miele* per sapere *scegliere il bene e rigettare il male*. Le api amano i loro alveari, ma contuttociò non lasciano di osservare minutamente ciò che vi è, e di nettarli e purgarli. Non v'ha sotto al cielo costanza tale che non pieghi, nè cosa sì pura cui non s'attacchi la polvere. Chi è che possa giustamente adirarsi contro chi gli dice che si lavi dopo essere stato qualche tempo senza lavarsi ? Perchè non potrà dirsi : riformatevi, ad una Casa che già ha passato molti anni dopo l'ultima sua riforma ? Si stà sull'avvertenza di non lasciare lungo tempo una casa senza pulirla esteriormente ; perchè non s'havrà a fare lo stesso nell'interiore ?

Certamente, non devono dirsi senza qualche utilità i mancamenti che si veggono nelle [Case (1)], nè pubblicarli ; ma il non volerli

(1) C'est sans doute par erreur que le texte italien a : « nelle *mani* », dans les *mains*.

(Tome XII, p. 146.) les publier; mais, de ne pas vouloir les reconnaître ni confesser à qui peut y appliquer les remèdes, c'est une passion et un amour désordonné. L'Epouse au Cantique confesse sans crainte ses imperfections en disant : *Je suis noire, encore que belle;* et ailleurs : *Ne prenez pas garde à ce que je suis brune, car c'est le soleil qui m'a hâlée* *. Or je pense que vous pouvez bien en dire autant de votre Maison : elle est belle, c'est vrai; mais le soleil, c'est-à-dire le temps, la longueur des jours a altéré son teint. Pourquoi donc ne tâcherez-vous pas de lui rendre son ancien lustre, afin que son Epoux puisse dire : *Vous êtes toute belle* *? Quand les défauts sont momentanés et passagers dans une Maison, c'est bien fait de les dissimuler; mais quand ils sont à demeure et permanents, il faut les chasser, et même à cor et à cri s'il en est besoin. Ce fut un amour excessif en David de ne pas vouloir qu'on tuât Absalon, quoiqu'impie et rebelle*. Si vous aimez votre Maison, témoignez-le en procurant sa pureté, sa santé, sa réforme. (1)

* Cap. I, 4. 5.

* Cant., IV, 7.

* II Reg., XVIII, 5 seq.

. . . .

* Ps. CXLVI, 9. David* admirait comme Dieu *donne la nourriture*

---

riconoscere nè confessare a chi può applicare rimedj, questo è passione ed amore disordinato. La Sposa, ne' Cantici, confessa senza timore le sue imperfezioni, dicendo : *Io son fosca, ancorchè bella;* ed altrove : *Non istate ad osservare ch' io sia bruna, perchè il sole fù che mi scolorì.* Or io penso che voi ben potete dirne altrettanto della vostra Casa : essa è bella, questo è vero, ma il sole, cioè a dire il tempo, la lunghezza de' giorni ha alterato il suo colore. Perchè adunque non procurerete di restituirle l'antico suo lustro, affinchè il suo Sposo possa dire : *Voi siete tutta bella?* Quando i difetti sono momentanei e di passaggio in una Casa, è dicevole cosa il dissimularli ; ma quando sono stabili e permanenti conviene cacciarli, anche con istrepito e gridi, se fà bisogno. Eccessivo fu l'amore di Davidde, il quale non volle ch' Assalonne s' uccidesse, benchè fosse empio e rubelle. Se voi amate la vostra Casa, fatelo comparire col procurarne la purità, la sanità, la riforma. (1)

. . . .

(1) D'après l'historien italien, il y a ici une lacune d'une demi page.

aux *poussins des corbeaux;* aussi est-ce chose digne d'admiration. Mais pourquoi les nourrit-il, sinon parce que, par la condition de leur nature, ils ne reçoivent pas leur pâture de leurs père et mère qui ne prennent aucun soin de leurs fruits ? Ainsi pourvoira-t-il bien plus ses servantes qui, par la condition de leur profession, se sont vouées à la pauvreté et communauté, sans l'entremise de ces moyens contraires à la pauvreté et à la parfaite communauté. Les Cordeliers de saint François ont cru ne pouvoir vivre en cette étroite pauvreté que leur Règle primitive prescrit ; les Capucins leur ont fait voir le contraire, et de même en doit-on dire de plusieurs autres. Faisons ce que nous devons, et Dieu ne nous manquera pas. Si nous sommes en Egypte, il nous nourrira de la viande que les Egyptiens nous donneront, et si dans le désert, il nous donnera lui-même la manne*. C'est l'amour-propre qui, sans raison, nous fait paraître intolérables nos incommodités. Voyez Esaü : pour avoir pris un peu d'appétit en courant après les bêtes fauves, il lui sembla qu'il allait mourir de faim et, sous ce prétexte, vendit son droit d'aînesse*. Ne croyez pas à moi, *(Tome XII, p. 147.)*

* Exod., xvi.

* Gen., xxv, 29-34.

Ammirava Davidde che Iddio *doni il cibo a pulcini dei corbi*, ed infatti è cosa degna di maraviglia. Ma perchè li nutrisce, se non perchè per condizione di lor natura non ricevono alimento dal padre e madre, i quali non hanno cura dei propri parti ? E così provederà molto più le sue serve, le quali, per condizione della loro professione, si sono dedicate alla povertà e comunità, senza quei mezzi che sono contrarj alla povertà e comunità perfetta. I Padri Conventuali di San Francesco hanno creduto di non poter vivere in quella stretta povertà che prescrive la Regola primiera ; i Padri Cappuccini hanno lor fatto vedere il contrario, e così deve dirsi di molti altri. Facciamo quel che dobbiamo, e Dio non ci mancherà. Se siamo in Egitto, ci alimenterà con le carni che ci doneranno gli Egizj, e se nel deserto, ci darà egli medesimo la manna. L'amore proprio è che ci fa comparire le nostre incomodità come insoffribili, senza ragione. Osservate Esaù : per havere preso un po'd'appetito correndo dietro alle fiere, gli parve che si moriva di fame, e sotto un tale pretesto vendè il diritto ch'aveva

croyez à Notre-Seigneur : si vous abandonnez ces petites pensions particulières et les rendez communes, vous ne mourrez point; il vous semblera mourir, mais cela ne sera pas; en échange d'une pension, Dieu vous en donnera *cent en ce monde*, dit la divine Parole *, *et la vie éternelle en l'autre.* Ou Jésus nous trompe, ou c'est vous qui vous trompez.

* Matt., XIX, 29; Marc., X, 29, 30.

(Tome XII, p. 148.) Peut-être est-ce aussi un empêchement à votre réforme qu'elle ait été entreprise trop âprement par ceux qui, jusqu'à présent, vous l'ont proposée, et qui n'ont pas manié doucement la plaie. Mais quoi? voudriez-vous pour cela rejeter les médicaments? L'âpreté passe et disparaît avec le commencement de votre guérison. Certes, les chirurgiens sont quelquefois contraints d'agrandir la plaie pour amoindrir le mal, lorsque sous une petite plaie il y a beaucoup d'humeur purulente ou de sang corrompu; c'est peut-être ce qui les a obligés à toucher sur le vif. Je loue leur méthode parce qu'elle est bonne, bien que ce ne soit pas la mienne, surtout à l'endroit des esprits nobles et bien élevés comme sont les vôtres. Je pense qu'il est mieux de vous montrer que

---

alla primogenitura. Non credete a me, credete a Nostro Signore: se voi lasciate queste piccole pensioni particolari e le rendete comuni, voi non morirete; vi parerà, ma ciò non sarà; in cambio d'una, Iddio ve ne darà *cento in questo mondo*, dice il testo della divina Parola, *e la vita eterna nell' altro.* O Gesù inganna, o v' ingannate voi.

Sarà fors'anche un' impedimento alla vostra riforma l'essere stata intrapresa da quelli che fin ora ve l'hanno proposta, con troppo d' asprezza, non maneggiando la piaga dolcemente. Ma che? vorreste voi per questo rigettare i medicamenti? L' asprezza passa e finisce coll' incominciarsi della vostra guarigione. Al certo, i cerusici sono qualche volta costretti d'ingrandire la piaga per impiccolire il male, quando sotto una piccola piaga vi è molto marciume o sangue corrotto. Questo è per avventura ciò che gl' hà obbligati a toccare sul vivo. Io lodo il loro metodo perchè buono, ancorchè non sia il mio, particolarmente havendo a trattare spiriti nobili e ben coltivati comme sono i vostri. Io penso che sia più spediente il

toutes les raisons demandent que vous vous soumettiez à la réforme.

(1) Rappelez-vous que votre Monastère ne fut pas commencé avec ces pensions, ains avec une très exacte pauvreté. Mes Sœurs, il faut remonter jusqu'à la source de votre Religion et boire en icelle l'eau de votre réformation; vous y trouverez une eau qui vous fera oublier l'affection que vous avez à ces petites particularités. *Regardez à la pierre de laquelle vous avez été tirées**, vous n'y verrez aucune paille de propriété. Et cela me fait sembler nécessaire la réforme. *Is., LI, 1.

Je sais bien que vous avez de très grands empêchements ; c'est ce qui me fait pitié et m'oblige à vous écrire, car j'ai certaines considérations lesquelles, à mon avis, pourront vous aider à surmonter les obstacles qui retardent un si grand bien. Je pense que le plus grand empêchement à votre réforme, c'est de vous imaginer que le mal et le défaut soit petit et léger, ne pouvant *(Tome XII, p. 140.)*

---

dimostrarvi che tutti i motivi vogliono che voi vi sottomettiate alla riforma.

(1) Ricordatevi che il vostro Monastero non fù incominciato con queste pensioni, anzi con un'esattissima povertà. Mie Sorelle, conviene salire alla sorgente della vostra Religione e bere in essa l'acqua della vostra riforma. Voi troverete un'acqua che vi farà dimenticare l'affetto che havete a queste piccole particolarità. *Rimirate la pietra donde foste distaccate,* non troverete alcuna paglia di proprietà. E questo mi fà parere necessaria la riforma.

Io sò che avete grandi ostacoli, lo che mi reca compassione e mi costringe a scrivervi; imperochè io hò alcune considerazioni le quali, a mio parere, possono ajutarvi a superare gl'impedimenti che vi ritardano un tanto bene. Io penso che il maggiore degl'impedimenti ad abbracciare questa riforma sia l'imaginarvi che il male e mancamento sia piccolo e leggiero, appena potendomi

(1) Cet alinéa reproduit textuellement la variante (c'), page 143 du tome XII ; ce qui permet de supposer que le fragment autographe conservé à Casorzo (Piémont) faisait partie de la minute que Gallitia eut entre les mains lorsqu'il préparait la *Vie* du saint Evêque. Nous croyons devoir maintenir dans ces lignes dont on a retrouvé l'original, les mots vieillis employés par le Saint, tout en substituant à la sienne l'orthographe moderne.

guère me persuader que si vous le jugiez grand vous voulussiez y persévérer et le permettre. Mais pardonnez-moi, je vous prie, vous vous faites un grand tort. Vous ne pouvez nier que ce ne soit un manquement et déchet en la pauvreté et communauté religieuse ; et pour petit qu'il soit, faudra-t-il en négliger l'amendement ? Tout au contraire, il faut le corriger pendant qu'il est petit, car il pourrait arriver que, croissant, il ne soit plus possible de le guérir. L'ennemi doit être combattu pendant qu'il est petit, sans attendre qu'il grandisse. *Prenez*-moi *les petits renardeaux*, car ils *ruinent les vignes*, est-il écrit
* Cap. II, 15. dans le Cantique des Cantiques*. *Bienheureux ceux qui jetteront et écraseront contre la pierre la tête* des *petits* de Babylone, disent les enfants d'Israël en un
* Ps. CXXXVI, 8, 9. Psaume*. Il est aisé de détourner les petits fleuves où nous voulons, mais les grands ne se laissent pas dompter.

(Tome XII, p. 142.) Sara fut sage quand elle jugea qu'il ne fallait pas laisser grandir Ismaël avant de le chasser ; aussitôt qu'elle le vit combattre contre Isaac, elle le chassa de la maison
* Gen., XXI, 9-14. d'Abraham *. Je tiens votre Maison pour une maison d'Abraham, de ce grand Père qui est dans les Cieux ; il

---

persuadere che quando lo riputaste grande voi voleste durarla in esso e permetterlo. Ma perdonatemi, ve ne prego, voi vi fate un gran torto, non potendo voi negare che sia un mancamento e difetto nella povertà e comunità religiosa. E per piccolo ch' egli sia, converrà trascurarne l'emenda ? Tutto all' opposto ; convien' emendarlo mentre è piccolo, potendo arrivare che crescendo non possa più emendarsi. L'inimico deve combattersi mentre è piccolo, senz'aspettare che sia grande. Prendetemi *le volpi mentre sono piccole*, è scritto nel Cantico de' Cantici, *perchè disertano le vigne. Beati sono quelli che gitteranno contro la pietra e schiacceranno la testa* de' *pargoletti* di Babilonia, dicono i figliuoli d'Israele in un Salmo. È facile di rivolgere i piccoli fiumi dove vogliamo, ma i grandi non si lasciano domare.

Fù saggia Sara la quale non giudicò di dovere lasciare crescere Ismaele prima di scacciarlo ; non sì tosto lo vidde combattere con Isaac, che lo discacciò dalla casa d' Abrammo. Io hò la Casa vostra in conto di casa d'Abrammo, di quel gran Padre che stà ne' Cieli ;

y a une Sara et une Agar, la partie supérieure et l'inférieure. La supérieure engendre le bon Isaac, qui est le vœu volontaire et libre que vous avez fait, comme un sacrifice de vous-mêmes, sur la montagne de la vie religieuse*. L'inférieure engendre Ismaël, c'est-à-dire le désir et la sollicitude pour les choses extérieures. Or, pendant qu'Ismaël, c'est-à-dire le désir et la sollicitude, n'attaque pas votre vœu, bien qu'il demeure en votre Maison, j'en suis content, et Dieu ne se tiendra pas pour offensé. Mais s'il heurte votre vœu en quelques-unes de ses parties principales, telle que la pauvreté, je vous en supplie et conjure, par l'amour que vous portez à votre Isaac, au vœu et à votre Maison, chassez-le, bannissez-le. Qu'il soit petit tant que vous voudrez, il ruinera votre Isaac et gâtera votre Maison. Prenez garde à ces œufs d'aspics; si vous les couvez en votre sein, ils vous causeront la mort et la perdition*. Il ne vous semblera pas qu'il en soit ainsi; c'est cependant la vérité. Vous serez moins dignes d'excuse si vous n'êtes pas fidèles dans les petites choses : soyez *fidèles* dans la réforme de ces petits défauts, et vous serez établies *sur beaucoup de choses**.

* Cf. Gen., XXII, 9, 10.

(Tome XII, p. 143.)

(Ibid., p. 140.)

* Cf. Is., LIX, 5.

(Tome XII, p. 141.)

* Matt., XXV, 21, 23.

---

vi è una Sara ed un' Agar, la parte superiore e l'inferiore. La superiore genera il buon Isaac, che è il voto da voi fatto, volontario e libero, come un sagrificio di voi medesime, sopra il monte della Religione. L' inferiore genera Ismaele, cioè il desiderio e sollecitudine delle cose esteriori. Or mentre quest' Ismaele, cioè a dire il desiderio e sollecitudine, non se la prende contro il vostro voto, abbenchè vi resti in casa, io ne sono contento ed Iddio non l' haverà a male. Se però tocca il vostro voto in qualcuna delle sue parti principali, come è la povertà, io vi supplico e vi scongiuro, per l' amore che portate al vostro Isaac, al voto ed alla vostra Casa, discacciatelo e sbanditelo. Sia pur egli piccolo quanto volete, manderà il vostro Isaac in rovina e guasterà la vostra Casa. Guardatevi da queste uova d'aspidi; se voi le covate nel vostro seno, produrranno la vostra morte e perdizione. Questo non vi parerà, ma è verità. Sarete meno degne di scusa quando non sarete fedeli nelle cose piccole : siate *fedeli* nella riforma di questi piccoli difetti, e sarete stabilite *sopra molte cose.*

Considérez néanmoins soigneusement ce qui se passe en votre Maison, et vous ne trouverez pas le mal aussi petit que vous le pensez. Appelez-vous petit un mal qui gâte une partie noble de votre corps, savoir la sainte pauvreté ? On peut être Religieux sans chanter au chœur, sans porter tel ou tel habit, sans s'abstenir de tel ou tel aliment ; mais sans la pauvreté, nul ne peut être Religieux. Le vermisseau qui endommagea le lierre de Jonas paraissait petit, et cependant, grande était sa malice *. L'affection que vous avez à la propriété vous semble aussi petite ; néanmoins, sa malice peut être si grande qu'elle dessèche le bel arbre de votre Monastère et vous prive du titre de *Filles de Dieu*. Pour moi, je ne sais aucun ennemi, tant petit soit-il, qui doive être nourri, caressé, et qu'un homme de bon sens ne juge être encore bien grand.

(*Tome XII, p. 142.*)

*Jonæ, ult., 6, 7.

(*Cf. Tome XII, p. 141.*)

Les mouches mourantes corrompent la suavité du baume *. Si elles ne font que passer sur le baume, bien qu'elles le sucent, elles ne le gâtent pas, mais oui bien si elles y meurent. On dit que les imperfections de votre Maison ne sont que des mouches parce qu'elles sont

(*Tome XII, p. 143.*)

Eccles., x, 1.

Osservate però con diligenza li andamenti di vostra Casa, e voi non ritroverete il male così piccolo come pensate. Chiamate voi piccolo un male che guasta una parte nobile del vostro corpo, che è la santa povertà ? Può uno essere Religioso senza cantare in coro, senz'usare una tale foggia d'abito, senz'astenersi da una tale vivanda ; ma senza povertà, niuno può essere Religioso. Il vermicello che danneggiò l'ellera di Giona pareva piccolo, e pure grande era la sua malizia. L'affetto che voi portate alla proprietà a voi altresì sembra piccolo, e ad ogni modo può essere sì grande la sua malizia che dissecchi il bell'albero del vostro Monastero e vi privi del titolo di *Figliuole di Dio*. Quanto a me, non conosco alcun nemico, per piccolo ch'ei sia, che debba nutrirsi ed accarezzarsi, e che un uomo di buon senso non giudichi sempre ben grande.

Le mosche, morendo, corrompono la soavità del balsamo. Se passano solamente sopra il balsamo, ancorchè lo succhino non perciò lo guastano, ma bensì se vi muojono sopra. Dicono essere solamente mosche le imperfezioni della vostra Casa perchè sono piccole. Anche

petites. Je le vois aussi, mais je vois en même temps un grand mal, car elles ne passent pas ; au contraire, elles s'y arrêtent comme mortes, elles y sont entretenues et conservées. Or, qui ne voit que, pour petit que soit le péché, il croît aisément quand on veut le maintenir ? Pour moi je vous exhorte à le juger bien grand, puisqu'il vous prive d'un grand bien, et à le croire une très grande imperfection, puisqu'il vous empêche d'atteindre à une plus haute perfection. Ce proverbe est connu : « Le moine ne vaut pas une obole s'il possède une obole. » *Un peu de levain* suffit à altérer *toute la pâte*, dit le Sauveur* (1). Il ne restait aux Apôtres qu'à se laver les pieds, et pourtant le Seigneur prononça qu'il fallait ou les laver, ou n'avoir point de part avec lui *. (2)

* I Cor., v, 6; Galat., v, 9.

* Joan., XIII, 10, 8.

. . . .

---

io lo vedo, e tutt'insieme vedo un gran male, perchè non passano ; al contrario, si fermano come morte in questa Religione, vi sono mantenute e conservate. Ora, e chi non scorge che per piccolo che sia il peccato cresce facilmente quando si vuol mantenere ? Io per me vi esorto a giudicarlo ben grande, perchè vi priva di un gran bene, ed a crederlo una massima imperfezione, essendovi un ostacolo per giungere alla maggior perfezione. Corre in proverbio : « Monachus non valet obolum si possidet obolum. » *Un poco di lievito* è sufficiente ad alterare *tutta la massa della pasta,* dice il Salvatore (1). Altro non restava da lavarsi agl'Appostoli fuorchè i piedi, e pure pronunziò il Signore che, o conveniva lavarli, o non havere parte con esso lui. (2) . . . .

(1) Le texte cité est de saint Paul ; son attribution au « Sauveur » peut être une distraction de saint François de Sales, ou de l'historien qui a traduit son manuscrit.

(2) Gallitia ajoute cette remarque à la longue citation qu'il vient de faire : « On voit par cette feuille, comment » le Saint, « tout en exhortant les autres à observer la pauvreté, la pratiquait lui-même ; car il a écrit ce qui se lit ci-dessus, au revers d'une lettre qui lui avait été adressée de Paris. »

MMXV

A M. AMÉDÉE DE CHEVRON-VILLETTE (1)

(billet inédit)

Invitation à se rendre à Sales pour l'arrangement d'une affaire.

Annecy, 18 janvier 1603.

Monsieur,

Sur vostre derniere lettre, ma mere (2) attend lhonneur de vous voir, avec monsieur le Baron de Cusi (3), demain au soir a Sales, affin d'arrester le lendemain l'affaire dont il s'agit (4). Dieu y mette sa bonne main et vous veuille donner longue et heureuse vie.

Je suis, Monsieur,

Vostre plus humble neveu et serviteur,

Franç^s De Sales, Ev. de Geneve.

A Neci, le 18 janvier 1603.

(5) . . . . . salue.

Revu sur une copie de l'Autographe conservé au Carmel de Florence.

(1) Le destinataire est sans nul doute Amédée de Chevron-Villette (voir tome XI, note (1), p. 341) qui, quelques jours auparavant, le 6 janvier 1603, avait déjà pris part à une assemblée faite au château de Sales, et où « furent concertez et conclus les articles du mariage » de Louis de Sales et de Claudine-Philiberte de Pingon-Cusy. (Cf. de Hauteville, *La Maison naturelle de S. Fr. de Sales,* Paris, 1669, Partie II, p. 271 ; voir tomes XII, note (1), p. 95, et XIII, note (2), p. 1.)

(2) Françoise de Sionnaz (voir tome XII, note (1), p. 244).

(3) Jean-Bérold de Pingon, baron de Cusy (voir tome XIV, note (1), p. 228), beau-frère d'Amédée de Chevron-Villette et futur beau-père de Louis de Sales.

(4) Le mariage de Louis de Sales. Le contrat dotal fut signé le 2 avril, au château du Crest, près Montmélian, que la baronne de Cusy donna à sa fille, s'en réservant toutefois la possession sa vie durant. (Archives de Thorens-Sales.)

(5) La copie que nous reproduisons porte qu'un seul mot manque ici ; il n'a pu être déchiffré.

MMXVI

A DOM NICOLAS MAISTRE
VICAIRE DE LA CHARTREUSE DE MÉLAN (1)

(inédite)

Intercession en faveur d'une postulante Chartreuse.

Sales, 18 novembre 1603.

Mon Reverend Pere,

Monsieur Saultier, præsent porteur, a une seur nourrie des son jeun'aage en vostre monastere, laquelle, a ce qu'il m'a dit, desire extremement l'honneur d'y estre receüe Religieuse (2). Et parce quil a besoin de vostre faveur pour obtenir ce bien pour sa seur et quil a desiré ma recommandation aupres de vous, estimant qu'elle vous sera aggreable et utile a son dessein, je me suis treuvé redevable, et pour la qualité de la chose qui est bonn' en soy, et pour plusieurs autres devoirs, de vous en supplier comme je fay par ces quatre lignes, m'offrant

(1) Voir tome XVI, note (2), p. 201.

(2) Gasparde, fille d'Antoine Sautier de la Balme et de Jeanne de Lucinge, entra fort jeune à la Chartreuse de Mélan (voir tome XIII, note (1), p. 42) dont elle devint prieure en 1660, charge qu'elle exerça jusqu'à sa mort (1673). Mais en novembre 1603 elle avait tout au plus sept ans ; il est assez invraisemblable que le Saint ait demandé l'admission au monastère pour une enfant de cet âge. Une autre raison péremptoire pour l'exclure de nos conjectures, c'est la date du mariage de ses parents (13 août 1595) qui ne nous permet pas d'identifier le « monsieur Saultier, » porteur de la présente lettre, avec l'un des deux frères de la future Chartreusine.

Nombreux sont les Sautier qui figurent dans les Registres paroissiaux de La Roche entre 1580 et 1595 : est-ce parmi eux qu'il faudrait chercher le messager de saint François de Sales ? Il est impossible de le dire, comme il est également impossible de désigner, entre les trois moniales de la famille Sautier, mortes à Mélan avant la Mère Gasparde, celle qui plus probablement pourrait être l'aspirante de 1603. Nous devons donc nous borner à donner leurs noms avec la date de leur décès, d'après les *Chartes des Chapitres généraux de l'Ordre* (Archives de la Chartreuse de Farneta, Lucques) : sœur Jacqueline, 1618 ; sœur Charlotte, 1636 ; sœur Madeleine, 1659.

entierement a vostre service et vous demandant l'assistance de vos saintes oraisons.

Vostre serviteur bien humble en Jesuschrist,
FRANÇ[s], Evesque de Geneve.

De Sales, XVIII novembre 1603.

Au Reverend Pere en Dieu,
Le P. Dom Vicaire du Monastere de Melan.

Revu sur l'Autographe appartenant
à M[lles] Camille et Augusta Weller-Marcelin, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).

MMXVII

A M. SIMON RUPTIER, CURÉ DE CRANVES (1)

(FRAGMENT INÉDIT)

[Mai ou juin] 1604 (2).

. . . .

l'emolument de l'union de vos cures, je n'y apporte nulle difficulté, et vous le laisse en recompense des peynes que vous aures. Je suis

Vostre confrere affectionné,
FRANÇ[s], E. de Geneve.

A Monsieur le Curé de Cranves.

Revu sur l'Autographe appartenant à M. Fernand Dumont,
à Boëge (Haute-Savoie).

(1) Simon Ruptier, curé de Sales depuis 1587, devient en 1594, curé de Nangy. Le 20 août 1595, il est appelé comme témoin par l'avocat Poncet, lorsque celui-ci abjure l'hérésie entre les mains de l'Apôtre du Chablais. L'année suivante, Ruptier permute la cure de Nangy contre celle de Cranves; il fut aussi aumônier de la forteresse des Allinges. Henri Lancot, curé de Sales, s'étant plaint de l'exiguité de son revenu, l'Evêque de Genève et François de Lucinge, patron de ce bénéfice, l'autorisèrent à l'échanger contre une chapelle possédée à Bonne par Simon Ruptier qui devint curé des deux paroisses réunies de Cranves et de Sales (1[er] avril 1604). Il les régit jusqu'à sa mort arrivée le 17 février 1618; alors, sur les réclamations de Gaspard de Lucinge et des paroissiens, elles furent de nouveau séparées. (R. E.)

(2) La date de l'union des deux cures de Cranves et de Sales indique approximativement celle de ces lignes, écrites peu après cette union. Nous les plaçons entre mai et juin, parce que le Saint passa presque tout le mois d'avril à Dijon et une partie du mois suivant à Gex, où, peut-être, la lettre du curé ne lui fut pas envoyée.

MMXVIII

AU PRÉSIDENT ANTOINE FAVRE (1)

Douce menace d'affection. — Pourquoi le Président devra faire tout l'hiver une « rigoureuse residence ». — Mme de Boisy, malade.

Annecy, 30 octobre 1604.

Monsieur mon Frere,

Me voyci de retour a Neci (2) ou il me semble que je ne suis qu'en songe, puisque vous n'y estes pas; et neanmoins, la solemnelle coustume d'attendre vos entrees en robbe rouge, que vous aves si religieusement observé ci devant, ne me laisse null' esperance de vous voir de je ne sçai combien de jours (3).

Mais je me flatte bien d'un' asseurance que je prens de vous tenir si serré, quand je vous auray, que vous ne m'eschapperes pas pour un seul jour de tout cet hiver. Disposés vous a la plus rigoureuse residence que vous

(1) Voir tome XI, note (1), p. 18.

(2) Le saint Evêque revenait de Sales, où il était encore le 26 octobre; le lendemain, il date deux lettres d'Annecy. (Voir tome XII, pp. 374, 375.)

(3) Antoine Favre attendait en effet à Chambéry la rentrée du Sénat qui eut lieu, cette année, le 3 novembre. « On déployait une grande solennité pour la reprise des audiences. A sept heures du matin, les sénateurs s'assemblaient en robes rouges dans la maison du premier président; puis ils sortaient deux à deux, avec les baguettes d'argent et la masse, précédés des bas-officiers, pour aller entendre la Messe du Saint-Esprit à l'église des Dominicains. » La Compagnie se rendait ensuite au bureau, où, les portes étant fermées, « le premier président rappelait aux juges les devoirs de leur charge ; puis il prêtait serment à genoux sur un coussin de velours, pendant que le second président tenait le crucifix et les statuts. Tous les membres du Sénat accomplissaient la même cérémonie entre les mains du chef. » On ouvrait alors les portes, et le procureur ou l'avocat général prononçait une harangue, suivie de l'admission au serment, des juges-majes, avocats et procureurs. « L'audience commençait de suite, mais dans l'après-dînée le Sénat et la Chambre allaient entendre une *oraison* au collège des PP. Jésuites. » (Burnier, *Histoire du Sénat de Savoie*, Chambéry, 1864, chap. v, p. 345.)

Le Président du Genevois ne rentra à Annecy qu'après le 9 novembre, car à cette date il siège encore dans l'auguste assemblée.

ayes encor faitte icy, sil vous plait, mon tres cher Frere, car je ne vous en dispenseray nullement ; non tant fondé sur l'extreme contentement que j'ay en vostre presence, comme sur la necessité que vostre santé a de repos en ce tems-la auquel le froid ne peut estre vaincu par le mouvement.

Aymons-nous de plus en plus, mon cher Frere, et Dieu soit nostre plus grand amour.

Vostre serviteur et frere plus humble,
plus affectionné,

FRANÇ^s, E. de Geneve.

A Neci, le XXX octobre 1604.

Je salue humblement madame ma seur [1], et vous donne pour toutes nos nouvelles que ma pauvre mere est extremement malade de la goutte [2]

A Monsieur mon Frere,
Monsieur Favre, Conseiller de S. A.
Senateur au souverain Senat, Præsident de Genevois.

Revu sur l'Autographe appartenant à M. le comte de Courtivron, au château de Chigy (Nièvre).

(1) La première femme du Président, Benoite Favre (voir tome XI, note (1), p. 70) ; elle mourut l'année suivante.

(2) D'après une lettre du Saint à la baronne de Chantal, Mme de Boisy était encore malade le 21 novembre. (Voir tome XII, p. 389.)

MMXIX

A M. PIERRE DE MUSY (1)

(INÉDITE)

Compassion pour un vassal malheureux.

La Roche, 8 mars 1605.

Monsieur le Chastelain,

Ce pauvre homme me parle de chose que je ne connois pas. Pour ce qui me regarde, je m'accommoderay a ce que vous treuveres raysonnable, et ne veux pas quil tienne a moy quil ne soit deschargé de la somme d'avoyne quil a perdue par le feu. Faites luy seulement rayson en cela, et je ne m'en esloigneray aussi nullement.

Dieu vous conserve, et je suis

Vostre affectionné a vous servir,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

VIII mars 1605, a La Roche.

Revu sur l'Autographe appartenant à M. Max Meaudre, à Ouilly (Rhône).

(1) L'Autographe étant collé sur un carton, l'on ne peut s'assurer de l'adresse, s'il y en a une ; mais « Monsieur le Chastelain » est à n'en pas douter Pierre de Musy, qui administrait la terre de Thiez, appartenant à l'évêché de Genève. (Voir au tome XVIII, les notes (1) des pp. 377, 458.)

MMXX

A UN INCONNU

(FRAGMENT INÉDIT)

La Roche, mars 1005 (1).

. . . .

le de monsieur de Chivron (2), attendant quil sera devenu

(1) Impossible de désigner le destinataire de ces lignes. Leur date est évidemment postérieure à la mort de Philippe-Emmanuel de Savoie (voir note (1) de la page suivante), qu'on apprit à Annecy le 7 mars. Saint François de Sales prêchait alors le Carême à La Roche.

(2) Hector, baron de Chevron, gouverneur dès 1588 des princes de Savoie. (Voir tome XI, note (1), p. 45.)

parmi . . . . . . et maladies pestilentes de ses maistres, la seule mort du premier suffisante pour luy donner la sienne (1).

. . . .

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Chambéry.

(1) Comme on l'a dit au tome XII, note (2), p. 179, les trois fils du duc de Savoie, Philippe-Emmanuel, Victor-Amédée et Philibert, étaient partis pour Madrid en 1603, où l'aîné mourut à dix-huit ans le 9 février 1605.

MMXXI

A UN GENTILHOMME (1)

(INÉDITE)

Un chanoine compte sur l'intervention du Saint auprès du destinataire.

Annecy, 18 avril 1606.

Monsieur,

Le sieur chanoyne Gottri (2) desirant de vous une rattification sur un contract quil a fait, m'a prié de m'employer aupres de vous pour la luy faire obtenir ; et par ce quil m'a asseuré que son desir estoit juste, et quil est bien fort de mes amis, je vous supplie de l'en gratifier, en contemplation mesme de celuy qui, priant

(1) Il est difficile de dire qui est ce gentilhomme ; la qualité de « neveu » que François de Sales se donne à la signature ne prouve pas nécessairement qu'il s'adresse à M. de Villette, ou à M. de la Faverge, ou à M. de Ballon, qu'il avait coutume d'appeler « oncles », et l'affaire dont il s'agit ne semble pas regarder l'un de ceux-ci. D'autre part, comme le Saint se plaisait à nommer « frères » plusieurs de ses amis, tels le président Favre, MM. Joly de la Roche, de Quoex, etc., il est assez probable qu'il se soit dit « neveu » de quelques-uns des parents à l'égard desquels eux-mêmes prenaient ce titre.

(2) Nicolas Gottry, prêtre depuis le 23 décembre 1589, était en 1606 curé de Cholex. Ce n'est pas en 1633 (comme on l'a dit par erreur au tome XII, note (3), p. 46), mais le 20 février 1630, qu'il renonce à son canonicat, et meurt au mois de mai de l'année suivante. (R. E.)

Nostre Seigneur pour vostre bonheur, demeure toute sa vie,

Monsieur,

Vostre neveu et serviteur tres affectionné.

FRANÇ[s], E. de Geneve.

A Neci, XVIII avril 1606.

Revu sur l'Autographe appartenant à M. de Beauregard, à Orléans.

MMXXII

A LA BARONNE DE CHANTAL

(INÉDITE)

Le cours d'une année et l'eau sur la grève. — Humilité et confiance. — Le « petit Agnelet d'innocence » secouant sa toison sur les cœurs largement ouverts du côté du Ciel. — Raisons du silence de tout un mois. — Les vœux d'un Saint.

Annecy, 30 décembre 1606.

Il ne m'est pas advis, ma chere Fille, que ce soit vous escrire quand je vous escris si peu, mais il faut que je m'accommode a la necessité.

Nous voyci en fin au bout de cett' annee 1606, et je treuve qu'elle s'est escoulee comme l'eau sur la greve, sans avoir laissé en mon ame aucun' autre chose que de l'ordure et quelques petites coquilles vuides, de certaines vaines apparences d'avancement et de certains desirs sans effect. Mais avec cela, ma tres chere Fille, je ne pers point courage, et pendant que Dieu me donnera des annees, des mois, des semaines, des jours et des heures a vivre en ce monde, j'espereray tous-jours la sainte et glorieuse æternité de l'autre.

Et vous, ma chere Fille, n'estes vous pas toute pleyne d'esperance, mais d'un'esperance vive et qui dilate le cœur, le renforçant contre les difficultés du chemin ? Si faut, ma Fille, il faut avoir un cœur grand, bien large et bien estendu, affin de recevoir la celeste rosee que le

petit Agnelet d'innocence secoüera sur nos ames a cette Circoncision, et dont sa blanche layne, sa toyson et son humanité est toute detrempee ; car bien que les goutes soyent encor toutes petites, si ne sont elles receües que par les cœurs fort ouvertz du costé du Ciel. Vous aves bien ouy dire que les mere perles s'ouvrent comme cela pour vivre de rosee*, et qu'elles se tiennent egalement et fermees aux eaux d'embas et ouvertes a celles d'en haut.

* Vide Mattioli, in Dioscor., lib. II, c. IV. (Cf. *Tr. de l'Am. de Dieu*, tom. IV huj. Edit., not. (1), p. 171.)

Je suis un peu court de loysir.

J'ay receu une de vos lettres de Tote (1), du mois d'octobre, et elle m'est arrivé *(sic)* le jour Saint Estienne. Au paravant, j'en receu un' autre de Bourbilly, ou ma petite seur estoit aussi (2). Je ne sçay laquelle est la premiere, car la derniere n'estoit point datee ; toutes deux neanmoins sont escrittes avant l'arrivee du lacquay de Mme du Puis d'Orbe (3).

Je m'accuse de ne vous avoir point escrit de tout ce moys de decembre, par ce que j'ay esté quelque tems a Sales aupres de ma bonne mere, laquelle est attachee sur la croix par les piedz, souffrant extremement de la goutte (4). Et estant de retour, il m'arriva un vomissement si fort et qui me travailla si estrangement la poitrine, que je fus contraint de ne point lire ni escrire quelques jours durant, pendant lesquelz je perdis la commodité de ceux qui alloyent a Lion. Or tout cela

(1) Non loin de Bourbilly (arrondissement de Semur) se trouve le petit village de Thoste. Le château, dont les bâtiments encore subsistants sont aujourd'hui convertis en ferme, existait déjà au XIIe siècle. Il devint en 1535 la propriété de Jean Frémyot, grand-père de la baronne de Chantal. Pendant les troubles de la Ligue, Thoste fut le premier refuge des membres du Parlement de Bourgogne fidèles au roi. C'est dans ce château que mourut la jeune sœur de l'Evêque de Genève (voir tome XIII, note (1), p. 329), et là encore que la Maison de Sales retrouva une fille, par le mariage de Marie-Aimée de Rabutin avec le baron de Thorens (tome XIV, note (5), p. 130). Thoste passa plus tard dans la famille de Neufchèzes, et changea ensuite plusieurs fois de maîtres. (D'après de Franqueville, *Hist. de Bourbilly*, Paris, 1907, chap. IV, p. 48.)

(2) Jeanne de Sales, confiée depuis plus d'un an à Mme de Chantal. (Voir tomes XII, note (3), p. 344, et XIII, Lettre CCCXXVIII, p. 140.)

(3) Rose Bourgeois (voir tome XII, note (1), p. 271).

(4) Cf. ci-dessus, Lettre MMXVIII, et note (2), p. 80.

n'est rien, ma chere Fille ; je me porte fort bien maintenant, et si bien que je fis tous les Offices et de la nuit et du jour de Noël, despuis lequel je me suis encor beaucoup mieux treuvé, Dieu merci.

Vivés joyeuse, ma chere Fille, et conservés uniquement vostre cœur pour vostre Sauveur. Je le supplie d'estre nostre Tout, et que nous soyons tout a luy. Sa Majesté sçait combien mon souhait est entier pour ce regard, et qu'en toutes les actions de mon ame la vostre a tous-jours sa bonne part, ains le tout.

Je suis sans fin et sans reserve tres uniquement vostre en Celuy a qui je veux que nous soyons sans fin et sans mesure. Il soit beni a jamais. *Amen.*

F.

Le penultiesme de l'an 1606.

J'ay receu le cantique, qui est bien beau, mais il est trop relevé pour le faire chanter au cathechisme (1). A Dieu, ma Fille, tout ce qui m'appartient est vostre, specialement ma mere.

Vive Jesus !

A Madame
Madame la Baronne de Chantal, m. f. *(ma fille).*

Revu sur l'Autographe conservé à Florence,
au Monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Pazzi.

(1) Quelque temps après, la pieuse Baronne envoyait à son saint Directeur des cantiques moins *relevés;* mais cette fois encore François de Sales ne put les faire « chanter en » son « cathechisme, » car il était trop « meslé par la dedans. » (Voir tome XIII, Lettre ccclxxxv, p. 266.)

MMXXIII

A MADAME DU CHATELARD (1)

(FRAGMENT INÉDIT)

Annecy, 20 septembre 1607.

. . . .
entre lesquelz j'honnore beaucoup [monsieur (2)] vostre mari, auquel et a vous, priant Nostre Seigneur quil vous conserve en ses benedictions, je demeure,

Madame,

Vostre serviteur tres affectionné en Nostre Seigneur,

FRANÇs, E. de Geneve.

XX septembre 1607.

A Madame
Madame du Chastelard.

Revu sur l'Autographe conservé dans les archives du comte d'Asnières de Sales, au château de Metz (Annecy).

(1) Il y avait en 1607 plusieurs dames du Châtelard : entre autres, Pernette, fille de Claude-Charles du Châtelard et de Guillaume de Fistillieu, qui porta le nom du Châtelard à son mari, François-Annibal de Seyssel (1599) ; et Guillermine de Viollat, femme de Philibert du Châtelard en Bauges. Mais il nous semble plus probable que la destinataire est la femme de M. du Châtelard auquel le Saint écrit le 7 novembre 1606 (voir tome XIII, Lettre CCCLXVIII, et note (1), p. 230). Malheureusement, nous ignorons la date de la mort de Laure de Saluces, et les documents sur sa famille à cette époque font défaut.

(2) Ce mot a été coupé.

MMXXIV

A UN ECCLÉSIASTIQUE (1)

(INÉDITE)

Une affaire pressante. — Impossibilité pour le saint Évêque d'aller la traiter en personne.

Annecy, 20 décembre 1609.

Monsieur,

J'ay receu vos deux lettres, et en escris une, la plus pressante que j'aye escrit il y a long tems, a monsieur d'Avully (2) pour leur sujet. Monsieur Darchant (3) desiroit que j'allasse en personne, mais ces festes et un empeschement secret m'en excusent devant Dieu et les hommes. Je vous prie de le garder de desirer cela de moy, car il y a je ne sçai quoy qui regarde mon repos

(1) Le destinataire est certainement un prêtre résidant alors à Thonon ; le qualificatif de « confrere » que saint François de Sales se donne à la signature et le contenu de la lettre ne laissent aucun doute à cet égard. Deux ecclésiastiques peuvent être proposés avec une égalev raisemblance : Jean de Châtillon, plébain de Thonon depuis le 4 juillet précédent (voir tome XV, note (1), p. 58) ; Philippe de Quoex, attaché à cette époque à la Sainte-Maison, et qui, à partir de février 1608, signe très souvent, dans les registres paroissiaux, les actes de baptême et de mariage. (Voir tome XII, note (1), p. 30.)

(2) Antoine de Saint-Michel, seigneur d'Avully (voir tome XI, note (1), p. 198).

(3) Nous ne garantissons pas la lecture de ce nom, car de nombreuses démarches pour retrouver l'Autographe étant restées infructueuses, il a fallu se contenter d'une copie où l'on a très imparfaitement imité l'écriture du Saint. — Aucun personnage du nom de *Darchant* ou *d'Archant* ne figure ni dans l'*Armorial de Savoie*, ni dans nos répertoires. La paroisse d'*Archamps,* au bailliage de Ternier, aujourd'hui dans l'arrondissement de Saint-Julien (Haute-Savoie), avait alors Collonges-sous-Salève pour annexe et R[d] Michel d'Echallon pour curé depuis 1597 : celui-ci serait-il « monsieur *Darchant* » ? Saint François de Sales n'a pas coutume, il est vrai, de désigner ses prêtres par le nom de leurs paroisses ; mais écrivant très à la hâte, il a pu omettre par mégarde les mots : « le curé ». L'orthographe des anciens registres, *Archent*, *Archan, Harchent,* n'est pas pour contredire l'hypothèse.

necessaire qui ne peut permettre que j'aille en personne (1).

Je me recommande de plus fort a vos saintz Sacrifices et suis de toute mon ame,

Vostre confrere plus affectionné
en Nostre Seigneur,
FRANÇ^{s}, E. de Geneve.

XX decembre 1609.

Vous traitteres de tout avec monsieur Grandis (2). Si monsieur de Blonnay (3) ou M. le Curé de Bons (4) estoyent propres pour porter la lettre, ilz le feroyent, estant priés de ma part.

Revu sur une copie de l'Autographe, communiquée à la Visitation d'Annecy.

(1) En rapprochant cette lettre de celle du 8 janvier 1610 *à un Gentilhomme* (tome XIV, p. 241), on se convainc que l'une et l'autre traitent de la même affaire. Vraisemblablement, il s'agissait d'un mariage qui aurait mis à couvert l'honneur de la fille de M. d'Avully et du fils du destinataire de la lettre du 8 janvier. L'Evêque de Genève voulait, pour le bien des enfants, triompher de la colère et des résistances des pères, et peut-être ne pouvait-il aller « en personne » parce qu'il avait reçu des confidences trop secrètes. Il semble toutefois douteux que l'alliance projetée pour Mlle d'Avully soit celle avec Prosper de Montvuagnard, qu'elle épousa en 1611. La mère de ce dernier, veuve de François de Montvuagnard avant le 15 octobre 1602, avait épousé en secondes noces Claude Pobel, comte de Saint-Alban (voir tome XV, note (3), p. 262). En décembre 1609, le jeune homme était dans sa dix-huitième année; est-ce à son beau-père que le Saint aurait écrit : « Me refuseres-vous la grace... de voir et recevoir monsieur *vostre filz* qui recourt a *vostre sein paternel* » ?

(2) Le chanoine Claude Grandis, alors Préfet de la Sainte-Maison de Thonon. (Voir tome XI, note (1), p. 299.)

(3) Claude de Blonay (voir tome XII, note (1), p. 124).

(4) Jean Mangier (voir tome XIV, note (1), p. 38).

(DXL, DCCCXXXVIII)

A LA BARONNE DE CHANTAL

Un mal qui ne se guérit que par l'expérience. — Attendre après Pâques pour le voyage en Savoie. — Ce que dira le cœur de la Baronne, ce que celui du Saint attend. — Tranquillité, fruit de contradictions. — Nouvelles de l'âme de François de Sales. — Dégagement du monde, attachement à Dieu. — L'oraison de M[me] de Chantal. — Une âme qui reverdit après un long hiver. — Saints projets pour la Visitation et l'abbaye de Sainte-Catherine. — L'*Introduction a la Vie devote* et le *Traitté de l'Amour de Dieu*. — « Plusieurs sortes de nouvelles. » — Se mettre en la présence de Dieu et s'y tenir sont deux choses différentes. — La comparaison de la statue. — Messages affectueux.

Annecy, 16 janvier 1610 (1).

Encor ne sçai je pas, ma tres chere Seur, ma Fille, si je vous escriray trop amplement, car monsieur vostre cher neveu (2) m'avoit dit ce matin quil ne partiroit qu'apres demain, et voyla que son homme fait sa valise et dit que, despuis, il a resolu de partir demain mattin ; qui m'a fait rompre le dessein d'aller visiter le bon M. Nouvelet (3), qui sort d'une grande maladie, pour venir vitement escrire le plus que je pourray.

Nous avons parlé quelquefois de sagesse, ce Baron et moy ; mais, ma chere Fille, le mal que vous aves fort bien reconneu en luy ne se guerit que par l'experience, car (4) ceste fause estime de nous mesme est tellement

(1) L'Autographe de cette lettre nous a été communiqué seulement en 1911. Parmi plusieurs passages considérables restés inédits, deux morceaux, publiés dans l'édition de 1626 comme deux lettres distinctes, ont été reproduits dans notre Edition, l'un au tome XIV, p. 177, sous le n° DXL, avec la date du 14 juillet 1609 (voir la note (1) de cette p. 177); l'autre, au tome XV, p. 320, numéroté DCCCXXXVIII, avec la date 1611-1612 (voir les notes (1) et (2) de cette p. 320). Nous donnons ici dans leur texte complet ces pages si belles, en signalant les alinéas déjà imprimés.

(2) Jacques de Neufchèzes (voir tome XIV, note (2), p. 170).

(3) Le chanoine Claude-Etienne Nouvellet (voir tome XII, note (1), p. 47).

(4) Ici commence le passage donné au tome XIV, p. 177. Il s'arrête à la fin de l'alinéa ; puis il reprend à ces mots : « O ma Fille, croyes... » (lig. 17 de la page suivante), et sautant encore un membre de phrase, il poursuit jusqu'à p. 92, lig. 8 : « quand il est avec le vostre ? »

favorisee par l'amour propre, que la rayson ne peut rien contr'elle. Helas ! c'est la quatriesme chose difficile a
* Prov., XXX, 18, 19. Salomon, et laquelle il dit * luy avoir esté inconneüe, que *le chemin de l'homme en sa jeunesse.* Dieu donne a celuy ci beaucoup de grace d'avoir monsieur son grand pere qui veille sur luy (1) ; que longuement puisse-il jouir de ce bonheur !

Quant a vostre venüe de deça, ne vous hastes point pour le dessein de Paris, car n'en ayant eu nulle sorte de nouvelles des celles que je vous monstray, il y a apparence quil ne se continue plus (2) ; et il me semble que de mettre ces petites (3) en voyage au Caresme, ce seroit chose bien dure ; outre que le cher neveu m'a dit que le bon pere et monsieur vostre frere (4) ont marqué le tems d'apres Pasques immediatement (5). Vostre cœur dira-il point, peut estre : Ardé comme cet homme va tous-jours esloignant l'affaire ! O ma Fille, croyes que

(1) Le président Bénigne Frémyot, père de la Sainte. (Voir tome XII, note (1), p. 326.) L'ignorance de la première phrase de la lettre avait fait supposer que le « Monsieur N. » de l'édition princeps était Celse-Bénigne. (Voir tome XIV, note (2), p. 177.)

(2) L'année précédente, M. de Bérulle avait fait des démarches auprès de l'Evêque de Genève pour le décider à prendre en main l'affaire de la fondation de la Congrégation de Prêtres que lui-même projetait. Par la réponse du 29 octobre 1609 au futur fondateur de l'Oratoire de France (tome XIV, p. 207), on voit que François de Sales ne refusait pas son concours à une œuvre qui avait toutes ses sympathies ; mais, ne pouvant s'absenter de son diocèse sans l'autorisation du Pape et du duc de Savoie, il pensait que l'intervention du nonce Ubaldini auprès du Saint-Siège serait le moyen le plus facile pour l'obtenir. Le « dessein de Paris » est assurément celui de M. de Bérulle, et c'est sans doute sa lettre « sur le sujet de la Congregation des prestres reformés, » que notre Saint montra à la Baronne lors de son voyage en Bourgogne (octobre 1609) ; car le 11 décembre suivant il lui écrivait encore : « Je n'ay nulles nouvelles de monsieur de Berulle. » (Ibid., p. 230.) Une lettre de des Hayes à M. de Charmoisy, du 19 avril 1610, confirme l'hypothèse. (Voir à l'Appendice.)

(3) Les trois filles de la baronne de Chantal : Marie-Aimée, Françoise (voir tome XII, notes (3), p. 328, et (1), p. 360) et Charlotte (tome XIII, note (4), p. 140). Cette dernière ne fit pas le voyage d'Annecy, mais celui de l'éternité quelques semaines plus tard. (Cf. tome XIV, Lettre DLXXXI, et note (1), p. 264.)

(4) Le président Frémyot et son fils André, archevêque de Bourges (voir tome XII, note (1), p. 299).

(5) Mme de Chantal ne fut pas obligée d'attendre après Pâques ; le dimanche des Rameaux elle était à Annecy. (Voir tome XIV, note (1), p. 263.)

le mien attend le jour de vostre consolation avec autant d'ardeur que le vostre ; mais il faut que je face ainsy pour des raysons lesquelles il n'est pas expedient que je vous escrive. Attendes donq, tres chere Seur, *attendes*, dis-je, *en attendant*, affin que j'use des paroles de l'Escriture*. Or, attendre en attendant, c'est de ne s'inquieter point en attendant; car il y en a plusieurs qui en attendant n'attendent pas, mais se troublent et s'empressent. * Ps. xxxix, 1.

Nous ferons prou, chere Fille, Dieu aydant. Et tout plein de petites traverses et secrettes contradictions qui sont survenuës a ma tranquillité, me donnent une si douce et suave tranquillité que rien plus, et me presagent, ce me semble, le prochain establissement de mon ame en son Dieu, qui est, certes, non seulement la grande, mais, a mon advis, l'unique ambition et passion de mon cœur. Et quand je dis de mon ame, je dis de toute mon ame, y comprenant celle que Dieu luy a conjoint inseparablement.

Et puis que je suis sur le propos de mon ame, je vous en veux donner cette bonne nouvelle : c'est que je fay et feray ce que vous m'aves demandé pour elle, n'en doutes point ; et vous remercie du zele que vous aves pour son bien, qui est indivis avec celuy de la vostre, si vostre et mien se peut dire entre nous pour ce regard. Je vous diray plus : c'est que je la treuve un peu plus a mon gré que l'ordinaire, pour n'y voir plus rien qui la tienne attachee a ce monde et plus sensible aux biens eternelz. Que si j'estois aussi vivement et fortement joint a Dieu comme je suis absolument dis-joint et aliené du monde, mon cher Sauveur, que je serois heureux ! et vous, ma Fille, que vous series contente ! Mais je parle pour l'interieur et pour mon sentiment ; car mon exterieur et, ce qui est le pis, mes deportemens sont pleins d'une grande varieté d'imperfections contraires, *et le bien que je veux je ne le fay pas** ; mais je sçai pourtant bien que, en verité et sans feintise, je le veux, et d'une volonté inviolable. Mais, ma Fille, comme donq se peut il faire que sur une telle volonté tant d'imperfections * Rom., vii, 15.

paroissent et naissent en moy ? Non certes, ce n'est pas de ma volonté ni par ma volonté, quoy qu'en ma volonté et sur ma volonté. C'est, ce me semble, comme le guy, qui croist et paroist sur un arbre et en un arbre, bien que non pas de l'arbre ni par l'arbre. O Dieu, pourquoy vous dis-je tout ceci, sinon par ce que mon cœur se mest tousjours au large et s'espanche sans borne quand il est avec le vostre ?

(1) Vostre façon d'orayson est bonne; soyes seulement bien fidelle a demeurer aupres de Dieu en cette douce et tranquille attention de cœur, et en ce doux endormissement entre les bras de sa providence et en ce doux acquiescement a sa sainte volonté, car tout cela luy est aggreable.

(2) Si vous demeuries de dela, je serois bien ayse d'entreprendre le service que le P. Remond (3) desire de moy pour Madame de Saint Jean (4) ; mais cela n'estant point, il me semble qu'un autre qu'ell'aura

(1) L'alinéa suivant commence une lettre différente de la première dans l'édition de 1626, et se trouve dans la nôtre au tome XV, p. 320.

(2) A cet endroit se continue le texte donné au tome XIV, p. 177 (voir p. 179). Les lignes 6, 7 de cet alinéa sont inédites.

(3) Il est probable que le Saint parle du P. François Rémond, Jésuite. Il était fils de Guillaume, conseiller au Parlement de Bourgogne, et de Michelle Saumaize. Son oncle, Jean Rémond, prêtre, par testament du 20 mai 1589, laisse cent écus d'or à la Compagnie de Jésus à laquelle François s'était « voué et rendu depuis quelque temps. » (D'Hozier, *Armorial général.... de France,* 1867, reg. V, pp. 961, 962.) Ce religieux se distingua par plusieurs ouvrages. Nous l'avons nommé au tome XVII, note (3), p. 421, mais peut-être aurait-il été plus exact de proposer alors le P. Raymond des Strictis ou Destrictis ou des Estroits ; on le désignait fort souvent par son seul prénom, que la Mère Favre aura mal orthographié.

Le P. Destrictis était né à Mende en 1565, et entra à dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus. Sa longue vie religieuse fut toute consacrée à la lutte contre les hérétiques, soit par la plume, soit par la parole. En 1607, on le trouve Recteur à Dijon, ce qui pourrait faire soupçonner que, peut-être, il est aussi « le P. Remond » de la présente lettre ; cela nous semble toutefois moins probable. C'est au collège de La Rochelle que mourut, le 27 juin 1640, ce vaillant défenseur de la foi catholique. (D'après le P. de Guilhermy, *Ménologe de la Cie de Jésus,* Assistance de France, 1892, 1re Partie, et Prat, *Recherches.... sur la Cie de Jésus*, 1876, tomes I, IV, passim.)

(4) Anne de la Magdelaine de Ragny, abbesse de Saint-Jean-le-Grand, qui s'occupait de la réforme de son Monastère. (Voir tome XIV, note (1), p. 265.)

moyen de voir plus souvent se rendra plus utile, mais sur tout Monsieur d'Aoustun (1); car, qui pourroit mieux mettre la main a ce bon œuvre ? Et moy, cependant, je prieray Nostre Seigneur pour elle, car sur les bonnes nouvelles que vous m'en donnés, je commence a l'aymer tendrement, la pauvre femme. Helas, quelle consolation de voir reverdir cette pauvr'ame, apres un si dur, si long et aspre hiver !

(2) Je vous escrivis la derniere fois asses longuement, et vous disois l'estat des affaires de nostre nouveau Monastere (3), qui estoit que l'esperance que nous avions de treuver des justes moyens pour l'eriger, nous estoit demeuree partagee par la moytié, et que neanmoins nous perseverions, sur la resolution que celles qui contribuent font de se retirer la, et au moins, si elles ne peuvent faire selon leur project premier, s'addonner entr'elles au service de Dieu et des pauvres malades ; mais cela vient de leur esprit, et le tout, disent elles, attendant que Dieu dispose autrement : si que vous ne seres pas seule a ce conte là. Il seroit bien a souhaiter que nos bonnes filles de Sainte Catherine se servissent de cett' occasion pour venir en la ville et faire un' entiere reformation (4), car vrayement il y en a nombre qui seroyent extremement propres a suivre un'absolue perfection ; mais il faut que ce soit de leur propre mouvement et de leur Abbesse (5). Or, cela est sous la main de Dieu, et moy je n'oserois en rien dire, ni directement ni indirectement, car j'en effaroucherois les plus anciennes et gasterois tout pour le present. Certes,

(1) L'Evêque d'Autun, Pierre Saulnier (voir tome XIII, note (2), p. 287).

(2) Ce qui suit est inédit jusqu'à la ligne 12 de la page 95 : « gardes vous des fortes applications... »

(3) Voir au tome XIV, la Lettre DLX, du 11 décembre 1609, et la note (1) de la page 228. Si c'est à ce message que le Saint fait allusion, il faudrait croire que la Lettre DLXIII (ibid., p. 234), du 29 décembre, serait d'une autre année. On a de la peine à se persuader, pourtant, que François de Sales soit resté plus d'un mois sans écrire à la Baronne.

(4) Cette réforme des Cisterciennes de Sainte-Catherine (voir tome XIII, note (4), p. 116) que souhaitait si fort l'Evêque de Genève, ne se fit qu'en 1622, à Rumilly. (Voir le tome précédent, notes (2), p. 335, et (1), p. 364.)

(5) Claudine de Menthon (voir tome XIII, note (4), p. 116).

toutes les jeunes font merveilles, et entr'autres vostre fille (1).

Il y a long tems que je n'ay pas parlé a la chere seur (2), mais je sçai bien pourtant qu'elle se fait tousjours meilleure, car je connois les gens a les voir ; j'entens ceux qui me sont si proches selon l'esprit. Ell'est grosse bien fort, dont ell'est toute contente. Je vous envoye un livre (3), mais ce n'est encor pas le beau, par ce que je me reserve a le vous donner apres la troysiesme edition, laquelle j'espere rendre fort entiere et correcte (4); car en celle ci je fus si pressé que quelques chapitres entiers y manquent, comme celuy *Des habitz* et *Quil faut avoir l'esprit juste et raysonnable* (5) : dequoy je ne m'estois apperceu qu'avant hier. Or, alhors je veux escrire beaucoup de choses de ma main en l'exemplaire que je vous donneray ; mais pour maintenant j'escris quatre ou cinq motz, seulement pour vous obliger a ne point vous desfaire de celuy ci jusques a ce que vous ayes l'autre.

Je n'ay sceu encor mettre la main au livre de l'*Amour de Dieu*, ayant esté continuellement agité des mon retour (6), et mesme ayant presché toutes les festes et Dimanches, a cause de l'absence de nostre prædicateur.

Je persevere a la resolution d'aller a Salins, en quoy neanmoins plusieurs difficultés me sont survenües a l'improveu ; mais il les faut surmonter, Dieu aydant, pourveu qu'elles ne grossissent plus (7).

(1) Bernarde de Vignod (voir tome XIII, note (1), p. 103), Religieuse à Sainte-Catherine, avait contracté une sainte amitié avec la baronne de Chantal, lors des voyages de celle-ci en Savoie.

(2) La sœur du Saint, Gasparde de Sales, dame de Cornillon. (Voir tome XIV, note (1), p. 158, et Lettres DLX et DLXXII, pp. 231 et 247.)

(3) La deuxième édition de l'*Introduction a la Vie devote*. (Cf. tome XIV, Lettre DLX, p. 230.)

(4) Elle parut cette même année 1610. (Voir tome III, pp. XXI, XXII.)

(5) Voir ibid., p. XIX.

(6) Parti d'Annecy pour la Bourgogne le 6 octobre de l'année précédente (cf. tome XIV, Lettre DL, p. 203), François de Sales bénit le 13 le mariage de son frère Bernard et de Marie-Aimée de Chantal, dans l'église de Monthelon, puis revient par Dole, Baume-les-Dames, Saint-Claude (ibid., pp. 209-211, Lettre DLVIII, note (4), p. 215, et pp. 229, 230), et arrive vers le 29 novembre à Annecy.

(7) Le Saint avait été invité à Salins pour le Carême, mais il ne put s'y

Il faut que je vous die que j'ayme tous les jours plus vostre filz (1), par ce qu'a mon advis, il devient tous les jours plus doux et gracieux. Mon frere de la Thuille s'est rendu si amoureux de Mlle Favre qu'on ne l'en peut tirer, et le bon pere a un si grand desir de la luy donner, que j'ay grand peur que le dessein d'estre Religieuse n'en soit suffoqüé, bien qu'il y a trois semaines que je ne l'aye veüe (2). Il vous faut ainsy dire plusieurs sortes de nouvelles.

Je retourne a vostre orayson, car j'ay releu vostre lettre hier au soir bien tard. Faites tous-jours comme vous m'escrivés : (3) gardes vous des fortes applications de l'entendement, puisqu'elles vous nuysent, non seulement au reste, mais a l'orayson mesme, et travailles autour de vostre cher object avec les affections tout simplement, et le plus doucement que vous pourrés. Il ne se peut faire que l'entendement ne face quelquefois des eslancemens pour s'appliquer, et il ne faut pas s'amuser a s'en tenir dessus sa garde, car cela serviroit de distraction ; mais il faut se contenter que, vous en appercevant, vous retournies simplement aux actions de la volonté.

rendre. (Voir tome XIV, Lettres DLIV, et note (1), p. 209 ; DLXXI, DLXXII, et note (3), p. 245.)

(1) Bernard de Sales, gendre de la Sainte.

(2) Veuf de Claudine-Philiberte de Pingon-Cusy depuis le 27 mars 1609, Louis de Sales (voir tome XII, note (1), p. 95) remarqua les belles et solides qualités de Mlle Jacqueline Favre (tome XV, note (1), p. 178), et la demanda au Président son père. « Cette alliance étoit illustre, » dit l'historien de Hauteville (*La Maison naturelle de St Fr. de Sales,* Partie II, p. 293), « grandement agreée et desirée des parens de Louys et de la fille ; » mais celle-ci, après quelques luttes intimes que l'on devine dans les lettres du Saint (cf. tome XIV, Lettre DLXXII, p. 247), résolue d'être à Dieu, vint se « jetter aux pieds de nôtre Pere, pour empêcher l'execution » du projet de M. de la Thuille. L'Evêque se chargea d'enlever ses espérances à son frère ; il le fit avec sa grâce et sa débonnaireté ordinaires ; et « le brave seigneur, par un acte de generosité chrêtienne, » dit la Mère de Chaugy, offrit « un sacrifice à Dieu aussi vigoureux que celuy de Jephté ou d'Abraham. » (Vie de la Mère Favre, dans *Les Vies de quatre des premieres Meres,* Annessy, 1659, chap. III.) En faisant ses adieux à Mlle Favre, « il se recommenda civilement à ses prieres, et du depuis a témoigné toute sa vie un tres-profond respect à cette grande et digne servante de Dieu, qui, de sa part, l'honoroit grandement. » (De Hauteville, ubi supra, p. 294.)

(3) Voir tome XV, p. 321, où se trouvent les alinéas suivants.

(1) Se tenir en la presence de Dieu et se mettre en la presence de Dieu, ce sont, a mon advis, deux choses; car pour s'y mettre, il faut revoquer son ame de tout autre object et la rendre attentive a cette presence actuellement, ainsy que je dis dans le livre *. Mais apres qu'on s'y est mis, on s'y tient tous-jours, tandis que, ou par l'entendement, ou par la volonté, on fait des actes envers Dieu, soit le regardant, ou regardant quelque autre chose pour l'amour de luy; ou ne regardant rien, mais luy parlant; ou ne le regardant ni parlant a luy, mais simplement demeurant ou il nous a mis, comm' une statue dans sa niche. Et quand, a cette simple demeure, se joint quelque sentiment que nous sommes a Dieu et qu'il est nostre Tout, nous en devons bien rendre graces a sa Bonté.

* *Introd. a la Vie dev.*, Part. II, ch. II.

Si une statue que l'on auroit mise en une niche au milieu d'une sale, avoit du discours et qu'on luy demandast : Pourquoy es tu la ? Par ce, diroit-elle, que le statuaire mon maistre m'a mis icy. Pourquoy ne te remüe tu point? Par ce qu'il veut que j'y demeure immobile. De quoy sers tu lâ ? quel proffit te revient il d'estre ainsy ? Ce n'est pas pour mon service que j'y suis, c'est pour servir et obeir a la volonté [de mon] maistre. Mais tu ne le vois pas. Non, dira-elle, mais il me voit et prend playsir que je sois ou il m'a mis. Mais ne voudrois tu pas bien avoir du mouvement pour aller plus pres de luy ? Non pas, sinon quil me le commandast. Ne desires tu donq rien ? Non, car je suis ou mon maistre m'a mis, et son gré est l'unique contentement de mon estre.

Mon Dieu, chere Fille, que c'est une bonn' orayson et que c'est une bonne façon de se tenir en la presence de Dieu que de se tenir en sa volonté et en son bon playsir ! Il m'est advis que Madeleyne estoit une statue en sa niche, quand, sans dire mot, sans se remuer, et peut estre sans le regarder, ell'*escoutoit* ce que Nostre Seigneur disoit, *assise a* ses *pieds* *. Quand il parloit, ell'escoutoit; quand il entrelaissoit de parler, elle cessoit d'escouter, et ce pendant ell'estoit tous-jours la *. Un

* Luc., x, 39.

* Cf. *Tr. de l'Am. de Dieu*, liv. VI, ch. VIII (t. IV, p. 332).

(1) Voir tome XV, note (1), p. 321.

petit enfant qui est sur le sein de sa mere dormante, est vrayement en sa bonne et desirable place, bien qu'elle ne luy dit mot, ni luy a elle.

Mon Dieu, ma Fille, que je suis ayse de parler un peu de ces choses avec vous! Que nous sommes heureux quand nous voulons aymer Nostre Seigneur! Aymons le bien donq, ma Fille; ne nous mettons point a considerer trop par le menu ce que nous faysons pour son amour, pourveu que nous sachions que nous ne voulons jamais rien faire que pour son amour. Pour moy, je pense que nous nous tenons en la presence de Dieu mesmement en dormant, car nous nous endormons a sa veüe, a son gré et par sa volonté, et il nous met la sur le lict comme des statues dans une niche; et quand nous nous esveillons, nous treuvons qu'il est la aupres de nous, il n'en a point bougé, ni nous aussi: nous nous sommes donq tenu *(sic)* en sa presence, mais les yeux fermés et clos *. *Cf. *Tr. de l'Am. de Dieu,* liv. VI, chap. XI (tom. IV, p. 342).

Or voyla vostre Baron qui me presse. Bonsoir, ma chere Seur, ma Fille; vous aures de mes nouvelles le plus souvent que je pourray.

Croyés que la premiere parole que je vous escrivis fut bien veritable, que Dieu m'avoit donné a vous *; * Vide tom. XII, p. 262. les sentimens en sont tous les jours plus grans en mon ame. Ce grand Dieu soit a jamais nostre Tout.

Je salue ma chere petite fille ma seur et toute la mayson (1), et encor, a vostre loysir, M. et Mme de la Curne (2) et la bonne cousine M. de Traves (3). J'escris un billet a Mme du Puys d'Orbe et un autre a Mme Brulart (4); a M. Fremyot je ne puis, luy ayant escrit na guere.

(1) « La mayson, » n'est point la Congrégation naissante de la Visitation, comme l'indique, à cause de l'erreur de date, la note (2) de la page 323 (tome XV), mais les enfants et la famille domestique de la baronne de Chantal.

La fin de la phrase est inédite.

(2) Jean de Lacurne de Saint-Palaye et sa femme, Huguette Desvoyo. (Voir au tome XVIII, les notes (1) des pp. 112, 114.)

(3) Claude du Plesseys, dame de Choiseul de Traves. (Voir tome XIV, note (1), p. 91.)

(4) Ces billets à Rose Bourgeois et à sa sœur la Présidente (voir tome XII, notes (1), pp. 271 et 267) ne nous sont pas parvenus.

Tenes ferme, chere Fille, ne doutes point ; Dieu nous tient de sa main et ne nous abandonnera jamais. Gloire luy soit es siecles des siecles. *Amen.*

Le XVI janvier 1610.

Vive Jesus et sa tressainte Mere ! *Amen.* Et loüé soit le bon Pere Saint Joseph ! Dieu vous benisse de mille benedictions.

A Madame
Madame la Baronne de Chantal, m. f. *(ma fille.)*

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Lisbonne, transférée à Ségovie.

MMXXV

A UN CARDINAL (1)

(MINUTE INÉDITE)

Mérite singulier et pauvreté extrême du Chapitre de Saint-Pierre de Genève. — Instante prière au destinataire de favoriser auprès du Pape l'union de deux bénéfices à la mense capitulaire.

Annecy, 12-16 avril (2) 1610.

Illustrissimo et Reverendissimo Signor Padron colendissimo,

Non si può facilmente dire qual sia maggiore in questa Chiesa Gebennense o la povertà o il merito de'

Illustrissime, Révérendissime et très vénéré Seigneur,

On ne saurait dire ce qui l'emporte dans cette Eglise de Genève, ou de la pauvreté ou du mérite de ses Chanoines. Ceux-ci, pour

(1) Le titre de *colendissimo* indique un cardinal pour destinataire ; celui-ci ne serait-il pas le neveu du Pape Paul V, Scipion Caffarelli-Borghese, que nous voyons très souvent à cette époque correspondre avec le Nonce de Savoie pour les affaires du diocèse de Genève ? (Voir tome XVI, note (2), p. 147.)

(2) Le quantième, très oblitéré sur l'Autographe, reste douteux. Le premier chiffre est x et le dernier, I ; d'après la place, on peut hésiter entre XII, XIII ou XVI.

Canonici, poichè, quanto a Canonici, sonno la maggior parte dottori et prædicatori valentissimi, che in effetto hanno con molti travagli adoprati i loro talenti in questa vigna, a beneficio dell'anime et conversione delli hæretici (1).

Et quanto a la povertà, ella è tale che, fra residentie et præbende, non hanno per vivere decentemente tre mesi dell'anno, perchè essendo stati spoliati dalli Genevrini della maggior parte de' beni loro, le guerre succedute dipoi hanno quasi essausto il restante. Onde, offrendosi adesso l'occasione di poter essere alquanto aiutati con l'unione del priorato di San Paolo et della chiesa parrochiale di Artas (2), ricorrono alla providentia et clementia di Nostro Signore, acciò si degni usar verso di loro gratia compita, [la (3)] stessa povertà

---

la plupart, sont docteurs et excellents prédicateurs, et ont en effet, avec beaucoup de travaux, employé leurs talents en cette vigne, pour le bien des âmes et la conversion des hérétiques (1).

Quant à la pauvreté, elle est telle, qu'entre les distributions et les prébendes, ils n'ont pas de quoi vivre convenablement trois mois de l'année ; car les Genevois les ont d'abord dépouillés de la plus grande partie de leurs biens, et ensuite, les guerres qui se sont succédé ont presque épuisé le reste. Aussi, voyant qu'une occasion s'offre à eux d'être aidés quelque peu par l'union du prieuré de Saint-Paul et de l'église paroissiale d'Arthaz (2), ils recourent à la providence et clémence de notre Saint-Père, afin qu'il daigne leur accorder cette faveur complètement, d'autant que

(1) Cf. tome XII, Lettre CXXXIII, pp. 46, 47.

(2) S'agit-il du prieuré bénédictin de Saint-Paul en Chablais (voir au tome précédent, la note de la p. 84), ou bien d'un prieuré du même nom, mais de l'Ordre de Saint-Augustin, situé dans le canton et archiprêtré d'Yenne (décanat de Chambéry)? Il est d'autant plus difficile de le dire que le projet d'union n'eut pas de suite. Ce ne fut qu'après la mort de saint François de Sales, le 23 avril 1624, que la cure d'Arthaz, alors dans le « doyenné » de Sallanches et aujourd'hui dans l'arrondissement de Saint-Julien, fut cédée au Chapitre de la Cathédrale avec tous ses droits, dîmes et bénéfices, à condition que les chanoines la feraient desservir par un vicaire capable et amovible. (R. E. et *Mém. de l'Acad. Salés.*, 1881, tome III, p. 235.)

(3) Mot oblitéré sur l'Autographe.

laquale li preme, non permettendo che possano ricorrere all' impetratione di detta gratia con dinari.

Et sebene nella mensa capitulare non ho parte veruna, mosso di mera compassione verso una Chiesa tanto povera, et di vero amore verso una compaignia tanto honnorata et meritevole, vengho anco con loro a supplicar V. S. Illma et R^{ma}, nelle viscere di Christo, che si degni adoprar in questa occasione sua charità et magnanimità, intercedendo per loro in maniera che dalla beneficentissima mano sua ricevano questo beneficio ; il che, sì come Ella può facilmente fare, così speriamo che per bontà sua lo farà certamente.

Et così, facendoli humilissima riverenza, preghiamo il Signor Iddio che le dia ogni vero contento.

In Annessi, alli x.. di Aprile 1610.

Revu sur l'Autographe conservé à Forlì (Italie), au Monastère du *Corpus Domini*.

---

la même pauvreté qui les presse ne leur permet pas de l'obtenir par de l'argent.

Bien que je n'aie part aucune dans la mense capitulaire, touché de pitié pour une Eglise si pauvre et d'un amour sincère pour une compagnie si honorable et méritante, je viens avec mes Chanoines supplier Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime, par les entrailles du Christ, de vouloir bien employer sa charité et sa magnanimité en cette occasion, en intercédant pour eux de telle sorte qu'ils reçoivent ce bienfait de sa libéralité. Vous pouvez facilement le faire ; aussi espérons-nous que votre bonté le fera certainement.

En vous présentant nos très humbles hommages, nous prions Dieu notre Seigneur de vous accorder tout vrai contentement.

A Annecy, le x.. avril 1610.

MMXXVI

A LA MÈRE DE CHANTAL

(FRAGMENT) (1)

Deux sujets de sermons.

Annecy, [28 novembre 1610 (2).]

. . . .

A Dieu, ma Fille. Je me suis consolé a prescher de la crainte de Dieu a mon cher peuple, et je me consoleray a prescher de son amour a ma chaste troupe de colombelles, entre lesquelles je vous regarde comme la toute mienne en Celuy a qui nostre cœur est donné.

(1) Ce fragment est emprunté au *Catalogue* de la « Collection vendue le 13 mai 1843, libraire Charon »; mais l'Autographe, « collé sur soie, » devait être un billet complet, comme le prouvent ces mots du *Catalogue :* « On y remarque le passage suivant : A Dieu... » etc.

(2) Le 1er dimanche de l'Avent 1610 (28 novembre) et 1611 (27 novembre) saint François de Sales parla « de la crainte de Dieu » à son peuple (voir tome VIII, pp. 62, 70); la destinataire de ces lignes, qui est à coup sûr la Mère de Chantal, paraît être à Annecy. Or, en 1611, la Fondatrice ne revint de Bourgogne que pour Noël; c'est ce qui nous fait écarter cette date, quoiqu'à la fin de 1610 la « chaste troupe » ne se composât que de six membres. L'année 1612 pourrait encore être proposée, si nous avions la preuve que le saint Evêque traita le même sujet dans son premier sermon de l'Avent; mais le plan de ce sermon n'a pas été retrouvé.

MMXXVII

A MADAME BÉATRIX DE MAILLARD PRIEURE DE NEUVILLE (1)

(INÉDITE)

Deux lettres pour soutenir les droits de la destinataire. — Une âme « bonne et vrayement chrestienne ». — Progrès spirituels de l'ancienne Abbesse de Sainte-Catherine; la consolation qu'elle désirait. — Regret de ne pouvoir écrire à Mme de la Verjonnière. — Veiller sur son cœur au milieu de l'embarras des affaires.

Annecy, 5 décembre 1610.

Madame,

J'ay escrit tout a la haste deux lettres, dont l'une est addressee, selon vostre desir, au sieur advocat qui me conseille a Dijon (2), l'autre est de telle sorte que vous y pouves mettre l'inscription pour l'un de messieurs les presidens, selon que vos affaires le requerront; mais l'un et l'autre escrittes de fort bonne encre, comme je suis obligé de faire pour vous, que je cheris et honnore de tout mon cœur en Nostre Seigneur. Et pour me donner plus de pouvoir de recommander vostre affaire, non seulement je remonstre qu'on vous a fait tort, et a vostre Monastere (3), mais je me dis vostre parent, comme je puis

(1) Pour suppléer à l'adresse coupée, une note du XVIIIe siècle jointe à l'Autographe, porte que cette lettre a été écrite à *Madame de St Christophe, prieure a Neufville*. Or, Gabrielle de Tenay-Saint-Christophe ne fut élue que le 27 mai 1671. Il y a donc erreur évidente pour le nom de la destinataire, mais non pour son titre, car tout l'ensemble du texte démontre qu'il s'adresse à Béatrix de Maillard (voir tome XVI, note (2), p. 279). Son élection au priorat eut lieu le 10 mai 1602, et ne fut ratifiée que le 17 août 1604 par l'Archevêque de Besançon, Abbé de Saint-Claude, collateur de Neuville. La sœur du comte de Tournon gouverna le prieuré jusqu'à sa mort, arrivée le 3 décembre 1623. (Archiv. dép. de l'Ain, H 689.)

(2) Il est presque hors de doute que le Saint veut désigner Philippe de Villers, avocat au Parlement de Bourgogne. (Voir tomes XIII, note (1), p. 23, et XIV, note (1), p. 356.)

(3) Vers cette époque les Dames de Neuville étaient en procès avec les propriétaires voisins au sujet des murs de clôture (une transaction est passée en 1615); en procès à propos de dîmes ou de certains biens; en procès surtout, et à propos de tout, avec le Prieur de Neuville. Impossible de spécifier pour laquelle de ces affaires contentieuses on avait réclamé l'intervention de l'Evêque de Genève.

faire a bonn' occasion telle qu'est celle ci, puisque je le suis, quoy que d'asses loin, et que si le tems et les successions nous esloignent quant au sang, la charité et dilection nous approchent selon l'esprit.

Au demeurant, j'ay esté grandement consolé de voir cett' ame bonne et vrayement chrestienne de monsieur l'Aumosnier de Belleville (1), lequel je n'eu pas loysir de beaucoup entretenir, par ce quil pressoit son retour ; mais en ce peu de tems, je vis en luy beaucoup de bonne et sainte affection pour vous et vostre Mayson, a laquelle il ne peut estre que fort utile.

Tout ce qui vous honnore de deça se porte bien, notamment la chere seur de Sainte Catherine (2), laquelle je n'ay pas veu il y a fort long tems, mais delaquelle j'ay souvent des nouvelles et que je verray dans trois jours. Elle fait merveilles en l'avancement de son ame envers Nostre Seigneur. Ell' esperoit de venir pour quelques jours demeurer avec les Dames de la Congregation de la Visitation de cette ville, pour se consoler, recreer et renforcer spirituellement avec elles, comme elle fit pour deux jours seulement cet esté ; mais je croy qu'elle attendra les environs du Caremprenant, quoy qu'elle en ayt un ardent desir pour le prouffit qu'ell' en receut l'autre fois. Si ce porteur m'eut donné un peu de loysir, je l'eusse advertie, affin qu'elle vous eut escrit, et moy j'eusse escrit a madame de la Vergeonniere (3), non seulement affin de m'acquiter de l'obligation en laquelle elle m'a mise *(sic)* par la peyne qu'elle a prise de m'escrire la premiere, mais pour le saint amour que je porte a ses vertus, desquelles ce m'est de la consolation d'avoir ouïr *(sic)* parler a monsieur l'Aumosnier. Or bien, ce

(1) Claude de Sevelinges (voir tomes XV, note (2), p. 333, et XVI, note (2), p. 150).

(2) L'ancienne Abbesse de Sainte-Catherine, Jéronyme de Maillard, sœur de la destinataire. (Voir tome XIV, note (1), p. 79.)

(3) Douzième des quatorze enfants de Louis de Seyturier, seigneur de la Verjonnière, etc., et de Claude de Candie, Marguerite dut entrer à Neuville après 1602, et mourir avant 1623, car elle ne figure pas à ces deux dates sur les listes assez précises des Religieuses, conservées aux Archives départementales de l'Ain. (Cf. Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey,* Lyon, 1650, Partie III, p. 369.)

sera a la premiere commodité, et tandis, je prie Nostre Seigneur quil la face abonder en la grace et benediction du Saint Esprit, et vous de mesme, ma tres chere Fille ; car, que puis-je faire autre chose pour vous?

Soyes donq tous-jours toute a Dieu, sans laisser emporter vostre cher cœur au torrent des distractions que les affaires, et sur tout les proces, produisent ; prenes garde que vostre soin ne se convertisse en troublement et inquietude d'ame. Sur tout, n'oublies pas les affaires interieures pour les exterieures, mais donné tous-jours des parties plus prætieuses de vos jours et de vostre tems a Celuy qui vous veut donner son eternité.

C'est pour luy et en luy que je suis tout vostre, ma Fille, et

Vostre serviteur bien humble,

FRANÇ^s^, E. de Geneve.

5 decembre 1610.

Monsieur de Vallon est a Thurin (1) ; monsieur et madame de Charmoysi sont au chams (2).

Revu sur l'Autographe appartenant à Mlle de Lafayolle, à Saint-Germain-Lespinasse (Loire).

(1) Jacques de Gex, seigneur de Vallon (voir tome XII, note (1), p. 260).

(2) Claude Vidomne de Chaumont, seigneur de Charmoisy, et sa femme, Louise du Chastel. (Voir tomes XII, note (1), p. 216, et XIII, note (1), p. 179.)

MMXXVIII

A LA MÈRE DE CHANTAL

(INÉDITE)

Affectueuse sollicitude pour une chère santé compromise.

Annecy, [juin-août 1610-1612 (1).]

Vous estes donq bien enrumee, ma tres chere Fille, et

(1) L'appellation de « Fille », ainsi que l'écriture de ce billet, lui assignent pour date flottante les années 1610-1612. La recommandation de se tenir « a couvert du serein... et du soleil aussi, » permet de proposer les mois de l'été.

moy bien marri dequoy vous l'estes. Tenes vous bien a couvert du serein, je vous prie, et du soleil aussi.

Si vous estes a table, ne m'escrives point, car cela vous incommode trop ; et si vous n'estes pas a table, escrives moy bien peu, et cela de nostre chere santé.

Bonsoir, ma tres chere Fille ; Nostre Seigneur nous veuille de plus en plus rendre tous siens par effect, comme par affection nous le sommes. Ce doux Sauveur vous benisse, ma tres chere Fille, que j'iray voir si tost que je pourray bonnement.

VIVE JESUS ! *Amen.*

Revu sur l'Autographe appartenant à Mme la baronne Angleys, née du Bellair, à Chambéry.

MMXXIX

A LA SOEUR FICHET
RELIGIEUSE DE LA VISITATION D'ANNECY

(FRAGMENT)

Le traitement du cœur et les chaînes pour lier nos passions.

[1611 ou 1612 (1).]

. . . .

Ma tres chere Fille, toutes les fois que vous treuveres vostre cœur hors de la douceur, ne faites que le prendre tout doucement avec le bout des doigtz pour le remettre a sa place, et non a pleins poings, comme l'on dit, ni brusquement. Il faut bien vouloir servir ce cher cœur

(1) « Ce saint Directeur, » dit la biographe de la destinataire, « reconnoissant que nôtre chere Sœur avoit une grande activité naturelle et que ses ardeurs pour la perfection auroient pû, à la suite du tems, porter son zéle au delà des bornes d'une juste moderation, il prit un soin particulier pour lui faire comprendre que ce n'est que dans la douceur qu'on trouve la paix de l'ame ; et ce fut sur ce sujet qu'il lui écrivit ces paroles que nous avons copiées mot à mot. » (*Annee Sainte des Religieuses de la Visitation,* 1689, tome Ier, p. 5.) D'après ce témoignage, on peut supposer que le billet incomplet qu'on va lire fut adressé à la Sœur Marie-Adrienne dans l'une des premières années de sa vie religieuse, qu'elle entreprit le 6 janvier 1611.

dans ses maladies, ouy mesme il faut le caresser quelquefois, et lier nos passions et nos inclinations avec des chaisnes d'or, qui sont les chaisnes de l'amour, affin de les ranger en toutes choses selon le bon playsir de Dieu.

. . . .

MMXXX

A M. JACQUES DE VALLON (1)

(INÉDITE)

Les desseins de Dieu dans la maladie. — Souhaits de santé.

Annecy, 7 novembre 1612.

Monsieur mon Cousin,

Je n'ay pas plus tost sceu vostre maladie que vostre guerison. Je loüe Dieu de l'un et de l'autre, puisque sans doute c'est sa mesme main paternelle qui nous abbat pour nous faire rentrer en nous mesme, et nous releve pour nous faire [entrer en luy(2)] regarder a luy. Mays je supplie pourtant sa sainte providence que, puys qu'elle vous a acheminé a la santé, il luy playse la vous establir et confirmer pour long tems.

Et ce pendant, aymes tous-jours cordialement, je vous supplie,

Monsieur mon Cousin,

Vostre humble, tres affectionné cousin et serviteur,

FRANÇS, E. de Geneve.

VII novembre 1612.

A Monsieur
Monsieur de Vallon,
Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Duc de Nemours.

Revu sur l'Autographe conservé à Baaksem (Limbourg Hollandais), dans les Archives des RR. PP. Jésuites de la Maison d'Exaten.

(1) Jacques de Gex, seigneur de Vallon (voir tome XII, note (1), p. 260).
(2) Mots biffés par le Saint.

MMXXXI

AU COMTE PROSPER-MARC DE TOURNON (1)

(INÉDITE)

Envoi d'une lettre de M. de Charmoisy, faussement accusé. — Prière instante de faire valoir son innocence. — Les méchants doivent être tenus en crainte.

Annecy, 26 mars 1613.

Monsieur,

Voyla la response de monsieur de Charmoysi (2), lequel m'ayant fait sçavoir le sujet d'icelle, je ne me suis pas hasté de vous l'envoyer, l'ayant receue avant-hier, parce que le retour de monsieur de Vaudrey (3) m'a

(1) La simple lecture des lettres du 11 avril et du 14 juin 1613 au comte de Tournon (tomes XV, p. 370, et XVI, p. 31) suffit à persuader que celle-ci s'adresse au même destinataire, alors à Turin, où on le trouve encore deux semaines après. (Voir au tome XIII, p. 336, la note de Prosper-Marc de Tournon.)

(2) Claude Vidomne de Chaumont, seigneur de Charmoisy (voir tome XII, note (1), p. 216), victime de calomnies auxquelles les ducs de Savoie et de Nemours avaient trop facilement prêté l'oreille, était interné dans son château de Marclaz, avec défense de rentrer à Annecy; les faits sont contés au tome XV, note (3), p. 327. Outre les lettres au comte de Tournon indiquées à la note précédente, on peut voir celle écrite à des Hayes le 28 mars (ibid., p. 361) et les notes qui l'accompagnent.

(3) La très ancienne maison de Vaudrey, du comté de Bourgogne, tire son nom d'une terre considérable située près d'Arbois. Elle a formé plusieurs branches, entre autres celles de l'Aigle et de Valeroi-Saint-Remi. La généalogie de la seconde, donnée par Dunod de Charnage *(Nobiliaire du comté de Bourgogne)*, mentionne deux personnages que l'on pourrait rapprocher de la date de cette lettre : Jean de Vaudrey, fils de Florent de Vaudrey et d'Henriette de Grammont ; chevalier en 1587, il épousa en premières noces Eve d'Ortans dont il n'eut qu'une fille, et en secondes noces Béatrix de Grammont-Conflandey. De cette alliance naquit Jean-Gabriel de Vaudrey, seigneur de Valeroi, marié en 1614 à Etiennette de Montrichard. Le père ou le fils serait-il le « monsieur de Vaudrey » qui s'intéressait au pauvre prisonnier de Marclaz ?

On peut se demander encore si ce seigneur n'était pas du nombre des « gentilshommes bourguignons » en faveur desquels saint François de Sales employa son crédit auprès du duc de Nemours lors de son voyage à Turin-Milan en 1613. Le 14 juin il attendait toujours « les effectz de la bonne volonté » témoignée par le prince « pour leur regard. » (Voir tome XVI, p. 30.)

fait sçavoir aussi que tout ce mauvais bruit estoit effacé par les paroles qu'il avoit soustenues devant [Sa Grandeur (1).]

Je vous diray donq, Monsieur, si vous me le permettes, ce qui me sembleroit a propos maintenant : c'est qu'il vous pleust, par cette occasion, faire bien valoir l'innocence du cousin, laquelle on tasche, sans rayson ni propos, de rendre suspecte par tant d'inventions et d'exagerations ; car ces petitz mensonges sont bons pour donner connoissance des plus grans. Il nous faut donq tous bien employer pour maintenir le parent innocent, non seulement parce que nous le devons a son merite, mais pour tenir en quelque crainte les meschans par la resistance qu'ilz verront leur estre faitte.

Monsieur, je vous souhaite toute sainte prosperité et vous demande la continuation de vostre bienveuillance, demeurant a jamais

Vostre plus humble et affectionné serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

26 mars 1613.

Revu sur une copie conservée au 2[d] Monastère de la Visitation de Paris.

(1) L'Autographe portait assurément *S. G.* (Sa Grandeur le duc de Nemours), et non pas *J. C.*, comme la copie que nous reproduisons à défaut de l'original, en substituant à l'orthographe moderne celle du Saint.

MMXXXII

A LA MÈRE DE CHANTAL

Sentiments d'humilité du saint Evêque au jour anniversaire de son sacre. — Pourquoi il ne se décourage pas. — Sa confiance en la Vierge Marie.

Annecy, 8 décembre 1613 (1).

Hélas ! ma très chère Mère, que je suis plein de confusion lorsque je me ressouviens des ardeurs avec lesquelles en ce saint jour je sacrifiai en esprit toute ma vie à la gloire de Notre-Seigneur et au salut de ce peuple, il y a onze ans, et quand je considère combien peu j'ai correspondu à ces résolutions ! J'y réfléchis cependant sans perdre courage ; au contraire, j'en ai beaucoup, et d'autant plus que Notre-Seigneur m'a donné *une aide qui* non seulement m'est *semblable**, mais qui est une même chose avec moi, de telle sorte qu'elle et moi ne sommes qu'un en un seul esprit. Et puis, la très sainte Vierge, Protectrice de notre sacrifice, relève toujours mon cœur par l'espérance qu'elle me donne de sa faveur. Elle-

* Gen., II, 18, 20.

Ahimè ! mia carissima Madre, quanto sono ripieno di confusione allorchè mi ricordo degli ardori co' quali in questo santo giorno io sagrificai in ispirito tutta la mia vita alla gloria di Nostro Signore ed alla salvezza di questo popolo, undeci anni sono, e quando considero come ho corrisposto poco a queste risoluzioni ! Vi rifletto però senza perdermi d'animo, anzi io ho molto di coraggio, massimamente per havermi Nostro Signore dato *un'ajutante che* non solamente è *simile* a me, ma è una medesima cosa con me; sicchè essa ed io non siamo che uno in uno spirito. E poi, la Santissima Vergine, Protettrice del nostro sagrificio, solleva sempre il mio cuore con la speranza che mi dà del suo favore. Si

(1) La date de ce billet est indiquée par le texte lui-même, dont l'original n'a jamais été publié. Le chanoine Gallitia, qui l'avait eu entre les mains, en a donné une version italienne dans sa *Vie* du saint Evêque de Genève, livre VI, chap. XI, p. 487 de la 1re édition, et p. 446 de la seconde. (Voir ci-dessus, note (1), p. 66) ; c'est à son ouvrage que nous empruntons ces lignes, en les traduisant.

même prit soin de venir enseigner à saint Grégoire de Néocésarée ce qu'il devait prêcher touchant la foi alors combattue *; aussi veux-je me promettre de sa miséricorde, qu'étant plus attentif à son amour, elle m'apprendra encore à bien espérer et à bien faire.

* S. Greg. Nyssen., in ejus Vita, vol. III, p. 911. (P. G., tom. XLVI.)

Bonsoir, ma très chère et unique Mère, que j'aime parfaitement comme moi-même et plus que moi-même. Je me recommande aux oraisons de nos chères Sœurs que mon cœur salue.

---

prese ella cura di venire ad insegnare a san Gregorio di Neocesarea ciò che doveva predicare in ordine alla fede allora combattuta; onde io voglio promettermi dalla sua misericordia, ch' essendo più attento al suo amore, m' insegnerà anche a ben sperare ed a ben operare.

Buona sera, mia carissima ed unica Madre, ch' io amo perfettamente come me medesimo e più di me medesimo. Mi raccomando alle orazioni delle care Sorelle che il mio cuore saluta.

MMXXXIII

A LA MÊME

(BILLET INÉDIT)

Un sermon et une malade à la Visitation.

Annecy, [1612-1614 (1).]

Je feray volontier ce que vous dites, ma tres chere Mere ; j'[envoierai (2)] advertir M. de Lovagni qui est

(1) C'est en 1612 que saint François de Sales commence à donner à la Fondatrice l'appellation de « Mere » ; d'autre part, l'écriture de ces lignes ne permet pas de les reculer au delà de 1614. Faudrait-il les rapprocher du fragment placé vers la fin de mai 1612 (tome XV, p. 220), où il est déjà question de « nostre fille... malade » ?

(2) Mot oblitéré.

aux chams (1). Mays peut estre nostre sermon ne sera guere brave : et qu'importe-il ?

Bon jour jusques a neuf heures, ma tres chere Mere. Je m'en vay consolé dequoy nostre fille se porte mieux (2).

Revu sur l'Autographe appartenant au docteur Pillet, à Rouen.

(1) Le Saint désigne ainsi le commendataire du prieuré bénédictin de Lovagny, Janus, deuxième fils d'Alexandre Regard, seigneur de Vars, et neveu de Mgr Gallois Regard, évêque de Bagnorea, dont il fut le cohéritier universel. Nommé prieur de Lovagny par Bulles du 27 septembre 1579, on le trouve déjà chanoine de Saint-Pierre de Genève au mois de janvier 1587 ; le 27 février suivant il reçoit le diaconat, et la prêtrise le 14 mars 1592. Au sacre de François de Sales, Janus Regard figure parmi les représentants du Chapitre qui l'éleva plus tard à la dignité de Chantre. Il teste le 23 décembre 1643 au prieuré de Lovagny, qu'il avait résigné dès 1637 en faveur de son neveu Prosper, et meurt avant le 27 du même mois.

(2) Probablement Françoise de Chantal qui demeurait alors auprès de sa mère à la Visitation.

MMXXXIV

AU BARON PROSPER DE ROCHEFORT

La douleur d'un père sur la perte de son fils, mesurée à son amour. — Heureux ceux qui échappent à ce siècle ! — Manière vraiment chrétienne de parler de la mort. — Nos amis d'ici-bas et ceux de là-haut. — Demander son secours à Notre-Seigneur crucifié.

Annecy, 20 janvier 1614 (1).

Monsieur,

Me representant le sentiment que vous aves eu de monsieur vostre filz par le ressentiment que j'en ay eu, je

(1) De fausses conjectures avaient fait d'abord déplacer cette lettre, mais en l'étudiant de nouveau on a dû se convaincre qu'il n'y a pas de raison suffisante pour contester la date de 1614 donnée par les précédentes éditions. L'enfant dont le Saint déplore ici la perte pourrait bien être Prosper, fils de Prosper de Menthon-Rochefort (voir tome XIX, note (1), p. 134) et de Philiberte-Emmanuelle de Genève, sa première femme ; il mourut à Turin, page du duc de Savoie. Remarquons, en effet, que le texte indique que le décès s'est produit loin du père, et que le défunt, bien que tout jeune encore, est cependant appelé : « *monsieur* vostre filz. »

m'imagine qu'il a esté extreme ; car c'est la verité que me resouvenant du contentement que vous preniés a me parler l'autre jour de cet enfant, j'entray en une grande compassion quand je me representay combien vostre regret seroit douloureux a la nouvelle de son deces ; mais je n'osay pourtant vous tesmoigner ma condoleance, ne sachant pas ni que la perte fust certaine, ni qu'elle vous eust esté annoncée.

Et maintenant, Monsieur, je viens trop tard pour contribuer de la consolation a vostre cœur, lequel aura, je m'asseure, des-ja receu beaucoup de soulagement, pour ne plus demeurer au regret qu'une si sensible affliction luy avoit donné ; car vous aures bien sceu considerer que ce cher enfant estoit a Dieu plus qu'a vous, qui ne l'avies qu'en prest de cette souveraine liberalité. Que si sa providence a jugé qu'il estoit tems de le retirer a soy, il faut croire qu'elle l'a fait en faveur de son bien, auquel un pere bien cherissant comme vous, doit acquiescer doucement. Nostre siecle n'est pas si aggreable, que ceux qui en eschappent doivent estre beaucoup lamentés ; ce filz, pour luy, a, ce me semble, beaucoup gaigné d'en sortir avant presque d'y estre bonnement arrivé.

Le mot de mort est espouvantable, ainsy qu'on nous le propose, car on nous vient dire : Vostre cher pere est mort ; et : Vostre filz est mort. Et ce n'est pas bien parler entre nous autres Chrestiens, car il faudroit dire : Vostre filz, ou vostre pere s'est retiré en son païs et au vostre ; et parce qu'il le failloit, il est passé par la mort, en laquelle il n'a point arresté. Je ne sçai pas, certes, comme nous pouvons en bon jugement estimer nostre patrie ce monde, auquel nous ne sommes que pour si peu, en comparayson du Ciel, auquel nous devons estre eternellement. Nous nous en allons, et sommes plus asseurés de la presence de nos chers amis qui sont la haut, que de ceux qui sont icy bas : car ceux la nous attendent, et nous allons vers eux ; ceux cy nous laissent aller et retarderont le plus qu'ilz pourront apres nous, et s'ilz vont comme nous, c'est contre leur gré.

Que si quelque reste de tristesse pousse (1) encor vostre esprit pour le depart de cette douce ame, jettés vostre cœur devant Nostre Seigneur crucifié et demandes luy secours. Il vous le donnera, et vous inspirera la pensee et le ferme propos de vous bien preparer pour faire a vostre tour, a l'heure qu'il a marquee, cet espouvantable passage, en sorte que vous arrivies heureusement au lieu ou nous devons esperer estre des-ja logé nostre pauvre, ains bienheureux defunct.

Monsieur, si je suis exaucé en mes continuelz souhaitz, vous seres comblé de toute sainte prosperité ; car c'est de tout mon cœur que je cheris et honnore le vostre, et qu'en cette occasion et en toute autre, je me nomme et dedie,

Monsieur,

Vostre plus humble, tres obeissant serviteur,

FRANÇ^s, E. de Geneve.

20 janvier 1614.

(1) Ne faudrait-il pas lire *presse* ?

MMXXXV

AU COMTE PROSPER-MARC DE TOURNON

(INÉDITE)

Aventures d'un paquet de lettres. — Un voyage mystérieux ; honneurs rendus à un officier du duc de Nemours.

Annecy, 15 juin 1614.

Monsieur,

Vous treuveres les lettres ci jointes de longue datte ; c'est que le sieur Roybon (1) ayant rencontré le sieur de

(1) Jacques de Roybon, issu d'une famille dauphinoise, était déjà en 1592 au service du duc de Nemours et son contrôleur ordinaire. C'est avec ce titre qu'il paraît dans l'acte signé à Annecy le lendemain du jour où le Saint écrivait cette lettre (16 juin 1614), et par lequel il abandonne à Henri de Savoie ses droits sur la terre de Grésy (voir tome XVI, note (4), p. 199).

la Bretonniere (1) en chemin, est revenu icy avec luy pour affaires et a rapporté le pacquet que je luy avois donné la semaine passee. Or, estant encor surpris de ce second depart, comme n'ayant pas sceu jusques a present le retour du porteur, je n'adjousteray rien autre, sinon que j'ay donné un livre en main propre audit sieur de la Bretonniere ; si que les trois seront pour ceux quil vous plaira (2).

Plusieurs voudroit *(sic)* bien deviner le sujet du voyage dudit sieur de la Bretonniere ; mays moy, qui n'ay ni le benefice de la prophetie, ni le malefice de la curiosité, je le laisse aller et luy souhaite bon voyage et bonheur. Toute cette ville luy a fait un honneur extraordinaire (3), tesmoignant que tous les serviteurs de Monseigneur de Nemours portent icy tiltre de tout respect, quand ilz sont de meurs et humeurs non scandaleuses.

Dieu vous comble de toute sainte felicité, Monsieur, et vous rende de plus en plus favorable a cherir

Vostre tres humble serviteur,

FRANÇ^{s}, E. de Geneve.

xv juin 1614.

Je salue tres humblement madame ma cousine (4).

A Monsieur
Monsieur le Comte de Tornon.

Revu sur l'Autographe appartenant au marquis de Monteynard, à Tencin (Isère).

(1) Intendant et premier secrétaire du duc de Nemours, Charles Chaliveau, seigneur de la Bretonnière (voir tome XII, note (1), p. 214), était revenu de Turin et voyageait pour les intérêts de son maître qui, à son tour, ne devait pas tarder à quitter le Piémont. Blessé par les procédés de Charles-Emmanuel, Henri préparait sa vengeance (voir tome XVI, notes (1), (2), p. 197), et en septembre, la Bretonnière était à Paris.

(2) C'étaient sans doute des exemplaires de l'*Introduction a la Vie devote* que l'Evêque de Genève envoyait au comte de Tournon. (Cf. tome XVI, Lettre CMLXXXIV, au même, p. 198.)

(3) Les registres des Délibérations du Conseil de Ville n'en font aucune mention.

(4) Philiberte de Beaufort, femme du comte (voir tome XV, note (2), p. 1).

MMXXXVI

AU DUC ROGER DE BELLEGARDE

(FRAGMENT)

Mélange d'amour et de respect. — Motif et but de l'union de deux cœurs.

Après juillet 1614 (1).

. . . .

Il est vray, Monsieur, je veux des-ormais cherir Vostre Grandeur si fortement, fidelement et respectueusement, que le meslange de la force, de la fidelité et du respect fasse le plus absolu amour et honneur qui vous puisse jamais estre rendu par homme quelcomque que vous ayes provoqué ; en sorte que le tiltre de Pere dont il vous plaist me gratifier, ne soit ni trop haut, ni trop puissant, ni trop doux pour signifier la passion avec laquelle j'y correspondray. Dieu, par apres, la consideration duquel a donné naissance a cette si grande liayson, la benira de sa sainte grace, affin qu'elle soit fertile en toute consolation pour l'un et l'autre des cœurs qui, ensemblement, l'un par l'autre et l'un en l'autre, ne respirent emmi cette vie mortelle que d'aymer et benir l'eternité de l'immortelle en laquelle vit et regne la vie hors de laquelle tout est mort. Et *que veux je au Ciel et en la terre** pour mon tres honnoré filz et pour moy, sinon de vivre a jamais de cette vie des enfans de Dieu ?

* Ps. LXXII, 25.

. . . .

(1) Hérissant, reproduisant le texte de l'édition de 1641, y ajoute la date : *fevrier 1621*, ce qui occasionna une erreur dans le premier classement de cette lettre. Une étude plus sérieuse a démontré la nécessité de la scinder en deux parties, dont la seconde seule appartient à 1621 ; elle est imprimée au tome XX, p. 213. La première moitié, que nous donnons ici, est évidemment adressée à Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde (voir tome XV, note (1), p. 293), et remonte aux premiers temps de la liaison plus intime du grand Ecuyer et de l'Evêque de Genève. Sa place serait non loin de la lettre du 31 juillet 1614 (tome XVI, p. 193) ; la comparaison des deux textes en convaincra.

(MCCCXL)

A LA PRÉSIDENTE DU FAURE (1)

Souhait paternel à une âme que la Bonté divine a « saysie ». — Bonheur pour elle d'être toute à Dieu. — Pourquoi elle ne doit pas s'attrister.

Annecy, 7 avril 1617.

Je m'imagine que vous estes sur vostre depart pour Languedoc, ma tres chere Fille (car c'est le mot du cœur), et avant que vous soyes en chemin, je vous resalue mille et mille fois, priant Dieu qu'il vous accompaigne et vous tienne tous-jours de sa sainte main, puisque, par sa bonté, il vous a saysie affin que vous fussies a jamais toute sienne.

Quel bonheur, Madame, d'estre toute a Dieu ! car il ayme les siens, il les protege, il les conduit, il les met au port de la desirable eternité. Demeures donq ainsy, et ne permettes jamais a vostre ame qu'elle s'attriste ni vive en amertume d'esprit ou en scrupule, puisque Celuy qui l'a aymee et qui est mort pour la faire vivre, est si bon, si doux, si amiable.

Il a voulu, ce grand Dieu, que vous fussies sienne, et vous l'a fait vouloir, et vous l'aves voulu, et il vous a fait prendre tous les vrays moyens pour le devenir. Vous l'estes donques sans doute, ma tres chere Fille,

(1) Justine Dalphas, femme du président François du Faure (voir tome XVIII, note (1), p. 260).

Cette lettre, donnée dans les anciennes éditions avec la simple adresse : *A une Dame*, et la date du 7 *août* 1617, a été reproduite dans la nôtre, au tome XVIII, p. 59, sous le numéro MCCCXL. Mais ayant retrouvé l'Autographe et le premier alinéa étant *inédit*, nous croyons devoir la mettre en entier sous les yeux du lecteur, sans toutefois lui attribuer un nouveau numéro d'ordre. Sa vraie place serait au tome XVII, avec les lettres des 7 et 8 avril à mesdames Le Blanc de Mions, de Veyssilieu et Cottin.

dont je me res-jouis infiniment et en benis sa misericorde, comm' estant certes sans fin,

Madame,

Vostre plus humble, tres affectionné serviteur,

Franç[s], E. de Geneve.

Annessi, le vii avril 1617.

A Madame
Madame la Præsidente du Faure.

Revu sur l'Autographe appartenant au marquis de Monteynard, à Tencin (Isère).

(MCCCLX)

A DON JÉROME BOERIO, GÉNÉRAL DES BARNABITES (1)

(minute)

Raisons qui demandent le retour en Savoie du P. Baranzano.

Annecy, 23 septembre 1617 (2).

Reverendissimo Padre in Christo osservandissimo,

Parte il P. D. Redento per ritornare in Italia, et per congettura indovino quello che V. P. desidera da lui (3); il che essendosi fatto, se così pare bene alla molta sua

---

Très Révérend et très honoré Père dans le Christ,

Le P. D. Redento part pour l'Italie, et je devine, par conjecture, ce que Votre Paternité désire de lui (3); après quoi, si votre grande prudence le juge à propos, peut-être serait-il bon que vous le fissiez revenir ici. Je ne dirais pas cela à Votre Paternité si les

(1) Voir tome XVII, note (1), p. 381.

(2) Cette lettre n'est certainement qu'une minute de celle du 23 septembre 1617 que nous avons donnée au tome XVIII, p. 94. L'absence de date vient s'ajouter à l'identité des pensées pour le prouver.

(3) Le Général des Barnabites appelait devant lui le P. Redento Baranzano pour le réprimander de la publication de certains livres. (Voir tome XVIII, notes (1), (2), p. 95.)

prudentia, saria forse bene che lo facesse ritornare. Il che non direi a V. P. se i Padri di questo collegio non lo desiderassero, et se io non vedessi che detto Padre, havendo imparata la lingua et havendo inclinatione a servire questa natione, non sarebbe poco utile, massime venendo ammaestrato dalla P. V. R[ma], et essendo egli buono, pieghevole et semplice, ornato poi de' varii doni di scienza. Però V. P. saprà meglio giudicare quello che sarà convenevole in questo negocio.

Onde preghandole dal Signore Iddio il colmo delle gratie sue, le resto per fine et senza fine,

Humilissimo fratello et servitore,

FRANÇ[o], Vescovo di Geneva.

Annessi.

Pères de ce collège n'en témoignaient le désir et si je ne voyais que lui-même, ayant appris la langue, incline à servir ce pays, auquel il se rendra d'autant plus utile qu'il aura reçu les instructions de Votre Révérendissime Paternité. Il est d'ailleurs bon, pliable, simple et, de plus, orné de plusieurs dons de science. Toutefois, Votre Paternité saura mieux discerner ce qu'il conviendra de faire.

Aussi, implorant pour elle le comble des grâces de Dieu notre Seigneur, je demeure enfin et sans fin,

Son très humble frère et serviteur,

FRANÇOIS, Evêque de Genève.

Annecy.

MMXXXVII

A LA MÈRE DE CHANTAL, A PARIS

(FRAGMENT)

Ce qui a réjoui l'âme du saint Evêque.

Paris, [janvier-mai] 1619 (1).

. . . .

Que mon ame me fit grand playsir de ne les vouloir pas seulement regarder, et de ne tenir non plus de conte de cela que si j'eusse esté en l'article de la mort, auquel tout le monde ne semble qu'une fumee !

. . . .

Revu sur le texte inséré dans le Ier Procès de Canonisation.

(1) Le P. de la Rivière (*Vie de l'Ilme et Rme François de Sales*, 1625, liv. IV, chap. XIV, p. 418) et Charles-Auguste (*Histoire*, etc., liv. IX, pp. 526, 527) relatent les paroles suivantes comme ayant été prononcées dans un entretien, le lendemain du jour où le cardinal de Retz demanda à l'Evêque de Genève « d'accepter la coadjutorie et survivance de l'evesché de Paris, avec pension de dix-huict à vingt mille francs, et plaine authorité de tailler et coupper à sa volonté. » Le second des historiens cités dit même que l'interlocuteur du Saint fut le président Favre. Mais sainte Jeanne-Françoise de Chantal affirme dans sa déposition (ad art. 33) : « Il *escrivit*, et j'ay veu la lettre escrite de sa main, et l'ay leuë. » Nous croyons donc devoir nous arrêter à son témoignage, et même la désigner pour destinataire de ces lignes, puisque l'ami du Bienheureux était à Paris avec lui, et que d'ailleurs Longueterre (*La Vie de tres-illustre Messire François de Sales*, 1624, p. 390) rapporte d'autres paroles dites au « premier President de Savoye » en cette occasion.

D'après les historiens du Saint, Henri de Gondi lui aurait fait ses premières avances dans les jardins de Fontainebleau; or, vers le 8 mai 1619, la cour de France quitta la capitale pour se rendre à Tours, où le Cardinal-Archevêque dut la suivre : de ce double fait, la date approximative indiquée. (Cf. tomes XVIII, note (2), p. 383; XIX, pp. 38, 39, et la note (1) de la p. 39.)

MMXXXVIII

AU PRINCE DE PIÉMONT, VICTOR-AMÉDÉE

(FRAGMENT)

Pourquoi l'Evêque de Genève estime nécessaire son retour dans le diocèse.

Tours, 20 septembre 1619 (1).

. . . .

Je demande à Votre Altesse, par les entrailles de la miséricorde de Notre-Seigneur, de s'employer efficacement afin qu'il me soit permis de me retirer. Je dois, par tous moyens, chercher à le faire pour ne pas offenser Dieu, car j'entends chaque jour des nouvelles qui m'affligent beaucoup; de sorte que, à cause du relâchement du Clergé, je vois que ma présence est nécessaire en l'évêché de Genève.

. . . .

. . . .

Io dimando all'Altezza Vostra, per le viscere della misericordia di Nostro Signore, d'impiegarsi efficacemente affinchè mi sia permesso di ritirarmi. Io devo ricercare ogni mezzo per farlo, per non offendere Dio, sentendo ogni giorno nuove che molto mi affligono ; talchè, per la rilassazione del Clero, vedo essere necessaria la mia presenza nel vescovado di Geneva. . . . . . .

(1) Voir au tome XVII, p. 45, la note du destinataire. — Nous empruntons ce fragment à la *Vie* italienne de saint François de Sales par Gallitia (voir ci-dessus, note (1), p. 66), livre VI, chap. XII, p. 490 de la 1re édition, et p. 449 de la seconde. C'est sans doute par une erreur de l'historien ou de l'imprimeur qu'il y porte la date de *1620*, car pendant toute cette année l'Evêque de Genève ne quitta pas son diocèse où il était rentré le 31 octobre 1619. (Voir tome XIX, note (4), p. 46.) Lorsqu'il écrivait ces lignes, notre Saint attendait à Tours, où il avait rejoint la cour de France, le signal du départ qui eut lieu le lendemain. (Ibid., note (1), p. 14, et le dernier alinéa de la note (1), p. 23.)

MMXXXIX

A LA MÈRE DE CHANTAL, A PARIS

(FRAGMENT)

Charité du Saint pour une pécheresse convertie.

1619 (1).

. . . .

On ne veut point recevoir cette ame pecheresse, quoy que grandement repentante, dans cette Religion reformee. Je voy bien que c'est : tout le monde refuse les

(1) « La derniere fois que ce grand Saint fut a Paris, » écrit la Mère Greyfié *(Petit recueil touchant quelques particularités de la vie de saint François de Sales,* Archives de la Visitation d'Annecy), « une demoiselle d'une naissance tres distinguee estoit tombee dans le malheur, et ainsy perduë d'honneur et de reputation ; ses propres parens ne la pure *(sic)* souffrir. Elle passionnoit sa retraitte dans un coing de cloitre pour y faire penitance, mais elle fut econdhuite de toutes les Comunautés religieuses et delessee d'un chacun. Dans cette extremité, elle treuva enfin moyen de se jetter aux pieds de nôtre saint Fondateur dans un confessional ; elle luy fit l'entiere declaration de tous ses maux, avec abondance de larmes qui toucherent vivement le cœur debonaire et compatissant de ce saint Pasteur. Il la consola fort, et apres luy avoir donné de salutaires instructions, il luy donna place dans l'une de nos Maisons, de Paris mesme ; et c'est d'elle qu'il dit dans une de ses epitres, qu'il ny a que Notre Seigneur et luy qui reçoive *(sic)* les pecheurs. »

La lettre mentionnée ne se trouve dans aucune édition et l'Autographe n'en est pas arrivé jusqu'à nous ; mais assurément, les lignes que nous donnons ici d'après la déposition de Mme de Villeneuve *(Process. remiss. Parisiensis,* ad art. 36) en sont un fragment. La Mère de Chantal, qui en est sans doute la destinataire, dut les recevoir pendant le séjour du Saint en France, ou, au plus tard, dans les derniers mois de 1619. L'heureuse convertie fut admise « sans difficultés, » à la Visitation, et « Dieu donna tant de benediction a cette charité, » continue la Mère Greyfié, « que cette personne a vescu et est morte en odeur de grande vertu. Sa penitance luy attira » un don d'oraison extraordinaire ; on venait même la consulter dans les difficultés de la vie intérieure. « C'estoit un grand esprit, mais qui se fit une loi inviolable d'estre humble ; et jamais, quelque raison qu'on luy put alleguer, elle ne consentit aux desirs que plusieurs de nos Maisons eurent de l'avoir pour Superieure, ne laissant point ignorer le malheur d'ou, apparemment, est sorti son bonheur eternel. »

On voudrait connaître le nom de cette vraie pénitente ; mais, par un motif de charité sans doute, les Annales du 1er Monastère de Paris sont muettes à son sujet, et les notices des Sœurs reçues en 1619-1622 ne contiennent aucun détail relatif à l'intervention charitable du saint Fondateur.

pecheurs, sinon Nostre Seigneur; mais je veux que nous la recevions, a son imitation, dans l'un de nos monasteres.

. . . .

MMXL

A M. MELCHIOR DE GRILLY (1)

Recommandation en faveur des Clarisses d'Evian; pourquoi le Saint la trouve inutile.

Annecy, 16 ou 17 décembre (2) 1619.

Monsieur,

Les bonnes Religieuses d'Evian ont desiré que je vous les recommandasse en l'affaire qu'elles envoyent solliciter aupres de Son Altesse (3); mays elles ont tort, ce me semble, car n'ont elles pas avec elles la devote et bienaymée Seur Beatrix, apres l'intercession de laquelle la mienne ne doit point tenir de rang devant vous (4)?

(1) Fils de Jacques du Nant, dit de Grilly, et de Françoise-Gasparde de Clavel, Melchior naquit en 1584 et embrassa l'état ecclésiastique. Le 1er janvier 1606 il obtint des dimissoires qui l'autorisaient à recevoir la tonsure et les Ordres mineurs des mains de Mgr Gribaldi, démissionnaire de Vienne résidant à Evian. La date de son ordination sacerdotale nous est inconnue, mais nous savons qu'il était prêtre lorsque, le 16 avril 1619, il devint titulaire de deux chapelles, l'une à Evian, l'autre à Saint-Paul en Chablais. A son office de « gentilhomme de la chambre » du cardinal Maurice de Savoie, Melchior de Grilly joignit la charge de premier aumônier *(elemosiniere maggiore)* du prince qui, en 1623, lui attribue « la somme de 240 écus pour son traitement. » C'est lui qui fait la distribution des aumônes aux pauvres, aux églises et remet aux chapelains et autres ecclésiastiques les honoraires des messes. (Turin, Archives Camérales, *Comptes Card. M.*, cap. 19, a. 1623, 1626, 1627.) Abbé commendataire d'Abondance en 1635, il serait, d'après la *Chronique* de Bérody, mort à Nice le 5 décembre 1640. (Cf. Gonthier, *Œuvres historiques*, tome III, p. 134.)

(2) Le quantième, disparu de l'Autographe par suite d'une légère mutilation, est fixé à un jour près par la date de deux lettres où il est question de la même affaire et qui durent être envoyées à Turin avec celle-ci. (Voir tome XIX, lettres du 16 et du 17 décembre à Jean-François de Sales et au prince de Piémont, pp. 82 et 85.)

(3) Les Clarisses imploraient la faveur de Victor-Amédée pour obtenir « la place et les masures » de l'ancien château-fort d'Evian, afin d'y bâtir leur monastère. (Voir tomes XIX, p. 85, et XVII, note (3), p. 338.)

(4) Sœur Béatrix était la propre sœur du destinataire. (Voir tome XVII, note (1), p. 339.)

Et neanmoins, puisqu'elles le veulent, je vous supplie donq, Monsieur, de les assister; comm' aussi de perseverer a m'aymer par vostre bonté, ainsy que vous aves tous-jours fait ci devant, et de croire que je vous veux tres affectionnement honnorer toute ma vie,

Monsieur, puisque je suis

Vostre plus humble et tres affectionné serviteur,

FRANÇ[s], E. de Geneve.

.. X[re] 1619.

A Monsieur
[Monsieur] de Grilly, gentilhomme de la chambre
de Monseig[r] le Ser[me] Prince Cardinal.

Revu sur l'Autographe conservé à Nancy, à la Maison-mère de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles.

MMXLI

A LA MÈRE DE CHASTEL SUPÉRIEURE DE LA VISITATION DE GRENOBLE

(FRAGMENT INÉDIT)

Dieu fait de grandes choses en l'âme qui s'abaisse.

[1619-1920(1).]

. . . .

Ma Fille, souvent les fleurs croissent plus belles sur les fumiers que dans les jardins de belle apparence; a cause de la bassesse ou vous vous tenes, *Dieu* fera *de*

(1) Les bas sentiments que la Mère Péronne-Marie de Chastel avait d'elle-même lui inspiraient de « continuels mecontentemens... de tout ce qu'elle faisoit en sa charge, lui estant advis qu'elle gatoit tout. » Un jour, ayant écrit à ce sujet « a notre Bienheureux Pere, il lui repondit ce qui suit : Ma Fille, » etc.

Ces lignes, auxquelles le Ms. cité n'assigne aucune date, semblent devoir se placer entre 1619 et 1620, si on les compare avec les fragments de la même époque et les lettres du 19 août 1618 et du 16 octobre 1620. (Voir tomes XVIII, p. 266, XIX, pp. 94, 355, et la note de la destinataire, tome XV, p. 133.)

*Cf. Luc., I, 48, 49. *grandes choses* en vous *. Tenes vous tous-jours proche de l'Espoux, et il vous donnera son lait et ses mammelles pour nourrir ces cheres jeunes filles dont il veut estre
*Cf. Cant., I, I, 2. aymé * . . . .

Revu sur le texte inséré dans un ancien Ms. de la *Vie de la Mère de Chastel,* conservé à la Visitation de Caen.

MMXLII

A LA MÈRE DE CHANTAL, A PARIS

(FRAGMENT)

Admirable indifférence de François de Sales.

Annecy, [janvier-mai 1620 (1).]

. . . .

Dieu, a qui je suis, fasse de moy selon son bon playsir ; peu m'importe ou j'acheveray ce chetif reste de mes jours mortelz, pourveu que ce soit dans sa grace. Selon le sens, j'aymerois mieux le repos de deça, qui me seroit infiniment paysible apres l'issue de l'affaire qui se traitte de dela ; mais je renonce aux sens, au sang et a
*Joan., IV, 23, 24. la chair, et veux servir *en esprit et en verité* a Dieu* et a son Eglise en toutes les occurrences.

. . . .

(1) Parmi les « papiers trouvés dans le livre des Constitutions » de la Mère de Chantal après sa mort, il y avait « un billet écrit de la main » de saint François de Sales; c'est le fragment que, pour réparer un oubli, nous reproduisons ici d'après le texte publié en 1875 *(Ste J.-Fse de Chantal, sa Vie et ses Œuvres,* tome II, p. 61). — Ces lignes, assurément, ne représentent pas un billet complet; elles ont dû faire partie ou d'une lettre mutilée dont l'Autographe n'a pu être retrouvé, ou d'une autre lettre d'où les éditeurs de 1626 auraient détaché des morceaux pour les insérer, en supprimant le reste, dans le volume des *Epistres spirituelles.*

La date approximative se déduit de l'allusion à « l'affaire qui se traite de dela, » c'est-à-dire au projet conçu par le cardinal de Retz de faire nommer saint François de Sales coadjuteur de l'évêché de Paris, avec future succession. (Voir ci-dessus, note (1), p. 119, et les lettres des 8 janvier, 26 février, 14 mai 1620 à la Mère de Chantal, tome XIX, pp. 101, 152, 193 ; cf. aussi *Lettres de Ste J.-Fse de Chantal,* vol. I, pp. 370, 378.)

MMXLIII

A MADAME DE GRANIEU (1)

(INÉDITE)

Aimable plaisanterie. — Le voyage de Rome et un espoir de l'Evêque. — Rien ne nuit à ceux qui veulent aimer Dieu « sur toutes choses et en toutes choses, » pas même leurs défauts.

Annecy, 18 juillet 1620.

(2) A peu que je ne me plains *(sic)* de vous, ma tres chere et tous-jours certes plus tres chere Fille. Et comment? que j'eusse retenu nostre Seur Superieure de Grenoble par surprise? Vrayment, je ne suis pas de ces gens-la; je ne frappe point sans dire : Garde! Or sus, vous l'aves donq, et vous n'en doutes plus (3).

Mays, quand j'eusse eu une grande colere contre vous, ell'eut esté toute appaysee par le doux et gracieux presage que vostre ame bienaymee fait, que nous aurons encor le bien de nous revoir avant mon depart pour Romme; car je le desire certes grandement, et de plus je le croy, y voyant maintenant des tres grandes apparences, puisque ce voyage commence d'estre douteux (4).

Au demeurant, vous estes tellement et si veritablement ma plus que tres chere fille, que si j'eusse remarqué en vous quelque defaut je vous l'eusse dit ingenuement; mays en si peu de tems on ne les peut pas discerner (5). Ceux que vous ne connoisses pas ne vous nuiront pas, puisque vous voudries bien sincerement les

(1) Laurence de Ferrus, dame de Granieu (voir tome XVII, note (1), p. 395).

(2) Voir le fac-simile placé en tête de ce volume.

(3) La Mère Péronne-Marie de Chastel, venue à Annecy pour accompagner la Sœur Marie-Constance de Bressand destinée au Monastère de Paris, était retournée à Grenoble après le 9 juillet. (Cf. tome XIX, note (1), p. 251.)

(4) En effet, ce voyage n'eut pas lieu, et le saint Evêque put revoir sa fille spirituelle à Belley, vers la fin de septembre. (Voir ibid., p. 194, note (3), et Lettre MDCCXI, p. 354.)

(5) Mme de Granieu avait passé quelques jours à Annecy, du 1er au 5 juin. (Voir ibid., pp. 229, 256, et Lettre MDCLXXVIII, p. 279.)

connoistre; ceux que vous connoistres ne vous nuiront pas, puisque cordialement vous desires de vous en corriger. Rien ne nuit a ceux qui sont tout a fait resoluz d'aymer Dieu sur toutes choses et en toutes choses. Or, vostre cœur est tel, ma tres chere Fille, et Dieu le benisse a jamais, ce cœur-la, et le tienne tous-jours en la tressainte humilité et douceur interieure.

Je n'ay nul loysir d'escrire a la chere Mere (1), mais je la salue de tout mon cœur par l'entremise du vostre tres cher, ma Fille, que Dieu a uni au mien en sa sainte dilection.

Annessi, le XVIII julliet 1620.

A Madame
[Madam]e de Granieu.

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Bourg-en-Bresse.

(1) La Mère de Chastel.

MMXLIV

A LA MÈRE DE CHASTEL
SUPÉRIEURE DE LA VISITATION DE GRENOBLE

(FRAGMENT INÉDIT)

Ne pas tourmenter son cœur, ni s'attendrir sur soi-même.

[1619-1621 (1).]

. . . .

Je voy que vostre cœur a tous-jours un grand desir de bien faire et une crainte de l'imprudence ; mais ne le tourmentés point, je vous prie, ce cœur bien-aymé ; redresses le doucement pour l'amour de Dieu a qui il est dedié, qui le benira et favorisera en tout ce qui sera pour sa gloire.

(1) Ces lignes paraissent bien s'adresser à la Mère Péronne-Marie de Chastel, toujours tremblante sous le fardeau de la supériorité, et ont dû être écrites en l'une des années que nous proposons.

Il faut estre tres humble et courageuse, et Dieu sera vostre force. Gardes vous bien des attendrissemens et des larmes qui proviennent de l'amour et compassion que nous avons sur nous mesme.

. . . .

Revu sur le texte inséré dans un ancien Ms. conservé à la Visitation de Bourg-en-Bresse.

MMXLV

AU DUC DE SAVOIE, CHARLES-EMMANUEL Ier (1)

(INÉDITE)

Recommandation en faveur d'un nouveau converti, fils d'un hérétique obstiné. — Eloge de son courage dans les durs assauts qu'il a dû soutenir pour la foi. — Pourquoi le gentilhomme, réduit à la pauvreté, ne peut profiter des libéralités assignées par le Duc à la Sainte-Maison de Thonon. — Le marquis de Lullin le présentera à Son Altesse.

Annecy, 17 juin 1621.

Monseigneur,

Me resouvenant avec extreme consolation du grand zele que Vostre Altesse tesmoigna a la conversion des huguenotz a Thonon, il y a 25 ans (2), et sur tout du soin qu'elle prit pour le sieur Depréz, l'un des plus obstinés d'entre eux et qui, par son malheur, ne sceut pas faire son proffit de la debonaireté de son Prince souverain (3),

(1) Voir tome XI, note (1), p. 168.

(2) Saint François de Sales a commis une légère méprise en écrivant « il y a 25 ans, » car le duc de Savoie n'alla pas à Thonon avant 1598. Il s'y rendit en grande pompe le 28 septembre pour la célébration des secondes Quarante-Heures, pendant lesquelles il donna de beaux exemples de foi, de piété et de zèle pour le complet rétablissement du culte catholique dans tout le pays. (Voir Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. III, pp. 172-179; la Préface du *Traitté de l'Amour de Dieu*, tome IV, pp. 15-17, et la Lettre du 15 novembre 1603 à Clément VIII, tome XII, pp. 234-237.)

(3) Cet hérétique obstiné était « noble et spectable Pierre de Prez, docteur ès-droits, » propre frère de Claude qui, plus heureux que lui, rentra dans le sein de l'Eglise en 1599. (Voir tome XI, note (1), p. 162.) Son attachement à l'hérésie lui fit encourir la disgrâce du duc de Savoie qui le

je prens une sainte confiance en la pieté de Vostre Altesse, Monseigneur, pour la supplier qu'en lieu du pere il luy playse recevoir le filz, qui, ayant tres bien estudié es loix et se treuvant fort estimé parmi les heretiques, apres avoir meurement examiné les raysons catholiques, avec un courage que Dieu seul peut donner, a la veüe de son pere et de tous ceux de ce malheureux parti, et, s'il se peut dire ainsy, les foulant saintement aux pieds, fit la profession publique de la foy catholique il y a justement un moys (1) ; et apres avoir soustenu une rude batterie de convices, injures, reproches et calomnies, qui sont les armes des hæretiques, en fin s'est retiré, comme au port, dans les Estatz de Vostre Altesse delaquelle il est nay sujet et vassal, dont il s'estime fort heureux. Mays comm' il a quitté son pere pour Dieu, il a quant et quant quitté tous les moyens de sa mayson ; et si ceux que Vostre Altesse donne a la Sainte Mayson de Nostre Dame de Compassion de Tonon pour le refuge des convertis estoyent effectivement receuz selon son

bannit de ses Etats en 1598. Il devint ensuite lieutenant civil et criminel au bailliage de Gex, où le saint Evêque essaya de nouveau de le ramener à la foi, au mois d'août 1603. C'est, en effet, « appres plusieurs disputes faictes en la presence » de deux gentilshommes de la suite du duc de Bellegarde, « entre mondict Seigneur le Reverendissime et le sieur advocat des Prez, juge dudict Gex, » que « de Vangdemair et de Marqueron » se convertirent, tandis que Pierre persista dans l'erreur. (Déposition de Germain Pilliod, *Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 35 ; cf. tome XV, note (1), p. 293.) A la mort de son charitable Pasteur, qu'il n'avait pu s'empêcher d'admirer, cet « homme sçavant, et heretique opiniastre » fit « des vers a la louange de sa vie, qui sont imprimés au livre composé par le R. P. Louys de la Riviere, » liv. IV, chap. LVII. (Déposition de Georges Rolland, ibid., ad art. 53.)

(1) Cinq jours avant, le 12 juin, l'Evêque de Genève avait écrit dans un mémoire adressé au Prince de Piémont : « Il se convertit de tems en tems des honnestes hommes, comme de nouveau le sieur de Prez, sujet de Son Altesse et homme de grande capacité. » (Voir le tome précédent, p. 103.) Celui-ci était donc bien, comme nous l'avons insinué dans la note (3) de la même page, Charles de Prez, avocat au bailliage de Gex, docteur en droit, juge-mage du Chablais pour le roi de France. Il épousa, le 20 janvier 1622, Claudine-Aimée du Clos, dame de la Martinière ; tous deux vivaient encore le 24 janvier 1646, date de la vente de leur maison-forte de la Martinière. « Le sieur de Prez » ne dut pas abjurer l'hérésie entre les mains de saint François de Sales, puisque ce dernier ne fit pas un voyage à Gex en mai 1621 et ne vint à Thonon qu'à la fin du même mois. (Cf. le tome précédent, note (1), p. 81, et la Lettre MDCCCIII, p. 99.)

intention (1), j'eusse procuré qu'il en eut eü sa part ; mays cela n'estant pas, je supplie tres humblement Vostre Altesse de le gratifier de sa providence paternelle, affin que par sa liberalité, ou par l'employ de la personne d'iceluy, il puisse subsister. Et puisque monsieur le Marquis de Lulin (2), qui l'a recueilly fort charitablement, le presentera a Vostre Altesse, je ne m'estendray pas davantage en cette supplication, sachant combien Vostre Altesse prend de playsir a bien faire.

Ainsy Dieu la face de plus en plus prosperer, et je suis invariablement,

Monseigneur,

Vostre tres humble, tres obeissant et tres fidele orateur et serviteur,

Françs, E. de Geneve.

XVII juin 1621, Annessi.

Revu sur l'Autographe appartenant à Mme la comtesse Vassallo Peyron, à Turin.

(1) Dans le mémoire cité à la note précédente, le Saint fait remarquer ce « defaut notable en la Sainte Mayson : il ny a point de refuge pour les con- « vertis, qui neanmoins y doit estre selon la premiere intention pour « laquelle fut erigee cett'œuvre. » En vain le duc de Savoie l'avait-il dotée, dès le début, de douze mille écus et, en 1601, de plusieurs privilèges (cf. le tome précédent, note (2), p. 99); les ministres du prince ne tenaient pas compte de ses ordres. Aussi résolut-il, en 1604, de convertir les diverses « formes irréalisables de sa générosité en une seule mesure, plus simple et plus pratique. » Il assigna « à la Sainte-Maison une rente annuelle et perpétuelle de deux mille écus d'or, à prendre moitié sur les gabelles de deça et moitié sur les gabelles de delà les monts ; » mais depuis 1618, à cause des guerres, l'allocation ducale n'était plus payée. (Voir Lavanchy, *Mém. Acad. Salés.*, Annecy, Abry, 1910, tome XXXIII, pp. 53-57.)

(2) Clériadus de Genève, second marquis de Lullin. (Voir ci-dessus, note (1), p. 3.)

MMXLVI

A LA MÈRE DE CHANTAL

(FRAGMENT)

Ardentes aspirations du saint Evêque.

Annecy, 6 janvier [1621 ou 1622 (1).]

. . . .

Ah ! quand serons nous entierement mirrhe par mortification, encens par orayson et or par charité ? Quand traitterons nous des affaires de ce siecle avec les yeux fichés au Ciel ? Quand affectionnerons nous un chacun au rang qui luy appartient, selon le desir de Nostre Seigneur ? Quand ne chercherons-nous plus rien pour la consolation de nos cœurs ? Quand ne chercherons nous plus que Celuy qui nous va par tout cherchant pour avoir nos cœurs et les remplir de benedictions ? O qu'il est desirable que nous aymions Dieu solidement et constamment ! . . . .

(1) S'il faut en croire le P. de la Rivière, qui nous a conservé ces lignes, le Saint les aurait écrites vers la fin de sa vie : « Ainsi, » dit l'historien après les avoir citées, « lascheoit la bride à ses interieurs sentimens ce sacré Prelat, à mesure qu'il sentoit venir sa mort... » *(La Vie de l'Illme et Rme François de Sales*, 1625, liv. IV, chap. LII, p. 618.) L'allusion aux présents des Mages fait songer à la fête de l'Epiphanie : c'est la double raison de la date oscillante proposée.

MMXLVII

A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION

(FRAGMENT)

Les grandes résolutions d'un Fondateur.

1621-1622 (1).

. . . .

J'ay fait des resolutions bien grandes de me reposer

(1) L'appellation de « Fille » ne permet pas de songer à la Mère de Chantal pour destinataire de ces lignes. En les rapprochant de celles écrites

entierement en Dieu, de suivre tranquillement sa providence et de ne tenir gueres de conte de cette prudence naturelle, specialement es choses qui dependent de la celeste grace, comme les vocations de nos Seurs, l'erection des Maysons et la conduite d'icelles.

Soyes toute courageuse, ma chere Fille ; Dieu est nostre Tout, et il tient le cordeau de nostre conduite dans les labyrinthes et embarras que la sagesse humaine fait en cette vie mortelle ; *tout reuscit a bien a ceux qui l'ayment* *. . . . . *Rom., VIII, 28.

à la Mère de Monthoux le 24 juillet 1621 (voir le tome précédent, p. 110, lignes 1-6), nous devons exclure de nos conjectures la Supérieure du Monastère de Nevers et proposer plutôt la Mère de Chastel ou la Mère de Blonay, et de préférence la seconde. Le saint Fondateur, en effet, lui confiait volontiers ses pensées touchant sa chère Congrégation (cf. ibid., p. 289). De plus, parmi les fragments joints à celui-ci et cités comme une seule lettre par le P. de la Rivière (liv. IV, chap. XXV, pp. 473, 474), se trouvent quelques paroles dites en décembre 1622 à la Supérieure de la Visitation de Lyon et insérées dans le recueil des derniers entretiens de saint François de Sales. (Voir tome VI, Appendice E, p. 419, lignes 29-33.)

La date est suggérée par le texte lui-même et par le rapprochement avec la lettre à la Mère de Monthoux, signalé ci-dessus.

MMXLVIII

A MONSEIGNEUR JEAN-PIERRE CAMUS
EVÊQUE DE BELLEY (1)

(FRAGMENT)

Comment l'Evêque de Belley est à la fois père, frère et fils de l'Evêque de Genève.

[Fin 1609-1610 (2).]

. . . .

De mesme, je vous veux regarder comme pere, a

(1) Voir tome XIV, note (1), p. 139. — Bien que les quatre fragments suivants puissent se dater d'une manière probable, nous les groupons ici pour ne pas les mélanger avec les textes authentiques. Ces morceaux le sont certainement aussi pour le fond ; mais il est difficile d'assurer que Mgr Camus, en les citant dans *L'Esprit du B. François de Sales*, n'y a pas ajouté quelque chose du sien. Pour la même raison, nous ne substituons pas l'orthographe du Saint à celle de l'édition d'où ils sont tirés (Paris, Alliot, 1639-1641).

(2) « Apres avoir receu par l'imposition de ses mains sacrees le caractere

cause des advantages de nature et de grace que Dieu vous a donnez au dessus de moy ; et comme frere, puisque Dieu nous a mis en mesme rang de pastorat en l'Eglise de Dieu. Et puisque vous le voules ainsi, comme fils (et fils unique, puisque Dieu ne s'est point servi de mon ministere pour consacrer aucun autre Evesque que vous), à raison de *la grace que Dieu a respanduë en* vostre ame *par l'imposition de mes mains ;* grace que
* II Tim., I, 6. je ne vous conjure pas de *resusciter* en vous *, car je suppose qu'elle n'y est jamais morte, mais de ne la laisser
*Cf. I Cor., XV, 10. point *vuide* *, c'est a dire inutile, mais de l'employer utilement au service de nostre grand Maistre, selon les talens qu'il a pleu a sa bonté vous communiquer.

. . . .

que je porte, » raconte l'Evêque de Belley dans *L'Esprit du B. François de Sales* (tome VI, Partie XVIII, sect. XXXIII), « je ne pry pas seulement la confiance de l'appeller mon Pere, mais je creu que j'avois droit de le nommer ainsi. Mais pource que je le voyois tousjours avec un respect si modeste envers moy..., sans pouvoir obtenir qu'il m'appellast son fils, je le pressay un jour si fort par lettres de me donner ce titre, » que « son affection luy suggera une invention tres-ingenieuse... Il m'escrivit donc qu'encor que le respect ne se separast jamais du vray amour, il falloit neantmoins prendre garde qu'il ne le suffoquast pas, d'autant que le respect excessif engendre une crainte servile qui ne convient pas a l'amour qui doit estre franc et ingenu. Mais aussi l'amour sans respect degeneroit dans une privauté messeante et qui donnoit dans l'insolence. Que pour me contenter donc, et pour se contenter aussi soy-mesme, et sans violer la reverence que le sainct amour qu'il avoit pour moy luy commandoit de porter au caractere que le Sainct Esprit avoit imprimé en mon âme par son ministere et l'imposition de ses mains, il me vouloit considerer en trois manieres, manieres ausquelles le patriarche Jacob regarda son fils Joseph; car il le contempla selon les trois qualitez de pere, de frere et de fils. » Puis M[gr] Camus cite l'extrait de lettre que nous donnons ici.

L'Evêque de Belley ayant été sacré le 30 août 1609, la date est certainement comprise dans les derniers mois de cette année-là, ou dans les premiers de la suivante.

MMXLIX

AU MÊME

(FRAGMENT)

Le fardeau du cinnamome et le faix des moissonneurs. Martyrs et confesseurs tout ensemble.

[Fin 1609 ou 1610 (1).]

. . . .

Quel honneur pour vous, quel bonheur, que Dieu s'en daigne servir pour deslier tant de pauvres ames, ou les retirer de la mort du peché, qui est la region de *l'ombre de mort*, pour les ramener au jour * et à la vie de la grace! Ce fardeau est semblable a celuy du cinnamome, qui fortifie et recree par son odeur celuy qui en est chargé. Il en est comme des vendangeurs et des moissonneurs, qui ne sont jamais si contens et joyeux que quand ils plient souz leur faix *: qui les a jamais oüi plaindre de l'exces de la moisson ou de la vendange?

* Luc., I, 79.

* Cf. *Introd. a la Vie dev.*, Preface.

Je voi bien pourtant que vous voules que je vous pleigne un peu et que je soufle sur vostre agreable mal; or sus, ainsi soit-il. Je vous avouë donc, que, comme l'on appelle martyrs ceux qui confessent Dieu devant les hommes, c'est a dire qui rendent tesmoignage par leurs souffrances à la verité de la foy, il n'y auroit pas grand danger quand on appelleroit ceux la encore martyrs, en quelque maniere, qui confessent les hommes devant

(1) Mgr Camus raconte (ouvrage cité, tome I, Partie I, sect. XXII) que son saint consécrateur et Père spirituel voulut, dès qu'il fut dans la charge pastorale (donc en 1609 ou 1610), qu'il en exerçât les fonctions, notamment celle de réconcilier les âmes au Sacrement de la Pénitence. Le nouvel Evêque contesta un peu sur ce dernier point, finit par obéir, et vit bientôt son confessionnal assiégé. « Un jour, las et harassé d'une telle fatigue, » dit-il, « je luy mandois que pensant faire un confesseur, il avoit fait un martyr. Il me respondit d'une grace toute singuliere, qu'il cognoissoit bien que la vehemence de mon esprit souffroit les douleurs d'une femme qui accouche; mais que j'eusse bon courage, et me souvinsse de ce qui est escrit, que la femme qui enfante a beaucoup de tristesse, mais qu'elle se trouve en joye aussi tost qu'elle a mis au monde une creature raisonnable. — « Quel honneur pour vous, » etc.

Dieu, voire quand on les nommeroit confesseurs et martyrs tout ensemble.

. . . .

(DCLXVII ?)

AU MÊME

(FRAGMENT)

Le salaire et le bonheur de ceux qui enseignent aux autres les voies de la justice. — Une « chose royale. »

[Annecy, 7 mars 1611 (1).]

. . . .

Tout homme qui veut enseigner aux autres les voyes de justice, se doit resoudre à souffrir leurs inegalitez et injustices, et à recevoir leurs ingratitudes pour son salaire. O que *vous serez heureux quand les hommes* mesdiront de vous *et* en *diront toute sorte de mal*, en haine de la verité que vous leur proposerez ! *Resjoüissez-vous avec beaucoup d'allegresse, d'autant que vostre loyer est grand dedans les cieux**. C'est une chose royale d'estre calomnié pour avoir bien fait et d'estre lapidé pour une bonne œuvre.

*Matt., v, 11, 12.

. . . .

(1) Si l'on en croit Mgr Camus (tome I, Partie I, sect. IV), ce fragment aurait fait partie de la lettre du 7 mars 1611 (voir tome XV, Lettre DCLXVII, et note (1), p. 28). C'est sous toutes réserves que nous proposons la même date, car on ne voit pas pourquoi les premiers éditeurs auraient retranché ces lignes du texte qu'ils ont publié, et d'autre part, le Saint a pu les écrire dans une autre circonstance.

MML

AU MÊME

(FRAGMENT)

Deux lois impérieuses. — Soldats déférents à l'égard de l'Eglise. Les permissions qu'il faut leur donner.

Annecy, fin février ou commencement de mars 1613 (1).

. . . .

Vrayement, vous avez bonne grace de me consulter sur ce que des soldats mangeront en Caresme, comme si la loy de la guerre et celle de la necessité n'estoient pas les deux plus violentes de toutes les loix et par delà toute exception ! N'est-ce pas encore beaucoup que ces bonnes

(1) D'après l'auteur de *L'Esprit du B. François de Sales* (tome II, Partie IV, sect. xx), ces lignes furent écrites en un temps où, « la raison d'Estat ayant fait naistre quelque mes-intelligence entre la France et la Savoye, on arma de part et d'autre, et... il y eut des garnisons mises durant le quartier d'hyver en diverses villes du diocese » de Belley. Ceci se rapporte sans aucun doute à l'année 1613. La guerre du Montferrat venait d'éclater, et le duc de Bellegarde surveillait la frontière, prêt à la franchir au moment propice. (Voir tome XVI, note (3), p. 27.) Le mercredi des Cendres tomba cette année-là, le 20 février, d'où notre date approximative.

C'est en effet au début du Carême que les capitaines des troupes vinrent demander pour leurs soldats la permission d'user d'œufs et de fromage. L'Evêque de Belley, très rigide, ne sut à quoi se résoudre et dépêcha un homme au Saint pour avoir son avis. Il « me respondit, » raconte Mgr Camus, « d'une façon tout à fait amiable, qu'il reveroit la foy et la pieté de ces bons centuriens qui m'avoient presenté ceste requeste, laquelle estoit tres-digne d'estre enterinée, veu qu'elle edifioit, non pas la Synagogue, mais l'Eglise. Au reste, que je ne la devois pas seulement accorder, mais l'estendre, et au lieu d'œufs, leur permettre de manger des bœufs, et au lieu de fromages, de manger les vaches mesmes, du laict desquelles on les faisoit. Vrayement, adjoustoit-il, vous avez bonne grace de me consulter, » etc.

Citant ailleurs le même fait (tome V, Partie XV, sect. xxxiii), le narrateur rapporte que François de Sales, dans sa lettre, assurait que « sainct Jean Baptiste, avec toute son austerité du desert, eust esté bien plus indulgent aux gens de guerre, ausquels il ne recommandoit que deux choses : d'estre contents de leur paye, et de ne battre point leurs hostes. » Il alléguait encore « l'exemple de Spiridion qui mangea de la viande en Caresme, non qu'il en eust necessité, mais seulement pour exciter à en manger un hoste qui l'estoit venu voir et qui en avoit besoin. »

gens se sousmettent à l'Eglise et luy deferent à respect, de demander son congé et sa benediction ? Certes, ils font mentir celuy qui a chanté que

* Lucan., Pharsal., l. IV, vers. 297.

(*) « Nulla fides pietasque viris qui castra sequuntur *. »

Dieu vueille qu'ils ne fassent rien de pis que de manger des œufs ou des bœufs, des fromages ou des vaches ; s'ils ne faisoient point de plus grands desordres, il n'y auroit pas tant de plaintes contre eux.

. . . .

(*) « Il n'y a ni foi ni piété en ceux qui suivent la profession des armes. »

MMLI

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION (1)

(FRAGMENT)

Comment vivre en union avec la Sainte Vierge.

. . . .

Ma Fille, ne quittes point de veuë la sacree Vierge, vostre sainte Dame ; ayes-la tous-jours presente, non par imagination qui tyrannise votre teste, mais par affection qui dilate vostre cœur, et par memoyre qui occupe saintement vostre ame . . . .

Revu sur un ancien Manuscrit de l'*Année Sainte de la Visitation*, conservé au Monastère d'Annecy.

(1) On pourrait proposer avec quelque vraisemblance le nom de la Sœur Péronne-Marie de Chastel (1610-1618), ou celui de la Sœur Marie-Adrienne Fichet (1611-1622).

MENUS FRAGMENTS [1]

MMLII

A LA MÈRE DE CHANTAL

. . . .

mais bien sain, Dieu merci, pour tout le reste.

Je feray tenir vos pacquetz, et seray eternellement, comme vous sçaves, vous mesme. Nostre Seigneur soit a jamais au milieu de nostre cœur.

Revu sur l'Autographe appartenant au comte d'Asnières de Sales, à Metz, par Annecy.

(1) Les six fragments reproduits ci-après et les deux adresses qui les suivent sont classés sous un numéro d'ordre non pas à cause de leur importance, mais parce qu'ils représentent des lettres inédites dont seuls ces lambeaux ont pu être retrouvés.

MMLIII

A LA MÊME

. . . .

est pas treuvé. Cependant, mille et mille fois le bonsoir, et Dieu soit vostre repos. *Amen.*

Revu sur l'Autographe appartenant à Mme Depierre, veuve Michel, à Nice.

MMLIV

A LA MÊME

. . . .

Cependant, en verité, cela n'est rien que vraye santé.

Bonsoir, ma tres chere Mere ; Dieu benisse nostre cœur. *Amen.*

Revu sur l'Autographe conservé à Verneuil, dans le trésor de l'église Notre-Dame.

MMLV

A UNE PERSONNE INCONNUE

. . . .
et mon intention encores ; quil me faschoit, apres avoir demeuré vingt ans ensemble, de nous separer sans sujet. Il persista encores ; et je luy dis quil y penseroit encor un peu, et puis. . . . .

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Chambéry.

MMLVI

A UNE PERSONNE INCONNUE

. . . .
si suis je bien de la chere petite Catine, qui est bien joyeuse, ce me semble, d'estre aupres de monsieur son grand . . . .

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Nancy.

MMLVII

A UNE DAME (1)

Madame,

Je prendray tous-jours a beaucoup d'honneur de recevoir non seulement vos lettres, mais aussi vos . . .

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Turin.

(1) Ces lignes se trouvent au verso d'une petite pièce de vers écrite par les premières Religieuses de la Visitation ; elles sont donc postérieures à 1610.

MMLVIII

ADRESSE D'UNE LETTRE AU CHANOINE JEAN-FRANÇOIS DE SALES (1)

A Monsieur,
Monsieur de Boisy,
Chantre et Chanoyne de l'Esglise cathedrale de Geneve.
A Nicy.

En son absence, a madame de Chantal, qui ouvrira le pacquet et la lettre du Sr de Boysi, pour faire selon icelle au plus tost.
A la Visitation.

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Rennes.

(1) La lettre dont il ne nous reste que cette adresse a dû être écrite entre 1611 et la fin de 1614, comme le prouve la mention de « Madame de Chantal... a la Visitation. » En janvier 1615, celle-ci partit pour Lyon et ne revint à Annecy qu'à la fin d'octobre (voir tome XVII, note (1), p. 78); et depuis le mois de septembre de cette même année, M. de Boisy n'était plus seulement « Chantre et Chanoyne, » mais aussi Vicaire général du diocèse. (Voir ibid., Lettre MCXIII, p. 54.)

Seules, les lignes qui suivent l'adresse sont de la main du Saint.

MMLIX

ADRESSE D'UNE LETTRE A LA MÈRE FAVRE (1)

A ma tres chere Seur en N. Sr.,
Ma Seur Marie Jaqueline Favre, Superieure de Ste Marie.
A Lyon.

Soit remise a monsieur Jaquet, maistre des Postes, qui, pour la consolation de monsieur de Montelon (2), en aura soin, sil luy plait.

Revu sur l'Autographe conservé à la Visitation de Reims.

(1) L'envoi d'un message pour « monsieur de Montelon » et la présence de la Mère Favre à Lyon font supposer que nous avons ici l'adresse d'une lettre de 1617-1619, ou du moins sûrement antérieure à juin 1620; car le 6 de ce mois la Supérieure avait quitté le second Monastère de la Visitation et arrivait à Montferrand. (Voir tome XIX, note (4), p. 198.)

(2) François de Montholon (voir tomes XVIII, note (3), p. 303, et XIX, note (1), p. 65).

FRAGMENTS DE LETTRES

A

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL

1604-1622 (1)

MMLX

Dans le trouble et l'inquiétude, remettre tout à Dieu. — Le « coup de fouet » de sa main divine. — Retranchements à faire.

[1604-1605.]

(*Ms. d'Annecy.*)

Vous estes au vray chemin, encor que vous y rencontries de la fange et mille choses fascheuses. Ne vous estonnes de rien qui puisse arriver ; recommandant tout

(1) La plupart des fragments réunis ici sont tirés d'un ancien Ms., découvert en 1921, qui appartenait jadis à la Visitation de Pont-à-Mousson et se conserve actuellement en celle de Nancy. Au recto de la première feuille de garde, ce recueil — un in-4° de 204 pages — porte l'inscription suivante qui en dit la valeur : *Avis que N. St Fondateur donna a N. Ste Mere pour ses besoins spirituels, et que Sa Charité a fait copier a Annessy sur les Origineaux, et a apporté en ce Monastére* (de Pont-à-Mousson) *lorsqu'elle est venüe le fonder en 1626.* — L'écriture, toute de la même main, est très soignée; l'orthographe est bien celle des Religieuses qui composaient à cette époque la Communauté d'Annecy.

Dans ce Ms. se trouvent, avec de nombreux passages des Lettres de 1604-1622 déjà publiées, plusieurs fragments *inédits;* d'autres figurent dans les tomes II, III des Œuvres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal (Paris, Plon, 1875, 1876). Le texte de ceux-ci, pris sur des recueils analogues, mais non de première main, paraît moins sûr que celui du Ms. de Nancy; c'est donc à la leçon de ce dernier que nous donnons la préférence lorsque les deux textes présentent des variantes.

Malgré la valeur incontestable du Ms., il faut faire quelques réserves touchant l'intégrité des extraits qui le composent. La confrontation des Autographes des lettres imprimées avec plusieurs morceaux empruntés aux mêmes lettres prouve, en effet, que la Mère de Chantal ne tint pas à avoir une copie scrupuleusement textuelle : çà et là, des mots sont changés, d'autres supprimés; ailleurs, la phrase a subi des modifications qui, toutefois, n'en altèrent pas le sens. Il est probable aussi que la copiste est responsable de quelques-uns de ces changements. (Cf. tome XIV, note (1), p. 103.)

L'ordre chronologique n'a pas été adopté dans la transcription faite sous les yeux de la Sainte : des passages de lettres de 1619, par exemple, sont suivis d'autres de 1608; puis on revient aux années 1604-1606, pour sauter ensuite à 1616. De là, l'impossibilité de fixer les dates des fragments qu'on va lire ; celles assez vagues que nous proposons sous toutes réserves, se

a la misericorde de Dieu, suives tous-jours ce chemin, car il n'y en a point d'autre.

S'il vous survient quelque trouble ou inquietude, de quelque part que ce soit, ne vous empresses point pour les chasser. Divertisses vous le plus que vous pourres; ne les regardes point, ne les espluches point, mays remettes vous humblement en Dieu, luy recommandant le tout. Receves le comme [un] coup de fouet de sa main, lequel vous aves bien merité (1).

* Vuidés vostre cœur de toute image des choses corporelles; retranchés tant que vous pourres toutes actions et paroles mondaines, affectees et inutiles. * Cf. tom. XIV, p 104.

déduisent surtout de la comparaison de chaque morceau avec les textes de la même époque.

Aux extraits du *Ms. de Nancy*, nous joignons : 1. ceux qui, tirés d'autres recueils et insérés dans les tomes II, III des Œuvres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, n'ont pas été reproduits dans notre tome XIV (voir pp. 103-115); 2. quelques fragments copiés sur deux Mss. gardés à la Visitation d'Annecy et de Caen; 3. enfin, des passages cités, soit par la Sainte dans sa déposition au I[er] Procès de Béatification de l'Evêque de Genève, soit par d'autres déposants, ou par les premiers historiens de saint François de Sales.

La provenance des divers morceaux est indiquée en marge lorsque leur source est manuscrite; les références des imprimés sont données au bas des pages, où nous signalons également, avec les mêmes réserves que plus haut, les extraits qui semblent inédits.

Un numéro d'ordre est placé en tête des fragments qui portent une date approximative; les autres sont groupés à la fin.

(1) Deux alinéas inédits.

MMLXI

L'âme qui ne veut pas offenser Dieu ne doit pas pointiller autour de ses actions. — « Un des grans articles du prouffit spirituel. » — La lecture pieuse.

[1605-1607.]

(*Ms. de Nancy.*)

Je vous recommande sur tout de vous accuser en confession clairement, franchement et simplement*. (1) Je * Cf. tom. XIV, p. 104.

(1) La suite de cet alinéa et la dernière phrase du fragment semblent inédites; le reste se trouve dans le tome III des Œuvres de la Sainte, p. 357.

ne veux plus que vous marchies comme un enfant, pointillant tant autour de vos actions, les espluchant de si pres ; contentes vous que vous ne voudries, pour mourir, offencer Dieu a escient. Alles donq rondement, franchement, *grosso modo,* a la bonne foy.

* Cf. *Introd. a la Vie dev.,* Part. II, ch. XIII; tom. III, pp. 94, 95 (1).

* Adores Dieu le plus souvent que vous pourres par des courtz mais ardens eslancemens de vostre cœur, desquelz je vous ay si souvent parlé. Admires souvent sa bonté, faites luy des reverences interieures, jettes-vous au pied de sa sainte Croix, invoques son ayde, interroges le souvent de vostre salut, donnes luy mille fois le jour vostre ame. Quelquefois ne luy dites mot, mais jettes un simple regard sur sa douceur. C'est icy un des grans articles du prouffit spirituel, parce que nostre esprit hantant si souvent et familierement son Dieu, il se parfume tout de ses perfections.

* Ps. CXVIII, 93.

* Cf. tom. XIV, p. 104.

Repetes souvent vos grandes resolutions de ne jamais vouloir offencer Dieu, comme faysoit David*, s'escriant : Non, mon Sauveur, *jamais eternellement je n'oublieray vos* saintes volontés, *car en icelles, vous m'aves vivifié* *.

Lises peu a la fois, mais avec attention et devotion, et si vous rencontres quelque chose qui vous console, esleves vostre esprit, benisses Dieu qui l'a inspiré a l'escrivain.

(1) On a déjà dit plusieurs fois, que pour la première et la deuxième édition de l'*Introduction a la Vie devote*, saint François de Sales utilisa bon nombre des avis qu'il avait donnés à la baronne de Chantal. (Cf. tome XIV, note (1), p. 105, et Lettre DXV, p. 131.)

MMLXII

Pour quel motif surtout aimer les parents. — Les vertus « de cœur » et les vertus apparentes. — Dans les maladies spirituelles et corporelles, user des remèdes voulus par Dieu, mais s'en remettre, pour le résultat, à son bon plaisir. — Un sentiment et un ardent désir du Saint.

a)

[1605-1607.]

(1) Outre les deux ordinaires motifz d'aymer les parens et amis, par nature et consideration de vostre devoir, adjoustes le troysiesme : parce que Dieu veut que vous les aymies en luy, par luy et pour luy, car cet amour est eternel, et non point fragile ; doux, mais non point pliable ; ardent, mais non point empressé ; affectionné, mais non point chastouilleux. Que vous seres heureuse si vous prattiques bien cet advis ! *(Ms. de Nancy.*

Exerces-vous a l'office angelique, de faire des bonnes inspirations a ceux avec lesquelz vous converses*. * Cf. tom. III, p. 229.

Sur toutes les vertus, je vous recommande les deux cheres vertus que Nostre Seigneur desire tant que nous apprenions de luy, c'est a sçavoir : l'humilité et la douceur de cœur*. Mays prenes garde que ce soyent des vertus de cœur, vous resouvenant de ce que je vous ay dit : que c'est un des grans artifices du diable de faire que plusieurs s'amusent a dire des parolles et faire des gestes exterieurs des vertus, lesquelz, n'examinant pas les affections de leur cœur, pensent estre humbles et doux, et ne le sont neanmoins point en effect. *Cf. Matt., XI, 29.

b)

Tenes vostre cœur au large, reposés-le souvent entre les bras de la Providence divine. Tout ce qui nous arrive nous vient indubitablement de la volonté de Dieu, hormis le peché. Mais cette mesme volonté de Dieu qui nous envoye les maladies spirituelles ou corporelles veut que nous nous servions des remedes qu'elle donne, et que nous tenions nostre volonté preste pour recevoir ou la *(Ms. de Caen.)*

(1) Inédit, sauf le fragment *b)*, imprimé dans le tome II des Œuvres de la Sainte, p. 33.

guerison ou la continuation du mal, comme bon luy semblera. Il faut souvent que vous adories la Providence divine et vous y remetties en toute occasion.

c)

(*Ms. de Nancy.*) Vives joyeuse. Courage, servons bien Dieu, ma chere Fille ; tenons nos cœurs bien fichés dans son costé sacré, ne nous troublons de rien. Cheminons tout a la bonne foy avec luy, car il est bon et nous ayme indubitablement. Je suis bien honteux de ne point sentir son amour en mon ame, mays je sens neanmoins l'amour de son amour, et voudrois bien le respandre en toutes les ames que je rencontre. Qu'a jamais puisse-il combler nos cœurs : c'est mon unique souhait. *Amen.*

MMLXIII

Les effets de l'amour pur à l'égard du prochain expliqués par une belle comparaison. — Comment cet amour parfait se communique. — Le corail et l'amitié.

[1605-1607.]

(*Ms. de Nancy.*) Les amitiés cimentees au sang de l'Aigneau n'ont pas besoin de tant de ceremonies.

. . . .

(1) Il est vray que l'amour pur lie inseparablement les

(1) Ce fragment, les trois premières lignes exceptées, jusqu'aux mots : « comme un fleuve... », reproduit le texte cité par le P. Philibert de la Bonneville, Capucin, dans sa déposition (*Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 28) et dans sa *Vie du B. François de Sales* (Lyon, 1628), chap. XLI, p. 420. Il figure aussi en partie, avec l'addition de nos trois premières lignes et quelques variantes, dans les *Vies* du Saint par D. Jean de Saint-François (1625), liv. V, p. 398, et par le P. de la Rivière (1625), liv. IV, chap. XXIX, p. 493, et chap. VI, p. 379. Ces deux historiens l'insèrent parmi divers extraits de lettres à sainte Jeanne-Françoise de Chantal et comme ayant été adressé à la même destinataire ; mais le P. Philibert de la Bonneville ne le présente pas comme une lettre. C'est donc sous toutes réserves que nous maintenons à ce texte l'attribution que lui ont donnée le Général des Feuillants et le religieux Minime ; car on peut se demander s'il ne serait pas le premier jet de l'un des chapitres de l'*Introduction a la Vie devote* sur les *Amitiés*, ou encore un fragment du *Traité de l'Amour du prochain* que l'Evêque de Genève avait en projet.

cœurs sans toucher les cors. Ainsy saint Gregoire Nazianzene et saint Basile s'entr'aymoyent de cet amour qui, comme un fleuve abondant en eau claire, va doucement la prestant a la campaigne pour toutes sortes de commodités, sans bruit, sans ravages, sans flotz ; car il coule et ne flotte point, il arrouse et ne ravage point, il gazouille et ne bruit point. (a) De mesme, l'amour parfait du prochain qui est selon Dieu, se communique en diverses manieres : il l'ayde par paroles, par œuvres et par exemple ; le prouvoit de toutes ses necessités entant qu'il luy est possible ; il se res-joüit de son bonheur et felicité temporelle, mais beaucoup plus de son avancement spirituel ; luy procure les biens temporelz entant qu'ilz luy peuvent servir pour obtenir la beatitude eternelle ; luy desire les principaux biens de la grace, les vertus qui le peuvent, selon Dieu, perfectionner ; les luy procure par toutes les voyes licites avec grande affection, mais avec quietude d'esprit, sans aucune alteration ; avec une pure charité, sans aucune passion de tristesse ou indignation pour les evenemens contraires.

Et comme le corail, tandis qu'il est en la mer, est un arbrisseau mossu, verdastre et sans beauté, si tost qu'il en est tiré, il rend son vermeil et son lustre* : de mesme, tandis que l'amitié trempe aux objectz des sens, elle n'a ni beauté ni bonté ; mais si tost qu'elle est tiree en Dieu, en l'esprit, en la charité, elle se treuve en sa perfection (b).

* Cf. *Tr. de l'Am. de Dieu*, liv. IV, chap. I (tom. IV, p. 217).

. . . .

Revu sur le texte inséré dans le Ier Procès de Canonisation.

(a) [A la place de la suite de cet alinéa, D. Jean de Saint-François et le P. de la Rivière donnent cette phrase :]

Vray Dieu, que cette sorte d'amitié est angelique, aymable et amiable !

(b) *en* — son esclat.

MMLXIV

Pourquoi la souffrance, et comment l'endurer. — Trois remèdes contre le trouble qu'apportent à l'âme les évènements de cette vie.

[1605-1608.]

(Ms. de Nancy.)
*Cf. tom. III, p. 134.

* Resouvenés vous souvent que Nostre Seigneur vous a sauvee en souffrant et endurant, et que, de mesme, nous devons faire nostre salut en souffrant les injures et les contradictions et desplaysirs ; et partant, il les faut endurer avec le plus de douceur et de resignation qu'il sera possible, selon la mesure qu'il plaist a Dieu les nous envoyer.

(1) Pour ne vous point troubler de ce qui arrive en cette vie temporelle, penses souvent a sa briefveté et a l'eternité de la future ; penses aussi a la Providence de Dieu, laquelle, par des ressortz inconneus aux hommes, conduit toutes sortes d'evenemens au prouffit de ceux qui le craignent. Consideres tout ce qui vous est arrivé de fascheux jusques a present, et comme tout cela est esvanouy et dissipé, car il sera de mesme en ce qui vous arrivera des-ormais : si qu'il faut avoir une douce patience en tous evenemens.

(1) Voir Œuvres de la Sainte, tome III, p. 357.

MMLXV

Respect qu'on doit porter aux prêtres. — Le Directeur veut pouvoir manier l'âme de la Baronne. — Les actes d'amour et de confiance seront le remède à tous ses maux intérieurs. — Exemple de la femme mariée, proposé à l'âme épouse de Jésus-Christ.

[1605-1608.]

a)

(1) Je n'appreuve nullement que l'on se serve des prestres comme des valetz de mayson, pour le seul trafiq

(1) Déposition de la Sainte *(Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 38), publiée pour la première fois par l'abbé de Baudry, *Divers suppléments aux Œuvres de saint François de Sales* (Lyon, 1837), et rééditée en 1876 dans les Œuvres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, tome III, pp. 93-246.

des choses temporelles ; car encores que quelquefois la pauvreté le leur permette et face desirer, veu qu'ilz sont rustiques et gens de peu, si est ce qu'il ne faut pas que nous perdions le respect deu a leur qualité et caractere. Je voy que par tout on les regarde selon leur extraction et condition temporelle ; mais je ne le puis souffrir sans mal de cœur.

b)

(1) Ma chere Fille, non certes, je ne doute ni peu ni prou de vostre confiance ; aussi vous dis-je que je veux vous employer comme chose qui m'est entierement remise, pour estre maniee selon mon gré au service de Dieu. *(Ms. de Caen.)*

Le remede a toute tentation, secheresse, contradiction, bref a toutes choses generalement, sont les actes d'amour, lesquelz se feront vivement et promptement, retournant simplement son cœur a Nostre Seigneur avec des paroles pleines de confiance et d'amour, sans regarder ni disputer contre la tentation ou la chose qui fasche, mais comme feignant de ne la point voir, sans neanmoins tant multiplier les paroles d'amour. Et comme la femme mariee n'a son recours en tous ses travaux qu'a son mari, et ne veut conserver son honneur que pour le seul amour qu'elle luy porte, et non pour la crainte du deshonneur ou pour le desir de l'honneur, ainsy en doit faire l'ame fidele a l'endroit de son cher Espoux Jesus.

(1) Ces deux alinéas, sauf les lignes 14, 15, se trouvent dans le tome II des Œuvres de la Sainte, pp. 29, 30.

MMLXVI (1)

Un mot de saint Augustin. — Dieu répond à tous ceux qui lui demandent conseil ; d'où vient que beaucoup n'entendent pas sa réponse ? — Le serviteur fidèle. — Comment combattre la vaine gloire. — L'obéissance amoureuse et la simplicité.

[1606-1608.]

Saint Augustin dit qu'il rapportoit « a Dieu ce qu'il pouvoit voir et penser, bien que ce fust chose de petite *(Ms. de Nancy.)*

(1) Inédit.

consequence et de neant ; toutefois, il luy en demandoit conseil du mieux qu'il luy estoit possible, comme a la Verité qui preside*. » Plusieurs personnes demandent conseil a Dieu de diverses choses ; il respond a tous par une seule response et tout a coup, par parole ouverte et claire; mais ilz ne l'entendent pas tous-jours, bien qu'il ayt parlé clairement, car ilz s'addressent a luy pour demander conseil de ce qu'ilz veulent, et ilz n'ont pas tous-jours ce qu'ilz demandent. Celuy, a la verité, est tres *bon et fidele serviteur** qui ne regarde d'avoir response conforme a sa volonté, mais veut seulement ce qu'il oyt et entend estre a Dieu aggreable par la response qu'il luy plaist de faire, conformant sa volonté a celle de la divine Majesté.

* De Magistro, xi, 38. (P. L., tom. lii, col. 1216.)

* Matt., xxv, 21, 23.

* Si tost que l'entendement vous representera quelque gloire ou honneur, ou que le monde vous en donnera, incontinent jettes-les tous aux pieds de Nostre Seigneur par un simple regard, luy baysant les pieds ou les mains.

* Cf. infra, p. 154.

Saint Pierre dit* : Purifies *vos ames en l'obeissance* laquelle ne procede pas de la seule necessité, ains d'une franche volonté et desir de plaire a Dieu. La volonté du superieur, en quelque façon que nous la connoissions, nous doit servir de precepte. Les considerations que je desire en vostre obeissance, elles sont toutes en une : car je ne desire que la simplicité, laquelle fait acquiescer doucement le cœur aux commandemens et fait qu'on s'estime bien heureux d'obeir, mesme aux choses qui repugnent, et plus en celles-la qu'en nulle autre.

* I Ep., i, 22.

Ne desires rien que ce que Dieu veut. Faites ce que celuy qui vous a en charge dit, pourveu que vous n'y reconnoissies point de peché ; et par consequent, veuilles ce que veut vostre superieur, et vous voudres ce que Dieu veut : et vous voyla vrayement obeissante et contente.

Je prie Dieu qu'il vous octroye cette grace, de l'amour de la volonté de Dieu.

MMLXVII (1)

Les vœux du Père pour lui-même et pour sa Fille spirituelle. — La mortification dans les repas. — Quel est le seul désir qui remplit le cœur de François de Sales.

[1606-1608.]

a)

Je suis tous-jours plein de desirs que Jesus Christ nous remplisse en toutes les parties de nostre ame, et qu'il nous pousse en l'interieur et en l'exterieur ; qu'il soit le mouvement et le repos de nostre cœur, affin qu'en tout et par tout il soit glorifié en nous. *Amen.* *(Ms. de Nancy.)*

b)

Deux ou troys fois la semaine, mortifies vous au manger, laissant ce qui viendra le plus a vostre goust et mangeant ce qui y sera le moins. Esvites tout choix, tant que vous pourres. C'est grand cas ! je suis tous-jours apres ces choix que je voudrois que nous n'eussions point, pas mesme parmi les hommes; combien moins avec Dieu.

c)

Vive Jesus ! O ma Fille, que je desire de l'aymer et que je voudrois bien que chacun l'aymast ! Mon cœur est vuide de tout autre bien que de celuy la. Je vous recommande ce cœur. Vive Jesus !

d)

Vives joyeuse, ma chere Fille, et conserves uniquement vostre cœur pour vostre Sauveur. Je le supplie qu'il soit nostre Tout et que nous soyons tout a luy.

(1) Fragments inédits.

MMLXVIII

Aimer indistinctement toutes les croix qui nous arrivent. — Quelles sont les meilleures. — Les croix « un peu mignardes ». — Ce qui donne le prix à la croix.

[1604-1609.]

(1) On n'a jamais sceu d'asseurance de quel bois la Croix de Nostre Seigneur fut faite ; c'est, je pense, affin que nous aymassions esgalement les croix qu'il nous envoyeroit, de quel bois qu'elles fussent composees, et que nous ne dissions pas : cette croix ou celle-ci n'est pas aymable parce qu'elle n'est pas de tel ou de tel bois.

Les meilleures croix sont les plus pesantes, et les plus pesantes sont celles qui nous sont plus a contrecœur selon la portion inferieure du cœur. Les croix que l'on rencontre emmi les rues sont excellentes, et encor davantage celles que l'on treuve dans la mayson ; a mesure qu'elles sont plus importunes, elles sont meilleures que les cilices, les disciplines, les jeusnes et tout ce que l'austerité a inventé. C'est la ou paroist la generosité des enfans de la Croix et des habitans du sacré mont de Calvaire.

Les croix que nous faysons ou que nous inventons sont tous-jours un peu mignardes, parce qu'il y a du nostre, et pour cela elles sont moins crucifiantes. Humilies vous donq, et receves joyeusement celles qui vous sont imposees sans vostre gré. La longueur de la croix luy donne son prix, car il n'y a peyne dure que celle qui dure. *Soyes fidelle jusques a la mort, et* vous aures *la couronne de* gloire *. Vous estes amoureuse du Crucifix : et que voules vous donq estre, sinon crucifiee, puisque « l'amour esgale les amans * » ?

* Apoc., II, 10.

* Adagium Pithagoræ attributum.

(1) P. de la Rivière, *Vie de l'Illme et Rme François de Sales* (Lyon, Rigaud, 1625, liv. IV, chap. XVI, p. 425) et, avec quelques variantes, D. Jean de Saint-François, *Vie du Bienheureux Mre François de Sales* (seconde édition, Paris, Soly, MDCXXV, liv. V, p. 456).

MMLXIX

L'humilité et l'amour du mépris, pierre de touche de l'avancement de l'âme. — Quelle doit être son attitude dans les outrages et les louanges. — Moyen d'attirer en soi les grâces de Dieu. — L'acceptation de notre misère nous approche de lui.

[1605-1609.]

a)

(1) Je desire que vous soyes extremement humble en toutes vos œuvres. Converses tous-jours humblement avec tous, ne tenes conte d'estre reputee et loüee, mais desirés d'estre mesprisee et rebutee ; et jusques a ce que vous soyes parvenue a ce degré d'abjection, ne penses pas avoir prouffité. *Nous sommes* veritablement *serviteurs inutiles* *; il n'est meilleur exercice que de se mespriser soy mesme. Tenes comme un prouffit pour vostre ame les outrages et injures qui vous seront faitz, et vous en res-jouisses. Ne vous attribues point les loüanges des bonnes œuvres et actions, mais portés tout aux pieds de Jesus Christ qui en est l'autheur ; autrement vous luy desroberies sa gloire. (2) Ne desires point d'estre conneuë pour humble, mays pour vile et abjecte. *(Ms. de Caen et déposition de Michel Favre, art. 30.)* * Luc., XVII, 10.

« L'on parvient a l'humilité par l'humiliation et le contemnement de soy mesme, » dit saint Bernard * ; « et il m'est expedient que mon » impuissance et « insipience soit conneuë et, quant et quant, confondue et blasmee de ceux qui la connoistront, car souvent il m'est advenu d'estre injustement loüé de ceux qui ne me connoissoyent. » Celuy qui desire beaucoup de graces doit sentir humblement de soy et ne se pas eslever. * Ep. LXXXVII, ad Ogerium. (P. L., t. CLXXXII, col. 217.)

(3) D'autant plus que l'on perd de consolation pour Nostre Seigneur, d'autant plus on se doit res-jouir de la perdre *, puisqu'il sçaura bien nous la rendre. *(Ms. de Caen.)* * Cf. infra, p. 175.

(1) Imprimé dans les Œuvres de la Sainte, tome II, p. 35.

(2) Cette phrase et l'alinéa qui la suit se trouvent seulement dans la déposition de M. Michel Favre.

(3) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 35.

b)

(Ms. de Caen.) (1) Dieu nous souffre dans nos inutilités, miseres et malices, et nous devons vouloir estre pauvres, infirmes, miserables et imparfaitz pour Dieu. Nous ne sommes point esloignés de Dieu par cette indisposition, ains nous nous en approchons, d'autant que l'amour nous sanctifie dans ces estatz qui semblent si bas.

(1) Inédit.

MMLXX (1)

Compassion surnaturelle du Saint pour les souffrances de sa Fille. — Les holocaustes de l'ancienne Loi et l'écorchement du cœur. — Dieu nous aime : qu'importe le reste ? — Jésus-Christ a tout souffert pour s'unir à son épouse ; que doit faire celle-ci pour lui « tesmoigner ses amours reciproques » et le baiser ?

[1607-1609.]

(Ms. de Nancy.) J'ay de la compassion, sans mentir, mays une compassion douce et souëfve, pour l'esperance que j'ay de voir *vostre jeunesse renouvellee** sous l'effort de ces afflictions interieures. Non, on n'offroit point d'holocauste en l'ancienne Loy qu'elle ne fust du tout escorchee * : il faut que vostre cœur soit escorché tout vif, pour estre offert en holocauste vivant a nostre Dieu. Resignations, renoncement des consolations exterieures, des interieures, des corporelles, cordiales : que nous doit-il chaloir de tout cela, pourveu que Dieu [nous] ayme ? et il nous ayme, pendant que de la pointe de nostre cœur nous nous tenons a luy. Courage, ma Fille ! ce vent de tempeste nous conduira a bon port.

* Ps. CII, 5.
* Cf. Levit., I, 6.

A Dieu, ma chere Fille ; a Dieu, dis-je, soyes-vous, et vous, et vostre cors, et vostre cœur, et vostre ame. Il a bien esté tout nostre : son cors en croix, son cœur en angoisse, son ame en tristesse, et tout ce qui estoit en

(1) Inédit.

luy ; il se contenta de tout souffrir pour adherer *a son espouse**. Mon Dieu, que souffrons-nous a l'esgal ? Oh ! que la rayson veut bien que l'espouse souffre quelque chose pour tesmoigner ses amours reciproques et adherer a son Espoux. Jesus Christ est sur la croix : qui le veut bayser, il faut gravir sur la croix et se piquer aux espines de sa couronne.

*Cf. Gen., II, 24 ; Ephes., V, 31.

VIVE JESUS, VIVE MARIE ! *Amen.*

. . . .

A Dieu, ma chere Fille : la sacree Vierge nostre Dame soit a jamais nostre belle estoille, et son Filz nostre unique Soleil. *Amen.*

MMLXXI

S'abandonner à Notre-Seigneur et dépendre de sa Providence. — Une « resolue resolution ». — En quoi consiste l'amour de Dieu. — La seule gloire à chercher. — Aspirations suggérées pour s'unir à la volonté divine.

[1608-1610.]

a)

(1) Alles fort doucement et paysiblement, continues vos exercices ; laysses a Nostre Seigneur toutes vos affections et vos desirs. Unisses vous tant qu'il vous sera possible a luy, resignes vous en toutes choses a sa divine volonté, dependes absolument de sa disposition et vous confies pleinement a la providence et amour de sa divine Majesté, luy donnant vostre cœur cent fois le jour. Que vostre affection soit en la partie superieure, par une ferme et resolue resolution de n'abandonner jamais la confiance et l'obeissance que vous deves. *(Ms. de Nancy.)*

b)

Nous ne sçavons pas que c'est d'aymer Dieu. Il [l'amour] ne consiste pas aux plus grans goustz et sentimens, mais en la plus grande et ferme resolution et *(Ibid.)*

(1) Cet alinéa, les deux qui le suivent et les lignes 9, 10 de la page 154 semblent inédits.

desir de contenter Dieu en tout, et tascher, autant que nous pouvons, de ne l'offenser point, et de prier que la gloire de son Filz aille tous-jours augmentant. Ces choses sont signes d'amour.

Penses souvent aux vertus de Nostre Seigneur par forme d'entretien, et a celles des Saintz.

(1) Rejettes souvent toute sorte de gloire, et protestes que vous ne voules autre gloire que celle de Nostre Seigneur*. Quittes, renonces aussi ce qui vous pourroit apporter quelque gloire, selon les occasions petites ou grandes.

* Cf. supra, p. 148.

Unisses vous souvent a la volonté de Nostre Seigneur aux occasions petites et grandes, et par aspirations, disant : Seigneur, *je suis vostre** ! Je veux ce que vous voules. Faites en moy vostre volonté. Unisses-moy a vous.

* Ps. CXVIII, 94.

(1) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 35.

MMLXXII (1)

L'examen du cœur et ce qui doit le tenir en repos. — Un acte toujours en notre pouvoir. — Confiance en Notre-Seigneur ; quelle est la mesure de sa Providence à notre égard. — S'attacher à la fin et non aux moyens. — Manière de combattre les pensées de jalousie. — L'esprit de douceur et l'esprit de souffrance. — Il faut s' « accommoder » à sa croix.

[1608-1610.]

(Mss. de Nancy et d'Annecy.)

Celuy qui veut estre entierement a Nostre Seigneur doit souvent examiner son cœur pour voir s'il est point attaché a quelque chose de la terre ; et s'il treuve qu'il n'y a rien que ce soit qu'il ne voulust quitter pour faire la volonté de Dieu, c'est une grande fidelité, avec laquelle il doit demeurer en repos, et doit prendre tout ce qui luy arrive comme de la main de Dieu, simplement.

Nous n'avons rien en nostre pouvoir que le simple acte de foy : c'est pourquoy il ne nous faut point fascher quand nous n'avons ou ne pouvons ceci ou cela ; il faut tout attendre de la volonté de Dieu.

(1) Inédit, sauf les lignes 3, 4, 20, 29, 30 de la page suivante, imprimées dans les Œuvres de la Sainte, tome II, pp. 36 et 14, n° 39.

Pour la confiance, il suffit de connoistre son infirmité, et dire a Nostre Seigneur que l'on veut avoir toute sa confiance en luy. La mesure de la Providence divine sur nous est la confiance que nous y avons. O Dieu ! reposons nous entierement sur cette Providence sacree, et demeurons entre ses bras comme un petit enfant sur le sein de sa mere.

Il se faut attacher a la fin, qui est Dieu, et a sa volonté, et non pas aux moyens ; il s'y faut bien affectionner, mais non pas en sorte que si Dieu les oste il s'en faille troubler. Allés tout a la bonne foy ; aux choses d'importance que vous feres, soyes seulement attentive. N'alles pas examinant tant de petites choses ; que vostre cœur soit fort resolu. Je veux que vous observies ces regles.

S'il arrive des pensees d'envie, celuy contre lequel elles viendront il le faut embrasser avec le cœur et, comme si l'on le tenoit entre ses bras, le porter et colloquer dans le sein de Nostre Seigneur et nous loger au fin bas lieu.

L'esprit de douceur, c'est le vray esprit de Dieu ; l'esprit de souffrance, c'est l'esprit du Crucifix. Et partant, croyes moy : l'on peut faire entendre la verité et faire les remonstrances, mays tout doucement. Il faut avoir l'esprit d'indignation contre le mal et estre fort resolu de n'y acquiescer jamais ; il faut pourtant demeurer avec grande douceur a l'endroit du prochain.

Maintenant que vous communies si souvent (1), dame, il faut faire les œuvres des grandes vertus. Mortifies vous en ces petites saillies contre les imperfections du prochain, les reprimant avec l'esprit de douceur. Feres-vous pas en fin ?

La croix est de Dieu : il ne [la] faut point regarder, mais s'y accommoder, comme l'on feroit avec une personne avec laquelle il faudroit tous-jours demeurer ; il n'y faut plus penser, mais aller doucement, et prendre toutes

(1) Pendant le Carême de 1608, Mme de Chantal fut autorisée par son Directeur à communier quatre fois par semaine (voir tome XIII, p. 357) ; il est probable qu'il lui fut permis ensuite de continuer à s'approcher aussi fréquemment de la Table sainte.

choses simplement, de la main de Dieu, sans aucune reflexion. Nudité et simple unité d'esprit, et la dessus faire l'examen.

MMLXXIII (1)

« La parole de la fervente indifference ». — Leçons à apprendre de saint Paul. Moyen d'acquérir la promptitude à faire le bien.

[1610-1613.]

(Mss. d'Annecy et de Caen.)

Que la parole de saint Paul : *Que vous plaist il que je fasse* ? soit a jamais la parole de nostre ame. Saint Bernard dit * que c'est la parole de la fervente indifference, qui n'a rien a faire que ce que Dieu veut et se sousmet a tout ce qu'il luy plaist. Au contraire, dit il, c'est une molle devotion que celle qu'il faut flatter, essayant ce qu'elle veut faire avant que luy dire ce que l'on veut qu'elle fasse. Apprenons a dire de cœur avec luy [saint Paul] : *J'ay estimé toutes choses comme* fange et *ordure, affin de gaigner* mon *Jesus* * et ses bonnes graces. Que nostre *vie*, comme la sienne, soit *cachee avec* luy *en Dieu ;* je veux dire, *avec Jesus Christ* *. Que les grandes et profondes maximes de verité et l'exercice de resignation facent nostre chemin pour honnorer et glorifier Dieu et luy plaire.

* Act., IX, 6.
* Serm. in Convers. S. Pauli. (P. L., t. CLXXXIII, col. 363.)
* Philip., III, 8.
* Coloss., III, 3.

Pour acquerir la sainte promptitude a bien faire, il la faut demander a Dieu et ne laisser passer aucun jour sans en prattiquer quelqu'action particuliere a cette intention ; car l'exercice sert merveilleusement pour se rendre un chemin aysé a toutes sortes d'operations.

(1) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 32.

MMLXXIV (1)

Peut-on parvenir à la perfection en pratiquant une seule vertu ? — Qu'est-ce que la vertu ? — Dans la charité, toutes les vertus sont comprises. — Diviniser les vertus naturelles. — Comment on acquiert l'habitude de la vertu.

[1610-1613.]

Si par la prattique d'une seule vertu l'on peut parvenir a la perfection ? — Il y en a certaines que l'on peut avoir en perfection sans estre parfait, parce qu'elles ne sont pas vertus essentielles : comme la virginité, l'aumosne et autres semblables. Mays quant aux vertus essentielles, qui en a une en perfection il les a toutes en quelque degré*; et cela se fait parce que la vertu n'est autre chose qu'une certaine moderation faite en la rayson, et non en la chose*. Exemple de la vertu de temperance : quelqu'un boira quatre verres, un autre n'en boira que deux ; il [se] treuvera que le premier aura exercé la temperance, le dernier non, parce que sa necessité portoit de boire cela, et peut estre davantage, et l'autre se pouvoit contenter de demy verre*. La rayson de cela, c'est que la vertu n'estant autre chose qu'une moderation faite en la rayson, fait que l'esprit habitué a une seule vertu se plie facilement a toutes rencontres de la prattique des autres vertus.

(*Ms. de Nancy.*)

* Cf. S. Thom., Ia IIæ, quæst. LXV, art. I.

* Cf. Aristot., Ethic. ad Nicom., l. II, c. VI.

* Cf. tome VI, Appendice, p. 453.

La charité comprend toutes les vertus* : ses actes propres regardent Dieu directement, pour s'unir a luy, s'abandonner, resigner et semblables ; les autres, elle les commande, comme la chasteté, l'humilité.

* Cf. S. Thom., ubi supra, art. III.

Ah ! il faut diviniser les vertus que l'on a naturellement, les dressant toutes a Dieu, et toutes ses bonnes actions.

Les habitudes des vertus ne s'acquierent que par dès

(1) Ce fragment, qui paraît inédit, n'aurait-il pas fait partie d'un entretien à la petite Communauté de la *Galerie* (1610-1612) ? Tout en émettant le doute, nous le laissons, d'après le *Ms. de Nancy*, parmi les morceaux de lettres de 1610-1613 à sainte Jeanne de Chantal.

actes multipliés et [ne] se peuvent conserver que par les mesmes actes, lesquelz venant a cesser, les vertus se perdent et se ruynent *. Et d'autant que nous sommes tous-jours parmi les occasions d'exercer les vertus, si nous manquons a en faire la prattique, nous reculons; si nous la faysons, nous avançons.

* Cf. S. Thom., ubi supra, qq. LI, art. II; LII, LIII, art. III.

Quand on fait bien son prouffit d'une inspiration que Nostre Seigneur donne, il en redonne une autre, et ainsy Nostre Seigneur continue ses graces a mesure que l'on en fait son prouffit.

MMLXXV

Les « menues occurrences » et les « fascheux evenemens ». — Ardent souhait du Saint. — Pourquoi s'humilier. — « Affections » à tirer de la Passion. — Deux sortes de martyrs. — Porter sa croix comme Notre-Seigneur.

[1610-1613.]

a)

(Ms. de Nancy.)

(1) Les menues occurrences donnent occasion aux plus utiles mortifications et resignations. Aux plus fascheux evenemens, il faut adorer profondement la divine Providence.

Il faut, certes, ou mourir, ou aymer. Je voudrois qu'on m'arrachast le cœur ou que, s'il me demeure, ce ne soit plus que pour cet amour *.

* Cf. t. XIV, p. 339.

Le plus ordinaire sejour de l'ame doit estre autour de la Croix, et le pain quotidien de la Religion, la meditation de la Passion !

b)

(Ms. de Nancy.)

Il faut a tout moment se retourner a Dieu, mesme parmi l'action (2).

(1) Inédit, sauf les lignes 5-7, citées par la Mère de Chantal dans sa déposition, ad art. 26; Œuvres de la Sainte, tome III, p. 125.

(2) Au tome II des Œuvres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, p. 31, on lit : « Il faut souvent élever son esprit en Dieu en faisant les actions de Dieu. » La phrase : « L'un des hautz pointz... » s'y trouve à la p. 37; celle qui précède et les trois derniers alinéas sont inédits.

La plus excellente intention de s'humilier est parce que Nostre Seigneur s'est humilié. L'un des hautz pointz de l'humilité, c'est de ne se point excuser.

L'on peut tirer de la Passion de Nostre Seigneur ces quatre affections : la premiere, la crainte ; la deuxiesme, la contrition ; la troysiesme, l'esperance ; la quatriesme, l'amour.

Il y a deux sortes de martyrs : les reelz et les spirituelz. Les spirituelz sont ceux qui sont resolus de plustost mourir, voire de souffrir tous les travaux du monde, que d'offenser Dieu. Et tous les chrestiens le doivent, car personne n'entrera au Royaume celeste qui n'ayt cette resolution.

Portes doucement et tranquillement la croix que Nostre Seigneur luy mesme vous a imposee, ainsy qu'il est dit de ce divin Sauveur, *comme un aigneau* qui *n'ouvre point sa bouche**. *Is., LIII, 7.

MMLXXVI

La statue dans sa niche et le petit oiseau dans son nid. — Souffrir avec amour. Une consolation et un vœu de François de Sales.

[1611 ou 1612 (1).]

a)

Aymes bien et entretenes bien le repos de l'esprit et *(Ms. de Nancy.)* du cors, comme une sainte (2) statue dedans la niche ou son maistre l'a mise, comme un petit oyseau dans son nid, qui n'a ni forces ni jambes pour aller, ni plumes pour voler ; car vostre lict est un nid auquel Nostre Seigneur regardera vostre confiance. Et luy obeisses bien en toutes vos

(1) Le premier et le second de ces fragments inédits datent très probablement de l'une des maladies que fit en 1611 et 1612 la Fondatrice de la Visitation.

(2) Saint François de Sales n'aurait-il pas écrit *sage,* au lieu de « sainte », comme au *Traitté de l'Amour de Dieu,* liv. VI, chap. XI (tome IV, p. 342) ?

necessités, car ce sont les messageres de la volonté de Dieu.

b)

(Ms. de Nancy.) Que puissies-vous souffrir si amoureusement vos petites douleurs, que la douleur soit toute d'amour de la Croix de Celuy qui, par amour, eut tant de douleurs et par tant de douleurs tesmoigna tant d'amour. Faysons en sorte que par nos petites obeissances et souffrances nous soyons en quelque chose conformes a Nostre Seigneur.

c)

(Ibid.) Que j'ay de consolation en cette incomparable unité que la main de Dieu a faitte, et que nul autre ne pouvoit faire! Playse a cette supresme Puissance nous en donner une eternelle jouissance.

MMLXXVII

Ne pas vouloir sentir l'amour. — L'âme irrévocablement abandonnée à Dieu est sûre de l'avoir. — Un cœur « tout escorché » sera un « cœur compatissant ». — Indéfectible unité des deux Saints. — Prière pour leur « unique cœur ».

[1612-1613.]

(Ms. de Nancy.) (1) Consacrons nos travaux a Jesus, attendons son retour en patience; vivons a luy, pour luy, et non pour ses suavités. Nous n'avons rien que nous voulions reserver ni excepter en nos affections qui ne soit tout a Dieu. Que nous doit il chaloir si nous sentons ou ne sentons pas l'amour? puisque nous ne sommes pas plus asseurés de l'avoir en le sentant qu'en ne le sentant pas, et que la plus grande asseurance consiste en cet entier, et pur,

(1) Pour cet alinéa, cf. la lettre du 25 janvier 1612 à la Mère de Chantal, donnée au tome XV, p. 160, d'après l'édition de 1626. Il peut se faire que le texte du deuxième alinéa de celle-ci soit tronqué et que celui du *Ms. de Nancy* soit plus authentique; ce dernier figure au tome II des Œuvres de la Sainte, p. 37.

et irrevocable abandonnement de nous mesme entre les bras de sa divine Majesté*, sans reserve de consolation ou desolation, affin que, d'un cœur tout escorché, mort et maté, il reçoive l'odeur aggreable d'un saint holocauste, et affin que nos Seurs travaillees treuvent chez nous un cœur compatissant et un support suave et amoureux. *Cf. infra, p. 179

(1) Ne veuilles pas penser si vous aves des sentimens, ni pourquoy vous n'en aves point. Alles franchement et tout a la bonne foy avec Nostre Seigneur.

Ouy, ma chere Fille, il faut conserver l'asseurance que Dieu nous conservera et conduira, bien que les sentimens soyent passés; mais une asseurance fort humble et sousmise. La grande, tres absolue et indubitable verité de nostre sainte, tres uniquement unique unité peut estre attaquee, mais non jamais esbranlee.

O Dieu, qui estes la seule affection de toutes nos affections, tenes, voyla nostre unique cœur que nous vous donnons. Conserves, benisses et fortifies nos affections et ces resolutions inviolables, affin qu'a jamais, en cette unité tressainte en laquelle vous l'aves mis, il vous benisse eternellement.

(1) Ce qui suit est inédit.

MMLXXVIII

Conduite à tenir dans les affaires affligeantes. — Chemins qui mènent au port et « bonnes estoffes pour l'avancement d'une ame ». — La consolation prépare aux grands travaux et à la croix.

[1611-1614.]

a)

(1) La Providence de Dieu doit estre nostre unique recours en toute occasion ; puisque nous sommes siens, il nous rendra toutes choses bonnes et utiles. *(Ms. de Nancy.)*

(1) Fragments inédits.

Es affaires qui arrivent qui affligent le cœur, il faut discerner celles ou il y a du remede, et tascher de s'y comporter doucement, paysiblement ; celles ou il n'y en a point, il les faut supporter comme une mortification que Nostre Seigneur vous envoye pour vous exercer et rendre toute sienne, et tous-jours tenir vostre cœur en paix et douceur.

Colloquons nostre bonheur en Jesus Christ crucifié, et passons en paix et patience le reste de ces espineux chemins par lesquelz nous allons au port.

Il faut faire valoir nos peynes, nos travaux, nos ennuis et toutes nos afflictions pour la sainte dilection ; ce sont des bonnes estoffes pour l'avancement d'une ame au tres saint service de sa divine Majesté.

b)

(Ms. de Nancy.)

(1) Je ne sçai si par ces consolations et ardeurs Nostre Seigneur veut disposer nostre cœur aux travaux du service du prochain et au service de l'accroissement de sa gloire, ou bien a la souffrance de quelque grande croix et tribulation que, comme j'espere avec sa grace, nous embrasserons courageusement, humblement et paysiblement, [et] tout ce que sa divine Providence nous presentera.

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 361.

MMLXXIX

Prix de la « resignation de soy mesme » acquise au milieu des contradictions. Un grand bonheur.

[1611-1614.]

(Déposition de la Sainte, ad art. 31.)

(1) Ne faschés point ce pauvre cœur, mais aydes le doucement a tous-jours s'avancer a la sainte resignation de soy mesme. Une once de cette vertu acquise parmi les contradictions, reproches, piques, censures et reprimandes vaut mieux que dix livres acquises d'autre sorte.

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 159.

Ah ! que nous sommes heureux d'avoir juré une eternelle fidelité a nostre cher Maistre ! Il ne faut sinon avoir patience en vivant vertueusement, car il nous arrivera asses d'occasions d'endurer.

MMLXXX

Vouloir la croix, c'est la transformer.

[1613-1614 (1).]

La croix est de Dieu, mais elle est croix parce que nous ne nous joignons pas a elle ; car, quand on est fortement resolu de vouloir la croix que Dieu nous donne, ce n'est plus croix. Elle n'est croix que parce que nous ne la voulons pas ; et si elle est de Dieu, pourquoy donq ne la voulons nous pas ?

(1) Sainte Jeanne-Françoise de Chantal parlant un jour à ses Religieuses de l'acquiescement au bon plaisir de Dieu dans la souffrance, ajouta : « Je vous assure, mes Filles, que lorsque l'on est bien résolue de souffrir ces peines, cela ne gâte plus rien ; car je le sais par expérience, et notre Bienheureux Père me l'a dit fort souvent, et même trois ou quatre années après ma retraite. Une fois il me dit ou il écrivit : La croix est de Dieu, » etc. (*Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa Vie et ses Œuvres,* tome II, p. 436.) C'est d'après ce témoignage de la Sainte que nous plaçons ces lignes entre 1613 et 1614.

MMLXXXI (1)

Le « petit rien » devant la grandeur de Dieu. — Dans la tentation et la souffrance, regarder la Providence et aimer ses dispositions sur nous.

[1611-1615.]

Alles souvent en esprit aux pieds de la grandeur divine et dites luy : O Seigneur, je ne vous offre qu'une pauvre chetifve vefve, une pauvre chetifve Religieuse (2), *(Ms. de Caen.)*

(1) Inédit.

(2) On peut se demander si les mots : « une pauvre chetifve Religieuse » n'auraient pas été ajoutés par la copiste ; dans ce cas, ce premier alinéa devrait plutôt se placer entre les années 1604 et 1606.

toute chetifve et vile ; n'estes vous pas bien bon de regarder une si petite creature, ains un si petit rien comme je suis ?

Quand nous sommes travaillés de tentations ou de choses penibles, quelles qu'elles puissent estre, il faut premierement regarder la Providence divine par l'ordre de laquelle nous sommes en ces combatz ; et, soit qu'ilz nous soyent envoyés pour nostre chastiment, soit qu'ilz nous soyent envoyés pour nostre exercice (ce qu'il ne faut jamais s'amuser a discerner), il faut aymer cette divine Providence, qui est tous-jours tres juste et tres sainte, nous complaysant en son bon playsir et nous conformant a tout ce que sa sagesse fait ou permet, pour penible qu'il soit.

MMLXXXII

Imperfection de l'esprit délicat. — Aimer à se sentir pauvre et faible devant Dieu. — Comment se comporter dans les aridités et les chutes, et se « mettre en la sainte indifference ». — Au lieu de réfléchir sur soi-même, regarder le Sauveur. — Dans quelles dispositions la Mère de Chantal doit aller à l'oraison et ce qu'elle doit y faire.

[1611-1615.]

(Ms. d'Annecy.)

(1) Vostre esprit delicat ne peut rien garder ni souffrir sans le dire, et s'estonne tous-jours un petit au dernier estat et destroit. Oh ! demeurés pleine d'humilité, de simplicité, de courage et de joye cordiale devant Dieu, qui est le tres unique object de nostre amour et de nostre ame. Demeurés ainsy toute en Dieu, ou sensiblement, ou par la foy ; aymés vostre pauvreté, car il est escrit que les *yeux* du Seigneur *regardent sur les pauvres** et que ses oreilles escoutent leurs prieres*.

* Pss. IX, 30, X, 5.
* Ps. IX, penult.

Il ne se faut point soucier de se sentir foible, sçachant que Dieu est fort et bon pour nous. Que nous perdions courage ? Au contraire, ma Fille, j'ayme mieux estre

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 361.

foible que fort devant Dieu ; car les infirmes il les porte entre ses bras, et les fortz il les mene par la main *. *Cf. t. XV, p. 62.

(1) Ne regardes point, ma chere Fille, si vous estes cause de vos aridités ; mays, soit que vous en soyes cause ou non, convertisses les a la gloire de Dieu, les luy offrant en sacrifice comme souffrances et penitences de vos pechés. *(Mss. d'Annecy et de Caen.)*

Dans les mescontentemens que l'on a de soy quand on tombe en faute, au lieu de s'aigrir il faut prendre patience.

Au manquement des satisfactions raysonnables que l'on desireroit, il faut tous-jours avoir patience, et neanmoins tascher d'allentir un peu les desirs, prenant les choses mesmes, pour bonnes qu'elles soyent, avec esprit d'indifference. En fin, il se faut souvent mettre en la sainte indifference et dire : Je ne veux ni cette vertu ni l'autre, je ne veux que l'amour de mon Dieu, le desir de son amour et l'accomplissement de sa volonté en moy.

Il faut du tout quitter les reflexions, et n'en jamais faire en façon quelconque pour voir ce que l'ame fait ou ce qu'elle fera, si l'on fait bien ceci ou cela, ce que l'on deviendra, si l'on a des sentimens ou non, de la satisfaction, des vertus et semblables ; mais au lieu de tout cela, regarder au Sauveur amoureusement et humblement. Il faut bien faire ceci ; sur tout, aller a la sainte orayson avec grande douceur d'esprit et sans volonté d'y rien faire, mais simplement pour y recevoir ce que Nostre Seigneur vous y donnera. Contentes vous d'estre en sa presence, encor que vous ne le voyies ni senties, et que vous ne puissies vous le representer ; mais commences par un acte de foy et, de tems a autre, regardés si vous ne le verres point.

(1) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 34 ; pour les lignes : « En fin, il se faut... sa volonté en moy », voir aussi ibid., p. 12, n° 34, et tome III, p. 361.

MMLXXXIII (1)

La seule chose qui attire le cœur de François de Sales. — Pourquoi le dépouillement total. — Par la souffrance, l'âme parvient à une très simple et délicate union au bon plaisir de Dieu. — L'unique regard de la Mère de Chantal.

[1611-1615.]

a)

(Ms. de Nevers-Mons.)

Ah ! ma chere Fille, Dieu nous le donne, ce saint amour auquel nous aspirons ! Mais, aspirons y donq tout de bon. Certes, toutes choses flestrissent, ce me semble, devant nos yeux, et n'y a rien en terre qui nous puisse justement attirer que cet amour, unique et eternelle occupation de nostre cœur.

b)

Nostre Seigneur vous veut despouiller de toutes choses, affin que luy seul vous soit toutes choses. Que de tresors dans cet abisme d'affliction spirituelle ! Nous pensons que tout soit perdu, et c'est ou nous treuvons la delicate, toute simple et pure union de nostre esprit avec ce divin bon playsir, sans meslange d'aucune lumiere, science, intelligence ni satisfaction. Hé, demeures la en paix, sans estendre la veuë ailleurs qu'en ce pur regard d'unité, sans vouloir voir ni sçavoir comme il se fait.

Dieu soit beny ! *Amen.* (2)

(1) Les deux fragments inédits reproduits ici sont empruntés à un petit Ms. conservé à la Visitation de Nevers-Mons, dont plusieurs pages sont écrites par la Mère de Chantal elle-même ; l'extrait *b)* est de ce nombre.

(2) La Sainte ajoute : « Mon cœur fait comme la vigne, laquelle, par ce retranchement, prent vigeur et se fœconde. » Probablement, elle a résumé ainsi des paroles de son Bienheureux Père ; car ces mots sont suivis des lignes : « O Dieu, quelle benediction... de nostre servitude » de la Lettre MCMLXVI (voir ci-dessus, p. 2), également copiées par elle.

MMLXXXIV

Une partie de la charge d'une Supérieure. — Ce qui nous donnerait le bonheur. — La parfaite simplicité que Dieu demande de la Mère de Chantal et le plus agréable sacrifice qu'elle pourra lui faire.

[1612-1615.]

(1) C'est une partie de la charge de la Superieure de voir avec repos les fautes de sa Mayson et de souffrir doucement les choses qui y arrivent. *(Ms. de Caen.)*

Oh ! que nous serions heureux si nous ne prenions point garde a ce que nous faysons ou souffrons, mais seulement que nous sommes accomplissant la volonté de Dieu, et que ce fust la tout nostre contentement !

C'est une tres grande et parfaite simplicité de n'arrester volontairement son esprit qu'en Dieu seul. Nostre Seigneur vous veut en cette maniere de si parfaite simplicité, tres asseurement ; c'est ce que vous pouves faire de plus aggreable a sa Bonté. Demeurés la et n'en sortes donq jamais, sinon pour voir et faire ce qu'il commande pour son service ; puis, retirés vous incontinent en luy, en cette simplicité qui comprend tout. Vous ne sçauries faire un sacrifice plus aggreable [à Dieu], ni plus utile a vous, a cause de l'activité de vostre esprit. Par la fidelité a cet exercice, vous parviendres a la fin que vous pretendes.

(1) Cette phrase et la suivante se trouvent au tome II des Œuvres de la Sainte, pp. 36, 37 ; le dernier alinéa paraît inédit.

MMLXXXV

La connaissance de la volonté divine doit être fidèlement gardée ; s'y conformer aussi bien dans les ténèbres que dans la lumière. — Manière de traiter avec le prochain et de tirer profit des contradictions. — Quel soin la Mère de Chantal doit laisser à son Directeur. — En toutes choses, l'acquiescement, l'abandon, la « simple remise » à Dieu. — Comment agir et parler.

[1612-1616.]

a)

(Mss. de Nancy et d'Annecy.)

(1) Quand Nostre Seigneur nous a donné ses clartés et la connoissance de sa divine volonté une fois, il faut conserver cette connoissance et la memoyre en doit estre fidellement gardee, affin de demeurer en sa volonté et la suivre estant en secheresse comme durant ses visitations ; car Nostre Seigneur se contente bien souvent de nous monstrer une fois, ou plusieurs, ce qu'il veut que nous fassions, et l'ayant veu, il faut demeurer ferme la, comme ont fait tous les Saintz, auxquelz il n'a pas non plus continué tous-jours ses clartés.

b)

(Ibid.)

(2) Voyci que sa sainte volonté veut que nous soyons humble, douce, condescendante et *simple comme une colombe* *, sans toutesfois exceder, ni faire des indiscrettes excuses ; et supportes le prochain avec grande douceur de cœur.

* Matt. x, 16.

Serves vous des contradictions journalieres pour vous mortifier, les acceptant avec amour et douceur.

c)

(Mss. de Nancy et d'Annecy.)

(3) Laysses moy le soin de la correction de vos defautz et de vostre avancement, et ne veuilles point vous tourmenter pour vouloir entendre, discerner, sentir et sem-

(1) Inédit.

(2) Cet alinéa paraît inédit ; la phrase qui le suit est à la p. 36 du tome II des Œuvres de la Sainte.

(3) Inédit.

blables. Resignes tout cela a Dieu, demeurant en vostre abandonnement et remise de vous mesme a sa conduite. Laysses-le faire ce qui luy plaira, usant d'un simple et doux acquiescement ou acceptation de sa sainte volonté; sur tout aux choses ou il n'est requis de mettre de l'ordre, ne les regardes jamais et ne permettes a vostre esprit d'en faire aucun discours. Uses d'acquiescement; cela fait, retournes aux actes d'amour et a vostre simple remise et delaissement de toute chose a Dieu, vous divertissant, si la chose presse; et alles simplement, confidemment, negligemment, a la bonne foy.

Ouy, ma Fille, parles doucement, bassement; faites que toutes vos actions et vos paroles se facent tranquillement, paysiblement, et non point brusquement ni activement. (1) Il faut beaucoup dire en se taisant, par la modestie, tranquillité, esgalité et patience. Ne respondés pas promptement, ains tardifvement, doucement, humblement, sans toutesfois se relascher de la justice et rayson.

(1) Pour les deux phrases suivantes, cf. Œuvres de la Sainte, tome II, p. 66.

MMLXXXVI

Pas de « tendreté », ni de souci du lendemain. — La volonté de la Mère de Chantal, abîmée en celle de Notre-Seigneur. — Au guide, le discernement; à l'âme, l'aveugle abandon sous la conduite de la Providence, même dans les désolations intérieures. — Le repos en Dieu et l'obéissance.

[1612-1616.]

(Mss. de Nancy et d'Annecy.)

(1) Je voudrois vous pouvoir arracher toute cette tendreté aux contradictions, tentations, privations de ce que l'on desire et, qu'avec un cœur genereux, vous surnageassies. La dessus, dire des paroles de fermeté, de mespris, de courage et de force avec la partie superieure, et ne s'arrester jamais a regarder rien de tout cela, mais

(1) Inédit.

passer outre en vostre chemin, n'ayant nul soin du lendemain, car il n'en faut point avoir ; mais alles a la bonne foy, sous la providence de Dieu, ne vous souciant que du jour present, laissant vostre cœur a Nostre Seigneur, car vous le luy aves donné, sans jamais le vouloir reprendre pour aucune chose. Puisque vous aves abismé vostre volonté dans la sienne, que vous aves prise pour vostre, il ne faut plus rien vouloir, mais se laisser porter et emporter au gré de la divine volonté, dans les effectz de laquelle il faut demeurer doucement et tranquillement, sans se divertir pour chose quelconque, regardant perpetuellement en toutes occasions Nostre Seigneur. Ah, vive Dieu ! tout ce qui n'est pas Dieu ne m'est rien ; mon Dieu m'est tout en toutes choses.

(1) Il se faut contenter de sçavoir que l'on fait bien, par celuy qui gouverne, et n'en rechercher ni les sentimens ni les connoissances particulieres, mais marcher comme aveugle dans cette Providence et confiance en Dieu, mesme parmi les desolations, craintes, tenebres et toute autre sorte de croix, s'il plaist a Nostre Seigneur que nous le servions ainsy ; demeurant parfaitement abandonnee a sa conduite, sans aucune exception ni reserve quelconque, toute, toute, et le laisser faire; jettant
Cf. Ps. LIV, 23. sur sa Bonté tout le soin du cors et de l'ame*, demeurant ainsy toute resignee, remise et reposee en Dieu sous ma conduite, sans soin que d'obeir. C'est ce que nous avons promis.

(1) Cet alinéa, un peu modifié, a été inséré par sainte Jeanne-Françoise de Chantal dans *Les Vrays Entretiens spirituelz*, Entretien X ; voir notre tome VI, p. 165.

MMLXXXVII

L'instrument entre les mains de Notre-Seigneur. — Rester dans l'état où Dieu nous met. — Que doit faire un « pauvre petit esprit ». — Abandon à la Providence. — Se moquer des tentations et parler à Notre-Seigneur d'autre chose. — Dans les peines intérieures qui font perdre pied, regarder notre « cher Capitaine » et employer deux sortes d'armes. — Tout le « faire » de la Mère de Chantal; à quoi elle est obligée.

[1612-1616.]

a)

(1) Il faut demeurer entre les mains de Nostre Seigneur comme un instrument inutile, toute abandonnee a son saint vouloir et Providence, et se contenter de demeurer ainsy doucement*, sans vouloir le sentir ni en faire des actes, demeurant en la connoissance que Dieu luy monstre. En fin, il se faut tenir en l'estat ou Dieu nous met : en la souffrance, souffrir ; en la peyne, patienter ; et voyla la vertu en laquelle il faut demeurer tranquille, (2) sans reflexions d'esprit pour regarder ce que souffre l'ame, ce qui luy donne peyne, ce qu'elle fait, ce qu'elle a fait, ou qu'elle fera. Et qu'elle demeure en cette simple veuë de Dieu et de son neant, patiente et souffrante ; car Dieu nous monstre qu'un pauvre petit esprit se doit de tout et en tout simplement retourner a luy. Il [ne] faut point laisser faire tant de choses a l'esprit ; il le faut retenir doucement, et l'accoyser en Dieu par un mouvement d'amour en la partie superieure, tant parmi les tentations, douleurs, afflictions, craintes, qu'en tous autres evenemens, quelz qu'ilz puissent estre.

(*Ms. de Nancy.*)

* Cf. infra, p. 175.

Laysses tout ce qui vous regarde generalement a la Providence de Dieu : qu'elle gouverne et dispose du cors, de l'esprit, de la vie, de l'ame et de tout selon sa tres

(1) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 37.

(2) Les neuf lignes suivantes, jusqu'à « parmi les tentations », semblent inédites. Pour la suite du paragraphe, voir Œuvres de la Sainte, tomes III, p. 358, et II, p. 37, où les textes sont tronqués.

sainte volonté, sans penser, vouloir, discerner ou craindre chose quelconque. Vivés au jour la journee, et laysses le soin a Nostre Seigneur de tout le reste.

Rejettes les tentations, craintes, prevoyances et semblables en se mocquant. Hé vrayement, je me soucie bien qu'elles arrivent ! — En toutes les tentations extravagantes, il faut plustost parler a Nostre Seigneur de toutes autres choses que d'elles, s'en destournant simplement par un retour amoureux du cœur envers son Sauveur. Et quand il arrivera quelques charges nouvelles, en quoy que ce soit, il les faut remettre entre les mains de Nostre Seigneur ; puis, demeurer en paix.

b)

(Ms. de Nancy.)

(1) Quand l'on est parmi les afflictions interieures sans treuver ou mettre son pied pour treuver repos, alhors il faut, le mieux que l'on peut, regarder nostre cher Capitaine et seule esperance, le doux Jesus ; voir son abandonnement au combat de sa Passion et, a son imitation, batailler de deux sortes d'armes : l'une, de la patience et resignation en la volonté de Nostre Seigneur, s'offrant
Cap. vi, 10. d'avaler ce calice et mettant, avec Job, vostre cordiale consolation a estre ainsy qu'il plaira a Dieu, parce qu'il le veut, et autant de tems qu'il le voudra, sans luy prefiger le terme ni conter les jours comme ceux de
Judith, vii, 23-25, viii, 10-13. Bethulie, remettant le tout a sa Providence amoureuse. Puis, prenes les armes de l'orayson ; quand ce ne seroit que de bouche, dites avec David : Seigneur, je suis resolue d'observer *vos commandemens*, quelque contraste ou tentation qui se puisse opposer ; neanmoins,
*Ps. cxviii, 8. Seigneur, *ne m'abandonnes pas du tout**. Je ne me soucie pas que vous me delaissies quelque tems pour m'espreuver, pourveu que ce ne soit pas tant que je
*Ps. xc, 9, cxli, 6. succombe. O Dieu, *vous estes mon esperance*!* Je suis toute foible, mais toute vostre, appuyee [sur vous] et attendant vostre secours, car vous estes proche de l'af-
Cf. Ps. xc, 15. fligé.

(1) Alinéa inédit, résumé en quatre lignes au tome II des Œuvres de la Sainte, p. 37.

(1) Que vos paroles soyent succinctes, suaves, saintes et discrettes, prononcees a loysir.

Tout vostre faire, c'est de souffrir et laisser faire Nostre Seigneur. *Fiat voluntas tua!* et faut demeurer en cette simplicité si simple, sans se remuer.

Vous estes obligee a une grande pureté, abaissement et sousmission. Il ne faut avoir soin d'aucune chose, puisque Nostre Seigneur en prend la charge, mais recevoir tout, simplement, comme de sa main; je dis, sans exception.

(1) Inédit.

MMLXXXVIII

Où le cœur doit-il prendre son repos? — Souhait d'un total dénuement.

[1614-1616.]

a)

(1) Tenés vostre cœur en consolation, luy donnant le repos bienaymé qu'il a accoustumé de prendre dans le sein de son bon Maistre. *(Ms. de Caen.)*

Marchés en paix, sans permettre a vostre esprit de retourner sur soy mesme, sur tout quand les reflexions veulent l'embarrasser. Nos cœurs doivent avoir un entier repos en la volonté de Dieu, ou qu'elle nous porte.

b)

(2) Vives toute a Dieu en la tressainte nudité de toutes choses, et sur tout de vous mesme. Jesus vous tienne saintement esclave de sa sainte Croix et desnuee de tout ce qui n'est pas luy mesme. *(Ms. de Nancy.)*

(1) Inédit.
(2) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 19, n° 47.

MMLXXXIX

L'« amour royal » des Bienheureux.
Pourquoi le « Roy des cœurs » aima parfois les larmes.

[Après le 21 mai 1616 (1).]

(*Ms. de Nancy.*) La robe de laquelle on s'est despouillé ne nous doit pas mettre en sollicitude. Je n'ayme pas les tendretés, ains cet amour royal, pareil a celuy des Bienheureux qui ayment tant et ne pleurent jamais. Mays quelquefois, et pour un peu, ce Roy des cœurs laissa aller le sien jusques a l'amour des larmes *, pour monstrer qu'il aymoit les nostres quand elles procedent selon l'ordre de la dilection.

*Vide Luc., XIX, 41; Joan., XI, 35.

(1) A la suite d'un long extrait de la Lettre MCCV, du 21 mai 1616 (tome XVII, p. 218), le *Ms. de Nancy* reproduit cette note de la Mère de Chantal : « Ces resolutions furent faites apres la solitude : Dieu me face la grace de les accomplir... comme aussi les advis suyvans : La robe... » etc. Vraisemblablement, ces lignes inédites, si elles ne furent pas écrites pendant la retraite de 1616, durent la suivre de près.

MMXC

Deux choses demandées à l'âme conduite par la voie de simplicité. — L'humilité exclut tout propre choix. — Comment s'acquiert l'amour. — La douceur dans le trouble et à l'égard du prochain. — Manière de faire la correction. — Ce qui est « tous-jours imperfection » et ce qui est « de grande perfection ». — Remède pour les distractions.

[1615-1617.]

a)

(*Ms. de Nancy.*) (1) Il faut faire deux choses specialement : l'une, de s'oublier de toutes choses pour le continuel souvenir de

(1) Inédit. — Ce paragraphe *a)* paraît reproduire des avis donnés de vive voix, plutôt qu'écrits ; dans le doute, nous suivons le Ms. auquel il est emprunté.

Dieu ; si que toutes les fois que vous vous treuveres hors de Dieu, il y faut ramener vostre esprit tout doucement, sans faire aucun acte. L'autre, qu'il faut tous-jours se desnuer et despouiller, et demeurer entre les mains de Dieu comme instrument inutile, le laissant operer en nous sans resistance, demeurant ainsy en cet abandonnement, et se contenter*. Et faut tous-jours se tenir au dessus des tribulations et consolations, et estre fidele en ceci. *Cf. supra, p. 171.

(1) Il faut tous-jours estre contente de ce que Nostre Seigneur voudra faire de nous, car cela est l'humilité, et non pas vouloir choysir. Puisque nous ne sommes plus a nous, mais a luy, laissons-nous conduire par ou il luy plaira.

b)

(2) Le prouffit de l'ame ne gist point a penser beaucoup a Dieu, mais a l'aymer du bon du cœur ; et cet amour s'acquiert en se determinant de faire et souffrir beaucoup pour Dieu. Quand une ame fait quelque chose fort contraire a ses inclinations et qu'elle le ressent beaucoup, venant a considerer que c'est le plus grand service de Nostre Seigneur, elle se doit hontoyer et ne plus faire cas de ce qu'elle souffre, mays l'endurer doucement ; car (3) d'autant plus que l'on perd de sa consolation pour Nostre Seigneur, d'autant plus se doit on consoler de la perdre.

c)

(4) Celuy qui previendra son prochain *es benedictions de douceur** sera le plus parfait imitateur de Nostre Seigneur *. — En tous les troubles, il faut essayer de s'accoyser en la presence de Dieu pour l'amour de sa dilection. Celuy qui est doux n'offence personne, supporte et endure volontier ceux qui luy font du mal, en fin souffre patiemment les coups et ne rend mal pour mal. *(Ms. de Nancy et d'Annecy.)* * Ps. xx, 4. *Cf. tome VI, p. 66.

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 358.
(2) Inédit.
(3) Cf. Œuvres de la Sainte, tome II. p. 35, et ci-dessus, p. 151.
(4) Ibid., tome III, pp. 358, 359.

Le doux ne se trouble jamais, mais destrempe toutes ses paroles en l'humilité, vainquant *le mal par le bien**.

* Rom., XII, ult.

Traittes avec une extreme douceur et charité avec le prochain et les Seurs, sur tout envers celles qui, par l'imperfection de leur esprit, defaut de graces naturelles ou mauvais offices, vous occasionneront quelqu'aversion ou degoust.

Faites tous-jours vos corrections avec le cœur et les paroles douces, et reprenant les defautz, faites qu'en vostre cœur vous excusies la defaillante, amoindrissant la faute ; car ainsy les advertissemens font meilleure operation. En fin, il faut avoir la douceur jusques a l'extremité envers le prochain, jusques mesme a la niaiserie, et n'user jamais de revanche vers ceux qui font des mauvais offices. Croyés que si nous perdons quelque chose pour cela, Nostre Seigneur nous recompensera bien d'ailleurs.

Quand l'on est contraint, pour quelque bien, de remonstrer le tort du prochain, il ne faut justement dire que ce qui est requis pour l'affaire presente, et taire le reste tant qu'il sera possible. Ne receves jamais aucun sentiment ni courroux de quelque chose que ce soit, ni sous quel pretexte et apparence de rayson que ce soit, car c'est tous-jours imperfection ; il est mieux de faire toutes choses qui se peuvent, et recevoir tout avec tranquillité et repos : cela est de grande perfection et edification.

Il ne faut nul remede pour les distractions, que de ramener doucement le cœur a son object, quand l'on s'apperçoit qu'il en est diverti, disant des paroles d'amour et d'humilité a Nostre Seigneur.

MMXCI

La vraie pauvreté est celle que Notre-Seigneur et sa sainte Mère ont pratiquée. Souhait d'un Fondateur.

[1615-1620 (1).]

Ne vous disois-je pas, ma chere Fille, que ce seroit une belle chose d'estre pauvre pour l'amour de Nostre Seigneur, pourveu qu'on n'en receust aucune incommodité et qu'on eust a souhait tout ce qui seroit requis pour toutes nos affaires, et encor pour nous faire estimer et estre plus honnorés du monde ? Certes, ma chere Fille, ce seroit une brave pauvreté, mais le mal seroit qu'on ne vous la laisseroit pas si elle estoit ainsy. Nostre Seigneur et Nostre Dame ont bien prattiqué une autre sorte de pauvreté : une pauvreté rejettee, mesprisee, vilipendee, incommodee. Encor qu'estant de la race de David et Salomon selon la chair, il est neanmoins extremement rejetté en la ville de David et gist en une souveraine pauvreté en la cresche, et sa Mere ne treuve pas seulement qui daigne le loger*. Il le faut prattiquer et imiter, et, avec sainte Paule, preferer l'estable de Bethleem a toutes les richesses de Rome*. *(Ms. de Nancy.)*

* Luc., II, 7.

*S. Hier., ep. CVIII, ad Eustoch. (Epitaph. Paulæ), § 10. Cf. tom. XX, p. 212.

Ma chere Fille, Dieu nous face bien aymer la sainte abjection et savourer les delices de la sacree pauvreté. *Amen*. Le doux Jesus soit a jamais en nos affections.

(1) Si ces lignes inédites ont été vraiment adressées à la Mère de Chantal, elle dut probablement les recevoir pendant son séjour à Lyon (février-octobre 1615), ou encore dans les débuts de l'établissement de la Visitation à Paris (1619-1620) ; en l'une et l'autre fondations, la Sainte et ses filles eurent souvent l'occasion de pratiquer « une pauvreté rejettee, mesprisee, vilipendee, incommodee. » La Mère de Bréchard en souffrit plus encore à Moulins, où elle fut envoyée en juillet 1616 ; elle pourrait bien être la destinataire de ce fragment, que la sainte Fondatrice aurait fait copier parmi les avis donnés à elle-même, comme elle l'a fait d'ailleurs pour plusieurs passages de lettres écrites à d'autres correspondantes.

(MDCCXXIX)

Danger de la science sans humilité.

22 novembre 1620 (1).

. . . .

Ms. de Nancy.) Helas ! la beauté de l'esprit en ruyne souvent la bonté, tandis que ces papillons se mirent en le brillant de leurs folles et vaynes aisles et les veulent voir au feu qui les brusle. Oh ! que la science est dangereuse, pour grande qu'elle soit, quand elle opere sans charité et humilité ! Oh ! qu'elle est encor plus dangereuse quand elle est petite et arrogante ! Ce pauvre jeune homme, comme vous sçaves, a tous-jours eu un esprit trop hardi pour avoir tous-jours esté si peu armé.

Or sus, Dieu tire sa gloire de l'ignominie de ceux qui l'abandonnent. . . . .

(1) Ce fragment inédit appartient à la Lettre MDCCXXIX, du 22 novembre 1620 (tome XIX, p. 387), dans laquelle le saint Évêque exhale sa douleur sur l'apostasie du chanoine de Granier. (Voir ibid., p. 381, Lettre MDCCXXVII, et tome XVII, note (1), p. 325.) D'après le *Ms. de Nancy*, on doit rattacher ces lignes au mot « persuadé », p. 388, lig. 8, et rectifier la première phrase de la p. 389.

MMXCII

Règle touchant les avis spirituels. — La plus grande assurance qu'on peut avoir en cette vie. — Comment combattre les pensées de soupçon et de méfiance. — Ne vouloir que Dieu. — Le cœur en haut. — Conduite à tenir à l'égard d'une personne qui « moleste grandement ».

[1615-1621.]

a)

Mss. de Nancy et (d'Annecy.) (1) Il faut mettre l'attention a ce que l'on fait, et ne point bander l'esprit ; sur tout, point de reflexions.

(1) Inédit.

Il faut recevoir de toutes mains les advis que Dieu nous donne ; faut seulement les faire examiner par celuy qui gouverne, et prattiquer fidellement ceux qui simplifient l'esprit. Celuy qui ne veut rien retenir pour soy est tout a Dieu.

(1) La plus grande asseurance que nous pouvons avoir en cette vie consiste en ce pur et irrevocable abandonnement de tout son estre entre les mains de Dieu ėt en l'absolue resolution de ne jamais vouloir, pour chose que ce soit, consentir a faire volontairement aucun peché grand ni petit ; car nous ne sommes pas plus asseurés quand nous sentons l'amour de Dieu que quand nous ne le sentons pas *. En fin, la grande asseurance consiste en ce que dessus. *Cf. supra, p. 160.

b)

(2) Il faut vivre tout a Dieu, par la volonté de nos Superieurs.

Quand il arrive de ces soupçons, opinions, sentimens, mesfiances, desirs, assautz et semblables, il ne se faut nullement forcer de les surmonter par imagination ni autrement ; il ne s'y faut point amuser du tout, mais dire promptement : « Mon Dieu et mon tout * ! » Vive Dieu ! Vive Jesus ! *S. Franc. Assis., Chron. Fratr. Min., l. I, c. viii.

Il faut rejetter au loin toutes creatures en la presence de Dieu, ne voulant absolument que luy, car il ne faut point mesler les creatures avec le Createur ; la creature nous aymera autant que Dieu voudra, et nous ferons le mesme *. En fin, il ne faut que Dieu seul et sa tressainte volonté, sans meslange aucun. A un autre tems, l'on fera l'acte de l'acquiescement. *Cf. infra, pp. 188, 189.

Il faut de plus en plus retirer tout nostre cœur en la divine Bonté, relever son cœur en haut vers son Dieu, pour l'aymer avec une tous-jours plus grande pureté, sincerité, innocence et vaillance spirituelle, et vivre toute douce, toute jointe au Sauveur.

(1) Cf. Œuvres de la Sainte, tome II, p. 37.
(2) Tout ce paragraphe semble inédit.

c)

(1) Quand l'on se sent saysi de douleur pour la charge de quelque personne qui moleste grandement (2), il faut soudain offrir a Dieu cette croix et l'accepter de tout son cœur, se sousmettant a la porter toute sa vie, si ainsy luy plaist; puis, demeurer doucement contente dans sa souffrance et regarder cette personne avec honneur et respect, comme estant donnee de Dieu pour nous exercer en toutes vertus, considerant la grace de Dieu envers nous, qui nous fait tirer prouffit des fautes des autres. Que si cette personne revient a s'adoucir, o Dieu, il faut fondre sur elle en suavité, sans luy jamais parler du passé. Que s'il estoit a nostre pouvoir de nous faire quittes de cette croix, il ne le faudroit pas faire.

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 361.

(2) Serait-ce une allusion à Mme des Goulliers qui fit beaucoup souffrir la Mère de Chantal à Paris en 1619-1621? (Voir tomes XV, note (1), p. 343, et XX, notes (2), pp. 114, 135.)

MMXCIII

Joie qu'éprouve François de Sales à s'abandonner à la Providence. Où tend son esprit et ce qui prédomine en son cœur.

[1620-1622.]

a)

(Dép. de la Sainte, ad art. 39, et Ms. de Caen.)

(1) O ma Mere, que c'est un grand contentement a nostre ame vrayement dediee a Dieu, de cheminer les yeux fermés, selon que la souveraine Providence la conduit de tems en tems; car ses raysons et jugemens sont impenetrables, mais tous-jours doux, tous-jours suaves, tous-jours utiles a ceux qui se confient en luy. Que voulons nous, sinon ce que Dieu veut? Laissons luy conduire nostre ame, qui est sa barque, il la fera surgir a bon port

(1) Œuvres de la Sainte, tomes II, p. 36, et III, p. 196.

b)

(1) Je sens mon esprit, ce me semble, plus tendant a la pureté du service de Dieu et a l'eternité que jamais. *(Dép. de la Sainte,* ad art. 25.)

. . . .

(2) Quelz sentimens relevés, ardens et pressans je ressens tous-jours pour ce divin amour ! Et c'est la verité que cet amour celeste et divin predomine tellement sur ce cœur, que, nonobstant ses miseres, il est tout dedié a la divine Majesté et ne regarde que sa gloire. *(Ibid.,* ad art. 26.)

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 122.

(2) Ibid., p. 124, et *Vie* du Saint par D. Jean de Saint-François, liv. V, p. 474.

MMXCIV

Se tenir dans l'indifférence, et pourquoi. — La famine à Annecy. Confiance en Notre-Seigneur; il prend soin de tout et il « est si proche ».

[Annecy, fin août-octobre 1622 (1).]

Il faut laisser plein pouvoir a Dieu de nous mener la part ou il voudra, et faut dire avec Isaïe* : *Envoyes-moy* ou il vous plaira, Seigneur, car estant envoyee de vostre part, je suis bien asseuree qu'en quelle part que je sois vous m'ayderes a executer vos commandemens. *(Mss. de Nancy et d'Annecy.)* * Cap. VI, 8.

(1) En 1622, la famine fut grande en Savoie ; elle se fit sentir particulièrement à Annecy où l'entretien des troupes françaises augmentait la misère des habitants. (Voir au tome précédent, les notes (1) des pages 378, 379.) Les Délibérations du Conseil de Ville parlent, au mois de mai, de l' « infertilité de la prise presente, » et au mois de juillet, de « la penurie de ceste ville a cause du peu de blé qui est recueilli. » Saint François de Sales, ayant appris à Turin la détresse de ses enfants, s'était promis de vendre tout ce qu'il possédait, jusqu'à sa mitre et à sa crosse, pour soulager les pauvres. (Voir Charles-Auguste, *Histoire,* etc., liv. X, p. 558.)

L'allusion à la famine suggère la date proposée ; le Saint, rentré à Annecy vers le 23 août, dut écrire ces lignes dans l'un des deux mois qui suivirent son retour. (Cf. au tome précédent, p. 378, la lettre adressée vers le 7 octobre au prince Thomas de Savoie.)

Le premier alinéa est donné dans les Œuvres de sainte Jeanne de Chantal, tome II, p. 16 ; la suite est inédite.

(Ms. ae Nancy.) Je loue Dieu de ce qu'il nous envoye des tribulations qu'il sçait nous estre convenables, specialement quand je voy en ce lieu une telle necessité et famine, qu'on parle de pain sans le voir ni sçavoir que c'est. Nostre Seigneur aura soin de ce cors chetif et fragile, et le gouvernera tout ainsy qu'il luy plaira, tantost en l'affligeant de continuelles tribulations, tantost en luy administrant quelque rafraischissement et brief relasche.

Nostre Seigneur est si proche qu'il ne se faut soucier de rien *; car j'espere en sa misericorde qu'il m'acheminera a ce qui luy sera plus aggreable, et fera sa volonté de moy.

* Cf. Pss. CXVIII, 151, CXLIV, 18.

MMXCV

Zèle du Saint pour le service des âmes. — Ce que Dieu lui demande. — Sentiment de son impuissance. — Le « petit filet de bonne volonté » de François de Sales. — Aux prises avec la tentation, il redouble de confiance en Dieu. — Consolations et aspirations ardentes vers l'amour divin. — Une prière qu'il fait à la Sainte Vierge.

a)

(Dép. de la Sainte, ad art. 44.) (1) Quantité d'ames recourent a moy pour sçavoir comme il faut servir Dieu; secoures moy bien par vos prieres, car pour l'ardeur je l'ay plus grande que jamais; mais, voyes vous, tant d'enfans se jettent entre mes bras et me succent les mammelles, que j'en perdrois la force si l'amour de Dieu ne me revigoroit.

b)

(Ibid., ad art. 39.) (2) Je les disois ce matin a Dieu, mais je n'ose plus les dire maintenant, parce que j'ay treuvé que je ne sçay que trop ce que Dieu veut que je face : il veut que je me

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 212.

(2) « Il aimait souverainement, » dépose la Mère de Chantal (voir ibid., p. 195), « cette parole de saint Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?..* Il disait un jour, écrivant à une personne, » — à la déposante, sans doute — « qu'il goûtait fort ces paroles, et il ajouta humblement : Je les disais, » etc.

mortifie en toutes les puissances de mon ame et que je sois *un vaysseau d'eslite pour porter* son sacré *Nom* parmi le peuple*. Mais, helas! ce que je sçay qu'il veut que je face, je ne le sçay pas faire. Luy qui le sçait faire, le face donq en moy et par moy*; mays qu'il face tout pour luy, a qui je n'ay treuvé que je puisse contribuer autre chose que ce petit filet de bonne volonté que je sens au fin fond de mon miserable cœur. Cette bonne volonté vit en moy, mais je suis mort en elle, et n'en ressens qu'un lent et foible mouvement, par lequel je souspire presque imperceptiblement le mot sacré de nostre fidelité: Vive Jesus! Vive Jesus!

*Act., ix, 15.

* Cf. Rom., vii, 19-25.

c)

(1) Je suis fort pressé, et me semble que je n'ay nulle force pour resister et que je succomberois si l'occasion m'estoit presente; mais, plus je me sens foible, plus ma confiance en Dieu est vive*, et je m'asseure qu'en presence des objectz je serois revestu de la force et vertu de Dieu*, et que je devorerois mes ennemis comme des aigneletz.

(Ubi pag. præced., ad art. 28.)

* Cf. II Cor., xii, 9, 10.

* Cf. Pss. xxx, 4, xlii, 2, et alibi.

d)

(2) Ah! il faut, meshuy, tout de bon transporter nos cœurs aupres de ce Roy immortel, et vivre tout uniquement pour luy.

(Ibid., ad art. 26.)

Si vous sçavies comme Dieu traitte mon cœur, vous en remercieries sa Bonté, et le supplieries qu'il me donnast le don de conseil et de force pour bien executer les inspirations de sapience et d'entendement qu'il me donne. Sur tout, j'ay mon cœur plein d'une infinie affection d'estre a jamais sacrifié au pur et saint amour de mon Sauveur. . . . .

(1) Avant même de faire sa déposition (1627), où la Mère de Chantal a inséré ces lignes à l'art. 28, elle les avait citées dans sa lettre sur les vertus du saint Evêque de Genève, adressée à D. Jean de Saint-François, Général des Feuillants. « Une fois, » dit-elle, « il y a longues années, il fut attaqué d'une vive passion qui le travaillait fort; il m'écrivit : Je suis fort pressé, » etc. (Voir tome III des Œuvres de la Sainte, pp. 143 et 252.)

(2) Ibid., p. 124, et *Vie* du Saint par D. Jean de Saint-François, liv. V, pp. 474, 475.

(*Dépos. du P. Philibert de la Bonneville,* ad art. 26.)

(1) C'est avec une nouvelle ardeur que je souspire apres l'amour divin, affin qu'il remplisse mon cœur et le face abonder en graces et benedictions du Saint Esprit.

e)

(*Dép. de la Sainte,* ad art. 33.)

(2) Vous sçaves que nostre glorieuse Maistresse me donne tous-jours un ayde particulier quand je parle de sa divine Maternité. Je la supplie, cette sacree Dame, de mettre sa main dans le pretieux costé de son Filz pour y prendre ses plus cheres graces, affin de les nous donner avec abondance.

(1) *Vie*, par D. Jean de Saint-François, liv. V, p. 475.
(2) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 175.

MMXCVI

Pensée consolante sur la mort des amis. — Apprendre dès ici-bas le cantique du saint amour. — « Une planche pour passer a la vie celeste. » — Mourir à soi-même pour vivre à Dieu.

a)

(*Dép. de la Sainte,* ad art. 25.)

(1) Voyes vous, les passages de nos chers amis, ilz sont certes tres aymables, puisqu'ilz se font pour peupler le Ciel et aggrandir la gloire de nostre Roy. Un jour que Dieu sçait, nous irons vers eux ; et ce pendant, apprenons soigneusement le cantique du saint amour, affin que plus parfaitement nous le chantions en cette sacree eternité.

b)

(*Ibid.,* ad art. 28.)

(2) Oh ! que bienheureux sont ceux qui ne mettent point leur courage en une vie si trompeuse et incertaine comme est celle-ci, et n'en font conte que comme d'une planche

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 121.
(2) Ibid., p. 142.

pour passer a la vie celeste ! C'est en cela qu'il nous faut loger nos esperances et pretentions.

c)

(1) Mourons a nous mesmes et a tout ce qui depend de nous mesmes. Il m'est advis que nous ne devons plus vivre qu'a Dieu ; mon cœur, mon courage fait une nouvelle saillie pour cela, et luy semble qu'il sera vray. *(Dépos. du P. Philibert de la Bonneville,* ad art. 26.)

Or sus, Nostre Seigneur est nostre Seigneur et tout nostre bien : qu'avons nous a faire d'autre chose ?

(1) *Vie*, par D. Jean de Saint-François, liv. V, p. 474.

MMXCVII

Deux « cheres vertus ». — En quoi consiste la vraie sainteté et quelle est la meilleure extase. — L'humilité, seul moyen pour arriver au sommet de la perfection ; quel cas Notre-Seigneur en fait. — Une sainte science. — Le trésor des âmes pures.

a)

(1) Il faut bien tenir fermes en nous ces cheres vertus : la douceur envers le prochain et la tres aymable humilité envers Dieu.

La vraye sainteté gist en la dilection de Dieu, et non pas a faire des niaiseries d'imaginations de ravissemens qui nourrissent l'amour propre, dissipent l'obeissance et l'humilité. Vouloir faire les extatiques, c'est un abus. Mais venons a l'exercice de la veritable douceur et sousmission, au renoncement de soy mesme, a la souplesse de cœur, a l'amour de l'abjection, a la condescendance aux intentions d'autruy : c'est cela qui est la vraye et plus aymable extase des serviteurs de Dieu.

b)

(2) Jamais l'on ne parviendra a la hauteur de la perfection de l'amour de Dieu qu'on ne se soit profondement *(Ms. de Caen.)*

(1) *Vie*, par D. Jean de Saint-François, liv. IV, p. 336.
(2) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 31.

abaissé par l'humilité. Nostre Seigneur fait si grand cas de l'humilité qu'il ne fait point de difficulté de permettre que nous tombions dans le peché, affin d'en tirer la sainte humilité *.

* Cf. tom. VI, Append., p. 405.

c)

(Ms. d'Annecy.)

Il faut faire ses actions par l'obligation que nous y avons, ou par un simple acquiescement au bon playsir de Dieu, et faire ceci autant dans l'orage que dans le calme.

(1) La vraye et sainte science, c'est de laisser faire et desfaire a Dieu, en soy et en toute chose, ce qui luy plaira, sans avoir d'autre vouloir ni eslection, reverant d'un profond silence ce que l'entendement de la foiblesse humaine ne peut comprendre, car ses desseins peuvent estre cachés, mais tous-jours justes. Le tresor des ames nettes ne consiste pas a avoir des biens et faveurs de Dieu, ains a le rendre content, ne voulant ni plus ni moins que ce qu'il donne.

(1) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 16, n° 44.

MMXCVIII

Regretter les fautes du prochain, mais avoir compassion du pécheur et de l'imparfait. — Comment nous traiter nous-même. — L'habitude des vertus. — Moyen de parvenir au repos d'esprit au milieu de toutes les vicissitudes.

a)

(Mss. d'Annecy et de Caen.)

(1) Il faut beaucoup ressentir les fautes du prochain, mays il faut sçavoir en mesme tems que la charité s'exerce a les supporter et non pas a s'en estonner. Il faut le recommander a Nostre Seigneur, et tascher d'exercer la vertu contraire a la faute, avec grande perfection. Il faut, avec Nostre Seigneur, detester et haïr

(1) Œuvres de la Sainte, tome II, p. 32.

le peché et estre marri des imperfections et defautz du prochain, mais il faut avoir compassion du pecheur et de l'imparfait, et le supporter et endurer, a l'imitation du Sauveur qui le souffre bien. Et il nous faut ainsy traitter nous mesme, de sorte qu'ayant reparé l'offense de Dieu, de laquelle il nous faut estre bien marris, il faut aymer et embrasser de bon cœur le mespris et l'abjection qui nous en revient.

(1) L'habitude des vertus s'acquiert par la rayson. Les vertus peuvent faire leurs actes par cette habitude, sans le congé de la rayson. Cassian dit* que les hommes parfaittement vertueux ont une telle habitude de la vertu, que mesme en dormant ilz ne songent qu'a la vertu ; et saint Gregoire dit, parlant des miseres humaines* : O heureuses miseres ! vous estes aymables parce que vous empesches mon cœur de s'affectionner aux choses de ce monde. *(Ms. d'Annecy.)* *Conl. XII, c. vii (?). *S. Gr. Mag., Moral. in Job, l. XXIII, c. xxiv, n° 47.

b)

(2) C'est le grand mot de nostre repos, de souvent prevoir l'empirement de nos affaires et travaux et nous y disposer, et quand les accidens arrivent, user de la domination que nostre volonté superieure a sur l'inferieure ; car d'empescher que cette partie inferieure ne gronde et chagrine, il n'est pas possible; mais il la faut laisser faire, et mettre la superieure en son estre, acceptant de bon cœur ce que Dieu veut ou permet nous arriver, a la façon que Nostre Seigneur fit (3) dans son agonie : *Mon ame est triste jusqu'a la mort**. Mays, o Seigneur, devons-nous dire, n'ayes point d'esgard aux inclinations et rebellions de cette partie inferieure, et ne laysses pas, de grace, d'exercer vostre volonté sur moy qui suis trop heureuse dequoy vous me visites et me despouilles de moy mesme pour me revestir de vous mesme. *(Ms. de Nancy.)* *Matt., xxvi, 38.

(1) Œuvres de la Sainte, tome III, p. 366.
(2) Ibid., tome II, p. 12, nos 32, 33.
(3) La fin de ce fragment est complétée d'après un recueil fait par la Sœur Marie-Adrienne Fichet, conservé à la Visitation de Pignerol.

MMXCIX

Jusqu'à la fin de notre vie, il faut toujours recommencer à s'anéantir. — Le gémissement de saint Paul. — S'humilier de ses faiblesses, mais « remonter son cœur en Dieu » par la confiance. — Une parole qu'il faut répéter souvent. — Indifférence pour l'affection des créatures ; quel amour doit nous suffire.

(*Ms. de Nancy.*)

(1) Il faut assujettir la nature a la grace, et ne s'estonner nullement pour les difficultés que l'on rencontre ; car tous-jours il faut faire estat de commencer a s'aneantir, perseverant en cet exercice jusqu'a l'extremité de nostre vie, a laquelle nous treuverons nostre besoigne faite, si nous perseverons, mays non pas plus tost ; car il faut coudre nostre perfection piece a piece, parce qu'il ne s'en treuve point de toute faite *, sinon que, par une grace miraculeuse, Nostre Seigneur peut donner une habitude en un instant, comme il fit a saint Paul*. Ce grand Saint, apres tant de ravissemens, ne laissoit souventesfois d'experimenter la misere de nostre nature, quand il s'escrioit : *O moy miserable, qui me delivrera du cors de cette mort* ?* En fin, il ne se faut point estonner ni rendre lasche pour nos infirmités et instabilités ; mais, en s'humiliant doucement et tranquillement, il faut remonter son cœur en Dieu et poursuivre sa sainte entreprise, se confiant et appuyant en Nostre Seigneur, car il veut fournir tout ce qui est necessaire pour l'execution, ne nous demandant rien que nostre consentement et fidelité.

*Cf. tom. VI, p. 377.
* Cf. Act., IX, 3, seqq.
* Rom., VII, 24.

Oh ! si nous pouvions une bonne fois nous determiner et dire absolument : *Seigneur, que voules vous que je face* ?* que nous serions heureux ! Au moins, il le faut dire souvent.

* Act., IX, 6.

Le grand bien, nostre grand bonheur en la perfection seroit de n'avoir nul desir d'estre aymé des creatures. Que vous doit il importer si on vous ayme ou non ? Que

(1) Inédit, excepté les lignes 1-6 du troisième alinéa, qui se trouvent dans les Œuvres de sainte Jeanne de Chantal, tome II, p. 36.

si vous rencontres des occasions qui vous font sembler qu'on ne vous ayme pas, il faut passer outre en vostre chemin, sans vous amuser a les considerer. Nous devons aymer et affectionner le prochain, et chacun en son rang, selon le desir de Nostre Seigneur, faysant tout ce qui nous est possible pour les contenter et leur prouffiter, car c'est le desir de Dieu. Que s'il plaist a Dieu que nous ayons l'amour de leurs cœurs, c'est une grande consolation et benediction de Dieu ; que s'il ne plaist pas a sa Bonté, nous nous devons contenter de l'amour du cœur de Nostre Seigneur, et c'est bien asses*.

* Cf. tom. VI, Append., p. 413, et supra, p. 179.

MMC (1)

Pureté d'intention des amantes de l'Epoux céleste.

Oh! que les vrayes amantes du celeste Amant sont sages et bien advisees! Sçaves-vous ce qu'elles font? Parfois elles se retournent sur elles mesmes pour considerer si leur atour spirituel est convenablement ageancé, si aucune perle de vertu ne leur manque et si tous leurs riches joyaux ont leur vif et naïf esclat ; mais, oh ! que cette reflexion est rectifiee ! oh ! qu'elle est simple ! oh ! qu'elle est pretieuse, puisqu'elle n'a autre mire que de satisfaire et d'aggreer au divin Espoux !

(1) « En la correction de ses mœurs, » dit le P. de la Rivière dans *La Vie de l'Illustrissime et Reverendissime François de Sales* (liv. IV, chap. xxxix, p. 537), « en la practique de la vertu, en son advancement en la perfection, il ne pretendoit » que « d'obeir et de plaire a son Bien-Aymé. A ce propos, il escrivit un jour a une ame devote ces beaux termes : O que les vrayes amantes... » etc. Sur la foi de l'historien, nous donnons ces lignes, en leur attribuant la Mère de Chantal pour destinataire, parce que c'est surtout à cette âme si ardente en la poursuite de la perfection que le Saint inculquait la simplicité et le dépouillement de toute propre recherche. Plusieurs de ses avis le prouvent, notamment un écrit « fait le Jeudy Saint 1616, » dont la plus grande partie a été interpolée par les premiers éditeurs dans l'Entretien *De la Simplicité* (voir tome VI, pp. 217-219) ; le texte authentique paraîtra parmi les *Opuscules*.

APPENDICE

A

DEUX NOTES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES CONCERNANT SA CORRESPONDANCE ET SES MESSAGES (1)

[A la levee : que Mr Blondeau, etc.]

[A M. Blondeau (2), avec le memoyre des trois cens escus pour l'eglise de Gex*.] * Cf. tom. XVI, epist. CMLXX, CMLXXXI.

A Mme Brulart*, avec le papier de la façon de dire le chapelet (3), et la relique. * Vide tom. XII, p. 267, not. (1).

A Mme du Puis d'Orbe, avec l'ordre arresté pour son Monastere et advis pour se conduire en l'introduction d'iceluy*, et le papier du chapelet. * Cf. tom. XIV, epist. CDLXXVI.

A Mle de Vilers*. * Vide tom. XIII, p. 23, not. (1).

(1) Ces notes, écrites sur deux feuillets séparés, sont données comme un complément de la correspondance de saint François de Sales. Elles ne manquent pas d'intérêt; nous y voyons le grand Evêque, malgré tant d'affaires et de soucis, inscrire les noms des personnes auxquelles il se promettait d'envoyer une lettre, indiquer les avis qu'il devait leur communiquer et les messages divers qu'il leur confiait.

Le premier feuillet date de la fin de septembre 1608, comme le prouve la mention de la lettre à « la Baronne de Chantal, avec... advis pour ses trois volontés. » Cette lettre autographe est du 29 du même mois.

Les notes du second feuillet ne sont pas antérieures à 1611, car Madeleine, fille de Nicolas Brûlart, « premier Præsident » du Parlement de Bourgogne, n'entra au Carmel de Dijon que dans le courant de l'année précédente. (Voir tomes XIV, note (4), p. 138, et XV, Lettre DCLXV, p. 24.) Si le « P. Prieur de St Bernard » est celui de Fontaines-les-Dijon, il faudrait même les reculer jusqu'à 1614, date de l'installation des Feuillants en ce lieu. (Cf. tome XVI, note (3), p. 218.)

Nous insérons entre [ ] les lignes biffées par le Saint.

(2) Sans doute Gilles, mentionné au tome XIV, note (4), p. 69.

(3) Cet écrit et celui qui touche la réforme du Puits-d'Orbe seront donnés parmi les *Opuscules*.

A M. de Bourges (1), et de sa harangue.

A Mle Jacot*, et le papier du chapelet.

[A M. Breton, Prævost de N. D. d'Aoustun*.]

A M. de la Curne*.

A Mle de Brechart*.

A Mme de Viteau (2).

A Mme la B. de Ch., avec le papier du chapelet, et advis pour ses trois volontés*.

A M. de Vaucroissant*.

De saluer Mr le consr Blondeau et Mad. sa femme.

Me Valon (3) et Me Arviset*.

Mr le medecin Robin* et Mle sa femme.

Messieurs et Mesdles de Vilers*.

La fille de monsieur le premier Præsident, Carmelite (4), si ell'est a Dijon ou a Chalom.

Le P. Recteur des Jesuites, si c'est le P. René (5); le P. Gentil*.

Mr Robert*.

Le P. Prieur de St Bernard et le P. D. Jean de St Malachie*.

Mad. la baronne de Viteau.

A Mr le tresorier des Barres et a Me sa femme (6).

*Vide tom. XIII, p. 87, not. (1).
*Vide tom. XIV, p. 72, not. (2).
*Idem., et tom. XVIII, p. 112, not. (1).
*Vide tom. XIV, p. 86, not. (1).
*Ibid., ep. CDLXXXI.
*Vide ibid., p. 229, not. (2).
*Vide tom. præced., p. 293, not. (3).
*Vide tom. XIII, p. 282, not. (1).
*Vid. not. (1), tom. XIII, p. 23; XIV, p. 356; XX, p. 37.
*Vide tom. XII, p. 26, not. (1).
*Vide tom. XIII, p. 379, not. (2).
*Vide tom. XVI, p. 356, not. (1).

Revu sur les Autographes conservés à la Visitation d'Annecy.

(1) Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges (voir tome XII, note (1), p. 299).

(2) Chrétienne ou Christine de Sayve, dame de Jumeaux, fille de Claude, président à la Chambre des Comptes de Dijon, et de Charlotte Noblet. Veuve d'Antoine du Prat, baron de Viteaux, qu'elle avait épousé en 1597, elle vivait encore en 1632. (Moreri, 1740, tome VII; Archiv. dép. de la Côte-d'Or, B 12069 *ter*, C 2283, E 516, où le baron de Viteaux est toujours nommé André.)

(3) Fille de Richard Millotet et de Jeannette Le Quenistret, Jeanne Valon est dite dans un acte de 1615, veuve de Claude Valon, sieur de Barain, d'abord capitaine de la ville de Flavigny (1589), puis, après la mort de son beau-père (vers 1602), receveur général de Bourgogne. (Archiv. dép. de la Côte-d'Or, C 2088, E 1368 et 2067.)

(4) Voir note (1) de la page précédente.

(5) C'est sans doute le P. René Ayrault que le Saint mentionne ici (voir tome XVIII, note (1), p. 30), mais il ne fut Recteur à Dijon qu'en 1620-1622. Le P. Jean Gentil y exerçait cette charge en 1611, 1612.

(6) Charles des Barres ou d'Esbarres, d'abord audiencier à la chancellerie de Bourgogne (1576), fut pourvu en 1595 de la charge de trésorier de France. Il eut pour parents Philippe des Barres et Marguerite Frémyot; son contrat de mariage avec Marthe, fille de François de Berbisey et de Claude de Chaffoy, est de 1593. (Archiv. dép. de la Côte-d'Or, C 2088, E 741; Quesvers et Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, tome III, p. 452.)

B

LETTRE DE M. ANTOINE DES HAYES

A M. CLAUDE DE CHARMOISY (1)

Monsieur,

* La révérence en laquelle notre cher et précieux ami est tenu par deça sera cause que l'on ne pourra rien résoudre de ce qui lui a été ci-devant écrit, parce qu'en toutes affaires, comme vous savez, il y a des circonstances et petites difficultés par dessus lesquelles il convient passer, et principalement en l'établissement que l'on desire faire, pour être nouveau. De sorte que la considération grande en laquelle il est tenu, pour sa qualité et pour son mérite particulier, retient chacun, ne pouvant personne se résoudre sans lui, tant aux choses qui sont de son particulier, qu'en l'honneur et révérence que chacun lui veut porter, qu'aux choses générales qui regardent l'établissement de la chose. Ce que je vous dis par expérience ; car m'étant trouvé avec monsieur de Bérulle seul *, il a proposé beaucoup de petites choses qui seront négligées par notre ami parce qu'ils *(sic)* regardent son honneur particulier ; mais il y en a d'autres très importantes où il faut son jugement et qui ne se peuvent écrire : c'est pourquoi je conclus que, sans sa personne, rien ne se fera. Le remède à cela serait qu'il acceptât de prêcher les Avents ou le Carême en cette ville (je l'en ferais bien convier, et même par Sa Majesté s'il en était besoin), ou que les affaires qu'il a autrefois eues lui permissent de faire un voyage ici, où, en quinze jours de présence, nous ferions plus d'affaires qu'en un an d'absence.

Si vous le pouviez résoudre à cela, je lui ferais trouver un carrosse à Brierre et le logerais en cette petite maison, comme je lui ai ci-devant offert. Maintenant qu'il a plu à Dieu retirer à lui Madame sa mère *, il sera plus libre et pourra plus aisément prendre cette résolution, dont je ne lui écrirai point que je n'aie de ses

* Vide supra, p. 90, not. (2).

* Vide tom. XII, p. 155, not. (1).

* Vide tom. XIV, epist DLXXIX-DLXXXI.

(1) Voir au tome XII, les notes (1) des pp. 251 et 216. — L'original de cette lettre n'ayant pu être retrouvé, nous en empruntons le texte à M. Jules Vuÿ qui la publia en entier en 1879, dans *La Philothée de saint François de Sales*, etc., II, p. 114.

nouvelles et que vous ne me mandiez qu'il y soit disposé. M. de Bérulle ne trouve pas bon que l'on parle encore au Roi de la proposition, parce qu'elle s'éventerait et serait traversée par plusieurs.

Voilà ce que je vous puis mander de ce particulier, approuvant la pensée que vous avez autrefois eue, d'autant plus que l'indisposition du personnage s'augmente tous les jours, bien que lentement.

. . . .

A Paris, ce 19 avril 1610.

Votre plus humble et très-affectionné serviteur,

A. DESHAYES.

A Monsieur,
Monsieur de Charmoisy,
à Annecy.

C

UNE LETTRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

D'APRÈS L'ÉDITION PRINCEPS (1)

A UNE SUPERIEURE DE LA VISITATION

Zele de l'Autheur pour la gloire de Dieu, et mespris du monde.

O ma Mere, soit que la Providence de Dieu me face changer de sejour, soit qu'elle me laisse icy (car cela m'est tout un) n'auray-je pas mieux, de n'avoir pas tant de charge, à fin que je puisse un peu respirer en la Croix de nostre Seigneur, et escrire quelque chose à sa gloire*? Cependant nous escouterons, ce que Dieu ordonnera, à la plus grande gloire duquel je veux tout reduire, et sans laquelle je ne veux rien faire, moyennant sa grace* : car vous sçavez, ma

* Tome XIX, p. 101 *(8 janvier 1620)*.

* Ibid., p. 39 *(5-19 octobre 1619)*.

(1) Pour que le lecteur puisse mieux se rendre compte du procédé qu'employèrent les éditeurs de 1626 et de l'embarras où ils ont mis parfois les éditeurs modernes qui ont voulu être plus consciencieux, nous reproduisons ici une des *Epistres spirituelles* de cette édition princeps (liv. IV, epist. cx, p. 536); nous en conservons l'orthographe et la ponctuation, ajoutant en marge, avec les références de notre Édition, la date sûre ou probable de chaque morceau de cette mosaïque.

tres-chere Mere, quelle fidelité nostre cœur luy a voüé. C'est pourquoy sans reserve je la veux laisser regenter au dessus de mes affections, és occasions, où je verray, ce qu'elle requiert de moy*. Certes je me taste partout, pour voir, si la vieillesse me porte point à l'humeur avare; et je treuve au contraire, qu'elle m'affranchit de soucy, et me fait negliger de tout mon cœur et de toute mon ame toute chicheté, prevoyance mondaine, et desfiance d'avoir besoing*; et plus je vay avant, plus je treuve le monde haïssable, et les pretentions des mondains vaines; et ce qui est encor pis, plus injustes. Je ne puis rien dire de mon ame, sinon qu'elle sent de plus en plus le desir tres-ardent, de n'estimer rien, que la dilection de nostre Seigneur crucifié; et que je me sens tellement invincible aux evenemens de ce monde, que rien ne me touche presque. O ma Mere, Dieu comble de benedictions vostre cœur, que je cheris comme mon cœur propre. Je suis sans fin vostre en celuy, qui sera par sa misericorde, s'il luy plaist, sans fin tout nostre*.

* Tome XV, p. 21 *(février 1611).*

* Tome XIX, p. 152 *(26 février 1620).*

* Tome XX, p. 226 *(1619-1622).*

François, E. de Geneve.

Le 26. Fevrier, 1620.

TABLE GÉNÉRALE DES LETTRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES [1]

PAGES	Nos D'ORDRE	CLASSEMENT DÉFINITIF	TOME XI 1585-1592	AUTOGRAPHES	INÉDITES
1	**1**	1	26 novembre 1585 — Baron d'Hermance	*aut.*	
1 *bis*	**1** *bis*	2	26 juillet 1590 — Un ancien professeur (Jacques Ménochius ?)	*aut.*	*inéd.*
			[1590] — Dom de la Fléchère : « ... *plusieurs autres* que je vous ay escrit... *celles que M. Cadel et autres amys* ont porté... » (Voir Lettre au même, pp. 3, 4.)		
			[Avant automne 1590] — Un inconnu : « Je presuppose que *deux de mes lettres* vous auront estëes donnëes... » (Voir Lettre à *un inconnu*, p. 6.)		
3	**2**	3	[Automne 1590] — Dom de la Fléchère	*aut.*	*inéd.*
4	**3**	4	[Vers octobre 1590] — Un inconnu	*aut.*	*inéd.*
5	**4**	5	[Octobre ou novembre 1590] — Un inconnu	*aut.*	*inéd.*
7	**5**	6	[1591] — Un gentilhomme	*aut.*	*inéd.*

(1) Des Lettres réunies en cette Table, 2100 sont publiées dans notre Édition ; les autres — plus de 1700 —, introuvables jusqu'ici, sont mentionnées, soit par saint François de Sales lui-même dans sa correspondance, soit par quelques-uns de ses contemporains, ou bien signalées dans quelque Catalogue. (Voir plus haut, l'*Avertissement.*) Les passages des textes qui font cette mention sont reproduits en caractères italiques.

L'ordre chronologique est suivi pour toutes les Lettres : celles du présent volume ayant une date, celles aussi qui, pour quelque motif, se trouvent déplacées dans notre Édition, et même les minutes rédigées par le Saint pour d'autres personnes, qui ont été reléguées avec raison à la fin de chaque tome, figurent ici à leurs dates respectives. — Les dates probables ou flottantes sont insérées entre [ ] ; un point d'interrogation suit les douteuses, ainsi que les noms de quelques destinataires proposés sous toutes réserves.

Des notes très brèves renseignent le lecteur sur la qualité des correspondants qui paraissent dans cette Table pour la première fois; pour les autres, bien plus nombreux et déjà connus, il en retrouvera facilement les notes biographiques à l'aide des Index des tomes précédents.

A la première colonne de ce tableau sont indiquées les pages des volumes; à la deuxième, et en chiffres gras, les numéros d'ordre des Lettres qu'ils contiennent ; à la troisième, ceux du classement définitif des mêmes Lettres d'après leur chronologie. Sont comprises dans ce classement les pièces qui, découvertes après coup, n'ont pu être mises à la place que leur assignait leur date. Pour éviter toute confusion, la référence de ces dernières est donnée à la suite du nom du destinataire ; mais le numéro d'ordre sous lequel elles sont cotées dans notre Édition, se trouve, comme celui des autres Lettres, à la deuxième colonne, en chiffres gras.

Il n'a pas été possible d'assigner un numéro d'ordre du classement définitif aux Lettres *mentionnées* et non retrouvées, car souvent les textes qui les signalent font allusion à plusieurs de ces Lettres sans en dire le nombre.

Les abréviations *aut.* et *inéd.* des quatrième et cinquième colonnes permettront au lecteur d'embrasser d'un coup d'œil les pièces *autographes* et les *inédites ;* l'astérisque * désigne celles qui ne le sont qu'en partie.

			1590-1591 — UN AMI : « ... dans *mes dernières lettres* je semblais fâché... *je vous ai écrit*... je vous ai expédié *plus d'une fois des lettres*... » (Voir Lettre suivante, pp. 9, 10.)		
9	**6**	7	25 mars 1591 — AU MÊME........................	*aut.*	*inéd.*
			[1589-1591] — BARON D'HERMANCE : « Je dis que feuilletant les papiers de feu Mre François Melchior de Sainct Jeoire, baron d'Hermance,... avoir trouvé en iceux *deux ou trois lettres* du feu R^me^ Seigneur qui luy escrivoit *de Padoue* ou il estudioit. » (Déposition d'André Mathieu, *Process. Gebenn.* (I), art. 6.)		
			[1592 seqq.] — M. VERNAZ : « J'ay *des lettres* qu'il escripvoit de sa propre main a mondict mary, apres quil fut sorty des estudes de Padoue (1), lesquelles je conserve... comme reliques. » (Dépos. d'Anne-Philiberte de Rochette, veuve Vernaz, ibid., art. 53.)		
			1593		
13	**7**	8	[1593] — UN ANCIEN CONDISCIPLE.....................	*aut.*	*inéd.*
15	**8**	9	[Été 1593] — RÉGENT MÉNENC	*aut.*	*inéd.*
18	**9**	10	[Août] — SÉNATEUR FAVRE.		
25	**10**	11	[Fin octobre] — AU MÊME..........................	*aut.*	*inéd.*
29	**11**	12	[Fin octobre] — AU MÊME.		
			[Fin octobre] — PRÉVOT GIRARD : « Si j'ai mis quelque retard à *répondre* soit à votre lettre, soit *à celle de François Girard*... » (Voir Lettre précédente, p. 31.)		
32	**12**	13	[Commencement de décembre] — SÉNATEUR FAVRE....	*aut.*	
37	**13**	14	Vers le 15 décembre — AU MÊME................	*aut.*	
			1594		
41	**14**	15	Commencement de février — SÉNATEUR FAVRE.		
46	**15**	16	Mi-février — AU MÊME...........................	*aut.*	
			Entre 15 et 24 février — AU MÊME : « *J'ai confié ma lettre* à Jean-Baptiste de Valence... A peine ai-je eu le temps d'écrire... » (Voir Lettre suivante, p. 48.)		
48	**16**	17	24 février — AU MÊME............................	*aut.*	*inéd.*
50	**17**	18	Commencement de mars — AU MÊME................	*aut.*	*inéd.*
53	**18**	19	Mars — AU MÊME.................................	*aut.*	
			Mars — AU MÊME : « Quant à votre dernière lettre, elle offre une telle harmonie de pensées avec *celle que je vous ai adressée le même jour*... » (Voir Lettre suivante, p. 55.)		
54	**19**	20	Mars — AU MÊME.................................	*aut.*	

(1) Alexandre Vernaz fut en effet condisciple de François de Sales à Padoue, celui-là même qui, avec quelques camarades, tendit des pièges à la chasteté du saint jeune homme. En 1620, l'Évêque de Genève disait à R^d^ François Deronis : « Il estoit fort desbauché, et je ne l'estois pas; je le tançois fort, et il le prenoit en bonne part. » (Dépos. de François Deronis, curé de Saint-Jeoire, *Process. remiss. Gebenn.* (I), ad art. 6.) M. Vernaz devint avocat et « juge de la jurisdiction de Sainct Joyre ; » il mourut avant 1620.

56	**20**	21	Vers le 28 mars — AU MÊME	*aut.*	
59	**21**	22	Vers le 16 avril — AU MÊME		*inéd.*
62	**22**	23	Vers le 23 avril — AU MÊME	*aut.*	
			Vers le 25 mai — AU MÊME : « J'avais presque achevé *une autre lettre qui vous était destinée...* » (Voir Lettre suivante, p. 65.)		
65	**23**	24	Vers le 28 mai — AU MÊME.		
69	**24**	25	Vers le 7 juin — AU MÊME	*aut.*	
71	**25**	26	13 juin — AU MÊME	*aut.*	
			Vers le 20 juin — AU MÊME : « Je suis doublement marri... de vous avoir si mal tenu ma parole, tant pour la peine que prîtes par deux fois de me venir au-devant avec le souper, *ainsi que m'écrivit monsieur le Prévôt mon frère...* » (Lettre du Sénateur à M. Charles de Charmoisy, 29 juin ; Vuÿ, *La Philothée de S. Fr. de Sales,* II (1879), p. 170.)		
			Vers le 29 juin — AU MÊME : « ... l'extrême déplaisir que je ressens en mon âme de l'absence de notre monsieur le Prévôt, mon frère, lequel, *à ce qu'il m'a écrit,* est allé prêcher je ne sais où... » (Même lettre du Sénateur ; ibid., p. 172.)		
74	**26**	27	Vers le 24 juillet — PRÉVOT GIRARD	*aut.*	
77	**27**	28	Vers le 13 août — SÉNATEUR FAVRE	*aut.*	
79	**28**	29	Vers le 15 août — AUX FILS DU MÊME	*aut.*	*inéd.*
84	**31**	30	Août — PRÉVOT GIRARD (1)	*aut.**	
80	**29**	31	Août — SÉNATEUR FAVRE	*aut.*	*inéd.*
82	**30**	32	[Fin août] — AU MÊME	*aut.*	*inéd.*
88	**32**	33	[Vers la fin août] — UN GENTILHOMME	*aut.*	
90	**33**	34	Commencement d'octobre — SÉNATEUR FAVRE	*aut.*	
93	**34**	35	Octobre — UN RELIGIEUX	*aut.*	*inéd.*
			Après la mi-octobre — SÉNATEUR FAVRE : « *J'ay reçu vos lettres,* bien douces et aimables, que... vous opposez aux miennes... » (Lettre du même au Saint, 31 octobre ; voir Appendice, p. 387.)		
94	**35**	36	Fin octobre — Mgr DE GRANIER.		
			[Fin octobre] — SÉNATEUR FAVRE : « Vous me demandiez *de vous écrire* au sujet des affaires de notre Rolland, mais *je l'ai déjà fait...* » (Voir Lettre suivante, p. 96.).		
95	**36**	37	2 novembre — AU MÊME.		
97	**37**	38	Milieu de novembre — AU MÊME.		
			Milieu de novembre — P. CHÉRUBIN : « Permettez-moi de vous confier *une lettre pour lui...* » (Voir Lettre précédente, p. 99.)		
			Milieu de novembre — M. GUICHARD : « S'il m'eût été possible, j'aurais aussi écrit à M. Guichard... et *je le ferai au plus tôt.* » — « Permettez-moi de vous confier une lettre pour..., *ainsi que d'autres pour notre*		

(1) C'est par erreur que l'ordre des Lettres XXIX-XXXI a été interverti ; d'après l'Autographe (voir tome XI, note (1), p. 77), celle à François Girard aurait été écrite *avant* les deux au sénateur Favre.

			Guichard... » (Voir Lettres au sénateur Favre, pp. 96, 99.)	
			Milieu de novembre — PRÉVOT GIRARD : « Permettez-moi, » etc., « *ainsi que d'autres... pour Girard...* » (Voir ibid., p. 99.)	
100	**38**	39	Milieu de novembre — Mgr DELBENE.	
			Entre le 15 et le 27 novembre — SÉNATEUR FAVRE : « *Je ne tarderai pas à vous écrire de nouveau* pour vous parler de ce qui se passe ici et des affaires de la religion... » (Voir Lettre au même, p. 99.)	
102	**39**	40	27 novembre — AU MÊME.	
103	**40**	41	8 décembre — UN CURIAL.......................	*aut.*
104	**41**	42	[Entre le 8 et le 20 décembre] — P. POSSEVIN.........	*aut.*
			Décembre — SÉNATEUR FAVRE : « J'ai une honte incroyable que Thovex, qui *m'avait apporté votre première lettre,* ne vous en ait donné aucune de moi... » (Lettre du même au Saint, 1er janvier 1595 ; voir Appendice, p. 395.)	
			Fin décembre — AU MÊME : « Filliard *m'a rendu votre si chère lettre* qui contresigne, comme vous le dites, *les autres si nombreuses,* si élégantes que votre immense et incroyable amour pour moi vous a forcé d'écrire... — Je n'ai pas souvenir qu'il me soit jamais arrivé d'en recevoir *deux de vous* alors que vous n'en receviez aucune de moi. » (Même lettre du Sénateur ; voir ibid., pp. 394, 395.)	
			[1594 ou 1595 ?] — AU MÊME : Au sujet des instances faites par lui au Saint d'accepter la dignité de sénateur, « le Bien-heureux François *respondit...* que *personne ne* sçauroit bien *servir à deux maistres,* qu'il se sentoit incapable de porter tant de charges, que Chambery estoit trop esloigné d'Anicy ou de Geneve, qu'il feroit scrupule d'occuper la place de quelque plus docte et plus profitable à la Republique que luy ; qu'il ne falloit pas mesler les choses sacrées avec les prophanes, et quoy que la jurisprudence soit tres-saincte, que neantmoins elle s'occupe bien souvent à traicter et espelucher les choses prophanes ; que nul, combattant sous les enseignes de Dieu, ne doit s'entremesler des affaires seculieres ; qu'il cognoissoit son humeur estre entierement esloignée des proces et de la chicane ; qu'il falloit plustost penser desormais à prescher les peuples et leur annoncer la parolle de Dieu ; que le sens qui est attentif à plusieurs choses est moindre aux singulieres ; en fin, que par plusieurs autres raisons qu'il n'estoit pas à propos de dire, il sentoit en soy de l'aversion à joindre la vie ecclesiastique avec la seculiere, et pource il ne vouloit point que les Lettres de senateur, qu'on luy avoit faict obtenir, servissent d'autre que d'accroistre les papiers des archives. » (Ch.-Aug., *Histoire*, etc., liv. II, p. 67.)	

164	**61**	62	14 octobre — AU MÊME...........................		*inéd.*
166	**62**	63	14 octobre — PÈRE POSSEVIN........................		*inéd.*
			14 octobre — M. DE LOCATEL : « Je feray tenir *voz lettres* a Pere Possevin et *a nostre frere monsieur de Locatel.* » (Lettre du sénateur Favre au Saint, 25 octobre ; voir Appendice, p. 409.)		
			Vers la fin de décembre — SÉNATEUR FAVRE : « Par les discours d'Avully, qui est enfin des nôtres, autant que *par votre lettre,* j'ai appris ce que je désirais beaucoup savoir. » (Idem, 2 janvier 1596; voir ibid., p. 411.)		
			Vers la fin de décembre — BARON DE CHEVRON : « J'apprends que notre Baron est venu... avec *vos lettres,* je lui avais encore donné les miennes. » (Ibid., p. 412.)		
168	**63**	64	29 décembre — DUC DE SAVOIE........................	*aut.*	
			[1595-1611] — PÈRE POSSEVIN : « ... avec lequel il entretint l'amitié despuis son retour d'Italie, *luy escripvant souvent* et recepvant des lettres dudit Pere, lesquelles j'ay veu. » (Dépos. de Georges Rolland, *Process. Gebenn.* (I), art. 6.)		
			1596		
176	**64**	65	6 février — SÉNATEUR FAVRE..........................		*inéd.*
182	**65**	66	Vers le 8 février — M. CHAVENT.....................		*inéd.*
183	**66**	67	19 février — Mgr RICCARDI.		
			Fin février ou mars — SÉNATEUR FAVRE : « Avully... ne m'a remis aucune lettre de vous ; c'est pourquoi je pense que *celles que vous disiez m'avoir écrites d'Annecy* ont été interceptées... » (Lettre du même au Saint, 27 mars; voir Appendice, p. 414.)		
			Mars — AU MÊME : A propos du premier Carême prêché par le Saint à Thonon, Longueterre dit dans *La Vie de tres-illustre Messire François de Sales,* etc., Lyon, 1624, Part. VI, p. 236 : « Il écrivoit tous les jours trois heures entieres ce qu'il devoit dire. Et comme s'il n'eust pas encore esté fait à cet exercice, *il écrivit à M. Favre* que cette occupation vouloit son homme tout entier et étoit tout à fait penible à qui n'y étoit pas rompu, et qu'en tout cas il seroit bon pour le village. »		
189	**67**	68	19 mars — DUC DE SAVOIE..............................	*aut.*	
190	**68**	69	19 mars — Mgr RICCARDI............................	*aut.*	
	2011	70	19 mars — UN COUSIN (**Tome XXI**, p. 59)............		*inéd.*
193	**69**	71	16 avril — SÉNATEUR FAVRE..........................		*inéd.*
			16 avril — PÈRE CHÉRUBIN : « Selon vos désirs, *j'écris au R. P. Chérubin* au sujet de cette démonomanie... Lisez attentivement *la lettre*... avant de chercher l'occasion de la faire parvenir. » (Voir Lettre précédente, p. 194.)		
195	**70**	72	6 mai — Mgr RICCARDI..............................	*aut.*	
198	**71**	73	10 mai — M. D'AVULLY................................	*aut.*	
			Vers le 15 mai — Mgr RICCARDI : « Je n'omettrai pas de rappeler à V. S. Ill^me^ les pouvoirs requis pour la		

			restitution des paroisses de Savoie [détenues par les Chevaliers des SS. Maurice et Lazare]; et à ce sujet, je vous prie de lire *les lettres ci-jointes* que l'Evêque de Genève et *le Prévôt de la Cathédrale m'ont écrites.* Elles sont un peu vieilles, parce qu'elles... ont dû faire la quarantaine... » (Lettre du Nonce au cardinal Aldobrandini, 1er juillet ; Archives Vaticanes, *Nunz. di Savoia,* vol. 33, fol. 356.)		
			23 juillet — AU MÊME : « *J'écrivis dernièrement à V. S.* au sujet de la conversion de M. d'Avully... » (Voir Lettre suivante, p. 204, et Appendice, p. 430, III, où le Nonce écrit : « M. d'Avully m'a donné le 25 août *la lettre de V. S. du 23 juillet...* »)		
202	**72**	74	Septembre — AU MÊME..............................	*aut.*	*inéd.*
205	**73**	75	14 novembre — AU MÊME.		
208	**74**	76	23 ou 24 novembre — SÉNATEUR FAVRE...............	*aut.*	
210	**75**	77	25 novembre — UN COUSIN...........................		*inéd.*
211	**76**	78	Fin novembre — SÉNATEUR FAVRE.....................		*inéd.*
212	**77**	79	29 novembre — Mgr RICCARDI........................	*aut.*	
217	**78**	80	Vers le 7 décembre — SÉNATEUR FAVRE...............	*aut.*	*inéd.*
			Vers le 7 décembre — DESTINATAIRES INCONNUS : « *J'écris à plusieurs personnes* pour recommander ces hommes (des convertis), mais à condition qu'ils remettront immédiatement *mes lettres* à qui de droit, si vous le jugez utile; sinon, il les rapporteront. » (Voir Lettre précédente, p. 218.)		
219	**79**	81	12 décembre — Mgr RICCARDI........................	*aut.*	
			12 décembre — DUC DE SAVOIE : « Du jour mesme que je receus *vostre pacquet,* ou, pour ne mentir, du lendemain, je le remis a la poste avec les autres que le Conseil d'Estat *despechoit... a Son Altesse.* » (Lettre du sénateur Favre au Saint, 24 décembre ; voir Appendice, p. 420.)		
			12 ou 13 décembre — SÉNATEUR FAVRE : « J'ay sceu par M. l'advocat Salteur, *lequel m'a remis voz dernieres lettres* .. » (Idem; voir ibid., p. 419.)		
			14 décembre — Mgr RICCARDI : « En peu de jours j'ai reçu trois lettres de V. S. : une du 12, *l'autre du 14 décembre,* et cette dernière du 21... Avec *la lettre du 14,* je reçus aussi l'information prise touchant l'affaire que je vous confiai... » (Lettre du même au Saint, 4 janvier 1597 ; voir Appendice, pp. 432, 433.)		
			Vers le 18 décembre — SÉNATEUR FAVRE : « J'ay receu une des vostres datee du jour de Sainct Thomas, non toutefois *l'autre laquelle vous dites m'avoir escrit par autre voye...* » (Lettre du même au Saint, 28 décembre; voir Appendice, p. 421.)		
225	**80**	82	21 décembre — DUC DE SAVOIE.......................	*aut.*	
228	**81**	83	21 décembre — Mgr RICCARDI........................	*aut.*	
			21 décembre — SÉNATEUR FAVRE : « Je vous avois escrit en grande haste la veille de Noël... Despuis j'ay receu *une des vostres datee du jour de Sainct Thomas...* »		

			(Lettre du même au Saint, 28 décembre; voir Appendice, p. 421, et cf. ci-dessus, vers le 18 décembre.)		
			27 décembre — AU MÊME : « Je receus hier tant seulement vos deux lettres, *l'une du jour de Sainct Estienne...* » (Lettres du même, 9 et 14 janvier 1597; voir Appendice, pp. 422 et 424.)		
			29 décembre — AU MÊME : « Je receus hier... vos deux lettres... *l'autre du jour de Sainct Thomas* » de Cantorbéry. (Ibid.)		
			Fin décembre — Mgr RICCARDI : « Monsieur l'Evesque de Sainct Paul... m'a asseuré d'avoir fait tenir *vostre pacquet a Monseigneur le Nonce,* qui doit l'avoir receu ja des samedy dernier, » 4 janvier. (Lettre du sénateur Favre au Saint, 9 janvier 1597; voir Appendice, p. 423.)		
			Fin décembre — DUC DE SAVOIE : « *En responce de celle que avez escript,* vous disons que treuvons bon qu'ayez faict dresser un autel en l'esglise de Sainct Hipolite... et Nous desplaict des oppositions que l'on vous y a faictes, que neantmoings avez surmonté, *ainsy que vous Nous escrivez.* » (Lettre du même au Saint, 7 janvier 1597; voir Appendice, p. 447, et cf. la Lettre précédente.)		
			1597		
230	**82**	84	Commencement de janvier — M. BOCHUT............		*inéd.*
			Entre le 9 et le 14 janvier — SÉNATEUR FAVRE : « En response de *celle que ce porteur m'a remis de vostre part,* je vous diray qu'il n'y a que quattre ou cinq jours que je vous ay escrit... » (Lettre du même au Saint, 14 janvier; voir Appendice, p. 424.)		
			27 janvier — Mgr RICCARDI : « Je vois par votre dernière lettre du 4 février que V. S. Illme s'étonnait de ce que lorsque *je lui écrivis la dernière fois le 27 janvier,* je n'avais pas encore reçu ses... lettres du 4 et du 6. » (Lettre au même, vers 21 février, p. 235.)		
231	**83**	85	Vers le 21 février — DUC DE SAVOIE..................		*inéd.*
232	**84**	86	Vers le 21 février — CONSEIL DES CHEVALIERS DES SAINTS MAURICE ET LAZARE..............................		*inéd.*
235	**85**	87	Vers le 21 février — Mgr RICCARDI..................		*inéd.*
239	**86**	88	2 mars — AU MÊME..........	*aut.*	
246	**87**	89	12 mars — AU MÊME.............................	*aut.*	*inéd.*
251	**88**	90	12 mars — DUC DE SAVOIE...........	*aut.*	
			Avant le 14 mars — SÉNATEUR FAVRE : « Vous m'avez osté d'une extreme peine *me faisant sçavoir de voz nouvelles* et m'envoyant la requeste de ce bon gentilhomme... » (Lettre du même au Saint, 14 mars; voir Appendice p. 426.)		
254	**89**	91	16 mars — Mgr RICCARDI............................	*aut.*	*inéd.*
256	**90**	92	25 mars — AU MÊME..............................	*aut.*	*inéd.*
263	**91**	93	11 avril — DUC DE SAVOIE........		*inéd.*

345	**113**	116	12 août — AU PRÉVOT WERRO........................	*aut.*	
347	**114**	117	16 août — DON JUAN DE MENDOÇA....................	*aut.*	
351	**115**	118	20 août — AU PRÉVOT WERRO........................	*aut.*	
353	**116**	119	23 août — M. DE CHEVRON-VILLETTE..................	*aut.*	*inéd.*
			11 septembre — DUC DE SAVOIE : « Nous avons receu un singullier contentement de l'asseurance que me donnez *par vostre lettre du unziesme du present*, de differer les Quarente Heures pour le vingtiesme du present mois... » (Lettre du même au Saint, 14 septembre; voir Appendice, p. 449.)		
			18 septembre — AU MÊME : « Peu appres la lettre que vous avons escript du jourd'huy *est arrivee la vostre du dix huictiesme...* » (Idem, 19 septembre; voir ibid., p. 451.)		
355	**117**	120	Entre le 18 et le 24 septembre — M. SARASIN (1).....	*aut.*	
356	**118**	121	13 octobre — Mgr RICCARDI..........................	*aut.*	
363	**119**	122	Vers le 20 octobre — S. S. CLÉMENT VIII (pour Mgr de Granier)..	*aut.*	
			18 décembre — Mgr RICCARDI : « Pendant qu'avec un ardent désir j'attendais la nouvelle de l'arrivée de V. S. à Rome, *votre lettre du 18 décembre m'est parvenue...* » (Lettre du même au Saint, 28 janvier 1599; voir Appendice du tome XII, p. 461.)		
367	**120**	123	Fin 1598 — S. S. CLÉMENT VIII (pour Mgr de Granier).	*aut.*	
			Décembre 1598 ou janvier 1599 — Mgr DE GRANIER : « M. Favre, le President mon frere, me mene aujourd'huy a la visitation des saintz lieux (de Rome), desquelz il sçait bien le chemin, et, pour dire avec le Sage, *sa justice croist* tous les jours. » (Fragment cité dans *Les Vies de IV des premieres Meres,* par la Mère de Chaugy (1659), Vie de la Mère Favre, chap. 1er, p. 5; éd. de 1892, p. 7.)		

TOME XII

1599

447	**269**	124	Commencement de janvier — S. S. CLÉMENT VIII (Supplique)..		*inéd.*
451	**270**	125	12 janvier — CARDINAL ALDOBRANDINO (Supplique). ...	*aut.*	*inéd.*
1	**121**	126	Mi-janvier — Mgr DE GRANIER........................	*aut.*	
			17 janvier — Mgr RICCARDI : « J'ai *votre dernière lettre, du 17 janvier,* reçue le 4 février... » (Lettre du même au Saint, 11 février; voir Appendice, p. 462.)		
			20 mars — CHANOINE LOUIS DE SALES : « Nous avons vû *une lettre qu'il écrivit le même jour à son cousin Louis de Sales,...* dans laquelle il lui marque qu'on		

(1) Le vrai destinataire de cette lettre est Jean Sarasin (1552-1610) dont la note se trouve au tome XIV, p. 190.

			l'avoit averti de se tenir prêt pour l'examen dans le Consistoire que l'on devoit tenir le lendemain en presence du Pape; que par le premier ordinaire il lui écriroit la justice que Dieu lui auroit faite en l'humiliant, ou la misericorde qu'il auroit exercée sur lui en lui donnant le moien de satisfaire aux interrogats, et qu'en l'un ou l'autre des evenemens il faudroit benir Dieu. » (Ancien Ms. de l'*Année Sainte de la Visitation,* 20 mars.)	
6	**122**	127	26 mars — AU MÊME.	
			[Vers le 12 mai] — Mgr RICCARDI : « Et parce que vous apprendrez par *les lettres de M. le Prévôt de Sales* que je lui ai fait savoir ce qui m'a été écrit touchant son affaire particulière, je ne vous dirai pas autre chose. » (Lettre du Président Berliet au Nonce, Turin, 12 mai; Archiv. Vat., *Nunz. di Savoia*, vol. 36, fol. 136.)	
7	**123**	128	17 mai — PÈRE JUVÉNAL ANCINA	*aut.*
13	**124**	129	21 mai — CHEVALIER DE RUFFIA	*aut.*
16	**125**	130	25 juillet — M. D'AVULLY	*aut.*
17	**126**	131	24 août — Mgr RICCARDI	*aut.*
			24 août — DESTINATAIRES INCONNUS : « Les passages de Rome étant fermés, je supplie V. S. Illme de faire expédier le pli ci-joint. » (Voir Lettre précédente, p. 22.)	
			23 septembre — PÈRE GENTIL : « *J'écris au P. Provincial des Jésuites* pour hâter la venue des six Pères que Sa Sainteté veut entretenir à ses frais... » (Lettre à Mgr Riccardi, 23 septembre, p. 26.)	
			23 septembre — DESTINATAIRE INCONNU : « Je supplie V. S. Illme de me pardonner si j'ose expédier à Rome par son entremise *la lettre ci-jointe*, n'ayant d'autre moyen à cause de la difficulté des passages. » (Voir Lettre suivante, p. 28.)	
23	**127**	132	23 septembre — Mgr RICCARDI	*aut.*
29	**128**	133	26 septembre — DUC DE SAVOIE	*aut.*
30	**129**	134	13 octobre — M. PHILIPPE DE QUOEX	*aut.*
			[Octobre] — DESTINATAIRES INCONNUS : « J'ai tardé de jour en jour à expédier *les lettres et les pièces ci-incluses,* espérant les envoyer par le fils du baron de Chevron.. ; mais voyant passer le temps, j'ai résolu de ne plus attendre et de livrer plutôt le pli aux courriers. » (Lettre à Mgr Riccardi, 15 novembre, p. 32.)	
406	**251**	135	Octobre — S. S. CLÉMENT VIII (pour les catholiques de Thonon).	
31	**130**	136	15 novembre — Mgr RICCARDI	*aut.*
			9 décembre — S. S. CLÉMENT VIII (?) : « Notre Sénat m'a condamné ce matin, au possessoire (1)... Partant	

(1) Il s'agit du procès intenté au Saint pour la cure du Petit-Bornand qu'il avait obtenue par concours et dont il avait été pourvu par Bulles pontificales.

			j'ai recours au Saint-Siège... et *je dépose sous ce pli ma lettre* que je vous supplie d'expédier à Rome. » (Voir Lettre suivante, p. 40.)		
38	**131**	137	9 décembre — Mgr RICCARDI		*inéd.*
405	**250**	138	1596-1599 — DUC DE NEMOURS (pour un père de famille)	*aut.*	*inéd.*
			1600		
42	**132**	139	Janvier — CARDINAL BARONIUS......................		*inéd.*
45	**133**	140	17 janvier — Mgr RICCARDI..........................	*aut.*	
			17 janvier — PRÉSIDENT FAVRE : « La dernière lettre de V. S. écrite d'Annecy le 17 janvier me parvint plus tôt que de coutume, car je la reçus le 30. En même temps, ayant eu l'occasion d'écrire à Rome, j'envoyai *au président Favre le pli de V. S. qui y était joint.* » (Lettre de Mgr Riccardi au Saint, 1er février; voir Appendice, p. 470.)		
			24 janvier — Mgr RICCARDI : « *J'ai reçu la vôtre dernière du 24 janvier*, et je me suis autant réjoui de votre retour à Thonon que j'ai été attristé de la mort inopinée de M. le Prieur de Tarentaise... » (Lettre du même au Saint, 24 février ; voir ibid., p. 471.)		
			12 mars — AU MÊME : « Par la voie de Chambéry *j'ai reçu une lettre de V. S. du 12 mars...* » (Idem, 20 avril; voir ibid., p. 472.)		
			24 mars — AU MÊME : « M. le baron de Chevron m'a envoyé *une autre lettre, du 24* [*mars*], par laquelle vous m'accusez réception des miennes du 14 janvier et des 1er et 24 février. » (Ibid.)		
			7 avril — DUC DE SAVOIE : « Nous avons veu *par vostre lettre du septiesme du present* la devotion que ce peuple a monstré en ce qui est de sa nouvelle conversion... Et touchant le sieur d'Avully, de Vallon et Dame du Four, nous treuvons tres raisonnable *ce que vous en escripvez...* » (Lettre du même au Saint, 28 avril; voir Appendice, p. 458.)		
			20 avril — Mgr RICCARDI : « M. le baron de Chevron m'envoya il y a quelques jours, *une lettre de V. S. du 20 avril...* » (Lettre du même au Saint, 16 mai; voir ibid., p. 473.)		
49	**134**	141	15 mai — M. POTHON	*aut.*	*inéd.*
50	**135**	142	26 août — Mgr RICCARDI.		
			26 août — DESTINATAIRES INCONNUS : « Je supplie M. le Secrétaire de V. S. Illme de vouloir bien expédier *le pli ci-joint.* » (Voir Lettre précédente, p. 52.)		
409	**252**	143	Septembre — Mgr SECUSIO (pour Mgr de Granier).....		*inéd.*
			Mi-août-octobre — AUX ECCLÉSIASTIQUES DU CHABLAIS : « Pendant que l'armee du Roy [Henri IV] estoit en Chablais... il exortoit les ecclesiastiques de ne rien craindre, mais tenir bon a rendre leur debvoir... et outre ce, *il leur escrivoit des lettres*, les encourageant de bien faire leur charge et avoir soin de leurs		

(1) Le 6 juillet 1632, Pierre Bouverat, prêtre de la Sainte-Maison de Thonon, dépose au Procès de Béatification du saint Evêque de Genève, à l'âge « d'environ huictante ans. » Originaire de Pontchy en Faucigny, fils d'« honneste Henry Bouverat et de la Guillaulme de Lacorbier, » il reçut le 22 novembre 1578 des dimissoires pour la prêtrise. C'est vers la fin de 1597 qu'il rencontra l'Apôtre du Chablais à Thonon, « et lhors, » dit le déposant, « il m'arresta en ledict lieu pour l'assister en sa mission et pour le particullier service de ses familles catholiques. » (Ad 2um interrog. et ad art. 11.)

445	**268**	172	Décembre — ROI DE FRANCE.		
89	**149**	173	21 décembre — Mgr TARTARINI........................	*aut.*	
			[21-25] décembre — DUC DE SAVOIE : « *Je donnay advis a Vostre Altesse du voyage que je devois faire en France* et du sujet qui m'y portoit.... » (Voir Lettre au même, 14 octobre 1602, p. 123.)		
95	**150**	174	23 décembre — M. LOUIS DE SALES, SON FRÈRE.........		*inéd.*
			25 ou 26 décembre — Mme DE BOISY : « Mille bayse-mains a madame ma grande maistresse, *a laquelle j'escriray avant mon despart.* » (Voir Lettre précédente, p. 97.)		
			1602		
			Mai 1599-1602 — M. CLAUDE DE QUOEX : En quittant Rome (avril 1599), il « laissa au sieur Decouex la charge de solliciter l'expedition des Bulles de la coadjutorie, » et « *souvent ayant depuis escrit au dict sieur Decouex,* il ne luy en toucha jamais un seul mot. » (P. de la Rivière, *Vie*, 1625, liv. III, chap. IV, pp. 227, 228.)		
98	**151**	175	3 janvier — AU MÊME..............................	*aut.*	
			[Fin janvier ou février] — PÈRE JUVÉNAL ANCINA : « Je bayse mille fois les mains a nostre R. P. Juvenal, *auquel j'escriray des Paris de statu rerum omnium.* » (Voir Lettre précédente, p. 100.)		
101	**152**	176	8 février — Mgr DE GRANIER.........................		*inéd.*
			Février — Mme DE BOISY, ou M. LOUIS DE SALES (?) : « *J'ay escrit au païs* pour faire envoyer les 200 escus requis pour l'accomplissement de l'entreprinse de la coadjutorie... Je croy que ma bonne mere y pensera a bon escient... » (Lettre à M. de Quoex, 9 mars, p. 104.)		
			Fin février ou commencement de mars — M. ANTOINE (?) DE QUOEX : « *Monsieur de Quoex vostre oncle* m'a escrit des Merly qu'un de ces jours il viendra icy me consoler, et *je luy ay escrit* que sil ne vient, je l'iray treuver. » (Ibid.)		
			9 mars — M. SCAGLIA, COMTE DE VERRUA : « Je vous prie rendre capable mondit seigneur [l'Ambassadeur] de cecy, outre *ce que je luy en escris.* » (Ibid., p. 106.)		
103	**153**	177	9 mars — M. CLAUDE DE QUOEX......................	*aut.*	
			Après le 9 mars — DESTINATAIRE INCONNU : « J'ay receu une lettre de monsieur nostre Ambassadeur...; marri de ne l'avoir receu sur les lieux ou j'eusse pu faire ce qu'il me commande, *j'escriray au plus tost* pour le faire faire. » (Voir Lettre précédente, p. 105.)		
			Entre le 9 et le 26 mars — Mgr DE GRANIER : « *J'escriray a Monseigneur le R^me mon Evesque* touchant le saint desir de nostre bon P. Juvenal, affin que nous puissions avoir tant de consolation que de le voir en nostre diocæse, et pour un si bon sujet. » (Ibid.)		
107	**154**	178	26 mars — AU MÊME..............		*inéd.*

108	**155**	179	10 avril — AU MÊME..		*inéd.*
			10 avril — CHANOINE DE CHISSÉ : « ...*j'en escris un eschantillon* [des affaires] *a M. le Vicaire...* affin qu'il vous en face rapport. » (Voir Lettre précédente, p. 108.)		
109	**156**	180	18 avril — Mgr de GRANIER..		*inéd.*
111	**157**	181	Mai — DUCHESSE DE MERCŒUR.		
113	**158**	182	21 mai — M. CLAUDE DE QUOEX..	*aut.*	
116	**159**	183	15 juin — M. DE SOULFOUR..	*aut.*	
			[Mai-août] — ROI DE FRANCE : « Ayant receu les nouvelles de ce que le Roy avoit faict pour luy » — il lui avait assigné « 3000 francs de pension » — le Bienheureux « luy rescrivit ces mots en substance *(la lettre a esté perdue...)* : « Sire, je remercie de tout « mon cœur V. M. du souvenir qu'elle a daigné avoir « de ma petitesse. J'accepte, ouy j'accepte avec tres « grande affection vostre royale liberalité: mais vous « me permettres, Sire, de vous parler franchement. « Graces a Nostre Seigneur, je suis maintenant en « telle disposition que je n'ay point besoin de ceste « pension ; partant je supplie tres humblement V. M. « d'avoir pour agreable que vostre present me soit « conservé entre les mains de vostre thresorier d'es- « pargne, et je m'en prevaudray quand j'en auray « de necessité. » (P. de la Rivière, *Vie,* 1625, liv. IV, chap. LII, p. 620; voir aussi Charles-Auguste, *Histoire,* etc., liv. V, p. 266.)		
119	**160**	184	Juin-août — UNE DAME..	*aut.*	
120	**161**	185	24 septembre — M. DU CHEMIN..	*aut.*	*inéd.*
123	**162**	186	14 octobre — DUC DE SAVOIE..	*aut.*	
124	**163**	187	21 octobre — M. MARIN..		*inéd.*
124	**164**	188	21 octobre — M. CLAUDE DE BLONAY..	*aut.*	
	2013	189	26 octobre — CHANOINE DE MÉDIO (**Tome XXI**, p. 61)..	*aut.*	*inéd.*
127	**165**	190	Fin octobre — S. S. CLÉMENT VIII.		
			Fin octobre ou commencement de novembre — M. CLAUDE DE BLONAY : « J'attens de jour a autre les despeches de Romme pour... l'affaire de l'evesché ; les ayant, *je vous en feray sçavoir des nouvelles...* » (Voir Lettre au même, 21 octobre, p. 126.)		
			Fin octobre ou commencement de novembre — CHANOINE DE MÉDIO : « J'attens de jour a autre ce qu'il me faut de Romme pour prendre la possession de l'evesché, et *tout aussi tost que je l'auray receu, vous en aures... advis.* » (Voir Lettre au même, 26 octobre, ci-dessus, p. 61.)		
131	**166**	191	Commencement de novembre — S. S. CLÉMENT VIII.		
134	**167**	192	11 novembre — SYNDICS D'ANNECY.		
	2014	193	21 novembre — EMPEREUR D'ALLEMAGNE (**Tome XXI**, p. 64)..	*aut.*	*inéd.*
136	**168**	194	22 novembre — RELIGIEUSES DU MONASTÈRE DES FILLES-DIEU. (Voir aussi ci-dessus, p. 66.)		
			Vers la fin de novembre — PÈRE FOURIER : « *Il escrivit au R. P. Jean Fourier...* qu'il le supplioit de se		

			transporter au chasteau de Sales, parce qu'il desiroit faire de luy sa confession generale » avant son sacre. (P. de la Rivière, *Vie* (éd. 1625), liv. III, chap. IX, p. 251 ; Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. V, p. 271.)		
152	**169**	195	Commencement de décembre — M. DE LA FAVERGE....	*aut.*	
154	**170**	196	16 décembre — M. FAVIER........................	*aut.*	
			16 décembre — SÉNAT DE SAVOIE : « Je vous supplie... d'avoir aggreable *la requeste que je fai presenter a messieurs du Senat*... » (Voir Lettre précédente.)		
155	**171**	197	18 décembre — M. DE BÉRULLE......................	*aut.*	
			1603		
158	**172**	198	3 janvier — M. D'ORLIÉ............................	*aut.*	*inéd.*
159	**173**	199	10 janvier — Mgr ANCINA..........................	*aut.*	*inéd.*
163	**174**	200	16 janvier — SŒUR DE SOULFOUR.		
171	**175**	201	[Janvier] — Mme DE BEAUVILLIERS, ABBESSE DE MONTMARTRE.		
174	**176**	202	18 janvier — PÈRE BOULLIETTE......................	*aut.*	*inéd.*
	2015	203	18 janvier — M. DE CHEVRON-VILLETTE (**Tome XXI**,	*aut.*	*inéd.*
			p. 76)..	*aut.*	*inéd.*
175	**177**	204	22 janvier — CHEVALIER DE RUFFIA..................	*aut.*	*inéd.*
			Vers la fin de janvier — Mgr TOLOSA : « Mgr l'Evêque de Genève qui, à ce que j'entends, remplit excellemment sa charge, *m'a demandé de supplier V. S. de lui obtenir de S. Sté les faveurs qu'il implore dans la feuille ci-jointe,* pour le bon gouvernement de son Eglise. » (Lettre du même au cardinal Aldobrandini, 8 février; Archiv. Vatic., *Borghese* III, 95.)		
176	**178**	205	31 janvier — M. DE REVOL..........................		*inéd.*
177	**179**	206	13 mars — UNE TANTE.		
178	**180**	207	29 mars — M. D'ALBIGNY............................	*aut.*	
180	**181**	208	[Avril-mai] — Mlle DE SOULFOUR.		
			15 ou 16 mai — DUC DE SAVOIE : « Mais ce pendant que je traittoys ces choses en Piemont, la Chambre des Comptes acheminoyt le proces... si que a mon arrivee je le treuvay prest a juger; et, selon l'advis du juge, *j'escrivis tout aussy tost a Son Altesse* pour avoir surseance... Mais tout cela pour neant, car *ma lettre ne fut pas en chemin* que l'arrest sortit... » (Lettre à M. de la Porte, 6 juin, p. 194.)		
184	**182**	209	Vers le 18 mai — DUCHESSE DE NEMOURS.............	*aut.*	
186	**183**	210	27 mai — M. DE MENTHON DE LORNAY.		
			Mai ou juin — DUC DE NEMOURS : « Henry de Savoye ayant receu *les lettres tant du Bien-heureux Evesque* que des deux Chapitres, » au sujet du différend entre ceux-ci pour les droits de préséance à la procession de la Fête-Dieu. (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. V, p. 294; cf. la Lettre au même, [juillet-septembre], p. 211.)		
187	**184**	211	3 juin — M. DE REVOL.		
194	**185**	212	6 juin — M. DE LA PORTE...........................	*aut.*	*inéd.*

(1) Erreur de Charles-Auguste. A cette date, il y avait presque quatre ans que Louis Millet était mort, et François Provana exerçait, depuis le 1er juin 1602, la charge de grand-chancelier. (Voir tomes XII, note (1), p. 219, et XV, note (2), p. 370.)

			du culte hérétique à Seyssel qui maintenant est sous la domination du Roi de France, et du diocèse du susdit Evêque... Le même *m'écrit encore* que les Genevois sont en grande crainte et inquiétude... » (Lettre du même au cardinal Aldobrandini, 25 octobre; Archiv. Vatic., *Borghese* III, 95.)		
223	**200**	227	23 octobre — M. BONIER............................	*aut.*	
224	**201**	228	7 novembre — Mgr BROGLIA.		
226	**202**	229	14 novembre — PRIEUR ET RELIGIEUX DU MONASTÈRE DE SIXT..		*inéd.*
227	**203**	230	15 novembre — DUC DE SAVOIE.		
228	**204**	231	15 novembre — S. S. CLÉMENT VIII.		
	2016	232	18 novembre — DOM MAISTRE (**Tome XXI**, p 77).....	*aut.*	*inéd.*
239	**205**	233	[Fin 1603] — Mgr TOLOSA.........................		*inéd.*
244	**206**	234	[1603] — Mme DE BOISY.		
			[1603 ?] — Mgr ANCINA : « Non mi straccarò di fargli questo servizio, perchè so ch'egli è caro a V. S. Rma, alla volontà del quale devo e voglio esser sempre obbedientissimo. » (Fragment d'une Lettre du Saint à l'Evêque de Saluces, cité par Bacci, *Vita del Beato Giovenale Ancina* (Roma, 1890), lib. I, c. V, p. 35.)		
245	**207**	235	[1603-1604] — UN PRÉLAT..........................	*aut.*	*inéd.*
246	**208**	236	1603-1604 — Mgr MASIUS.		
250	**209**	237	1603-1604 — M. DUNANT...........................	*aut.*	
			Fin 1603 ou commencement de 1604 — DUC DE SAVOIE : « Le Bien-heureux François... *advertit le Serenissime Duc de la demande que ceux de Dijon lui faisoyent* et le pria de luy permettre de les contenter... » (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv V, p. 295.)		

1604

251	**210**	238	16 janvier — M. DES HAYES.		
			16 janvier — BERNARD DE SALES (?), SON FRÈRE : « *J'escris... a mon frere,* affin que, s'il ne l'a perdu, je le puisse avoir par la premiere commodité (1). » (Voir Lettre précédente, p. 253.)		
254	**211**	239	Février — UN INCONNU............................	*aut.*	*inéd.*
256	**212**	240	Février — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
257	**213**	241	Fin février — S. S. CLÉMENT VIII.		
260	**214**	242	Fin février — M. DE VALLON.		
			[Février ou mars] — Mgr DE REVOL : « Ce me fut une bien grande consolation » d'apprendre « que vous avies receu la sainte consecration et que vous vous retiries aupres de vostre troupeau... laquelle je vous tesmoignay *par la response que je vous fis...* Mais, a ce que M. Favier m'a fait sçavoir, *vous n'aures pas receu ma lettre.* » (Lettre au même, 14 août 1604, p. 294.)		
262	**215**	243	26 avril — BARONNE DE CHANTAL.		
263	**216**	244	3 mai — A LA MÊME.		

(1) Il s'agit d'un livre envoyé au Saint par M. de Bérulle.

267	**217**	245	3 mai — PRÉSIDENTE BRULART........................	*aut.*	
271	**218**	246	3 mai — M[me] BOURGEOIS, ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.		
			Vers le 3 mai — M. DE FRAZANS : « A esté fait lecture de *lettre escripte par Mr l'Evesque de Genesve a Mons. le Viconte majeur,* faisant mention de la bonne volonté quil a envers ceste ville; et prie que l'on se souvienne de faire pratiquer de porter ung poille lors que l'on transportera par la ville le Sainct Sacrement aux mallades, et le peuple suyvre apres iceluy, car ce sera le bonheur de ceste ville. » (Archiv. municip. de Dijon, *Registre des Délibérations,* B 241, fol. 255 v°, Délib. du 11 mai 1604.)		
273	**219**	247	[Mai] — UN CALVINISTE.		
275	**220**	248	29 mai — DUC DE SAVOIE............................	*orig.*	
	2017	249	[Mai ou juin] — M. RUPTIER (**Tome XXI**, p. 78)	*aut.*	*inéd.*
277	**221**	250	14 juin — BARONNE DE CHANTAL......................	*aut.*	
281	**222**	251	20 juin — M. D'ALBIGNY............................	*aut.*	
282	**223**	252	24 juin — BARONNE DE CHANTAL......................	*aut.**	
	1326	253	Juillet (1) — PRÉSIDENTE BRULART (**Tome XVIII**, p. 38)		
289	**224**	254	15 juillet — S. S. CLÉMENT VIII............. *Minute*	*aut.*	
292	**225**	255	11 août — M. D'ALBIGNY.		
293	**226**	256	11 août — M. CLAUDE DE BLONAY....................	*aut.*	
294	**227**	257	14 août — M[gr] DE REVOL.		
298	**228**	258	18 août — M. JEAN-FRANÇOIS DE BLONAY..............	*aut.*	
			24 ou 25 août — P. DE VILLARS : « Prevales-vous... du bon *Pere de Villars, lequel, en response du billet que je vous donnay a Saint Claude,* m'escrit qu'il aura un particulier soin de vous servir. » (Lettre du Saint à l'Abbesse du Puits-d'Orbe, 13 octobre, p. 343.)		
299	**229**	259	5 octobre — M[gr] FRÉMYOT.		
326	**230**	260	7 octobre — PRÉSIDENT FRÉMYOT.		
332	**231**	261	9 octobre — M[me] BOURGEOIS.		
341	**232**	262	13 octobre — A LA MÊME.		
			13 octobre — M. DE CRÉPY : « *J'escris a Monsieur vostre pere... une lettre* propre, a mon advis, pour gaigner son esprit a nostre dessein... » (Voir la Lettre précédente, p. 342.)		
345	**233**	263	[13 octobre] — PRÉSIDENTE BRULART.		
352	**234**	264	14 octobre — BARONNE DE CHANTAL.		
371	**235**	265	27 octobre — S. S. CLÉMENT VIII.		
374	**236**	266	27 octobre — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
	2018	267	30 octobre — PRÉSIDENT FAVRE (**Tome XXI**, p. 79)....	*aut.*	*inéd.*
376	**237**	268	31 octobre — DUC DE SAVOIE.........................	*aut.*	
378	**238**	269	31 octobre — M. DE RONCAS..........................	*aut.*	
	238 *bis*	270	1[er] novembre — BARONNE DE CHANTAL (**Tome XIII**, p. 392[a])..	*aut.*	
379	**239**	271	12 novembre — DUC DE SAVOIE........................	*aut.*	
380	**240**	272	21 novembre — BARONNE DE CHANTAL...................	*aut.**	
390	**241**	273	Vers le 22 novembre — M[me] BOURGEOIS.		

(1) Une étude plus approfondie ne laisse aucun doute sur la destinataire de cette lettre qui doit, par conséquent, se placer en 1604, et non en 1617.

395	**242**	274	Vers le 22 novembre — PRÉSIDENTE BRULART.		
396	**243**	275	7 décembre — BARONNE DE CHANTAL.................	*aut.*	*inéd.*
399	**244**	276	7 décembre — MM. DU CONSEIL DE LA SAINTE-MAISON DE THONON..................................	*aut.*	
			[Décembre] — Mgr FRÉMYOT : « Tout maintenant j'ay receu une lettre de Monseigneur de Bourges... Elle ne regarde qu'un affaire temporel; *je luy en feray response dans bien peu...* » (Lettre à la baronne de Chantal, 7 décembre, p. 398.)		
400	**245**	277	23 décembre — M. D'ALBIGNY........................		*inéd.*
401	**246**	278	30 décembre — M. DE LA FAVERGE....................	*aut.*	*inéd.*
402	**247**	279	[1604] — UN INCONNU..................................	*aut.*	*inéd.*
402	**248**	280	[1604] — Mgr FRÉMYOT.		
403	**249**	281	[1602-1604] — UNE INCONNUE.........................	*aut.*	*inéd.*
			[1602-1605?] — UN INCONNU : « Je sçay quil procura que les seigneurs et gentilshommes de la terre de Gex presentassent des requestes et escripvissent au Roy de France pour restablir les prestres en l'exercice de nostre sainte foy catholique en ladite province... Et cecy je l'ay appris par la lecture d'*une lettre escripte et signee de sa main.* » (Dépos. du capitaine Maurice de Brotty, *Process. Gebenn.* (I), art. 27.)		
			[1604 ou 1605] — M. FRANÇOIS DE LONGECOMBE DE PEYZIEU : « Je me souviens qu'estant au collège a Lyon..., il y a environ 23 ou 24 ans (il dépose le 13 mai 1632), et 4 ou 5 ans avant que j'heusse l'honneur et le bonheur d'estre cogneu de ce B. Prelat (1609), il avoyt appris que le jeu et libertinage me fesoyt un peu detracquer de mes estudes... *Ce B. Seigneur prit la peyne... de m'escripre* une lettre toutte pleine de bons, aymables et amyables advertissements, pour me remettre dans le trein de mieux employer le temps; ce qui operat beaucoup en moy. *Ceste lettre s'est esgarree* avec d'aultres papiers, de quoy j'ay un extreme desplaisir. » (Dépos. du même, ibid.; cf. tome XIX, note (2), p. 227.)		
	2060	282	[1604-1605] — BARONNE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 140)..		*inéd.* *

TOME XIII

1605

1	**271**	283	[Janvier-mars] — Mme DE LA THUILLE.		
2	**272**	284	22 janvier — BARONNE DE CHANTAL.................	*orig.*	
			Février — Mme DE VILLERS : « J'admire que le *paquet de lettres que j'ay envoyé avant ce caresme prenant au sieur de Maillen pour vous rendre,* soit encor en chemin... » (Lettre à la même, 24 mars, p. 24.)		
			Février — PLUSIEURS AMIS DE DIJON : « *J'escrivis a presque tous mes amis.* » (Ibid.)		

4	**273**	285	18 février — Baronne de Chantal	*orig.**	
12	**274**	286	18 février — Mme Bourgeois	*orig.*	
14	**275**	287	[Vers le 18 février] — Présidente Brulart.		
16	**276**	288	Fin février — Baronne de Chantal.		
	2019	289	8 mars — M. de Musy (**Tome XXI**, p. 81)	*aut.*	*inéd.*
	2020	290	Mars — Un inconnu (**Ibid**.)	*aut.*	*inéd.*
18	**277**	291	[Mars] — Présidente Brulart.		
22	**278**	292	[Mars] — Mme Bourgeois	*aut.*	*inéd.*
			[Mars?] — A la même : « *Je vous escriray bien tost* et de la façon avec laquelle vous pourres employer M. Viardot... » (Lettre à la même, 18 février, p. 14. — Vraisemblablement, la lettre promise est la précédente, dont il ne nous reste qu'un fragment, à moins que le Saint ait encore écrit à l'Abbesse à la fin de février.)		
23	**279**	293	24 mars — Mme de Villers.		
			[Mars ou avril] — Roi de France : Henri IV « fist appeller le sieur des Hayes et luy dit : — Escrivez de ma part a l'Evesque de Geneve qu'il me retourne trouver ; car je luy veux donner un plus riche benefice et une autre grande dignité (c'est qu'il vouloit le presenter a Sa Saincteté pour estre cardinal). — Mais le Bien-heureux François *remercia Sa Majesté* de sa bonne volonté et dict que ce petit revenu luy estoit plus que suffisant ; et qu'au party de là, il avoit ce devoir a sa patrie de luy rendre tout le service qu'il pourroit, de mesme qu'elle l'avoit nourry et eslevé. » (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. VI, p. 328 ; cf. notre tome XIII, note (2), p. 84.)		
			[Mars ou avril] — M. des Hayes. (Réponse à la lettre du même, mentionnée par Charles-Auguste, ibid.)		
			Avril — M. Viardot : « *J'ay escrit asses amplement a M.* [*Viardot*,] a qui j'avois jetté beaucoup de mon amitié estant par dela. Je le prie qu'il voye le plus qu'il pourra le monastere du Puy d'Orbe. » (Lettre à la présidente Brûlart, vers le 20 avril, p. 38 ; cf. aussi p. 55.)		
25	**280**	294	15-18 avril — Mme Bourgeois.		
			18 avril — Une Religieuse du Puits-d'Orbe : « *J'escris a celle de vos filles que vous desires,* le plus proprement que j'ay sceu pour son mal. » (Voir Lettre précédente, p. 34.)		
35	**281**	295	Vers le 20 avril — M. de Crépy.		
37	**282**	296	Vers le 20 avril — Présidente Brulart.		
39	**283**	297	Vers le 20 avril — Baronne de Chantal	*aut.*	
389	**442**	298	Fin avril — Aux habitants de Genève (pour M. Cusin)	*aut.*	*inéd.*
43	**284**	299	[Avril-mai] — M. d'Albigny	*aut.*	
45	**285**	300	19 mai — Baronne de Chantal	*aut.*	*inéd.*
46	**286**	301	29 mai — A la même.		
48	**287**	302	1er juin — Abbé Aiazza	*orig.*	*inéd.*
			2 ou 3 juin — Baronne de Chantal : « Vous connoistres asses, *a voir que je vous escris a tout propos*, que		

			je vous vay suyvant en esprit(1)... » (Voir Lettre suivante, p. 52.)		
51	**288**	303	Commencement de juin — A LA MÊME (2).		
53	**289**	304	10 juin — PRÉSIDENTE BRULART.		
54	**290**	305	16 juin — Mme BOURGEOIS........................	*aut.*	*inéd.*
			19 juin — UN RELIGIEUX. (Signalée dans un Catalogue d'autographes vendus par M. Noël Charavay, Paris; 1 p. 1/2 in-fol.)		
58	**291**	306	28 juin — Mme DE LIMOJON........................		*inéd.*
60	**292**	307	29 juin — Mme BOURGEOIS........................	*aut.*	*inéd.*
			29 juin — M. VIARDOT : «... *je luy escris asses au long* de ce que j'ay pensé propre pour vostre Mayson. » (Voir Lettre précédente, p. 62.)		
63	**293**	308	29 juin — M. DE CRÉPY........................	*aut.*	
64	**294**	309	29 juin — BARONNE DE CHANTAL........................	*aut.*	*inéd.*
			[29 juin?] — Mgr FRÉMYOT : « Que je suis contant et consolé *quand je reçois de voz nouvelles!* Elles me ravissent... Pour ce que vous desirez, que ce qui est de vostre diocese estant soubs l'obeissance du Roy soit uni au corps du clergé de ce royaume, je le treuve fort juste... *Je luy feray rendre* (à Mme de Chantal) *voz lettres* en toute asseurance. » (Lettre du même au Saint, 6 juillet; voir Appendice, pp. 396, 397.)		
65	**295**	310	[Vers juillet] — M. D'ALBIGNY........................	*aut.*	
66	**296**	311	1er juillet — M. D'AVULLY........................	*aut.*	*inéd.*
67	**297**	312	3 juillet — BARONNE DE CHANTAL.		
69	**298**	313	16 juillet — S. S. PAUL V.................. *Minute*	*aut.*	
73	**299**	314	18 juillet — Mgr DE REVOL........................		*inéd.*
74	**300**	315	21 juillet — BARONNE DE CHANTAL	*aut.*	
77	**301**	316	25 juillet — M. DE BÉRULLE.		
77	**302**	317	30 juillet — M. D'ALBIGNY........................	*aut.*	
79	**303**	318	[Fin juillet-août] — Mme BOURGEOIS.		
80	**304**	319	1er août — BARONNE DE CHANTAL.		
86	**305**	320	28 août — PRÉSIDENTE BRULART........................	*aut.*	
87	**306**	321	28 août — BARONNE DE CHANTAL.		
90	**307**	322	7 septembre — Mme DE LIMOJON........................	*aut.*	
91	**308**	323	[8] septembre — BARONNE DE CHANTAL.		
92	**309**	324	13 septembre — Mme BOURGEOIS.		
95	**310**	325	13 septembre — RELIGIEUSES DU PUITS-D'ORBE........	*aut.*	
98	**311**	326	14 septembre — BARONNE DE CHANTAL.		
			[Septembre] — PENSIONNAIRES DU PUITS-D'ORBE : « *J'escriray a vos jeunes filles* comme vous desires... » (Lettre à l'Abbesse, 13 septembre, p. 94.)		

(1) Mme de Chantal avait quitté le château de Sales le 31 mai. Ces lignes font supposer que le saint Evêque lui avait écrit au moins une fois avant la Lettre CCLXXXVIII, placée au commencement de juin et qui, peut-être, devrait se reculer de quelques jours.

(2) Depuis l'impression du tome XIII, l'Autographe de cette lettre a été retrouvé ; le haut du feuillet est coupé et commence par ces mots : « ...que si les oraisons » etc. Le dernier alinéa de notre texte (p. 52) est une interpolation des éditeurs de 1626 qui l'ont substitué à cette phrase finale : « Le doux Jesus vous accompagne, ma chere Fille. » Pas de signature ni de date, mais l'adresse : *A Madame, Madame la Baronne de Chantal, m. f.*

			[Septembre] — Mgr TOLOSA : « Vous pourrez *répondre à l'Evêque de Genève...* qu'en signalant le nouveau livre imprimé en cette ville (Genève), il a témoigné son zèle... » (Lettre du cardinal Borghese au même, 22 octobre; Archiv. Vatic., *Nunz. di Savoia,* vol. 39.)	
101	**312**	327	30 septembre — M. D'AVULLY.	
103	**313**	328	[Septembre-octobre] — UNE RELIGIEUSE.	
			[Septembre-octobre ?] — Mme DE MENTHON, ABBESSE DE SAINTE-CATHERINE : « *Madame de Sainte Catherine* est estrange, a la verité, et bien trop. *Je luy en ay escrit* et fait dire bien au long mon opinion, laquelle n'a rien sceu gaigner sur la sienne. » (Lettre à M. de Chevron-Villette, 15 octobre, p. 116.)	
			Commencement d'octobre — PRÉSIDENT FAVRE : « Je vous baise les mains mille et mille fois *de la souvenance que vous avez de moy et de mon chapitre* » pour le *Code Fabrien.* (Lettre du même au Saint, 10 octobre; voir Appendice, p. 398.)	
			Commencement d'octobre — Mgr TOLOSA : « *Mgr l'Evêque de Genève* et les Pères Capucins de cette mission » de Thonon « *m'ont prié* de supplier V. S. Illme d'obtenir de Sa Sainteté l'autorisation de quêter dans toute l'Italie pour cette œuvre si importante... » (Lettre du même au cardinal Borghese, 18 octobre; Archiv. Vatic., *Borghese* II, 328. 329. 330.)	
105	**314**	329	4 octobre — PÈRE POSSEVIN.	*inéd.*
110	**315**	330	10 octobre — Mme DE RYE.	*inéd.*
113	**316**	331	13 octobre — BARONNE DE CHANTAL.	
115	**317**	332	15 octobre — M. DE CHEVRON-VILLETTE.	*aut.*
			Après le 15 octobre — BARONNE DE CHANTAL : « Je tiens en ma main sept de vos lettres... ausquelles *il me semble que je n'aye pas encor respondu qu'a trois...* » (Lettre à la même, 30 novembre, p. 121.)	
117	**318**	333	23 octobre — M. DE BRÉTIGNY.	*aut.*
			30 octobre-1er novembre — BARONNE DE CHANTAL : « Ne voyci pas un estrange fait, ma chere Fille ! *Il y a un mois que je n'ay sceu vous escrire ni peu ni prou...* » (Lettre à la même, 30 novembre, p. 121.)	
			30 octobre-1er novembre — M. CASSARD : « *Monsieur Cassart* m'escrit comme n'ayant pas receu de nos lettres; et neanmoins *je luy ay escrit,* et pense que *ma lettre luy sera arrivee aussi bien que celle que je vous ay escritte, puisqu'elles estoyent ensemble.* » (Ibid., p. 126.)	
120	**319**	334	[Commencement de novembre] — Mme BOURGEOIS.	
121	**320**	335	30 novembre — BARONNE DE CHANTAL.	*aut.**
			30 novembre ou commencement de décembre — Mme BOURGEOIS : « *Je luy veux escrire* touchant le confesseur que le bon Pere Recteur juge propre pour sa Mayson, affin qu'elle le recherche et pour cela et pour son assistence. » (Voir Lettre précédente, p. 124.)	
126	**321**	336	5 décembre — BARONNE DE CHANTAL.	

			14 décembre — Mgr TOLOSA : « *Mgr l'Evêque de Genève, par une lettre du 14 du mois passé, m'avertit* que dans une localité proche de cette ville-là (Genève) il a rencontré, en faisant sa visite, deux » hommes « chargés d'années » dont la situation doit être réglée ; il « m'a demandé de lui envoyer la dispense » pour leur mariage... « Le même Prélat *m'écrit* que beaucoup de gens, dans son diocèse, ont et lisent l'ouvrage de Bodino (1), alléguant je ne sais quel tempérament pris dans la Congrégation de l'*Index* touchant la lecture de ce livre ; il se donne beaucoup de peine pour le bannir et ne peut en venir à bout. Il voudrait savoir l'intention de S. Sté à ce sujet et comment il doit se gouverner. » (Lettre du même au cardinal Borghese, 3 janvier 1606 ; Archiv. Vatic., *Borghese* II, 292.)		
129	**322**	337	17 décembre — CHANOINES DE LA COLLÉGIALE DE LA ROCHE	*aut.*	*inéd.*
130	**323**	338	20 décembre — M. DE SILLIGNIEU	*aut.*	*inéd.*
131	**324**	339	24 décembre — M. D'ALBIGNY	*aut.*	*inéd.*
			[Fin décembre ?] — M. MERMONIO DE LUYRIEU : « Je m'essayeray de persuader *par lettres au Prieur de Bellevaux* qu'il tienne sa parole et se rende a Chambery pour s'accommoder a la rayson, pour le different quil a avec le seigneur Basso... » (Voir Lettre précédente, p. 131.)		
133	**325**	340	28 décembre — BARONNE DE CHANTAL.		

1606

135	**326**	341	7 janvier — M. DES OCHES.		
136	**327**	342	16 janvier — M. D'ALBIGNY	*aut.*	*inéd.*
138	**328**	343	30 janvier — BARONNE DE CHANTAL	*aut.**	
	2010	344	3 février [1606 ?] — Mme DE VIGNOD ? (**Tome XXI**, p. 57.)		
			[Février] — BARONNE DE CHANTAL : « Tout ce Caresme, si vous m'escrives par Lyon vous en aures une tres grande commodité... *Pour moy, je pense bien,* Dieu aydant, *vous escrire tous les huit jours.* » (Voir Lettre du 30 janvier, p. 143.)		
			[Vers le 20] février — A LA MÊME : « Vous estes maintenant a Dijon, ou *je vous ay escrit il n'y a que peu de jours...* » (Voir Lettre suivante, p. 144.)		
144	**329**	345	24 février — A LA MÊME.		
146	**330**	346	Fin février — A LA MÊME.		
148	**331**	347	[Février-mars] — PRÉSIDENTE BRULART.		
152	**332**	348	6 mars — BARONNE DE CHANTAL.		
153	**333**	349	6 mars — Mme ACARIE		*inéd.*
154	**334**	350	9 mars — Mme DE LA FAVERGE	*aut.*	*inéd.*

(1) Jean Bodin, né à Angers vers 1530, mort à Laon en 1596. Tous ses ouvrages furent mis à l'*Index* ; celui que saint François de Sales trouva très répandu dans son diocèse est probablement la *Démonomanie* ou *Traité des sorciers*, souvent réimprimé depuis 1580.

			et *l'ay renvoyee a mon frere de la Thuille,* affin qu'avec mes autres freres, il pourvoye a ce que Madame soit satisfaitte par les moyens plus convenables... » (Voir Lettre suivante.)		
196	**355**	373	11 juillet — M. DU TELLIER...........................	*aut.*	*inéd.*
197	**356**	374	16 juillet — M. PERGOD....................	*aut.*	*inéd.*
			[Vers le 23 juillet] — Mme DE LAMBERT : « Je me suis obligé... de vous faire une bien humble supplication en faveur du sieur Dufresne. Mais *parce que je m'en declaire fort amplement a madame vostre femme...* je ne m'estendray pas davantage a le particulariser... » (Voir Lettre suivante.)		
198	**357**	375	[Vers le 23 juillet] — M. de LAMBERT.		
199	**358**	376	Fin juillet ou commencement d'août — BARONNE DE CHANTAL.		
201	**359**	377	6 août — A LA MÊME.		
212	**360**	378	[Août-septembre] — A LA MÊME.		
213	**361**	379	Mi-septembre — PRÉSIDENTE BRULART...............	*aut.* *	
			Mi-septembre — Mme BOURGEOIS : « Je suis en une occupation qui me tient la bride si courte que je ne me puis guere eschapper pour vous escrire selon mon souhait, ni *a madame nostre Abbesse.* Je respondray donques briefvement... » (Voir Lettre précédente, p. 214.)		
217	**362**	380	23 septembre — CHEVALIER DE LOCHE................	*aut.*	
219	**363**	381	28 septembre — DUC DE SAVOIE.		
220	**364**	382	29 septembre — EMPEREUR D'ALLEMAGNE..............	*aut.*	*inéd.*
			Septembre ou commencement d'octobre — RÉFÉRENDAIRE GERMONIO : « Ayant appris par lettres d'Anastase Germonio... qu'il s'estoit esmeu une tres-fascheuse question entre les Peres de Sainct-Dominique et de la Compagnie de Jesus sur le sujet des aides de la grace *(de Auxiliis)*..., ce tres-prudent Prelat *rescrivit ce qui estoit de son sentiment, et le seigneur Germonio fit lecture de sa lettre* en presence du Souverain Pontife... » (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. VII, p. 374.)		
221	**365**	383	2 octobre — BARONNE DE CHANTAL.		
222	**366**	384	Fin octobre — A LA MÊME...........................	*aut.* *	*inéd.* *
225	**367**	385	[Fin octobre] — PRÉSIDENTE BRULART.................	*aut.* *	
230	**368**	386	7 novembre — M. DU CHATELARD.....................	*aut.*	
231	**369**	387	23 novembre — S. S. PAUL V.		
234	**370**	388	23 novembre — PÈRE JEAN-MATTHIEU ANCINA.........	*aut.*	*inéd.*
236	**371**	389	Vers le 25 novembre — BARONNE DE CHANTAL.		
237	**372**	390	28 novembre — CARDINAL BARONIUS.		
239	**373**	391	Fin novembre — UN CARDINAL.........................	*aut.*	*inéd.*
			Fin novembre — RÉFÉRENDAIRE GERMONIO : « ...le seigneur Germonio fit lecture de sa lettre (1) en présence du Souverain Pontife, lequel... commanda tant au mesme Germonio qu'au cardinal Arrigon, de		

(1) Celle que le Saint lui avait écrite environ deux mois auparavant au sujet de la question *de Auxiliis.* (Voir ci-dessus, septembre ou commencement d'octobre.)

luy r'escrire pour cét effect. Et *le Bien-heureux Evesque respondit son sentiment* de la mesme façon qu'il l'a traicté en son livre de l'*Amour de Dieu,* adjoustant que la dispute de ceste question estoit grandement dangereuse et avoit en ses extremités des heresies ; c'est pourquoy, que celuy qui s'y enfonçoit par trop prist garde de ne tomber pas. Au partir de là, qu'il y avoit beaucoup d'autres choses desquelles l'Eglise gemissoit et ausquelles il falloit plustost avoir du soing qu'à l'esclaircissement de ceste question qui n'apporteroit point de bien à la republique Chrestienne et y causeroit beaucoup de mal, puisque les temps estoient plustost disposez au mal qu'au bien ; et quant à ces tres-subtils esprits des Dominicains et Jesuites, qu'ils s'accorderoient tousjours assez. » (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. VII, p. 374 ; voir à l'Appendice du tome XIII, p. 406, la réponse de Germonio au Saint, 8 janvier 1607.)

Fin novembre — Cardinal Arrigoni. (Voir Lettre précédente.)

Fin novembre — Mgr Costa : « *Il en escrivit encore plus amplement* (sur la question *de Auxiliis*) *a l'Evesque de Savone, Nonce apostolique* auprés du Serenissime Duc de Savoye... » (Charles-Auguste, ubi supra.)

241 **374** 392 Décembre — Une Religieuse (Bernarde de Vignod?).

Décembre — Baronne de Chantal : « ...hier, voyci un pacquet qui m'arrive..., riche de lettres .. Il y avoit une lettre du 22 novembre, l'autre du 30 decembre de l'annee passee, et la troisiesme du premier de celleci. Que si *toutes les lettres que je vous ay escrittes pendant ce tems-la estoyent en un pacquet, elles seroyent bien en plus grand nombre;* car, tant que j'ay peu, *j'ay tous-jours escrit* et par Lion et par Dijon. » (Lettre à la même, 11 février 1607, p. 261.)

243 **375** 393 10 décembre — Président Favre.................... *aut.* *inéd.*

244 **376** 394 14 décembre — Mlle Clément.................... *aut.*

245 **377** 395 25 décembre — Empereur d'Allemagne .... *aut.* *inéd.*

2022 396 30 décembre — Baronne de Chantal (**Tome XXI**, p. 83) *aut.* *inéd.*

[1603-1607] — M. des Hayes : Henri IV chargea des Hayes d'écrire au saint Evêque « que ce seroit une occupation digne de son esprit » de « faire un livre par lequel les ames se peussent instruire de la vraie pieté... Ce qui lui fut une puissante incitation de recueillir les pieces éparses qu'il avoit autresfois écrites sur ce sujet... et mettre en l'ordre qu'elles se voient aujourd'hui en... l'*Introduction à la Vie devote...* Et de cela mesme le saint Evesque eust fait mention si la modestie du Roi ne l'en eust diverti, comme il se void *par les lettres qui furent écrites de part et d'autre sur ce sujet.* » (D. Jean de Saint-

			François, *Vie,* liv. III, pp. 222-224; cf. Charles-Auguste, *Histoire,* etc., liv. VII, p. 394.)		
	2061	397	[1605-1607] — BARONNE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 141)..		*inéd*
	2062	398	[1605-1607] — A LA MÊME, 3 fragments (**Ibid.**, p. 143).		*inéd*
	2063	399	[1605-1607] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 144).		
			[Novembre 1606-janvier 1607] — PRÉSIDENTE BRULART : « Il vous tarde que vous ne sçachies de mes nouvelles; mais je ne puis penser a quoy il tient que vous n'en ayes plus souvent, car *j'escris a toutes occasions, et mon affection n'en laisse pas escouler une seule* qu'elle ne me violente pour l'employer. » (Lettre à la même, 30 janvier 1607, p. 258.)		
			1607		
247	**378**	400	Janvier — UNE RELIGIEUSE (Bernarde de Vignod ?).		
249	**379**	401	[Janvier] — M. DE BAY	*aut.*	
			1er-15 janvier — BARONNE DE CHANTAL. (Voir ci-dessus, décembre 1606, à la même.)		
251	**380**	402	15 janvier — Mgr COSTA.............		*inéd*
252	**381**	403	20 janvier — BARONNE DE CHANTAL.		
253	**382**	404	20 janvier — S. S. PAUL V.		
255	**383**	405	30 janvier — CARDINAL ALDOBRANDINO................	*aut.*	
			30 janvier — M. DE CRÉPY : « Monsieur *vostre bon pere* m'escrit qu'affin que ma petite seur n'oublie les exercices de devotion, vous et madamoyselle de Villers luy en faites des repetitions et la conduisés; la dessus *je luy dis deux ou troys motz de joye* affin qu'il luy plaise de le permettre. » (Voir Lettre suivante, p. 258.)		
258	**384**	406	30 janvier — PRÉSIDENTE BRULART.		
			30 janvier — DESTINATAIRES INCONNUS : « ... je n'ay que ce soir *pour escrire*, je pense, *vingt lettres.* » (Voir Lettre précédente, p. 258.)		
			[30 janvier ?] — BARONNE DE CHANTAL. (Voir ibid.)		
260	**385**	407	11 février — A LA MÊME............................	*aut.*	
			11 février — M. DE CRÉPY (?) ou PRÉSIDENTE BRULART (?) : « ... ma petite seur... est a Dijon avec le bon monsieur de Crespy qui ne la veut point trop confier a Mme Brûlart, de peur qu'elle ne la face Carmeline. *J'escris des maintenant* affin qu'elle vous soit remise incontinent apres Pasques. » (Voir Lettre précédente, p. 262.)		
			Février — S. S. PAUL V : « Tres-volontier *j'ay escrit a Sa Sainteté* en recommandation de vostre personne... J'ay mieux aymé *m'addresser a Sa Sainteté mesme* qu'a nul autre... » (Lettre au chanoine de Grilly, 14 février, pp. 269, 270.)		
268	**386**	408	[Vers mi-février] — UN AMI (M. de Villers ?)...*Minute*	*aut.*	
269	**387**	409	14 février — CHANOINE DE GRILLY..................	*aut.*	
			Février ou commencement de mars — BARON DE LUX : « Je n'ay pu vous faire responce plutost a *celle qu'il*		

			vous a pleu de m'escrire... » (Lettre du même au Saint, 18 mars 1607; tome XV, Appendice, p. 385.)		
			[Février ou mars] — Mgr DE RIEDMATTEN : « Je vous envoye le saint metail que Monseigneur l'Evesque de Sion vous a departi *a mon intercession.* » (Lettre à des inconnus, 7 avril, p. 277.)		
			Vers le 12 mars — BARONNE DE CHANTAL : « J'ay receu les lettres de madame de Chantal que vous m'aves envoyees, en eschange desquelles *je vous envoye les ci jointes.* » (Voir Lettre suivante, p. 272.)		
271	**388**	410	12 mars — M. DE SAUZÉA.		
273	**389**	411	13 mars — M. D'ALBIGNY........................	*aut.*	*inéd.*
274	**390**	412	5 avril — BARONNE DE CHANTAL.		
275	**391**	413	5 avril — A LA MÊME.		
277	**392**	414	7 avril — DESTINATAIRES INCONNUS................	*aut.*	*inéd.*
278	**393**	415	Vers le 8 avril — Mme DE VIGNOD..................	*aut.*	*inéd.*
280	**394**	416	14 avril — BARONNE DE CHANTAL.		
281	**395**	417	20 avril — Mme DE VILLERS.		
283	**396**	418	20 avril — BARONNE DE CHANTAL....................	*aut.*	*inéd.*
284	**397**	419	30 avril — M. DE SOULFOUR.........................	*aut.*	
287	**398**	420	Fin avril ou 1er mai — BARONNE DE CHANTAL.		
			[Mai?] — Mlle GENEVIÈVE ACARIE : « Mais il faut que je specifie *Mlle Genevieve Acharie*, qui m'escrivit l'autre jour *une lettre digne de response.* » (Lettre à M. de Soulfour, 30 avril, p. 286.)		
288	**399**	421	31 mai — UN AMI.		
289	**400**	422	[Juin] — PRÉSIDENTE BRULART.		
			Vers fin juin — PRIMICIER D'ANGEVILLE : « *Puisqu'il vous plaist de sçavoir* l'histoire de la bonne Marraine... » Pernette Boutey, morte le 15 juin. (Lettre du même au Saint, juillet 1607; Appendice, p. 403.)		
			Avril 1606-juillet 1607 — M. DE CRÉPY : « Je m'en revay a mon Annessy... *d'ou je vous escriray le plus souvent qu'il me sera possible...* » (Lettre au même, 2 avril 1606, p. 159.)		
292	**401**	423	2 juillet — BARONNE DE CHANTAL.		
			6-7 juillet — PLUSIEURS MAGISTRATS DE DIJON : « Tout ceci ne sont pas des grandes choses, mais je les vous ay voulu dire... *apres avoir escrit une douzaine de lettres a ces Messieurs de la cour* en recommandation de nostre Chapitre de Saint Pierre. » (Voir Lettre suivante, p. 296.)		
294	**402**	424	7 juillet — BARONNE DE CHANTAL.		
297	**403**	425	10 juillet — A LA MÊME.		
			Entre le 7 et le 15 juillet — PRÉSIDENT FRÉMYOT : « Si les affaires de ceux de votre Chapitre eussent été en état, je leur aurois volontiers témoigné l'estime que je fais de *votre recommandation...* » (Lettre du même au Saint, 21 juillet 1607; Appendice, p. 411.)		
298	**404**	426	20 juillet — PRÉSIDENTE BRULART.		
300	**405**	427	20 juillet — BARONNE DE CHANTAL.		
302	**406**	428	24 juillet — A LA MÊME.		

	872	429	6 août — CARDINAL DE GIVRY (**Tome XV**, p. 382)....	*aut.*	*inéd.*
305	407	430	9 août — BARONNE DE CHANTAL..........................	*aut.*	*inéd.**
309	408	431	16 août — A LA MÊME..................................	*aut.**	
			16 août — COMTE DE ROUSSILLON (?) : « Je m'en vay dire la sainte Messe, apres laquelle *j'escriray un petit mot a mon monsieur le Conte,* si je puis. » (Voir Lettre précédente, p. 312.)		
313	409	432	Vers le 20 août — UNE RELIGIEUSE (Bernarde de Vignod ?).		
314	410	433	25 août — PRÉSIDENT DE ROCHETTE..................	*aut.*	
315	411	434	27 août — Mgr COSTA.		
317	412	435	6 septembre — BARONNE DE CHANTAL.		
			17 septembre — BARONNE DE MENTHON : « Ce porteur vous dira comme *j'en escris a madame la Baronne* affin qu'ell' y remedie... » (Voir Lettre suivante, p. 320.)		
319	413	436	17 septembre — BARON DE MENTHON................	*aut.*	*inéd.*
	2023	437	20 septembre — Mme DU CHATELARD (**Tome XXI**, p. 86)	*aut.*	*inéd.*
320	414	438	27 septembre — UNE DAME (Mme d'Aiguebelette ?).		
			Octobre — S. S. PAUL V : Dans une lettre du 4 novembre 1607 au cardinal Borghese, Mgr Costa, Nonce apostolique à la cour de Turin, parle d'une « *supplique adressée au Saint-Père par l'Evêque de Genève* » touchant la réforme des Monastères, « et expédiée le 20 du mois passé » à Rome. (Archiv. Vatic., *Borghese* II, 287.)		
322	415	439	6 octobre — BARONNE DE CHANTAL.		
			11 octobre — CHANOINE RANNAUD (1) : « Je rencontray quelque difficulté sur la reception de mes Ordres, qui me contraignit d'avoir recours au Bienheureux... lors occupé en sa visite generale ; et je le trouvay a Manigod... ou il prit le temps de me donner les remedes et consolations necessaires, ainsy quil appert clairement par *l'escrit de sa main propre, de l'unziesme octobre 1607,* lequel je conserve cherement. » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 27.)		
323	416	440	12 octobre — M. DES HAYES.		
326	417	441	27 octobre — Mgr COSTA...........................		*inéd.*
			[Fin octobre ?] — Mme DE CRÉPY : « *J'ay des-ja escrit a madame nostre mere...* » (Lettre à la présidente Brûlart, vers le 2 novembre, p. 334.)		
328	418	442	2 novembre — BARONNE DE CHANTAL.		
333	419	443	Vers le 2 novembre — PRÉSIDENTE BRULART.		
			Vers le 2 novembre — Mme JAQUOT : « Helas ! la pauvre *madamoyselle Jacot* doit avoir esté bien affligee de filz, de pere, de mari ; je luy ay une grande compassion... *maintenant j'escriray a cette seur,* mais je ne sçay si ce sera avec consolation, car je ne sçay point		

(1) Appelé à déposer au Procès de Béatification du Serviteur de Dieu (23 août 1632), le chanoine Rannaud répond au 2me interrogatoire : « J'ay nom Bernard Rannaud, filz de feu Vulfrey Rannaud et de la Françoise Moccand, mariés de cette parroysse de Six, en la province de Foucigny et diocese de Geneve. Je suis prebstre et chanoyne regulier de cette abbaye » de Sixt, « des l'annee mil six centz et sept, et suis aagé d'environ quarante huict ans. »

			de belles paroles, et, ne luy ayant jamais escrit ni parlé de devotion, elle treuvera peut estre bien estrange mon stile... » (Voir Lettre précédente, pp. 333, 334.)		
336	**420**	444	14 novembre — Comte de Tournon..................	*aut.*	*inéd.*
337	**421**	445	25 novembre — Baronne de Chantal................	*aut.* *	*inéd.*
341	**422**	446	1er décembre — Baron de Chantal.		
			Commencement de décembre — Baronne de Chantal : « *Je vous escriray bien tost plus au long et de point en point;* je considereray vos lettres pour voir sil y a quelque chose a respondre. » (Lettre à la même, 25 novembre, p. 338.)		
343	**423**	447	4 décembre — Baron de Villette..................	*aut.*	*inéd.*
			[Vers mi-décembre] — Baronne de Chantal : « *Je vous ay escrit* que vous fussies commere de M. de Chazelles. » (Lettre à la même, 24 janvier 1608, p. 359, où le Saint répond à la lettre de la Baronne, du 5 décembre précédent; cf. p. 357.)		
			[Entre le 15 et le 20 décembre?] — A la même : « Je presse M. de Sauzea pour sçavoir qu'il a fait *des lettres que je vous escrivois* en responce de celles qu'il m'apporta. *Je vous escrivois une grande lettre,* et avec liberté... » (Ibid., p. 360; le Saint répond, par ces lignes, à une lettre du 22 décembre (voir p. 357), où Mme de Chantal avait peut-être réclamé la solution de questions précédemment posées.)		
			Décembre — Mme Bourgeois : « J'ay perdu des pacquetz en chemin qui vous auront fait estre quelque tems sans avoir de mes lettres, mesme *celles par lesquelles je respondois a ce que M. de Sauzea m'avoit dit de vostre part;* dont j'ay esté bien fasché, car *je vous escrivois avec grande confiance.* » (Lettre à la même, 6 mars 1608, p. 371.)		
345	**424**	448	Fin décembre — Prince Cardinal de Savoie.		
347	**425**	449	[1606-1607] — Baronne de Chantal.		
348	**426**	450	[1606-1607] — A la même.		
349	**427**	451	[Fin 1607-1608] — S. S. Paul V............. *Minutes*	*aut.*	
			Fin 1607 ou commencement de 1608 — Mme de Chamousset : On lit dans la biographie de la Mère Jeanne-Séraphine de Chamousset (*Annee Sainte des Religieuses de la Visitation de Sainte Marie,* 1689, tome Ier, p. 303) : « Lorsqu'elle étoit encore dans le sein de sa mére, *ce Bien-heureux Evêque écrivit à cette Dame* qu'elle étoit enceinte d'une fille qui seroit Religieuse. » (Cf. aussi le tome III, p. 259, de l'édition moderne.)		
	2064	452	[1605-1608] — Baronne de Chantal (**Tome XXI**, p. 146).		
	2065	453	[1605-1608] — A la même; 2 fragments (**Ibid.**, p. 146).		
	2066	454	[1606-1608] — A la même (**Ibid.**, p. 147)..............		*inéd.*
	2067	455	[1606-1608] — A la même; 4 fragments (**Ibid.**, p. 149).		*inéd.*

1608

354	428	456	1er janvier — BARONNE DE CHANTAL.		
			[Vers la mi-janvier?] — A LA MÊME : « *...je vous escrivis l'autre jour* que je le prendrois dans quelque tems (le jeune Thibaut que Mme de Chantal désirait faire entrer au service du saint Evêque), apres que je me serois desfait d'un autre. » (Lettre à la même, 24 janvier, p. 358.)		
355	429	457	20 janvier — A LA MÊME.		
357	430	458	24 janvier — A LA MÊME.		
			[24 janvier?] — M. DE LACURNE : « Si je puis, *j'escriray a monsieur de la Curne...* » (Voir Lettre précédente, p. 363.)		
			Février — BARONNE DE CHANTAL : « Je n'escris point a *vos dames de Dijon,* ni a *Mme de Crespy* ni a *ses filles; ce sera un de ces jours que je vous escriray a toutes* quand vous y seres. » (Ibid., p. 361.)		
			Février — PLUSIEURS DAMES DE DIJON. (Voir la citation précédente.)		
			Février — Mme DE CRÉPY. (Idem.)		
			Février — PRÉSIDENTE BRULART. (Idem.)		
			Février — Mme JAQUOT. (Idem.)		
			Février — Mme BOURGEOIS. (Idem.)		
			1er mars — CHANOINE JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE : « *J'ay escrit un mot a mon frere,* qui vous regarde, ne pensant pas vous escrire. » (Voir Lettre suivante, p. 363.)		
363	431	459	1er mars — UN ECCLÉSIASTIQUE (M. Déage?)..........	*aut.*	
			4 mars — BARONNE DE CHANTAL : « *Je vous ay escrit il n'y a justement que six heures...* » (Voir Lettre suivante, p. 364, et la note (1) de la même page où se trouve citée, d'après le Ms. de l'*Année Sainte*, une lettre qui pourrait bien être celle que nous indiquons ici.)		
364	432	460	4 mars — A LA MÊME.		
367	433	461	5 mars — A LA MÊME.		
			[Vers le 6 mars] — M. ROBIN : « *Monsieur Robin,* medecin de Dijon, de mes anciens amis et compaignons d'estude, m'a conjuré d'employer mon intercession vers vous pour y mettre une sienne fille... *Je... luy ay promis* que le tems en estant venu, je vous en feray les supplications requises... » (Lettre à l'Abbesse du Puits-d'Orbe, 6 mars, p. 372.)		
370	434	462	6 mars — M. CROSET..............................	*aut.*	
371	435	463	6 mars — Mme BOURGEOIS..........................	*aut.*	
			6, 7 mars — DESTINATAIRES INCONNUS (de Dijon?) : « C'est... tous-jours sans loysir, car *il m'a faillu escrire beaucoup de lettres,* et tous-jours vous estes la derniere a qui j'escris... » (Voir Lettre suivante, p. 373.)		
373	436	464	7 mars — BARONNE DE CHANTAL......................	*aut.*	*inéd.**

377	**437**	465	7 mars — A la même		*inéd.*
380	**438**	466	10 mars — Père Polliens		*inéd.*
381	**439**	467	Vers le 20 mars — Mme de Charmoisy.		
383	**440**	468	Fin mars — A la même.		
			[Mars-avril] — Père Fourier : Le P. Recteur des Jésuites de Chambéry ayant écrit au Bienheureux de mettre « en lumiere » les avis donnés à Mme de Charmoisy, « le sainct homme *refusa de prim'abord absolument.* » Mais le Père ne cessa de le solliciter; alors *il le « pria de luy envoyer tous ces papiers et fragments...* » (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. VII, pp. 390, 391; cf. tome XIII, Appendice, p. 413.)		
			[Avril ?] — Mme de Charmoisy : « *Il pria la dame de Charmoisy de luy envoyer tous ces papiers* » pour les coordonner et revoir. (Charles-Auguste, ibid., p. 391.)		
			[Avril ?] — Présidente Brulart : « Nous penserons pendant le Caresme, et *je luy escriray a cœur clair* mon intention et pretention sur mon voyage » en Bourgogne. (Lettre à la Baronne de Chantal, 24 janvier, p. 360.)		
385	**441**	469	[1605-1608] — Une demoiselle (Mlle de Soulfour ?).		
TOME XIV					
1	**444**	470	8 avril — Mme de la Fléchère.		
3	**445**	471	10 avril — Mme de Vallon.		
4	**446**	472	19 avril — Mgr Fenouillet		*inéd.*
			19 avril — M. des Hayes : « *J'escris a nostre grand amy...* » (Voir Lettre précédente, p. 5.)		
			[19 avril ?] — M. de la Bretonnière : « Helas, le pauvre Truitard *me vient de supplier avec grande instance de le recommander a monsieur de la Bretonniere.* » (Voir ibid.)		
6	**447**	473	Fin avril — Roi de France	*aut.*	
			[Mars-mai] — Baronne de Chantal : « *Je vous ay desja escrit* que vous pouvies accommoder les corporaux apres que le prestre les auroit lavé en deux eaux... Il ne faut pas que les femmes... ministrent a l'autel, mais elles peuvent bien respondre... *Je vous avois des-ja bien escrit ceci,* je ne sçai comme *vous n'aves pas receu les lettres.* » (Lettre à la même, 25 juin, p. 36.)		
7	**448**	474	[Fin avril ou commencement de mai] — Mme de la Fléchère.		
			6 mai — Roi de France : « Vous verres... *la lettre que j'escris au Roy,* et, sil vous semble a propos, vous la luy donneres... » (Lettre à M. des Hayes, 6 mai, p. 11.)		
9	**449**	475	6 mai — M. des Hayes	*aut.*	
11	**450**	476	6 mai — Au même	*aut.*	
13	**451**	477	6 mai — Baronne de Chantal.		
14	**452**	478	[Vers le 11 mai] — A la même.		
16	**453**	479	16 mai — Mme de Vallon	*aut.*	*inéd.*

18	**454**	480	18 mai — Mlle de Chastel.		
21	**455**	481	19 mai — Mme de la Fléchère.		
			[Après la mi-mai ?] — Baronne de Chantal : « Le Pere de Monchi vous fut envoyé, *tout ainsy que je vous escrivis...* je consentis qu'il allast *et vous escrivis... Je ne me resouvins pas de vous escrire* que ce bon Pere a une certaine inclination aux exorcismes... » (Lettre à la même, 25 juin, pp. 35, 36.)		
23	**456**	482	23 mai — Mgr Fenouillet..........................		*inéd.*
24	**457**	483	24 mai — Père Comes..............................	*aut.*	
26	**458**	484	28 mai — Mme de la Fléchère.		
28	**459**	485	[Fin mai ou commencement de juin] — Mlle de Chastel.		
			Juin — Baronne de Chantal : « *Je vous ay escrit par Mlle de Traves,* mais tous-jours en presse. » (Lettre à la même, 25 juin, p. 38.)		
			[Juin] — Mgr Costa : « *J'ai reçu de Mgr l'Evêque de Genève* une information touchant la réforme des Monastères, dont j'ai cru devoir vous envoyer la copie ci-jointe... » (Lettre du même au cardinal Borghese, 22 juin 1608; Archiv. Vatic., *Borghese* II, 295a.)		
30	**460**	486	10 juin — Cardinal Arrigoni........................	*aut.*	
33	**461**	487	25 juin — Baronne de Chantal......................	*aut.*	
			25 juin — Père de Monchy : « *Je luy escris* qu'il oste hardiment cet habit et qu'il prenne un habit de prestre seculier... Il a... bien un peu tort de vouloir exhorter... mais... il faut supporter un peu d'indiscretion en son zele. *Je ne laisseray pas de luy en escrire...* Le bonhomme m'escrit que je luy die sil fera la vie active ou la contemplative, ou toutes deux... *je luy escris* quil face la vie douce et devote. » (Voir Lettre précédente, pp. 35, 36.)		
39	**462**	488	25 juin — Présidente Brulart.		
42	**463**	489	Commencement de juillet — Un Cardinal.		
44	**464**	490	4 juillet — Baronne de Chantal....................	*aut.*	*inéd.**
46	**465**	491	6 juillet — M. de Bérulle..........................	*aut.*	
48	**466**	492	7 juillet — Baron de Villette......................	*aut.*	
50	**467**	493	8 juillet — Père Dubouloz.........................	*aut.*	*inéd.*
51	**468**	494	13 juillet — Mme de la Fléchère..................	*aut.*	
53	**469**	495	16 juillet — A la même.		
			[Vers le 16 juillet?] — Mme de Mieudry : « *J'escriray au premier loysir* sur le sujet de vostre lettre derniere, *et a Mme de Mioudri...* » (Lettre à Mme de la Fléchère, 13 juillet, p. 52.)		
			[Vers le 16 juillet ?] — Mme de la Forest : « *J'escriray au premier loysir.. a Mme de la Forest*, vostre bonne seur. » (Ibid.)		
55	**470**	496	Vers le 21 juillet — Mme de la Fléchère............		*inéd.*
55	**471**	497	23 juillet — M. de la Fléchère.		
			[Fin juillet ou commencement d'août] — Baronne de Chantal : « *Vous l'avois-je pas escrit* que ce seroit environ la feste du grand saint Loüys?. . » (Lettre à la même, 24 août, p. 60.)		

57	**472**	498	[Août] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
58	**473**	499	16 août — DUC DE SAVOIE........................		*inéd.*
58	**474**	500	21 août — Mme DE CHARMOISY.		
60	**475**	501	24 août — BARONNE DE CHANTAL....................	*aut.*	
61	**476**	502	1er septembre — Mme BOURGEOIS..................	*aut.*	
			Vers le 5 septembre — A LA MÊME : « *Je vous escriray,* Dieu aydant, *avant mon depart d'icy* » (de Dijon)... (Voir Lettre précédente, p. 61.)		
62	**477**	503	9 septembre — UNE RELIGIEUSE (Bernarde de Vignod?).		
63	**478**	504	19 septembre — BARONNE DE CHANTAL.		
64	**479**	505	25 septembre — ECCLÉSIASTIQUES DU BUGEY, DU VALROMEY ET DE GEX............................	*aut.*	
65	**480**	506	25 septembre — M. DUNANT.		
			Vers la fin de septembre — Mme BOURGEOIS : « *A mon premier loysir, je vous mettray par ordre tout ce qui me semble propre a la reprise de nos bons propos.* » (Lettre à la même, 1er septembre; voir aussi à l'Appendice A ci-dessus, p. 191, une Note du Saint.)		
			Vers la fin de septembre — PRÉSIDENTE BRULART. (Voir ibid., la même Note.)		
			Vers la fin de septembre — Mme DE VILLERS. (Ibid.)		
			Vers la fin de septembre — Mgr FRÉMYOT. Ibid., p. 192.)		
			Vers la fin de septembre — Mme JAQUOT. (Ibid.)		
67	**481**	507	29 septembre — BARONNE DE CHANTAL................	*aut.*	
			29 septembre — M. LE BRETON : « *J'escris au bon M. le Prævost,* a l'ame duquel j'ay un grand amour... » (Voir Lettre précédente, p. 72.)		
			29 septembre — M. DE LACURNE. (Voir ibid., et la Note donnée à l'Appendice ci-dessus, p. 192.)		
			29 ou 30 septembre — Mlle DE BRÉCHARD. (Voir Note ibid.)		
			29 ou 30 septembre — Mme DE VITEAUX. (Ibid.)		
			29 ou 30 septembre — DOM FRÉMYOT, PRIEUR DE VAUXCROISSANT. (Ibid.)		
73	**482**	508	1er octobre — PÈRE POLLIENS........................		*inéd.*
75	**483**	509	[Octobre] — Mlle CLÉMENT.		
76	**484**	510	8 octobre — BARONNE DE CHANTAL.		
77	**485**	511	12 octobre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
79	**486**	512	15 octobre — Mme JÉRONYME DE MAILLARD...........	*aut.*	
80	**487**	513	28 octobre — BARONNE DE CHANTAL.		
			28 octobre — DOM BOUCHERAT, GÉNÉRAL DE CITEAUX : « Vous verres *la lettre que j'escris a monsieur de Cisteaux*... » (Lettre à Mme de la Fléchère, 28 octobre, p. 81.)		
			28 octobre — Mme DE LA FOREST : « ...*et a madame vostre bonne seur.* » (Ibid.)		
81	**488**	514	28 octobre — Mme DE LA FLÉCHÈRE..................	*aut.*	
83	**489**	515	4 novembre — SYNDICS OU MM. DU CONSEIL DE RUMILLY.		
			[Entre le 4 et le 6 novembre?] — Mme DE LA FLÉCHÈRE : « *Je vous escriray avec plus de loysir a la premiere rencontre de commodité...* » (Lettre à la même, 28 octobre, p. 82.)		

85	**490**	516	6 novembre — Mme DE MIEUDRY.		
			[Vers le 8 novembre?] — Mlle DE BRÉCHARD : « *Je vous escrivis l'autre jour par l'homme de Mme du Puy d'Orbe...* » (Lettre à la même, 16 novembre, p. 87.)		
			[Vers le 8 novembre?] — Mme BOURGEOIS. (Voir Lettre précédente.)		
			[Vers le 8 novembre?] — M. DE LACURNE : « Je vous escrivis l'autre jour... *et au bon M. de Lacurne...* » (Voir Lettre suivante.)		
86	**491**	517	16 novembre — Mlle DE BRÉCHARD..................	*aut.*	
88	**492**	518	16 novembre — BARONNE DE CHANTAL.		
89	**493**	519	24 novembre — Mme DE LA CHAMBRE................	*aut.*	
			[Octobre-décembre] — Mme BOURGEOIS : « Voyci *la cinquiesme lettre que je vous envoye despuis mon retour...* » (Lettre à la même, 19 décembre, p. 97. — Outre les deux lettres indiquées plus haut, vers la fin de septembre et vers le 8 novembre, il y en aurait donc eu *deux autres* avant celle du 19 décembre.)		
91	**494**	520	7 décembre — BARONNE DE CHANTAL.		
91	**495**	521	18 décembre — Mme DE TRAVES.		
93	**496**	522	18 ou 19 décembre — BARONNE DE CHANTAL.		
97	**497**	523	19 décembre — Mme BOURGEOIS......................	*aut.*	
99	**498**	524	28 décembre — Mme DE ROCHETTE....................		*inéd.*
100	**499**	525	28 décembre — M. BRETAGNE.		
101	**500**	526	Fin décembre — BARONNE DE CHANTAL.		
103	**501**	527	[1605-1608] — A LA MÊME (plusieurs fragments).		
105	**502**	528	[1605-1608] — A LA MÊME.		
106	**503**	529	[1605-1608] — A LA MÊME (2 fragments).		
107	**504**	530	[1605-1608] — A LA MÊME..........................		*inéd.*
109	**505**	531	[1605-1608] — A LA MÊME..........................		*inéd.**
111	**506**	532	[1605-1608] — A LA MÊME.		
114	**507**	533	[1605-1608] — A LA MÊME (2 fragments).............		*inéd.**
114	**508**	534	[1605-1608] — A LA MÊME.		
			[Avant 1609] — M. LAURAT (1) : « ...des-ja au paravant » que le Bienheureux donnât « sa chemisette a un nommé Girodi, » — ce fut pendant l'hiver de 1609 — « il avoit le soin de ce pauvre necessiteux, *m'ayant mesme escrit pour luy.* » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 36.)		
115	**509**	535	[Fin 1608 ou 1609] — UN INCONNU..................	*aut.*	*inéd.*
116	**510**	536	[Fin 1608 ou 1609] — BARONNE DE CHANTAL.		
	2068	537	[1604-1609] — A LA MÊME (**Tome XXI**, p. 150).		
	2069	538	[1605-1609] — A LA MÊME; 2 fragments (**Ibid.**, p. 151)..		*inéd.**
	2070	539	[1607-1609] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 152)...............		*inéd.*

1609

			Commencement de janvier — PÈRE CHÉRUBIN DE MAURIENNE : « J'ay eu soin de faire tenir vostre lettre *au*		

(1) Jean Laurat, fils de Pierre Laurat et de Françoise Pralon, était en septembre 1632, âgé d'environ cinquante-quatre ans et curé de Fleyrier.

			P. Commissaire, et *l'ay accompaignee d'un autre que j'ay escritte a mesme fin.* » (Voir Lettre suivante, p. 118.)	
118	**511**	540	13 janvier — SYNDICS DE RUMILLY....................	*aut.*
119	**512**	541	20 janvier — Mme DE LA FLÉCHÈRE....................	*aut.*
			[Fin janvier ou février] — Mme DE LA FOREST : « J'ay escrit despuis peu a nostre bonne seur... » (Voir Lettre suivante, p. 123.)	
121	**513**	542	[Février] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.	
124	**514**	543	Vers le 15 février — Mgr DE VILLARS.	
			Mi-février — Mme BOURGEOIS : « *Madame du Puy d'Orbe* m'avoit escrit qu'elle desiroit de venir avec vous; mais... la sayson n'est pas propre... *Je luy escris donq* qu'elle attende le vray primtems... » (Voir Lettre suivante, p. 129, et cf. aussi p. 131.)	
128	**515**	544	Mi-février — BARONNE DE CHANTAL..................	*aut.**
132	**516**	545	Fin février — PRÉSIDENTE BRULART.	
135	**517**	546	[Mars] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.	
137	**518**	547	Vers mi-mars — PRÉSIDENTE BRULART.	
			Vers mi-mars — DESTINATAIRE INCONNUE, DE DIJON : « Je suis bien ayse de sçavoir que cette fille soit en paix avec monsieur Chevrier. Vrayement, *je luy escrivis par M. de Moyron* qu'elle fist ce qu'elle a fait de point en point, sur une lettre par laquelle elle me demandoit conseil. » (Lettre à la présidente Brûlart, fin mars ou commencement d'avril, p. 142, et cf. p. 137.)	
139	**519**	548	[Fin mars] — Mgr CAMUS.	
			[Février-avril ?] — M. JEAN-GASPARD DE PREZ (?) : « Une de ces personnes » converties par le Bienheureux, « de qualité relevee... me monstra *un petit coffret plein de lettres du Bienheureux, escriptes de sa main,* toutes tendantes a sa conversion (1). » (Dépos. de Sœur Marie-Madeleine de Mouxy, *Process. Gebenn.* (I), art. 27.)	
141	**520**	549	Fin mars ou commencement d'avril — PRÉSIDENTE BRULART.	
143	**521**	550	Mars-avril — Mgr DE VILLARS.	
146	**522**	551	Commencement d'avril — Mme BOURGEOIS.	
			Commencement d'avril — UNE RELIGIEUSE DU PUITS-D'ORBE : «... celle de laquelle vous m'escrives, laquelle il faut... revoquer a une bonne et douce intelligence et confiance avec les autres. *Je luy escris un petit mot.* » (Voir Lettre précédente, p. 147.)	
149	**523**	552	Avril — Mgr FENOUILLET.	

(1) Comme les de Prez étaient parents de la Sœur de Mouxy, veuve d'Escrilles, il semble assez probable que c'est de l'un d'eux qu'elle parle dans les lignes citées. S'il s'agit de Jean-Gaspard, seigneur de Corsier, qui abjura l'hérésie le Jeudi-Saint 1609 (16 avril), les lettres qu'il gardait si précieusement seraient surtout du Carême de cette année (voir tome XVII, note (1), p. 63). Mais on peut songer aussi à Charles de Prez, neveu de Jean-Gaspard, converti seulement en mai ou juin 1621 (voir ci-dessus, note (1), p. 128), et alors reculer jusqu'aux dernières années de la vie de l'Évêque de Genève la correspondance mentionnée par la déposante.

150	**524**	553	18 avril — Mme DE TRAVES	*aut.*	
152	**525**	554	20 avril — Mgr FENOUILLET	*aut.*	*ined.*
153	**526**	555	27 avril — Mme BOURGEOIS	*aut.*	
155	**527**	556	29 avril — A LA MÊME.		
			[Fin avril?] — BARONNE DE CHANTAL : « Voyci la *troisiesme fois que je vous escris* depuis vostre despart... » (Lettre à la même, 27 mai, p. 163. — Très probablement, saint François de Sales aura écrit la *première lettre* à la Baronne en même temps qu'il écrivait à l'Abbesse du Puits-d'Orbe.)		
			[Fin avril ou mai?] — RELIGIEUSES DU PUITS-D'ORBE : «... le mesme porteur, qui, partant ce jourd'huy, ne me donne pas le loysir *d'escrire a vos cheres Seurs et filles,* vers lesquelles je desire estre excusé sil vous plait. » (Lettre à l'Abbesse du Puits-d'Orbe, 27 avril, p. 155.)		
			[Mai?] — PRINCE DE PIÉMONT : « Quelque tems apres ma conversion, que j'allay en Piedmont, *il me remit des lettres de faveur qu'il escrivit a Mgr le Prince de Piedmont.* » (Dépos. de Jean-Gaspard de Prez, *Process. Gebenn.* (I), art. 27.)		
156	**528**	557	[Mai] — Mme DE LA FLÉCHÈRE	*aut.*	
			[Mai] — Mme DE LA FOREST : « Je suis bien ayse de la venuë de la bonne seur, *a laquelle je doy une longue response, que je feray,* Dieu aydant, *avec un peu de loysir.* » (Voir Lettre précédente, p. 157.)		
158	**529**	558	9 mai — DUC DE SAVOIE.		
158	**530**	559	15 mai — Mme DE CORNILLON, SA SŒUR.		
160	**531**	560	[Mi-mai] — Mlle DE BRÉCHARD.		
			[Mi-mai] — BARONNE DE CHANTAL. (Cette lettre serait la *seconde* écrite à la Sainte depuis son départ d'Annecy. Voir Lettre à la même, 27 mai, p. 163, et cf. la Lettre précédente, p. 160.)		
			21 mai — Mme DE MIEUDRY : « *J'escrivis avant hier a cette bonne fille qui est a Geneve...* » (Voir Lettre suivante, p. 161.)		
161	**532**	561	23 mai — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
163	**533**	562	27 mai — BARONNE DE CHANTAL.		
164	**534**	563	[Fin mai] — Mlle DE BRÉCHARD.		
166	**535**	564	30 mai — PRÉSIDENTE BRULART	*aut.*	
169	**536**	565	18 juin — BARONNE DE CHANTAL	*aut.*	*inéd.* *
			Vers le 23 juin — A LA MÊME : « Je n'ay pas reveu vos lettres pour faire celleci, car *j'attens au depart de vostre filz,* quil espere faire *mardi prochain,* » 23 juin. (Voir Lettre précédente, p. 170.)		
			Vers le 23 juin — Mlle MARIE-AIMÉE DE RABUTIN CHANTAL : « *Je luy escriray,* Dieu aydant, *quand son futur l'ira voir...* » (Ibid.)		
			Vers le 23 juin — Mlle DE BRÉCHARD : « Je luy escriray.... *et a ma chere niece aussi.* » (Ibid., p. 171.)		
171	**537**	566	30 juin — Mme DE CORNILLON, SA SŒUR.		
172	**538**	567	10 juillet — PÈRE DE QUOEX.		

176	**539**	568	[Vers mi-juillet] — M. de Charmoisy	*aut.*	
179	**541**	569	[Juillet-août] — M. Bellot		*inéd.*
182	**542**	570	[Commencement d'août] — M. des Hayes	*aut.*	
			[Août] — M. de Santeuil : « ...j'attendray encor un peu, avant que d'en donner la derniere resolution audit sieur de Santeul (pour le Carême de 1611 à Paris), et *ce pendant luy diray chose pour laquelle il devra conseiller a ce seigneur* (M. Perrochel) de ne point s'attendre a moy... » (Voir Lettre précédente, p. 183.)		
187	**543**	571	11 août — Duc de Nemours	*aut.*	
			16 août — Père de Bonnivard : « *Hier je vous escrivis le billet ci-joint...* » (Voir Lettre suivante, p. 192.)		
188	**544**	572	17 août — Au même		*inéd.*
193	**545**	573	20 août — Mme de la Fléchère.		
194	**546**	574	27 août — Dom Boudet.		
196	**547**	575	21 septembre — Président Favre	*aut.*	
198	**548**	576	26 septembre — Duc de Savoie.		
201	**549**	577	Fin septembre — Roi de France	*aut.*	
202	**550**	578	2 octobre — Mme de la Fléchère	*aut.*	
204	**551**	579	2 octobre — Mme de la Forest	*aut.*	*inéd.*
206	**552**	580	10 octobre — Baronne de Chantal.	*aut.*	
			[Vers mi-octobre?] — M. de Bérulle : « *Je vous escrivis n'a gueres* en response de la lettre que vous m'avies envoyee sur le sujet de la Congregation des prestres reformés... Je vous asseurois que *si tost que je serois arrivé a Neci,* j'escrirois au Saint Pere pour avoir son commandement sur cela. » (Voir Lettre suivante, pp. 207, 208.)		
207	**553**	581	29 octobre — Au même.		
209	**554**	582	1er novembre — Magistrats de Salins.		
210	**555**	583	16 novembre — Baronne de Chantal.		
212	**556**	584	29 novembre — Mme de Boisy	*aut.*	
214	**557**	585	[Fin novembre] — Baronne de Chantal.		
			[Septembre-novembre?] — M. de Santeuil : « ...je receu une lettre de monsieur de Santeül... *j'attendray encor un peu, avant que d'en donner la derniere resolution audit sieur de Santeul...* » (Lettre à M. des Hayes, commencement d'août, pp. 182, 183.)		
			[Octobre-décembre?] — Mme de Vignod, Abbesse de Bons : « Je vous envoye un livre de la nouvelle edition, et en envoyeray un autre *a Mme vostre jeune Abbesse quand j'auray le loysir de luy escrire a propos,* sans faire semblant de rien, sinon de quelques bonnes paroles qu'elle me dit. » (Lettre à Mme de la Forest, 2 octobre, p. 206.)		
			[Novembre ou décembre] — Paul V : « *Sa Sainteté a été avertie par l'Evêque de Genève* que le culte divin de notre sainte religion catholique a été rétabli dans les paroisses de Cessy et Péron. » (Lettre du cardinal Borghese au Roi de France, 7 janvier 1610; Archiv. Vatic., *Borghese* I, 907, p. 82.)		

			Commencement de décembre — DUC DE SAVOIE : « ... *j'ay escrit a Son Altesse tout ce quil m'en sembloit* (1), ayant premierement sceu qu'elle s'estoit laissé porter a quelque sorte de desfiance de moy... » (Voir Lettre suivante, p. 217, et cf. p. 227.)		
215	**558**	586	4 décembre — M. DES HAYES........................	*aut.*	
			4 décembre — DESTINATAIRES INCONNUS (de Paris?) : « J'auroys honte de... ce que j'ose *vous addresser tant de lettres* qui sont en ce pacquet. » (Voir Lettre précédente, p. 218.)		
	1977	587	[Décembre?] — UNE DAME, de Dijon? (**Tome XXI**, p. 16).		
			[Décembre?] — DESTINATAIRE INCONNUE (de Dijon?) : « *J'escris a cette bonne D. N.,* laquelle m'escrit que je la conseille sur sa vie future; en quoy j'ay de la peyne, pour n'avoir guere veu son esprit...; toutefois, je luy dis simplement ce que je pense. » (Voir Lettre précédente, p. 17.)		
219	**559**	588	10 décembre — PÈRE POSSEVIN......................		*inéd.*
			10 et 11 décembre — DESTINATAIRES INCONNUS (de Dijon?) : « En fin je viens a vous... des-ja *tout recreu d'avoir tant escrit...* » (Voir Lettre suivante, p. 226.)		
226	**560**	589	11 décembre — BARONNE DE CHANTAL..................	*aut.*	
231	**561**	590	11 décembre — DOM FRÉMYOT, PRIEUR DE VAUXCROISSANT : « *J'escris a nostre M. de Vaucroissant,* qui a tort, certes, sil croit que je ne l'ayme pas parfaittement... » (Voir Lettre précédente, p. 229.)		
232	**562**	591	[Vers mi-décembre] — BARONNE DE CHANTAL.		
			Vers mi-décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			20 décembre — M. D'AVULLY : « J'ay receu vos deux lettres, *et en escris une,* la plus pressante que j'aye escrit il y a long tems, *a monsieur d'Avully* pour leur sujet. » (Voir Lettre suivante, et ci-dessus, p. 87.)		
	2024	592	20 décembre — UN ECCLÉSIASTIQUE (M. de Châtillon, ou M. de Quoex?) **Tome XXI**, p. 87...............	*aut.*	*inéd.*
234	**563**	593	29 décembre — BARONNE DE CHANTAL.		
			Fin décembre — M. FRÉMYOT (le Président? ou Claude son frère?) : « *A M. Fremyot* je ne puis » écrire, « *luy ayant escrit na guere.* » (Lettre à la baronne de Chantal, 16 janvier 1610; ci-dessus, p. 97.)		
			Fin décembre — Mme BOURGEOIS : « *Je vous escrivis n'a gueres...* et vous envoyay l'advis que j'avois eu du cyrurgien espaignol. » (Lettre à la même, 16 janvier 1610, p. 242.)		
235	**564**	594	[1609 ou 1610] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			[1585-1610] — Mme DE BOISY : « Nous avons trouvé dans l'Archive de la maison [de Sales] *un grand*		

(1) D'après D. Jean de Saint-François (*La Vie du Bien-heureux Mre François de Sales,* 1625, liv. III, p. 238), le saint Évêque disait à Son Altesse qu'il était « tout prest de quitter l'evesché pour la lever de ce soupçon qui lui » rendait « sa bonne grace douteuse, et vacquer avec plus de liberté au service des ames. »

nombre de lettres que le Bien-heureux écrivoit à cette illustre dame... » (De Hauteville, *La Maison naturelle de saint François de Sales*, 1669, Ire Partie, Disc. XXIII, p. 195.)

[1608-1610] — BARONNE DE CHANTAL : « *Il m'escrivit une fois, auparavant que l'establissement de ceste Religion* (de la Visitation) *fust fait*, que selon la prudence humaine il prevoyoit de l'impossibilité pour l'execution de ce dessein que Dieu luy avoit commis, qu'il ne voyoit point de jour pour cela ; mais qu'il s'asseuroit que Dieu le feroit reuscir, et que la dessus il vivoit en plein repos de cœur. » (Dépos. de la Sainte, *Process. Gebenn.* (I), art. 28 ; sa *Vie et ses Œuvres*, tome III, p. 143.)

2071 595 [1608-1610] — A LA MÊME ; 2 fragments (**Tome XXI**, p. 153) .... *inéd.* *

2072 596 [1608-1610] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 154) .... *inéd.*

[Septembre 1609-1610] — Mgr CAMUS : « Ce m'est une extreme consolation *de me voir continué en l'honneur de vostre souvenir*... L'allongement qu'il vous plaist faire de mon tiltre sied bien a vostre pieté et est familier delà nos Alpes. Mais certes, je ne suis qu'un petit *Monsieur*... traittez moy desormais a la françoise... » (Citée par Mgr Camus lui-même dans *Les Diversitez*, tome X (1614), p. 550.)

2048 597 [Fin 1609-1610] — AU MÊME (**Tome XXI**, p. 131).

2049 598 [Fin 1609 ou 1610] — AU MÊME (**Ibid.**, p. 133).

[Après 1609 ?] — M. DE CHATILLON : A propos de la conversion de Claude Lièvre, dont nous ignorons la date, M. de Châtillon, plébain de Thonon depuis juillet 1609, dit : « Le Bienheureux luy donna *un mot de lettre a moy*, portant commission de l'absoudre de l'heresie et luy bailler le Sacrement de Penitence pour la premiere fois. » (Sa dépos., *Process. Gebenn.* (I), art. 24.)

[Vers 1610 ?] — PÈRE FOURIER : « Il y a environ dix huict ans que le R. P. Suffren vit *une lettre de ce Bien-Heureux* entre les mains *d'un de leurs Peres qui estoit confesseur de ce Bien-Heureux*, et ce Pere luy dit que c'estoit *la reddition de compte de l'interieur de M. de Geneve*. Il la leut, et fut tres estonné d'y veoir une si grande simplicité et humilité, que du depuis il avoit tousjours eu envie de le cognoistre. » (Dépos. de Marie Lhuillier, dame de Villeneuve, faite en 1628, *Process. Parisiensis*, art. 30.)

1610

237 **565** 599 3 janvier — UNE DAME INCONNUE .... *aut.*

239 **566** 600 Commencement de janvier — BARONNE DE CHANTAL.

239 **567** 601 [Janvier] — DUC DE SAVOIE.

241 **568** 602 8 janvier — UN GENTILHOMME.

242 **569** 603 16 janvier — Mme BOURGEOIS .... *aut.* *inéd.*

	540 et **838**	604	16 janvier — BARONNE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 89; cf. tomes XIV, p. 177, et XV, p. 320, et ci-dessus, note (1), p. 89)................................	*aut.*	*inéd.* *
			16 janvier — PRÉSIDENTE BRULART : « *J'escris* un billet a Mme du Puys d'Orbe *et un autre a Mme Brulart.* » (Voir Lettre précédente, et ci-dessus, p. 97.)		
243	**570**	605	Fin janvier — Mme DE CORNILLON, SA SŒUR.		
245	**571**	606	3 février — ECHEVINS DE SALINS......................	*aut.*	
246	**572**	607	5 février — BARONNE DE CHANTAL.		
248	**573**	608	8 février — M. DE BLONAY.		
249	**574**	609	12 février — M. DE BAY............................	*aut.*	
			18 février — DUC DE SAVOIE : « Le bon monsieur Nouvelet... desire que, *comme je demande le bienfait a Son Altesse,* je supplie aussi Vostre Excellence de le luy impetrer... » (Voir Lettre suivante, p. 251.)		
251	**575**	610	18 février — DUC DE NEMOURS......................	*aut.*	
252	**576**	611	Vers le 25 février — BARONNE DE CHANTAL.		
			Février ou mars — Mme BOURGEOIS : « J'apprendray plus particulierement ce quil (le chirurgien espagnol) aura dit touchant l'esperance de vous guerir, et tout au plus tard, *je vous escriray des Salins* » où le Saint devait prêcher le Carême. (Lettre à la même, 16 janvier, p. 243.)		
254	**577**	612	4 mars — Mme DE CORNILLON, SA SŒUR.		
256	**578**	613	6 mars — DUC DE SAVOIE...........................	*aut.*	
257	**579**	614	Vers le 10 mars — M. DES HAYES....................	*aut.*	
259	**580**	615	Mars — Mgr FENOUILLET..........................	*aut.*	
260	**581**	616	11 mars — BARONNE DE CHANTAL......	*aut.*	
267	**582**	617	16 mars — Mme DE DÉRÉE.		
			16 mars — DESTINATAIRES INCONNUS : « Oserois-je bien demander... le pardon requis a la faute que je fay de ne point escrire a monsieur le Baron mon cousin? Certes, *c'est que je suis fort pressé d'escrire.* » (Voir Lettre précédente, p. 268.)		
			[11-25 mars?] — PÈRE DE MONCHY : « *J'escriray au P. de Monchi* quil souffre beaucoup, car nous ne sommes point deshonnorables a l'Eglise quand nous imitons Nostre Seigneur, qui a tant souffert d'ignominies pour nostre salut. » (Lettre à la baronne de Chantal, 11 mars, p. 265.)		
268	**583**	618	Vers le 25 mars — BARONNE DE CHANTAL.		
269	**584**	619	27 mars — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
271	**585**	620	29 mars — UNE DAME INCONNUE.		
272	**586**	621	30 mars — CARDINAL GALLO.........................	*aut.*	*inéd.*
274	**587**	622	31 mars — PÈRE CEVA.		
	2025	623	12 ou 16 avril — CARDINAL CAFFARELLI-BORGHESE (?) (**Tome XXI**, p. 98)............................	*aut.*	*inéd.*
277	**588**	624	Vers le 20 avril — PRÉSIDENTE BRULART.		
281	**589**	625	20 avril — Mme BOURGEOIS.		
285	**590**	626	21 avril — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
286	**591**	627	23 avril — BARONNE DE CUSY........................	*aut.*	
289	**592**	628	24 avril — BARONNE DE CHANTAL.		

328	**610**	647	Vers le 20 juillet — M. PHILIPPE DE QUOEX	*aut.*	
332	**611**	648	21 juillet — Mme DE TRAVERNAY	*aut.*	
334	**612**	649	[Juillet-août] — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	*inéd.*
336	**613**	650	2 août — Mme DE LA FOREST	*aut.*	
338	**614**	651	[6 août] — Mme DE CORNILLON, SA SŒUR.		
340	**615**	652	18 août — DUC DE NEMOURS	*aut.*	
341	**616**	653	30 août — M. DES HAYES.		
342	**617**	654	4 ou 5 septembre — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	
343	**618**	655	7 septembre — A LA MÊME	*aut.*	
	653	656	9 septembre — COMTESSE DE TOURNON (**Tome XV**, p. 1).	*aut.*	
345	**619**	657	11 septembre — Mme DE TRAVERNAY.		
346	**620**	658	19 septembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
348	**621**	659	29 septembre — M. RANZO	*aut.*	*inéd.*
351	**622**	660	Septembre-octobre — Mme DE LA FLÉCHÈRE (de Saint-Michel).		
353	**623**	661	9 octobre — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	
			9 ou 10 octobre — BARONNE DE THORENS : « *Je vay escrire a la petite seur* par monsieur son mari qui s'en reva. » (Voir Lettre précédente, p. 354.)		
354	**624**	662	28 octobre — Mlle DE VALLON	*aut.*	*inéd.*
			[Octobre ou novembre ?] — Mgr BERTHELOT : «... en suite de ce que ci-devant je vous en ay dit *et escrit a monsieur le Suffragant.* » (Lettre à M. Rigaud, 14 décembre, p. 384.)		
356	**625**	663	4 novembre — M. DE VILLERS	*aut.*	
358	**626**	664	6 novembre — Mme BOURGEOIS	*aut.*	
			[Vers le 7 novembre ?] — Mme DE VILLERS : « Je n'escriray point pour ce coup *a madamoyselle ma chere mere...*; mais *il ne passera beaucoup de jours que je ne repare ce defaut.* » (Lettre à M. de Villers, 4 novembre, p. 357.)		
361	**627**	665	9 novembre — M. PIOTON.		
362	**628**	666	20 novembre — PRÉSIDENT FAVRE	*aut.*	
364	**629**	667	23 ou 24 novembre — Mme DE CORNILLON, SA SŒUR.		
365	**630**	668	24 novembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE		*inéd.*
366	**631**	669	28 novembre — MÈRE DE CHANTAL.		
	2026	670	[28 novembre ?] — A LA MÊME (**Tome XXI**, p. 101).		
367	**632**	671	1er décembre — Mgr GRIBALDI	*aut.*	
369	**633**	672	3 décembre — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	
370	**634**	673	5 décembre — PRÉSIDENT FAVRE	*aut.*	
			5 décembre — PP. FEUILLANTS DE TURIN : « Les bons Peres Feuillans escrivent aux leurs de Thurin pour l'affaire de Talloyres, *et moy encor avec eux.* » (Voir Lettre précédente, p. 371.)		
372	**635**	674	5 décembre — PRÉSIDENTE FAVRE	*aut.*	
374	**636**	675	5 décembre — MÈRE DE CHANTAL.		
	2027	676	5 décembre — Mme BÉATRIX DE MAILLARD (**Tome XXI**, p. 102)	*aut.*	*inéd.*
			5 décembre — M. DE VILLERS : « *J'ay escrit tout a la haste deux lettres,* dont *l'une au sieur advocat qui me conseille a Dijon...* » (Voir Lettre précédente, et ci-dessus, p. 102.)		

			5 décembre — UN PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE DIJON : «... *l'autre* est de telle sorte que vous y pouves mettre l'inscription *pour l'un de messieurs les presidens*... » (Ibid.)		
			6 décembre — DESTINATAIRES INCONNUS, DE DIJON : « Mais l'autre soir, ce sera *vers demain, il faut escrire a Dijon*, car mardy nous envoyerons. » (Lettre à la Mère de Chantal, 5 décembre, p. 375.)		
376	**637**	677	8 décembre — UN GENTILHOMME (Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal ??)		
381	**638**	678	[8 décembre] — MÈRE DE CHANTAL.		
383	**639**	679	14 décembre — M. RIGAUD........................	*aut.*	*inéd.*
385	**640**	680	16 décembre — M. DE BAY........................	*aut.*	
386	**641**	681	17 décembre — M. PHILIPPE DE QUOEX.		
388	**642**	682	17 décembre — PRÉSIDENT FAVRE....................	*aut.*	
389	**643**	683	18 décembre — MÈRE DE CHANTAL....................	*aut.*	*inéd.*
390	**644**	684	[Vers le 22 décembre] — PRÉSIDENT FAVRE...........	*aut.*	*inéd.*
392	**645**	685	25 décembre — MÈRE DE CHANTAL.		
			[Vers la fin de décembre] — Mme JAQUOT : «... *non obstant que je luy escrivisse dernierement*, je n'ay point de ses nouvelles que par vostre entremise. » (Lettre à l'Abbesse du Puits-d'Orbe, 4 janvier 1611 ; tome XV, p. 8.)		
			[Vers la fin de décembre ?] — PRÉSIDENT FRÉMYOT : «... j'ay receu de la consolation, ayant sceu que *ce bon et digne seigneur defunct* avoit eu aggreables les souhaitz que... *j'avois marqués en ces dernieres lettres que je luy escrivis.* » (Lettre à M. Milletot, 26 février 1611 ; ibid., p. 22.)		
			[Fin décembre ?] — PRÉSIDENT FAVRE : « Nous attendons mon frere de Thorens *pour vous faire la response* que vostre lettre pleyne de faveur requiert. » (Lettre au même, vers le 22 décembre, p. 391.)		
393	**646**	686	30 décembre — Mme D'AIGUEBELETTE.		
395	**647**	687	31 décembre — PRÉSIDENT FAVRE.		
			[Décembre ?] — Mme DE LA VERJONNIÈRE : « Si ce porteur m'eut donné un peu de loysir... *j'eusse escrit a madame de la Vergeonniere*... Or bien, *ce sera a la premiere commodité.* » (Lettre à Mme de Maillard, Prieure de Neuville, 5 décembre ; ci-dessus, p. 103.)		
397	**648**	688	[Juillet-décembre] — MÈRE DE CHANTAL..............	*aut.*	*inéd.*
400	**650**	689	[Fin 1610-1611] — A LA MÊME........................	*aut.*	*inéd.*
400	**651**	690	[Fin 1610-1611] — A LA MÊME........................	*aut.*	
401	**652**	691	[1610-1611] — Mlle DE BLONAY.		

TOME XV

1611

Fin 1610 ou commencement de 1611 — Mme DE LA FOREST : « *J'ay escrit* nagueres a Bons... » (Lettre à Mme de la Fléchère, 7 janvier, p. 13.)

5	**654**	692	3 janvier — M. Milletot.............................	*aut.*	*inéd.*
7	**655**	693	4 janvier — Mme Bourgeois.		
			4 janvier — Mme Jaquot : « Or sus, *si ne laisseray-je pas de luy escrire.* » (Voir Lettre précédente, p. 8.)		
9	**656**	694	4 janvier — Mlle de Chastel.		
10	**657**	695	Vers le 6 janvier — Mère de Chantal...............	*aut.*	*inéd.*
11	**658**	696	7 janvier — Mme de la Fléchère.....................	*aut.*	*inéd.*
14	**659**	697	14 janvier — Mme de Montfort......................	*aut.*	*inéd.*
15	**660**	698	Vers le 12 ou le 20 janvier — Mère de Chantal.		
18	**661**	699	25 janvier — Présidente Favre.......................	*aut.*	
19	**662**	700	Janvier ou février — M. Philippe de Quoex.		
21	**663**	701	[Février] — Mère de Chantal.............	*aut.*	
377	**871**	702	Février — Mme Dufour (pour Mme de Saint-Cergues)..		
22	**664**	703	26 février — M. Milletot............................	*aut.*	*inéd.*
23	**665**	704	28 février (1) — Présidente Brulart.		
26	**666**	705	[Mars] — Mère de Chantal...........................		*inéd.*
28	**667**	706	7 mars — Mgr Camus. (Voir encore ci-dessus, p. 134.)		
29	**668**	707	9 mars — Mère de Chantal.		
			10 mars (matin) — Président Favre : « *Je vous ay escrit par celuy qui m'a apporté ce matin* vostre lettre... » (Voir Lettre suivante, p. 31.)		
31	**669**	708	10 mars (soir) — Au même.		
32	**670**	709	[Mars] — Mère de Chantal...........................		*inéd.*
			[Vers le 15] mars — Président Favre : « *Je vous escrivis l'autre jour* des miseres de ce païs... contre mon gré, puisque le mal est irremediable. Mais, me treuvant chez M. le Præsident de cette ville lhors qu'ilz despechoyent, je me treuvay engagé... *de joindre ma lettre* a la leur. » (Lettre au même, 19 mars, p. 34.)		
33	**671**	710	17 mars — Mère de Chantal.		
			Vers le 19 mars — Destinataires inconnus, de Thonon : « Le P. François *et moy avons escrit a Thonon*, selon vostre derniere lettre... » (Voir Lettre suivante, p. 34.)		
34	**672**	711	19 mars — Président Favre..........................	*aut.*	
35	**673**	712	22 mars — Une dame inconnue.		
36	**674**	713	22 mars — Mme de la Fléchère.......................	*aut.*	
37	**675**	714	3 avril — Duc de Savoie.		
38	**676**	715	3 avril — Abbé Aiazza.		
41	**677**	716	Avril — Mère de Chantal..............................	*aut.*	*inéd.*
42	**678**	717	12 avril — Mgr Camus..............................	*aut.*	
43	**679**	718	13 avril — M. des Hayes.		
45	**680**	719	26 avril — M. de Bay................................	*aut.*	
47	**681**	720	29 avril — Mère de Chantal.		
48	**682**	721	30 avril — Président Favre.		
49	**683**	722	30 avril — Marquis de Lans..................	*aut.*	
50	**684**	723	30 avril — Mme de Vignod.		
			Avril — Président Brulart : « *Escrivant a monsieur vostre mari* en recommandation d'un mien amy, chanoine de Lyon... » (Voir Lettre suivante, p. 53.)		

(1) C'est par erreur qu'au tome XV cette lettre porte la date du *1er mars ;* la deuxième ligne du texte prouve qu'elle fut écrite le dernier jour de février.

(1) La correspondance de saint François de Sales avec Mme de la Perrouse pourrait dater du premier Carême qu'il prêcha à Chambéry (1606), ou bien de l'entrée de sa sœur, Péronne-Marie de Chastel, à la Visitation (26 juillet 1610); sans doute, elle se continua jusqu'à la mort du Saint.

98	**712**	751	10 septembre — MÈRE DE CHANTAL.		
			10 septembre — SŒUR DE BRÉCHARD : « *J'escris a nostre Seur de Brechard une lettre pour toutes* [*nos filles*], affin de leur donner courage. » (Voir Lettre précédente, p. 99.)		
			12 ou 13 septembre — MÈRE DE CHANTAL : « O Dieu, ma tres chere Fille, *si est-ce que je vous escris a toutes les occasions.* » (Voir Lettre suivante, p. 101. — D'après la première phrase, il y aurait eu une lettre ou un billet entre le 10 et le 14 septembre.)		
101	**713**	752	14 septembre — A LA MÊME.		
103	**714**	753	16 septembre — DUC DE SAVOIE....................	*aut.*	
104	**715**	754	17 septembre — M. BRISSON..........................	*aut.*	*inéd.*
			[Entre le 15 et le 30 septembre] — MÈRE DE CHANTAL : « *De jour a autre, je vous tiendray advertie* de ce que je feray. » (Lettre à la même, 10 septembre, p. 99.)		
105	**716**	755	Fin septembre ou commencement d'octobre — SŒUR DE BRÉCHARD.		
106	**717**	756	[Septembre-octobre] — SŒUR ROGET..................		*inéd.*
107	**718**	757	1er octobre — MÈRE DE CHANTAL......................	*aut.*	
109	**719**	758	12 octobre — BARON DE VILLETTE.		
110	**720**	759	29 octobre — PRÉSIDENT FAVRE......................		*inéd.*
112	**721**	760	29-31 octobre — SŒUR DE BRÉCHARD.		
113	**722**	761	[Octobre] — M. MILLETOT.		
			[Octobre-novembre] — MÈRE DE CHANTAL. (Plusieurs lettres nous manquent sans doute; cf. celle du 10 septembre, p. 99.)		
115	**723**	762	Novembre — UN INCONNU..............................		*inéd.*
116	**724**	763	15 novembre — DOM EUSTACHE DE SAINT-PAUL ASSELINE.		
121	**725**	764	15 novembre — MÈRE DE CHANTAL.		
			27 ou 28 novembre — M. DE BLONAY : « Je vous prie de *faire tenir les presentes a M. de Blonay...* » (Voir Lettre suivante.)		
123	**726**	765	28 novembre — M. PHILIPPE DE QUOEX.		
124	**727**	766	28 novembre — MARQUIS DE LANS..................	*aut.*	
125	**728**	767	7 décembre — MÈRE DE CHANTAL.		
126	**729**	768	13 décembre — M. DE CHATILLON.		
127	**730**	769	13 décembre — MARQUIS DE LANS.		
131	**731**	770	15 décembre — Mme D'AIGUEBELETTE................	*aut.*	*inéd.*
133	**732**	771	15 décembre — SŒUR DE CHASTEL.		
			[Vers le 15 décembre] — MÈRE DE CHANTAL. (Cf. plus haut, 10 septembre, p. 99.)		
	907	772	Vers le 23 décembre — A LA MÊME (**Tome XVI**, p. 58).	*aut.*	
135	**733**	773	26 décembre — Mme DE MENTHON, ABBESSE DE SAINTE-CATHERINE.		
136	**734**	774	28 décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			[1609-1611] — Mlle DE BLONAY : « Quand il luy arrivoit quelques peines interieures ou qu'elle avoit besoin de quelques advis pour son avancement, elle en écrivoit au sainct homme *qui ne manquoit pas de luy respondre* et de l'encourager et fortifier dans sa resolution, jusques a ce que la divine Providence		

			eust fait sonner l'heure... pour la mettre en execution. » (Ch.-Aug. de Sales, *La Vie de la Mere Marie Aymée de Blonay*, 1655, chap. II, p. 33.)		
137	**735**	775	[1610-1611] — MÈRE DE CHANTAL....................	*aut.*	*inéd.*
138	**736**	776	[1610-1611] — A LA MÊME....................	*aut.*	*inéd.*
139	**737**	777	[1610-1611] — A LA MÊME....................	*aut.*	
140	**738**	778	[1610-1611 ?] — UNE DAME.		
	2028	779	[Juin-août 1610-1612] — MÈRE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 104)....................	*aut.*	*inéd.*
	2029	780	1611 ou 1612 — SŒUR FICHET (**Ibid.**, p. 105).		
			1611 — M. DE BÉRULLE : « J'ay receu toutes [vos] lettres... et m'estonne comm' il est arrivé que vous n'ayes pas eu *mes responses que j'ay quelquefois dupliquees*... » (Lettre au même, 20 janvier 1612, p. 154.)		
			1612		
143	**739**	781	1er janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
145	**740**	782	1er janvier — M. MILLETOT.		
146	**741**	783	10 janvier — PÈRE POLLIENS.		
148	**742**	784	Janvier — M. DES HAYES.		
149	**743**	785	17 janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
			Avant le 20 janvier — UN AMI (M. de la Bretonnière ?) : « Monsieur de Marrillac... m'envoya homm'expres qui m'apporta vostre lettre, sur laquelle *j'en escrivis un'autre a un de mes amis* qui a grand part au maniment des affaires de ce Prince » le Duc de Nemours. (Lettre à M. de Bérulle, 20 janvier, p. 155.)		
151	**744**	786	20 janvier — Mme FRANÇOISE BOURGEOIS.		
			[20 janvier ?] — Mme ROSE BOURGEOIS : « *J'escriray a vostre seur* qu'elle vous face faire les services comme les autres... » (Voir Lettre précédente, p. 152.)		
			[20 janvier ? ou avant] — PRÉSIDENTE BRULART : « Vous aves maintenant *ma response a la lettre que* [*Mme de Chantal*] *m'apporta*... » (Lettre à la même, 11 février, p. 164.)		
154	**745**	787	20 janvier — M. DE BÉRULLE....................	*aut.*	
156	**746**	788	21 janvier — Mme ACARIE....................	*aut.*	
158	**747**	789	24 janvier — MÈRE DE CHANTAL....................	*aut.*	
160	**748**	790	25 janvier — A LA MÊME.		
162	**749**	791	[Janvier-février] — A LA MÊME....................	*aut.*	*inéd.*
163	**750**	792	9 février — A LA MÊME.		
164	**751**	793	11 février — PRÉSIDENTE BRULART.		
166	**752**	794	12 février — REINE MÈRE, MARIE DE MÉDICIS.		
167	**753**	795	14 février — M. DE CHATILLON....................	*aut.*	
168	**754**	796	[Vers le 24 février] — M. PHILIPPE DE QUOEX.		
170	**755**	797	[Vers le 26 février] — PÈRE DE BONIVARD.		
171	**756**	798	26 février — Mme DE SAINT-CERGUES.		
173	**757**	799	7 mars — S. S. PAUL V....................	*aut.*	
178	**758**	800	10 mars — SŒUR FAVRE....................	*aut.*	
181	**759**	801	17 mars — Mme DE PEYZIEU....................	*aut.*	*inéd.*
183	**760**	802	Vers le 20 mars — Mgr GERMONIO....................	*aut.*	

191	**761**	803	[Mars] — Présidente Brulart.		
195	**762**	804	25 mars — Mère de Chantal.		
196	**763**	805	26 mars — Duc de Savoie...........................	*aut.*	
197	**764**	806	28 mars — Mère de Chantal.		
199	**765**	807	29 mars — Duc de Savoie.		
201	**766**	808	29 mars — M. des Hayes...........................	*aut.*	
			[Fin mars?] — Baronne de Thorens : « Salut... *a la chere petite seur, a qui j'escriray au premier rencontre de loysir.* » (Lettre à la Mère de Chantal, 25 mars, p. 195.)		
203	**767**	809	1er avril — M. Claude de Quoex....................		*inéd.*
205	**768**	810	1er avril — Religieuses de la Visitation d'Annecy.		
207	**769**	811	2 avril — Baron de Chevron........................	*aut.*	
			Avril — M. de Bonvillard : « Voyla une lettre de *monsieur de Bonvillars, a laquelle je ne puis faire autre response que celle que vous m'ordonneres.* » (Voir Lettre précédente, p. 207.)		
208	**770**	812	[Vers le 20 avril] — M. Claude de Quoex...........	*aut.*	
210	**771**	813	30 avril — Mère de Chantal.........................		*inéd.*
210	**772**	814	7 mai — A la même.		
211	**773**	815	[Vers le 8 mai] — Mme Jéronyme de Maillard........	*aut.*	
212	**774**	816	Vers le 10 mai — Mère de Chantal.................	*aut.*	*inéd.*
213	**775**	817	13 mai — M. Milletot.		
214	**776**	818	15 mai — Mme de la Fléchère.		
			15 mai — M. de la Fléchère : «... affin que vostre mary ne croupisse pas en son peché et en l'excommunication, *voyla un billet que je luy envoye* pour se confesser et faire absoudre. » (Voir Lettre précédente, p. 215.)		
			Vers le 22 mai — Président Favre : « *J'ay annoncé la feste de Pentecoste a monsieur Favre...* » (Voir Lettre suivante, p. 217.)		
216	**777**	819	22 mai — Mme de la Valbonne.		
217	**778**	820	26 mai — Duc de Savoie............................	*aut.*	
218	**779**	821	27 mai — Mère de Chantal..........................	*aut.*	*inéd.*
220	**780**	822	Vers fin mai — A la même..........................	*aut.*	*inéd.*
			[Vers fin mai?] — Un gentilhomme de la cour de Savoie : «... ne pouvant... partir de cette province... sans l'aggreement de Son Altesse, non seulement j'ay fait supplication pour l'obtenir, *mais ay conjuré un de ceux que je croyois estre plus propre, affin d'en solliciter l'enterinement.* » (Lettre aux Chanoines de Saint-Jean de Lyon, 25 juin, p. 241.)		
221	**781**	823	[31 mai] — Mère de Chantal.		
223	**782**	824	2 juin — Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites.		
227	**783**	825	10 juin — Dom Pierre de Saint-Bernard de Flottes.	*aut.*	
229	**784**	826	12 juin — Mgr Bertacchi...........................	*aut.*	
232	**785**	827	15 juin — Chanoine Rouge..........................	*aut.*	
233	**786**	828	17 juin — Mme de Cornillon, sa sœur.		
234	**787**	829	18 juin — Mme Bourgeois...........................	*aut.*	*inéd.*
236	**788**	830	18 juin — Duc de Savoie...........................	*aut.*	

281	**815**	857	21 octobre — A LA MÊME	*aut.*	
283	**816**	858	25 octobre — Mme DE GRANDMAISON	*aut.*	
			25 octobre — CHANOINE DE MÉDIO : « *J'escris un billet a M. de Medio,* chanoine de Saint Nizier, qui est celuy qui me fera recevoir de vos lettres... » (Voir Lettre précédente, p. 285.)		
			25 octobre — PÈRE ANSELME MARCHAND (?) ou PÈRE ANSELME DE RIOM (?) : « *J'escris un mot aussi au bon P. Anselme,* mon grand ami. » (Ibid.)		
286	**817**	859	26 octobre — Mme DE PEYZIEU.		
289	**818**	860	31 octobre — MARQUIS DE LANS.		
290	**819**	861	[Octobre ou novembre] — SŒUR DE BLONAY.		
			[Octobre ou novembre] — CHEVALIER DE LA VERCHÈRE : « Il y a quelque temps que nous avez asseuré, *monsieur de Gerlande et moy, par vostre reponce* à celles que luy et moy vous avions escriptes... » (Lettre du même au Saint, [janvier 1613]; voir Appendice, p. 394.)		
			[Octobre ou novembre] — CHEVALIER DE FAY DE GERLANDE (Ibid.)		
292	**820**	862	[Novembre] — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	*inéd.*
	2030	863	7 novembre — M. DE VALLON (**Tome XXI**, p. 106)....	*aut.*	*inéd.*
293	**821**	864	10 novembre — DUC DE BELLEGARDE.		
295	**822**	865	14 novembre — M. LE MAZUYER	*aut.*	
299	**823**	866	14 novembre — M. DES HAYES	*aut.*	
301	**824**	867	18 novembre — PRÉSIDENTE FAVRE.		
304	**825**	868	18 novembre — Mme D'ESCRILLES	*aut.*	
306	**826**	869	20 novembre — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	*inéd.*
307	**827**	870	22 novembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
308	**828**	871	28 novembre — PRÉSIDENTE FAVRE	*aut.*	*inéd.*
310	**829**	872	28 novembre — M. DE NEUVECELLE	*aut.*	
311	**830**	873	30 novembre — MÈRE DE CHANTAL.		
312	**831**	874	9 décembre — A LA MÊME	*aut.*	
313	**832**	875	18 décembre — Mme BOURGEOIS.		
315	**833**	876	31 décembre — Mme DE PEYZIEU.		
316	**834**	877	[1612] — REINE MÈRE, MARIE DE MÉDICIS.		
317	**835**	878	[1612] — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	*inéd.*
318	**836**	879	[1612] — UNE DAME	*aut.*	*inéd.*
319	**837**	880	[1610-1612] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
323	**839**	881	[1611-1612] — MÈRE DE CHANTAL.		
324	**840**	882	[1611-1612] — A LA MÊME.		
	2076	883	[1611 ou 1612] — MÈRE DE CHANTAL; 3 fragments (**Tome XXI**, p. 159)		*inéd.*
	2073	884	[1610-1613] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 156).		
			[1605-1613] — MÈRE DE CHANTAL : « Je sçais asseurement, car *il me l'escrivit une fois,* que tandis qu'il estoit dans le lit pour le repos corporel, il s'occupoit avec plus de soin a la consideration des biens eternelz et a l'advancement de son ame a l'union avec Dieu. » (Dépos. de la même, *Process. Gebenn.* (I), art. 31 ; *Vie et Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 166.)		

			[Novembre 1609-1613] — Mme de Genève, Abbesse de Baume-les-Dames : « Le Bien-heureux... bailla de tres-saincts advis pour la discipline reguliere aux Religieuses, selon les prieres que luy en fit Marguerite de Geneve, abbesse de ce Monastere, *laquelle... tira depuis de luy par lettres* plusieurs preceptes de la vraye devotion et Religion. » (Charles-Auguste, *Histoire*, etc., liv. VII, p. 389.)		
			[1610-1613] — Mgr Camus : « Ce n'est point un homme qui m'escrit, c'est Dieu; non, ce n'est pas Dieu, c'est un homme... qui m'escrit de la part de Dieu... Voyla ce que je pensois sur *ces quatre lignes... escriptes en haste*, dittes vous, à mon cœur. » (Lettre du même au Saint, insérée par l'Evêque de Belley dans *Les Diversitez*, tome X (1614), p. 648.)		
	2074	885	[1610-1613] — Mère de Chantal (**Tome XXI**, p. 157)...		*inéd.*
	2075	886	[1610-1613] — A la même; 2 fragments (**Ibid.**, p. 158).		*inéd.*
325	**841**	887	[1611-mars 1613] — Mme de la Fléchère.		
327	**842**	888	Mai 1612-février 1613 — Mère de Chantal...........	*aut.*	
329	**843**	889	[Fin 1612-mars 1613] — Duc de Bellegarde..........	*aut.*	*inéd.*
330	**844**	890	[1612-1613] — Mère de Chantal.		
	2077	891	[1612-1613] — A la même (**Tome XXI**, p. 160).........		*inéd.* *
			1612 ou 1613 — Mgr Camus : « Le bon Daniel estoit ja hors du lac quand *les vostres me furent renduës...* Le P. Ange... m'en avoit escript, et vous, l'Ange du grand conseil et de reconciliation à ce pauvre converty, *me l'aviez recommandé.* » (Lettre du même au Saint, ubi supra, p. 632.)		

1613

331	**845**	892	3 janvier — Mme de Travernay........................	*aut.*	
			Janvier — M. de Sauzéa : « *J'escrivis il y a quelque tems audit sieur de Sauzea une response assez ample* aux siennes... » (Lettre à l'Abbesse du Puits-d'Orbe, 23 février, p. 353.)		
333	**846**	893	Vers le 10 janvier — Mère de Chantal..............	*aut.*	
337	**847**	894	16 janvier — M. Dunant............................	*aut.*	*inéd.*
340	**848**	895	23 janvier — Comte de Tournon.....................	*aut.*	*inéd.*
341	**849**	896	24 janvier — M. de Chatillon......................	*aut.*	
343	**850**	897	Vers fin janvier — Mme des Gouffiers.		
			[Fin 1612-janvier 1613] — Mme Bourgeois : « Je suis certes bien marri... que vous n'ayés receu *mes lettres que souvent je vous ay escrites et addressees a Dijon...* » (Lettre à la même, 23 février, p. 352.)		
344	**851**	898	Fin janvier ou commencement de février — Mgr Fenouillet.		
346	**852**	899	[Fin janvier ou février] — Une dame (Mme de Travernay?).		
347	**853**	900	Commencement de février — Mme d'Escrilles........	*aut.*	
349	**854**	901	9 février — Mère de Chantal.......................	*aut.*	
350	**855**	902	15 ou 16 février — A la même......................	*aut.*	*inéd.*

			[16 ou 17] février — A LA MÊME : « Je pense que je vous verrey avant mon depart ; au moins *je vous escriray.* » (Voir Lettre précédente, p. 350.)		
351	**856**	903	19 février — PÈRE DE LESSEAU........................	*aut.*	
352	**857**	904	23 février — Mme BOURGEOIS.		
	2050	905	Fin février ou commencement de mars — Mgr CAMUS (**Tome XXI**, p. 135).		
354	**858**	906	2 mars — M. CLAUDE DE BLONAY....................	*aut.*	
			2 mars — M. JEAN-FRANÇOIS DE BLONAY : «... des-ja l'autre jour, que monsieur le Prieur vint a Sales, je luy fis la moytié de la resolution que *je luy envoye du tout maintenant.* » (Voir Lettre précédente, p. 354.)		
356	**859**	907	4 mars — DUC DE SAVOIE............................	*aut.*	
357	**860**	908	12 mars — Mme DE LA CROIX D'AUTHERIN.		
	2031	909	26 mars — COMTE DE TOURNON (**Tome XXI**, p. 107)...		*inéd.*
359	**861**	910	28 mars — M. CLAUDE DE BLONAY..................	*aut.*	
361	**862**	911	28 mars — M. DES HAYES............................	*aut.*	
365	**863**	912	28 mars — Mme DE CHARMOISY.		
366	**864**	913	[Mars-15 avril] — MÈRE DE CHANTAL.		
367	**865**	914	[Vers le 7 avril] — A LA MÊME.		
369	**866**	915	8 avril — A LA MÊME................................	*aut.*	
			8 avril — Mgr FRÉMYOT : « Je ne pensois nullement escrire a Paris, mais puis que vous l'aves desiré, *j'escris a Monseigneur de Bourges.* » (Voir Lettre précédente, p. 369.)		
			11 avril — COMTE DE TOURNON : « J'escris a part ce billet pour laisser *l'autre lettre* en estat de pouvoir estre monstree a monsieur le marquis de Lans... » (Voir Lettre suivante, p. 370.)		
370	**867**	916	11 avril — AU MÊME..................................	*aut.*	
			Vers le 15 avril — DESTINATAIRES INCONNUS : « Je suis sur mon despart *pour aller a Milan;* j'ay tant d'affaires et *plus de cinquante lettres a respondre*... Aujourd'huy je feray tout doulcement ce que je pourray; *cette nuict je feray aultant de responces des lettres* que je pourray; demain je feray le mesme, et continueray jusques a ce que j'aye achevé, sans m'empresser... » (Paroles adressées par le Saint à Mme d'Escrilles, plus tard Sœur Marie-Madeleine de Mouxy, et rapportées par celle-ci dans sa déposition, *Process. Gebenn.* (I), art. 31.)		
372	**868**	917	19 avril — M. CLAUDE DE QUOEX....................	*aut.*	
374	**869**	918	21 avril — MÈRE DE CHANTAL.........................	*aut.*	*inéd.*
			Avril — Mme DE GIEZ : « J'ay esté estonné quand j'ay sceu que vous n'avies pas receu *le remerciement que* je vous avois fait, pour l'honneur qu'il vous pleut me departir en m'escrivant. » (Lettre à la même, fin mai; tome XVI, p. 16.)		
375	**870**	919	[Fin avril-mai] — MÈRE DE CHANTAL.		

TOME XVI

31	**890**	937	14 juin — Comte de Tournon	*aut.*	
33	**891**	938	15 juin — Mme de Traverny.		
			15 juin — Mme d'Escrilles : « *Je fay un mot de response a la bonne madamoyselle des Crilles*, puisqu'il vous plaist de l'envoyer. » (Voir Lettre précédente, p. 33.)		
34	**892**	939	[18-20] juin — Personne inconnue.		
35	**893**	940	23 ou 24 juin — Mère de Chantal.		
36	**894**	941	24 juin — Mme d'Aiguebelette.		
37	**895**	942	Fin juin ou commencement de juillet — Mère de Chantal	*aut.*	
39	**896**	943	6 juillet — Duchesse de Mercœur	*aut.*	*inéd.*
40	**897**	944	8 juillet — M. Claude de Blonay	*aut.*	
42	**898**	945	8 juillet — Mme de la Fléchère.		
43	**899**	946	11 juillet — Père de Bérulle	*aut.*	
44	**900**	947	11 juillet — M. de Soulfour.		
45	**901**	948	16 juillet — Mme Bourgeois.		
46	**902**	949	19 juillet — Duc de Nemours	*aut.*	
			[Vers le 19] juillet — Marquis de Lans : « Comme *je vous donnay connoissance* de ce petit voyage de Gex... » (Voir Lettre suivante, p. 47.)		
47	**903**	950	31 juillet — Au même	*aut.*	
			[Juillet-août] — Père Grangier : Le R. P. Grangier « prit la charge » d'en écrire au saint Evêque « et de sçavoir son sentiment sur cette proposition » d'une fondation de la Visitation à Lyon. « *Les lettres de nôtre venerable Fondateur étant arrivées,* par lesquelles il têmoignoit un agréement singulier pour l'établissement de cette seconde Maison, » etc. (Chaugy, *Vie de la Sœur Marie Renée Trunel* (1659), chap. III, p. 16, et IV, p. 18; voir aussi tome XVI, Appendice, p. 421.)		
49	**904**	951	12 août — Mère de Chantal.		
51	**905**	952	14 août — Mgr Camus.		
55	**906**	953	24 août — Duc de Bellegarde.		
			[Fin août ?] — Mme de Montfort : « *La lettre que j'escrivis l'autre jour a madame ma cousine* fut laissee sur la table. » (Voir Lettre suivante, p. 61.)		
60	**908**	954	[Vers septembre] — M. de Montfort		*inéd.*
61	**909**	955	[Commencement de septembre] — Mère de Chantal.	*aut.*	
			[Commencement de septembre] — Destinataires inconnus, de Bourgogne : « La lettre est arrivée asses tost, car *je n'envoyeray les miennes que demain*... » (Voir Lettre précédente, p. 61.)		
62	**910**	956	[Commencement de septembre] — Présidente Brulart.		
			Septembre — M. de Montfort : « *J'escriray un memoyre court, mais qui vous sera,* comme je pense, *utile*... » (Lettre au même, vers septembre, p. 60.)		
65	**911**	957	6 septembre — Mme de Peyzieu	*aut.*	*inéd.*
67	**912**	958	12 septembre — Mme de la Fléchère.		
69	**913**	959	12 septembre — Mgr de Revol.		
			[Vers le 13 septembre] — M. Gaillard : « Je me remetz		

			d'Aiguebelette. » (Voir Lettre précédente, p. 125.)		
125	**944**	991	[1610-1613] — MÈRE DE CHANTAL.		
			[1610-1613] — DESTINATAIRE INCONNU : « *Voyla la lettre...* ; faites la fermer... » (Voir Lettre précédente, p. 125.)		
126	**945**	992	[1611-1613] — UNE COUSINE (M[me] Louise de Ballon ?)..	*aut.*	*inéd.*
127	**946**	993	[1611-1613] — PÈRE DE QUOEX.		
	2078	994	[1611-1614] — MÈRE DE CHANTAL ; 2 fragments (**Tome XXI**, p. 161)................................		*inéd.**
	2079	995	[1611-1614] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 162).		
	2005	996	[1612-1614 ?] — RELIGIEUSE DE LA VISITATION (Sœur de Blonay ?) **Ibid.**, p. 49.		
128	**947**	997	[1612-1614] — MÈRE DE CHANTAL.		
	2033	998	[1612-1614] — A LA MÊME (**Tome XXI**, p. 110)........	*aut.*	*inéd.*
	2080	999	[1613-1614] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 163).		
129	**948**	1000	[1613-1614] — RELIGIEUSE DE LA VISITATION (Sœur Rosset ?)		
			[Décembre 1613 ou janvier 1614] — M. DE QUARTERY : « Par nos amis (entre lesquels le *noble seigneur de Quartery* tient un des premiers rangs...), j'ai adressé mes félicitations à Votre Ill[me] et R[me] Seigneurie... » (Lettre à M[gr] Jost, 22 février 1614, p. 160.)		
			1614		
			Janvier — M[gr] COSTA : « *Mgr le Nonce* me commanda de luy dire au vray l'estat du monastere de Talloyre, *ce que j'ay fait tant quil m'a esté possible.* » (Lettre à M. de Quoex, 27 janvier, p. 147.)		
133	**949**	1001	7 janvier — M[me] D'ESCRILLES.		
			10 janvier — M[gr] JAUBERT DE BARRAUT : « C'est a vous aussi a qui j'addresse *mes responses a Monseigneur de Bazas...* » (Lettre au P. de Soulfour, 10 janvier, p. 135.)		
			10 janvier — M. DE FONTAINES MARANS : « C'est a vous... a qui *j'addresse mes responses* a... *et a monsieur de Fontayne Duboys...* ; selon vostre conseil, je touche un mot, au dernier, d'encouragement a l'erection d'une mayson de la Congregation [de l'Oratoire] a Tours... » (Ibid.)		
135	**950**	1002	10 janvier — PÈRE DE SOULFOUR..........................	*aut.*	
138	**951**	1003	10 janvier — M[gr] FENOUILLET.		
140	**952**	1004	11 janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
140	**953**	1005	[Vers mi-janvier] — A LA MÊME.		
375	**1082**	1006	[Vers mi-janvier] — DUC DE SAVOIE (pour les Religieuses de la Visitation)................................	*orig.*	
143	**954**	1007	[Vers le 20 janvier] — MÈRE DE CHANTAL.............	*aut.*	
	2034	1008	20 janvier — BARON DE ROCHEFORT (**Tome XXI**, p. 111).		
143	**955**	1009	22 janvier — MÈRE DE CHANTAL........................	*aut.*	
145	**956**	1010	25 janvier — DUC DE SAVOIE...........................	*aut.*	
147	**957**	1011	27 janvier — M. PHILIPPE DE QUOEX..................	*aut.*	
			27 janvier — CARDINAL BELLARMIN : « *J'escris* pour l'affaire de M[me] de Gouffier *une lettre au Cardinal*		

			Commencement de juin — DESTINATAIRES INCONNUS : « ...*les lettres... le pacquet...* » (Ibid.)		
182	974	1029	12 juin — DUC DE SAVOIE.		
184	975	1030	13 juin — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
	2035	1031	15 juin — COMTE DE TOURNON (**Tome XXI**, p. 113)...	*aut.*	*inéd.*
185	976	1032	22 juin — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			[Mai-juillet?] — DOM BRUNO D'AFFRINGUES : « Outre l'humble remerciment que je... fay a V. R. pour le bon accueil qu'il vous pleut de faire *a la supplication que je vous presentay, il y a quelque tems,* en recommandation de la fille de monsieur de Lornay des Costes... » (Lettre au même, 7 août, p. 200.)		
187	977	1033	[Juin ou juillet] — M. CLAUDE DE QUOEX............	*aut.*	
188	978	1034	Juillet — MÈRE DE CHANTAL..........................	*aut.*	
189	979	1035	8 juillet — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
191	980	1036	11 juillet — Mme DE LA FLÉCHÈRE....................	*aut.*	*inéd.*
195*b*	980 *bis*	1037	29 ou 30 juillet — MÈRE DE CHANTAL.		
192	981	1038	31 juillet — ROI DE FRANCE.		
193	982	1039	31 juillet — DUC DE BELLEGARDE.		
	2036	1040	[Après juillet] — AU MÊME (**Tome XXI**, p. 115).		
195	983	1041	1er août — BARON DU VILLARS..........................	*aut.*	*inéd.*
197	984	1042	3 août — COMTE DE TOURNON..........................	*aut.*	
200	985	1043	7 août — DOM BRUNO D'AFFRINGUES..................	*aut.*	
202	986	1044	8 août — BARON DE CUSY..............................		*inéd.*
203	987	1045	11 août — COMTE DE TOURNON........................	*aut.*	*inéd.*
205	988	1046	14 août — MÈRE DE CHANTAL..........................	*aut.*	*inéd.*
206	989	1047	18 août — MÈRE DE BLONAY, ABBESSE DE SAINTE-CLAIRE D'EVIAN.		
209	990	1048	19 août — Mme DE LA VALBONNE.....................	*aut.*	
211	991	1049	19 août — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			19 août — PRÉSIDENT FAVRE : « *J'escris... a M. le Premier* selon vostre desir... » (Voir Lettre précédente, p. 211.)		
212	992	1050	[Août] — DUC DE BELLEGARDE.		
214	993	1051	[Vers le 20 août] — M. DE JACOB......................	*aut.*	*inéd.*
215	994	1052	22 août — Mgr CAMUS.		
219	995	1053	28 août — M. DUNANT................................	*aut.*	*inéd.*
222	996	1054	[Août-septembre] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			[Janvier-septembre] — Mgr DE MARQUEMONT : « Apres plusieurs conferences *par lettres entre le grand Archevesque Denys de Marquemont et le sainct Fondateur* touchant cette nouvelle fondation » de la Visitation à Lyon... (Charles-Auguste, *La Vie de la Mere M. A. de Blonay,* chap. VI, p. 92.)		
			[Juin 1613-septembre 1614] — Mgr CAMUS : « Vous aves bien raison de comparer *celuy qui m'a rendu la vostre* a ces colombes du siege de Modene, dont il est fait mention en l'histoire, dressees a porter des lettres en leurs becs aux assiegez. » (Lettre du même au Saint, insérée dans *Les Diversitez,* tome X (1614), p. 650.)		
223	997	1055	12 septembre — DUC DE BELLEGARDE.		
225	998	1056	28 septembre — BARON D'ANLEZY........................	*aut.*	*inéd.*

226	**999**	1057	Fin septembre ou commencement d'octobre — M. de Foras.		
229	**1000**	1058	2 octobre — M. Jay..................................	*aut.*	
231	**1001**	1059	Vers le 6 octobre — Mère de Chantal.		
232	**1002**	1060	[7] octobre — A la même.		
233	**1003**	1061	15 octobre — Proviseurs du Collège de Savoie a Louvain.		
235	**1004**	1062	15 octobre — Mme des Gouffiers.		
			15 octobre — Père Grangier : « Selon vostre desir, *j'escris au P. Grangier...* » (Voir Lettre précédente, p. 236.)		
238	**1005**	1063	26 octobre — Mme des Gouffiers....................	*aut.*	*inéd.*
241	**1006**	1064	28 octobre — Sœur de Chastel......................	*aut.*	
244	**1007**	1065	30 octobre — Mme des Gouffiers....................	*aut.**	
248	**1008**	1066	Commencement de novembre — Mère de Chantal...	*aut.*	*inéd.*
			Novembre — Mgr de Marquemont : « *Le Serviteur de Dieu ayant répondu aux lettres de Mgr l'Archevêque* qu'il prenoit à un tres grand honneur qu'il eût fait choix de ses Filles pour servir Dieu dans son diocese... » (Chaugy, *Vie de la Sœur Marie Renée Trunel,* chap. v, p. 23; cf. Appendice du tome XVI, p. 425.)		
379	**1084**	1067	Novembre — Duchesse de Mantoue (pour les Religieuses de la Visitation)............................		*inéd.*
250	**1009**	1068	Vers le 6 novembre — Mère de Chantal.............	*aut.*	*inéd.*
251	**1010**	1069	6 novembre — Chanoine Marpeaud....................	*aut.*	*inéd.*
252	**1011**	1070	6 novembre — Duc de Nemours.......................	*aut.*	
257	**1012**	1071	6 novembre — Comte de Tournon	*aut.*	
260	**1013**	1072	7 novembre — Mme de la Flechère....................	*aut.*	
262	**1014**	1073	[8 ou 9 novembre] — Mère de Chantal.		
			[Vers mi-novembre] — Cardinal de Joyeuse : « *J'ay fait une supplication a Monseigneur le Cardinal de Joyeuse...* affin de pouvoir obtenir le P. F. Georges de Saint Joyre la Faverge pour le Caresme 1616. » (Voir Lettre suivante, p. 263.)		
263	**1015**	1074	Vers mi-novembre — Mgr Fenouillet.................		*inéd.*
			Vers mi-novembre — M. des Hayes : « Il y a encor l'affaire de nostre Chapitre pour ce petit benefice de Gex, *dont j'escris a nostre grand et parfait amy...* » (Voir lettre précédente, p. 265.)		
267	**1016**	1075	20 novembre — Mgr Jost.		
268	**1017**	1076	28 novembre — Comte de Tournon....................	*aut.*	
270	**1018**	1077	[Vers fin novembre] — Mme de la Fléchère.		
			Vers fin novembre — Marquis de Lans : « *Je vous donnay advis, a mon départ d'Annessi,* comme je venois en Valley pour la consecration de Monseigneur l'Evesque de Sion... » (Lettre au même, 13 décembre, p. 276.)		
271	**1019**	1078	[Novembre] — Mère de Chantal.		
272	**1020**	1079	2 décembre — A la même............................	*aut.*	
274	**1021**	1080	13 décembre — Duc de Savoie.......................	*aut.*	
276	**1022**	1081	13 décembre — Marquis de Lans......................	*aut.*	

279	**1023**	1082	[Après la mi-décembre] — MÈRE DE CHANTAL.........	*aut.*	
			[Après la mi-décembre] — Mme DE MAILLARD, PRIEURE DE NEUVILLE : « *Je luy respondray* que la vocation de cette fille n'est pas mon œuvre, ains de Dieu... que je n'oserois contribuer une seule parole pour la ruiner. » (Voir Lettre précédente, p. 279.)		
280	**1024**	1083	18 décembre — DOM BALLY.		
282	**1025**	1084	Fin décembre — MÈRE DE CHANTAL.................	*aut.*	
			.....1614 — DESTINATAIRE INCONNU. (Indiquée dans le *Catalogue des autographes* vendus par Noël Charavay, Paris : « *Fin de lettre aut. sign.*, 5 grandes lignes ».)		
282	**1026**	1085	[1614] — MÈRE DE CHANTAL.		
	2058	1086	[1611-1614] — CHANOINE JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE; adresse (**Tome XXI**, p. 139)................	*aut.*	
283	**1027**	1087	[1612-1614] — MÈRE DE CHANTAL.		
284	**1028**	1088	[1612-1614] — A LA MÊME.		
284	**1029**	1089	[Fin 1612-1614] — Mme DE PEYZIEU.		
286	**1030**	1090	[1613-1614] — M. DE LA CEPPÈDE.		
288	**1031**	1091	[1613-1614] — MÈRE DE CHANTAL.		
			[1613-1614] — DUC DE BELLEGARDE : « Un fort honneste gentilhomme *me vient demander une lettre vers M. le Grand* pour la recommandation de quelque affaire qu'il a. » (Voir Lettre précédente, p. 288.)		
	2081	1092	[1611-1615] — MÈRE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 163)..		*inéd.*
	2082	1093	[1611-1615] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 164).		
	2083	1094	[1611-1615] — A LA MÊME; 2 fragments (**Ibid.**, p. 166)..		*inéd.*
	2084	1095	[1612-1615] — A LA MÊME (**Ibid.**, p. 167)..............		*inéd.* *
381	**1085**	1096	[1614-1615] — UN SECRÉTAIRE DU DUC DE SAVOIE (pour le Supérieur d'une Communauté)..................	*aut.*	*inéd.*

1615

289	**1032**	1097	2 janvier — M. CLAUDE DE BLONAY.		
290	**1033**	1098	6 ou 7 janvier [1613-1615] — Mme GASPARDE DE BALLON.		
292	**1034**	1099	Vers le 15 janvier — Mme DE LA FLÉCHÈRE............	*aut.*	
			Vers le 15 janvier — M. JEAN-FRANÇOIS DE BLONAY : «... je le voy disposé a tout quitter, par la recherche quil me fait de l'envoyer a Lion, servir de chapelain la nouvelle Visitation. *Je luy respons en sorte que je luy donne courage de demeurer...* » (Voir Lettre précédente, p. 293.)		
294	**1035**	1100	25 janvier — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
295	**1036**	1101			
296	**1037**	1102			
296	**1038**	1103			
297	**1039**	1104	26 janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
297	**1040**	1105			
298	**1041**	1106			
299	**1042**	1107			
300	**1043**	1108	[Vers février] — Mme DE PEYZIEU.		
			[30 janvier-1er février?] — MÈRE DE CHANTAL : « Voyci la seconde commodité de vous escrire,... *et voyci*		

(1) Le premier fut prêché le 22 mars (voir tome IX, p. 46) ; si le Saint n'avait pas indiqué le sujet et le nombre de ses sermons dans sa lettre du 19, dont la fin manque, il en aurait écrit une autre avant le 31.

348	**1067**	1132	19-21 avril — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
349	**1068**	1133	26 avril — UNE DAME (Mme Guillet de Monthoux?).		
350	**1069**	1134	[Vers la fin d'avril] — Mme DE PEYZIEU.		
			3 mai — M. DES HAYES : « *Je respons donq a part a vostre lettre du 10 avril,* que je receus avanthier... » (Voir Lettre suivante, p. 351.)		
351	**1070**	1135	3 mai — AU MÊME.		
356	**1071**	1136	5 mai — DOM JEAN DE SAINT-MALACHIE OBRY.		
			Après le 5 mai — Mme DE LA FLÉCHÈRE : « Elle (nostre Mere) vous escrivit, et *je vous envoyay sa lettre... dans le pacquet* auquel je mis la clausule du testament de feu M. Gavent. » (Lettre à la même, 1er juin; tome XVII, p. 4.)		
358	**1072**	1137	10 mai — MÈRE DE CHANTAL.		
359	**1073**	1138	13 mai — A LA MÊME.		
361	**1074**	1139	14 mai — A LA MÊME.		
362	**1075**	1140	14 mai — SŒUR FAVRE..........................	*aut.*	
363	**1076**	1141	14 mai — MÈRE DE CHANTAL..........................	*aut.*	
365	**1077**	1142	16-18 mai — A LA MÊME.		
366	**1078**	1143	18-20 mai — SŒUR DE BRÉCHARD....................	*aut.*	*inéd.*
368	**1079**	1144	21 mai — M. DE PEYZIEU..........................	*aut.*	*inéd.*
370	**1080**	1145	21 mai — Mme DE PEYZIEU.		
373	**1081**	1146	31 mai — SŒUR FAVRE..........................	*aut.*	
TOME XVII					
1	**1086**	1147	1er juin — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
5	**1087**	1148	5 juin — COMTE DE TOURNON..........................	*aut.*	*inéd.*
6	**1088**	1149	[14 juin] — MÈRE DE CHANTAL.		
7	**1089**	1150	[Vers mi-juin] — Mme DE PEYZIEU.		
9	**1090**	1151	20 juin — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
11	**1091**	1152	21 juin — Mme DE RUANS..........................	*aut.*	
12	**1092**	1153	23 juin — Mme DE LA CROIX D'AUTHERIN.		
14	**1093**	1154	23 juin — A LA MÊME.		
16	**1094**	1155	[Juin] — Mgr DE MARQUEMONT.		
17	**1095**	1156	[2 juillet] — MÈRE DE CHANTAL..........................	*aut.*	
19	**1096**	1157	[1er-9 juillet?] — A LA MÊME..........................	*aut.*	*inéd.*
19	**1097**	1158	[1er-9 juillet?] — A LA MÊME..........................	*aut.*	
			9 juillet — A LA MÊME : « Si l'on achète les maisons, *ainsi que Monseigneur me mande...* » (Lettre de la Sainte à la Sœur de Bréchard, 9 juillet (1); *Lettres,* vol. I, p. 47.)		
20	**1098**	1159	13 juillet — SUPÉRIEUR D'UNE COMMUNAUTÉ.		
22	**1099**	1160	14 juillet — MÈRE DE CHANTAL.		
			14 juillet — A LA MÊME : « *Je vous escriray un petit billet a part* affin qu'elle (la présidente Le Blanc) le voye... » (Voir Lettre précédente, p. 23.)		
			14 juillet — Mgr DE MARQUEMONT : « *J'escris a Monseigneur l'Archevesque* par honneur. » (Ibid., p. 24.)		
25	**1100**	1161	15 juillet — Mgr FENOUILLET..........................		*inéd.*

(1) Saint François de Sales dut écrire le billet auquel la Mère de Chantal fait allusion, au moment où il allait quitter Lyon, d'où il partit ce même jour.

			[Fin octobre ou commencement de novembre] — M. DE SEVELINGES : « *Monseigneur a fait réponse* au désir de Mme Colin *par celle qu'il écrivit à M. l'Aumônier.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère Favre, [vers 10 novembre]; *Lettres*, vol. I, p. 60.)		
82	**1128**	1190	6 novembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
83	**1129**	1191	8 novembre — DUC DE SAVOIE....................	*aut.*	
85	**1130**	1192	8 novembre — Mgr FENOUILLET..................	*aut.*	*inéd.*
87	**1131**	1193	15 novembre — Mme DE PEYZIEU....................	*aut.*	*inéd.*
88	**1132**	1194	15 novembre — MARQUIS DE LANS.		
			Après le 15 novembre — Mme DE GRANDMAISON : « Il y a bien asses long tems que je n'ay point eu de nouvelles de ma Seur *madame de Grandmayson*, mais j'en tireray *un de ces jours, ... en luy escrivant* par la commodité de Lion. » (Lettre à Mme de Peyzieu, 15 novembre, p. 87.)		
92	**1133**	1195	[Vers le 20 novembre] — MÈRE DE CHANTAL..........	*aut.*	*inéd.*
			20 ou 28 novembre — M. GUILLET DE MONTHOUX : « ... lhors *je luy envoyay un billet* par lequel je le priois ne point partir quil ne vous parlast... » (Voir Lettre suivante, p. 93.)		
92	**1134**	1196	21 ou 29 novembre — MÈRE DE CHANTAL............	*aut.*	*inéd.*
93	**1135**	1197	[Vers fin novembre] — MÈRE FAVRE.		
			[Novembre] — PÈRE THÉODOSE DE BERGAME : « En tous evenemens, vostre lettre suffira, car *j'ay des-ja escrit au Pere Theodose.* » (Voir Lettre suivante, p. 95.)		
95	**1136**	1198	[Novembre] — MÈRE DE CHANTAL....................	*aut.*	*inéd.*
95	**1137**	1199	[Novembre] — M. DE FORAS........................	*aut.*	
			Novembre — Mgr COSTA : « Je rendis compte à Rome, envoyant même la copie d'un passage *de la lettre de V. S. R^me^,* de l'espoir qu'on a de la conversion à la sainte foi catholique de R^d^ Claude Boucard... » (Lettre du même au Saint, 21 décembre 1615; Appendice, p. 404.)		
97	**1138**	1200	5 décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			5 décembre — DESTINATAIRE INCONNU, DE THONON : « Je n'ay nul loysir de luy escrire a present (à Mme de Bressieu), *ayant a faire un despeche a Thonon* par nostre bon monsieur de Blonnay. » (Voir Lettre précédente, p. 98.)		
100	**1139**	1201	13 décembre — MÈRE FAVRE.........................	*aut.*	
105	**1140**	1202	[Vers le 13 décembre] — SŒUR DE BLONAY.		
107	**1141**	1203	15 décembre — MARQUIS DE LANS....................		*inéd.*
108	**1142**	1204	15 décembre — DUC DE SAVOIE......................	*aut.*	
110	**1143**	1205	15 décembre — M. VIBOD...........................	*aut.*	
111	**1144**	1206	17 décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
113	**1145**	1207	Vers le 18 décembre — DOM SENS DE SAINTE-CATHERINE, GÉNÉRAL DES FEUILLANTS.		
			Vers le 18 décembre — PRÉSIDENT DE RESSÉGUIER : « *M. le premier Président de Toulouse a écrit à Monseigneur;* il en demande (des Sœurs), et *l'on lui répond* qu'il en envoie. » (Lettre de la Mère de Chantal		

150	**1168**	1235	[Février] — Mère Favre.		
			Entre le 12 et le 24 février — Marquis de Lans : « J'appreuve que vous envoyes vostre filz faire la reverence a Son Excellence, puisque elle ne vous fait nulle response, *ni a moy,* a qui neanmoins ell'a respondu sur un autre point *dont je luy escrivois...* » (Voir Lettre suivante, p. 152.)		
151	**1169**	1236	24 février — Mme de la Fléchère........................	*aut.*	*inéd.*
152	**1170**	1237	27 février — Comte de Tournon......................	*aut.*	*inéd.*
153	**1171**	1238	29 février — Duc de Savoie.		
156	**1172**	1239	29 février — Cardinal Borromée....................	*aut.*	
			[Fin février ou commmencement de mars] — Don Guérin : « ... et vous supplie, sil se peut, de me faire recouvrer les livretz *dont je vous ay ci devant escrit.* » (Lettre au même, 18 mars, p. 181.)		
159	**1173**	1240	[Fin février ou mars] — Sœur de Chevron-Villette.		
162	**1174**	1241	[Fin février ou mars] — Personne inconnue.		
163	**1175**	1242	1er mars — Mme de la Fléchère.		
166	**1176**	1243	5 mars — Une dame (Mme de Blonay?).		
169	**1177**	1244	[Vers le 6 ou le 7] mars — Mme de la Fléchère.		
171	**1178**	1245	10 mars — Don Guérin.		
174	**1179**	1246	10 mars — Prince Cardinal de Savoie...............	*aut.*	
176	**1180**	1247	12 mars — Duc de Savoie..........................	*aut.*	*inéd.*
178	**1181**	1248	12 mars — Prince de Piémont......................	*aut.*	
179	**1182**	1249	[Vers le 10 ou le 15 mars] — Mme de la Fléchère.		
180	**1183**	1250	16 mars — Duc de Nemours.......................	*aut.*	*inéd.*
181	**1184**	1251	18 mars — Don Guérin............................	*aut.*	*inéd.*
182	**1185**	1252	28 mars — Père Dominique de Chambéry...........	*aut.*	
184	**1186**	1253	[Janvier-mars] — Sœur de Blonay.		
			[Fin mars?] — Marquis de Lans : « Ces jours passés Monseigneur l'Archevesque de Bourges... vint icy me visiter...; dequoy *j'advertis soudain monsieur le Marquis de Lans...* » (Lettre à M. Vibod, 4 avril, p. 187.)		
185	**1187**	1254	1er avril — Duc de Savoie.........................	*aut.*	
186	**1188**	1255	4 avril — M. Vibod...............................	*aut.*	
188	**1189**	1256	7 avril — Duc de Nemours........................	*aut.*	
189	**1190**	1257	7 avril — Mme de Bressieu.........................	*aut.*	*inéd.*
190	**1191**	1258	[7 avril] — Mère de Chantal.		
191	**1192**	1259	17 avril — Mère Favre............................	*aut.*	
194	**1193**	1260	21 avril — Mme de la Fléchère.		
			21 avril — M. Bonfils : « *J'escriray ce soir a M. Bonfilz,* par le seigneur Roc, du sujet que vous desires... » (Voir Lettre précédente, p. 194, et cf. la suivante, p. 196.)		
196	**1194**	1261	22 avril — Mme de la Fléchère.		
197	**1195**	1262	26 avril — Duc de Savoie..........................	*aut.*	
198	**1196**	1263	27 avril — Un gentilhomme........................		*inéd.*
			27 avril — Cardinal Bellarmin : « J'oubliais de dire que *j'écris à l'Illustrissime Cardinal Bellarmin...* » (Voir Lettre précédente, p. 203.)		
			[Fin avril] — Sœur de Chastel : « *J'escriray un'autre*		

			fois a ma Seur Peronne Marie et puis a ma Seur Marie Aymee... » (Lettre à la Mère Favre, 17 avril, p. 193.)		
205	**1197**	1264	[Fin avril ou commencement de mai] — Sœur de Blonay.		
208	**1198**	1265	Commencement de mai — M. Michel Favre.		
210	**1199**	1266	[12 ou 13] mai — Mère de Chantal....................	*aut.*	
211	**1200**	1267	15 mai — Mme de la Fléchère.		
212	**1201**	1268	14-16 mai — Mère de Chantal....................	*aut.*	*inéd.*
213	**1202**		[15-17] mai — A la même (1).		
214	**1203**	1269	18 mai — A la même.		
216	**1204**	1270	19 mai — A la même.		
218	**1205**	1271	21 mai — A la même.		
219	**1206**	1272	21 mai — A la même....................	*aut.**	
			[25 mai ?] — Mgr de Marquemont : « L'on vient de nous dire tout maintenant que demain, le matin, il part un homme pour Lyon. Si vous pouvez, *escrivez*, je vous supplie, *un mot à Mgr de Lyon,* mais de bonne encre, car il me semble que cette affaire est de si grande importance pour cette Maison qu'elle mérite d'être pressée. » (Billet de la Mère de Chantal au Saint, [25 mai ?] 1616; *Lettres* de la Sainte, vol. I, p. 121. Cf. celles de la même à la Mère Favre, 26 mai (autographe) et 6 juin, ibid., pp. 119, 122.)		
	2089	1273	[Après le 21 mai ?] — Mère de Chantal (**Tome XXI**, p. 174)....................		*inéd.*
220	**1207**	1274	[Fin mai-juin 1613-1616] — Mme Louise de Ballon.		
222	**1208**	1275	Juin — Mère Favre.		
			[Vers le 11 juin] — Mme de Bressieu : « *J'ay escrit un billet a la dame Ennemonde;* je verray si on pourroit loger son filz. » (Voir Lettre suivante, p. 224.)		
223	**1209**	1276	11 juin — Mme de la Fléchère.		
225	**1210**	1277	11 juin — A la même.		
226	**1211**	1278	13 juin — Mme Colin....................	*aut.*	*inéd.*
			Juin — M. Michel Favre : « *Je vous escrivis* pour avoir un petit *Combat spirituel* de ceux qui sont imprimés a Paris... » (Lettre au même, 8 juillet, p. 236.)		
			[Entre le 11 et le 25 ?] juin — M. Cochet : « *J'escrivis a M. Cochet...* » (Lettre à Mme de la Fléchère, 25 juin, p. 227.)		
			[Entre le 11 et le 25 ?] juin — Comtesse de Tournon : « *J'escrivis... et a madame la Comtesse aussi*, pour la petite seur Gavent, mais la response n'est qu'une remise. » (Ibid.)		
227	**1212**	1279	25 juin — Mme de la Fléchère....................		*inéd.*
228	**1213**	1280	Vers le 27 juin — Mère de Chantal....................	*aut.*	*inéd.*
			28 juin — M. Michel Favre : «... vous treuveres *les lettres et* la Præface mesme (du *Traitté de l'Amour*		

(1) La récente découverte d'un Autographe a permis de constater que ce fragment faisait partie non pas d'une lettre, mais d'un écrit rédigé pour la Mère de Chantal le Jeudi-Saint, 31 mars 1616. La pièce tout entière sera donnée parmi les *Opuscules*.

			de Dieu) de longue datte, par ce que tout estoit prest *des la veille de saint Pierre...* » (Lettre au même, 8 juillet, p. 234.)		
229	**1214**	1281	[Mai-juillet] — Mère de Chantal..................	*aut.*	
			Fin juin ou commencement de juillet — A la même : «... des-ja l'autre jour que nostre Mere me le fit sçavoir, *je luy escrivis en un billet* ce quil me sembloit estre a propos de respondre... » (Lettre à Mme de la Fléchère, commencement de juillet, p. 230.)		
			2 juillet — Mgr de Marquemont : « Notre cher et très digne Père *répond couramment et brièvement à Mgr l'Archevêque,* et je m'assure qu'*il vous mande quoi.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère Favre, 2 juillet; *Lettres* de la Sainte, vol. I, p. 126.)		
			2 juillet — Mère Favre (Ibid.)		
229	**1215**	1282	Commencement de juillet — Mme de la Fléchère.....	*aut.*	
231	**1216**	1283	Commencement de juillet — Mère de Chantal.......	*aut.*	*inéd.*
			Commencement de juillet — Mme de la Fléchère : « Toutefois *je ne sçai que luy dire sur sa proposition,* si vous ne le me dites... escrives moy vostre conception, affin que je face repartir le laquay... » (Voir Lettre précédente, p. 231.)		
232	**1217**	1284	Juillet — Sœur Coton.		
			8 juillet — Mgr de Villars : « Je voudrois bien que l'on envoyast de ma part un livre (le *Traitté de l'Amour de Dieu)* a Monseigneur de Vienne... A cett'intention, *je vous envoye une lettre pour luy,* que monsieur de Medio prendra la peine de luy faire tenir. » (Voir Lettre suivante, p. 237.)		
234	**1218**	1285	8 juillet — M. Michel Favre......................	*aut.*	*inéd.*
238	**1219**	1286	10 juillet — Cardinal Bellarmin............ *Minute*	*aut.*	*inéd.*
254	**1220**	1287	13 juillet — M. de Cornillon, son beau-frère.		
255	**1221**	1288	17 juillet — M. Feydeau..........................	*aut.*	
			17 juillet — Mme des Gouffiers : « *Je laisse à Monseigneur de répondre à vos lettres.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la même, 17 juillet; *Lettres* de la Sainte, vol. I, p. 133.)		
258	**1222**	1289	Vers le 22 juillet — M. Feydeau.		
258	**1223**	1290	22 juillet — Mère de Bréchard.		
261	**1224**	1291	22 juillet — Sœur Bailly........................		*inéd.*
263	**1225**	1292	22 juillet — Sœur Humbert.......................	*aut.*	
264	**1226**	1293	22 juillet — Sœur de la Croix.		
265	**1227**	1294	23 juillet — Chanoine Viot.......................	*aut.*	
266	**1228**	1295	24 ou 25 juillet — Mme de la Fléchère.............	*aut.*	
			[Eté de 1616?] — Parlement de Grenoble : Sur la demande de ses prédications (pour l'Avent 1616 et le Carême 1617?), le Saint « *répondit* qu'il était prêt à les servir ; mais que, ne pouvant sortir des Etats de son souverain sans son consentement, il avait des raisons qui l'empêchaient de le demander lui-même. » (Gallitia, *Vita di S. Francesco di Sales,* 1720, lib. III, cap. xxxii, p. 260.)		

			Vers le 10 août — Mme DE LA FLÉCHÈRE : « *Je vous escrivis des-ja l'autre jour la lettre ci jointe,* mais l'homme qui accompaigna monsieur de Monthouz... ne vint point prendre *ma lettre*... Despuis, Monseigneur le Prince vint icy, » — le 12 août. (Voir Lettre suivante, p. 268.)		
268	**1229**	1296	14 août — A LA MÊME...............................	*aut.*	
270	**1230**	1297	15 août — MÈRE DE CHANTAL.		
271	**1231**	1298	15 août — DUC DE BELLEGARDE.....................	*aut.*	
274	**1232**	1299	23 août — PRINCE DE PIÉMONT.....................	*aut.*	
275	**1233**	1300	29 août — DUC DE SAVOIE.........................	*aut.*	
276	**1234**	1301	6 septembre — AU MÊME.		
276	**1235**	1302	7 septembre — MÈRE DE CHANTAL.		
277	**1236**	1303	19 septembre — MÈRE DE BRÉCHARD.		
280	**1237**	1304	19 septembre — Mme DES GOUFFIERS.		
281	**1238**	1305	26 septembre — SŒUR DE CERISIER.		
			28 septembre — M. GROS DE SAINT-JOYRE : « En response de *la vostre tres-aggreable du 28 septembre,* que j'ay receüe le 10 du present... » (Lettre du même au Saint, 13 novembre ; Appendice, p. 417.)		
			[Septembre ou octobre?] — S. S. PAUL V : « Le Saint jugea que la seule espérance » de convertir Lesdiguières « était une raison suffisante pour le dispenser de la résidence ; aussi, *en ayant écrit au Pape,* qui l'approuva, il se prépara à entrer en un si grand théâtre, » c'est-à-dire à Grenoble. (Gallitia, *Vita,* etc., lib. III, cap. XXXII, p. 260.)		
282	**1239**	1306	Commencement d'octobre — MÈRE DE CHANTAL.......	*aut.*	*inéd.*
283	**1240**	1307	5 octobre — Mgr FENOUILLET....................... .		*inéd.*
285	**1241**	1308	6 octobre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
			6 octobre — M. RIVOLLAT : « *J'escris a M. Rivolat* quil s'exerce a faire la Doctrine chrestienne... » (Voir Lettre précédente, p. 286.)		
286	**1242**	1309	8 octobre — Mme DES GOUFFIERS....	*aut.*	
289	**1243**	1310	8 octobre — MÈRE DE BRÉCHARD.		
290	**1244**	1311	10 octobre — M. CLAUDE DE BLONAY................		*inéd.*
			10 octobre — Mgr GRIBALDI : «... suppliant *Monseigneur l'Archevesque* de le faire, *comme je fay par la lettre ci jointe...* » (Voir Lettre précédente, p. 291.)		
292	**1245**	1312	12 octobre — M. SCOTTO............................		*inéd.*
294	**1246**	1313	13 octobre — M. VIBOD.		
295	**1247**	1314	21 octobre — DUC DE SAVOIE.......................	*aut.*	
296	**1248**	1315	26 octobre — PRINCE DE PIÉMONT..................	*aut.*	
298	**1249**	1316	29 octobre — DUC DE SAVOIE.		
299	**1250**	1317	29 octobre — M. VIBOD.		
			[Fin octobre] — CARDINAL BELLARMIN : « Pendant que j'écrivais cette lettre, *j'ai reçu les autres lettres* de V. Rme Seigneurie touchant l'affaire d'Avignon pour laquelle je travaillerai tant que je pourrai. » (Lettre du même au Saint, 29 décembre ; Appendice, p. 419.)		
300	**1251**	1318	31 octobre — UN GENTILHOMME (Barthélemy Flocard?).	*aut.*	
			[Octobre?] — Mme DE LA FOREST : « Voyla *une lettre*		

			pour la seur, qui est vielle, mais ell'a besoin de l'avoir ; je la luy envoyay par un prestre de Seyserieu qui, l'ayant treuvee partie, me la rapporta, et maintenant je ne puis luy escrire. » (Lettre à Mme de la Fléchère, [novembre], p. 308.)		
302	**1252**	1319	[Octobre ou novembre 1616?] — Mme DE LA FLÉCHÈRE (?).		
303	**1253**	1320	7 novembre — M. FLOCARD.........................	*aut.*	
			7 novembre — M. DE MONTHOUX (Claude?) : «... j'auray alhors le contentement... d'apprendre plus particulierement les circonstances de ce traitté, la nouvelle duquel *me fait escrire un mot a monsieur de Monthouz* affin quil face expedier l'affaire des Dames de la Visitation... » (Voir Lettre précédente, p. 304.)		
305	**1254**	1321	10 novembre — Mme GUILLET DE MONTHOUX.		
307	**1255**	1322	[Novembre] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.................	*aut.*	
308	**1256**	1323	18 novembre — PRINCE DE PIÉMONT................	*aut.*	
309	**1257**	1324	18 novembre — M. BOSCHI.........................	*aut.*	
311	**1258**	1325	19 novembre — PRINCE DE PIÉMONT.................	*aut.*	
312	**1259**	1326	19 novembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
313	**1260**	1327	23 novembre — M. MASSEN.........................		*inéd.*
314	**1261**	1328	23 novembre — M. GROS DE SAINT-JOYRE.		
316	**1262**	1329	[15-23 novembre] — MÈRE DE CHANTAL...............	*aut.*	
			Fin novembre — A LA MÊME : « *Ce ne sont jamais* que troys paroles de ce Pere (1)... » (Voir Lettre suivante, p. 317.)		
317	**1263**	1330	3 décembre — A LA MÊME..........................	*aut.*	*inéd.*
			[Entre le 3 et le 8 décembre, ou avant le 3?] — A LA MÊME : « C'est tous-jours quand je puis... que je vous escris, et *voyci la quatriesme* aussi courte que les autres... » (Voir Lettre suivante et note (2), p. 318.)		
318	**1264**	1331	8 décembre — A LA MÊME..........................	*aut.*	*inéd.*
			Décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE : « Vous sçaures tousjours de nos nouvelles et *par mes lettres* et par celles de nostre Mere. » (Lettre à la même, 19 novembre, p. 312.)		
319	**1265**	1332	17 décembre — Mgr FENOUILLET.....................		*inéd.*
			24 décembre — MÈRE FAVRE : « Nous avons reçu *les lettres que vous écrivîtes la veille de Noël,* environ cinq semaines après... » (Lettre de la même au Saint, 12 février 1617; Appendice, p. 422.)		
			24 décembre — SŒURS DE CHASTEL et DE BLONAY? ou autres DESTINATAIRES DE LYON? (Ibid.)		
			24 décembre — Mgr DE MARQUEMONT : « Nous avons donné *à Mgr de Lyon celle qui s'adressait à lui.* » (Ibid.)		
322	**1266**	1333	[1616] — MÈRE DE CHANTAL.		
323	**1267**	1334	[1613-1616] — A LA MÊME..........................	*aut.*	*inéd.*
	2090	1335	[1615-1617] — A LA MÊME; 3 fragments (**Tome XXI**, p. 174)..		*inéd.* *

(1) Donc, il y avait eu un court billet, au moins, avant celui-ci. Voir, d'ailleurs, la lettre du 8 décembre.

347	**1282**	1350	18 février — Duc de Savoie................	*aut.*	
348	**1283**	1351	28 février — Mère Favre.		
			[28 février ou avant?] — Sœur de Blonay : « Ma *Sœur Marie-Aimée* a bien reçu *la lettre que vous dites avoir pris la peine de lui écrire.* » (Lettre de la Mère Favre au Saint, 7 mars; Appendice, p. 426.)		
			Février — Chanoine de Sales, son frère : «... *je vous ay certes escrit a toutes occasions,...* et fait response a tout ce que vous m'aves proposé. » (Voir Lettre suivante, p. 350.)		
350	**1284**	1352	2 mars — Au même................	*aut.*	*inéd.*
			Commencement de mars — Mère Favre : « Nous vous remercions... du soin que vous avez de nous faire savoir de vos nouvelles... Nous venons de recevoir à l'essai cette bonne demoiselle pour laquelle *vous prîtes la peine de nous écrire* » et « vous remercions de *la bonne nouvelle que vous nous dites* de nos affaires de Rome... » (Lettre de la même au Saint, 7 mars; Appendice, p. 425.)		
353	**1285**	1353	3 mars — Prince de Piémont................	*aut.*	
354	**1286**	1354	5 mars — Au même................	*aut.*	
355	**1287**	1355	5 mars — Au même................	*aut.*	
356	**1288**	1356	12 mars — Mère de Chantal.		
			Février ou mars — Une Demoiselle : Le 19 février 1605 elle avait été présentée au saint Evêque pour que, par ses prières, il la délivrât du démon qui la possédait et la tourmentait cruellement. Le Saint « ayant connu par une voie surnaturelle que ce malefice lui avoit été donné par le moien de son busque, le demanda et le brûla, et bientôt aprés elle fut heureusement délivrée. » Après sa délivrance, elle n'osa plus porter de busc; mais comme elle en souffrait, « j'envoyai exprès un laquais, » déposa-t-elle plus tard, « avec un billet au Saint, l'an 1617, pendant qu'il prêchait le Carême à Grenoble. *Il me répondit* que je pouvais sans crainte reprendre un busc, puisque c'était pour me soulager et me soutenir; mais qu'au lieu de tout autre chiffre, j'y fisse graver les saints noms de Jésus et de Marie, afin de les avoir toujours sur le cœur. » (*Année Sainte de la Visitation,* 1689, p. 204, et 1867, tome II, p. 480.)		
358	**1289**	1357	Fin mars — Mme de Grandmaison.		
359	**1290**	1358	Mars ou avril — Mère Favre.		
361	**1291**	1359	1er avril — Mme de Vellepesle de Villeneuve........	*aut.*	
			Avril — Marquis d'Aix : «... *monsieur le marquis d'Aix* m'a escrit que je luy fisse sçavoir ce que vous prætendies... *Je luy feray donq part du memoire qui m'est laissé...* » (Voir Lettre précédente, pp. 361, 362.)		
362	**1292**	1360	3 avril — Mme de Blanieu................	*aut.*	
364	**1293**	1361	6 avril — PP. Barnabites réunis en Chapitre général a milan................	*aut.*	
366	**1294**	1362	Vers le 7 avril — Présidente Le Blanc de Mions.		

371	**1295**	1363	7 avril — Mme de Veyssilieu.		
	1340	1364	7 avril — Présidente du Faure (**Tomes XVIII**, p. 59(1), et **XXI**, p. 116)........	*aut.*	*inéd.**
376	**1296**	1365	8 avril — Mme Cottin........	*aut.*	*inéd.*
			Vers le 10 avril — Mère Favre : «... *j'ay escrit* pour la niece de monsieur Chanal, non seulement *a nostre fille...* » (Lettre au Président Favre, 10 avril, p. 378.)		
			Vers le 10 avril — Mgr de Marquemont : «... *j'ay escrit...* aussi *a Monseigneur l'Archevesque* duquel tout depend. » (Ibid.)		
378	**1297**	1366	10 avril — Président Favre........	*aut.*	*inéd.*
379	**1298**	1367	12 avril — M. Milletot........	*aut.*	
381	**1299**	1368	12 avril — Général des Barnabites.		
			[Vers la mi-avril ?] — Père Moreau : « Le Révérend Père ne doit point s'ombrager si notre bon Seigneur ne lui écrit;... *il le fera pourtant à son retour* » de Grenoble. (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Bréchard, 16 mars; *Lettres,* vol. I, p. 181.)		
			[Vers la mi-avril ?] — Mère de Bréchard : «... notre bon Seigneur... *le fera pourtant... et à vous;* il nous l'a mandé. » (Ibid.)		
			20 avril — Duc de Savoie ou Prince de Piémont — (Lettre « *A Son Altesse* », indiquée dans le *Catalogue des autographes* vendus par Noël Charavay, Paris; 2 pp. in-fol.)		
383	**1300**	1369	25 avril — Comtesse de San Secondo........	*aut.*	
386	**1301**	1370	26 avril — Présidente Le Blanc de Mions........	*aut.*	
391	**1302**	1371	26 avril — Prince de Piémont........	*aut.*	
			[Vers fin avril ?] — Mme de Vellepesle de Villeneuve : «... sur ses responses (du marquis d'Aix), *je vous tiendray avertie...* » (Lettre à la même, 1er avril, p. 362.)		
392	**1303**	1372	30 avril — Duc de Savoie.		
393	**1304**	1373	30 avril — Mme de la Fléchère.		
395	**1305**	1374	[Avril] — Mme de Granieu.		
397	**1306**	1375	[1615-1617] — Cardinal Bellarmin........	*aut.*	*inéd.*
TOME XVIII					
1	**1308**	1376	11 mai — M. Dunant........	*aut.*	
3	**1309**	1377	15 mai — Mme de la Valbonne.		
5	**1310**	1378	16 mai — M. Philippe de Quoex.		
9	**1311**	1379	20 mai — Mme de la Fléchère........	*aut.*	*inéd.*
11	**1312**	1380	26 mai — Duc de Savoie........	*aut.*	
12	**1313**	1381	26 mai — Prince de Piémont.		
13	**1314**	1382	28 mai — M. Claude de Blonay........	*aut.*	
14	**1315**	1383	29 mai — Mère de Bréchard.		
16	**1316**	1384	30 mai — Mme de Cornillon, sa sœur.		
18	**1317**	1385	30 mai — Baron de Villette.		
			[Fin mai ou commencement de juin ?] — Mme Louise de		

(1) Avec la fausse date du 7 *août,* rectifiée d'après l'Autographe dont la découverte a permis aussi de compléter le texte.

			BALLON : « Je délibéré de faire à Mgr de Genéve une confession générale pendant une retraite spirituelle. Je lui écrivis... et *il me répondit* que je n'étois pas étrangére en sa maison, que j'y pouvois aler librement; qu'il avoit envie de me parler un peu à loisir, afin de jeter de bons fondemens de piété en mon esprit. » (Grossi, *Vie de la Vble Mere de Ballon,* 1695, liv. I, chap. XIII, p. 64.)		
20	**1318**	1386	3 juin — Mme DE MONTFORT.		
			[Avant la mi-juin] — MÈRE DE CHANTAL : « J'alé donc le voir à Anecy au mois de *juin de l'an 1617*, » raconte Sœur Louise de Ballon; « il me donna la permission » de faire cette retraite et « de passer cinq jours seulement en cette solitude... dans le Monastére de la Visitation... *Il écrivit sur l'heure un billet a la R. M. de Chantal*, qu'il me donna pour le lui porter moi-même. Il lui ordonnoit de me recevoir et de me tenir chez elle autant de jours que j'ai dit. » (Ubi supra, pp. 64, 65.)		
21	**1319**	1387	21 juin — PRÉSIDENT FAVRE........................	*aut.*	*inéd.*
25	**1320**	1388	21 juin — PRÉSIDENTE DE SAUTEREAU.		
27	**1321**	1389	24 juin — MÈRE DE CHANTAL........................	*aut.*	
30	**1322**	1390	[24-28 juin] — PÈRE AYRAULT........................	*aut.*	
			[Entre le 21 et le 29 juin] — MÈRE DE CHANTAL : « J'ay pensé sur cette chetifve fille *dont je vous escrivis*, et en fin, si elle veut faire une retraitte pour se resoudre, il faut non seulement la recevoir, mais... luy aller au devant. » (Voir Lettre suivante, p. 33.)		
32	**1323**	1391	29 juin — MÈRE DE CHANTAL........................	*aut.*	*inéd.*
35	**1324**	1392	30 juin — BARONNE DE THORENS, SA BELLE-SŒUR.		
36	**1325**	1393	[Juin ?] — Mme LOUISE DE BALLON.		
			[Juin ?] — M. DE FORAS : « *M'escrivant sur la mort de son frere, M. le Baron de Torens,* il se glorifie de la bonté de Dieu qui avoit tiré son frere de l'armée pour le faire mourir en lieu ou il eust loisir de se repentir de ses pechez et commodité de donner bon ordre a sa conscience. » (Dépos. du même, *Process. Parisiensis*, art. 31.)		
41	**1327**	1394	[Mai-juillet] — PERSONNE INCONNUE........................	*aut.*	*inéd.*
41	**1328**	1395	2 juillet — M. MICHEL FAVRE........................		*inéd.*
42	**1329**	1396	7 juillet — DUC DE SAVOIE.		
45	**1330**	1397	7 juillet — PRINCE DE PIÉMONT........................	*aut.*	*inéd.*
			Vers le 8 juillet — PRÉSIDENT FAVRE : « Vous verres... *la lettre que j'escris* et celles que j'ay receues... » (Voir Lettre suivante.)		
46	**1331**	1398	Vers le 8 juillet — MÈRE DE CHANTAL................	*aut.*	
50	**1332**	1399	15 (?) juillet — Mme BOURGEOIS........................	*aut.*	
			15 (?) juillet — M. DE SAULX : « *J'escris a monsieur le lieutenant* qui, je m'asseure, suivra mon advis. » (Voir Lettre précédente, p. 51.)		
			[Vers mi-juillet ?] — MÈRE DE CHANTAL : « *Je vous escriray a toutes occurrences...* » (Lettre à la même, 29 juin, p. 34.)		

			Juillet — BARONNE DE THORENS : « *Je vous escriray souvent*, car vous sçaves le rang que vous tenes dans mon esprit... » (Lettre à la même, 30 juin, p. 35.)		
51	1333	1400	19 juillet — CHANOINE DE SALES, SON FRÈRE...........	*aut.*	
52	1334	1401	19 juillet — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	
53	1335	1402	24 juillet — Mme DE GENÈVE, ABBESSE DE BAUME-LES-DAMES	*aut.*	*inéd.*
54	1336	1403	26 juillet — MÈRE DE CHANTAL.....................	*aut.*	
55	1337	1404	30 juillet — A LA MÊME	*aut.*	
			Fin juillet ou 1er août — PRÉSIDENT FAVRE : « *J'ay esté adverty par Monseigneur l'Evesque de Geneve*, qui le sçait, comme je croy, du P. François, capuccin, que certain gentilhomme bourguignon, nommé Delaborde... va rodant par les environs de ce païs... Et *mondit seigneur l'Evesque m'escrit* qu'il y en a qui ont voulu faire d'estranges practiques pour les Espagnols riere la terre de Gex, jusques a avoir recherché quelques curés, je ne sçay pourquoy, qui toutefois n'y ont voulu entendre. » (Lettre du même au Prince de Piémont, 5 août; Mugnier, *Correspondance du P^t^ Favre*, tome II, pp. 197, 198.)		
56	1338	1405	[Commencement d'août] — PRÉSIDENT CRESPIN	*aut.*	*inéd.*
57	1339	1406	6 août — PRÉSIDENT FAVRE DE LA VALBONNE.		
			10 ou 11 août — Mme DES GOUFFIERS : « Voilà un billet que je lui écris... et *Monseigneur un autre*, pour la persuader de venir ici. » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Bréchard, 11 août ; *Lettres*, vol. I, p. 212.)		
60	1341	1407	11 août — PÈRE DE BÉRULLE	*aut.*	
62	1342	1408	Vers mi-août — MÈRE DE CHANTAL..................	*aut.*	*inéd.*
63	1343	1409	28 août — Mme DE LA FLÉCHÈRE....................	*aut.*	
			28 août — UNE DAME (de Rumilly ?) : «... *je luy escris l'advis requis* pour l'affaire de monsieur le Prieur ; je ne sçai si cela accommodera son cœur... » (Voir Lettre précédente, p. 64.)		
			29 août — M. DE CHARMOISY : « *Hier,... escrivant a monsieur de Charmoysi* mon cousin, et ayant volonté de vous escrire, je fermay sa lettre comme si c'eust esté a vous... » (Lettre au président Favre, 30 août, p. 68.)		
65	1344	1410	30 août — Mgr FENOUILLET........................	*aut.*	*inéd.*
68	1345	1411	30 août — PRÉSIDENT FAVRE.........................		*inéd.*
69	1346	1412	30 août — Mme DE BLANIEU.		
70	1347	1413	5 septembre — MÈRE DE CHANTAL..................	*aut.*	
70	1348	1414	5 septembre — A LA MÊME..........................	*aut.*	*inéd.*
71	1349	1415	7 septembre — M. SCOTTO..........................	*aut.*	*inéd.*
72	1350	1416	10 septembre — Mme DE MONTFORT.		
74	1351	1417	Vers le 12 septembre — UN GENTILHOMME.		
75	1352	1418	Vers le 12 septembre — MÈRE DE BRÉCHARD.		
76	1353	1419	12 septembre — MÈRE FAVRE.		
77	1354	1420	12 septembre — CARDINAL BELLARMIN.		
81	1355	1421	12 septembre — RELIGIEUX DU MONASTÈRE DE SIXT....		*inéd.*
83	1356	1422	Vers 10-15 septembre — UN GENTILHOMME (M. de Quoex, ou M. Flocard ? ou M. Bouvard ?).		

			[Septembre] — UN INCONNU : «... cette bonne dame... affectionne fort les serviteurs de sa mayson, et l'un d'iceux s'estant presenté au concours dernierement sous sa recommandation, ne fut pas prouveu, quoy qu'il soit... fort capable. Mays *a la premiere commodité, je luy feray sçavoir* qu'il m'est impossible de le gratifier tandis quil ne sera pas prestre ni lié aux Ordres sacrés... » (Lettre à Mme de la Fléchère, 28 août, p. 63.)
			[Vers la mi-septembre ?] — DON GUÉRIN : « Vous recevres un paquet ou sont les livres de l'*Introduction* et *les nouvelles desplaysantes de nostre perte recente* de nostre pauvre et tres aymable vefve. » (Lettre au même, 23 septembre, p. 97.)
88	**1357**	1423	15 septembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.
			[Après la mi-septembre ?] — M. DE FORAS : « Vous recevres par M. Rousselet *une de mes lettres* par laquelle je vous supplie de nous assister vers Monsieur (le duc de Nemours) pour obtenir le Pré Lombard en faveur des Seurs de la Visitation... » (Lettre au même, 27 septembre, p. 99.)
89	**1358**	1424	17 septembre — S. S. PAUL V.
91	**1359**	1425	17 septembre — CARDINAL BELLARMIN.
94	**1360**	1426	23 septembre — DON BOERIO, GÉNÉRAL DES BARNABITES. (Voir aussi une minute de la même lettre, ci-dessus, p. 117.)
97	**1361**	1427	23 septembre — DON GUÉRIN.
99	**1362**	1428	27 septembre — M. DE FORAS.
			[Mai-septembre ?] — Mme DE GRANIEU : « Je croy fermement... que vostre cœur reçoit de la consolation *de mes lettres, qui vous sont aussi escrites d'une* affection nompareille... » (Voir Lettre à la même, fin septembre ou octobre, p. 100.)
			[Juin-septembre ?] — Mgr FRÉMYOT : « Si vous *pouviez écrire un mot de lettre à M. de Bourges,* en témoignage du ressentiment que nous avons du bien qu'il promet pour l'avancement de notre fils, je crois qu'il lui serait agréable... » (Lettre de la Mère de Chantal au Saint, [1617]; *Lettres*, vol. I, p. 200.)
			[Septembre ou octobre ?] — M. DE FORAS ? OU UN AUTRE AMI : «... *m'escrivant* sur la mort de M. le Baron de Torens, il se glorifie de la bonté de Dieu... ; et en la mort de sa belle sœur, madame la Baronne de Torens, *il se console* en ce que Dieu l'avoit prise en un temps qu'elle s'estoit totalement donnée a Dieu et vouée a la Visitation, et en ce qu'elle avoit faict, *comme il escrit*, une fin la plus saincte, la plus suave et la plus aimable qu'il estoit possible de s'imaginer. » (Dépos. de Guillaume de Bernard de Foras, *Process. Parisiensis*, art. 31.)
100	**1363**	1429	Fin septembre ou octobre — Mme DE GRANIEU.
102	**1364**	1430	Mai-octobre — UNE RELIGIEUSE.

103	**1365**	1431	5 octobre — Mme de Grandmaison..........................	*aut.*	*inéd.*
105	**1366**	1432	19 octobre — Mgr Fenouillet..........................		*inéd.*
108	**1367**	1433	24 octobre — Prince de Piémont..................	*aut.*	
109	**1368**	1434	30 octobre — Duc de Savoie..........................	*aut.*	
109	**1369**	1435	[15-31 octobre] — Mère de Chantal.		
111	**1370**	1436	[Septembre-novembre] — Personne inconnue.........		*inéd.*
			[Avant novembre] — M. de Lacurne : « Je n'ay point receu de vos lettres des quil vous pleut de me faire sçavoir que *vous desiries des miennes pour ces messieurs de la cour*, en recommandation de vos droitz... *je vous ay neanmoins escrit plus d'une fois despuis...* » (Lettre au même, 6 novembre, p. 112.)		
			[Avant novembre] — Magistrats du Parlement de Bourgogne. (Ibid.)		
			[Fin octobre ou commencement de novembre] — Mme des Gouffiers : « *Monseigneur* et nous *voulons lui écrire amplement.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Bréchard, 26 octobre; *Lettres,* vol. I, p. 227.)		
112	**1371**	1437	6 novembre — M. de Lacurne..........................	*aut.*	
115	**1372**	1438	22 novembre — Mère de Chantal.		
			[Vers la fin de novembre ?] — Don Guérin : « Quelques autres conditions seront expliquées à Votre Paternité par le *P. D. Juste, car je les ai mises au long par écrit.* » (Voir Lettre suivante, p. 117.)		
116	**1373**	1439	[Vers la fin de novembre] — Don Boerio, Général des Barnabites..	*aut.*	
123	**1374**	1440	29 novembre — Duc de Savoie..........................	*aut.*	
123	**1375**	1441	4 décembre — Mère de Chantal.		
124	**1376**	1442	4 décembre — Mère Favre.		
126	**1377**	1443	8 décembre — Mère de Chantal.		
127	**1378**	1444	9 décembre — A la même.		
128	**1379**	1445	27 décembre — Mme de Chailliol.		
130	**1380**	1446	[Décembre ?] — Sœur de Gérard.		
132	**1381**	1447	Décembre — Mère Favre.		
135	**1382**	1448	[1615-1617] — Mme de la Valbonne.		
137	**1383**	1449	Septembre 1617-mars 1618 — Mère de Bréchard.		
			[1616-1618 ?] — Sœur de Mouxy : « Il dict un jour a une Religieuse : *Ma Fillie, il fault avoir un grand amour pour les mallades. Si j'estois dans vostre monastere comme vous, je serois souvent aux infirmeries pour les visiter et servir. — Cecy il* me l'a dict et *me l'a escript* lhors que j'estois infirmiere en cette Maison » d'Annecy. (Dépos. de la même, *Process. Gebenn.* (I), art. 27.)		
			[1617 ou 1618 ?] — Religieuse de la Visitation ? ou Mme des Gouffiers (?) : « Je vous renvoie *la lettre que vous daignâtes me communiquer hier.* Certes, mon très cher Père, il y a des traits dans cette lettre qui méritent d'être écrits en lettres d'or. Dieu veuille que ce pauvre cher esprit, à qui elle s'adresse, puisse bien surtout se réduire à marcher par le milieu de		

			ces sacrées... vertus d'humilité et de simplicité. » (Lettre de la Mère de Chantal au Saint (1); *Lettres*, vol. I, p. 62.)		
			1618		
138	**1384**	1450	4 janvier — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
139	**1385**	1451	4 janvier — PRINCE DE PIÉMONT..........................	*aut.*	*inéd.*
140	**1386**	1452	[Commencement de janvier] — DON GUÉRIN.		
143	**1387**	1453	13 janvier — M. MILLETOT..........................	*aut.*	
148	**1388**	1454	13 ou 14 janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
			[Vers le 15 janvier?] — Mme BOURGEOIS : « *Je vous ay des-ja escrit* qu'il ne failloit nullement penser a transplanter vostre Monastere a Lion... » (Lettre à la même, 30 janvier, p. 161.)		
149	**1389**	1455	15-17 janvier — M. MILLETOT..........................	*aut.*	
150	**1390**	1456	18 janvier — Mme DE BLANIEU.		
151	**1391**	1457	18 janvier — PRÉSIDENTE DE BOUQUÉRON.		
153	**1392**	1458	21 janvier — ROI DE FRANCE.		
			[21 janvier?] — DUC DE BELLEGARDE : « C'est pour cela que *je vous ay supplié* de nous faire avoir des magistratz catholiques en ce balliage de Gex... » (Lettre au même, 25 avril, p. 199; voir la note de cette page.)		
156	**1393**	1459	24 janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
157	**1394**	1460	24 janvier — MÈRE FAVRE.		
158	**1395**	1461	26 janvier — BARONNE DE MENTHON	*aut.*	*inéd.*
160	**1396**	1462	30 janvier — Mme BOURGEOIS.		
162	**1397**	1463	16 janvier-février — MÈRE DE CHANTAL.		
163	**1398**	1464	Fin janvier-février — PÈRE DE QUOEX.		
165	**1399**	1465	4 février — PÈRE CALCAGNI..........................	*aut.*	
167	**1400**	1466	6 février — M. DE CHATILLON..........................		*inéd.*
169	**1401**	1467	11 février — PRINCE DE PIÉMONT..........................	*aut.*	
170	**1402**	1468	18 février — SŒUR DE BLONAY.		
173	**1403**	1469	19 février — MÈRE FAVRE.		
176	**1404**	1470	23 février — PÈRE JEAN-MATTHIEU ANCINA...........		*inéd.*
177	**1405**	1471	27 février — DONA SCAGLIA.		
182	**1406**	1472	28 février — PRINCE DE PIÉMONT..........................	*aut.*	
183	**1407**	1473	[Février 1606-1618] — Mme DE VIGNOD.		
185	**1408**	1474	8 mars — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
186	**1409**	1475	[Vers 5-10 mars] — DON GUÉRIN..........................	*aut.*	*inéd.*
			9 ou 10 mars — DESTINATAIRES INCONNUS : « *Voyla les deux lettres* pour l'affaire des Religieux de Talloire... *Que si je n'ay pas escrit plus tost,* ça esté sans ma coulpe... » (Voir Lettre suivante, p. 189.)		
189	**1410**	1476	10 mars — M. CLAUDE DE QUOEX..........................	*aut.*	
190	**1411**	1477	10 mars — Mme DE LESCHERAINE..........................	*aut.*	

(1) Datée de [1615] dans l'édition des *Lettres* de la Sainte, où deux billets se trouvent accolés; le second paraît bien être de cette année, mais le premier, qui est celui que nous citons, doit avoir été écrit plus tard, et vraisemblablement entre 1617 et 1618. La destinataire de la lettre que saint François de Sales avait communiquée à la Fondatrice est peut-être la Sœur de Gérard, ou encore Mme des Gouffiers.

224	**1429**	1495	15 mai — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
225	**1430**	1496	18 mai — M. DE FORAS.		
226	**1431**	1497	19 mai — M. CLAUDE DE BLONAY....................	*aut.*	
227	**1432**	1498	20 mai — Mme DE GRANIEU.		
228	**1433**	1499	22 mai — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
229	**1434**	1500	23 mai — PRÉSIDENTE LE BLANC DE MIONS............	*aut.*	*inéd.*
			[23 mai?] — MÈRE DE CHASTEL : «... a la premiere commodité *je luy escriray moy mesme.* » (Lettre à Mme de Granieu, 20 mai, p. 228.)		
230	**1435**	1501	29 mai — UNE TANTE.		
232	**1436**	1502	30 mai — UNE DAME (Mme de Veyssilieu?).		
233	**1437**	1503	Fin mai ou commencement de juin — MÈRE DE CHANTAL.		
234	**1438**	1504	Fin mai-juin — M. DE FORAS.		
			[Mai ou juin?] — UN GENTILHOMME : « *Escrivant a un gentil-homme* qu'il avoit tiré de la cour et dégagé de plusieurs erreurs, il luy disoit au suject de ses livres et des Caresmes qu'il avoit preschés à Grenoble où il avoit fait quelques notables conversions d'ames : « Je suis un écuyer tranchant qui départ tout à autruy et ne prend rien pour soy. Souvenez-vous d'un luth qui est sourd à ses propres accords. » (Longueterre, *Vie,* Partie VIII, p. 352.)		
235	**1439**	1505	[Mai ou juin 1614-1618] — MÈRE DE CHANTAL.		
236	**1440**	1506	3 juin — Mgr FENOUILLET.		
237	**1441**	1507	8 juin — Mme DE GRANIEU...........	*aut.*	
241	**1442**	1508	17 juin — DON GUÉRIN.		
242	**1443**	1509	20 juin — Mme DE LA FOREST........................		*inéd.*
243	**1444**	1510	21 juin — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
244	**1445**	1511	[Juin-juillet] — MÈRE DE CHASTEL.		
			[Entre 8 et fin juin?] — RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE GRENOBLE : « Je vous supplie de saluer la bonne Mere et nos Seurs de la Visitation, puisque je *n'ay nul moyen d'escrire davantage : ce sera au premier loysir...* » (Lettre à Mme de Granieu, 8 juin, p. 239.)		
			[Entre 8 et fin juin?] — AUTRES DESTINATAIRES DE GRENOBLE : « *J'ay un monde de lettres a escrire*, mais je ne puis presentement. » (Ibid.)		
			[Fin juin?] — CHANOINE DE LIONNE, SEIGNEUR D'AOSTE : « *Je doy une response a M. d'Aouste...*, mays *je payeray la debte*, quoy qu'*un peu plus tard.* . » (Ibid., pp. 239, 240.)		
			[Juin ou juillet?] — Mme CHAUDON : Après avoir porté plus d'une année le voile de la Visitation au Monastère de Lyon, Sœur Anne-Marie dut le quitter pour retourner dans le monde. (Voir tome XVI, note (3), p. 25.) Alors le saint Evêque, « touché de compassion, *lui écrivit* pour la consoler, l'encourager, l'instruire et lui adoucir une si pénible épreuve. » *(Année Sainte de la Visitation*, tome IV, p. 254.)		
			Fin juin ou juillet — MÈRE DE CHANTAL (?) ou RELIGIEUSES DE LA VISITATION D'ANNECY (?) : « *Les Religieuses en écrivirent au saint Prélat* (des obstacles		

(1) La Sœur Michel prit l'habit de la Visitation le 13 août 1618, après deux mois d'essai. (Voir tome XVIII, note (3), p. 278.)

285	**1469**	1535	22 septembre — PRÉSIDENTE DU FAURE..............		*inéd.*
286	**1470**	1536	22 septembre — Mme DE GRANIEU..................	*aut.*	
287	**1471**	1537	22 septembre — DOM BRUNO D'AFFRINGUES...........	*aut.*	
288	**1472**	1538	23 septembre — AVOYERS ET MEMBRES DU CONSEIL DE VILLE DE FRIBOURG..............................	*aut.*	
			[1617-septembre 1618] — Mgr FRÉMYOT : « *Nostre bienheureux Pere* et nostre digne Mere *accorderent de plain abord toutes les... demandes de ce digne Archevesque* » touchant la fondation d'un monastère de la Visitation à Bourges. (Chaugy, *Hist. de la Fondation.*)		
289	**1473**	1539	[1613-octobre 1618] — MÈRE DE CHANTAL.		
			[1613-octobre 1618] — DESTINATAIRES INCONNUS : « *Voyla les lettres* et... » (Voir Lettre précédente, p. 289.)		
			[1613-octobre 1618] — M. DE LÉAVAL : «... *celle que j'escrivois* quand ma Seur Anne Jacqueline est venue, *estoit a M. de Leaval.* » (Ibid.)		
290	**1474**	1540	[1616-octobre 1618] — MÈRE DE CHANTAL............	*aut.*	*inéd.*
290	**1475**	1541	Commencement d'octobre — A LA MÊME..............	*aut.*	
			[Avant la mi-octobre ?] — Mme DE GRANIEU : « Je vous escris sans loysir... *un'autre fois* que j'auray plus de commodité, *je respondray a vos deux precedentes...* » (Lettre à la même, 22 septembre, p. 286.)		
292	**1476**	1542	16 octobre — UN GENTILHOMME......................	*aut.*	*inéd.*
293	**1477**	1543	16 octobre — CARDINAL BORROMÉE..................	*aut.*	
295	**1478**	1544	16 octobre — DONA SCAGLIA.......................	*aut.*	*inéd.*
298	**1479**	1545	16 octobre — PÈRE JEAN-MATTHIEU ANCINA.		
300	**1480**	1546	16 octobre — M. MICHEL FAVRE....................	*aut.*	
301	**1481**	1547	16 ou 17 octobre — MÈRE DE BRÉCHARD.............	*aut.*	
			16 ou 17 octobre — M. DE PALIERNE : « Tout a la haste... *j'escris a monsieur vostre grand bienfacteur...* » (Voir Lettre précédente, p. 301.)		
302	**1482**	1548	[Commencement de novembre] — MÈRE FAVRE.		
303	**1483**	1549	5 novembre — M. DE FORAS.......................	*aut.*	
305	**1484**	1550	9 novembre — DONA SCAGLIA.......................	*aut.*	
311	**1485**	1551	Novembre — Mme DE CHARMOISY.		
313	**1486**	1552	[Fin novembre ou décembre] — MÈRE FAVRE.		
314	**1487**	1553	3 décembre — MÈRE DE BRÉCHARD.		
			[Commencement de décembre ?] — DON GUÉRIN : « *J'ay escrit* selon que nostre seur, Mme de Bressieu, desiroit, *au P. D. Juste.* » (Lettre à Mme de la Fléchère, 19 décembre, p. 317.)		
315	**1488**	1554	18 décembre — PRINCE DE PIÉMONT.		
316	**1489**	1555	19 décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
318	**1490**	1556	24 décembre — MÈRE DE CHANTAL.		
319	**1491**	1557	29 décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
320	**1492**	1558	29 décembre — MÈRE DE CHANTAL.		
322	**1493**	1559	[Juillet-décembre 1618 ?] — UN ECCLÉSIASTIQUE (Chanoine de Lionne ?).		
323	**1494**	1560	[Fin 1618 ou commencement de 1619] — MÈRE DE CHASTEL.		
328	**1495**	1561	Fin 1618 ou commencement de 1619 — PÈRE GÉRARD DE TOURNON.		

			[Fin 1618 ou commencement de 1619] — M. Dunant : « *J'escris a monsieur le Curé* » de Gex... (Voir Lettre précédente, p. 328.)		
			Fin 1618 ou commencement de 1619 — Chanoine Roget : «... *j'escris un billet a monsieur Rogex...* » (Ibid., p. 329.)		
	2059	1562	[1617-1619?] — Mère Favre ; adresse (**Tome XXI**, p. 139).	*aut.*	
			[1617-1619?] — M. de Montholon : « Soit remise a monsieur Jaquet..., qui, *pour la consolation de monsieur de Montelon,* en aura soin. » (Ibid.)		
			1619		
331	**1496**	1563	1619 — Présidente de Hersk........................	*aut.*	
332	**1497**	1564	5 janvier — Mère de Chantal....................	*aut.*	
334	**1498**	1565	[Vers le 6 janvier] — Une Religieuse.		
336	**1499**	1566	7 janvier — Dona Scaglia........................	*aut.*	
339	**1500**	1567	11 janvier — Mère de Chantal.		
340	**1501**	1568	16 janvier — Mme de Granieu........................	*aut.*	
			[16 janvier?] — Mère de Chastel : « Si je puis, *je luy escriray*, car je ne sçai si je pourray... » (Voir Lettre précédente, p. 342.)		
343	**1502**	1569	16 janvier — Mme de Veyssilieu.		
			[Entre le 11 et le 19 janvier] — Mère de Chantal : « Monsieur le Baron de Chantal me fit presque mentir *quand je vous escrivis,* car il arriva ceans comme *j'avois envoyé la lettre...* » (Voir Lettre suivante, p. 348.)		
345	**1503**	1570	19 janvier — A la même..........................	*aut.*	
			19 janvier — Mgr Frémyot : « *Je m'en vay faire response a Monseigneur nostre Archevesque...* » (Voir Lettre précédente, p. 349.)		
			19 janvier — Mme Bourgeois : «... et puis *a Mme du Puys d'Orbe* qui m'a envoyé homme expres. » (Ibid.)		
350	**1504**	1571	21 janvier — Mère de Chantal.....................	*aut.*	
353	**1505**	1572	21 janvier — Sœur de la Roche.....................	*aut.*	*inéd.* *
356	**1506**	1573	27 janvier — Comtesse de Rossillon................	*aut.*	
357	**1507**	1574	Janvier ou février — Mme de Villeneuve............	*aut.*	
359	**1508**	1575	Vers le 20 février — Mère de Chantal.		
			[Entre le 20 et le 27 février?] — A la même : « *Monseigneur me mandait* que ce coup est si important pour la gloire de Dieu et la ferme solidité de notre Institut, qu'il ne se peut davantage (1). » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Bréchard, 27 février ; *Lettres*, vol. I, p. 311.)		
			[Fin février ou mars?] — Mère de Bréchard : « Vous verrez *ce que Monseigneur dira,* à quoi il se faut tenir, » pour la réception d'une « pauvre fille », qui présentait bien des difficultés. (Lettre de la Mère de Chantal à la même, 22 février ; ibid., p. 308.)		

(1) Ces lignes faisaient-elles partie de la lettre que nous avons placée *vers le 20 février* et dont il ne nous reste qu'un fragment, ou furent-elles écrites quelques jours plus tard ?

360	**1509**	1576	17 mars — Dona Scaglia.		
364	**1510**	1577	21 ou 22 mars — Mère de Chantal.		
365	**1511**	1578	26 mars — Mme de Veyssilieu.		
366	**1512**	1579	5 avril — Une dame (Mme de Sainte-Beuve?).........	*aut.*	*inéd.*
368	**1513**	1580	26 avril — Mère Angélique Arnauld.		
371	**1514**	1581	28 avril — Mère de Chantal....................	*aut.*	
373	**1515**	1582	29 ou 30 avril — A la même....................	*aut.*	
	2037	1583	[Janvier-mai] — A la même (**Tome XXI**, p. 119).		
374	**1516**	1584	Commencement de mai — Mère de Chastel.........		*inéd.*
375	**1517**	1585	Mai — Mère de Chantal.........................	*aut.*	
376	**1518**	1586	18 mai — M. Bouvard.		
378	**1519**	1587	25 mai — Mère Angélique Arnauld.		
381	**1520**	1588	25 mai — M. Soudan de la Palme................	*aut.*	*inéd.*
382	**1521**	1589	28 mai — Mme de Charmoisy.....................	*aut.*	*inéd.*
384	**1522**	1590	Mai — Mme de Villesavin.		
386	**1523**	1591	Mai ou juin — Mère de Chantal.................	*aut.*	
			[Mai ou juin] — Mère de Chastel : « Nostre Bienheureux Pere *escripvit a la Superieure* » du Monastère de Grenoble « qu'elle debvoit croire les medecins » au sujet de la Sœur Jeanne-Marie du Bonnet de la Bastie, « atteinte de quelque defluction... ; et puisquils asseuroyent quil ny avoit d'aultre mal en ceste bonne Novice,... quil la failloit admettre a la sainte Profession qu'elle meritoit si bien, ayant desja faict dix huict mois de noviciat (1). » (Chaugy, *Hist. de la Fondation de la Visitation de Grenoble.*)		
388	**1524**	1592	Vers 15-20 juin — Mère Angélique Arnauld.		
391	**1525**	1593	19 juin — Prince de Piémont.		
393	**1526**	1594	21 juin — Duc de Bellegarde...................	*aut.*	
395	**1527**	1595	23 juin — Mère de Chantal.....................	*aut.*	
397	**1528**	1596	Juin — Une dame.		
			[Vers fin juin?] — A la même : « Vous mesnageres... cet advis, en attendant *celuy que je vous donneray soudain que j'auray receu response de monsieur le grand Vicaire...* » (Voir Lettre précédente, p. 398.)		
399	**1529**	1597	25 juin — Mère Angélique Arnauld..............	*aut.*	
402	**1530**	1598	28 juin — Duc de Savoie.......................	*aut.*	
			[Avant juillet] — Au Corps du Clergé de France : «... M. de Neufcheze... qui me fit la faveur de se charger *d'une requeste que j'avois addressee au Clergé* pour M. Boucard, et a obtenu cent escus de pension annuelle. » (Lettre à la Mère de Chantal, 31 juillet, p. 414.)		
403	**1531**	1599	2 juillet — Un gentilhomme.		
405	**1532**	1600	4 juillet — Prince de Piémont.................	*aut.*	
406	**1533**	1601	Vers le 8 juillet — Mère de Chantal...........	*aut.*	
407	**1534**	1602	11 juillet — Duc de Savoie.		
410	**1536**	1603	29 juillet — Prince de Piémont................	*aut.*	
411	**1537**	1604	Vers la fin de juillet — Mère de Bréchard.		

(1) Elle avait reçu le voile à Annecy des mains du saint Fondateur, le 22 février 1618; le contrat passé lors de sa profession est du 4 juillet 1619. Deux ans après, la jeune Religieuse uccombait à la maladie qui avait failli lui fermer les portes du cloître.

414	**1538**	1605	31 juillet — Mère de Chantal.		
415	**1539**	1606	Juillet-août — Mme de Villesavin.		
418	**1540**	1607	[Fin mai-août] — Mère de Chantal.		
	2039	1608	[Avant août?] — A la même (**Tome XXI**, p. 121).		
TOME XIX					
1	**1541**	1609	7 août — Mme de Lamoignon.		
			7 août — Mme de Vaulgrenant : « *Voyla... pour la bonne madame de Vaulgrenant...* » (Voir Lettre précédente, p. 1.)		
2	**1542**	1610	8 août — Mère Angélique Arnauld.		
4	**1543**	1611	20 août — Mme Le Nain de Crevant................	*aut.*	
5	**1544**	1612	20 août — Mère de Chantal.		
6	**1545**	1613	23 août — Une dame.		
	1535	1614	2 ou 3 septembre (1) — Mère de Chantal (**Tome XVIII**, p. 409).		
8	**1546**	1615	3 septembre — Mère Angélique Arnauld.		
9	**1547**	1616	4 septembre — Une dame de Paris.		
			6 septembre — Destinataire inconnu. (Indiquée de la manière suivante dans le *Catalogue des Autographes* vendus par Noël Charavay, Paris : « Fin de lettre aut. signée ».)		
11	**1548**	1617	7 septembre — Une demoiselle de Paris.		
			[Entre le 3 et le 12 septembre?] — Mère Angélique Arnauld : «... M. vostre pere... m'a veu et entretenu de bon cœur... *Je vous escriray sur ce sujet mes pensees avant que je parte.* » (Lettre à la même, 3 septembre, p. 8.)		
12	**1549**	1618	9 septembre — Une Religieuse.		
14	**1550**	1619	12 septembre — Mère Angélique Arnauld.		
			[Entre le 14 et le 18 septembre] — Mère de Chantal : «... j'admire... que *vous ayant escrit de Chatres, d'Orleans...*, vous n'en ayes encor receu pas un seul mot. » (Lettre à la même, 28 ou 29 septembre, p. 31, et voir p. 43.)		
18	**1551**	1620	Vers le 18 septembre — Mmes de Villeneuve et de Frouville................................	*aut.*	
			Vers le 18 septembre — Destinataires inconnus : «... je vous supplie de faire tenir *les lettres ci jointes ou elles s'addressent...* j'ay eu asses a faire *a escrire toutes ces lettres* que pour bonne consideration j'ay voulu faire. » (Lettre à la Mère de Chantal, 18 septembre, pp. 19, 20.)		
			Vers le 18 septembre — Mme Godeau : «... je vous supplie... *de joindre a celle de madame Godeau* une copie de l'Exercice... » (Ibid.)		
19	**1552**	1621	18 septembre — Mère de Chantal.		
21	**1553**	1622	19 septembre — Mère Angélique Arnauld..........	*aut.*	
	2038	1623	20 septembre — Prince de Piémont (**Tome XXI**, p. 120).		

(1) Date rectifiée d'après une lettre de Jean-François de Sales, écrite de Maubuisson le 30 août. (Voir tome XIX, note (3), p. 3, et Appendice, p. 422.)

23	**1554**	1624	20 ou 21 septembre — Mère Marie de Jésus (Acarie)..	*aut.*	*inéd.*
25	**1555**	1625	22 septembre — Mère Angélique Arnauld.		
27	**1556**	1626	22 septembre — Mme Le Maistre.		
30	**1557**	1627	22 septembre — M. Arnauld.		
			22 septembre — Mère de Chantal : «... *vous ayant escrit de... d'Amboyse...* » (Lettre à la même, 28 ou 29 septembre, p. 31.)		
			Vers le 28 septembre — Une demoiselle (cousine de Mme Le Maistre) : « Je porte au milieu de mon cœur la memoire de madamoyselle N., *vostre chere cousine* et ma chere fille, et voudrois bien luy escrire; mays je ne puis... Salues la... et l'asseures que *je ne passeray pas Bourges... sans que je luy envoye une de mes lettres.* » (Lettre à Mme Le Maistre, 22 septembre, p. 29.)		
33	**1559**	1628	2 octobre — Mère Rosset.		
37	**1560**	1629	5-19 octobre — Mère de Chantal..................	*aut.*	*inéd.*
			[Vers mi-octobre?] — M. des Hayes : « *...je luy escriray quil vous en parle* » du projet du Cardinal de Retz de prendre le Saint pour coadjuteur. (Voir Lettre précédente, p. 39.)		
			Octobre — Duc de Bellegarde : « Quand les Peres Barnabites allerent a Paris pour obtenir du Roy leur entree au college de Beaune, *je les recommanday a Vostre Grandeur...* » (Lettre au même, 30 janvier 1620, p. 117.)		
45	**1561**	1630	23 octobre — Sœur de la Roche..................	*aut.*	
			[Entre le 19 et le 27 octobre?] — Mère de Chantal : « J'ai bien perdu des lettres... et, ce qui m'a plus fâchée, *deux de celles de Monseigneur ont été égarées...* J'ai reçu des nouvelles du 30 d'octobre, de ce bon Monseigneur... » (Lettre de la même à la Mère de Bréchard, 15 novembre; *Lettres,* vol. I, p. 353.)		
46	**1562**	1631	27 octobre — Mgr Camus..........................	*aut.*	
49	**1563**	1632	30 octobre — Mère de Chantal.		
50	**1564**	1633	[Fin octobre ou novembre] — Mère Angélique Arnauld.		
53	**1565**	1634	[Novembre] — Mère de Chantal.		
54	**1566**	1635	15 novembre — M. Claude de Blonay.............	*aut.*	*inéd.*
			16 novembre — M. Dumont (1) : « Par diverses fois j'ay esté apellé Annessy par ledict Bien-Heureux pour l'establissement desdictz hermites (du Mont-Voiron)..., ainsy que par *deux de ses lettres,* que j'ay en main, l'une du *16 novembre 1619,* l'autre du 10 avril 1620... » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 43.)		
55	**1567**	1636	19 novembre — Prince de Piémont................	*aut.*	

(1) Né à Bonne et fils de noble François Dumont et d'Anne Thorel, Claude fut tonsuré en 1605, ordonné prêtre le 13 juin 1609 et institué curé de Contamine-sur-Arve le 27 juin 1613. Six ans plus tard, le 6 juillet 1619, il permuta avec Boëge, et le 18 décembre 1629 avec Bonne. Rd Dumont desservait cette paroisse lorsqu'en 1632 il déposa au Ier Procès de Béatification de son Evêque; il était âgé « d'environ soixante six ans. » (Sa déposition, ad 2um interrog., et Rebord, *Dictionnaire du Clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy,* Bourg, 1920, vol. I, p. 294.)

57	**1568**	1637	22 novembre — Prieur et Religieux de Sixt.		
58	**1569**	1638	30 novembre — Mère de Chantal.		
59	**1570**	1639	[Octobre-décembre] — Présidente Amelot............		*inéd.*
60	**1571**	1640	[Octobre-décembre] — Une demoiselle de Paris.		
61	**1572**	1641	2 décembre — Une dame.		
			[Fin novembre-8 décembre] — Chanoine de Sales, son frère : « Le bon poissonnier qui m'a apporté vos lettres de Rivole nous asseura de venir dans la huitaine *prendre les nostres*...; mais la quinzaine passe, et il ne vient point. C'est pourquoy je vous envoye tout a coup *mes vielles lettres,* et celle ci... » (Lettre au même, 16 décembre, p. 77.)		
63	**1573**	1642	10 décembre — Comte de Viry.....................		*inéd.*
64	**1574**	1643	10 décembre — Mme de la Fléchère.................	*aut.*	*inéd.*
			[Vers le 12 décembre] — Président Favre : « *Je les luy demanday l'autre jour* (les livres des Visites), et il m'escrivit qu'il en avoit un peu affaire pour encor... » (Lettre à Jean-François de Sales, 16 décembre, p. 80.)		
			[Décembre?] — M. Rousselet : « Un jour, estant calomnié pour une affaire duquel *(sic)* asseurement il estoit innocent et en laquelle mesme j'estois... compris, *il m'escrivit* qu'il n'avoit nullement senty les coups de langue descochés contre luy, mais en verité avoit ressenty ce qui me touchoit, quoy que, pour l'un et pour l'aultre, il eust tousjours ceste consolation du tesmoignage de la conscience, que Dieu n'avoit point esté offencé ; au moings, a considerer toutes les circonstances du faict, il luy sembloit qu'il n'y avoit eu aulcune offence. » (Dépos. du même, *Process. Parisiensis,* art. 25 ; cf. tome XIX, note (1), p. 67.)		
65	**1575**	1644	13 décembre — M. de Montholon.		
67	**1576**	1645	13 décembre — Un gentilhomme (M. Berger?). Dans sa déposition au Procès de Paris, ad art. 31, le chanoine Pierre Berger dit : « Je luy escrivis un jour qu'il se faisoit icy quelques discours prejudiciables a sa reputation, et qu'a mon advis il se devoit defendre et justifier. *Il me fit response* qu'il ne vouloit de reputation qu'aultant qu'il en failloit pour procurer l'advancement du service d'un Maistre qui avoit esté glorifié par la souffrance de beaucoup plus grans opprobres, sans en avoir jamais merité le moindre. » (Cf. tome XIX, note (1), p. 67.)		
68	**1577**	1646	13 décembre — Mgr Camus.		
71	**1578**	1647	13 décembre — Mère de Chantal.		
74	**1579**	1648	16 décembre — Mère Angélique Arnauld.		
			16 décembre — Destinataire inconnu : « Quant a la C., il ne faut pas treuver estrange le refus qu'on en a fait... M. reviendra a soy; certes, *je ne me suis sceu empescher de luy en escrire bien amplement*, encor que je ne le connoisse point... » (Voir Lettre précédente, pp. 76, 77.)		

77	**1580**	1649	16 décembre — CHANOINE DE SALES, SON FRÈRE.		
	2040	1650	16 ou 17 décembre — M. DE GRILLY (**Tome XXI**, p. 122).	*aut.*	
85	**1581**	1651	17 décembre — PRINCE DE PIÉMONT	*aut.*	
86	**1582**	1652	18 décembre — UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION (Sœur de Beaumont ?).		
87	**1583**	1653	18 ou 19 décembre — Mme DU TERTRE.		
91	**1584**	1654	19 décembre — SŒUR DE BLONAY.		
			[Vers le 20 décembre ?] — SŒUR DE LA CROIX : « Je salue *nos tres cheres Seurs Anne Catherine* » de Beaumont « et *Jeanne Marie* » de la Croix de Fésigny ; « *je leur escriray aussi troys motz au premier jour...* » (Lettre à la Mère de Chantal, 13 décembre, p. 73.)		
			[Vers le 25 décembre ?] — MÈRE DE CHANTAL : « J'ay reçu vos lettres et *les deux de Monseigneur...* » (Lettre de la même à la Mère Favre, fin 1619 ou commencement de 1620 ; *Lettres*, vol. I, p. 366. — L'une des lettres reçues doit être celle du 13 décembre.)		
92	**1585**	1655	[Vers le 25 décembre] — M. CLAUDE DE QUOEX.......	*aut.*	
			[Entre le 16 et le 31 décembre ?] — DONA SCAGLIA : « Je ne sçaurois luy escrire... ; *ce sera au premier jour....* » (Lettre à Jean-François de Sales, 16 décembre, p. 83.)		
			[Entre le 16 et le 31 décembre ?] — DON GUÉRIN : « ... *ce sera au premier jour, et a nostre tres cher frere le P. D. Juste,* duquel j'ay receu la boëte et la lettre du P. Justin. » (Ibid.)		
93	**1586**	1656	[1618 ou 1619] — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
94	**1587**	1657	[Novembre 1619-1620] — MÈRE DE CHASTEL.		
95	**1588**	1658	[Fin 1619 ou 1620] — Mme DE THOU.................	*aut.*	
			[Fin 1619 ou 1620] — DESTINATAIRE INCONNU : Au sujet de la calomnie pour le mariage de M. de Foras, « *il escrivit à une personne de qualité* ses sentimens là dessus, et luy dit que la violence de cette action luy faisoit croire qu'elle s'en iroit aussi facilement qu'elle étoit venuë ; qu'en tout cas, il se tenoit à Dieu et luy offroit en sacrifice cette petite disgrace, ne se souciant pas d'estre le bouc emissaire chargé des execrations et maledictions du peuple, pourveu que ce fust pour l'amour de Dieu et avec son innocence. » (Longueterre, *Vie* du Saint, Partie IX, p. 383.)		
	2091	1659	[1615-1620] — MÈRE DE CHANTAL ? OU MÈRE DE BRÉCHARD ? (**Tome XXI**, p. 177)..........................		*inéd.*
	2041	1660	[1619-1620] — MÈRE DE CHASTEL (**Ibid.**, p. 123)........		*inéd.*
			1620		
97	**1589**	1661	2 janvier — UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.		
99	**1590**	1662	8 janvier — MM. DU CONSEIL DE LA SAINTE-MAISON DE THONON		*inéd.*
100	**1591**	1663	8 janvier — MÈRE DE CHANTAL.		
102	**1592**	1664	8 janvier — MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD...............	*aut.*	

103	**1593**	1665	11 janvier — Mère de Chastel.		
107	**1594**	1666	12 janvier — Père Dominique de Chambéry.........	*aut.*	*inéd.*
108	**1595**	1667	14 janvier — Mère de Chastel.		
110	**1596**	1668	14 janvier — Sœur de Gérard.		
112	**1597**	1669	16 janvier — Un oncle (Baron de Villette?).		
113	**1598**	1670	28 janvier — Comte de Viry.........................	*aut.*	
115	**1599**	1671	30 janvier — Princesse de Piémont.		
117	**1600**	1672	30 janvier — Duc de Bellegarde.................	*aut.*	
118	**1601**	1673	31 janvier — M. Claude de Quoex................	*aut.*	
121	**1602**	1674	Janvier — Mgr Camus.		
121	**1603**	1675	[Janvier ou février 1616 ou 1620] — Mme de la Fléchère.		
122	**1604**	1676	4 février — Mère Angélique Arnauld.		
			4 février — M. Rousselet : « Ce n'est pas pour vous separer de *monsieur vostre cher mari, que je vous escris separement et a l'un et a l'autre...* » (Voir Lettre suivante, p. 128.)		
128	**1605**	1677	4 février — Mme Rousselet........................	*aut.*	*inéd.*
			[Commencement de février?] — Mme de Jaudrais (1) : « Si *la lettre que vous recommandiez*, des Haudriettes, *à Mme de Serre était pour madame de Jodrei,* elle a bien été envoyée... » (Lettre de la Mère de Chantal au Saint, 3 mars; *Lettres,* vol. I, p. 383.)		
			[Commencement de février?] — Mme de Serre (2) ? (Ibid.)		
129	**1606**	1678	7 février — Mère de Chastel.		
132	**1607**	1679	8 février — M. de Malarmay de Lauray.		
134	**1608**	1680	12 février — Baron de Rochefort..................	*aut.*	
136	**1609**	1681	16 février — Chanoine de Sales, son frère..........		*inéd.*
139	**1610**	1682	17 février — M. Jarcellat-Beybin..................		*inéd.*
141	**1611**	1683	17 février — Mme de Granieu.		
143	**1612**	1684	17 février — Mme de Veyssilieu.		
144	**1613**	1685	17 février — Mme de Jomaron........................	*aut.*	*inéd.*
			17 ou 18 février — Plusieurs destinataires de Grenoble : «... je ne vous escris que ces deux motz, reservant le loysir *pour escrire a d'autres a qui il faut faire responce.* » (Lettre à Mme de Granieu, 17 février, p. 141.) — « Je vous escris... sans loysir ni haleine, *pour la multitude des responses quil faut que je face.* » (Lettre à Mme de Jomaron, 17 février, p. 144.)		
145	**1614**	1686	17 ou 18 février — Mère de Chastel.		
			[Vers le 20 février] — Mgr Costa : «... si Madame fait recommander l'affaire a *Monseigneur le Nonce, auquel neanmoins j'escriray dans peu de jours.* » (Lettre à Jean-François de Sales, 16 février, p. 136.)		

(1) Serait-ce Françoise, quatrième fille de Jean d'Angennes et de Madeleine Thierry, mariée à Urbain de Morais, seigneur de Fontaine-Harcourt, de Brezolles et de Jaudrais ou Joderais? (D'après une *Note de M. Le Grand,* archiviste aux Archiv. Nat.)

(2) Il existe aux Archives Nationales (L L 1639) un gros registre où sont inscrites, à partir de 1622, les vêtures, les délibérations du Chapitre, etc., des *Haudriettes,* transformées en Religieuses de l'Assomption. (Voir tome XVIII, note (4), p. 351.) A la page 17 de ce registre, on lit : « Le 3e jour d'octobre 1628, damoiselle Sœur Marie de Serres, l'une des anciennes autrefois de cette Maison, est rentree pour refaire un nouveau an de Novitiat. » La novice en question pourrait bien être « Mme de Serre » mentionnée par la Mère de Chantal.

146	**1615**	1687	22 février — Mère Favre.		
148	**1616**	1688	23 février — Baron de la Tournette...............	*aut.*	
150	**1617**	1689	25 février — Sœur de la Roche.		
151	**1618**	1690	26 février — Mère de Chantal....................	*aut.*	
			26 février — M. des Hayes : «... pour m'excuser si je ne vous escris pas, ni *a monsieur des Hayes, si amplement que je le desirerois,* ni a personn'autre *qu'a vous deux.* » (Voir Lettre précédente, p. 152.)		
156	**1619**	1691	Fin février ou commencement de mars — Un gentilhomme.....................................	*aut.**	*inéd.*
157	**1620**	1692	Fin février ou commencement de mars — Une Religieuse de l'abbaye de Ste-Catherine (Mme de la Chapelle?).		
			Fin février ou commencement de mars — Prince Cardinal de Savoie : «... *il me faut tant escrire a la cour, a tous ces Princes et Princesses,* des lettres de remerciement... » (Lettre à la Mère de Chantal, 26 février, p. 152.)		
			Fin février ou commencement de mars — Infantes de Savoie. (Ibid.)		
			Fin février ou commencement de mars — Destinataires inconnus, de Rome : «... *il me faut tant escrire* a..., *et a Rome des lettres de supplications,* que j'en suis tout essoufflé. » (Ibid.)		
159	**1621**	1693	2 mars — Un Religieux de la Compagnie de Jésus (P. Polliens?)................................	*aut.*	*inéd.*
161	**1622**	1694	6 mars — Duc de Savoie..........................	*aut.*	
162	**1623**	1695	6 mars — Prince de Piémont................ *Minute*		*inéd.*
163	**1624**	1696	6 mars — Princesse de Piémont.		
164	**1625**	1697	14 mars — Mère de Blonay, Abbesse de Sainte-Claire d'Evian.....................................	*aut.*	*inéd.*
165	**1626**	1698	18 mars — Président de Tardy....................	*aut.*	
167	**1627**	1699	21 mars — M. Montenet..........................	*aut.*	
			Vers le 27 mars — Mère de Chantal : « Je vous supplie de donner seure addresse *aux lettres de Paris...* » (Lettre à la Mère Favre, 27 mars, p. 171.)		
			[Mars, vers le 27?] — Mère Angélique Arnauld : « O qu'il me fasche *de ne pouvoir escrire a... Madame de Port Royal* et a mesdamoyselles *Arnaud et Le Maistre.* Il ny a pas moyen; *ce sera bien tost.* » (Lettre à la Mère de Chantal, 26 février, p. 156.)		
			[Mars, vers le 27?] — Mme Arnauld. (Ibid.)		
			[Mars, vers le 27?] — Mme Le Maistre. (Ibid.)		
			[Mars, vers le 27?] — Mme des Gouffiers : « La grande est grandement aymee de mon cœur ; quelle patience avec moy, *d'attendre si longuement que j'escrive!* » (Ibid., p. 154.)		
168	**1628**	1700	27 mars — M. Claude de Blonay.		
169	**1629**	1701	27 mars — Mère Rosset.		
171	**1630**	1702	27 mars — Mère Favre.		
172	**1631**	1703	Mars — Mère de Chantal.		
173	**1632**	1704	[Vers la fin de mars] — Un ami.		
174	**1633**	1705	Fin mars ou avril — Mme du Tertre.		

			[1619-avril 1620?] — Mme DE VALFIN : «... il n'est pas vray... que jamais je vous puisse obliger *en vous escrivant le plus souvent que je puis;* quoy que je le fay avec bien plus de douceur, sachant que vous aymes a recevoir ce petit tesmoignage de mon infinie affection... » (Lettre à la même, 12 mai, p. 192.)		
176	**1634**	1706	2 avril — MÈRE DE CHASTEL........................	*aut.*	*inéd.*
177	**1635**	1707	8 avril — M. DE FORAS.		
179	**1636**	1708	9 avril — Mme DE VILLESAVIN.....................	*aut.*	*inéd.*
			10 avril — M. DUMONT. (Voir ci-dessus, p. 284, la lettre au même, du 16 novembre 1619.)		
180	**1637**	1709	11 avril — DUCHESSE DE NEMOURS.		
182	**1638**	1710	16 avril — CHANOINE GERMONIO.....................		*inéd.*
			[Avril] — MÈRE ROSSET : « *Je vous escriray de rechef bien tost...* » (Lettre à la même, 27 mars, p. 170.) A propos du retard de la profession d'une Novice du Monastère de Bourges, la Mère de Chantal écrit à la Supérieure vers la fin d'avril ou au commencement de mai : « *Monseigneur dit en un mot* tout ce qui se peut dire sur ce sujet : Si elle est bonne Religieuse, il ne lui fâchera pas d'attendre. » (*Lettres* de la Sainte, vol. I, p. 399.)		
183	**1639**	1711	23 avril — CHANOINE DE SALES, SON FRÈRE............	*aut.*	
			23 avril — M. HENRI DE CHARMOISY : « La pauvre Mme de Charmoysi est toute affligee de son filz qui est de si mauvaise humeur..., et *m'a prié de luy escrire une lettre de censure.* » (Voir Lettre précédente, p. 184.)		
184	**1640**	1712	23 avril — CARDINAL BORROMÉE.....................	*aut.*	
186	**1641**	1713	23 avril — DON BOERIO, GÉNÉRAL DES BARNABITES....	*aut.*	
			23 avril — DESTINATAIRES INCONNUS : «*...j'ay tant escrit* que je n'en puis plus. » (Lettre à Jean-François de Sales, 23 avril, p. 183.)		
			26 ou 27 avril — CHANOINE DE SALES, SON FRÈRE : « *Je vous escriray plus amplement dans 3 ou 4 jours* que M. du Chastelard partira... » (Ibid.)		
			[Mi-avril-mai?] — Mme DE VILLESAVIN : « Ces quattre lignes suffiront... pour servir de preface a *une plus grande lettre que je me sens obligé de vous escrire...* » (Lettre à la même, 9 avril, p. 179.)		
	2042	1714	[Janvier-mai] — MÈRE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 124).		
188	**1642**	1715	4 mai (1) — A LA MÊME.		
190	**1643**	1716	6 mai — M. CLAUDE DE QUOEX........................	*aut.*	
192	**1644**	1717	12 mai — Mme DE VALFIN............................	*aut.*	*inéd.*
			14 mai — DESTINATAIRES INCONNUS, DE PARIS : « Or sus,... je suis dans vostre parloir, ou il m'a fallu venir *pour escrire ces quatre... lettres* que je vous envoye. » (Voir Lettre suivante, p. 193.)		

(1) Cette lettre, que nous avons datée de « fin avril ou commencement de mai » et dont le texte a été sans doute tronqué, est certainement du *4 mai,* comme le prouve la dernière phrase d'une lettre de la Mère de Chantal à la Mère Favre : « Je suis en peine des lettres que j'écrivis devant Pâques, le 6 ou 7 d'avril; car Monseigneur ne les avait encore reçues *le 4 de mai.* » (*Lettres* de la Sainte, vol. I, p. 418.)

193	**1645**	1718	14 mai — MÈRE DE CHANTAL.		
195	**1646**	1719	14 mai — MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD.		
197	**1647**	1720	14 mai — MÈRE FAVRE.		
200	**1648**	1721	16 mai — MÈRE DE CHASTEL.		
204	**1649**	1722	22 mai — M. DRUJON..........................	*aut.*	
206	**1650**	1723	24 mai — ERMITES DU MONT-VOIRON.................		*inéd.*
207	**1651**	1724	26 mai — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
208	**1652**	1725	Vers la fin de mai — MÈRE FAVRE.		
209	**1653**	1726	29 ou 30 mai — MARQUIS DE LANS..................	*aut.*	*inéd.*
			[Fin mai] — MÈRE AGNÈS DE JÉSUS (des Lions de Theuville) : « Je veux bien encor... vous faire quelque part de *ce que je viens d'escrire a la grande Mere Agnes, aux Carmelites,* sur les dispositions pour bien recevoir le Saint Esprit... » (Voir Lettre suivante, p. 211.)		
210	**1654**	1727	[Fin mai] — UNE RELIGIEUSE.		
213	**1655**	1728	31 mai — Mlle LHUILLIER DE FROUVILLE.		
			31 mai — UNE DEMOISELLE DE PARIS : « Comme il nous escrivit ceste premiere lettre (la précédente), il l'envoya *avec une autre qu'il escrivit aussi a une bonne damoyselle* a laquelle il donnoit un conseil tout contraire; et il dit : *J'escris a deux damoyselles de Paris,* a l'une desquelles, qu'elle se face Religieuse, et a l'autre, qu'elle ne le face pas; et elles feront toutes deux ce que je leur mande. » (Dépos. de la Mère Lhuillier, *Process. Parisiensis,* art. 51.)		
			[Mai ou juin] — Mgr DE SAINT-PHAL : « Ce Bienheureux prist encores la paine *d'escrire a Monseigneur de Nevers,* lequel donna franchement la permission de l'establissement » de la Visitation. (Chaugy, *Hist. de la fondation du Monastère de Nevers;* cf. Appendice du tome XIX, p. 432.)		
219	**1656**	1729	[Juin] — M. DE PIGNIER DE FONTANY.................		*inéd.*
220	**1657**	1730	2 juin — M. DE FORAS.		
222	**1658**	1731	2 juin — CHANOINE DE SALES, SON FRÈRE............	*aut.*	
230	**1659**	1732	2 juin — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
			2 juin — PRINCE CARDINAL DE SAVOIE : « Voyla donq *la lettre que j'escris a Monseigneur le Prince Cardinal* ensuite du desir de monsieur le Prothonotaire du Laurey... » (Voir Lettre suivante, p. 231.)		
231	**1660**	1733	2 juin — COMTESSE DE ROSSILLON....................	*aut.*	*inéd.*
			2 juin — COMTESSE DE TOURNON : « Monsieur vostre frere le plus jeune m'a grandement tesmoigné de ne vouloir nullement estre ecclesiastique... par la priere quil m'a faite *de supplier madame sa mere* d'avoir aggreable qu'il en quitte la robbe. C'est dequoy *j'escris donq la ci jointe...* » (Voir Lettre précédente, p. 232.)		
			5 ou 6 juin — MÈRE DE CHANTAL : «... je differe *d'escrire a la bonne Mere de Chantal jusqu'a vendredi ou samedi,* que je pourray prendre plus de loysir. » (Lettre à M. de Foras, 2 juin, p. 221.)		

232	**1661**	1734	6 juin — Chanoine de Sales, son frère............	*aut.*	*inéd.*
236	**1662**	1735	9 juin — Mère de Bréchard........................	*aut.*	
238	**1663**	1736	9 juin — Mme des Gouffiers.		
			Vers le 10 juin — Abbé Aiazza : « J'attens de sçavoir des nouvelles... *de nostre monsieur l'Abbé d'Abondance,* selon l'advis que vous m'aves donné de son affaire, *que je luy ay fidelement envoyé.* » (Voir Lettre suivante, p. 246.)		
241	**1664**	1737	Vers le 10 juin — Chanoine de Sales, son frère......	*aut.*	
247	**1665**	1738	11 juin — M. Rousselet.		
			11 juin — Mère de Chantal : « *J'escris a madame de Chantal...* » (Voir Lettre précédente, p. 248.)		
			[Juin?] — Un gentilhomme (Baron d'Anlezy, ou M. de l'Ecluse?) : « Puisque vous le voules, *je traitteray avec monsieur N...* » (Lettre à Mme des Gouffiers, 9 juin, p. 240.)		
250	**1666**	1739	Vers le 15 juin — Mère de Chantal.		
251	**1667**	1740	13-20 juin — Mère de Chastel..................	*aut.**	*inéd.**
256	**1668**	1741	16 ou 20 juin — Mme de Granieu.		
259	**1669**	1742	25 juin — Prince de Piémont......................	*aut.*	
			[Fin juin ou juillet] — Sœur Milletot : « *J'escriray a nos Seurs Marie Marguerite et Marie (sic* pour *Anne) Françoise* » de Glésat « *au premier jour...* » (Lettre à la Mère de Chastel, 13-20 juin, p. 255.)		
			[Fin juin ou juillet] — Sœur de Glésat. (Ibid.)		
260	**1670**	1743	Juillet — Mme de Genève, Abbesse de Baume-les-Dames.		
261	**1671**	1744	4 juillet — Mme de Villeneuve.....................	*aut.*	
			Commencement de juillet — Mgr de Marquemont : «... il m'a fallu... *escrire a tant de Prœlatz pour Lyon, Nevers, Orleans, Clermont...* » (Lettre à la Mère de Chantal, 5 ou 6 juillet, p. 263.)		
			Commencement de juillet — Mgr de Saint-Phal. (Ibid.)		
			Commencement de juillet — Mgr de l'Aubépine. (Ibid.)		
			Commencement de juillet — Mgr d'Estaing. (Ibid., et voir p. 280.)		
			Commencement de juillet — Destinataires inconnus : «... *il m'a fallu faire tant de despeches...* » (Ibid.)		
			[Entre le 9 juin et le commencement de juillet — Destinataire inconnu : « *J'escriray pour M. le General* » de Palierne « *si tost que je pourray, et au moins par la Seur qui ira la...* » (Lettre à la Mère de Bréchard, 9 juin, p. 237.)		
263	**1672**	1745	5 ou 6 juillet — Mère de Chantal..................	*aut.*	
269	**1673**	1746	6 juillet — Prince de Piémont....................	*aut.*	
270	**1674**	1747	5-7 juillet — Mère Angélique Arnauld.		
271	**1675**	1748	7 juillet — Présidente de Herse.		
			[7 ou 8 juillet?] — Mme de Villesavin : «... si je puis gaigner un moment, *je luy escriray...* » (Lettre à la Mère de Chantal, 5 ou 6 juillet, p. 267.)		
			[7 ou 8 juillet?] — M. de Villesavin : «... je luy escriray, *et a M. son mari* qui m'a fait lhonneur de m'escrire. » (Ibid.)		

275	**1676**	1749	9 juillet — Mgr Maraldi.		
278	**1677**	1750	9 juillet — Une Religieuse de la Visitation.		
279	**1678**	1751	9 ou 10 juillet — Mme de Granieu.		
280	**1679**	1752	9 ou 10 juillet — Mère Favre.		
	2043	1753	18 juillet — Mme de Granieu (**Tome XXI**, p. 125)...	*aut.*	*inéd.*
282	**1680**	1754	20 juillet — Père Rigaud.		
284	**1681**	1755	22 juillet — MM. du Conseil de la Sainte-Maison de Thonon..	*aut.*	*inéd.*
285	**1682**	1756	26 juillet — Mère de Bréchard.		
			26 juillet — Maréchal de Saint-Géran : « Je seray bien en peine si M. le Mareschal de Saint Gerand m'escrit... ; *Dieu me donnera la response...* » — «... des-ja j'avois respondu... par la lettre que j'escrivis et a vous et a Mlle du Tertre, que je mis *dans un paquet que j'addressay a monsieur le Mareschal...* » (Lettres à la Mère de Bréchard, 9 juin, p. 237, et 9 août, p. 307; cf. aussi la Lettre précédente, p. 286.)		
			26 juillet — Maréchale de Saint-Géran : «... on m'asseure si fort que vous faites des merveilles en pieté, et... *c'est madame la Mareschale de Saint Geran...* » (Lettre à Mme du Tertre, 27 juillet, p. 291.) — Saint François de Sales dut sans doute répondre à la maréchale en même temps qu'à son mari.		
289	**1683**	1757	26 juillet — Mère de Chantal....................	*aut.*	
290	**1684**	1758	27 juillet — Mme du Tertre....................	*aut.*	
292	**1685**	1759	27 juillet — M. de Palierne....................	*aut.*	
			27 juillet — Mgr Jean-François de Sales, son frère : «... adjoustant *au paquet d'hier* ce billet... » (Voir Lettre suivante, p. 295.)		
295	**1686**	1760	28 juillet — Au même....................	*aut.*	*inéd.*
296	**1687**	1761	Vers la fin de juillet — Mère de Chastel.		
298	**1688**	1762	[Juillet-août?] — Mme Le Maistre. (Cf. note (2), p. 298.)		
			[Juillet-août?] — Père Théodose de Bergame : « Vous aves en ce païs-la *le bon Pere Theodose, Capucin,* mon grand amy, *a qui j'escriray au premier jour.* » (Lettre à la Mère Favre, 9 ou 10 juillet, p. 281.)		
			[Juillet-août?] — Sœur de Blonay : « Je suis bien aise que *Monseigneur* et moi nous soyons rencontrés *en l'avis que vous désiriez.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la même, [vers la fin d'août?]; *Lettres*, vol. I, p. 451.)		
300	**1689**	1763	[Juillet-août] — Mère Geneviève de Saint-Bernard (Acarie).		
			[Fin juillet ou commencement d'août?] — Destinataire inconnu, de Rome : « *J'ay envoyé a Rome* affin d'obtenir l'entree de cette Seur... » (Voir Lettre suivante, p. 303.)		
302	**1690**	1764	4 août — Mère de Chantal....................	*aut.*	*inéd.*
304	**1691**	1765	5 août — Baron de Rochefort....................	*aut.*	*inéd.*
306	**1692**	1766	5 août — Dom de Lucinge....................	*aut.*	

307	**1693**	1767	9 août — MÈRE DE BRÉCHARD	*aut.*	*inéd.*
			9 août — M. DE PALIERNE : « Je suis grandement marrie que les premières lettres de notre bon Père Mgr de Genève se soient égarées. *Vous en aurez reçu maintenant d'autres*, ainsi qu'il me l'écrit par les siennes du 9e de ce mois... » (Lettre de la Mère de Chantal au même, 24 août; *Lettres,* vol. I, p. 466. Cf. Lettre du 9 août à la Sainte, p. 310.)		
			9 août — Mme DU TERTRE : « Si je puis, *j'escriray un mot a Mlle du Tertre...* » (Lettre à la Mère de Bréchard, même date, p. 309.)		
			9 août — MARÉCHAL DE SAINT-GÉRAN (?) : « *J'ay tant escrit* que je n'en puis plus, ayant esté contraint *de faire de rechef des lettres pour Moulins et Nevers,* plus longues beaucoup que l'ordinaire... » (Lettre à la Mère de Chantal, même date, p. 310.)		
			9 août — MÈRE DE MONTHOUX (?) : «... ayant esté contraint *de faire de rechef des lettres pour... Nevers...*» (Ibid.)		
310	**1694**	1768	9 août — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	
			9 août — A LA MÊME : « *Je vous vay escrire un article pour ma fille Mlle de Frouville et Mme de Villeneuve...* » (Voir Lettre précédente, p. 312.)		
313	**1695**	1769	9 août — Mlle LHUILLIER DE FROUVILLE.		
315	**1696**	1770	9 août — Mme DE VILLENEUVE	*aut.*	
316	**1697**	1771	9 août — M. LHUILLIER D'INTERVILLE.		
			[Août?] — RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE PARIS : « Je vous escriray, *et a toutes nos Filles,* si tost que nostre bon P. D. Juste sera parti... » (Lettre à la Mère de Chantal, 4 août, p. 303.)		
			[Août?] — M. DE LA SAUSSAYE : « *J'escriray et respondray a nostre bon M. de Saint Jaques.* » (Ibid.)		
318	**1698**	1772	16 août — PÈRE ANTONIOTTI	*aut.*	*inéd.*
326	**1699**	1773	22 août — Mgr JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE...	*aut.*	*inéd.*
			Vers la fin d'août — MÈRE DE CHANTAL : « *J'en reçus l'autre jour des nouvelles* (de Monseigneur) ; *il me dit* qu'il attendait sa résolution dans deux ou trois jours. » (Lettre de la même à M. Michel Favre, 15 septembre; *Lettres,* vol. I, p. 471.)		
331	**1700**	1774	Fin août-septembre — SŒUR DE MORVILLE.		
333	**1701**	1775	[Août-septembre] — MÈRE FAVRE.		
			21 ou 22 septembre — Mgr FRÉMYOT : «... nos Peres Barnabites *m'ont fait escrire la lettre ci jointe a Monseigneur l'Archevesque de Bourges,* de laquelle il leur importe grandement que j'aye response... » (Voir Lettre suivante, p. 334.)		
334	**1702**	1776	22 septembre — MÈRE DE CHANTAL	*aut.*	*inéd.*
338	**1703**	1777	23 septembre — UN GENTILHOMME	*aut.*	
340	**1704**	1778	29 septembre — UNE DAME (de Paris?).		
			[Vers la fin de septembre?] — PRINCE DE PIÉMONT : « *J'escriray a Monseigneur le Prince soudain que je sçauray quil sera de retour...* » (Lettre à Mgr Jean François, 22 août, p. 328.)		

342	**1705**	1779	[Septembre ou octobre] — MÈRE MARIE DE JÉSUS (Acarie).		
345	**1706**	1780	[Mai-octobre] — SUPÉRIEUR D'UNE COMMUNAUTÉ.		
348	**1707**	1781	[Juillet-octobre] — MÈRE DE CHANTAL.		
			[Fin septembre ou octobre] — PRÉSIDENTE DE HERSE : « Je salue *Mme la Presidente de Herce, a laquelle j'escriray dans peu de jours.* » (Lettre à la Mère de Chantal, 22 septembre, p. 338.)		
350	**1708**	1782	1er octobre — MÈRE FAVRE.		
351	**1709**	1783	7 octobre — PRINCE DE PIÉMONT....................	*aut.*	
352	**1710**	1784	11 octobre — MÈRE DE CHANTAL..........................	*aut.*	
			11 octobre — Mgr DU PLESSIS-RICHELIEU : « *J'escriray,* s'il se peut, *encor aujourdhuy a M. l'Evesque de Lusson...* » (Voir Lettre précédente, p. 352.)		
			11 octobre — MÈRE DE BRÉCHARD : «... *il faut que j'escrive encor a Moulins.* » (Ibid.)		
			11 octobre — AUTRES DESTINATAIRES DE MOULINS? (Ibid.)		
			[Octobre?] — MÈRE FAVRE : « Ah! que voilà bien l'esprit de notre cher Père, de dissimuler ces petites mouches que l'envie fait voler partout... Envoyez-moi la copie de *cette lettre du digne Père.* » — «... *sa lettre est admirable* que vous m'avez envoyée. » (Lettres de la Mère de Chantal à la même, 6 novembre et 2 décembre ; *Lettres,* vol. I, pp. 485, 505.)		
354	**1711**	1785	16 octobre — Mme DE GRANIEU.........................	*aut.*	
355	**1712**	1786	16 octobre — MÈRE DE CHASTEL..........................		*inéd.**
357	**1713**	1787	23 octobre — Mme DE GRANIEU.		
			23 octobre — MÈRE DE CHASTEL : « *J'escris a la Mere de la Visitation.* » (Voir Lettre précédente, p. 357.)		
358	**1714**	1788	27 octobre — M. DE GERBAIS DE SONNAZ.		
360	**1715**	1789	Fin octobre [1620 ou 1621] — Mme GASPARDE DE BALLON.		
361	**1716**	1790	Fin octobre [1620 ou 1621] — UNE RELIGIEUSE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CATHERINE.		
362	**1717**	1791	[Octobre ou novembre] — SŒUR DE BLONAY.		
			[Octobre ou novembre] — PÈRE BINET : «... *je remercieray nostre bon Pere Binet* de ses advis, quand je les auray leuz... » (Lettre à la Mère de Chantal, 11 octobre, p. 353, et voir p. 336.)		
363	**1718**	1792	2 novembre — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
364	**1719**	1793	2 novembre — PRINCE DE PIÉMONT.		
365	**1720**	1794	2 novembre — MÈRE DE MONTHOUX.		
368	**1721**	1795	2 novembre — SŒUR DE CHASTELLUX................	*aut.*	
370	**1722**	1796	7 novembre — MEMBRES DU SOUVERAIN SÉNAT DE SAVOIE.	*aut.*	*inéd.*
372	**1723**	1797	7 novembre — M. ROSETAIN...........................	*aut.*	
373	**1724**	1798	9 novembre — BARON DE CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN.	*aut.*	*inéd.*
374	**1725**	1799	9 novembre — MÈRE DE MONTHOUX..................	*aut.**	
			[2 ou 9 novembre?] — MÈRE DE BRÉCHARD : « Vous avez maintenant *des lettres de Monseigneur...* » (Lettre de la Mère de Chantal à la même, 27 novembre ; *Lettres,* vol. I, p. 488.)		
			[2 ou 9 novembre?] — SŒUR DE MORVILLE? (Ibid.)		
381	**1726**	1800	Vers le 9 ou le 10 novembre — MÈRE DE CHANTAL.		
			10 novembre — DESTINATAIRE INCONNU. (Indiquée dans		

			le *Catalogue des Autographes* vendus par Noël Charavay, Paris : « 4 grandes pp. in-fol. relatives aux Sœurs de la Visitation ».)		
			[Septembre-novembre] — Abbé Scaglia : « *Je remercieray monsieur l'Ambassadeur* soudain que vous aures les Bulles... » (Lettre à Mgr Jean-François, 22 août, p. 329.)		
			[Septembre-novembre] — Cardinal Aldobrandini : « *Je remercieray... et le Cardinal Aldobrandin,* qui m'a escrit une lettre bien honnorable... » (Ibid.)		
			[Septembre-novembre] — Cardinal Millini : «... *et le Cardinal Melin...* » (Ibid.)		
			[Septembre-novembre] — Cardinal Sauli : «... *et le Cardinal Sauli* qui m'escrit combien d'obligation nous avons en cett'occasion a Monseigneur nostre Prince Cardinal. » (Ibid., p. 330.)		
381	**1727**	1801	21 novembre — Mgr Jean-François de Sales, son frère.		
384	**1728**	1802	21 novembre — Au même..........................	*aut.*	
387	**1729**	1803	22 novembre — Mère de Chantal. (Voir aussi un fragment *inédit* de cette même Lettre, ci-dessus, p. 178.)		
389	**1730**	1804	24 novembre — Mère Thérèse de Jésus (Prud'homme).		
390	**1731**	1805	24 novembre — Mme de Granieu.		
			[Octobre-décembre?] — M. de la Saussaye : «... je vous prie de dire *a monsieur de Saint Jaques que j'attens de luy respondre par les effectz de ce quil m'a demandé,* mon frere m'ayant escrit quil n'oubliera rien pour satisfaire a son desir. » (Lettre à la Mère de Chantal, 22 septembre, p. 336.)		
392	**1732**	1806	Décembre — M. Berchat..........................	*aut.*	*inéd.*
393	**1733**	1807	8 décembre — Mgr Jean-François de Sales, son frère.		
			8 décembre — Comte de Montmayeur : « *J'escris a M. le Comte de Montmayeur,* pour le remercier du soin qu'il eut de me faire tenir une de vos lettres tandis que j'estois en Fossigni. » (Voir Lettre précédente, p. 394.)		
			8 décembre — M. Vibod : « *J'escris a M. Vibo*, me res-jouissant de le voir au service de Madame... » (Ibid., et voir aussi p. 384.)		
397	**1734**	1808	9 décembre — Président Crespin..................		*inéd.*
398	**1735**	1809	10 décembre — Mme Bellot.		
399	**1736**	1810	11 décembre — Prince de Piémont.................	*aut.*	
401	**1737**	1811	Vers le 25 décembre — Mère de Chantal...........	*aut.*	
404	**1738**	1812	28 décembre — Mgr Jean-François de Sales, son frère.	*aut.*	
			[Entre le 11 octobre et la fin de décembre] — Destinataires de Paris et d'Orléans : «... voyci nostre M. Michel arrivé avec une milliasse de lettres... *que je doys et devray de responses! mais je payeray tout avec un peu de loysir...* je n'ay encor veu que la fine moindre partie des lettres que M. Michel m'a apportees : *j'escriray par tout ou vous voudres.* » (Lettre à la Mère de Chantal, 11 octobre, p. 353.)		
408	**1739**	1813	[Décembre] — Sœur Thérèse de Jésus (du Pucheul).		

410	**1740**	1814	[Décembre] — Mère Marie de Jésus (Acarie).........		*inéd.*
411	**1741**	1815	1620 — Mme Louise de Ballon.		
412	**1742**	1816	1620 — Deux Religieuses de l'abbaye de Sainte-Catherine.		
413	**1743**	1817	[1616-1620] — M. Bally........................	*aut.*	*inéd.*
	2092	1818	[1615-1621] — Mère de Chantal; 3 fragments (**Tome XXI**, p. 178)................................		*inéd.**
	2044	1819	[1619-1621] — Mère de Chastel (**Ibid.**, p. 126).......		*inéd.*

TOME XX

1621

			Commencement de janvier — Mère de Chantal : « Reste a voir comme on pourra tenir toutes les Maysons (de la Visitation) jointes... *je vous en escriray plus au long apres que, pendant ces festes,* j'y auray un peu mieux pensé. » (Lettre à la même, vers le 25 décembre 1620, tome XIX, p. 401.)		
1	**1744**	1820	3 janvier — M. Claude Frémyot.		
2	**1745**	1821	3 janvier — Sœur Chaillot.		
4	**1746**	1822	6 janvier — Cardinal Bellarmin.		
6	**1747**	1823	7 janvier — Don Boerio, Général des Barnabites.		
8	**1748**	1824	7 janvier — Père Dominique de Chambéry..........	*aut.*	*inéd.*
9	**1749**	1825	15 janvier — Mme de la Fléchère.		
10	**1750**	1826	19 janvier — A la même.		
11	**1751**	1827	24 janvier — Mme Le Maistre.		
12	**1752**	1828	24 janvier — Mère de Blonay, Abbesse de Sainte-Claire d'Evian..	*aut.*	*inéd.*
14	**1753**	1829	Janvier — Mme de Ruans............................		*inéd.*
			Janvier — Mère de Chantal : « Tandis que de jour a autre je m'attendois de partir pour Paris, j'ay sursis d'escrire en France a qui que ce soit; et *a vous mesme... je n'ay escrit que des petitz billetz.* » (Lettre à la même, vers le 7 février, p. 21.)		
15	**1754**	1830	[Septembre 1620-janvier 1621] — M. de Malarmay de Lauray.		
17	**1755**	1831	[Janvier ou février] — Mère Favre.		
17	**1756**	1832	5 février — M. Flocard............................	*aut.*	
19	**1757**	1833	5 février — Don Guérin.		
19	**1758**	1834	6 février — M. de Ballon..........................	*aut.*	
21	**1759**	1835	Vers le 7 février — Mère de Chantal..............	*aut.*	*inéd.*
22	**1760**	1836	[Vers le 7 février?] — Une Religieuse de la Visitation de Paris.		
23	**1761**	1837	8 février — Mme de Ruans.		
24	**1762**	1838	27 février — Une dame.		
26	**1763**	1839	[Février] — Prince de Piémont........	*aut.*	
27	**1764**	1840	[Février] — M. Carron.		
			Février ou mars — Père Diègue de la Cité-Neuve : « Ce Serviteur de Dieu a très ardemment désiré... la conversion du royaume d'Angleterre... et lorsque je me rendis d'ici (d'Annecy) à Rome, *il me remit des*		

			mémoires écrits de sa propre main, si parfumés de l'esprit apostolique, que je les laissai à l'Illme Cardinal Bandino... Ensuite, *à Rome, je reçus du même Serviteur de Dieu des lettres* pleines de zèle et d'ardente charité pour Dieu et le prochain... J'ai en ma possession *ces lettres...* » (Dépos. lat. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 17. Cf. la Lettre à M. Michel Favre, avril, p. 40.)	
28	**1765**	1841	4 mars — DUC DE NEMOURS...........................	*aut.*
29	**1766**	1842	Vers le 8 ou le 9 mars — PÈRE DOMINIQUE DE CHAMBÉRY.	*aut.*
31	**1767**	1843	[Vers le 8 ou le 9 mars?] — Mme DE LA CHAPELLE......	*aut.*
			13 ou 14 mars — M. DE LA FLÉCHÈRE : « J'ay fait asses heureusement mon petit voyage, *et ay escrit a nostre filz* par M. Sappin, *qui partit de Lyon* pour Avignon *il y aura demain trois semaines...* » (Lettre à Mme de la Fléchère, 3 avril, p. 36.)	
			20 mars (1) — MÈRE DE CHANTAL : « *Monseigneur m'écrit de Lyon* que Turin attendra encore jusqu'à Pentecôte... vous y êtes destinée, à ce que *Monseigneur m'écrit* encore, qui me mande aussi que tout va là, à Lyon, exactement et suavement. » (Lettre de la même à la Mère Favre, 4 avril ; *Lettres,* vol. I, p. 522. Cf. aussi p. 527.)	
32	**1768**	1844	24 mars — Mme DE TOULONGEON.	
34	**1769**	1845	25 mars — UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.	
36	**1770**	1846	3 avril — Mme DE LA FLÉCHÈRE.	
37	**1771**	1847	Commencement d'avril — MM. DE VILLERS.	
38	**1772**	1848	Avril — M. MICHEL FAVRE.	
			Avril — PÈRE MONOD : « *Je prie le Pere Monod,* affin qu'il vous face recommander au Pere Recteur... de Lorette... » (Voir Lettre précédente, p. 39.)	
			Avril — PÈRE DIÈGUE DE LA CITÉ-NEUVE. (Ibid., p. 40).	
			Avril — DOM SENS DE SAINTE-CATHERINE. (Ibid.)	
			Avril — CARDINAL COBELLUZZI : «... auquel (Dom Sens) *vous remettres la lettre qui est pour Monseigneur le Cardinal de Sainte Suzanne,* car je m'asseure que *tant ledit Pere Dom Sens que le Pere Diegue* s'employeront volontier pour l'affaire des Seurs de la Visitation, *selon que je les en supplie.* » (Ibid.)	
41	**1773**	1849	19 avril — M. JOLY DE LA ROCHE....................	*aut.*
42	**1774**	1850	21 avril — M. QUARTERY..........................	*aut.*
45	**1775**	1851	23 avril — DON GUÉRIN...........................	*aut.*
			23 avril — DONA SCAGLIA : «... je me res-jouis avec nostre tres chere *signora D. Genevra* du bon œuvre qu'ell'a fait,... *et je l'en remercie aussi par la lettre ci jointe.* » (Voir Lettre précédente, p. 45.)	
46	**1776**	1852	24 avril — M. DE MARILLAC.	
48	**1777**	1853	25 avril — MÈRE FAVRE.	
51	**1778**	1854	25 avril — COMTESSE DE DALET.	

(1) Le quantième est indiqué dans la lettre de la Mère de Chantal à la Sœur de Blonay, du 11 mai 1621. (*Lettres* de la Sainte, vol. I, p. 532.)

55	**1779**	1855	25 avril — Mme LE LOUP DE MONTFAN................		*inéd.*
58	**1780**	1856	25 avril — M. RIGOULLET...........................	*aut.*	*inéd.*
59	**1781**	1857	25 avril — SŒUR DE BLONAY.		
62	**1782**	1858	30 avril — PRINCE DE PIÉMONT......................	*aut.*	
63	**1783**	1859	[Février-mai] — M. DE MALARMAY DE LAURAY.		
			[Février-mai] — Mme DE VALFIN (?) : « *La chere seur* m'escrit tous-jours avec tant d'effusion de son cher amour, qu'en verité *elle m'oste le pouvoir de la bien remercier;* et j'en dis le mesme de vous, *vous suppliant de vous remercier tous deux l'un l'autre...* » (Voir Lettre précédente, p. 64.)		
65	**1784**	1860	[Mars-mai] — MÈRE DE MONTHOUX.		
			Avril ou mai — MÈRE MARIE DE JÉSUS (Acarie) : « *Monseigneur* me mande *qu'il lui a écrit.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de la Roche, 6 juin; *Lettres,* vol. I, p. 543.)		
			Avril ou mai — MÈRE DE CHANTAL : « *Monseigneur me mande...* Il a commencé à faire quelque chose sur les Evangiles, mais *il me mande qu'on l'accable : chacun* ne veut dire qu'un mot, *ne demande qu'un billet,* et que tout son temps s'en va là. » (Ibid.)		
66	**1785**	1861	1er mai — UN MAGISTRAT DE DIJON..................	*aut.*	*inéd.*
67	**1786**	1862	2 mai — M. CLAUDE DE BLONAY.......................	*aut.*	
68	**1787**	1863	Commencement de mai — Mme DES GOUFFIERS.		
74	**1788**	1864	Commencement de mai — MÈRE DE CHANTAL.		
75	**1789**	1865	10 mai — M. DE CHATILLON.		
77	**1790**	1866	11 mai — COMTESSE DE DALET.		
80	**1791**	1867	13 mai — DUC DE SAVOIE...........................	*aut.*	
81	**1792**	1868	14 mai — AU MÊME.................................	*aut.*	
82	**1793**	1869	14 mai — PRINCE DE PIÉMONT.......................	*aut.*	
			[Après la mi-mai?] — MÈRE DE CHANTAL : « J'espère partir d'ici au fin commencement d'octobre, *Monseigneur me l'ayant ainsi mandé.* » (Lettre de la même à la Sœur de Blonay, 22 juin; *Lettres,* vol. I, p. 548.)		
86	**1794**	1870	18 mai — COMTE DE SAINT-MAURICE................	*aut.*	*inéd.*
87	**1795**	1871	18 mai — PRINCE DE PIÉMONT.......................	*aut.*	
89	**1796**	1872	21 mai — CONSULS ET HABITANTS DE MONTFERRAND.		
			Vers le 21 mai — DESTINATAIRES INCONNUS : « *J'ay tant escrit aujourd'huy,* que je n'ay plus aucun moyen de vous escrire au long... » (Voir Lettre suivante.)		
90	**1797**	1873	Vers le 21 mai — SŒUR DE BLONAY.		
93	**1798**	1874	[Vers la fin de mai] — MÈRE DE CHANTAL.		
94	**1799**	1875	[Mai ou juin] — MÈRE DE LA ROCHE................	*aut.*	*inéd.*
95	**1800**	1876	1er juin — PRINCE DE PIÉMONT...	*aut.*	
96	**1801**	1877	7 juin — M. FLOCARD..............................	*aut.*	
98	**1802**	1878	11 juin [1615-1621] — Mme RIVOLAT................	*aut.*	
99	**1803**	1879	12 juin — DUC DE SAVOIE..........................	*aut.*	
100	**1804**	1880	12 juin — PRINCE DE PIÉMONT......................	*aut.*	
103	**1805**	1881	12 juin — AU MÊME................................	*aut.*	
	2045	1882	17 juin — DUC DE SAVOIE (**Tome XXI**, p. 127).......	*aut.*	*inéd.*
105	**1806**	1883	22 juin — UN CARDINAL............................	*aut.*	*inéd.*
			[Juillet?] — MÈRE DE CHANTAL : « Vous n'avez *point de*		

			nouvelles à m'écrire, dites-vous. Eh! n'avez-vous point quelques mots à tirer de votre cœur? car il y a si longtemps que vous ne m'en avez rien dit. » (Lettre de la même au Saint, 9 août; *Lettres,* vol. I, p. 569.)		
107	**1807**	1884	24 juillet — Mme DE CHAMOUSSET.		
109	**1808**	1885	24 juillet — MÈRE DE MONTHOUX.		
111	**1809**	1886	25 juillet — DUC DE NEMOURS......................	*aut.*	
113	**1810**	1887	28 juillet — BARON GASPARD DE CHEVRON-VILLETTE.		
114	**1811**	1888	Vers la fin de juillet — MÈRE DE CHANTAL.		
			[1620-août 1621] — Mmes DE BALLON, DE VIGNOD, DE ROCHETTE et DE MONTHOUX (les cinq Cisterciennes de l'abbaye de Sainte-Catherine, futures fondatrices des Bernardines de Rumilly) : « Depuis la derniére entrevûë,... M. de Genéve ne pouvant pas retourner à Sainte Caterine si souvent que les cinq Sœurs souétoient, *il y supléoit par ses létres.* Il se rabaissoit même jusqu'à les prévenir quand elles demeuroient un peu trop à lui écrire. » (Grossi, *Vie de la Vble Mere de Ballon,* liv. II, chap. XI, p. 156.)		
116	**1812**	1889	[Juin-août] — UNE PERSONNE INCONNUE.		
117	**1813**	1890	2 août — Mme DES GOUFFIERS.		
119	**1814**	1891	2 août — SŒUR LE JAY.		
121	**1815**	1892	2 août — Mme DE VILLENEUVE.		
122	**1816**	1893	3 août — M. MAGNIN..............................	*aut.*	*inéd.*
124	**1817**	1894	4 août — MÈRE DE LA MARTINIÈRE.		
125	**1818**	1895	4 août — Mme LE LOUP DE MONTFAN.		
127	**1819**	1896	7 août — MÈRE DE CHANTAL.		
131	**1820**	1897	21 août — UNE DAME.		
			21 août — DESTINATAIRE INCONNU : « *J'escris a M. selon vostre desir...* » (Voir Lettre précédente, p. 131.)		
			[Août?] — Mgr FRÉMYOT : « Si vous pouvez *lui écrire un mot sur ce sujet* (au sujet de sa disgrâce), cela le consolera tout à fait. » (Lettre de la Mère de Chantal au Saint [juillet?]; *Lettres,* vol. I, p. 565.)		
134	**1821**	1898	24 août — MÈRE DE CHANTAL.		
137	**1822**	1899	30 août — M. CALCAGNI...........................	*aut.*	
138	**1823**	1900	30 août — PRÉSIDENTE DE SAUTEREAU...............	*aut.*	
139	**1824**	1901	31 août — DUC DE SAVOIE.........................	*aut.*	
140	**1825**	1902	31 août — PRINCE DE PIÉMONT.....................	*aut.*	
142	**1826**	1903	[Août] — MÈRE DE CHANTAL.		
			[Août?] — MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD : «... *je pensois escrire a ma tous-jours plus chere fille Mme de Port Royal,* et il n'y a moyen... *ce sera au premier jour.* » (Lettre à la Mère de Chantal, 7 août, p. 130.)		
			[Août ou septembre?] — M. DE GERBAIS DE SONNAZ : « Je salue de toute mon affection *monsieur de Saunax, avec esperance de luy escrire au premier jour* sur les affaires qu'il sçait. » (Lettre à M. Magnin, 3 août, p. 123.)		
143	**1827**	1904	[Août-septembre] — Mme AMAURY.....................	*aut.**	
			5 septembre — M. FRANÇOIS DE PEYZIEU DE LONGECOMBE : « J'eu l'honneur de *recepvoir une de ses lettres,*		

			du 5 septembre 1621, responce d'une mienne par laquelle je luy avois representé la peyne ou j'estois sur l'evenement douteux d'un affaire que je poursuivois (son mariage avec Mlle de Beaufort); dans laquelle sienne lettre... ces motz sont inserés : *Je m'en vay prier Dieu a la saincte Messe, affin qu'il fasse selon sa plus grande gloire en toutte ceste affaire.* » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 33.)		
145	**1828**	1905	20 septembre — Sœur de Blonay....................	*aut.*	*inéd.*
146	**1829**	1906	20 septembre — Mme de Villeneuve................	*aut.*	
148	**1830**	1907	20 septembre — Une dame de Paris.		
149	**1831**	1908	20 septembre — Mme Baudeau..........................	*aut.*	
151	**1832**	1909	21 septembre — Mère de Chantal.		
156	**1833**	1910	23 septembre — Religieux du monastère de Sixt....		*inéd.*
157	**1834**	1911	25 septembre — Mme d'Aiguebelette................	*aut.*	
158	**1835**	1912	27 septembre — Père Billet.........................		*inéd.*
			[Octobre?] — Mère de Chantal (?) : « Comme [l'Office] que nous disions ès grandes fêtes était combattu à Paris,... notre Bienheureux Père s'était résolu de nous le faire quitter, sans toutefois résoudre du reste... Ce changement arrive si peu souvent qu'il n'y paraîtra point, surtout si l'on ne fait pas les octaves, comme il est *dans la lettre ci-jointe.* » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Blonay, 22 mai 1623; *Lettres,* vol. II, p. 152.)		
160	**1836**	1913	12 octobre — Mme de Pechpeirou....................	*aut.*	
161	**1837**	1914	12 octobre — Don Guérin.		
163	**1838**	1915	19 octobre — Princesse de Piémont.................	*aut.*	*inéd.*
164	**1839**	1916	19 octobre — Mme Talon.............................	*aut.*	*inéd.*
			[Octobre] — Plusieurs dames de Paris : « M. Jantet ne part pas encor, et *je reserveray a ce tems-la d'escrire a beaucoup de dames* ausquelles il ne m'est pas possible de faire response maintenant. » (Lettre à la Mère de Chantal, 21 septembre, p. 152.)		
			[Octobre] — Père Binet : « Le bon *Pere Binet* ne me presse point de vous laisser; *je luy escriray par M. Jantet...* » (Ibid., p. 155.)		
			[Octobre] — Marquise de Maignelais : «... je luy escriray... *et a madame la marquise de Menelay* qui [m'a écrit] si cordialement. » (Ibid.)		
			[Octobre] — Mère de la Roche : « *J'escriray par M. Jantet a Orleans, a nostre Superieure, et a toutes nos Superieures...* » (Ibid.)		
			[Octobre] — Mère de Bréchard. (Ibid.)		
			[Octobre] — Mère Favre. (Ibid.)		
			[Octobre] — Mère de Monthoux. (Ibid.)		
			[Octobre] — Mère Rosset. (Ibid.)		
			[Octobre] — Mère Marie de Jésus (Acarie) : « *J'escriray par... et a la bonne Mere des Carmelites d'Orleans...* » (Ibid.)		
			[Octobre] — Sœur Thérèse de Jésus (du Pucheul) : «... *et a la Sousprieure.* » (Ibid.)		

			[Octobre?] — SŒUR DE BEAUMONT : « *J'escriray a nos Seurs Anne Catherine*, Jeanne Marie et Helene Angelique. » (Ubi supra, p. 153.)		
			[Octobre?] — SŒUR DE LA CROIX DE FÉSIGNY. (Ibid.)		
			[Octobre?] — SŒUR LHUILLIER. (Ibid.)		
			[Octobre?] — Mgr FRÉMYOT : « *J'ay grand'envie d'escrire a nostre Monseigneur l'Archevesque* quand il sera dehors de Bourges... » (Ibid.)		
			[Octobre] — SŒUR DE BLONAY : « *A la premiere occasion je vous escriray tout amplement...* » (Lettre à la même, 20 septembre, p. 146.)		
165	**1840**	1917	21 octobre — PRINCE DE PIÉMONT....................	*aut.*	
166	**1841**	1918	[Octobre] — MÈRE DE CHASTEL.		
			[Octobre?] — MÈRE DE CHANTAL : « *Monseigneur m'a écrit* qu'à mon retour je passasse à Montferrand... » (Lettre de la même à la Mère Favre, [novembre]; *Lettres*, vol. I, p. 584.)		
167	**1842**	1919	[Fin septembre-novembre] — Mme LE NAIN DE CREVANT.	*aut.*	
169	**1843**	1920	3 novembre — Mme DE LA CROIX D'AUTHERIN.........	*aut.*	*inéd.*
170	**1844**	1921	3 novembre — Mme DE GRANIEU.		
			Commencement de novembre — MÈRE DE LA ROCHE : « La fille qui accompagna icy Mme de Royssieu me demanda une recommandation pour elle envers vous, et *je la luy donnay...* » (Lettre à la même, 23 janvier 1622, p. 259; cf. p. 175.)		
			6 novembre — PRÉSIDENT TROUILLOUZ : « *J'escris a M. Trouillou* selon l'advis de M. Billet et le vostre. » (Voir Lettre suivante, p. 171.)		
171	**1845**	1922	6 novembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.................	*aut.*	*inéd.*
			6 novembre — PÈRE BILLET : « J'ay veu *une lettre qu'il escripvoyt au Pere Billet, du 6 novembre 1621*, ou ces propres motz sont inserés : *Recommandés moy a la misericorde de ce grand Dieu.* » (Dép. de François de Peyzieu de Longecombe, *Process. Gebenn.* (I), art. 30.)		
			8 novembre — Mme DE CHARMOISY : « *Je vous escrivis avanthier...* » (Voir Lettre suivante, p. 172.)		
172	**1846**	1923	10 novembre — A LA MÊME.........................	*aut.*	*inéd.*
174	**1847**	1924	10 ou 11 novembre — MÈRE DE CHANTAL.		
183	**1848**	1925	11 novembre — PÈRE BINET.		
186	**1849**	1926	11 novembre — M. DE SOULFOUR...................	*aut.*	*inéd.*
187	**1850**	1927	11 novembre — M. et Mme DE FORAS.		
189	**1851**	1928	11 novembre — SŒUR DE BLONAY...................	*orig.*	*inéd.*
191	**1852**	1929	11 novembre — MÈRE FAVRE........................	*aut.*	*inéd.* *
192	**1853**	1930	12 ou 13 novembre — M. MAGNIN.		
193	**1854**	1931	28 novembre — SŒUR DE BLONAY.		
197	**1855**	1932	28 novembre ou décembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.		
198	**1856**	1933	29 novembre — DUC DE SAVOIE....................	*aut.*	
200	**1857**	1934	29 novembre — M. CARRON.........................	*aut.*	
			[Fin novembre?] — Mgr CAMUS : « *La vôtre*, avec le *Directoire*, me fut délivrée... a la pointe de mon voyage et me consola... » (Lettre du même au Saint, 12 décembre; voir Appendice, p. 406.)		

			[Fin novembre ou décembre?] — Mme DE LA CROIX D'AUTHERIN : « *A la premiere asseuree commodité je vous escriray derechef.* » (Lettre à la même, 3 novembre, p. 169.)		
203	**1858**	1935	8 décembre [1619-1621] — RELIGIEUSE DE LA VISITATION.		
204	**1859**	1936	13 décembre — MÈRE DE CHASTEL.		
			13 décembre — Mme DE LA BAUME (?) : « Je compatis infiniment a cette bonne dame;... *si je puis, je luy escriray maintenant...* » (Voir Lettre précédente, p. 204, et cf. la suivante, p. 206.)		
206	**1860**	1937	13 décembre — Mme DE VEYSSILIEU..................	*aut.*	
207	**1861**	1938	13 décembre — UNE DAME DE GRENOBLE (Mme de Granieu?).		
208	**1862**	1939	13 décembre — DOM BRUNO D'AFFRINGUES............	*aut.*	
210	**1863**	1940	15 décembre — MÈRE DE CHANTAL....................	*aut.*	
211	**1864**	1941	25 ou 26 décembre [1619-1621] — UNE RELIGIEUSE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CATHERINE.		
213	**1865**	1942	[1621] — UN AMI.		
214	**1866**	1943	[1618-1621] — Mme DE LA CHAPELLE.		
215	**1867**	1944	[1620 ou 1621] — MÈRE DE CHANTAL.		
			[1620 ou 1621] — DESTINATAIRE INCONNUE (Mme des Gouffiers ou une Religieuse de la Visitation?) : «... selon vostre ordre, *j'ay escrit a nostre Seur de N. amoureusement,* et je vous asseure... que c'est de tout mon cœur... » (Voir Lettre précédente, p. 216.)		
217	**1868**	1945	[1620 ou 1621] — Mlle JOUSSE.......................	*aut.*	*inéd.*
218	**1869**	1946	1620 ou 1621 — CHANOINE PIERRE JAY.		
221	**1870**	1947	[1616-1622] — UNE DAME.		
			[1616-1622] — UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION : « *J'escris a nostre Seur Superieure* selon vostre desir et celuy de cette chere fille... » (Voir Lettre précédente, p. 221.)		
222	**1871**	1948	[1618-1622] — UNE DAME.		
224	**1872**	1949	[1618-1622] — M. ALBERT DE GENÈVE-LULLIN.		
226	**1873**	1950	[1619-1622] — MÈRE DE CHANTAL.		
227	**1874**	1951	[1620-1622] — COMTE DE SAINT-MAURICE..............	*aut.*	*inéd.*
			[1620-1622?] — MÈRE DE CHANTAL : «... vous voyez le sentiment commun et celui de notre Bienheureux Père (au sujet de l'union entre les Monastères de la Visitation?), *duquel j'ai la lettre.* » (Lettre de la même à la Mère de Blonay, 9 octobre 1623; *Lettres,* vol. II, p. 217.)		
	2093	1952	[1620-1622] — A LA MÊME; 2 fragments (**Tome XXI**, p. 180).		
			[1620-1622?] — SŒUR HUMBERT : « Je viens de relire *la lettre* que je nomme votre chemin;... qui oserait vous en prescrire un autre, le grand Dieu vous ayant prescrit celui-là *par la main sacrée de notre très digne Père* (1)?... » (Lettre de la Mère de Chantal à la même, [1622]; *Lettres,* vol. II, p. 59.)		

(1) Si la lettre dont parle la Sainte n'est pas celle du 22 juillet 1616 (tome XVII, p. 263), elle aurait peut-être été écrite en l'une des années qui suivirent le passage de saint François de Sales à Moulins, octobre 1619.

			[1620-1622?] — Mme de Jaudrais : « Je vous prie, que nous ayons *les lettres de la bonne Mme de Jodreit...* » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Beaumont, avril 1623 ; ubi supra, p. 131.)		
228	**1875**	1953	[Juin 1620-1622] — Mère de Blonay.		
	2047	1954	[1621 ou 1622] — Une Supérieure de la Visitation (**Tome XXI**, p. 130).		
229	**1876**	1955	[1621 ou 1622] — Un ecclésiastique.		
231	**1877**	1956	[Fin 1621 ou commencement de 1622] — Mère de Monthoux.		
			[Fin 1621 ou commencement de 1622] — Mme de Pisançon : « Et *madame de Pizançon* comme se porte elle? *Je luy escriray tout a la fine premiere commodité.* » (Lettre à Mme de Veyssilieu, 13 décembre 1621, p. 206.)		
			[Fin 1621 ou commencement de 1622?] — Mgr Frémyot : « Notre *Monseigneur de Bourges s'attend bien que vous lui écrirez*,... pour savoir de vous-même votre sentiment sur son changement de lieu. Si vous le pouvez, donnez-lui... cette consolation... » (Lettre de la Mère de Chantal au Saint, 7 décembre, 1621 ; *Lettres,* vol. I, p. 591.)		
			[Fin 1621 ou commencement de 1622?] — Mgr Zamet : «... donnez-lui cette consolation, *et à Mgr de Langres aussi*, lequel est si bon et vous honore avec tant de sincérité et d'amour. » (Ibid.)		

1622

233	**1878**	1957	1622 — Duc de Bellegarde........................	*aut.*	*inéd.*
234	**1879**	1958	1622 — Mme de Vaudan.		
236	**1880**	1959	Janvier — Mère Favre........................	*aut.*	
			Janvier — Père Parra (?) : « *J'escris a ces deux bons Peres* que vous me nommés... » (Voir Lettre précédente, p. 241, et cf. p. 239.)		
			Janvier — Un Religieux. (Ibid.)		
			Janvier — Princesse de Joinville : « *J'escris* a... *et a Mme la Princesse de Joinville...* » (Ibid.)		
	2046	1960	6 janvier [1621 ou 1622] — Mère de Chantal (**Tome XXI**, p. 130).		
241	**1881**	1961	8 janvier — Comtesse de Miolans..................	*aut.*	
244	**1882**	1962	15 janvier — Chanoine Moccand..................		*inéd.*
			Vers le 22 janvier — Sœur Milletot : « *J'ay des-ja adverti ma Seur Marie Marguerite Milletot...* » (Lettre à la Mère de Chantal, 23 janvier, p. 249.)		
245	**1883**	1963	22 janvier — Mère de Monthoux.		
246	**1884**	1964	23 janvier — Marquise de Maignelais.		
			23 janvier — M. Berger : « La pensee m'est venue, *en escrivant a M. Berger...* » (Voir Lettre suivante, p. 247.)		
247	**1885**	1965	23 janvier — Mère de Chantal.		
253	**1886**	1966	23 janvier — Mère de Beaumont..................	*aut.*	
256	**1887**	1967	23 janvier — Présidente de Herse.		

257	**1888**	1968	23 janvier — Mère de la Roche....................	*aut.*	
261	**1889**	1969	24 janvier — Sœur Lhuillier.		
263	**1890**	1970	24 janvier — Mère Angélique Arnauld.		
			22-24 janvier — Autres destinataires de Paris, d'Orléans, etc. : « Rien tout a fait maintenant, parmi *ce deluge de lettres que j'escris*... » (Lettre à la Mère de Monthoux, 22 janvier, p. 245.)		
			Vers la fin de janvier — Religieuses de la Visitation de Valence : « *J'escrivis l'autre jour a nos Seurs de Valence.* » (Voir Lettre à la Sœur de Blonay, 2 février, p. 264.)		
			[Janvier ou février] — Mgr de Marquemont : « ... *l'Archevesque receut lettres du Bien-heureux*, par lesquelles il le prioit d'agreer que la Mere Favre fust deposée de la superiorité de la maison de Lyon pour passer a la conduite de celle de Dijon. » (Ch.-Aug. de Sales, *Vie de la Mere Marie Aymée de Blonay*, chap. VII, p. 109.)		
264	**1891**	1971	2 février — Sœur de Blonay.		
266	**1892**	1972	3 février — Prince de Piémont......................	*aut.*	
			8 février — Mère Favre : « *Je respons a nostre chere Seur Superieure de Montferrand* sur ce que vous me proposes par vostre lettre... » (Voir Lettre suivante, p. 267.)		
267	**1893**	1973	8 février — Comtesse de Dalet.		
			13 février — Père Billet : «... puisque *j'envoyay expres a M. Billet... je prie M. Billet* de venir prendre la cure... » (Voir Lettre suivante, p. 268.)		
268	**1894**	1974	13 février — Mme de la Fléchère.		
269	**1895**	1975	17 février — Mme de Travernay......................	*aut.*	
271	**1896**	1976	18 février — Mme de Picaraysin......................		*inéd.*
272	**1897**	1977	19 février — Mme de la Fléchère......................	*aut.*	
273	**1898**	1978	28 février — Mme de Charmoisy......................	*aut.*	
274	**1899**	1979	[Fin février] — Mère Angélique Arnauld............	*aut.*	*inéd.*
276	**1900**	1980	2 mars — Mère de Chastel............................	*aut.*	*inéd.**
279	**1901**	1981	4 mars — Dom Pierre de Saint-Bernard de Flottes.		*inéd.*
			4 mars — Dom Asseline : « *Nostre Pere Dom Eustache de Saint Paul* me dit expres en sa lettre, que *je vous addresse celle qu'il desire de moy, et je l'ay fait tout a fait tres volontier...* » (Voir Lettre précédente, p. 279.)		
280	**1902**	1982	6 mars — Une prétendante de la Visitation.		
			6 mars — Une Supérieure de la Visitation : « Nostre Mere, vostre Superieure, m'escrit... *Tout le reste je l'ay dit a la Mere.* » (Voir Lettre précédente, p. 281.)		
			[Mars] — Mère de Chantal : « Il est certes vrai que notre Sœur Rosset est une âme vraiment bonne et sainte; mais, *comme m'écrit Monseigneur,* elle est toute propre à donner grande édification dans une Communauté, et néanmoins n'a aucun talent pour le gouvernement, ce qui ne déroge rien à sa vertu, car tous ne sont pas apôtres ni prophètes : le Saint-Esprit a diversité de dons... *Monseigneur m'a fait réponse* »		

			touchant le projet de la marquise de Dampierre qui songeait à fonder un second Monastère de la Visitation à Paris, « que la vertu de cette dame est grande et riche, qu'il chérit parfaitement cette âme et qu'il sera très aise que, pour son bonheur éternel, elle fasse une si bonne œuvre. » (Lettre de la même à la Mère de Beaumont, 5 avril; *Lettres,* vol. II, pp. 13, 14. Cf. notre tome XX, p. 304.)		
282	**1903**	1983	[Vers mi-mars] — Mère de Chastel.		
			[Vers mi-mars] — Mlle de Pressins ? (1) : « *Je fay response a cette ame* selon mon sentiment... » (Voir Lettre précédente, p. 284.)		
285	**1904**	1984	Vers le 20 mars — Prince de Carignan.............	*aut.*	
287	**1905**	1985	[Février-avril 1620-1622] — Un gentilhomme.........	*aut.*	
			Vers le 17 avril — M. Hudry (2) : « En l'annee 1622, moy estant detenu d'une maladie jugee mortelle,... estant lors le temps que se debvoit tenir le Synode,... il me vint la pensee... de me recommander aux prieres du B. H. Prelat... j'en priay le sieur curé de Saint-Julien. Le Bien-heureux... *m'escrivit une lettre de consolation,* avec promesse de prier et faire prier pour moy. » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 54.)		
			20 avril — Duc de Savoie, ou Prince de Piémont (?) ou un Evêque ? (Lettre « *a Monseigneur* », indiquée dans le *Catalogue des Autographes* vendus par Noël Charavay, Paris.)		
288	**1906**	1986	22 avril — Mère de Blonay.		
290	**1907**	1987	23 avril — Mère de Chantal........................	*aut.*	
			23 avril — Mgr Zamet : « Je n'escris a personne, *sinon a nostre bon Monseigneur l'Evesque de Langres...* » (Voir Lettre précédente, p. 292.)		
294	**1908**	1988	25 avril — Prince de Piémont......................	*aut.*	
			26 avril — Mgr d'Estaing : «... voyla deux lettres *pour Monseigneur de Clermont,* l'une..., *l'autre de moy...* » (Voir Lettre suivante, p. 295.)		
295	**1909**	1989	26 avril — Mère Favre.		
			26 avril — Mme Bonnefoy : « *Je respons aussi a madame Bonnefoy...* » (Voir Lettre précédente, p. 296.)		
297	**1910**	1990	26 avril — Sœur de Compain.		
299	**1911**	1991	[Avril 1622 ?] — Mère Favre.		
300	**1912**	1992	Avril ou mai — Mère de Chantal..................		*inéd.*
			[Avril ou mai ?] — Mère de Beaumont et autres Religieuses de la Visitation de Paris : « *Nos Filles de Paris* font merveilles... *Je les incite fort* a se tenir invariables dans la pureté et		

(1) Si Mlle de Pressins était la destinataire de la lettre du 6 mars (voir tome XX, note (1), p. 280), l'indication d'une lettre à la même vers la mi-mars devrait se supprimer.

(2) Lorsque Rd François Hudry reçut cette lettre de son Évêque, il était curé de Thairy depuis le 2 septembre 1614. Le 15 mars précédent il avait été ordonné prêtre, et le 7 juin, institué curé de Duingt, poste qu'il quitta trois mois plus tard. Sa mort arriva en février 1659. (Rebord, *Dictionnaire du Clergé... du diocèse de Genève-Annecy,* vol. II, p. 427.)

			sincérité de leur Institut... » (Voir Lettre précédente, p. 300.)		
			[Fin avril ou mai] — M. MATHIEU (1) : « ... ayant faict recherche *d'une missive dont mondict seigneur peu avant son despart pour Italie m'avoit honnoré,...* l'ayant applicquee sur le petit languissant, » son fils, il fut « gueri. » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 52.)		
300	**1913**	1993	2 mai — PRINCE DE PIÉMONT........................	*aut.*	
302	**1914**	1994	2 mai — PRINCE CARDINAL DE SAVOIE................	*aut.*	*inéd.*
303	**1915**	1995	10 mai — MÈRE DE BEAUMONT........................	*aut.*	
306	**1916**	1996	17 mai — PRINCE DE PIÉMONT.......................	*aut.*	
307	**1917**	1997	Vers le 18 mai — Mme DE LA FLÉCHÈRE...............	*aut.*	
308	**1918**	1998	23 mai — Mgr FENOUILLET..........................	*aut.*	
310	**1919**	1999	7 juin — UNE DAME.		
312	**1920**	2000	11 juin — CARDINAL LUDOVISI......................	*aut.*	
315	**1921**	2001	21 juin — CARDINAL CAFFARELLI-BORGHESE.		
317	**1922**	2002	21 juin — CARDINAL BANDINI.		
319	**1923**	2003	21 juin — CARDINAL MONTALTO.		
321	**1924**	2004	21 juin — CARDINAL LUDOVISI.		
322	**1925**	2005	21 juin — CARDINAL COBELLUZZI.		
324	**1926**	2006	22 juin — S. S. GRÉGOIRE XV.......................	*aut.*	
330	**1927**	2007	6 juillet — Mme LE LOUP DE MONTFAN.		
333	**1928**	2008	6 juillet — COMTESSE DE DALET.....................		*inéd.*
			6 juillet — Mgr JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE : « *Je vous escrivis hier...* » (Voir Lettre suivante, p. 334.)		
334	**1929**	2009	7 juillet — AU MÊME................................	*aut.*	
			[Juillet ou commencement d'août?] — Mme AMAURY : « Monseigneur est toujours à Turin... J'ai vu par hasard *celle* (la lettre) *de Mme Amaury*... faites-lui mes excuses. » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Beaumont, 25 août; *Lettres*, vol. II, p. 47.)		
336	**1930**	2010	Juillet-août — MÈRE DE CHANTAL.		
			Juillet-août — A LA MÊME : « *Je vous ay escrit cy devant* sur le sujet des bienfaitrices... » (Lettre à la même, 30 août, p. 352.)		
337	**1931**	2011	[Juillet-août] — Mgr JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE.		
338	**1932**	2012	8 août — DUCHESSE DE MODÈNE........................	*aut.*	
341	**1933**	2013	17 août — CARDINAL LUDOVISI........................	*aut.*	
342	**1934**	2014	24 août — M. SANGUIN DE ROQUENCOURT............	*aut.*	
			24 août — MÈRE DE BEAUMONT : « ... *J'escritz a la Superieure* delaquelle vous vous plaignies, qu'autant qu'il se pourra bonnement faire selon Dieu, elle contente vostre desir... » (Voir Lettre précédente, p. 343.)		
345	**1935**	2015	24-29 août — MÈRE DE LA MARTINIÈRE................	*aut.*	*inéd.*
347	**1936**	2016	29 août — Mme DE CERISIER.		
			[Fin août] — Mme DE VIGNOD : *Répondant à la Sœur de Vignod* qui l'avait « informé de son arrivée à Rumilly et de ce qu'elle y avoit déjà fait..., M. de Genéve		

(1) Bourgeois de Thonon et fils d'Antoine Mathieu et de Perrine d'Eschallon, Jean-André était en 1632 « docteur es droitz, conseiller de Son Altesse et son advocat fiscal en la province de Chablais; » il avait alors trente-sept ans. (Sa déposition, ad 2um interrog.)

			témoigna... une joie extrême de ce qu'elle étoit enfin au lieu d'où elle lui avoit écrit; et sur la fin il l'encourageoit à la patience et à la confiance en Dieu, et, de plus, il l'assuroit qu'il agiroit vigoureusement pour elle auprés de l'Abé » de Tamié. (Grossi, *Vie de la Mere de Ballon*, liv. II, chap. XXII, p. 227.)		
349	**1937**	2017	30 août — MÈRE DE CHANTAL........................	*orig.*	
356	**1938**	2018	Fin août ou commencement de septembre — COMTESSE DE DALET.		
359	**1939**	2019	[Fin août ou commencement de septembre] — MÈRE DE MONTHOUX.		
360	**1940**	2020	[Commencement de septembre] — MÈRE DE CHANTAL..	*aut.**	
364	**1941**	2021	11 septembre — Mme DE LA FLÉCHÈRE.................	*aut.*	
365	**1942**	2022	8-15 septembre — Mme LOUISE DE BALLON.		
			16-19 septembre — A LA MÊME : « *Le Saint l'assûra par sa réponse*, qu'il n'y auroit point du tout de mal » à user d'adresse pour sortir de l'abbaye de Sainte-Catherine et se rendre à Rumilly; « qu'elle ne s'en fît point un scrupule, que la permission de son Général autoriseroit et justifieroit sa sortie de quelle façon qu'elle arrivât. » (Grossi, ouvrage cité, liv. II, chap. XXV, p. 245.)		
366	**1943**	2023	19 septembre — PÈRE DE GERBAIS DE SONNAZ.........	*aut.*	
			Vers le 21 septembre — Mme LOUISE DE BALLON : « *Le billet* » *de l'Evêque de Genève* apporté à la Sœur de Ballon par M. de Montfalcon, « ne portoit rien autre chose sinon qu'elle partît ce jour-là même, sans y manquer, » avec la Sœur de Rochette. (Grossi, ouvrage cité, liv. II, chap. XXVI, p. 252.)		
368	**1944**	2024	24 septembre — PRINCE DE PIÉMONT.................	*aut.*	
370	**1945**	2025	26 septembre — Mme DE VALENCE....................	*aut.*	*inéd.*
371	**1946**	2026	26 septembre — M. DE MALARMAY DE LAURAY........	*aut.*	*inéd.*
373	**1947**	2027	Vers le 26 septembre — COMTESSE DE ROSSILLON.		
			Vers le 26 septembre — AUX BERNARDINES DE RUMILLY : En leur envoyant une petite boite pour garder le Saint-Sacrement, il « *leur déclara dans sa réponse* qu'elles le pouvoient faire sans scrupule jusqu'à ce que Dieu y eût autrement pourvû. » (Grossi, ouvrage cité, liv. III, chap. I, p. 276.)		
			[Août-octobre?] — PÈRE CHEVALLIER : « *Il m'escrivit une lettre quelques mois avant son trespas,* toutte pleine de paternelle affection, en laquelle il m'estonna sur la fin, me disant : *Recommandes mon esprit a Dieu.* » (*Mémoire* du même *sur les vertus de saint François de Sales,* Archives de la Visitation d'Annecy. Voir tome XI, note (4), p. 344.)		
	2094	2028	[Fin août-octobre] — MÈRE DE CHANTAL (**Tome XXI**, p. 181)..		*inéd.*
375	**1948**	2029	3 octobre — PÈRE DE BÉRULLE.		
			Commencement d'octobre — PÈRE THIERSAULT : «... *je m'addresseray au P. Tiersaut* soudain que la lettre de Son Altesse au P. General m'aura esté rendue... »		

			(Lettre au P. de Gerbais de Sonnaz, 19 septembre, p. 367; cf. la Lettre précédente.)		
378	**1949**	2030	Vers le 7 octobre — PRINCE DE CARIGNAN.............	*aut.*	*inéd.*
			[Avant la mi-octobre ?] — DOM BOUCHERAT : « *J'écrirai à vôtre Général* pour lui faire aprouver vôtre election, » dit le Saint à la Sœur Louise de Ballon, élue Supérieure des Bernardines réformées de Rumilly le 6 octobre 1622. (Grossi, ouvrage cité, liv. III, chap. III, p. 286.)		
			[Vers la mi-octobre ?] — MÈRE DE CHANTAL : « *Monseigneur m'écrivit par M. Michel* (c'est-à-dire par la main de M. Michel Favre) que nous remissions à vous voir lorsque nous irions fonder à Chambéry. » (Lettre de la même à la Mère de Chastel, [10-15 novembre]; *Lettres*, vol. II, p. 73.)		
380	**1950**	2031	14 octobre — MÈRE DE LA ROCHE.		
381	**1951**	2032	15 octobre — MÈRE FAVRE.		
382	**1952**	2033	Vers le 15 octobre — MÈRE LOUISE DE BALLON.		
383	**1953**	2034	17 octobre — PRINCE DE PIÉMONT....................	*aut.*	
			Vers le 20 octobre — M. DE BALLON : Sur la prière de Gasparde de Ballon, le saint Evêque *écrivit à M. de Ballon*, « lui disant entr'autres choses, que s'il savoit le contentement qu'avoient les autres Sœurs qui étoient à Rumilly, il n'empêcheroit pas sa fille d'y aler prendre sa part. » (Grossi, ouvrage cité, liv. III, chap. IV, p. 293.)		
			Vers le 20 octobre — Mme DE VIGNOD : « Pour surcroit de charité, le Saint *écrivit encore à la Sœur de Vignol* de faire avertir la Sœur Gasparde que si M. de Ballon ne lui vouloit pas permétre de partir, elle feroit bien de s'évader comme elle pourroit. » (Ibid.)		
384	**1954**	2035	22 octobre — MÈRE DE CHANTAL.		
			[Octobre-novembre] — BERNARDINES DE RUMILLY : « Plus il aprochoit de son terme, plus sa bienveillance s'augmentoit pour elles, car *il leur écrivoit alors plus souvent que de coutume;* il saluoit *dans ses létres*, avec une cordialité extraordinaire, toutes les Religieuses par leur nom particulier... » (Grossi, ouvrage cité, liv. III, chap. III, p. 289.)		
			Fin octobre ou commencement de novembre — Mme CLAVEL (1) (pour François Favre, valet de chambre du Saint).		
387	**1955**	2036	1er novembre — M. DE CHATILLON.		
388	**1956**	2037	2 novembre — MÈRE DE CHEVRON-VILLETTE.		
389	**1957**	2038	8 novembre — PRÉSIDENT FAVRE.....................	*aut.*	*inéd.*
391	**1958**	2039	10 ou 29, 30 novembre — SŒUR DE BRÉCHARD.		
392	**1959**	2040	11 novembre — M. DE PEYZIEU.......................	*aut.*	*inéd.*
393	**1960**	2041	17 décembre — Mme DE TOULONGEON.		
395	**1961**	2042	19 décembre — UNE DAME.		

(1) Méraude Gard, veuve depuis la mi-octobre 1622, de Jacques Clavel. Au sujet de la minute écrite par le saint Evêque pour son domestique, voir au tome XVI la note (1) de la p. 142.

396	**1962**	2043	19 décembre — Mère de Chastellux.		
397	**1963**	2044	24 décembre — Duc de Bellegarde...............	*aut.*	
398	**1964**	2045	25 décembre — Mère de Monthoux.		
			[Entre le 20 et le 27 décembre?] — Mère de Chastellux : « Je ne pars pas encor de cette ville (de Lyon) et, comme je pense, *j'auray encor la consolation de vous escrire.* » (Lettre à la même, 19 décembre, p. 396.)		
			27 décembre — Mgr d'Estaing : « Il escrivit *deux lettres :* l'une pour les RR. Peres Recollects qui luy demanderent certaines recommandations... » (P. de la Rivière, *Vie,* liv. IV, chap. LV, p. 633; voir aussi Longueterre, Partie X, p. 449. — Le destinataire, « *Mgr l'Evesque de Clermont,* » est désigné par Georges Rolland; voir Lettre suivante.)		
			27 décembre — Mme de Quibly (1) : « ... *l'autre, à Mme l'Abbesse de la Deserte*, de Lyon, qui l'avoit supplié instamment de l'accepter en qualité de sa tres obeyssante fille. » (Ibid.) « Les Peres Recolletz emportarent la leur, et moy je fis tenir l'aultre a ladite Superieure, appres que j'en eus faict une copie, laquelle du despuis je remis a Mgr son frere et successeur. » (Dépos. de Georges Rolland, *Process. Gebenn.* (I), art. 43.)		
			27 décembre — Destinataire inconnu : « *La troisiesme lettre* demeura imparfaite. » (P. de la Rivière, lieu cité.)		

TOME XXI

LETTRES SANS DATE

1	**1965**	2046	31 décembre — Sœur Fichet.		
2	**1966**	2047	Mère de Chantal.		
3	**1967**	2048	Mme de Charmoisy.		
3	**1968**	2049	M. Clériadus de Genève-Lullin.		
4	**1969**	2050	Père de Quoex..............................		*inéd.*
5	**1970**	2051	M. Gros de Saint-Joyre.		
6	**1971**	2052	Un gentilhomme de Dijon.		
9	**1972**	2053	Un ami.		
10	**1973**	2054	Un étudiant.		
11	**1974**	2055	Un gentilhomme.		
14	**1975**	2056	Un inconnu.		
15	**1976**	2057	Une dame.		
16	**1977**	2058	A la même.		
17	**1978**	2059	A la même.		

(1) Marguerite de Quibly, élue abbesse en 1618, à l'âge de vingt-et-un ans, établit, deux années après, la réforme et la clôture dans son Monastère qui avait été fondé en 1304 par Blanche de Châlon, fille de Jean, duc de Bourgogne. Les Religieuses suivirent d'abord la Règle de Sainte-Claire, mitigée, mais vers 1503, elles passèrent à l'Ordre de Saint-Benoît; c'est sous la Règle du grand Patriarche qu'elles furent définitivement placées en 1623, par une Bulle d'Urbain VIII, obtenue par la jeune Abbesse. Pendant cinquante-huit ans, Mme de Quibly gouverna sa Communauté avec une haute sagesse et une ferveur croissante, et mourut plus qu'octogénaire en 1675. Saint François de Sales lui aurait, dit-on, écrit plusieurs lettres avant celle du 27 décembre 1622.

18	**1979**	2060	Une dame (Mme de Peyzieu?).		
19	**1980**	2061	Une dame (Mme Cottin?).		
20	**1981**	2062	Une dame.		
20	**1982**	2063	Une dame.		
21	**1983**	2064	Une dame.		
23	**1984**	2065	Une dame.		
			Une demoiselle : « Je ne suis pas satisfait *de ce que je vous dis l'autre jour, sur vostre premiere lettre,* de ces reparties mondaines et de cette vivacité de cœur qui vous pousse. » (Voir Lettre suivante, p. 24.)		
23	**1985**	2066	A la même.		
25	**1986**	2067	Vers le 8 septembre — Une demoiselle.		
25	**1987**	2068	Une demoiselle.		
26	**1988**	2069	A la même.		
28	**1989**	2070	Une inconnue.		
29	**1990**	2071	Une inconnue.		
30	**1991**	2072	Une dame.		
31	**1992**	2073	Une dame.		
32	**1993**	2074	A la même.		
33	**1994**	2075	Une demoiselle.		
34	**1995**	2076	Une dame.		
36	**1996**	2077	Une dame.		
37	**1997**	2078	Une demoiselle.		
39	**1998**	2079	Une demoiselle.		
40	**1999**	2080	A la même.		
42	**2000**	2081	31 décembre — Une demoiselle.		
43	**2001**	2082	Une inconnue (Marie de Mouxy, dame d'Escrilles?).		
45	**2002**	2083	Une dame.		
47	**2003**	2084	Une cousine (Mme d'Escrilles?).		
48	**2004**	2085	Une Novice de la Visitation.		
49	**2005**	2086	Vers le 25 décembre — Une Religieuse de la Visitation (Sœur de Blonay?).		
52	**2006**	2087	Une Religieuse.		
54	**2007**	2088	Une Religieuse.		
55	**2008**	2089	Une Religieuse.		
56	**2009**	2090	Une Religieuse.		
57	**2010**	2091	3 février — Une Religieuse de l'abbaye de Sainte-Catherine.		
136	**2051**	2092	Une Religieuse de la Visitation.		
137	**2052**	2093	Mère de Chantal....................................	*aut.*	*inéd.*
137	**2053**	2094	A la même..	*aut.*	*inéd.*
137	**2054**	2095	A la même..	*aut.*	*inéd.*
138	**2055**	2096	Une personne inconnue............................	*aut.*	*inéd.*
138	**2056**	2097	Une personne inconnue............................	*aut.*	*inéd.*
182	**2095**	2098	Mme ou Mère de Chantal (5 fragments).		
184	**2096**	2099	A la même (3 fragments).		
185	**2097**	2100	A la même (3 fragments).		
186	**2098**	2101	A la même (2 fragments).		
188	**2099**	2102	A la même..		*inéd.*
189	**2100**	2103	A la même.		
			A la même — « Je me suis ressouvenue que *notre Bienheureux me disait, ou écrivait,* que jamais nos		

actions ne peuvent égaler nos désirs, lesquels se forment dans le seul esprit, mais que l'exécution, qui s'en doit faire avec le corps, n'allait pas si vite. » (Lettre de la même à M. de Sillery, 1637 ; *Lettres*, vol. IV, p. 601.)

Mgr JOST (?) — « Ce Bien-heureux Prelat apaisoit les proces... encores dehors et *par lettres*, ainsy quil a faict pour moy en un different que j'avois avec monsieur l'Abbé de Sainct Mauris en Valley ; car *par le moyen d'une lettre que ledict Bien-heureux escrivit a Mgr l'Evesque de Syon*, sans difficulté j'obtins tout ce qui m'appartenoit. » (Dépos. de Claude Cornut, chanoine de la collégiale de Samoëns, *Process. Gebenn.* (I), art. 37.)

Mlle DE COMPOIS, DAME GREPT (1) — Atteinte d'une maladie mortelle « il y a environ six annees, » c'est-à-dire en 1626, elle demanda qu'on « luy deslivrat *une lettre missive* qu'auparavant *ledict Bienheureux luy avoit escrit*, de consolation apres le trespas de feue sa mere, Dlle Anthoinette Grand... » (Dépos. de Jean-Etienne Grept, *Process. Gebenn.* (I), art. 50.)

GROUPE DE LETTRES
DONT ON PEUT INDIQUER LA DATE APPROXIMATIVEMENT (2)

1595-1621 — DESTINATAIRES DES COURS DE ROME ET DE SAVOIE, ET AUTRES : Parmi « les Mss. non imprimés de saint François de Sales que l'on conservoit, en 1792, dans les Archives de Thorens, » se trouvait un « *Recueil des lettres inédites, écrites dès l'an 1595 jusqu'en 1621,* sur le rétablissement du culte catholique en Chablais et de la discipline ecclésiastique dans le diocèse de Genève, Mss., *4 vol. in-4o.* » (Grillet, *Dictionnaire historique,* etc., 1807, vol. III, p. 318.)

Charles-Auguste, *Histoire,* etc., Preuve 50, mentionne des « *Epistres de François de Sales, en nombre de cent nonante deux*, tant du temps de sa Prevosté que de son Pontificat, soit latines, soit françoises, qui n'ont pas encore esté imprimées (en 1634), *escrites de sa main propre.* »

1598-1622 — M. BOUVERAT : « *Moy ayant de ses lettres en bon nombre,* j'en ay donné a diverses personnes qui m'en ont demandé » pour reliques. (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 53.)

1598-1622 — M. THABUIS (3) : « Il y a environ deux annees que Dlle Marguerite de Bellegarde... me demanda si j'avois quelques relicques du Bienheureux François de Sales. Je ne m'en treuvay d'autres que *quelques lettres missives quil m'avoit escript de sa propre*

(1) La date de la mort d'Antoinette Grand, femme de Philibert de Compois, seigneur de Féternes, nous étant inconnue, il est impossible de dire à quelle époque sa fille Françoise-Clémence reçut de saint François de Sales la lettre indiquée ici, et si elle était déjà mariée avec « noble et spectable Jean-Etienne Grept, » qu'elle épousa avant 1614. Guérie miraculeusement par l'application de l'Autographe du Saint, Mme Grept vécut vingt ans encore et, veuve, fut inhumée à Thonon le 22 mars 1646.

(2) Nous donnons les dates extrêmes entre lesquelles ces Lettres durent être écrites.

(3) Né à La Roche en 1565 d'Aymé Thabuis et de Michière Contat, François fut d'abord curé de Flumet (2 juillet 1594), puis de Saint-Cergues, Boringe et Genevry (25 octobre 1598), et chanoine de la collégiale de La Roche. (Sa déposition, ad 2um interrog., et Rebord, *Dictionnaire du Clergé*, etc., vol. II, p. 737.)

main, desquelles je luy en remis une. » Plusieurs guérisons furent opérées par l'application de cette lettre. (Dépos. du même, ubi supra, art. 53.)

1599-1622 — M. DE MARIGNY : « Son humilité paroissoit encores dans les lettres qu'il escrivoit, non seulement en son stil et façon de traiter, mais aussy en la soubscription, laquelle j'ay tousjours veue, de « Vostre tres humble » *es lettres qu'il m'a faict la faveur de m'escrire,* lesquelles je garde... cherement comme des reliques. » (Dépos. d'Etienne de Marignier ou Marigny, curé de Mieussy, art. 30; voir tome XVII, note (4), p. 50.)

1603-1622 — M. BOUVIER (1) : « *Il m'a escrit des lettres* pour des accomodements. » (Dépos. du même, art. 37.)

1603-1622 — Mme ... ? (née Viollon de Nouvelles) (2) : « Saint François de Sales, qui étoit son confesseur ordinaire, l'emploioit souvent à des œuvres de pieté ou de charité pour le service du prochain, et lorsqu'il étoit absent, *il lui écrivoit plusieurs fois pour sa direction.* » (Biographie de la Sœur Marie-Antoinette de Nouvelles, *Année Sainte des Religieuses de la Visitation*, 1689, p. 76, et tome VII de l'éd. de 1869, p. 345.)

1604-1622, ou 1619-1620 (?) — CHANOINE DE ROSSILLON, SEIGNEUR DU CHATELARD : « Je garde, avec des relicques,... encoures *deux lettres* et son portraict. » (Dépos. de Pierre-François de Rossillon, doyen de Notre-Dame, *Process. Gebenn.* (I), art. ult.; voir tome XVII, note (1), p. 83.)

Novembre 1605-1622 — Mme DE RYE : « *Je vous escriray asses souvent...* pour me ramentevoir en vostre bienveuillance et vous tesmoigner... combien j'en cheris l'honneur. » (Lettre à la même, 10 octobre 1605; tome XIII, p. 111.)

1605-1622 — DOM ASSELINE : «... tant par cette ancienne amitié, » qui datait de 1602, « que par *les nombreuses lettres qu'il m'a écrites*, j'ai pu constater dans cet homme vraiment admirable un assemblage merveilleux de toutes les grâces et vertus qu'on peut désirer dans un évêque. » (Dépos. latine du même, *Process. Parisiensis,* art. 6.)

[Entre 1605 et 1610?] — AU MÊME : « Je me rappelle qu'*il écrivit à un certain Religieux* en cette manière : *Efforçons-nous de nous unir et joindre ensemble en Jésus-Christ : vous, mon Père, en descendant à moi, et moi, montant et m'élevant à vous.* » (Ibid., et *Vie du P. Asseline,* p. 345. — Le destinataire de ces lignes n'est autre que le déposant.)

1609-1622 — PÈRE DE QUOEX : « *Les lettres qu'il daignait souvent m'écrire* se terminaient ainsi : *Qu'elle vive, très cher Frère, notre âme, mais qu'elle vive uniquement en Dieu, qu'elle vive pour Dieu, avec Dieu et uniquement à cause de Dieu.* » (Dépos. latine du même, *Process. Gebenn.* (II), tome III, p. 253.)

[1610-1618] — MÈRE DE CHANTAL : « *Souvent il m'a écrit* que, quand je le verrais, je le fisse ressouvenir de ce que Dieu lui avait donné en la sainte oraison... » (Lettre de la même à D. Jean de Saint-François; *Vie et Œuvres*, tome III, p. 249.)

[1614-1618] — DUC DE NEMOURS : A propos des oppositions faites à la Visitation par certains officiers du prince, Michel Bouvard ajoute : « Mais le Serviteur de Dieu, inébranlable, *écrivit des lettres sévères au prince,* et la justice protégeant l'Eglise, il dissipa les oppositions, tout en s'acquérant la bienveillance du duc. » (Dépos. latine, *Process. Gebenn.* (II), art. 31.)

(1) François Bouvier (1558-1639), successivement curé de Veigy, Saint-Romain, Nangy et Lucinge, desservit cette dernière paroisse depuis le 18 juin 1613 jusqu'à sa mort. Il était fils de Mre Jean Bouvier et de Pernette Roux, et fréquenta surtout le Saint au cours des vingt années de son épiscopat. (Sa déposition, ad 2um interrog. et ad art. 28; Rebord, ouvrage cité, vol. I, p. 110.)

(2) Mariée à treize ans par son père, malgré ses aspirations vers la vie religieuse, veuve à vingt-six et chargée de six enfants, cette pieuse annécienne dont nous n'avons pu découvrir l'alliance, se mit sous la direction du saint Evêque aussitôt après son sacre. « Elle demeura dans le siécle jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans passés; mais croiant qu'elle seroit plus agreable à Dieu dans la Religion et qu'elle pourroit mieux s'y disposer à la mort, » elle demanda son admission à la Visitation de Rumilly, faveur qui lui fut accordée. Sœur Marie-Antoinette y prit l'habit, fit profession et, pendant plus de dix ans, embauma la Communauté du parfum de son humilité profonde et de ses religieuses vertus. Elle mourut plus que centenaire, en 1638. (D'après sa biographie citée ci-dessus.)

1610-1622 — MÈRE FAVRE : « J'ay eü l'honneur de recevoir *grand nombre de ses lettres*... Il n'oublioit jamais de saluer une de nos Seurs, laquelle il cognoissoit et estoit de basse condition..., avec des termes si tendres et pleins de dilection... » (Dépos. de la même, *Process. Parisiensis*, art. 30.)

[1611-1620] — Mme DE SAINT-CERGUES : « J'ay veu *plusieurs belles lettres escrites a la dame de Cartal*,... toutes remplies de tres bons et tres utiles enseignemens, pour la maintenir en la foy et religion catholique a laquelle il l'avoit convertie. » (Dépos. de François Bouvier, curé de Lucinge, *Process. Gebenn.* (I), art. 44.)

1611-1622 — SŒUR FICHET : «... il la confessoit souvent, et lors qu'il étoit absent, *il lui écrivoit des lettres* pleines de tendresse et d'instruction pour son avancement. » (Sa biographie, dans l'*Année Sainte de la Visitation*, 1689, p. 5.)

[1612-1622] — DOM PIERRE DE SAINT-BERNARD DE FLOTTES : « Le *Père Prieur des Feuillants a des lettres* assurément (1)... » (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Blonay, 9 novembre 1633 ; *Lettres*, vol. IV, p. 269.)

Novembre 1612-1622 — Mme DE GRANDMAISON : «... et ne me reste... aucun autre moyen » que « *le commerce des lettres que je vous envoyeray souvent*... » (Lettre à la même, 25 octobre 1612 ; tome XV, p. 284.)

1614-1622 — M. DE FORAS : « Il discouroit fort affectueusement et utilement de ce saint amour en ses lettres, comme je l'ay remarqué en *celles qu'il m'escrivit, et a ma femme*... » (Dépos. du même, *Process. Parisiensis*, art. 26.)

1619-1622 — Mme DE FORAS (veuve de Vaulgrenant). Ibid.

1614-1622 — M. ET Mme ROUSSELET : « Je sçay *par les lettres* que ledict Bien-heureux Prelat *m'a faict l'honneur de m'escrire et a ma femme, et mesme a sa fille de chambre*, quil appelloit ses filles, combien il desiroit que nous fissions progrez... en la perfection chrestienne, le souhaitant et nous le recommandant tous-jours *par toutes lesdictes lettres*. » (Dépos. de Guillaume Rousselet, *Process. Parisiensis*, art. 28.)

[1620-1622 ?] — Mlle FLORENCE... ? (domestique de Mme Rousselet). Ibid., et cf. tome XIX, p. 249.)

[1616 ou avant ?-1620 ?] — DESTINATAIRES DES COURS DE ROME ET DE SAVOIE : Dans un entretien avec les cinq Cisterciennes de l'abbaye de Sainte-Catherine, futures Bernardines de Rumilly (2), le Saint leur dit « qu'il avoit écrit déjà *plus de cent Létres, tant en Cour de Rome qu'en celle de Savoïe*, pour faire exécuter l'ordonnance du Concile de Trente touchant les Monastéres de Religieuses situez à la campagne. » (Grossi, *Vie de la Vble Mere de Ballon*, liv. II, chap. VI, p. 136.)

[1616-1622 ?] — MÈRES FAVRE, DE BRÉCHARD, DE CHASTEL : « J'ai trouvé *divers billets de notre Bienheureux Père* qui qualifient ses grandes premières filles de ce nom » de *Mère*. (Lettre de la Mère de Chantal à la Sœur de Sautereau, 1630 ; *Lettres*, vol. III, p. 487.)

[1616-1622 ?] — MÈRE DE CHANTAL, OU UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION : «... car, *écrivait une fois le Bienheureux*, c'est une chose bien dure de se sentir détruire et mortifier en toute rencontre ; néanmoins, l'adresse d'une suave et charitable Mère fait avaler les pilules amères avec le lait d'une sainte amitié. » (Conseils de la Mère de Chantal à une Supérieure ; *Vie et Œuvres*, tome III, p. 330.)

Août 1616-1622 — M. FEYDEAU : « Vraiment non,... je ne trouverai nullement bon de faire imprimer *les lettres de ce bon M. Feydeau*, » c'est-à-dire adressées à lui. (Lettre de la Mère de Chantal à la Mère de Blonay, 7 juin 1625 ; *Lettres*, vol. II, p. 446.)

[1616-1622] — M. GROS DE SAINT-JOYRE : « Quel besoin d'ajouter un écrit de ma main aux *nombreuses lettres* par lesquelles... François de Sales... vous a complimenté et s'est

(1) Deux seules lettres à ce Religieux figurent dans notre Edition, et le ton de celle du 10 juin 1612 (tome XV, p. 227) montre bien qu'elle n'était pas la première que l'Evêque de Genève lui adressait.

(2) Cet entretien eut lieu certainement après 1617 ; peut-être en 1620, alors que les projets des ferventes Cisterciennes semblaient encore bien loin de leur réalisation.

félicité à son tour des suffrages que vous avez donnés à ses œuvres? » (P. Clément, S. J.; voir tome XVII, note (1), p. 314.)

[1616?-1622] — M. FRANÇOIS DE LONGECOMBE DE PEYZIEU : « Ce Bienheureux Prelat nous a charitablement consolé, ma femme et moy, non seullement en ce subject (de leur mariage), mais encour en tout le reste de noz affaires temporelles et spirituelles ou nous avons requis son assistance; comme nous pourrions faire voir par *plus de trente lettres* que nous avons receu de ce Bienheureux Prelat et que nous conservons comme sainctes reliques, *estant toutes escriptes de sa main* (1). » (Dépos. du même, *Process. Gebenn.* (I), art. 27.)

[1616?-1622] — Mlle DE BEAUFORT (dame DE LONGECOMBE DE PEYZIEU). Ibid.

Décembre 1618-1622 — M. DERONIS (2) : « J'ay encores *des lettres que m'escrivoit ledict Bienheureux* des que je suis curé de Sainct Joyre, mais avec une cordialité si humble que des autres de sa qualité se desdaigneroient d'en faire beaucoup moins. » (Dépos. du même, ibid., art. 30.)

[1618-1622?] — MÈRE DE CHANTAL : « Vous savez comme notre Bienheureux Père n'agréait nullement que l'on lui voulût empêcher de disposer de ses Filles. Je sais qu'*il m'en a écrit quelquefois.* » (Lettre de la même à la Mère Favre, 14 mai 1624; *Lettres,* vol. II, p. 317.)

[1620?-1622] — ABBÉ HUMBERT DE MOUXY : « *Il m'escrivit diverses lettres* pour m'induire a cooperer a ladicte reforme... » (Sa déposition, *Process. Gebenn.* (I), art. 43.)

GROUPES DE LETTRES
AUXQUELLES ON NE PEUT ASSIGNER AUCUNE DATE

A SA FAMILLE — « D'après des correspondances de la marquise de Cavour, qui était une demoiselle de Sales, je vois qu'il existait avant la Révolution *plus de cent Lettres du Saint à sa famille;* on les tenait dans une tour. Les vandales de l'époque ont démoli la tour, et tous les papiers qu'ils ont trouvé ont servi à un feu de joie dans la cour du château!... » (Lettre du Cte Eugène de Roussy de Sales, 6 juillet 1888.)

PÈRE ANSELME, CAPUCIN — « ... parmy les PP. Capucins... *un Pere Anselme luy escripvoit pour avoir des lettres responsives*, lesquelles il gardoit... pliees en du taffetas en une boyte, comme reliques (3). » (Dépos. de Georges Rolland, *Process. Gebenn.* (I), art. 51.)

UN DIACRE — « ... ayant receu le diaconat, il quitta la robe et prit les armes... le Bienheureux *luy escrivit une lettre* par laquelle il le menaçoit de chastiment, mais il n'en tint conte. » Il « *luy en escrivit une autre*, le prenant par la douceur, en laquelle, entre autres choses, il luy dit : « *Monsieur, ayes pitié de vostre ame et de la mienne;* » tout soudain il posa les habitz mondains. » (Dépos. de François Langin, ibid., art. 27.)

UN INCONNU — « *On luy escrivit* un jour qu'un certain gentilhomme parloit fort indignement de luy en plusieurs compagnies; *il respondit* : « *J'en suis marry parce que le prochain s'en offence; mais moy, que pourrois-je faire, sinon prier Dieu pour luy ?* » (Dépos. de la Mère de Chantal, ibid., art. 34; *Vie et Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 177.)

(1) Evidemment, la plupart de ces lettres avaient été adressées à M. de Peyzieu et à Mlle Jeanne-Aimée de Beaufort avant leur mariage, béni par le Saint lui-même le 5 novembre 1622. La seconde est mentionnée pour la première fois dans la correspondance de l'Evêque de Genève le 14 août 1616 (voir tome XVII, p. 268); serait-ce vers cette époque qu'il aurait commencé à échanger des lettres avec elle ?

(2) François Deronis, curé de Saint-Jeoire depuis le 25 novembre 1618, était né à Fleyrier, de Pierre Deronis et de Jacquemine Vuy. Il fit ses études à Louvain, où il reçut en novembre 1608 des dimissoires pour tous les Ordres; devint ensuite titulaire d'une cure du diocèse de Chartres, qu'il échangea contre celle de Saint-Jeoire et la qualité d'archiprêtre, et mourut le 4 mai 1638. (Sa déposition, ad 2um interrog., et Rebord, *Dictionnaire du Clergé,* vol. I, p. 253.)

(3) M. Michel Favre, dans sa déposition, dit la même chose d'un « Pere Capucin de Rome »; c'est probablement le même Religieux.

AUX MEMBRES D'UN CORPS DE JUSTICE ET AU SECRÉTAIRE D'UN PRINCE — «... lesquelz luy ayant escript, n'ayant usé des termes dheubz a sa qualité et dignité episcopale, *leur respondit par lettres* avec ressentiment, courtoisement neantmoins, leur faisant entendre que pour sa dignité il debvoit estre plus respectueusement traicté. Et cecy je le sçay... *pour avoir veu les lettres et ses responces.* » (Dépos. de Georges Rolland, ubi supra, art. 28; cf. D. Jean de Saint-François, *Vie,* liv. V, pp. 400, 401.)

AU SECRÉTAIRE D'UN PRINCE — « Un grand Prince luy aiant escrit de sa main, mais le Secretaire qui ferma la lettre ne l'ayant pas traicté en l'intitulation selon sa qualité, *il luy en fit la correction par l'une des siennes,* comme je l'ay appris du Secretaire dudict Prince. » (Dépos. de François de Longecombe de Peyzieu, *Process. Gebenn.* (II), art. 14; voir aussi D. Jean de Saint-François, *Vie,* liv. V, p. 400, d'après lequel ce Secrétaire serait le même qui est mentionné ci-dessus par Rolland.)

AU SECRÉTAIRE D'UN PRINCE (Berthelot, secrétaire de Henri de Savoie, duc de Nemours?) — « Le Secretaire d'un Prince luy ayant escrit fort indiscrettement et sans la reverence convenable a sa qualité, *il luy respondit d'un stile remply de courtoisie et d'humilité...* Quelques-uns de ses plus intimes le sollicitant de ne point tant deferer a ce mal appris, il repartit... : « C'est un gentil esprit, il luy faut apprendre a mieux escrire desormais (1). » (P. de la Rivière, *Vie,* liv. IV, chap. XIV, p. 417.)

CHANOINES DE LA COLLÉGIALE DE... (?) — « Voulant unir une chapelle a l'eglise paroissiale ou ladite chapelle estoit fondee, apres avoir parlé a quelques uns des membres d'un Chappitre du diocese » qui en avait « la collation, *il leur escripvit a tous ensemble,* les priant de consentir a ceste union; ce que n'ayant voleu en aucune façon faire, luy firent une responce... qui portoyt le refus. » (Dépos. de D. Michel Rambert, *Process. Gebenn.* (I), art. 32.)

A UN BARNABITE (?) — « Un leur serviteur (des Barnabites) en une Maison d'Italie, estant tombé de dessus un toict fort hault, estant tout esvanoüy et brassé, fut soudain remis par l'application *d'une missive de mondict Seigneur.* » (Dépos. d'André Mathieu, ibid., art. 52.)

ECCLÉSIASTIQUES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES — « *Il en escripvoit plusieurs aux sieurs Curés, Chanoynes et aultres ecclesiastiques de son diocese*, les advertissant de leur debvoir, et *aux Religieux et Religieuses de tous les Ordres*, qui recouroyent a luy. » (Dépos. de Michel Favre, ibid., art. 46.)

MAGISTRATS ET OFFICIERS DE LA JUSTICE — « Ce Bienheureux *faisoit aultre grande quantité de lettres a des Juges seculiers,* pour recommander le droict du prochain et deffendre son innocence, mesme aupres des Princes... » (Dépos. de Georges Rolland, ibid., art. 27.)

A UNE RELIGIEUSE BERNARDINE DE RUMILLY — « L'an 1623, une fille de Mme de Bellerme... qui demeuroit au Monastere..., ayant avallé une espingle,... une des Religieuses conseilla de *brusler une des lettres de nostre Bienheureux Prelat* et de faire boire les cendres a ceste fille...; aussitost elle fut entierement guarie. » (P. Philibert de la Bonneville, *Vie* du Saint, chap. XLIX, p. 509.)

« Un matin, comme j'étais allé le trouver pour prendre congé de lui et recevoir sa bénédiction, je le trouvai occupé à écrire des lettres... et ce matin-là, *il en avait déjà écrit environ quarante.* » (Dépos. lat. du chanoine Questan, *Process. Gebenn.* (I), art. 51 ; voir l'Etude placée en tête de ce volume, p. v.)

« L'on luy escripvoit... de toutes parts pour des choses de conscience, et *ne se passoit guieres de jours quil ne feist vingt ou vingt cinq lettres responsives* a toutes sortes de personnes en France et en Savoye. Et cecy je le sçay parce que c'estoit moy qui fermois

(1) Ces traits conviennent assez bien à Berthelot; s'il était le destinataire de cette lettre, il faudrait la placer entre 1610 et 1615. (Voir tome XV, note (3), p. 327.)

toutes ses lettres et faisois ses pacquets. » (Dépos. de François Favre, valet de chambre du Saint, ubi supra, art. 51.)

« J'ay veu telle mattinee, que lhors que j'entray en sa chambre je treuvay *une cinquantaine de lettres touttes fraischement escriptes de sa main,* estendues dessus sa table. » (Dépos. de Louis de Genève, curé de Viuz en Faucigny, ibid., art. 27 ; voir ci-dessus, p. v.)

« *Il escripvoit quantité de lettres de recommandation pour tous ceux qui le prioient, soit au Pape, Cardinaulx et aultres personnes constituees en dignités spirituelles ou temporelles ;* mais principallement *il en escripvoit quantité a diverses personnes qui luy demandoient des advis spirituels,* ausquels tous il respondoit,... n'espargnant aulcunement sa peyne ny son labeur pour satisfaire a chescun, travaillant le jour et la nuict, laquelle bien souvent il passoit les deux tiers en cette sorte d'occupation, faisant touttes ses despesches de sa main... » (Dépos. de Michel Favre, ibid., art. 46.)

GLOSSAIRE

DES LOCUTIONS ET DES MOTS SURANNÉS

OU PRIS DANS UNE ACCEPTION INUSITÉE

AUJOURD'HUI (1)

(L'astérisque désigne les mots qui ont paru dans les Glossaires des tomes précédents.)

*A — pour *à l'égard de, envers* (p. 19, lig. 20), *dans* (pp. 31, lig. 20; 48, lig. 13; 162, lig. 28, etc.), *de* (pp. 30, lig. 21; 94, lig. 9), *devant* (p. 29, lig. 10), *en* (pp. 21, lig. 13; 23, lig. 4; 84, lig. 1, etc.), *par* (pp. 30, lig. 20; 188, lig. 7), *pour* (pp. 7, lig. 37; 103, lig. 1; 127, lig. 18, etc.), *vers* (pp. 33, lig. 9; 158, lig. 26).

*ACCOUSTUMÉ (avoir) — *avoir coutume* (pp. 6, 27, 35, 173).

*ACCOYSER (s') — *s'apaiser, se tranquilliser* (pp. 171, 175).

*ACTION — pour *acte* (pp. 56, 95, 156).

ACTIVEMENT — pour *avec empressement* (p. 169).

*ADDRESSER — pour *diriger* (p. 40).

*ADVANTAGE (a l') — *à l'avance, d'avance* (p. 31).

*AFFECTION — pour *désir* (pp. 17, 183), *disposition de l'âme, sentiment* (p. 56), *ferveur* (p. 153).

*AFFECTIONNÉ — pour *affectueux, dévoué* (pp. 54, 143).

*AFFECTIONNEMENT — *affectueusement* (pp. 61, 123), *de bon cœur* (p. 32).

*AFFECTIONNER (s') — pour *prendre à cœur* (p. 155).

*AGGREEMENT — pour *bon plaisir, contentement* (p. 15).

*AIGRE — pour *cruel* (p. 18).

*AINS — *au contraire, et même, mais, mais plutôt, même.*

*AINSY QUE — pour *pendant que* (p. 23).

*ALIENÉ — du lat. ALIENUS, *éloigné, détaché* (p. 91).

*ALLENTIR — *modérer* (p. 165).

*AMIABLE — *aimable* (pp. 57, 116).

*AMIABLEMENT — *aimablement, doucement* (pp. 29, 56).

*AMUSER A (s') — pour *perdre le temps à* (pp. 95, 164), *s'occuper de* (pp. 24, 179), *se plaire à* (p. 143).

(1) Nous n'avons pas songé à dresser ici, pour ce volume, en toute rigueur scientifique, le Lexique de saint François de Sales. Un tel travail, à peine est-il besoin de le dire, ne pourra être établi qu'après l'achèvement de cette publication. Notre but a été surtout de rendre provisoirement service aux lecteurs français ou étrangers qui seraient peu familiarisés avec les particularités du vieux langage. On voudra bien, en se servant de ce recueil, se souvenir de la pensée d'ordre tout pratique qui l'a inspiré.

*A PEU QUE — *peu s'en faut que* (p. 125).

ARDÉ — *regardez, voyez* (p. 90).

*ARRESTER — pour *demeurer, rester* (p. 112).

ASPRETÉ — pour *austérité, vie austère* (p. 7).

*ASSEURANCE (d') — pour *d'une manière certaine* (p. 150).

*ASSEURÉ — pour *sûr* (pp. 39, 112, 160).

*ASSEURER (s') — pour *être sûr* (pp. 10, 112, 183).

*AU — pour *dans le* (pp. 13, lig. 29; 17, lig. 19; 37, lig. 3; 162, lig. 13, etc.), *du* (p. 44, lig. 9), *en, pendant le* (p. 90, lig. 12), *le* (p. 165, lig. 23), *par le* (p. 104, lig. 6), *pour le*, *sur le* (p. 57, lig. 2), *selon le* (p. 130, lig. 5), *vers le* (pp. 16, lig. 7; 39, lig. 18).

*AUCUNEMENT — pour *quelque peu* (p. 49).

*AUQUEL — pour *dans lequel* (p. 27), *en qui* (p. 52), *où* (pp. 30, 42, 112, 159), *pendant lequel* (p. 80).

AUTANT PLUS, AUTANT PLUS QUE (d') — pour *plus* (p. 151).

*AUX — pour *dans les* (pp. 148, lig. 27; 153, lig. 28; 155, lig. 11, etc.), *pour les* (p. 12, lig. 3), *sur les* (p. 33, lig. 7).

*AVANT QUE — pour *avant de* (pp. 35, 156).

AVOIR — pour *tirer* (p. 27).

AVOIR FOURVOYÉ — pour *s'être fourvoyé* (p. 56).

BASSEMENT — pour *à voix basse* (p. 169).

BATTUE (monnaie) — pour *frappée* (p. 16).

*BENEFICE — du lat. BENEFICIUM, *bienfait* (p. 114).

*BENITE — pour *bénie* (p. 55).

*BIEN — pour *bonheur, plaisir* (pp. 77, 125).

BON DU CŒUR (du) — *du meilleur de son cœur, tout de bon* (p. 175).

*BONNEMENT — pour *facilement*, (p. 105), *seulement* (p. 112).

*BRAVE — pour *belle* (p. 177).

*CAREMPRENANT — *les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres* (p. 103).

*CARESSER — pour *apprécier, estimer* (p. 41).

*CE PENDANT — pour *en attendant* (pp. 45, 106, 184).

C'EST — pour *on en est* (p. 12, lig. 35).

CHAGRINER — pour *se chagriner* (p. 187).

*CHALOIR — *importer* (pp. 55, 152, 160).

*CHAMS (aux) — pour *à la campagne* (pp. 104, 111).

CHANGE — pour *changement* (p. 38).

CHERISSANT — pour *affectueux, aimant* (p. 112).

*COLLOQUER — du lat. COLLOCARE, *mettre, placer* (pp. 32, 155, 162).

COMMANDER (se) — *exercer un empire sur soi-même, se dominer* (p. 19).

*COMME — pour *comment* (pp. 27, 54, 91, etc.), *que* (p. 17).

*COMMODITÉ — pour *facilité* (pp. 61, 62), *occasion* (pp. 39, 42, 84, etc.)

*CONDOLEANCE — pour *compassion* (p. 21).

CONFORT — *consolation* (p. 31), *réconfort* (p. 53). Cf. l'ital. CONFORTO.

*CONJOINT — *uni* (p. 91).

*CONNOISTRE — pour *reconnaître* (p. 155).

*CONSIDERABLE — pour *digne de considération* (pp. 29, 40).

CONSOMMER — pour *consumer* (p. 45).

*CONTE, CONTER — pour *compte, compter*.

*CONTEMNEMENT — *mépris* (p. 151). Du lat. CONTEMNERE.

*CONTEMPLATION (en) — pour *en considération* (p. 82).

CONTRASTE — de l'ital. CONTRASTO, *lutte, combat* (p. 172).

*CONTREROLLEUR — *contrôleur* (p. 62).

*CONTRESCHANGER — *compenser* (p. 40).

*CONTRIBUER — pour *apporter* (p. 183).

*CONTRIBUTION — pour *devoir de contribuer* (p. 53).
*CONVERSATION — pour *commerce, société* (p. 40).
*CONVERTIR — pour *tourner* (p. 165).
CONVICE — du lat. CONVICIUM, *insulte, outrage* (p. 128).
*CORDIAL — pour *du cœur* (p. 152).
CORPOREL — pour *matériel* (p. 46).
*COURAGE — pour *cœur* (p. 184).

*DANS — pour *à* (p. 63).
*DE — pour *à* (pp. 125, lig. 13; 185, lig. 23), *au sujet de* (pp. 7, lig. 35; 111, lig. 27; 142, lig. 11), *par* (pp. 45, lig. 20; 114, lig. 3; 186, lig. 12), *sur* (p. 148, lig. 8).
*DEÇA (de) — *en ce pays, ici* (pp. 90, 103), *d'ici* (p. 124).
*DEDANS — pour *dans* (pp. 25, 134, 159), *en* (p. 50).
DEFERER A RESPECT — *donner comme marque de respect, de déférence* (p. 136).
*DELA (de) — *là-bas* (pp. 92, 124).
*DEMEURE — pour *immobilité* (p. 96).
DEPERITION — *dépérissement* (p. 7).
DE PLUS — pour *plus* (p. 51).
*DES — pour *aux* (p. 152, ll. 22, 23), *depuis* (pp. 77, 90).
DESFIANCE DE — pour *doute au sujet de* (p. 27).
*DESPLAYSIR — pour *douleur* (p. 9).
*DESSUS SA GARDE — *en garde* (p. 95).
*DEVANT — pour *avant* (p. 6).
*DEVERS — *vers* (p. 48).
*DEXTRE — *droite* (p. 48).
DILATEMENS — *mouvements intérieurs, élans qui portent le cœur à se dilater*, par opposé au recueillement de l'oraison de simplicité (p. 55).
*DILATER — pour *répandre, divulguer* (p. 27).
*DISCOURS — pour *raison* (p. 96), *raisonnement, réflexion* (p. 169).
*DISJOINT — du lat. DISJUNCTUS, *séparé* (p. 91).
*DIVERTIR — pour *faire diversion, se détourner, se distraire* (pp. 141, 169, 170, 176). Du lat. DIVERTERE.
*DOINT — ancienne forme de la 3e personne du subjonctif présent du verbe *donner* (p. 63).
*DONT — pour *ce dont* (p. 128).
*DORMANTE — pour *endormie* (p. 97).
*DOUTER — pour *craindre* (p. 98).
*DOUTER (se) — pour *craindre* (p. 12).
*DRESSER — pour *diriger vers* (p. 157).
DURETÉ — *ce qui est à la fois sec et dur, comme la terre*, par opposé à la mobilité et à la fluidité de l'eau (p. 53).
*DU TOUT — pour *absolument, tout à fait* (p. 165), *entièrement* (p. 152).

*EMMI — *dans* (p. 57), *entre* (p. 45), *pendant* (pp. 7, 115).
EMMI LES — *au milieu des, dans les* (pp. 17, 24, 150).
*EMPIREMENT — *le fait d'empirer et son résultat* (p. 187).
*EN — pour *à* (pp. 29, lig. 1; 119, lig. 3), *dans* (p. 96, ll. 16, 33), *de* (pp. 35, lig. 3; 40, lig. 20; 80, lig. 3), *sur* (pp. 22, lig. 3; 30, lig. 23; 115, lig. 17, etc.), *sur la* (pp. 46, lig. 22; 51, lig. 21; 166, lig. 4).
*ENCOMMENCÉ — *commencé* (p. 29).
ENFERRÉ (pour estre) — *pour s'être introduit dans le fer* (p. 52).
*EN LIEU — pour *au lieu* (pp. 26, 27, 128).
*ENSEMBLEMENT — *ensemble* (p. 115).
*ENTANT QUE — pour *autant que* (p. 145).
*ENTRE — pour *au milieu de* (pp. 41, 44).
*ENTRELAISSER — *cesser par intervalles* (p. 96).
*ENTRETENIR (s') — pour *se tenir mutuellement* (p. 44).
*ENVERS — pour *avec* (pp. 56, 176), *vers* (p. 103).
ESGAL (a l') — pour *également, en comparaison* (p. 153).

*ESLANCEMENT — pour *élan* (pp. 44, 95, 142).
*ESLANCER — pour *jeter, lancer* (p. 7).
*ESLECTION — pour *libre choix* (pp. 42, 186). Du lat. ELECTIO.
*ESTABLIR — du lat. STABILIRE, *rendre stable, affermir* (p. 106).
*ESTONNÉ — pour *impressionné, saisi* (p. 32).
ESTRE (en son) — pour *en son état* (p. 187).
ET — pour *même* (p. 36, lig. 18).
*ET SI — pour *aussi bien* (p. 53), *cependant, toutefois* (p. 45).

FACENT NOSTRE CHEMIN — pour *composent le chemin, soient le chemin par lequel* (p. 156).
*FAILLY — pour *qui a manqué, qui a fait défaut* (p. 42). Du lat. populaire FALLIRE.
*FAIRE — pour *constituer, former* (p. 115), *passer* (p. 52), *rendre* (p. 33), *s'exercer à* (p. 7).
FAIRE DES INDISCRETTES EXCUSES — pour *disculper sans discernement* (p. 168).
FAIRE LA PRATTIQUE — pour *pratiquer* (p. 158).
FAIRE POINT DE FAUTE — pour *ne faire point faute* (p. 7).
FAIT — pour *fait pour* (p. 32).
*FEINTISE — *feinte, dissimulation* (p. 91).
*FICHÉ — *fixé* (p. 144).
FIN BAS — *plus bas* (p. 155).
FINIR (se) — pour *finir, se terminer* (p. 54).
FLESTRIR — pour *se flétrir* (p. 166).
*FLOUËT — *fluet, sans consistance* (p. 18).
FONDRE SUR... EN SUAVITÉ — pour *se hâter, se précipiter... suavement, avec toute suavité* (p. 180).
*FORCER (se) — pour *s'efforcer* (p. 179).
*FORT (de plus) — plus *fortement* (p. 88).

*GARDER — pour *empêcher* (p. 87).
*GRAND CAS (c'est) — *c'est étonnant, c'est une chose surprenante* (p. 149).
GRAVIR SUR — *monter sur* (p. 153).

*HUMEURS — pour *goûts, tendances* (p. 114).

*ICY — pour *ci* (p. 6).
*IL — pour *qu'il* (pp. 41, lig. 21; 85, lig. 13).
*IMBECILLE — du lat. IMBECILLIS, *faible* (p. 18).
*IMPETRER — *attirer* (p. 22), *obtenir* (pp. 7, 8). Du lat. IMPETRARE.
*IMPROVEU (a l') — *à l'improviste* (p. 94).
*INCOMMODÉ — pour *gêné, dans la gêne* (p. 177).
*INDISPOSITION — pour *disposition contraire, peu favorable* (p. 152).
*INSCRIPTION — pour *suscription,* (p. 102).
INSIPIENCE — du lat. INSIPIENTIA, *folie, sottise* (p. 151).
*INTEREST — pour *dommage* (p. 27).

*JOLIVETÉ — *gentillesse* (p. 24).

LAMENTÉ — pour *plaint, pleuré* (p. 112).
*LE — pour *de* (p. 179, lig. 26).
*LOYER — pour *récompense* (p. 134).
LOYSIR (a) — *lentement, en se donnant le temps de réfléchir* (p. 173).

*MADAMOYSELLE — appellation usitée jadis à l'égard de toute femme mariée qui n'était pas noble, ou qui, étant noble, n'était pas titrée (pp. 15, 16).
MAINTENIR INNOCENT — pour *conserver à quelqu'un sa réputation d'innocence* (p. 108).
MANIERE — pour *disposition intérieure* (p. 167).
*MANQUEMENT — pour *défaut* (pp. 12, 40), *manque* (p. 165).
MANQUEMENT DE PROMESSE — *le fait de manquer à une promesse* (p. 27).

*MARRI, MARRY — *fâché, peiné* (pp. 25, 105, 187).
*MESHUY — *désormais* (pp. 54, 183).
*MESMEMENT — *même* (p. 97).
*METTRE — pour *déposer* (p. 116).
MIGNARD — pour *agréable* (p. 150).
MIRE — pour *point de mire* (p. 189).
*MOINS — pour *le moins* (p. 8).
MOLLET — pour *mou* (p. 7).
MORTALITÉ — pour *condition mortelle présente* (p. 21).
MOSSU — *mousseux* (p. 145).
*MOUVANT — pour *agissant* (p. 17).
*MOUVOIR — pour *se mouvoir* (p. 29).

*NE — pour *ni* (p. 19, lig. 31).
NEGLIGEMMENT — pour *sans souci* (p. 169).
NE... PAS — pour *ne* (p. 22, lig. 11).
*NOURRI — pour *élevé* (pp. 33, 77).
*NUDITÉ — pour *dépouillement* (pp. 57, 173).

*OBEDIENCE — du lat. OBEDIENTIA, *obéissance* (p. 58).
*ORATEUR — titre que prenaient autrefois les gens d'Eglise écrivant à des souverains (p. 129).
*OR SUS — *or donc, hé bien;* parole d'encouragement. Cf. l'ital. ORSÙ.
*OUBLIER (s') — pour *oublier* (p. 174).
*OYT (il) — *il entend* (p. 148).

*PAR APRES — *plus tard, ensuite* (pp. 39, 48, 115).
*PAR DEÇA — *ici, de ce côté-ci* (p. 59).
*PAR DELA — *là où vous êtes, de votre côté* (pp. 27, 59).
*PARMI — pour *avec* (pp. 46, 47), *dans* (pp. 158, 171), *pendant* (pp. 11, 158).
*PART (la) — pour *du côté, à l'endroit* (pp. 58, 181).
*PASSER — pour *se passer* (p. 27).
PASTORAT — *charge pastorale* (p. 132).
PERIODE — pour *point extrême* (p. 48).
*PETIT (un) — pour *un peu* (p. 164).
*PORTION — pour *partie* (pp. 11, 150).
*POUR — pour *à* (p. 143).
POUR MOURIR — pour *fallût-il mourir* (p. 142).
*POUR UN PEU — *un peu* (p. 174).
*PREFIGER — du lat. PRÆFIGERE, *fixer d'avance* (p. 172).
PRENDRE DE PLAYSIR — *prendre plaisir* (p. 129).
*PRESAGER — pour *annoncer, faire pressentir* (p. 91).
*PRESSÉ — pour *serré par la douleur* (p. 12).
*PROPOS — pour *projet, résolution* (p. 23).
*PROU — *bien, beaucoup* (pp. 91, 147).
*PROUVOIR — du lat. PROVIDERE, *pourvoir* (p. 145).
*PROVIDENCE — pour *soin* (p. 129).

*QUANT ET QUANT — *en même temps* (pp. 21, 128, 151).
*QUARTIER — pour *pays, voisinage* (p. 5).
*QUE — pour *ce que* (pp. 121, lig. 3; 153, lig. 27; 182, lig. 4).
QUE DE — pour *de* (p. 31).
*QUE L'ORDINAIRE — pour *qu'à l'ordinaire* (pp. 40, 91).
*QUI — pour *ce qui* (p. 89, lig. 6).
QUITTE (se faire) — *se débarrasser* (p. 180).

*REALEMENT — pour *franchement, ingénuement* (p. 59).
*RECOMPENSE — pour *compensation, dédommagement* (p. 78).
*REFORMATION — du lat. REFORMATIO, *réforme* (pp. 71, 93).
*REGARD (pour ce) — *à cet égard, pour ce sujet* (pp. 85, 91).
REGARDER A — *considérer, donner un regard* (p. 71).
REGARDER A (faire) — *faire tourner le regard vers* (p. 106).
REGARDER DE — pour *viser à, se proposer pour but de* (p. 148).
REGARDER SUR — pour *veiller sur* (p. 164).

*RELIGION — pour *Ordre religieux* (pp. 5, 7, 71, 121), *vie religieuse* (pp. 8, 158).
*REMONSTRER — pour *faire remarquer*, *démontrer* (p. 176).
*RENFORCER — pour *augmenter les forces, fortifier* (pp. 41, 83, 103).
*RESALUER — pour *saluer* (p. 116).
*RESIGNATION — pour *acte de résignation* (p. 152).
*RESSENTIMENT — pour *regret, sentiment de douleur* (pp. 33, 111).
*REUSCIR A — pour *revenir en, tourner en* (p. 131).
*REUSCIR DE — *venir à bout de* (p. 41).
*REVIGORER — *rendre force, vigueur* (p. 182).
*REVOQUER — du lat. REVOCARE, *retirer* (p. 96).

*SAPIENCE — du lat. SAPIENTIA, *sagesse* (p. 183).
*SEMONDRE — *inviter* (p. 6).
*SENTIMENT — pour *peine* (p. 111), *ressentiment* (p. 176).
*SI — pour *aussi* (p. 138, lig. 8), *cependant* (p. 59, lig. 3), *toutefois* (p. 84, lig. 4).
*SI EST CE QUE — *cependant* (p. 12), *néanmoins* (pp. 50, 147).
*SI FAUT — locution affirmative (p. 83).
*SIGNE — pour *témoignage* (p. 13), *terme* (p. 48). Cf. l'ital. SEGNO.
SINON QUE — pour *que* (p. 53).
*SI QUE — *de sorte que* (pp. 93, 114, 146, 175).
*SI TOST — pour *aussitôt* (pp. 105, 145, 148).
*SOIN — pour *sollicitude, souci* (p. 104).
*SOUËFVE — *suave* (pp. 53, 152).
*SOÜEFVEMENT — *suavement* (p. 36).
*SOUVENTES FOIS — *souvent*.
*SUR — pour *au-dessus de* (p. 126, lig. 4), *de, au sujet de* (pp. 7, lig. 26; 82, lig. 15), *d'après* (pp. 27, lig. 38; 76, lig. 2), *en* (p. 53, lig. 30), *pour* (p. 10, lig. 5).

*TANDIS — pour *en attendant* (pp. 30, 104).
*TANT — pour *aussi bien* (p. 171), *autant* (p. 176).
*TANT MIEUX — *d'autant mieux* (p. 57).
*TANT PLUS — *d'autant plus* (p. 26).
TARDIFVEMENT — pour *lentement, avec calme* (p. 169).
*TEMS — pour *moment* (p. 179).
*TENDRE — pour *faible, délicat* (p. 52).
*TENDRETÉ — du lat. TENERITAS, *tendresse* (pp. 36, 37), *attendrissement*, *mollesse* (pp. 44, 46, 174).
TENIR GARDE — *faire garde, se mettre en garde* (p. 56).
*TIRER — pour *attirer* (pp. 54, 55).
TOLERANCE — du lat. TOLERANTIA, *constance à supporter, patience dans la douleur* (p. 19).
*TOUT A COUP — pour *du premier coup* (p. 148).
*TOUT AINSY — *de même* (p. 53).
TRAFIQ — pour *maniement* (p. 146).
*TRAIN — pour *pratique* (p. 20), *façon habituelle de diriger* (p. 26).
*TRAVAIL — pour *peine, souffrance* (pp. 53, 147, 159, 160).
*TRAVAILLÉ — pour *affligé, éprouvé* (pp. 161, 164).
*TRAVAILLER — *fatiguer* (p. 84).
TREMPER AUX — *plonger dans les, se mêler aux* (p. 145).
*TRIVIAL — pour *vulgaire* (p. 17).
*TROP PLUS — *bien plus, infiniment plus* (p. 41).
*TROUBLEMENT — *trouble* (p. 104).
TYRANNISER — pour *fatiguer outre mesure, mettre à la torture* (p. 136).

VENIR AU GOUST — *être au goût, aller au goût* (p. 149).
*VERS — pour *envers* (p. 176).
*VIANDE — pour *mets, aliment* (p. 7).
*VISITATION — du lat. VISITATIO, *visite* (p. 168).
*VITEMENT — *vite* (p. 89).
VOULOIR MAL A — *éprouver un sentiment de mauvais vouloir, de rancune envers* (p. 37).

INDEX

DES CORRESPONDANTS

ET DES PRINCIPALES NOTES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

DE CE VOLUME (1)

---

(1) Les pages des Lettres sont indiquées par des chiffres ordinaires; les caractères et les chiffres gras désignent les noms des correspondants et leurs notes biographiques. Quant aux autres notes, leurs titres sont donnés en caractères ordinaires.

Les noms suivis d'un astérisque * indiquent les auteurs ou les destinataires des pièces qui figurent à l'Appendice.

Dans cet Index, on a donné aux personnages la désignation que leur attribue le texte des Lettres. (Cf. tome XII, note (1), p. 491.)

TABLE DE CORRESPONDANCE

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION AVEC LES PRÉCÉDENTES

ET INDICATION DE LA PROVENANCE DES MANUSCRITS

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MCMLXV...........	....	*Année Sainte de la Visitation* (1689), t. I, p. 4	
MCMLXVI (fragment)	....	*Epistres spirituelles*, 1626, l. IV. (Voir note (1), p. 2).........	*Viv.* XI, p. 370 *Mig.* V, col. 1392
MCMLXVII (frag^t^)...	Ier Procès de Canonisation..............	Baudry, *Divers suppléments aux Œuvres de S^t^ Fr. de S.* (Lyon, 1837), p. 178	
MCMLXVIII (frag^t^)..	II^d^ Procès de Canonisation..............	*Vie* du Saint, par le P. Talon (1640), ch. IX	*Viv.* IX, p. 575 *Mig.* V, col. 1574
MCMLXIX (fragment)	Idem................	....	*Inédit*
MCMLXX (fragment)	....	*Vie* du Saint, par Longueterre (1624), p. 433	
MCMLXXI..........	....	*Œuvres*, 1641, t. II, epist. VI............	*Viv.* XI, p. 492 *Mig.* V, col. 1517
MCMLXXII.........	....	*Hérissant*, VI, p. 295..	*Viv.* XII, p. 181 *Mig.* V, col. 1651
MCMLXXIII........	....	*Epistres spirituelles*, 1626, l. V...........	*Viv.* IX, p. 568 *Mig.* V, col. 1408
MCMLXXIV.........	....	Ibid.................	*Viv.* XII, p. 153 *Mig.* V, col. 1630
MCMLXXV..........	....	*Vie* du Saint, par Mgr de Maupas (1657), Part. II, ch. IX	
MCMLXXVI.........	....	*Epistres spirituelles*, 1626, l. IV..........	*Viv.* XII, p. 187 *Mig.* V, col. 1696
MCMLXXVII........	....	Ibid.................	*Viv.* XII, p. 48 *Mig.* V, col. 1549

(1) La numérotation des pièces étant souvent très inexacte dans l'édition princeps (1626), quand nous remontons à celle-ci, au lieu de donner le numéro d'ordre des Lettres, nous indiquons seulement la série, soit le Livre dans lequel elles sont insérées.

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MCMLXXVIII		*Epistres spirituelles,* 1626, l. IV	*Viv.* XII, p. 49 / *Mig.* V, col. 1550
MCMLXXIX		Ibid., l. V	*Viv.* XII, p. 56 / *Mig.* V, col. 1554
MCMLXXX		Ibid., l. IV	*Viv.* XII, p. 110 / *Mig.* V, col. 1597
MCMLXXXI		Ibid., l. VI	*Viv.* XII, p. 137 / *Mig.* V, col. 1617
MCMLXXXII		Ibid., l. V	*Viv.* XII, p. 151 / *Mig.* V, col. 1629
MCMLXXXIII		Ibid	*Viv.* XII, p. 149 / *Mig.* V, col. 1628
MCMLXXXIV		*Hérissant*, V, p. 363	*Viv.* XII, p. 22 / *Mig.* V, col. 1529
MCMLXXXV		*Epistres spirituelles,* 1626, l. VI	*Viv.* XII, p. 135 / *Mig.* V, col. 1616
MCMLXXXVI (frag[t])		Ibid., l. II	*Viv.* XII, p. 140 / *Mig.* V, col. 1622
MCMLXXXVII		Ibid., l. III	*Viv.* XII, p. 101 / *Mig.* V, col. 1585
MCMLXXXVIII		Ibid	*Viv.* XII, p. 99 / *Mig.* V, col. 1584
MCMLXXXIX		*Datta*, II, p. 365	*Viv.* XII, p. 72 / *Mig.* VI, col. 841
MCMXC	ROUEN. Visitation, 2[d] Monastère. (Copie)		*Mig.* VI, col. 1056
MCMXCI		*Epistres spirituelles,* 1626, l. V	*Viv.* XII, p. 174 / *Mig.* V, col. 1646
MCMXCII		Ibid	*Viv.* XII, p. 178 / *Mig.* V, col. 1649
MCMXCIII		Ibid	*Viv.* XII, p. 177 / *Mig.* V, col. 1648
MCMXCIV		*Datta,* II, p. 357	*Viv.* XII, p. 188 / *Mig.* VI, col. 837
MCMXCV		*Œuvres,* 1641, t. II, epist. XX	*Viv.* XII, p. 166 / *Mig.* V, col. 1641
MCMXCVI		*Epistres spirituelles,* 1626, l. V	*Viv.* XII, p. 175 / *Mig.* V, col. 1647
MCMXCVII		Ibid., l. IV	*Viv.* XII, p. 124 / *Mig.* V, col. 1607
MCMXCVIII		Ibid., l. III	*Viv.* XII, p. 94 / *Mig.* V, col. 1581
MCMXCIX		Ibid., l. VI	*Viv.* XI, p. 420 / *Mig.* V, col. 1522
MM		Ibid	*Viv.* XII, p. 138 / *Mig.* V, col. 1617
MMI		Ibid., l. IV	*Viv.* XII, p. 51 / *Mig.* V, col. 1551
MMII		Ibid., l. V	*Viv.* XII, p. 152 / *Mig.* V, col. 1629

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MMIII		*Epistres spirituelles*, 1626, l. VI	*Viv.* XII, p. 35 *Mig.* V, col. 1539
MMIV		Ibid., l. III	*Viv.* XI, p. 456 *Mig.* V, col. 1490
MMV		Ibid., l. VII	*Viv.* XII, p. 218 *Mig.* V, col. 1673
MMVI		Ibid., l. II; *Datta*, II, p. 363	*Viv.* XI, p. 458 et XII, p. 190 *Mig.* V, col. 1491, et VI, col. 840
MMVII		Ibid., l. III	*Viv.* XI, p. 467 *Mig.* V, col. 1497
MMVIII (fragment)		*Œuvres*, 1641, t. II, epist. VIII	*Viv.* XI, p. 461 *Mig.* V, col. 1493
MMIX		*Epistres spirituelles*, 1626, l. III	*Viv.* XI, p. 468 *Mig.* V, col. 1498
MMX		Ibid., l. VII	*Viv.* XII, p. 212 *Mig.* V, col. 1670
MMXI	BELLEY. RR. PP. Maristes. (Copie)		*Inédite*
MMXII (fragment)	ANNECY. Visitation (Ancien Ms. de l'*Année Sainte)*	*Année Sainte de la Visitation*, t. IX (1870), p. 576	
MMXIII	WIESBADEN (Allemagne). B^ne^ de Bleul		*Inédite*
MMXIV	VIENNE. Archives Impériales		*Inédite*
(CLXVIII) fragment		Gallitia, *Vita di S. Fr. di Sales* (1712 et 1720), l. III, c. XVI	
MMXV	FLORENCE. Carmel		*Inédite*
MMXVI	CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (Seine). Mlles Weller-Marcelin		*Inédite*
MMXVII (fragment)	BOËGE (Haute-Savoie) M. Fernand Dumont		*Inédit*
MMXVIII	CHATEAU DE CHIGY (Nièvre). Cte de Courtivron	*Visite au Rozel*, 8 sept. 1860 (1)	
MMXIX	OUILLY (Rhône). M. Max Meaudre		*Inédite*
MMXX (fragment)	CHAMBÉRY. Visitation		*Inédit*
MMXXI	ORLÉANS. M. de Beauregard		*Inédite*
MMXXII	FLORENCE. Monastère de Ste-Marie-Madeleine de Pazzi		*Inédite*

(1) *Extrait des Procès-verbaux du Congrès scientifique de France*, 1860; Cherbourg, Imp. Mouchel.

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MMXXIII (fragment)	CHATEAU DE METZ (Annecy). Archives d'Asnières de Sales.	....	*Inédit*
MMXXIV............	ANNECY. Visitation. (Copie)	....	*Inédite*
(DXL, DCCCXXXVIII) texte tronqué	....	(Voir tomes XIV, pp. 177, 447; XV, pp. 320, 445, et ci-dessus, note (1), p. 89)	
texte complet p. 89.........	SÉGOVIE. Visitation	....	*Inédite*
texte complet p. 90 (ll. 8-17)	Idem................	....	*Inédite*
texte complet pp. 93-95 (ll. 1-9).........	Idem................	....	*Inédites*
MMXXV	FORLI (Italie). Monastère du *Corpus Domini*...............	....	*Inédite*
MMXXVI............	....	*Catalogue* de la Collection vendue par Charon (13 mai 1843)	
MMXXVII...........	S[t]-GERMAIN-LESPINASSE M[lle] de Lafayolle....	....	*Inédite*
MMXXVIII..........	CHAMBÉRY. B[ne] Angleys	....	*Inédite*
MMXXIX............	....	*Année Sainte de la Visitation* (1689), p. 5	
MMXXX.............	BAAKSEM (Limbourg Hollandais). Archives des Jésuites de la Maison d'Exaten....	....	*Inédite*
MMXXXI............	PARIS. Visitation, 2[d] Monastère. (Copie)..	....	*Inédite*
MMXXXII...........	....	Gallitia, *Vita*, etc., l. VI, c. XI	
MMXXXIII..........	ROUEN. Docteur Pillet	....	*Inédite*
MMXXXIV..........	....	Hérissant (1758), III, p. 41...............	*Viv.* X, p. 473; *Mig.* V, col. 902
MMXXXV...........	TENCIN (Isère). M[is] de Monteynard	....	*Inédite*
MMXXXVI (fragm[t])..	....	*Œuvres*, 1641, t. II, epist. LI............	*Viv.* XI, p. 252; *Mig.* V, col. 1287
(MCCCXL) tronquée..	....	(Voir tome XVIII, pp. 59, 466, et ci-dessus, note (1), p. 116)	
complète 1[er] alinéa..	TENCIN (Isère). M[is] de Monteynard	....	*Inédit*
complète suite......	Idem................	(Voir tome XVIII)	
(MCCCLX) minute...	....	Arpaud, *Vita di Mgr Guérin* (1859), Append., p. 233	

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MMXXXVII (fragm^t)	....	*Vie* du Saint, par le P. de la Rivière (1625), l. IV, ch. XIV	
MMXXXVIII (fragm^t)	....	Gallitia, *Vita,* etc., l. VI, c. XII	
MMXXXIX (fragm^t)..	Ier Procès de Canonisation *(Procès de Paris)*	*Vie,* par le P. de la Rivière, l. IV, ch. XLI, p. 549	
MMXL.............	NANCY. Maison-Mère des Sœurs de Saint-Charles...........	*Semaine religieuse du dioc. de Nancy,* 12 février 1921	
MMXLI (fragment)...	CAEN. Visitation. (Ancien Ms. de la *Vie de la Mère de Chastel)*	....	*Inédit*
MMXLII (fragment)..	....	*Ste J.-F. de Chantal, sa Vie et ses Œuvres,* t. II (1875), p. 61	
MMXLIII...........	BOURG-EN-BRESSE. Visitation..........	....	*Inédite*
MMXLIV (fragment)..	Idem (Ancien Ms.)...	....	*Inédit*
MMXLV............	TURIN. Ctesse Vassallo Peyron............	....	*Inédite*
MMXLVI (fragment)..	....	*Vie,* par le P. de la Rivière, l. IV, ch. LII	
MMXLVII (fragment)	....	Ibid., ch. XXV	
MMXLVIII (fragment)	....	Camus, *L'Esprit du B. Fr. de Sales* (1639-1641), t. VI, p. 497	
MMXLIX (fragment)	....	Ibid., tome I, p. 92	
(DCLXVII?) fragment	....	Ibid., p. 13	
MML (fragment).....	....	Ibid., tome II, p. 88	
MMLI (fragment)....	ANNECY. Visitation. (Ancien Ms. de l'*Année Sainte)*.........	*Année Sainte de la Visitation,* tome VII (1869), p. 683	
MMLII (fragment)...	METZ (Annecy). Cte d'Asnières de Sales..	....	*Inédit*
MMLIII (2 lignes)....	NICE. Mme Vve Michel		
MMLIV (2 lignes)....	VERNEUIL. Trésor de l'Eglise Notre-Dame		
MMLV (fragment)....	CHAMBÉRY. Visitation	....	*Inédit*
MMLVI (2 lignes)....	NANCY. Visitation		
MMLVII (2 lignes)...	TURIN. Visitation		
MMLVIII (adresse)...	RENNES. Visitation		
MMLIX (adresse)....	REIMS. Visitation		
MMLX.. 1er et 2e alinéas	ANNECY. Visitation. (Ancien Ms.)	....	*Inédits*
MMLX.. dern. al...	Idem................	(Cf. tome XIV, p. 104)	
MMLXI............	NANCY. Visitation. (Ancien Ms.)..........	*Œuvres* de la Sainte, t. III (1876), p. 357..	(Voir ci-dessus, note (1), p. 141)

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MMLXII.. a)......	NANCY. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédit*
b)......	CAEN. Visitation. (Ancien Ms.)...........	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 33	
c)......	NANCY. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédit*
MMLXIII............	1er Procès de Canonisation...............	*Vie* du Saint, par le P. Philibert de la Bonneville (1628), ch. XLI, p. 420 (1)	
MMLXIV 1er alinéa	NANCY. Visit. (Anc. Ms.)	(Cf. tome III, p. 134)	
2e alinéa	Idem................	*Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 357	
MMLXV a)......	1er Procès de Canonisation..............	Baudry, *Supplément aux Œuvres de St Fr. de Sales,* p. 141	
b)......	CAEN. Visitation (Ancien Ms.)...........	*Œuvres* de la Sainte, tome II, pp. 29, 30	
MMLXVI...........	NANCY. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédite*
MMLXVII (4 fragmts)	Idem................	....	*Inédits*
MMLXVIII..........	....	*Vie,* par le P. de la Rivière, l. IV, ch. XVI, et D. Jean de St François, l. V, p. 456	
MMLXIX a)......	1er Procès de Canonisation.............. CAEN. Visitation. (Ancien Ms.)...........	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 35......	(Voir ci-dessus, note (2), p. 151)
b)......	Idem................	....	*Inédit*
MMLXX.............	NANCY. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédite*
MMLXXI a), b) 1er et 2e al...	Idem................	....	*Inédits*
suite......	Idem................	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 35	
MMLXXII...........	ANNECY et NANCY. Visitation. (Anciens Mss.)	(Voir ci-dessus, note (1), p. 154).........	*Inédite*
MMLXXIII..........	ANNECY et CAEN. Visitation. (Anciens Mss.)	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 32	
MMLXXIV..........	NANCY. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédite*
MMLXXV (2 fragmts)	Idem................	(Voir ci-dessus, notes (1), (2), p. 158)....	*Inédits*
MMLXXVI (3 fragmts)	Idem................	....	*Inédits*
MMLXXVII 1er alinéa	Idem................	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 37. (Cf. t. XV, p. 160.)	
suite....	Idem................	....	*Inédite*

(1) D. Jean de Saint-François et le P. de la Rivière l'avaient donnée en partie, avant le P. Philibert de la Bonneville, dans leur *Vie* de Saint François de Sales (1625). Voir plus haut, note (1), p. 144.

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MMLXXVIII *a)*	Nancy. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédit*
MMLXXVIII *b)*	Idem	*Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 361	
MMLXXIX (fragmt)	Ier Procès de Canonisation	Baudry, *Supplément*, etc., p. 95	
MMLXXX (fragment)	....	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 436	
MMLXXXI	Caen. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédite*
MMLXXXII deux 1rs alinéas	Annecy. Visitation. (Ancien Ms.)	*Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 361	
MMLXXXII suite	Annecy et Caen. Visit. (Anciens Mss.)	Ibid., tome II, p. 34 ; et voir note (1), p. 165	
MMLXXXIII (2 fragts)	Mons (Belgique). Visitation. (Ancien Ms.).	....	*Inédits*
MMLXXXIV ll. 1-7	Caen. Visit. (Anc. Ms.)	*Œuvres* de la Sainte, tome II, pp. 36, 37	
MMLXXXIV suite	Idem	....	*Inédite*
MMLXXXV (3 fragmts)	Annecy et Nancy. Visitation. (Anciens Mss.)	(Voir notes (2), p. 168, et (1), p. 169)	*Inédits*
MMLXXXVI 1er al.	Idem	....	*Inédit*
MMLXXXVI 2d al.	Idem	*Les Vrays Entretiens* (1629) p. 345	(Voir ci-dessus, note (1), p. 170)
MMLXXXVII *a)*, ll. 1-8	Nancy. Visitation. (Ancien Ms.)	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 37	
MMLXXXVII ll. 9-17	Idem	....	*Inédites*
MMLXXXVII suite	Idem	(Voir note (2), p. 171)	
MMLXXXVII *b)*	Idem	(Voir note (1), p. 172)	
MMLXXXVIII *a)*	Caen. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédit*
MMLXXXVIII *b)*	Nancy. Visit. (Anc. Ms.)	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 19, n° 47	
MMLXXXIX (fragmt)	Idem	....	*Inédit*
MMXC *(a)* 1er al.	Idem	....	*Inédit*
MMXC *(a)* 2d al.	Idem	*Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 358	
MMXC *b)*	Idem	(Voir note (3), p. 175)	*Inédit*
MMXC *c)*	Annecy et Nancy. Visitation. (Anciens Mss.)	*Œuvres* de la Sainte, tome III, pp. 358, 359	
MMXCI	Nancy. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédite*
(MDCCXXIX) fragmt	Idem	....	*Inédit*
MMXCII *a)*, ll. 1-7	Annecy et Nancy. Visitation. (Anciens Mss.)	....	*Inédites*
MMXCII dern. al.	Idem	Cf. *Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 37	
MMXCII *b)*	Idem	....	*Inédit*
MMXCII *c)*	Idem	*Œuvres* de la Sainte, tome III, p. 361	

NOUVELLE ÉDITION		PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
MMXCIII	*a)*	I[er] Procès de Canonis. et Ms. de Caen (Visit.)	Baudry, *Supplément*, etc., p. 147	
	b) ll. 1, 2	Idem	Ibid., p. 42	
	suite	Idem	Ibid., p. 45, et D. Jean de S[t]-François, *Vie* du Saint, liv. V, p. 474	
MMXCIV	1[er] alinéa	Annecy et Nancy. Visitation (Anciens Mss.)	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 16	
	suite	Nancy. Visit. (Anc. Ms.)	....	*Inédite*
MMXCV	*a), b), c)*	I[er] Procès de Canonisation	Baudry, *Supplément*, etc., pp. 170, 146, 72, 229	
	d)	Idem	Ibid., p. 45, et D. Jean de S[t]-François, *Vie*, l. V, pp. 474, 475	
	e)	Idem	Baudry, *Supplément*, etc., p. 119	
MMXCVI	*a), b)*	Idem	Ibid., pp. 41, 70	
	c)	Idem	D. Jean de S[t]-François, *Vie*, l. V, p. 474	
MMXCVII	*a)*	....	Ibid., l. IV, p. 336	
	b)	Caen. Visitation. (Ancien Ms.)	*Œuvres* de la Sainte, tome II, p. 31	
	c)	Annecy. Visit. (Ancien Ms.)	Ibid., p. 16, n° 44	
MMXCVIII	*a)*, 1[er] alinéa	Annecy et Caen. Visitation. (Anciens Mss.)	Ibid., p. 32	
	2[d] alinéa	Annecy. Visit. (Ancien Ms.)	Ibid., tome III, p. 366	
	b)	Nancy. Visit. (Anc. Ms.)	Ibid., tome II, p. 12, n[os] 32, 33	
MMXCIX		Idem	(Voir note (1), p. 188)	*Inédite*
MMC		....	P. de la Rivière, *Vie*, l. IV, ch. xxxix	

APPENDICE

	PROVENANCE DES MSS.	PREMIÈRE PUBLICATION	ÉDITIONS MODERNES
A (2 notes)	Annecy. Visitation	....	*Inédites*
B	....	Vuÿ, *La Philothée de S[t] Fr. de Sales* (1879), II, p. 114	
C	....	*Epistres spirituelles*, 1626, l. iv, p. 536	*Viv.* xi, p. 194; *Mig.* v, col. 1231

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES SANS DATE

LETTRES DÉCOUVERTES APRÈS L'IMPRESSION DES VOLUMES PRÉCÉDENTS

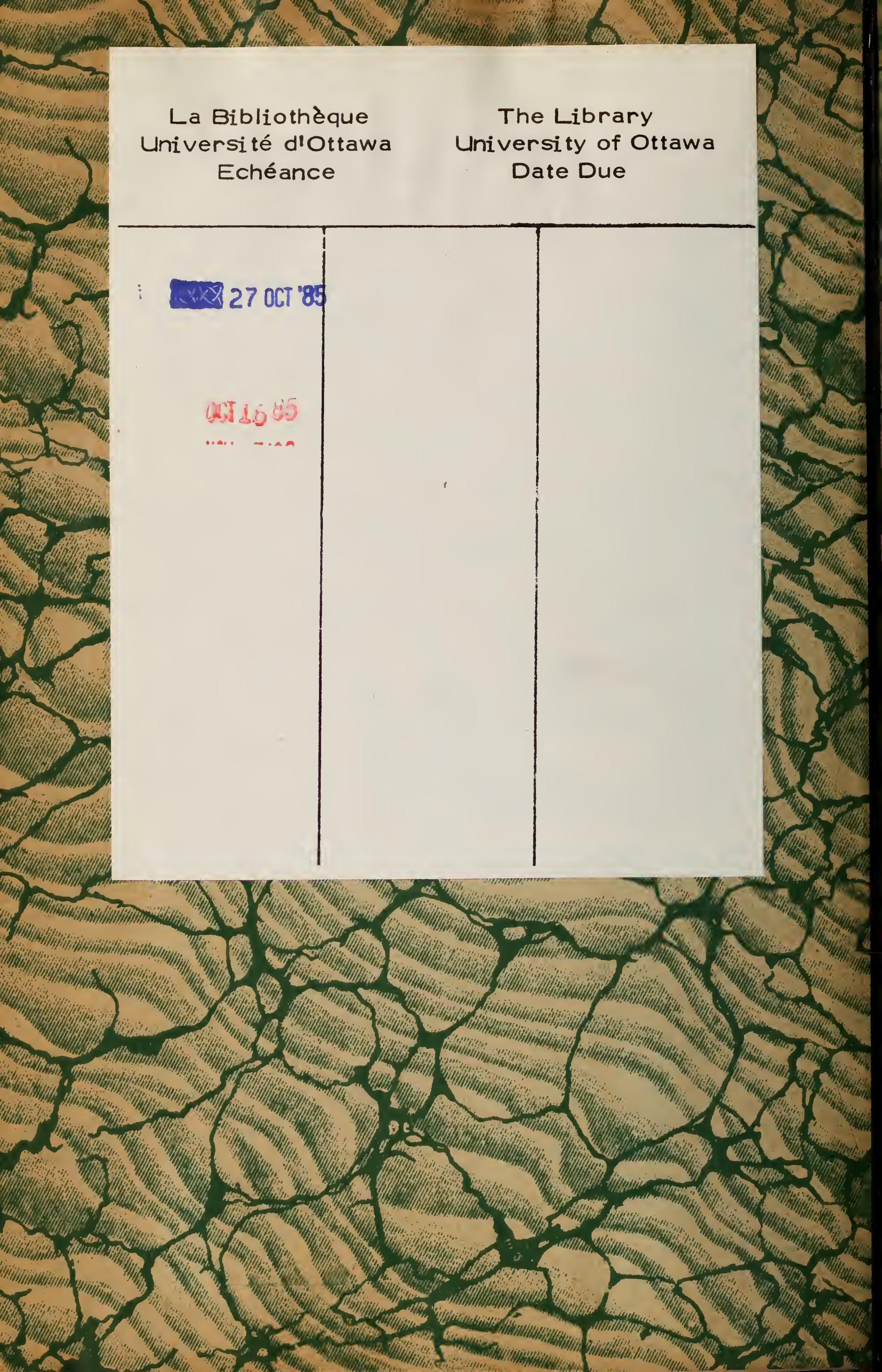
MENUS FRAGMENTS

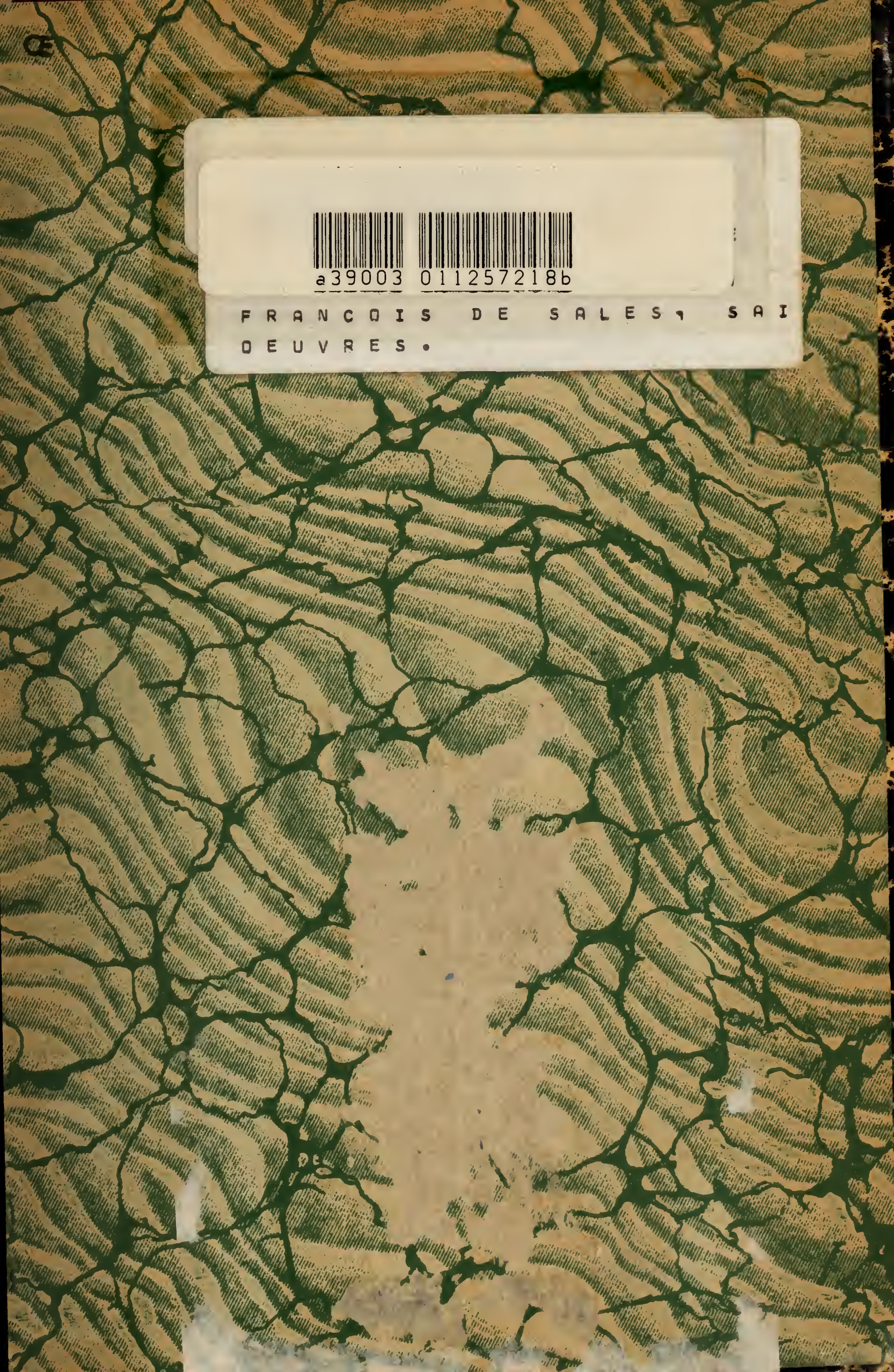
FRAGMENTS DE LETTRES
A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL
1604-1622

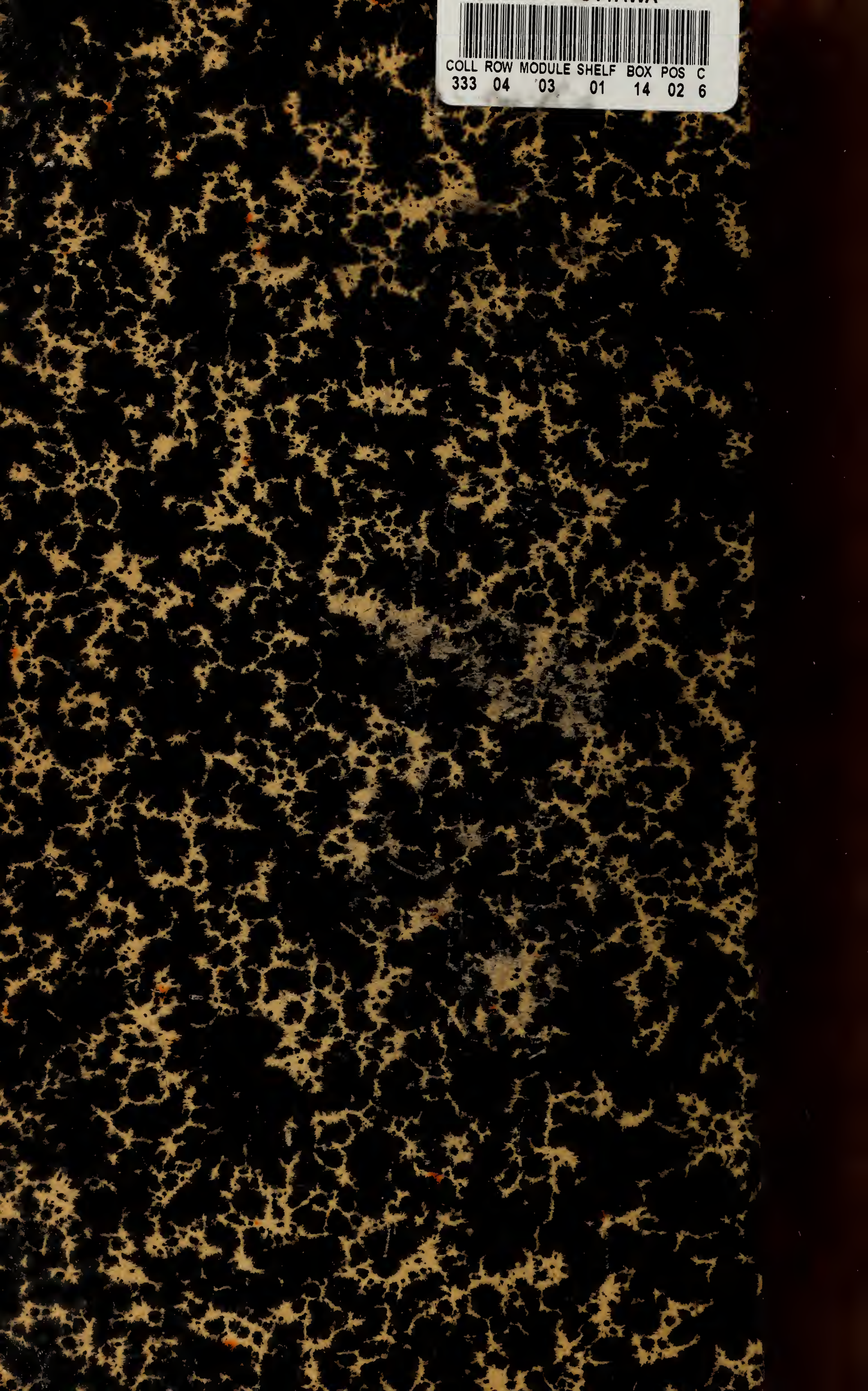
APPENDICE



Annecy, Imprimé par J. Abry, 1923


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
27 OCT '85


Œ
a39003 011257218b
FRANCOIS DE SALES, SAI
OEUVRES.


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 01 14 02 6